

# L'Enseignement secondaire au Canada

---

Bulletin publié par le Comité permanent des Maisons  
d'enseignement secondaire affiliées à  
L'Université Laval, Québec.

---

III

L'Enseignement secondaire  
au Canada

Publié par le Comité canadien des Nations  
Unies pour l'Enseignement, la Science et la Culture  
à l'Université de Toronto, Ontario

III

# L'Enseignement secondaire au Canada

---

BULLETIN PUBLIÉ

PAR

le Comité permanent des Maisons d'enseignement secondaire  
affiliées à l'Université Laval, Québec.

---

VOLUME III

CINQUIÈME ET SIXIÈME ANNÉES

octobre 1919 — juin 1921

---

IMPRIMÉ PAR  
L'ACTION SOCIALE, LIMITÉE  
103, RUE SAINTE-ANNE, 103  
QUÉBEC

Comité permanent  
des maisons d'enseignement secondaire  
affiliées à l'Université Laval

(octobre 1917)

---

- PRÉSIDENT D'HONNEUR : Mgr Frs Pelletier, recteur de l'Université  
Laval.
- PRÉSIDENT..... M. l'abbé Camille Roy (*Québec*)
- VICE-PRÉSIDENT..... M. l'abbé Jos. Laferrière (*Sainte-Hyacinthe*)
- SECRÉTAIRE-TRÉSORIER. M. l'abbé Wilfrid Lebon (*Sainte-Anne*)
- MEMBRES..... M. l'abbé P.-E. Coursol (*Sainte-Thérèse*)  
M. l'abbé Élisée Hébert (*L'Assomption*)  
R. P. F.-X. Forest, c.s.v. (*Joliette*)  
M. l'abbé J.-Edm. Aubin (*Valleyfield*)
- 

Pour tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du  
bulletin, adresser :

*L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU CANADA,*

Rédaction (ou Administration),

Université Laval, Québec

---

Prix de l'abonnement :

CANADA ET ÉTATS-UNIS..... 50 sous  
UNION POSTALE..... 4 francs

Le numéro: 20 sous.

## LE SURVEILLANT EN RÉCRÉATION

---

« Maître de salles, quelle tâche ! Surveiller à l'étude, au dortoir, à la chapelle, en récréation, partout... Le plus assommant, c'est bien le temps des récréations... J'aimerais mieux garder les moutons »...

Ces lignes sont tirées d'une lettre qui n'a pas été écrite cette année, mais que signerait peut-être plus d'un surveillant de 1919.

Il y aurait bien des choses à mettre en marge de cette lettre... Qui sait si, après l'avoir relue, son auteur n'irait pas jusqu'à la désavouer ? En tout cas, il dirait probablement que nous ne devons pas prendre au sérieux des paroles échappées dans un moment de mauvaise humeur, que le surveillant tant soit peu apôtre sait voir plus haut et plus loin que cela.

Pour prévenir ces sortes de boutades des jeunes surveillants, pour leur faire aimer davantage leur besogne, qui ne va pas sans fatigues et sans ennuis, nous pourrions simplement rappeler que travailler par obéissance et pour la gloire de Dieu, quel que soit le travail, c'est ennoblir ses fonctions et mériter le ciel ; mais nous envisageons la chose d'un point de vue plus humain, sans oublier les conditions essentielles du véritable apostolat...

Le surveillant dans nos collèges catholiques appartient à la phalange sainte des éducateurs, au groupe des maîtres dans l'art de façonner les âmes. Rien donc de petit, rien de vulgaire dans son œuvre, pas plus que dans celle du professeur.

Le rôle du professeur ne l'emporte-t-il pas néanmoins de beaucoup sur celui de surveillant ? Les heures con-

sacrées à la préparation des classes, à la correction, à l'explication des devoirs, aux dissertations sur la littérature, l'éloquence ou l'histoire, ne valent-elles pas plus que les interminables quarts du surveillant en faction à l'étude, au dortoir, en récréation ?

Avant de répondre à ces questions, n'allons pas oublier que pour être excellent surveillant, il ne suffit pas d'avoir la voix rude, l'œil dur, la figure martiale et la taille imposante. Cet extérieur peut convenir admirablement aux gendarmes et leur suffire, mais les surveillants ne sont pas des gendarmes. Non, les surveillants ne sont pas des gendarmes, et nul ne sera jamais bon surveillant s'il n'est doué d'un tact exquis, d'un jugement supérieur, s'il ne possède à la fois une culture générale, un esprit d'observation toujours en éveil, un cœur épris de l'amour de Dieu et des âmes. Donnez-moi donc de vrais surveillants, et je vous affirmerai que leurs heures de service sont aussi remplies, aussi précieuses que celles des professeurs.

Si cette affirmation vous étonne, lisez ce qu'écrivait naguère un maître éducateur, un jésuite, le P. de Damas, dans son excellent ouvrage *Le Surveillant* : « L'éducation morale étant spécialement confiée au surveillant dans les pensionnats, c'est à lui que revient en grande partie ce soin d'élever le cœur des élèves au-dessus des choses du temps pour le transporter dans les profondeurs de l'éternité ; à lui, par conséquent aussi, que revient une grande part de l'honneur et du mérite de la grande œuvre de l'éducation. »<sup>1</sup> Voici un autre témoignage d'une éducatrice française de renom : « N'avez-vous qu'une religieuse intelligente ? C'est impossible, mais supposons l'impossible. N'en avez-vous qu'une ? Chargez-la de la surveillance. »

Loin de moi l'idée de vouloir amoindrir les mérites du professeur qui use ses forces, consume sa vie au profit de ses disciples, qui chaque matin recommence patiemment

---

<sup>1</sup> *Le Surveillant*, par le R. P. de Damas de la compagnie de Jésus, p. 17.

sa tâche obscure, qui durant des heures explique des choses cent fois expliquées, qui le soir, fatigué, les yeux brûlés par les veilles, déchiffre et corrige les devoirs de la journée. Elle est vraiment belle la mission du professeur, toute faite de dévouement et de sacrifice ! Et puis, le maître catholique ne se borne pas à l'enseignement sec de la grammaire, des sciences et des lettres. Après avoir donné au catéchisme la place d'honneur, il s'inspire toujours de la religion qui pénètre, illumine et vivifie tout le programme de sa classe ; il va jusqu'aux âmes qu'il élève au-dessus de la terre et dirige vers Dieu.

Cependant dans la grande œuvre de l'éducation, dans l'œuvre de la formation des âmes, au dire de pédagogues sérieux, la mission du surveillant dépasse en importance celle du professeur.

Mais ce n'est pas pour établir lequel des deux, du professeur ou du surveillant, a la plus large part dans l'éducation de la jeunesse que j'écris aujourd'hui. Ce que je me propose, c'est simplement de faire ressortir le mieux possible et brièvement la noblesse et l'importance des attributions du surveillant, en rappelant en même temps les principaux devoirs de sa charge. Et pour ne pas faire mentir le titre que vous venez de lire, nous causerons surtout du surveillant durant les récréations.

N'est-ce pas en récréation que l'élève se fait mieux connaître ? A la chapelle, à l'étude, au dortoir, l'occasion lui sera fournie de manifester sa piété, son amour de l'étude, sa modestie, sa fidélité à l'observance du règlement ; mais la récréation c'est l'heure de l'abandon, de l'expansion. Débarrassé des entraves qui l'obligeraient au silence, au recueillement, à l'immobilité, l'élève en prenant ses ébats ouvre plus grandes les avenues de son âme, et l'œil du surveillant, s'il sait voir, découvrira à cette heure de liberté, une infinité de détails invisibles en d'autres temps. Il semble, au surplus, que l'enfant, le jeune homme, au moment des récréations,— je ne parle pas des hypocrites et des sournois qui ne peuvent être

que le petit nombre, — se montre là, plus que nulle part ailleurs, tel qu'il sera dans le monde. Quelle attention ne faut-il pas alors de la part du surveillant ! Aussi, quel beau champ d'apostolat !

On me saura gré de mettre sous les yeux du lecteur quelques pages du journal d'un surveillant. Ce sont des notes jetées sans ordre sur le papier, après les récréations, au soir des grands congés :

« Les élèves sont entrés hier, et me voilà maître de salles. Il y a des postes plus brillants que le mien dans le monde ; je ne compterai pas beaucoup quand il s'agira de régler les difficultés européennes. N'importe. En y pensant, je me dis que mes fonctions sont importantes, que si je veux faire du bien autour de moi l'occasion ne me manquera pas. Est-ce que celui qui travaille à l'éducation de la jeunesse n'est pas un grand homme ? Mais, Dieu merci, je ne cours pas après les décorations de la terre . . .

« Les élèves ont pris leur aplomb. Cependant quelques « nouveaux » pleurent encore. Ce soir, dans un coin de la salle de récréation j'en ai trouvé un qui sanglotait. C'est si dur de quitter la maison pour la première fois, et les murs du collège paraissent si froids au petit « nouveau ». J'ai consolé de mon mieux le cher enfant. N'est-ce pas là l'apprentissage du ministère de la charité ? Je veux semer toujours de la saine gaieté dans les âmes tristes . . .

« La Fontaine a parlé quelque part de la cruauté du jeune âge. Les choses n'ont pas beaucoup changé depuis le temps du « bonhomme ». Durant la récréation de ce midi, j'ai dû reprendre sévèrement deux élèves de Belles-Lettres qui taquinaient un pauvre « nouveau », timide et sans défense.

« Les surveillants ne devraient jamais souffrir ces sortes de cruautés. Rien n'est plus propre à démoraliser un commençant. Il faut que les premiers jours soient pleins de lumière et de gaieté, autant que possible . . . Pour

affirmer toutes ces choses, je me base sur mes expériences d'écolier.

« J'ai expliqué à plusieurs « nouveaux » aujourd'hui que la récréation commence à la même minute, à la même seconde pour tous les élèves, et qu'elle finit de même ; je leur ai dit aussi qu'on ne peut s'absenter sans la permission des surveillants, qu'on doit garder le silence après les récréations, comme avant, etc., etc. Il est probable que je devrai revenir là-dessus de temps en temps. Paris ne s'est pas fait en un jour . . . »

« Mgr Dupanloup a dit : « On s'effraie quelquefois des enfants vifs et turbulents : pour moi ils ne m'ont jamais inspiré de crainte. J'avais bien plus peur de ceux qui je nommais des *eaux dormantes*. »<sup>1</sup>

« C'est par la douceur et la persuasion qu'on doit porter les enfants à l'amour du bien, disait un ancien ; jamais par des punitions dures et humiliantes : ces mauvais traitements les découragent et les rebutent. »

« Un élève est venu me demander, en allant à la promenade, la permission d'entrer au magasin pour y acheter des friandises. Je lui ai fait remarquer que beaucoup d'enfants pauvres souffrent de la faim, et qu'il vaudrait mieux garder cet argent pour faire des aumônes. J'ai ajouté que rien n'est dangereux pour un enfant comme l'habitude de satisfaire toutes ses fantaisies, que toutes les grandes âmes poussent dans le sacrifice . . . Et puis, si votre père, lui ai-je dit en terminant, n'avait pas pratiqué l'économie, croyez-vous qu'il aurait pu vous mettre au collège ? Le petit François n'est pas entré au magasin . . . »

« Déjà plusieurs semaines depuis le retour des élèves. C'est la réflexion que me faisait un philosophe ce soir. Nous avons causé de la rapidité du temps, du prix de la vie, de la récompense éternelle qui nous attend. Cette conversation n'aura pas été inutile devant le bon Dieu, j'en espère . . . »

« Je crois qu'il est nécessaire d'être sur ses gardes en écoutant les dénonciations des élèves touchant leurs

<sup>1</sup> De l'Éducation. Vol. I, p. 259.

confrères. La jalousie, la vengeance peuvent si facilement se mettre de la partie. Je ferai toujours une enquête minutieuse et discrète, avant d'agir dans ces cas-là, et ne manquerai jamais de sévir contre les dénonciateurs malhonnêtes...

« Nous devons observer la plus parfaite discrétion en parlant aux élèves. Jamais un mot capable de malédifier, jamais une parole de nature à diminuer le prestige d'un maître.

« Les élèves s'amuse bien, mais comme la surveillance doit être attentive ! Les bousculades, les tiraillements sont loin d'être sans inconvénients... La bonne tenue, la modestie chrétienne méritent toute notre attention. Les élèves ne devraient jamais se toucher les uns les autres, même par simples taquineries. Il faut veiller toujours, avec discrétion...

« Des élèves ont organisé une association qui se propose de combattre les paroles grossières, à double sens, les calomnies, les médisances, même les expressions qui péchent simplement contre la grammaire et le dictionnaire. Ce sont les surveillants qui, avec l'assentiment de M. le Directeur, et sans que ça paraisse, ont inspiré cette croisade. L'association a son président et son secrétaire. Chaque mois, dans une petite assemblée, le secrétaire rendra compte du travail opéré. Si nous pouvions faire de tous nos jeunes gens des hommes distingués devant Dieu et devant les hommes...

« Dans ma surveillance, en récréation comme ailleurs, je ne négligerai pas les précautions à prendre pour sauvegarder la santé des élèves. Avec les jeunes surtout, il faut remplacer le père, même la mère. Mais je n'irai pas jusqu'à former des douilllets. Nous avons besoin d'hommes...

« Mes confrères et moi, nous nous proposons de ne jamais laisser passer une journée sans essayer de semer dans les âmes une idée qui reste. J'ai lu quelque part ces paroles qui m'ont frappé : « L'idée qui règnera dans l'avenir, c'est l'idée qu'on répand à l'école. » Est-il nécessaire d'aller en Afrique pour être apôtre ? Est-il

nécessaire d'être premier ministre pour préparer l'avenir de la Patrie?...

« Ah ! que j'aime donc ma charge de surveillant ! Ce soir, je suis bien fatigué, mais quelle satisfaction de songer que je façonne des âmes pour le bon Dieu ! Les sculpteurs, les peintres, les grands auteurs éprouvent-ils un bonheur plus vif que le mien ? Il me semble que non... Aujourd'hui la sainte Vierge, dont je veux être le modeste serviteur, m'a conduit vers une âme désolée. Sans que personne ne l'ait remarqué, j'ai ramené dans cette âme la paix et la lumière. Merci, Consolatrice des affligés ! Merci, mon Dieu !

« L'esprit de critique n'est pas encore entièrement disparu. Nous allons en faire le siège, avec bien des précautions. Nous ne brusquerons rien. Avec de la patience et de la douceur, on peut faire de grandes choses. Une fois maîtres des cœurs nous atteindrons facilement la raison... Prêchons aussi l'obéissance, la belle vertu que Dieu récompense par des victoires, et dont il est impossible de se passer. Allons-y avec douceur et fermeté.

« Pourquoi donc cet instinct de destruction chez des jeunes gens de bonnes familles ? On entaille les bancs, on dégrade les murs, on casse les arbres de la cour de récréation ; c'est à peine si les portes peuvent résister... Naturellement tous les élèves ne sont pas de cette trempe. Il y a là une question de civilisation et de justice. Nous sommes décidés à sévir contre ces sortes de fautes qui sont rarement sans malice. Les jeunes vandales ne doivent pas être nombreux.

« L'honnêteté. Certains écoliers croient que tous les moyens sont bons pour arriver au succès dans les jeux. Ces gens-là sont-ils plus scrupuleux en classe ? En tout cas, j'en ai pris quelques-uns à part cet après-midi et leur ai dit franchement que leur manque d'honnêteté au jeu m'inspirait des craintes pour l'avenir. Nous avons causé amicalement, et à la fin ils m'ont remercié...

« Il y a deux élèves que je devrai voir bientôt, parce qu'ils me paraissent se tenir trop à l'écart. Toujours

ensemble ils fuient les autres confrères. Cet isolement n'est pas dans l'ordre. Dans quelques jours je devrai traiter un peu avec ces « deux inséparables ». Je m'approvisionnerai de tact, de prudence ; autrement je n'arrangerais rien...

« Certains élèves semblent se donner pour mission de faire souffrir les autres. Taquins, querelleurs, fier-à-bras, ils s'attaquent ordinairement aux plus timides, aux plus faibles. Il peut arriver même que leurs persécutions incessantes aillent jusqu'à décourager complètement d'excellents élèves. Il est de notre devoir d'empêcher de semblables désordres. Et nous, les surveillants, nous commettrions une grande faute si nous allions nous oublier jusqu'à donner des sobriquets aux élèves... Charité ! Respect ! Distinction !

« Depuis quelques jours, les élèves poussent des cris à faire peur. Et puis j'ai remarqué que plusieurs sifflent comme de vulgaires polissons. Nous allons entreprendre une campagne de bonnes manières. Nous ferons tout en notre pouvoir pour inspirer aux élèves l'amour de la distinction... Qu'est-ce qu'on peut faire dans ce monde avec des manières grossières ? Aux conseils, aux recommandations, nous nous efforcerons de joindre le bon exemple. *La leçon invite, mais l'exemple attire.* Les surveillants sont le point de mire de toute la communauté. La moindre légèreté, le moindre manque de décorum de leur part est remarqué...

« Le temps était mauvais cet après-midi. Sans négliger la surveillance, nous nous sommes répandus dans les groupes où l'on semblait s'ennuyer. Chacun de notre côté, nous avons amené la conversation sur des sujets d'étude. Il a été constaté que les élèves peuvent se récréer en parlant de grammaire, d'arithmétique et de littérature. Une causerie sur les anglicismes a obtenu de grands succès. N'est-il pas à propos d'habituer nos jeunes gens à converser utilement ? L'art de converser mérite toute l'attention des éducateurs. Que les élèves

sachent se reposer en mêlant l'utile à l'agréable. On pourrait en dire long sur l'art de converser aimablement, dignement, charitablement... Du reste, M. le Directeur ne manque jamais de toucher cette question dans ses conférences aux élèves.

« J'ai pris pour résolution de ne jamais imposer de punitions aux grands élèves, sans raisons très graves, et sans consulter au préalable M. le Directeur, surtout s'il s'agit de punitions humiliantes... La punition peut quelquefois faire plus de mal que de bien... Un avertissement charitable, amical, dans la plupart des cas, produira un meilleur effet qu'une punition... Il est bien rare qu'un bon procédé ne produise pas une impression heureuse chez les élèves les plus revêches... « Soyez toujours le plus doux que vous pourrez et vous souvenez que l'on attire plus de mouches avec une cuillerée de miel, qu'avec cent barils de vinaigre ; s'il faut pécher en quelque extrémité, que ce soit en celle de la douceur : jamais trop de sucre ne gâta de sauce. » Ces paroles de saint François de Sales m'ont rendu service bien des fois...

« Ne fais rien dans ta colère ; mettrais-tu à la voile durant une tempête ? » C'est un philosophe qui a écrit ces lignes-là... Ce matin, un élève, auquel j'ai déjà donné de nombreux avertissements depuis quelques semaines, m'a fait une réponse des plus impertinentes, des plus provocantes. Ah !... Heureusement j'ai attendu que la tempête fût passée... Il y a des têtes si légères, si étourdies ! Si nous ne tenions pas compte des tempéraments,<sup>1</sup> des infirmités intellectuelles et morales, où irions-nous ?... Je n'aurais jamais cru qu'il fallait autant d'étude et d'observation pour être surveillant. Mon Dieu, accordez-moi le discernement des esprits, et beaucoup de patience...

« Que nous serions donc heureux si jamais les élèves ne méritaient des punitions ! Nous avons décidé d'épui-

---

<sup>1</sup> Voir *Les Nerveux*, par l'abbé Toulemonde.

ser tous les moyens de douceur et de persuasion avant de punir. Et nos punitions prendront le moins possible sur les récréations. Un élève longtemps et souvent sous le coup des punitions prend vite l'étude et la vie de collègue en dégoût. Mais il faut bien punir parfois...

« Rien n'est pire que les maisons d'éducation où on ne joue pas, dit Mgr Dupanloup. Il suffit, aux hommes d'expérience, d'une heure passée dans une cour de récréation pour juger, à la longueur des jeux, à la persistance des conversations, à la lâcheté des attitudes, où en sont les études et les mœurs.»<sup>1</sup> Nous savons, en effet, toute l'utilité des jeux pour les élèves. Aussi bien nous les encourageons de notre mieux, même nous nous y mêlons parfois, autant que nos devoirs de surveillants le permettent... Mais en cela, comme en tout le reste, nous voulons, suivant le conseil de Mgr l'Évêque d'Orléans encore, laisser toute la liberté possible aux élèves, en tenant compte toujours des tempéraments. Encourager les jeux, mais n'aller jamais jusqu'à les imposer... J'ai connu autrefois d'excellents élèves, très gauches au jeu de balle au camp, amateurs de la marche et des jeux tranquilles... Je me garderai de dogmatiser sur cette question... Est-ce que de notre temps il n'y aurait pas lieu de combattre certains excès de sport dans plusieurs de nos collèges classiques et commerciaux? C'est une question que je me pose dans mon journal de surveillant... Je connais beaucoup d'écoliers qui me paraissent plus occupés de la vie sportive que de la vie intellectuelle... Après tout c'est l'idée qui mène le monde, et le *foot-ball*, aussi bien que le *base-ball*, ne comptera toujours que pour une petite part dans la formation des penseurs. Conser-vons le sens des proportions et rappelons-nous que « c'est dans un juste milieu que se trouve la vertu.»<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *De l'Éducateur*, par Mgr Dupanloup, Vol. I, p. 204.

<sup>2</sup> Dans *l'Enseignement secondaire* du mois de juin dernier, on trouve un excellent article intitulé *Sport et Éducation*. Il est à lire et à relire.

*Note de la Rédaction* : Il nous plaît d'ajouter ici quelques phrases extraites d'un discours du général de Castelnau. Parlant au collège de

« Ce soir, d'une affaire à l'autre, en causant avec des Finissants, nous en sommes arrivés à parler de la nécessité de la piété. Certains élèves m'ont dit des choses fort édifiantes. Chers jeunes gens, s'ils continuent ainsi de vivre de la vie surnaturelle, quels apôtres puissants ils vont devenir ! Le grand secret pour faire du bien aux âmes, c'est la piété profonde chez l'apôtre. Cette vérité est bien développée dans « L'Âme de tout Apostolat », par dom Chautard... Nous essayerons d'être apôtres toujours, mais sans oublier que la récréation est la récréation. Pas de contrainte alors ; la sagesse doit se montrer avec un visage riant au milieu de la jeunesse qui s'amuse. Accordez-moi, mon Dieu, la discrétion si nécessaire à l'apôtre. Dans mes embarras j'aurai recours à l'expérience de M. le Directeur... »

« Que les élèves aient l'horreur du mensonge. J'éviterai tout ce qui pourrait porter à mentir, et j'aurai beaucoup d'indulgence pour les âmes simples, ouvertes et franches... »

« Prendre garde qu'on puisse nous soupçonner d'avoir des préférences. Ne voir que les âmes immortelles, c'est le moyen d'aimer en Dieu et pour Dieu... Fermer les yeux de temps en temps sur des manquements légers ; se contenter souvent d'un « regard qui parle »... Manifester aux élèves de la sympathie, de l'affection, de la confiance... »

---

la rue de Madrid, à Paris, où il a fait, où ses fils ont fait leurs études, ce général, qui vient de passer à travers une des plus vastes expériences de l'histoire, partisan du développement physique normal dans l'éducation, mais surtout n'ignorant pas la valeur respective des divers facteurs dans la formation classique, disait : « Ne vous laissez pas séduire par ces méthodes d'éducation étrangères qui *mettent la culture physique au premier plan*. Lorsque nos alliés de l'ancien et du nouveau monde ont dû chercher dans les rangs de leur élite intellectuelle les cadres, surtout les cadres supérieurs, nécessaires à la constitution de leurs unités, leur embarras n'a pas été mince. Ils ont dû puiser largement, très largement, on ne saurait trop le répéter, dans la source *puissante et abondante* de l'intelligence française. Or, vous le savez, les armées n'existent que par leurs cadres. Auraient-elles existé sans nous, les armées de l'Entente ? Je vous laisse le soin de répondre. »

« Si nous pouvions amener nos élèves à se souvenir toujours de la présence du bon Dieu, à n'agir que par amour du devoir et du bon Dieu, nous aurions une belle communauté ; elle serait belle aussi la génération de nos anciens élèves de demain »...

Qu'ajouterons-nous à ces notes ? Ne disent-elles pas suffisamment à leur manière, la puissance du surveillant dans l'œuvre de l'éducation, la noblesse de ses attributions et de ses devoirs, même lorsqu'il préside simplement aux récréations ? Ne constituent-elles pas tout un programme pour les surveillants d'aujourd'hui ?

Il est un point qui m'a particulièrement frappé en transcrivant ce « journal ». C'est l'esprit de prosélytisme, l'amour des âmes qui paraissent avoir dicté les notes du surveillant, c'est l'amour du bon Dieu...

Aimer le bon Dieu, compter sur sa grâce, voilà ce qui fait les apôtres. « Sans moi, vous ne pouvez rien faire, » dit Jésus à ses disciples.

Pas d'apostolat sans l'aide de Jésus ; pas d'apostolat non plus sans la vie intérieure qu'affectionne Jésus. Que le cher Surveillant tende donc de toutes ses forces à la perfection, qu'il soit tout à Dieu. Ensuite il supportera facilement les fatigues, les contrariétés de chaque jour, il aimera ses fonctions ; de son âme d'apôtre rayonnera comme une chaleur surnaturelle bienfaisante et vivifiante qui opérera des merveilles ; au soir des rudes tâches il se souviendra avec bonheur de ces promesses de l'Évangile : « Quiconque fait la volonté du Père céleste entrera dans le royaume du ciel. Mais celui qui la fait et qui apprend aux autres à la faire sera plus grand encore. »

JOSEPH-G. GÉLINAS, ptre,  
*Séminaire des Trois-Rivières.*

# EXPLICATION D'AUTEUR FRANÇAIS

---

## LE DERNIER DES HORACES CONTRE LES TROIS CURIA- CES <sup>1</sup>

Mettons d'abord en présence le texte de Tite-Live et celui de Corneille, lequel n'est qu'une adaptation du premier. Nous verrons mieux ainsi quelles transformations, quelles additions, suppressions ou modifications, le dramaturge français a fait subir au récit de l'historien latin. Les traits indiquent, avec les phases du combat, les parties de la narration

---

<sup>1</sup> En 1907, au retour d'un voyage d'études en Europe, le signataire de cet article avait eu l'occasion de faire admirer à ses élèves le *Britannicus* de monsieur Joseph Vianey, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. Le 30 mai dernier, il avait le bonheur d'entendre le maître lui-même y expliquer le récit de Valère dans l'*Horace* de Corneille. L'étude suivante est la reproduction de cette leçon faite devant des aspirants à l'agrégation. S'il s'y trouve des erreurs d'interprétation, elles doivent être imputées à l'auteur du compte-rendu. Celui-ci s'en excuse d'avance auprès de son hôte si bienveillant.

*Tite-Live (Annales, I, c. 25)*

Forte is integer fuit, ut universis solus nequaquam par, sic adversus singulos ferox. Ergo, ut segregaret pugnam eorum, capescit fugam, ita ratus secuturos ut quemque vulnere affectum corpus sineret.

Jam aliquantulum spatii, ex loco ubi pugnatum est, aufugerat quum, respiciens, videt magnis intervallis sequentes, unum haud procul ab sese abesse.

\*\*\*

In eum magno impetu rediit. Et dum Albanus exercitus inclamat Curiatii uti opem ferant fratri, jam Horatius, caeso hoste, victor secundam pugnam petebat.

(*Cornelle* (Horace, IV, 2)

*Valère*

Apprenez, apprenez  
La valeur de ce fils qu'à tort vous condamnez.

\*\*\*

Resté seul sans blessures, mais, en cette aventure,  
Tous trois étant blessés et lui seul sans blessure,  
Trop faible pour eux tous, trop fort pour chacun d'eux,  
Il sait bien se tirer d'un pas si hasardeux.  
Il fuit pour mieux combattre ; et cette prompte ruse  
Divise adroitement trois frères qu'elle abuse.  
Chacun le suit d'un pas ou plus ou moins pressé,  
Selon qu'il se rencontre ou plus ou moins blessé.  
Leur ardeur est égale à poursuivre sa fuite ;  
Mais leurs coups inégaux séparent leur poursuite.  
Horace, les voyant l'un de l'autre écartés,  
Se retourne et déjà les croit demi-domptés.

\*\*\*

Il attend le premier, et c'était votre gendre.  
L'autre, tout indigné qu'il ait osé l'attendre,  
En vain en l'attaquant fait paraître un grand cœur ;  
Le sang qu'il a perdu ralentit sa vigueur.  
Albe à son tour commence à craindre un sort contraire.  
Elle crie au second qu'il secoure son frère.  
Il se hâte et s'épuise en efforts superflus ;  
Il trouve en les joignant que son frère n'est plus.

\*\*\*

Tunc clamore (qualis ex insperato faventium solet) Romani adjuvant militem suum ; et ille defungi prælio festinat. Prius itaque quam alter, qui nec procul aberat, consequi posset, et alterum Curiatium conficit.

\*\*\*

Jamque æquato Marte singuli supererant, sed nec spe nec viribus pares ; alterum, intactum ferro corpus et geminata victoria ferocem, in certamen tertium dabant ; alter, fessum vulnere, fessum cursu trahens corpus victusque fratrum ante se strage, victori objicitur hosti. Nec illud prælium fuit. Romanus exsultans, « Duos, inquit, fratrum manibus dedi ; tertium causæ belli hujusce, ut Romanus Albano imperet, dabo ». Male sustinenti arma gladium superne jugulo defigit, jacentem spoliat.

\*\*\*

*Camille*

Hélas !

\*\*\*

*Valère*

Tout hors d'haleine il prend pourtant sa place  
Et redouble bientôt la victoire d'Horace.  
Son courage sans force est un débile appui ;  
Voulant venger son frère, il tombe auprès de lui.  
L'air résonne des cris qu'au ciel chacun envoie :  
Albe en jette d'angoisse et les Romains de joie.

\*\*\*

Comme notre héros se voit près d'achever,  
C'est peu pour lui de vaincre, il veut encore braver.  
« J'en viens d'immoler deux aux mânes de mes frères.  
Rome aura le dernier de mes trois adversaires ;  
C'est à ses intérêts que je vais l'immoler »,  
Dit-il ; et tout d'un temps on le voit y voler.  
La victoire entre eux deux n'était pas incertaine ;  
L'Albain, percé de coups, ne se traînait qu'à peine  
Et, comme une victime aux marches de l'autel,  
Il semblait présenter sa gorge au coup mortel.  
Aussi le reçoit-il, peu s'en faut, sans défense  
Et son trépas

\*\*\*

de Rome établit la puissance.

Une différence foncière sépare, à première vue, les deux textes. Tite-Live raconte en historien. Il ne s'inquiète que de l'exactitude et de l'intégrité des faits. Valère est un orateur. Sa narration, étayée des mêmes faits, tend à une conclusion. Cette conclusion, pour qu'on ne s'y trompe pas, Valère l'énonce dès le début. Il s'agit de faire admettre à Camille et au vieil Horace qu'ils ont tort de condamner le jeune Horace. La fuite du héros ne fut qu'une simulation ; sa conduite atteste hautement sa valeur. Et la valeur ici, ce n'est pas seulement le courage, qualité du cœur, mais aussi l'adresse, qualité de l'esprit. Nous avons donc affaire à une narration oratoire.

Pour bien apprécier un texte de ce genre, il faut se poser deux questions. Quel est le caractère et la situation de l'orateur ? Quelle est la situation et quel est le caractère de ses auditeurs ? Valère est le délégué du roi et, semble-t-il, le témoin oculaire du combat. Il pourra parler avec autorité à Camille et au vieil Horace qui n'y ont pas même assisté. Tous sont des Romains. Le narrateur sera bien venu à exalter la vertu du héros. Mais il doit tenir compte de la jeune fille. Le premier tombé des Curiaces était le fiancé de Camille, le gendre futur du vieil Horace. Valère doit y aller avec une grande mesure pour ne pas blesser l'amante, dont lui-même est d'ailleurs amoureux. Comme tous les personnages de Corneille, Valère, Romain jusqu'à la moelle, est enfin un Français du XVIIe siècle. Il atténuera, il supprimera même, tout ce qu'il y a d'odieux dans les gestes du vainqueur. Le courage malheureux des Curiaces lui fournira l'occasion d'étaler une qualité bien française, l'admiration. En exaltant l'énergie des vaincus, il produira un double effet. Le vieil Horace sera fier de ce que son fils ait eu à combattre des adversaires dignes de lui. Camille se consolera de ce que son fiancé vaincu et défunt ne paraisse pas trop inférieur à son vainqueur.

Ce caractère et ces situations des personnages, ce ton du récit réclamé par les circonstances rendent compte de toutes les modifications que Camille a fait subir au texte de Tite-Live.

\*

\* \*

L'entrée en matière unit, dans un tableau d'ensemble, les trois Curiaces et l'unique survivant des Horaces.

En celui-ci Valère admire surtout l'ingéniosité et le motif qui la provoque. Comme Tite-Live, Corneille explique le truc du héros avant même d'en dire la nature. L'historien latin avait employé deux mots qui ne sont pas habituellement le contraire l'un de l'autre : *nequam par, ferox*. Corneille oppose nettement deux termes de contradiction constante : *trop faible, trop fort*. Il accentue le contraste par la reprise : *seul — contre trois ; tous trois, lui seul ; pour eux tous, pour chacun d'eux*. Il souligne enfin chaque opposition par des hémistiches égaux. Le truc est ainsi justifié. Supposons qu'Horace eût attaqué simultanément ses trois adversaires : étant « trop faible pour eux tous », il eût été téméraire et se serait exposé à un échec. D'un autre côté, s'il n'en eut frappé qu'un, étant « trop fort pour chacun d'eux », il eût été lâche, sa victoire honteuse. Horace doit s'en prendre aux trois, mais isolément. Ainsi son stratagème, que Valère mentionne d'un mot bref, il *fuit*, n'a pour objet que de l'aider à « mieux combattre ». La ruse est d'autant moins blâmable que l'événement en confirme l'adresse. Elle « abuse » les Curiaces et les « divise adroitement ». C'est de la morale guerrière, tout au moins romaine.

L'ardeur des Curiaces fait contrepoids à l'ingéniosité d'Horace. A sa ruse ils répondent par la poursuite. Si elle échoue, ce n'est point qu'ils y déploient peu de vigueur. Le courage de l'un est égal à celui des autres. La vivacité de leur poursuite serait pareillement égale,

si la différence de gravité entre leurs blessures, « leurs coups inégaux », ne les contraignait à s'espacer et ne les empêchait de fondre d'un seul coup sur l'unique adversaire. Aussi sont-ils presque plus méritoires que lui ; ils cèdent à des circonstances indépendantes de leur volonté. Valère à la fois les excuse et les admire. Son langage ici fournit une première manifestation de ce sentiment bien français, la religion de la souffrance humaine. Camille doit être heureuse ; les Curiaces, le sien surtout, sont vraiment bien traités.

La distance, produite par sa ruse, entre ses trois ennemis éveille chez Horace une confiance légitime. Dans Tite-Live, elle naît au moment où le héros les aperçoit « l'un de l'autre écartés », *respiciens*. Avec plus de vraisemblance, Corneille la fait apparaître quand Horace « se retourne », comme s'il y avait *sese vertens*. Elle est ainsi plus vraisemblable, puisque Horace fuyait.

\*

\* \*

Cette sécurité chez le héros, dont Tite-Live ne parle pas, a dans Corneille un objet. Elle prélude à la position que prendra le héros en face de son premier ennemi. Chez Tite-Live, Horace fond sur le Curiace, *redit in eum magno impetu* ; l'Horace de Corneille « l'attend. » C'est l'attitude naturelle au soldat sûr de sa victoire, l'attitude imposée à tout homme d'honneur en face d'un adversaire à demi désarmé, l'attitude essentielle à un Français de cœur et d'esprit.

Le récit de cette première escarmouche comportait une certaine délicatesse. Il ne faut pas présenter le fiancé de Camille comme un ennemi quelconque. Valère se tire adroitement de la situation. Curiace déploie un grand courage, un « grand cœur ». Il triompherait si le sang de sa blessure ne ralentissait sa vigueur. Son frère vient à son secours, il « se hâte », il « s'épuise en efforts ». Il est vrai, ces efforts sont superflus ; mais

c'est parce que, quand le deuxième Curiace atteint les combattants, déjà « son frère n'est plus ». Ce n'est donc pas Valère qui raconte la mort du fiancé. On ne voit pas non plus Horace tuer le premier Curiace. C'est le frère du mort qui constate la chute et la défaite. On ne peut être plus discret. Tite-Live, plus brutal sans être plus véridique, avait écrit *caso hoste*. Le procédé d'exposition marque toute la distance entre la rudesse romaine et la délicatesse française.

Cette délicatesse souffle encore à Corneille une expression de pitié. Chez son modèle aussi, les Albains témoignent leur sympathie par des cris qui traduisent leur crainte. Dans Corneille seul, Camille laisse exploser son chagrin. Son « hélas ! » est le cri de l'hyène frappée au cœur. Tite-Live n'a pas pensé à ce sentiment si naturel. Il est historien ; malgré les prétentions de Taine (*Essai sur Tite-Live*), il n'est guère orateur, excepté dans son récit de la bataille du Trasimène.

\*

\* \*

Pour cette même raison, Tite-Live réduit aux traits essentiels sa relation de la deuxième phase du combat. Il mentionne les clameurs des Romains et annonce sèchement le résultat, *alterum conficit*.

Valère, orateur avant tout, laisse d'abord entrevoir l'issue : « il redouble bientôt la victoire d'Horace ». Mais cette issue heureuse pour le Romain, le deuxième Curiace la lui aura chaudement disputée. Mû par le désir de venger sa patrie en « voulant venger son frère, » il s'élançait « tout hors d'haleine ». « Son courage sans force est un débile appui » ; du moins, il aura fait preuve de courage. S'il succombe lui aussi, Camille une fois encore devra être contente ; l'un de ses futurs beaux-frères est aussi bien traité que le premier.

Pour ne pas l'affliger, pour plaire aussi au vieil Horace, Valère a même modifié les exhortations par lesquelles

les Romains stimulent leur champion. Ces encouragements deviennent de simples « cris de joie » à l'occasion de la victoire. Corneille tempère encore cette allégresse en y ajoutant, au compte d'Albe, des « cris d'angoisse », expression de la douleur et de la crainte réunies. Il donne du relief à ce chagrin par la place qu'il lui assigne au début du vers. Valère semble ainsi prendre sa part du second deuil de Camille, l'infortunée dont il est amoureux. C'est là une invention de la délicatesse française, comme c'en était une que la traduction de *conficit* par « tombe ». L'image d'une chute involontaire remplace avantageusement celle d'une violence cruelle et délibérée.

\*

\* \*

Cette chute du Curiace nous conduit à la phase finale du combat. C'était la plus difficile à faire accepter, vu l'épuisement presque complet du dernier adversaire. Horace a ici peu de force et d'adresse à déployer. Il échappera difficilement au danger de paraître brutal, sinon barbare.

Tout d'abord, Valère exprime d'un mot, « notre héros », sa légitime admiration. Il conserve aussi la bravade, le cri à la fois audacieux et généreux, que Tite-Live prête à ce héros. Elle est d'ailleurs parfaitement justifiée. Jusqu'à présent Horace a appliqué la peine du talion, la loi souveraine de la guerre antique. Deux de ses frères ont été tués ; il devait satisfaire aux mânes de ses deux parents en mettant à mort deux des assassins. Mais comment légitimer la mort du troisième Curiace ?

De celui-ci Tite-Live et Corneille font tous deux la rançon de Rome. *Causæ hujusce belli dabo ut Romanus Albano imperet*, dit le premier ; « c'est à ses intérêts (de Rome) que je le sacrifie », déclare le second. Seulement le mode d'exécution diffère du tout au tout, pour Tite-Live, le troisième Curiace est un simple obstacle, *objicitur*, Horace en est déjà vainqueur, *victori hosti*, sans même

avoir combattu. Corneille, plus spiritualiste et plus délicat, en fait « une victime », celle d'un sacrifice qu'impose au jeune Horace l'honneur de son pays. Aussi Corneille remplace-t-il le vague *dabo causæ* de Tite-Live par les termes « immolation, immoler, sacrifier ».

La victime elle-même se résigne à cet holocauste et y fait consentir Albe sa patrie. Chez Tite-Live, Horace *gladium superne jugulo defigit*. L'humanité de Corneille répugne à cet acte sauvage. L'adversaire résiste de son mieux, *sustinenti*, bien qu'il le fasse faiblement, *male*. Aussi, chez lui, le Curiace lui-même « présente sa gorge au coup mortel ». Le vaincu va jusqu'à refuser de se servir de ses armes, « il le reçoit, peu s'en faut, sans défense ». Il comprend que les dieux ont prononcé déjà en faveur de Rome. Et voilà comment ce qui n'était qu'un acte de vengeance féroce devient, dans Corneille, une manifestation véritablement religieuse. Dans la première phase, l'Horace du dramaturge n'avait pu imiter celui de Tite-Live, *in eum magno impetu rediit*. Cette fois, il peut « y voler » ; il représente une justice plus haute que celle de la patrie, la justice divine.

Ce trépas du dernier des Curiaces, les deux auteurs s'accordent à l'expliquer par d'autres motifs moins surnaturels. Le Curiace « se traînait à peine » ; il était épuisé par ses efforts, *fessum cursu*, et « percé de coups », *fessum vulnere*. Mais Corneille épargne à ses auditeurs, au sujet des deux défaites antérieures, *fratrum ante se strage*, un rappel qui serait pénible à Camille. Il supprime surtout le geste suprême de l'Horace de Tite-Live, *jacentem spoliat*. Le manque de générosité de ce geste outrage la noblesse du caractère, comme la délicatesse du goût français.

\*

\* \*

Corneille achève son récit par une nouvelle preuve de ce bon goût. Il a résumé d'un terme adouci, « son trépas »,

la conséquence de la dernière escarmouche. Il écarte les ovations et félicitations, *ovantes et gratulantes*, qui, chez Tite-Live, accueillent le retour d'Horace. La construction du vers final rendra seule l'éclat du triomphe.

Horace vainqueur, c'est la puissance de Rome qui est assurée. Le vers est donc coupé après « trépas ». La voix appuie sur le mot « Rome », sujet définitif de la victoire. D'autre part, la sonorité en est tempérée par le rejet à la fin du terme si doux, « puissance ». Atténuée de la sorte, l'affirmation blesse moins la malheureuse Camille, toujours fidèle à son Curiace. Elle demeure cependant assez ferme pour faire exulter le vieil Horace, comme on le voit par les vers suivants.

\*

\* \*

D'après l'analyse qui précède, ce discours de Valère est une œuvre en même temps de tact et d'ordonnance.

C'est une œuvre ordonnée. Horace avait mis toute son adresse à préparer les diverses phases du combat. Pour triompher dans chacune d'elles, il a dû chaque fois déployer du courage. Il est vrai, l'intensité de son ardeur semble décroître à mesure que diminue la force de résistance de ses adversaires. Bien plus, contrairement à celui de Tite-Live, celui de Corneille ne met aucune fierté, *ferocem geminata victoria*, à l'emporter sur le troisième Curiace. Cependant la résignation patriotique de ce dernier lui impose peut-être plus d'énergie que le désir de « vengeance » du deuxième ou le « grand cœur » du premier. Il y a là, une véritable gradation de sentiment. Dans tous les cas, la valeur d'Horace crève les yeux. Chaque tableau brossé par Valère établit la justesse de son assertion initiale :

Apprenez, apprenez

La valeur de ce fils qu'à tort vous condamnez.

La thèse est amplement démontrée, l'erreur du vieil Horace complètement corrigée. C'était tout l'objet du discours de Valère.

L'expression de cette thèse fait de ce même discours une œuvre de bon goût. Corneille supprime ou modifie, dans le texte de son modèle, tout ce qui contredit les instincts généreux et nobles de sa race. Ça et là il ajoute ou il complète, toujours avec le même dessein. Ces transformations opérées, il conserve, des mœurs de l'époque romaine, toutes celles qui concordent avec les habitudes plus raffinées du XVII<sup>e</sup> siècle français. L'artiste a passé derrière le dessinateur.

Par cette double observation l'on voit en quel sens est recevable le jugement de Segrain sur le dramaturge : « Dans Corneille le Romain parle comme un Romain. » Le mot est vrai des faits racontés ; ils marquent une âme hautaine, brutale, même féroce à l'occasion. En ce qui regarde l'expression de ces faits, l'assertion manque de justesse. Le langage et le ton révèlent un Français poli du grand siècle, les sentiments sont d'un Français de toujours.

Chanoine ÉMILE CHARTIER,  
*Université de Montréal.*

Château de Kersabiec (La Rouillonnais),  
Saint-Étienne de Mont-Luc, près Nantes, France,  
12 juin 1919.

## BIBLIOGRAPHIE

### “ LA NAISSANCE D'UNE RACE ”

[Par l'abbé Lionel GROULX]

Ce livre comprend les cinq conférences que l'auteur donna, l'hiver dernier, à l'Université Laval de Montréal.

Il démontre que le caractère ethnique des colons émigrés de France évolue rapidement en des traits originaux ; et que, dès avant 1760, les Canadiens forment un race distincte.

\*

\* \*

Il examine d'abord les colons ; il analyse les influences du milieu et de l'histoire qu'ils subissent ; enfin, il synthétise les traits élaborés dans ce travail profond, et qui composent la physionomie particulière du peuple canadien-français.

L'examen porte sur le nombre, l'origine, les qualités des colons. A peine dix mille émigrent en la Nouvelle-France.

Presque tous sortent de vieille souche française. Au milieu d'eux, les Anglais, les Suisses, les Esclaves noirs, les Peaux-Rouges constituent une quantité négligeable d'influence presque nulle sur nos origines. Les colons ne viennent pas de la Bretagne, ni de la Gascogne ; mais de la Perche, de la Normandie, de la Saintonge, de la

Picardie, du Poitou. Ce sont des seigneurs, des bourgeois ; en grand nombre, des paysans.

Affirmer leur déchéance physique ou morale, c'est dévoiler son ignorance de l'histoire. Ils sont sains de corps ; sans être riches, ce ne sont point des gueux ; la légende des repris de justice ne tient pas ; chez eux brillait à un degré supérieur les vertus chrétiennes. En vérité, ils forment une phalange choisie.

\*

\* \*

Le milieu, c'est le pays, le gouvernement, l'Église. Le sol couvert d'une forêt dense qu'il faut abattre, le climat sain, plutôt froid, développant la vigueur du corps et l'énergie de l'âme. L'éloignement de la mère-patrie, l'arrêt de toutes relations avec elle pendant des mois, l'éparpillement sur un territoire immense, la vie des voyages à long cours accroissent le même capital physique et moral, y ajoutent des habitudes d'initiative et d'indépendance.

Le gouvernement diffère de celui de France. Nul despotisme dans l'administration politique et judiciaire. Les pouvoirs sont décentralisés ; mais, ajoute l'auteur : « Loin du gouvernement et de ses agents, le colon, sur son coin de terre, mène sa vie libre et indépendante, sans autre société que sa famille et son voisinage, sans autre loi que sa conscience, sans autres chefs que son curé et son seigneur. Notre devoir sera d'examiner jusqu'à quel point l'éloignement systématique de notre peuple de la conduite de ses affaires aura pesé lourdement sur notre formation sociale et politique. »

L'Église tient un rôle prépondérant. Elle prend une large part à la fondation et au développement de la colonie. C'est elle qui lui conserve l'unité de croyances. Par son prêtre, centre de tout groupement, par les immo-

lations de ses religieuses, par le martyre de ses missionnaires, elle pétrit l'âme chrétienne des colons.

L'histoire comprend le régime français. Il y a deux grandes périodes : l'une finit avec Talon ; l'autre, avec la conquête par l'Angleterre.

Échecs des campagnes commerciales, progrès réel de la colonie, guerre iroquoise, prospérité sous l'intendant Talon, tel est le résumé de la première période. Le début de la Nouvelle-France se marque par l'avortement de plusieurs entreprises de colonisation confiée à des marchands. Dans leur cupidité, ceux-ci ne travaillent pas pour l'intérêt général, mais pour leur profit personnel, et s'opposent au développement de l'agriculture.

De 1634, les Cent-Associés se mettent à concéder des seigneuries. Cet événement ouvre une ère de progrès réel. Les conditions imposées aux seigneurs les intéressent au plus rapide défrichement de leur domaine. Toutefois, ce sont les petits défricheurs qui, laissés à eux seuls, mais soutenus par une pensée de foi, font, malgré de nombreuses difficultés, à force de travail, reculer la forêt et poindre la moisson.

Cependant la guerre iroquoise sévit. L'ennemi a l'avantage du nombre et d'une position stratégique des plus favorables dans la forêt noire. Délaissés, à peu près, par la France, soldats et défricheurs, les braves colons résistent héroïquement. Mais ils sont décimés, la culture subit un retard et des dommages considérables, et la colonie en vient près de sa mort.

Avec Talon paraît l'espérance. La paix se conclut, la population s'accroît, l'agriculture se développe, l'industrie locale, même domestique, et le commerce extérieur s'établissent. C'est une époque décisive.

\*  
\* \*

La deuxième période parcourt deux étapes. L'une s'étend de 1672 à 1713 ; l'autre, de 1713 à 1760. De 1672 à 1713 se succèdent des malheurs. D'abord, le commerce des pelleteries, qui se négocie de plus en plus loin dans la forêt, déclenche le fléau des coureurs des bois. Aussi la terre est privée d'un grand nombre de bras nécessaires ; et la diversité des intérêts mercantiles cause des inimitiés entre Français et Anglo-américains. Bientôt, la guerre iroquoise reprend. La résistance, cette fois, s'organise derrière les châteaux-forts. Celui de Verchère s'illustre par l'héroïsme de la fière Madeleine. Phipps et Walker tentent la prise de Québec, suit la catastrophe financière des lettres de change.

Pendant, la population diminue ; le progrès de l'agriculture fléchit. Des domaines se débattent dans la misère à cause de l'inexpérience agricole des seigneurs et des charges trop lourdes qu'ils doivent porter. D'autres sont florissants. Et, la paix rétablie, c'est un nouvel essor de prospérité, mais le commerce reste toujours presque nul ; des industries essentielles manquent.

De 1713 à 1760, deux faits dominant : la paix de quarante ans et la grande guerre. Malgré le manque d'hommes causé par l'exode des colons vers la Louisiane et les Antilles, malgré les ravages de la petite vérole et la négligence des supérieurs, il y a, surtout dans la région de Québec, progrès considérable de l'agriculture, de l'industrie, du commerce.

La Guerre de Sept Ans éclate. Pendant que des petites cours galantes, mènent la noce ; et qu'un intendant véreux spéculait honteusement avec le trésor public ; les Anglais dévastent les alentours de Québec, les femmes et les enfants meurent de faim, les hommes et les garçons quelque peu valides bataillent sans répit, pour re-

tarder une défaite véritable, et la Nouvelle-France devient terre britannique.

\*

\* \*

Les traits principaux de la race nouvelle sont : robustesse du corps, habileté manuelle, courage et gaieté, indépendance et bravoure ; penchant à l'eau-de-vie, amour des procès, vantardise ; aisance matérielle, souci de la culture intellectuelle, unité de langue, foi vivante, haute moralité, esprit de famille et de paroisse.

Au bas de ce tableau, gravons la finale du livre : (héritier des plus hautes vertus, possesseur d'un idéal de vie supérieure et d'un ordre social chrétien), « un tel peuple  
« peut paraître petit aux yeux de la politique matérialiste ;  
« il n'en porte pas moins au front le sceau des prédestinés ; il est de ceux par qui veulent encore s'accomplir  
« les gestes divins. »

\*

\* \*

*La naissance d'une Race*, c'est un maître livre. L'abbé Groulx y pénètre au fond du problème. Il l'étudie du point de vue psychologique. D'abord, il identifie le type humain des immigrants, en inventorie l'apport. Il le soumet, ensuite, à l'action du milieu et de l'histoire ; démêle le jeu des influences ; saisit l'empreinte du sol, du gouvernement, de l'Église, des luttes contre la forêt, l'Iroquois, l'Anglais, contre les difficultés quotidiennes. Enfin, il dessine la race nouvelle sortie de cette fécondation profonde. Quelques historiens cataloguèrent les événements qui ont marqué nos origines sans en juger la puissance transformatrice ; d'autres soulevèrent même un coin du voile qui cache les influences subies par l'âme nationale ; aucun, semble-t-il, n'a traité la question avec une telle profondeur.

Je puis ajouter : ni avec une aussi ample envergure. Regardez les grandes lignes du cadre que l'auteur a tracé à son enquête, quelles proportions ! Considérez l'enquête elle-même, comme elle est vaste ! Elle porte sur la politique européenne, sur la vie du paysan français dans les provinces. Elle repasse les grands faits de notre histoire : guerre de Sept Ans, guérillas iroquoises, époque des découvreurs, intendance de Talon, administration des Compagnies, etc. Elle ouvre des aperçus suggestifs sur l'organisation religieuse, politique, judiciaire, civile, scolaire. Elle dévoile certains aspects de la vie quotidienne : misères des seigneurs, travail ardu du petit défricheur qui construit le pays, etc. Elle s'arrête même à décrire une séance de cour, une session du conseil souverain d'allure tout à fait démocratique ; une revue du capitaine de la côte après la grand'messe ; et la joie des coureurs de bois, « de ces coureurs de fleuves qui vont « une auréole au front, une chanson française aux lèvres, « et qui mettent à la marge de notre histoire je ne sais « quel passionnant merveilleux. »

Loin de constituer un chaos, tant d'éléments divers font partie d'un tout composé ; ils forment un tableau de la plus charmante variété dans la plus forte unité, tel un chef-d'œuvre d'art.

\*

\* \*

Outre sa valeur intrinsèque, *La naissance d'une Race* possède le mérite de sa grande utilité. Des écrivains, non des moindres, nient la pureté de nos origines. Ce livre nous venge. Il démontre que nos ancêtres ne fuyaient pas le baigne en Amérique, qu'ils étaient autres que des demi-imbéciles, des grevés de dettes, que nos saintes aïeules s'élevaient bien au-dessus des prostituées ; que nous ne descendons pas d'un métissage avec les Peaux-Rouges, ni avec les Esclaves noirs, ni même avec les Anglais ; que

nos origines sont pures, aussi pures, pour le moins, que celles de n'importe quel peuple. Et la riposte s'achève par cet avertissement indigné : « Nos frères de là-bas « feraient bien d'en prendre note : au Canada nous voulons être de la famille française, mais nous voulons y « entrer par une autre porte que celle de l'humiliation. »

\*

\* \*

Nous nous convainquons trop facilement de notre soi-disant infériorité ; nous ne savons pas assez quel orgueil légitime commande le titre de canadien-français. C'est dommage : la fierté nationale est une garantie de nos droits.

De la fierté, *La naissance d'une Race* nous en infuse. Notre peuple, y lisons-nous, hérita de la plus haute civilisation française, il est né d'une pensée de foi ; le sol canadien fut fécondé par les sueurs de ses ancêtres, illustré par d'héroïques faits-d'armes, sanctifié par le sang de martyrs ; une longue suite d'aïeux a fait des hautes vertus une de ses traditions ; il est investi d'une mission supérieure. Comment ne pas nous sentir relevés dans notre propre estime ?

\*

\* \*

Dans la préface, l'auteur affirme : « Déracinés par le « colonialisme politique et moral, dédoublés par le dualisme d'un pays fédératif, nous avons besoin qu'on nous « rende, plus que toute chose, le sentiment de notre personnalité. Inutile de nous le cacher : en cette œuvre « initiale et urgente sont engagés les problèmes fondamentaux de notre vie. Allons-nous marcher plus longtemps « avec cette conscience désagrégée, flottante, où ne peut « s'appuyer aucune fixité du patriotisme ? A-t-elle seulement droit à l'existence, peut-elle se promettre l'avenir, « la nationalité qui s'ignore, qui ne sait plus garder pour « elle-même son allégeance spirituelle ? Seule la réalité

« de notre personnalité nationale, la conscience profonde  
« de notre entité distincte pourront soutenir nos instincts  
« de race, fortifier notre volonté de vivre, fonder notre  
« droit au libre développement de nos aspirations. »

*La naissance d'une Race* nous fait connaître l'essence de notre caractère ethnique, les ascendances dont il a hérité, les influences qui l'ont façonné, les liens intimes qui rattachent notre âme au sol, la loi de notre histoire, le sens de notre vie. Y a-t-il plusieurs livres qui puissent nous donner une conscience aussi complète de notre personnalité nationale distincte. Ce dont nous avons besoin plus que jamais.

Du même coup, ce livre projette une lumière profonde sur plusieurs points de la lutte pour la patrie canadienne-française. En éducation, il insinue aux maîtres qu'ils ont devant eux des élèves aux qualités ethniques particulières ; qu'ils doivent cultiver ces qualités ; et que les moyens les plus efficaces de les dégager, de les accentuer, ce sont les choses et les livres canadiens. En littérature, il suggère la raison fondamentale de la nationalisation ; copier servilement les Français, c'est oublier la différence des types, se donner une âme d'emprunt, et perdre son origine, écrire des œuvres artificielles, impersonnelles et ternes. D'autre part, puisque notre âme est faite d'un peu du passé et du sol canadien, l'y replonger ; c'est émouvoir en elle les profondeurs intimes, c'est lui faire produire des œuvres puissantes.

Pour sa valeur intrinsèque et pour sa grande utilité, *La naissance d'une Race* devrait être lue par tout Canadien-français instruit. Que les professeurs d'histoire du Canada, dans nos collèges, s'en inspirent, à eux incombe particulièrement de nos jours, le devoir de fixer le patriotisme de leurs élèves et de leur inculquer la fierté du sang. *La naissance d'une Race* sera d'une aide puissante.

ALBERT DANDURAND, ptre,  
*Collège de Valleyfield.*

## LE DIPLÔME DE GRAMMAIRE

---

D'après les règlements universitaires, c'est en octobre que doit se faire l'inscription pour l'examen du diplôme de grammaire. Nous espérons que les succès obtenus l'an dernier par les candidats encourageront les jeunes professeurs à utiliser leurs loisirs de cette année pour la préparation de cet examen.

Mgr le Recteur a bien voulu permettre aux candidats qui n'ont pas encore enseigné le grec de passer leur examen en *deux sessions* ; dans la première ils pourront répondre à toutes les interrogations sauf en grec ; la seconde sera réservée à la langue grecque.

*L'Enseignement Secondaire au Canada* a publié en brochure le programme du diplôme et tous les renseignements utiles aux candidats ; ceux-ci pourront se procurer cette brochure en écrivant au secrétariat de la revue.

A. M.

---

## INFORMATIONS

---

Le présent numéro commence le troisième volume de la collection du *bulletin*. A cette occasion, cédant à de nombreuses demandes, nous avons modifié le format de la revue. Cette nouvelle toilette, nous l'espérons, plaira à tous nos lecteurs.

Nos abonnés n'oublieront pas que leur cotisation pour l'année 1919-20 est aujourd'hui exigible. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la bande du bulletin pour se rendre compte si l'on est en règle ou non avec l'administration.

Les autorités de collèges et de tous autres établissements affiliés, agréés ou annexés à Laval nous rendraient grand service en nous adressant une copie de l'*annuaire* de leur maison, pour l'année courante.

---

## TEXTES DE VERSIONS GRECQUES ET LATINES

L'impression des 50 *textes de versions grecques* pour la classe de Rhétorique est commencée. MM. les professeurs qui désirent se procurer ces versions voudront bien nous avvertir dès maintenant, il ne sera tiré qu'un nombre limité de ces textes.

Simultanément s'impriment aussi des versions latines à l'usage des cinquièmes (*classe de Méthode*). Ce tirage sera de même restreint aux seules demandes qui seront faites, le papier étant dispendieux.

**PARTIE DOCUMENTAIRE**

---

**EXAMENS DU BACCALAURÉAT**

SESSION DE JUIN 1919

**SUJETS PROPOSÉS**

---

**PREMIER EXAMEN**

---

**COMPOSITION**

*Bonheur de la vie des champs*

O fortunatos nimium, sua si bona norint  
Agrícolas !

GÉORGIQUES, II, 458.

*Trop heureux ceux qui cultivent le sol, s'ils connaissent leur bonheur.*

Ce bonheur il est facile de l'imaginer... Vous peindrez les avantages matériels et surtout moraux qui sont attachés à la vie des champs. Et vous montrerez que Virgile avait bien raison de se faire l'apôtre du *retour à la terre*. Ce retour est éminemment souhaitable en notre temps et pour notre pays.

## VERSION LATINE

*Goûts littéraires de Tibère*

Artes liberales utriusque generis<sup>1</sup> studiosissime coluit. In ratione latina secutus est Corvinum Messalam quem senem adolescens observaverat. Sed affectatione et morositate nimia obscurabat stilum : ut aliquanto ex tempore, quam a cura, præstantior haberetur. Composuit et carmen lyricum. Maxime tamen curavit notitiam historiæ fabularis, usque ad ineptias atque derisum. Nam et grammaticos, quod genus hominum præcipue appetebat, ejusmodi fere quæstionibus experiebatur : « Quod Achilli nomen inter virgines fuisset : Quid Sirenes cantare sint solitæ ? »

Sermone græco, quanquam alias promptus et facilis, non tamen usquequaque usus est ; abstinuitque maxime in senatu, adeo quidem, ut *monopolium* nominaturus, prius veniam postularit, quod sibi verbo peregrino utendum esset. Atque etiam in quodam decreto patrum, quum *ἔμβλημα* recitaretur, commutandam censuit vocem, et pro peregrina nostratrem requirendam, aut, si non reperiretur, vel pluribus, et per ambitum verborum, rem enunciandam.

SUÉTONE, *Vie de Tibère*, LXX.

QUÉBEC, 6-1919-700.

## TRADUCTION

Il cultiva avec ardeur les lettres grecques et latines, et il choisit pour modèle, parmi les orateurs de Rome, Messala Corvinus, dont il avait admiré, tout jeune encore, la vieillisse laborieuse. Mais il obscurcissait son style à force

1. Scilicet : græc. et lat.

d'affectation et de formes bizarres : ce qu'il disait d'abondance valait quelque fois mieux que ce qu'il avait médité. Il composa un poème lyrique. Il eût surtout pour l'histoire de la fable un goût qui allait jusqu'au ridicule et à l'absurdité. Ainsi, pour éprouver le savoir des grammairiens, dont il faisait sa société habituelle, il leur posait des questions du genre de celles-ci : « Quel était le nom d'Achille, parmi les jeunes filles ? Que chantaient ordinairement les Sirènes ? »

Quoiqu'il parlât avec facilité la langue grecque, il ne s'en servait pas dans toutes les occasions : il s'en abstenait surtout dans le sénat : et même y ayant un jour employé le mot *monopole*, il demanda pardon pour cette expression, d'origine étrangère. Un autre jour, comme on lisait devant lui un décret des sénateurs où se trouvait le mot grec qui signifie *incrustations en or*<sup>1</sup>, il fut d'avis que l'on changeât ce terme étranger et qu'on le remplaçât par une expression latine : ou, s'il n'y en avait pas, que l'on eût recours à une périphrase.

## THÈME LATIN

### *Aristée et Virgile*

Virgile étant descendu aux enfers, entra dans ces campagnes fortunées où les héros et les hommes inspirés des dieux passent leur vie sur du gazon émaillé de fleur et entrecoupé de mille ruisseaux. D'abord le berger Aristée, qui était là au nombre des demi-dieux, s'avança vers lui, ayant appris son nom : « Que j'ai de joie, lui dit-il, de voir un si grand poète ! Vos vers coulent plus doucement que la rosée sur l'herbe tendre ; ils ont une harmonie si douce qu'ils attendrissent les cœurs et tirent les larmes des yeux. Vous en avez fait pour moi et pour

<sup>1</sup> Ce mot grec désigne les parties d'or incrustées dans les vases d'argent. Tibère faisait le puriste fort mal à propos ; car cette expression, employée par Cicéron lui-même, avait passé dans la langue des Latins qui avaient aussi le mot *sigillum*. Dion, (LVII, 15) a raconté le même fait.

mes abeilles, dont Homère même pourrait être jaloux. Je vous dois autant qu'au Soleil et à Cyrène la gloire dont je jouis. Il n'y a pas encore longtemps que je les récitais, ces vers si tendres et si gracieux à Linus, à Hésiode et à Homère. Après les avoir entendus, ils allèrent tous trois boire de l'eau du Léthé, pour les oublier, tant ils étaient affligés de repasser dans leur mémoire des vers si dignes d'eux, qu'ils n'avaient pas faits.»

FÉNELON.

MONTRÉAL, 6-1919-700.

### VERSION GRECQUE

Ἐρρήψημεν, ἵνα καὶ διδάσκαλοι γενώμεθα τῆς οἰκουμένης. Λῆρος τὰντα, καὶ φλυαρίαί. Οὐ διὰ τοῦτο τοιοῦνν διεσπάρητε, ἀλλὰ διὰ τὰ τολμηθέντα ἐν τῷ σταυρῷ· καὶ τοῦτο ἀπὸ τῶν προφητῶν δῆλον. Καὶ ἵνα μάθητε τοῦ Χριστοῦ τὴν δύναμιν, καὶ ἵνα διδαχθῆτε δι' ἑαυτῶν, ἅπερ οὐκ ἐπαυδέθητε διὰ τῶν προφητῶν, ὅρα γοῦν καὶ τὰ πράγματα μαρτυροῦντα. Ὅπερ γὰρ ὁ νόμος ὑμᾶς οὐκ ἐπαίδευσεν, τοῦτο ἐκ περιουσίας ἢ τοῦ Χριστοῦ δύναμις ἐποίησεν. Ἔως μὲν γὰρ εἶχετε τὸν νόμον, καὶ ἐφονεύετε, καὶ ἐπαιδοκτονεῖτε, καὶ ἐμοιχεύετε· ἐπειδὴ δὲ ὁ τῆς δικαιοσύνης ἥλιος ἔλαμψε, καὶ τῶν ὑμετέρων πολλὰ ἠλαττώθη κακῶν, καὶ ἐπιεικέστερον μετήλθετε βίον, ζήλω τῷ πρὸς ἡμᾶς διορθωθέντες. Διὰ τοῦτο ὑμᾶς διέσπειρεν, ἵνα εἰδῆτε ἠλίκεν πολιτείαν ἐφύτευσεν ἐπὶ τῆς γῆς· καὶ τὸν ναδὸν ἔλυσεν, ἀπάγων ὑμᾶς καὶ ἄκοντας τῆς κακίας. Καὶ ἔνθα ὁ ναδὸς κατελύθη, ἐκεῖ καὶ ὁ Χριστὸς ἐτάφη, ἵνα διὰ τὸν ἐκείνου τάφον ἀπιόντες καὶ τὸ τρόπαιον ἴδωσι τῆς αὐτοῦ δυνάμεως, καὶ τὸν λόγον ἐστῶτα τὸν λέγοντα· Οὐ μὴ μείνη λίθος ἐπὶ λίθον ὧδε.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Exp. in Ps. VIII.*

MONTRÉAL, 6-1919-700.

### TRADUCTION

Nous avons été dispersés pour devenir les docteurs et les maîtres de toute la terre. Réponse frivole et dénuée de sens. Point d'autre cause donc de votre dispersion sur toute la terre, que le crime d'avoir attaché le Sauveur à la croix. Et pour vous donner une preuve éclatante de la puissance de Jésus-Christ, et vous faire apprendre par vous-mêmes ce que les prophètes n'ont pu vous enseigner, écoutez le témoignage que rendent les faits eux-mêmes. Ce dont votre loi n'avait pu vous instruire, la puissance surabondante de Jésus-Christ vous l'a enseigné. Tant que vous étiez sous l'empire de votre loi, vous répandiez le sang, vous immoliez vos enfants, vous vous rendiez coupables d'adultères. Mais aussitôt que le soleil de justice a commencé à briller, vos crimes ont diminué, et l'espèce de rivalité que vous nourrissiez contre nous, vous a inspiré de mener une vie plus régulière. Dieu vous a donc dispersés parmi les nations de la terre pour vous apprendre quel grand royaume il est venu fonder ici-bas, et il a détruit votre temple, pour vous arracher comme malgré vous à des habitudes criminelles. Jésus-Christ fut enseveli dans la ville même où le temple avait été détruit, afin que ceux qui s'éloignaient de son sépulcre vissent en même temps de leurs yeux le trophée de sa puissance et l'accomplissement de cette prédiction qu'il avait faite : « Il ne restera pas ici pierre sur pierre ».

[Trad. par l'abbé J. BAREILLE.]

### THÈME ANGLAIS

#### *L'oiseau-mouche*

De tous les êtres animés voici le plus élégant pour la forme et le plus brillant pour les couleurs ; les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables

à ce bijou de la nature ; elle l'a placé dans l'ordre des oiseaux au dernier degré de l'échelle de grandeur. Son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche : elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux. Légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit favori. Toutes les pierres précieuses brillent sur ses habits, il ne les souille jamais de la poussière de la terre ; et, dans sa vie tout aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instants.

L'ASSOMPTION, 6-1919-700.

## THÈME FRANÇAIS

### *Rural Funerals*

Among the beautiful and simple-hearted customs of rural life, which still linger in some parts of England, are those of strowing flowers before the funerals, and planting them at the graves of departed friends. These, it is said, are the remains of some of the rites of the primitive church ; but they are of still higher antiquity, having been observed among the Greeks and Romans, and frequently mentioned by their writers, and were, no doubt, the spontaneous tributes of unlettered affection, originating long before art had tasked itself to modulate sorrow into song, or story it on the monument. They are now only to be met with in the most distant and retired places of the kingdom, where fashion and innovation have not been able to throng in, and trample out all the curious and interesting traces of the olden time. In Glamorganshire, we are told, the bed whereon the corpse lies is covered with flowers, a custom alluded to in one of the wild and plaintive ditties of Ophelia.

W. IRVING.

TROIS-RIVIÈRES, 6-1919-700.

## THÈME LATIN

*(For English-Speaking Candidates)*

The priest, like Moses, stands before God to intercede for His people, and before the people to advocate the cause of God. He not only ascends daily the altar to plead for the people and to cry out with the prophet, « Spare, O Lord, spare Thy people, and give not Thy inheritance to reproach »; but every Sunday he mounts the pulpit to vindicate the claims which God has on His subjects. Certainly, if an attorney is bound to study his client's cause before he defends it, no matter how trifling the issue, how much more imperative is the obligation of the Priest to study well his case, when he reflects that an immortal soul is on trial, and before men who are often the worst enemies of their own soul. He has to convince the people that the narrow road, which their inclinations abhor, is to be followed ; and that the broad road, which their self-love and their passions tend to pursue, is to be abandoned.

Card. GIBBONS.

VALLEYFIELD, 6-1919-700.

DEUXIÈME EXAMEN

PHILOSOPHIE

LOGICA ET MORALIS

QUÆSTIONUM SERIES PRIMA

Definitiones — Exempla si possibilia — Applicationes.

1. Critica — Signum naturale — Totum potentiale — Elementa propositionis — Methodus analytica — Fides.

QUÆSTIONUM SERIES SECUNDA

Status quæstionis (definitio terminorum, prænotiones et distinctiones necessariæ, errorum vel systematum brevis expositio) demonstratio theseos.

2. Enumerentur et explicentur regulæ syllogismi disjunctivi, (cum exemplis).
3. Jus associationis est naturale.
4. Leges humanæ, si sint justæ, obligant in conscientia.

LÉVIS, 6-1919-500.

PHILOSOPHIE

METAPHYSICA

QUÆSTIONUM SERIES PRIMA

Definitiones — Exempla si possibilia — Applicationes.

1. Appetitus concupiscibilis — irascibilis. Voluntas antecedens — voluntas consequens.

QUÆSTIONUM SERIES SECUNDA

Status quæstionis (definitio terminorum prænotiones et distinctiones necessariæ, errorum vel systematum brevis expositio) demonstratio theseos.

2. Anima humana est intrinsece et extrinsece immortalis.

3. Scientia Dei est infinita.

MONT-LAURIER, 6-1919-500.

MATHÉMATIQUES

PREMIÈRE SECTION

1. Une pièce de velours a été achetée à raison de 229 fr. 40 les 12m. 40 ; elle a été vendue à raison de 163 fr. 80 les 7m. 80 ; on a gagné sur le tout 67 fr. 50. Quelle est la longueur de cette pièce ?

2. Un capital a fourni trois placements différents. Les  $\frac{2}{3}$  ont été placés à 4%,  $\frac{1}{6}$  à 4½%, le reste à 5%. Au bout de 16 mois, on a retiré capital et intérêts et l'on a touché une somme totale de \$38 991. On demande : 1° Quelle était la valeur du capital primitif ; 2° à quel taux unique il eût fallu le placer tout entier pour arriver au même résultat au bout d'une année.

3. Résoudre le système d'équation :

$$(1) \quad \frac{x+1}{y-1} - \frac{x-1}{y} = \frac{6}{y}$$

$$(2) \quad x - y = 1$$

4. Démontrer que la plus grande de deux quantités est égale à leur demi-somme plus leur demi-différence, et que la plus petite est égale à leur demi-somme moins leur demi-différence.

SECONDE SECTION

5. Dans tout triangle la somme des trois angles est égale à deux angles droits (*dém.*).

6. Trouver le rayon d'une sphère dont la surface est de 15 mètres carrés.

7. Un pays a dû emprunter 1 milliard et demi pour fins de guerre. On demande quelle somme il devra verser chaque année pendant 50 ans pour éteindre cette dette. On tiendra compte des intérêts composés à 6%.

8. Trouver la surface d'un rectangle sachant que sa diagonale a 100 mètres de longueur et qu'elle fait un angle de  $25^\circ$  avec un des côtés parallèles.

SAINT-JEAN, 6-1919-500.

PHYSIQUE

PREMIÈRE SECTION

1. Ce que l'on gagne en force, on le perd en vitesse (*dém. math. ou expérim. au choix de l'élève*).

2. Une méthode des doubles pesées.

3. Osmose des liquides.

4. Causes des variations barométriques.

SECONDE SECTION

5. Intensité du son (*déf. et cause*).

6. Différentes échelles thermométriques.

7. Microscope simple ou loupe.

8. Décrire et expliquer les réactions chimiques d'une pile à dépolarisant.

MONT-LAUBIER, 6-1919-500.

## ÉDUCATION D'HIER

Il nous est tombé récemment sous la main un numéro du *Canadien*, celui du vendredi le 11 août 1843 où l'on annonce que la distribution solennelle des prix a eu lieu au Petit Séminaire de Québec l'avant veille, le 9 août. Dans ce compte-rendu se trouve une improvisation brillante de monsieur l'abbé Holmes, alors *préfet des études* dans cette institution. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en résumant quelque peu ce discours de clôture des travaux scolaires.

La population écolière se répartissait alors ainsi :

En Philosophie (2e année)	10 élèves.
“ Philosophie (1ère année)	17 “
“ Rhétorique	20 “
“ Seconde	11 “
“ Troisième	14 “
“ Quatrième	20 “
“ Cinquième	19 “
“ Sixième	30 “
“ Septième	43 “
“ Huitième (1ère section)	58 “
“ Huitième (2e section)	51 “

Il y avait donc environ 300 élèves.

Revoyons brièvement l'état de l'enseignement à cette date. Les améliorations désirables, les obstacles qu'il a fallu surmonter, soit du côté des élèves, soit du côté de leurs parents.

Le cours d'étude était bien et dûment organisé, voyons un peu le détail des classes :

La huitième (première section) eut, dit-on, pendant toute l'année trois heures de classe anglaise et trois heures de classe française par jour. L'on voit quel prix nos anciens attachaient à la formation bilingue. C'était, pour le français, l'étude de la grammaire Lhomond, la rédaction de thèmes français surtout sur les verbes et les participes, la récitation de l'histoire sainte et l'obligation de rapporter par écrit la traduction des leçons de lecture anglaise.

En anglais, lecture, épellation, conjugaison des verbes, récitation par cœur des phrases du recueil : *Perrin's Conversation*, abrégé de géographie d'Amérique, pratique des quatre règles simples, ces deux dernières sciences étudiées en anglais. Que si cela n'était pas assez convainquant, apprenez encore combien sérieuse était l'étude de l'anglais, puisque la huitième ayant été divisée en deux sections, la seconde a été presque exclusivement occupée d'études anglaises, n'ayant eu par jour qu'une heure de grammaire française.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer ici *in extenso* une opinion de monsieur le Préfet des Études. On va voir combien elle ressemble à la pensée de nos modernes professeurs, et combien peu le problème et ses données ont changé, de même que le programme lui aussi est resté, dans ses fortes lignes, identique.

« C'est toujours un embarras terrible que celui d'être obligé d'apprendre deux langues vivantes à la fois. En arrivant ici, nos élèves ignorent jusqu'aux premières règles de la grammaire française. Les laissera-t-on dans cette ignorance ? L'abandonnerons-nous ce français, cette langue chérie, dépositaire de nos affections, de nos croyances, de nos souvenirs, de tout ce qui constitue notre existence sociale et morale ? Non certes, non, Messieurs... la langue française est trop belle pour périr même en Amérique, et moins qu'ailleurs sur les rives de ce beau fleuve Saint-Laurent que la première elle a nommé il y a demain 308 ans, (le 10 août 1843) sur ces rives où la première elle a fait entendre la voix du christianisme et de

la civilisation. Il faut donc l'apprendre et la regarder comme la base après la religion, de toutes nos études. Mais la langue anglaise est là et ne peut être négligée. Riche et belle aussi, elle mériterait d'être étudiée quand elle nous serait moins indispensable. Née comme sa rivale dans les forêts de la Germanie, cette langue est faite pour exprimer les idées fortes et sublimes, la fermeté, l'enthousiasme religieux, le courage militaire, l'attachement aux institutions libres et le dévouement à son prince. C'est d'ailleurs notre langue politique et commerciale, notre moyen unique de communication avec dix-huit millions d'hommes dont les voix confuses comme les vagues mugissantes de l'océan semblent s'approcher et menacer chaque jour de plus en plus de nous engloutir. Il faut bien donc que nos élèves se hâtent d'apprendre l'anglais et qu'ils s'y appliquent tout d'abord, pendant que leurs organes, encore flexibles, peuvent se prêter à ces articulations variées qui après un certain âge ne seraient plus que des mouvements convulsifs. Force est donc de leur faire parler les deux langues à la fois, au risque, hélas, de ne jamais savoir ni l'une ni l'autre parfaitement.»

Continuons maintenant notre randonnée dans les classe :

En *septième*, quatre heures par jour sont consacrées à l'étude du français et du *latin*. La grammaire française, celle de Lhomond, a été revue en entier. En latin, les élèves, outre l'étude des conjugaisons ont vu la moitié de la syntaxe, ils traduisent l'*Epitome* et en rassemblent ces traductions dans des cahiers dits de *bon français*.

On aurait voulu consacrer deux heures par jour à l'étude de l'anglais mais il a été impossible de fournir plus d'une heure, la raison en est dans le petit nombre de professeurs parlant les deux langues.

En *sixième* le temps des classes a été partagé entre trois heures de latin et une heure d'anglais par jour. En grammaire latine l'on a terminé l'étude de la syntaxe, amorcé celle de la méthode, l'on a expliqué de l'*Epitome*, du

*De viris* et enfin des *Fables de Phèdre*. En français ça été une révision générale de l'orthographe et des principes avec, pour texte, la grammaire française de *Lequien*. On annonce ici que l'on substituera bientôt à cette grammaire celle de *Noël & Chapsal* « plus courte, plus classique et plus généralement suivie en France. » Nouvelle preuve que nos aînés n'étaient pas, plus que nous, étrangers au mouvement pédagogique français. Une étude de la géographie d'Europe, un abrégé de mythologie et en anglais des traductions et l'enseignement de l'arithmétique et de l'histoire ancienne dans cette langue.

Si nous passons en *cinquième* on nous apprend que là s'est fait l'étude de la méthode latine, de la syntaxe française, de la géographie d'Asie et de l'histoire ancienne, cette dernière, partie en français, partie en anglais. Les explications d'auteurs, *Cornélius Népos*, *Fables d'Ovide*, puis *Églogues de Virgile* et deux livres de *César*. Principes de tenue des livres, traductions et thèmes anglais.

En *quatrième*, classe que monsieur Holmes appelle *la porte des hautes études*, on attaque la versification latine et la langue grecque ; traduction d'*Énéide* toute l'année. *César* dans le premier semestre, *Quinte-Curce* et *Ésope* durant le second. Arithmétique, géographie, anglais, (2 heures par semaine) y compris l'histoire étudiée en anglais. Grande revue de la grammaire française.

En *troisième* l'on a traduit toute l'année *Virgile*, avec *Quinte-Curce* et l'*Évangile de saint Luc* (en grec). Dans le premier semestre, *Lucien*, les *Catilinaires de Cicéron* et, un petit traité de géométrie usuelle dans le second. Les matières de mémoire : grammaire grecque, histoire du moyen-âge, histoire d'Angleterre, celle-ci en anglais.

Les élèves de *seconde* ont donné tous leurs soins à la littérature française. En grec et en latin on a traduit durant le premier semestre *Xénophon*, *Virgile*, *Cicéron*. Dans le second terme l'*Illiade*, *Horace*, *Tite-Live* ; ces messieurs ont en outre expliqué *aperto libro* une partie du Nouveau-Testament en grec. En histoire, celle du

Canada jusqu'à la conquête. Les commencements de l'algèbre, étude syntaxique anglaise et traductions.

En *rhétorique* l'on s'est exercé toute l'année à écrire le français, surtout de petits discours où l'on a mis en pratique les règles de l'art oratoire apprise par cœur de même qu'un choix de beaux morceaux tirés des orateurs français les plus célèbres. Les rhétoriciens ont traduit le *Pro Milone* de Cicéron, les *Conciones rhetoricae*, recueil de discours de *Tite-Live*, de *Quinte-Curce*, de *Tacite*, de *Salluste*. En poésie, *Horace*. En grec l'on a continué l'*Illiade* puis on a abordé deux *Philippiques* de Démotène. Traductions en classe, *aperto libro* : *Évangile de saint Luc*, *Actes des Apôtres* et le *Pro Marcello*. L'on a en outre consacré quelque temps aux mathématiques.

Et voilà pour l'étude des Lettres.

La seule remarque à faire, c'est qu'aujourd'hui nos rhétoriciens avec un programme plus chargé d'histoire et d'anglais peuvent, moins que leurs devanciers, se livrer à la traduction des auteurs grecs et latins. Il en résulte que l'étude des langues anciennes semble avoir perdu un peu de son ampleur.

Les collèges à cette époque donnent une formation générale. Monsieur Holmes le revendique fièrement ils sont plus que des *écoles publiques élémentaires*. De plus, si nous voulons que dans les professions influentes il se trouve toujours des hommes capables de soutenir la gloire et les grands intérêts de leur pays, donnons à leurs talents naturels *le loisir* suffisant pour se développer. On ne fait ses études *qu'une fois*, et le plus beau génie, pour éclore, pour se faire connaître, demande *du temps, des soins, de la culture*."

Vérités vraies de tout temps : il y a eu des expériences assez amères pour fournir parfaitement raison au bon vieux préfet des études.

Avant d'aborder les deux dernières classes (cours de sciences) constatons que déjà monsieur Holmes se plaint de la faiblesse de beaucoup de parents qui permettaient

à leurs enfants des absences réitérées et ne voulaient pas comprendre qu'il suffit de quelques-unes d'entre elles pour reculer d'une année entière des enfants de talent médiocre.

En *philosophie de première année* on a étudié la logique, la métaphysique, la morale et de plus l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie rectiligne et sphérique, les sections coniques et quelques-uns, même le calcul différentiel. Remarquons ici que des savants d'Europe ayant assisté aux examens d'élèves du Séminaire de Québec marquèrent leur surprise et leur étonnement de la hauteur à laquelle on y portait les études mathématiques.

En *philosophie de seconde année* la *grippe*<sup>1</sup> a été plus forte que les meilleures volontés et n'a pas permis aux élèves de donner la mesure de leurs talents. Ils ont eu tout de même à revoir la logique et la métaphysique, puis après la physique, la chimie et un cours abrégé de minéralogie.

Voilà terminée cette visite dans toutes les classes du Séminaire en 1843. Monsieur le Préfet des Études fait ensuite quelques constatations d'ordre général, puis il termine en assurant que les 300 écoliers sont presque tous des natifs du pays, « on y apprend, dit-il, de mieux en mieux le français, l'anglais, le grec, la littérature, la chimie et l'histoire naturelle... Beaucoup d'élèves ont des talents même pour le dessin ;... la musique instrumentale placée aux heures de récréations est cultivée avec peut-être trop d'ardeur... Si en Canada, comme dans d'autres pays plus favorisés sous ce rapport, le jeune homme pouvait compter que des études fortes et consciencieuses lui ouvriraient la porte des honneurs et des emplois publics, nos élèves ne tarderaient pas à savoir tout ce qu'on sait dans les meilleurs collèges d'Europe et d'Amérique.»

Quelle conclusion tirer ?

---

<sup>1</sup> N'est-il pas curieux de rencontrer ce vocable et cette maladie dans les pages d'un journal de 1843.

N'est-il pas vrai que notre cours d'étude est encore traditionaliste sans être ennemi de tout progrès pédagogique bien constaté. Nos professeurs de collège font preuve du même dévouement, de la même abnégation, de la même ardeur pour l'étude que ceux de jadis. Comme à cette époque, «le clergé animé par l'exemple de nos vénérables évêques se réduit souvent à une espèce d'indigence pour nourrir et entretenir dans nos séminaires l'orphelin et le fils du pauvre, dans lesquels il a trouvé, caché sous les haillons de la misère, des talents précieux et capables de faire honneur au pays.»

D'autre part « la faiblesse des parents » n'est-elle pas encore existante aujourd'hui, plus grande même chez un grand nombre que celle d'autrefois. Loin de seconder les efforts des maîtres que de parents ne les paralysent-ils pas ou par un désintéressement inconcevable ou par des gâteries inconsidérées.

Tout conspire, semble-t-il, pour enlever au cours d'étude une partie de sa force éducative. Sans être un *laudator temporis acti*, ni un esprit chagrin, on constate, à moins d'être un aveugle volontaire, combien le sérieux de la vie semble ne plus être de mise en beaucoup de quartiers, combien le monde paraît un appréciateur peu intelligent de la valeur de l'éducation classique. Pourtant, n'allons pas l'oublier, c'est monsieur Holmes qui nous le redit, «nos cours d'étude peuvent et doivent, aujourd'hui comme autrefois, fournir à la société des citoyens solidement instruits, capables de lutter en intelligence comme en vertu avec ceux de leurs concitoyens qui auraient puisé ailleurs que dans le pays leur *savoir-dire* et leur *savoir-faire*.»

STANISLAS

---

## ANALYSE LITTÉRAIRE

### BATAILLE DE ROCROY.

« Aussi, vers les premiers jours de son règne, à l'âge de vingt-deux ans, le duc conçut un dessein où les vieillards expérimentés ne purent atteindre : mais la victoire le justifia devant Rocroy. L'armée ennemie est plus forte, il est vrai ; elle est composée de ces vieilles bandes walonnes, italiennes et espagnoles, qu'on n'avait pu rompre jusqu'alors. Mais pour combien fallait-il compter le courage qu'inspirait à nos troupes le besoin pressant de l'État, les avantages passés, et un jeune prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux ! Don Francisco de Mellos l'attend de pied ferme ; et, sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées semblent avoir voulu se renfermer dans les bois et dans les marais, pour décider leur querelle, comme deux braves, en champ clos. Alors que ne vit-on pas ? Le jeune prince parut un autre homme. Touchée d'un si digne objet, sa grande âme se déclara toute entière : son courage croissait avec les périls, et ses lumières avec son ardeur. A la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine, il reposa le dernier, mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille d'un si grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel : et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme il vole, ou à la victoire, ou à la mort ? Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il était animé, on le vit presque

en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier les Français à demi vaincus, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants ; trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise, et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Mais enfin il faut céder. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Bek précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés : le prince l'a prévenu ; les bataillons enfoncés demandent quartier ; mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enghien que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci toujours en garde craignent la surprise de quelque nouvelle attaque ; leur effroyable décharge met les nôtres en furie : on ne voit plus que carnage ; le sang enivre le soldat ; jusqu'à ce que le grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus, et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur ! De quels yeux regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance, à qui la clémence ajoutait de nouvelles grâces ! Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines ! mais il se trouva par terre, parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte. Elle ne savait pas que le prince

qui lui fit perdre tant de ses vieux régiments à la journée de Rocroy, en devait achever les restes dans les plaines de Lens. Ainsi la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le prince fléchit le genou, et dans le champ de bataille, il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait. Là on célébra Rocroy délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos ; et un règne qui devait être si beau, commencé par un si heureux présage. L'armée commença l'action de grâces ; toute la France suivit ; on y élevait jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enghien : c'en serait assez pour illustrer une autre vie que la sienne ; mais pour lui c'est le premier pas de sa course. . . . »

BOSSUET (*Oraison funèbre de Ls de Bourbon*)

Le passage que nous avons à étudier se trouve dans l'Oraison funèbre du Prince de Condé, prononcée à Notre-Dame de Paris, par Bossuet, en 1679, devant les membres de la famille du défunt et la fleur de la noblesse de France. Pour rendre justice au grand mort non sans édifier l'imposant auditoire, l'orateur sacré louera les qualités naturelles du héros mais rappellera surtout que ces dons eussent été vains sans la solide piété qui leur a donné du mérite. C'est presque au début de la première partie du discours que se place le récit de la bataille de Rocroy qui est le sujet de notre explication. En effet, à peine le prédicateur a-t-il montré dans les grands hommes les créations de Dieu destinées à accomplir, d'une façon plus éclatante, les desseins de la Providence, qu'il range au milieu d'eux, le prince Louis de Bourbon choisi pour sauver Louis XIV enfant contre les armées redoutables et laissant voir dans ce mémorable combat quelques-unes de ses belles qualités de cœur et d'esprit.

La veille même de l'engagement, le jeune prince manifeste toute la pénétration de son génie. Malgré l'avis

de vieux généraux, il se décide pour la bataille dont il comprend la nécessité. La supériorité numérique des forces ennemies, leur expérience de la guerre ne sauraient ni l'effrayer ni l'arrêter. Il repose sans inquiétude, puis, au moment de la rencontre, il se conduit en capitaine de génie. Au cours des premières décharges, il répond à tous les besoins de l'attaque et de la défense, et pendant qu'il enfonce les fantassins ennemis, il prépare aux cavaliers espagnols une résistance victorieuse. Vif, pénétrant et terrible quand le sang coule pour la victoire, Condé s'apitoye sur le sort du vaincu, le traite avec douceur et générosité. La foi qui, sans doute, doit inspirer dans son cœur de si beaux sentiments, brille avec plus d'éclat quand il ploie le genou pour reconnaître que tout vient de Dieu, même le laurier du triomphe et consacre ainsi, par un acte de religion, les prémisses d'une carrière qui s'annonce glorieuse.

La plupart des lecteurs peuvent admirer ce morceau à première lecture, mais l'on ne saurait nier que plusieurs mots qui y sont employés ont un peu varié leur sens, que l'explication de certaines allusions historiques et particularités de syntaxe faciliterait passablement l'intelligence du texte. Occupons-nous des mots d'abord pour donner ensuite quelques explications historiques et grammaticales.

« Justifia » signifie donner raison à son dessein ;

« Rompre » ces vieilles bandes espagnoles veut dire les défaire, les mettre en déroute ;

« Se déclare » rend l'idée de se manifester ;

« Étonner de ses regards »... conserve ici toute sa force étymologique (ex-tonare) troubler, confondre.

« Les courages émus » : courages, au pluriel, s'employait, au XVII<sup>e</sup> siècle, pour les esprits, les âmes ; émus, de « movere », exprime ici l'idée d'ébranler, de déplacer violemment.

« Grâces » est employé dans ce passage au sens le plus viril, le plus sérieux, c'est-à-dire, un attrait nouveau, par

l'adoucissement que la clémence apportait à la grandeur de l'air et à la hauteur de la mine.

« Le besoin pressant de l'État » rappelle la situation pénible où se trouvait la France avant Rocroy. Les Espagnols, enflés de leur victoire récente d'Hennecourt, ne méditaient rien moins qu'une invasion en pleine France. La mort de Richelieu, celle de Louis XIII, l'état du royaume sous une régence naissante et mal affermie, les enhardissaient. Une bataille heureuse leur eût assuré la prise de Rocroy et ouvert toute grande la route de Paris.

« A l'heure marquée ». Bossuet commet ici une petite erreur, et c'est la seule dans tout ce travail. Ce n'est pas le matin, « à l'heure marquée, » c'est en pleine nuit qu'il fallût réveiller cet autre Alexandre.

Cette grande âme se déclara « toute entière ». Nous écrivions « tout entière ». Bossuet suit la règle de Vaugelas qui faisait varier « tout », au féminin, même devant un adjectif commençant par une voyelle, bien qu'il lui reconnaisse le rôle d'un adverbe.

« Jusqu'à ce que » ce grand prince « clama », avec l'indicatif. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le subjonctif n'était pas encore de règle absolue après « jusqu'à ce que ».<sup>1</sup>

Cette brillante narration oratoire déploie toutes ses ressources avec l'ordre d'une armée bien disposée pour le combat. La plus impeccable logique éclate dans ses trois grandes divisions qui peuvent se résumer en ces mots : avant, pendant, après la bataille. La première se termine à ces mots : « Le voyez-vous comme il vole... » ; la seconde s'arrête à cette phrase : « Quel fut alors l'étonnement... », alors que la dernière comprend le reste du récit. Il serait oiseux de montrer la succession naturelle des subdivisions dans chaque partie ; indiquons simplement la gradation avec laquelle se succèdent les idées de la première division, à savoir les circonstances

---

<sup>1</sup> Ces quelques remarques sur la langue et les allusions historiques ont été empruntées à peu près textuellement aux commentaires de P. Jacquinet, sur les Oraisons funèbres de Bossuet. — Note de l'auteur.

antécédentes. L'auteur, dans un contraste, met en présence les raisons de craindre et celles d'espérer ; il souligne l'attitude du général ennemi, insiste davantage sur celle de son héros dont les dangers augmentant le courage, aiguïssent les facultés sans lui causer le moindre trouble.

Toutes ces idées si bien disciplinées ont le mérite de se lier sans peine les unes aux autres, de se compénétrer intimement. Si nous voulions être minutieux et sévère, nous pourrions remarquer l'emploi fréquent des *mais*, *alors*, *aussi* ou *encore* que Bossuet avait sans doute empruntés des latins et qui annoncent le recours aux transitions de mots un peu quelconques. Arrêtons-nous plutôt à la transition fondamentale dans le style de Bossuet : la succession naturelle des idées. C'est ainsi que l'orateur passe de la première partie de sa narration, en continuant son récit : « Voyez-le comme il vole », s'écrie-t-il, après avoir dit qu'au matin du combat, l'on dut tirer le général d'un profond sommeil. Il ne procédera pas autrement pour relier la troisième partie à la précédente, car, après avoir déclaré la magnanimité du vainqueur qui pardonne aux ennemis leur aveugle acharnement, il poursuit : « Quel fut l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux que dans les bras du vainqueur. »

Cette liaison solide et sans recherche des idées s'accompagne ici de beaucoup de variété dans les procédés d'amplification. Tantôt, en effet, l'auteur emploiera le contraste : « L'armée ennemie est plus forte... Mais pour combien fallait-il compter le courage qu'inspirait à nos troupes le besoin pressant de l'état !... » tantôt il comparera : « Les deux généraux et les deux armées semblent avoir voulu se renfermer dans les bois et dans les marais, pour décider leur querelle, comme deux braves, en champ clos » ; le plus souvent, il servira des énumérations : « Là, on célébra Rocroy délivré, les menaces d'un

redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos ; et un règne qui devait être si beau, commencé par un si heureux présage.»

La mesure qui préside au classement des idées de cet extrait règne aussi dans leur expression. Rien d'excessif, rien de petit dans ce style. L'emploi de l'image y est modéré. L'orateur admire son héros, il trouve que ses œuvres suffisent à son éloge et il ne veut point paraître poétiser, par la recherche de l'élocution, des faits dont le prestige se passe d'embellissements. Il est juste, cependant, de citer, vu leur à-propos et leur justesse, quelques-unes des images qui se sont comme heureusement échappées sous la plume de l'auteur.

Il appelle un « autre Alexandre », Condé que l'on doit éveiller avant la bataille. A ses yeux, Rocroy se présente « comme le premier pas de la course » du prince et suggère, par là-même, l'idée d'une carrière des plus glorieuses. Avec quelle sûreté du coup d'œil l'orateur ne voit-il pas dans les cavaliers de Bek « des lions qu'on égorge comme de timides brebis » ou ne compare-t-il pas à « des tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches » les gros bataillons serrés de l'Espagne.

Si le mot qui fait image, chez Bossuet, produit un si bel effet, cela est dû à sa propriété sans mélange. Tout mot porte ici, tout mot se place en de telles circonstances qu'il peut déployer ses forces jusqu'à leurs extrêmes limites. Et c'est leur assemblage qui fait de la phrase comme une puissance lumineuse. Ne servons que ce membre de phrase comme preuve de cette assertion : « Touchée d'un si digne objet, sa grande âme se déclara toute entière... » L'objet en question, c'est la bataille qu'il faut livrer et qui se présente avec tous ses dangers, toutes ses espérances. L'âme de Bourbon en est « touchée », c'est-à-dire, pour respecter le sens que le mot conservait au XVII<sup>e</sup> siècle, « ravie », « possédée » ; elle se nourrit donc de la pensée qui doit la remplir, et pour montrer que cet état d'âme apparaît vivement, l'orateur

dit que « l'âme de Condé se déclara toute entière », « se déclara » exprimait l'idée de se manifester, s'extérioriser. Peut-on dire avec plus de clarté, plus de force, et cela, parce que l'on fait rendre aux mots tout leur sens, l'impression ressentie par une grande âme dans une heure solennelle et l'expression toute spontanée qu'elle donne aux sentiments qui la débordent !

Le terme propre est souvent sonore et fournit par là un bon élément pour l'harmonie générale de la phrase, p. ex. : « bandes wallonnes, bataille, brèches, inébranlables, victoire, Espagne, France, etc. . . » Bossuet, cependant, ne demande pas, d'ordinaire, à la sonorité du mot le principal élément de l'harmonie de la phrase. Il excelle, surtout, dans l'arrondissement des cadences. Presque toutes ses phrases finissent en musique, p. ex. : « Mais il se trouva par terre, parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte » ; ou encore : « . . . lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux que dans les bras du vainqueur ».

Il tâche d'y introduire du nombre, et il lui arrive, parfois, non seulement d'équilibrer harmonieusement les membres de la période, mais de produire par les sons, de l'harmonie imitative. Nous en avons la preuve dans cette phrase célèbre où l'accumulation de certains mots, le ronflement voulu des notes évoquent le souvenir des roulements de tambour et l'aspect terrible et beau d'une armée rangée en ordre de bataille : « Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeureraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts. »

Il est bon d'ajouter que, chez Bossuet, l'harmonie ne semble pas recherchée. Ce n'est pas la musique scrupuleuse et raffinée. Dans ce passage, elle évoque plutôt le rythme majestueux d'une armée en marche. Dans les rangs, parfois, se montre un soldat dont le pas marque

moins bien la mesure. Cette lacune ne saurait détruire la bonne impression d'ensemble. Ainsi dans le style de Bossuet, les détails moins harmonieux passent à peu près inaperçus.

A l'harmonie, le style de ce passage joint la variété des tours. Pour dire les choses, Bossuet impose à sa plume une foule d'allures différentes. Naturellement enclin à la période, il n'emploie pas moins le style coupé : « C'est en vain qu'à travers les bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Bek précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés : le prince l'a prévenu ; les bataillons enfoncés demandent quartier ; mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enghien que le combat ». Il a recours, tantôt à l'interrogation, tantôt à l'exclamation pour marquer le sentiment. Ici, il parle simplement, comme dans une conversation d'amis : « A la veille d'un grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel : et l'on sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre » ; plus loin, sa parole s'anime, elle court, sans toutefois se départir d'une certaine dignité d'allure, d'une certaine majesté dans le déploiement qui est comme le fond de sa nature : « Aussitôt qu'il eût porté de rang en rang l'ardeur dont il est animé, on le voit en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier les Français à demi-vaincus, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups. »

Dans un passage de ce genre, le lecteur pourrait facilement se passionner pour le style sans noter la haute valeur morale qui le signale. Bossuet reste prédicateur là où il semble le plus profane. Nous ne pouvons nier que, dans ce récit, il fait principalement l'éloge des qualités naturelles de Condé, de ces qualités qui s'emparent de l'imagination et de l'admiration des hommes en les fascinant. Mais tout cela doit le conduire à sa fin

dominante qui est de prouver que toutes les qualités du cœur et de l'esprit ne sont rien sans la piété. Plus la narration aura été brillante, plus elle aura semblé comme une perle plus éclatante dans la couronne d'un roi, plus l'effet du second point sera saisissant et terrifiera ceux qui excluent Dieu de leurs desseins.

Grâce à la réunion de tant de beautés, cette narration oratoire est justement célèbre. On dirait que l'orateur, ayant à louer un général éminent, ait voulu donner à son discours, à ce passage tout particulièrement, une allure martiale. Si oui, il a remporté un succès complet. Chaque mot porte, comme la balle d'un franc-tireur ; chaque partie se dresse comme un régiment ; chaque phrase, comme un ligne droite et solide. L'harmonie, à la fois profonde et sobre, remplace les accents des fanfares et la vivacité du verbe supplée à l'ardeur des attaques. Quand on pense que ces paroles ne plaisent pas seulement à l'esprit, n'émeuvent point seulement le cœur, mais encore, et surtout, édifient l'âme, stimulent sa piété, l'on ne peut s'empêcher de songer à ces madones divines qui savent joindre la double auréole de la beauté physique et de la sainteté.

LS-P. LAMARCHE, ptre.

*Séminaire de Joliette.*

## EN MARGE D'UN LIVRE

L'auteur signe *Miles Christi*. Il faut être vraiment *soldat du Christ* pour écrire des pages comme celles-là, parues d'abord dans *la Croix* de Paris, du 21 août 1916, et mises ensuite en brochure.<sup>(1)</sup> Imaginez, prendre fait et cause pour la scolastique en un milieu où l'on est encore loin de la vénérer, n'est-ce pas donner l'exemple d'un courage plutôt rare, n'est-ce pas se constituer le défenseur du dogme catholique lui-même, puisque le sort de celui-ci est intimement lié à celui de la philosophie traditionnelle ?

Nommé professeur de philosophie au mois d'octobre 1914 dans une des importantes écoles secondaires catholiques de Paris, *Miles Christi* reçut du Supérieur de l'établissement cette recommandation pour le moins étrange : « Surtout, pas de philosophie scolastique. » Consigne pareille ne cadrerait pas avec son tempérament et sa formation. Car, il est bon de le savoir tout de suite, « quelques dix ou douze années du lent travail de l'expérience, de l'étude et de la réflexion personnelles se trouvaient avoir fait du nouveau professeur un *scolastique irréductible*. »

Que faire ? Un sérieux argument avait motivé, ce semble, la recommandation du Supérieur. Après tout, il y a le baccalauréat. Entre les parents et les autorités des maisons d'éducation existe un quasi contrat. Le père envoie son fils à tel collège, il faut qu'il en sorte bachelier.

<sup>1</sup> *L'Introduction de la Scolastique dans l'enseignement secondaire*, 158 pp., Bloud & Gay, Paris.

Or nous savons que le baccalauréat ès-sciences, en France, n'a pas précisément inscrite, dans son programme, la philosophie scolastique.

Comment résoudre la difficulté? Cas embarrassant et perplexe pour le nouveau professeur. Cependant, l'occasion lui était on ne peut plus favorable de tenter un essai... Faire pénétrer en sourdine la philosophie de saint Thomas dans cet établissement où avaient toujours été à l'honneur Janet, Malapert et Séailles. Et donc, en dépit de l'ordre donné, mais non accepté, il « prit le parti d'enseigner, sans même en prononcer le nom au début, dans l'ordre de ses divisions, selon la rigueur de sa méthode, dans l'intégrité de sa doctrine, la pure et simple philosophie scolastique.

« Il fit rentrer, dans l'enseignement de la jeunesse qui lui était confiée, le critère souverain de l'évidence objective ; les définitions rigoureusement formulées ; la division et surtout la distinction si dédaignées, le syllogisme, si sottement décrié par ceux qu'il confond ou qui ne savent pas s'en servir ; l'argumentation en forme. Il y fit même rentrer le *circulus*, car il ne recula pas à instituer périodiquement quelques-unes de ces « disputes » orales où un élève est chargé d'exposer et de défendre une thèse, qu'un autre ou plusieurs autres sont chargés d'attaquer. Il fit rentrer enfin, dans sa classe, à la place de MM. Janet, Malapert, Dugas, Séailles, Roustan, Rey et autres illustrations universitaires, l'angélique docteur saint Thomas d'Aquin, proclamé par Léon XIII, patron de toutes les écoles catholiques, et qui devrait, à plus juste titre que ces messieurs, s'y trouver comme chez lui.»

Et les résultats ! Les voici : «1° Pour l'année scolaire 1914-1915, sur *dix-neuf* élèves présentés, *seize* ont été reçus, et *un* admissible; 2° pour l'année scolaire 1915-1916, sur *quinze* élèves présentés, *onze* ont été reçus dont *trois* ou *quatre* avec la mention *assez bien* ; 3° pour l'année scolaire 1916-1917, sur *seize* élèves présentés, *dix* ont été reçus, dont *sept* avec la mention *assez bien*.»

Le lecteur constatera une baisse dans les résultats de 1916-1917. A quoi attribuer ce fléchissement? Notre professeur en donne lui-même les raisons. La première — il l'avoue en toute franchise — est l'épuisement causé par trois années consécutives « d'un labeur plus que doublé, sans repos et sans *vacances*. » Il ne put donc fournir, dans les derniers mois de l'année scolaire surtout, tout l'effort nécessaire.

La seconde est — toujours au dire de *Miles Christi* — qu'à la session de 1917, en particulier, « la fantaisie qui préside, si souvent, à l'appréciation des copies, s'est exercée dans une mesure vraiment un peu trop large. » Et il raconte avoir examiné sans parti-pris une quinzaine de dissertations de candidats reçus et refusés — autres, pour la plupart, que ses élèves. Chose étonnante, il a pu se rendre compte que certaines copies, « moins que médiocres pour le fond comme pour la forme ont été gratifiées d'excellentes notes, tandis que d'autres, très acceptables et même bonnes, avaient été écrasées de notes misérables. Et cela, quelquefois, par le même examinateur. »

Au début de cette même année scolaire 1916-1917 dont les succès avaient été moins satisfaisants, et nous savons pourquoi, *Miles Christi* fut chargé de donner concurremment avec son cours ordinaire, une classe spéciale de philosophie dans un établissement complètement neutre, que l'on désigne élégamment sous le nom de « boîtes à bachots. » Voici le résultat de ce deuxième essai. Sur dix-neuf élèves présentés, treize ont été reçus dont trois avec la mention *assez bien*.

Ces résultats, tels qu'ils sont, peuvent suffisamment prouver deux choses : « 1° Que les craintes d'insuccès au baccalauréat que pourraient éprouver certains esprits pusillanimes, à l'idée d'introduire la scolastique dans l'enseignement secondaire, sont chimériques ; 2° Que la jeunesse de nos écoles est parfaitement apte à s'assimiler les éléments de cette grande philosophie. »

Telle est la conclusion consolante de l'*expérience* tentée par un professeur *laïque* il y a quelques cinq ans. Aussi bien, avec raison, voit-il rien qui s'oppose *objectivement* à la restauration dans l'enseignement de la jeunesse, en France, de la philosophie traditionnelle et officielle de l'Église. « Malheureusement, s'il n'y a pas d'obstacles objectifs à cette restauration, les obstacles *subjectifs* ne manquent pas. Ceux qui devraient le mieux connaître la scolastique, l'aimer, la promouvoir, sont trop souvent ceux qui l'ignorent, la méprisent et la combattent le plus. Et si, « il n'est pas d'indice plus sûr que le goût des doctrines modernistes commence à poindre dans un esprit que d'y voir naître le dégoût de cette méthode », il faut avouer que le modernisme, malgré sa condamnation, est loin d'être mort. »

\*  
\* \*

Ce fructueux essai relaté dans *la Croix* suscita un vif intérêt. On écrivit de différents endroits à l'heureux professeur. Celui-ci entreprit, dans une série d'articles, également publiés dans le même journal, « de donner à son premier récit les compléments nécessaires en répondant aux principales questions qui lui avaient été posées par ses correspondants. »

Et tout d'abord — c'est la *question préalable* — il fait voir toute l'opportunité de la scolastique, de cette philosophie qui « désigne l'ensemble de deux choses : une méthode d'invention et d'exposition, qui est le régime par excellence de tout hygiène intellectuel, et un système doctrinal, le plus parfaitement cohérent de tous ceux qu'ait produits l'effort philosophique des hommes. Ce prodigieux ensemble, fruit de la sagesse antique, corrigé et fécondé par le génie chrétien, a été l'œuvre propre des siècles les plus glorieux de l'Église, et en particulier du XIIIe, c'est-à-dire du Moyen-Age. » Elle n'est pas seulement « un système doctrinal, mais encore une discipline intellectuelle et une méthode. » Il faut tenir autant à

la discipline qu'à la doctrine. « L'une est la sauvegarde de l'autre. L'expérience a montré qu'on n'abandonne jamais la première sans de grands dommages pour l'intégrité de la seconde. » On comprend sans peine que l'époque présente « se raidisse et s'énerve contre ceux qui lui parlent de scolastique : c'est le frémissement du malade impatient sous le révulsif qui seul peut le sauver ». Et l'emploi de ce révulsif, loin d'être diminué devrait être généralisé.

Inopportune, dit-on, est la scolastique, parce qu'elle ne peut s'harmoniser avec les conquêtes de la science moderne. « Les sciences, répond *Miles Christi*, auraient-elles fait cent fois plus de progrès, ces progrès n'auront jamais rien qui puisse frapper de caducité la philosophie scolastique. D'abord parce que des vérités certaines ne sauraient être en aucun cas contradictoires. Ensuite, parce que tout le progrès des sciences consiste ou à perfectionner nos moyens d'observation et à rendre celle-ci plus minutieuse, ou à observer de nouveaux faits, ou à percevoir entre ces faits de nouveaux rapports, ou à découvrir de nouveaux principes, ou à tirer des principes de nouvelles applications. Or, la philosophie est la science des causes premières, c'est-à-dire de principes absolus, immuables, nécessaires ; comment toutes ces choses, qui n'en sont, en définitive, que les effets, pourraient-elles bien la contredire ? »

Admettons toute l'opportunité de la scolastique. Cependant les réponses qu'elle donne aux différents problèmes posés risquent de se heurter à une fin de non-recevoir de la part d'un grand nombre d'examineurs. L'auteur ne le pense pas. Selon lui, le sectarisme est, de tous les écueils, le moins sérieux, même en province, pour la bonne raison que les membres du jury, en général, plus éclectiques et sceptiques que dogmatistes, demandent à l'élève plutôt de faire montre de connaissances, dans un style agréable, que d'affirmer des opinions. Quant à la confusion des idées et des mots, c'est un obstacle

bien plus sérieux. Il peut être tout de même vaincu, si l'on habitue le candidat à bien se rendre compte de ce que l'examineur a voulu dire exactement, et à rechercher le moyen de lui bien faire comprendre la réponse.

Pour ce qui est de la *méthode* suivie, *Miles Christi* a toujours commencé par la logique. « Il nous paraît indispensable, dit-il, de commencer l'étude de la philosophie *par la logique*, et non par la psychologie, comme le font tous les manuels *ad mentem universitatis*.

« Nous n'ignorons aucune des objections que l'on formule.

« On prétend, par exemple, que c'est risquer de dégoûter à tout jamais les élèves de philosophie que de les y faire débiter par l'étude « fastidieuse » de la logique.

« Il n'en est rien. L'étude de la logique n'est fastidieuse que si le professeur la rend telle. Et l'expérience nous a montré qu'il est parfaitement possible de rendre cette étude aussi intéressante que n'importe quelle autre.

« Pour cela, il ne faut évidemment pas s'en tenir à la sèche énoncée des définitions, des classifications et des règles. Il faut les expliquer clairement, et, surtout, multiplier les exemples. Non pas ces exemples moisis qui traînent depuis des siècles dans tous les manuels de logique, mais des exemples pris dans l'actualité scolaire, littéraire, politique, qui donnent à cet enseignement une allure de chose vivante : la lecture du journal de la veille peut en fournir en abondance. Il ne faut pas reculer, même, quand l'occasion s'en présente, à choisir un exemple un peu drôlatique qui mette de la gaîté dans la classe. »

C'est dire que le professeur doit être bien préparé. Quelle que soit la valeur du manuel entre ses mains, le maître se rappellera que sa préparation ne *s'improvise pas*. Pour cela, il faut qu'il possède une connaissance approfondie de la philosophie scolastique, d'une part, et des philosophies du jour d'autre part. De plus il doit avoir une tournure d'esprit spéciale que l'on pourrait appeler la *mentalité scolastique* et qui ne « s'acquiert, générale-

ment, qu'après un temps plus ou moins long de formation spéciale, d'études pratiques et de méditations constantes.»

\*

\* \*

Entre autres conclusions de l'auteur, nous retiendrons plus particulièrement quelques-unes.

La toute première, « sera pour supplier les maîtres de vouloir bien prendre au sérieux l'enseignement de la philosophie et d'en inculquer dès les classes moyennes, le respect et l'amour.

« Cette prière n'est pas inutile. Il n'est pas rare, en effet, de rencontrer chez les élèves qui arrivent en philosophie, une sorte de scepticisme goguenard qui affecte de considérer cette science comme un ensemble inconsistant de spéculations nuageuses ou comme une affaire de sentiment, sous aucune portée pratique.»

Une deuxième conclusion que nous faisons encore nôtre, « sera pour demander si, vraiment, il ne serait pas possible de commencer la logique dès la classe de troisième... S'il ne serait pas possible d'en imprégner l'enseignement de toutes les matières et de rompre les élèves à ces exercices. Il nous semble que l'intelligence des générations futures y gagnerait singulièrement en vigueur et en souplesse, et se verrait prémunie dès le plus jeune âge contre une multitude de sophismes, acceptés aujourd'hui sans contrôle sur la foi d'un journal ou d'une conférence quelconque. S'il ne serait pas possible, enfin, d'enseigner dans les classes de seconde et de première les éléments de la psychologie, sans laquelle toute littérature est inintelligible ; et même les premières notions de métaphysique générale, qui, non seulement, aideraient les élèves à mieux comprendre et goûter le beau, le vrai et le bien, mais les prépareraient, encore, utilement, pour l'année suivante, à leur cours de philosophie.»

Il est temps de finir. En terminant nous formulons un vœu, c'est que tous les professeurs de philosophie aient en mains l'opuscule de *Miles Christi*, le lisent atten-

tivement, et le méditent. Même chez nous, tout partisans que nous sommes de la scolastique, nous faisons parfois trop bon accueil à certains préjugés qui courent encore sur son compte. En parcourant ces pages nous verrons qu'on ne peut lui opposer rien de sérieux.

On parle partout de reconstruction. Tous nos efforts doivent être dirigés du côté des intelligences. On l'a répété cent fois, le mal contemporain est surtout dans la pensée. Qu'on rectifie les idées, et le reste viendra facilement. Or pour mettre de l'ordre dans les intelligences désemparees, il faut approfondir de plus en plus la philosophie scolastique qui seule par sa forte discipline peut ramener au droit chemin tant d'esprits égarés.

ARTHUR ROBERT, ptre,  
*Séminaire de Québec.*

---

## CHRONIQUE COLLÉGIALE

*Nous permettra-t-on de rappeler respectueusement à MM. les préfets des études de chaque institutions, que d'après la circulaire adressée aux maisons affiliées, en avril 1915, par le Comité permanent des congrès de l'Enseignement secondaire, il est entendu que MM. les préfets fourniront « au rédacteur officiel la matière de la chronique collégiale. »*

*Aussi recevrons-nous avec reconnaissance, toutes communications.*

**Petit Séminaire de Québec.** Il y a eu le 27 novembre 60 ans que fut institué un chœur de chant pour la basilique de Québec.

Monsieur Dessane, nous disent les archives de l'église métropolitaine « consent à former un chœur moyennant quarante livres de salaire par an.

Les chantres propres à former un chœur devront être choisis au Séminaire ou à l'Université Laval parce que c'est là que se trouvent les sujets les mieux disciplinés et les plus propres au succès de la chose.»

**Petit Séminaire des Trois-Rivières. Ordination.** Le 14 septembre, dans la chapelle du Séminaire Saint-Joseph, S. G. Mgr Cloutier a fait les ordinations suivantes :

*Diares :* MM. Léon Desilets, Henri Foucault, Albert-A. Tessier, Louis-Paul Méthot.

*Acolytes et exorcistes :* MM. Ovila Brunelle, Hervé Matteau, Alphonse Lord, Louis-Georges Bournival,

Napoléon Saint-Pierre, Donat Picotte, Armand Foucher, Sébastien Loranger, Rosario Lafontaine, Pierre Marchand, Albert de Grandmont, Jules Gélinas.

*Une ligue.* MM. les élèves des deux classes de philosophie ont formé une ligue où sera particulièrement respectée *Sa Majesté la Langue française*, et dont les membres s'efforceront d'atteindre, dans leurs paroles, dans leurs démarches, partout et toujours, à la plus parfaite distinction chrétienne. Tous les écoliers sont invités à faire partie de cette ligue.

**La langue française et les écoliers.** On vient de lire ce qui se passe au Séminaire des Trois-Rivières. Il est certain qu'un peu partout, dans les établissements d'enseignement secondaire se fait un semblable travail d'épuration. Rappelons d'abord l'intéressante conférence donnée lors de la dernière séance publique de la Société du Parler français, par M. l'abbé Elias Roy. On a vu ce qui se passe à Lévis, surtout dans le domaine des jeux. Nous extrayons maintenant de *l'Alma Mater* de Chicoutimi, les précisions suivantes :

« Dimanche 12 octobre 1919. Le cercle Racine de l'A. C. J. C. se remet à sa tâche... On décide de consacrer le premier semestre à l'étude plus approfondie de la langue française. L'action devra consister dans la correction du langage journalier.

A propos de bon langage, il convient de mentionner la louable initiative prise l'an dernier par MM. les Philosophes qui ont formé dans leur classe un cercle de bon langage, dont M. l'abbé C.-D. Simard est le directeur. Ce cercle n'a pas fait grand bruit jusqu'à présent, à l'extérieur, mais le bien ne fait pas de bruit... »

Notons enfin que dans la plupart de nos séminaires ou collèges existent des prix dits de *bon langage*.

**Petit Séminaire de Rimouski.** *Un moi.* Nous croyons devoir faire précéder cette chronique de la lettre suivante reçue à la rédaction :

*Cher monsieur l'abbé,*

*Je vous fais expédier par le même courrier une assez longue chronique collégiale, sous forme de nécrologie d'un de nos anciens supérieurs et d'un ami de tous les jours. Je pense que ce qu'il a fait pour l'enseignement secondaire mérite d'être rapporté, comme tribut de reconnaissance de notre part, comme réconfort pour ceux qui se livrent à notre œuvre, comme exemple pour ceux qui n'apprécient pas suffisamment dans leur vie pratique la grande cause de l'éducation secondaire...*

*Bien respectueusement à vous en N. S.,*

Fort. CHARRON, ptre

---

### LE CHANOINE CHS-PHILÉMON CÔTÉ

Nos regrets l'accompagnent par delà le cimetière de sa paroisse natale de Rimouski, où il a voulu dormir et où nous l'avons reconduit, l'âme enveloppée de deuil, le 28 octobre dernier.

... Il avait étudié brillamment chez nous, avait été chargé pendant deux ou trois ans de la classe de Belles-Lettres, puis était parti pour la moisson du Maître... Un jour pourtant il était revenu. Il avait alors dépassé la cinquantaine. Son front s'était dénudé et une poussière argentée s'était glissée dans sa chevelure sombre. Le Séminaire plongé dans la détresse par la perte de son chef avait fait appel à une intelligence et à une volonté. Charles-Philémon Côté s'était présenté à l'invitation de son évêque.

Qu'on ne croie pas qu'il acceptait par gai caprice le poste plus redoutable qu'honorable de Supérieur du Séminaire. Il lui fallait tout quitter : un bénéfice impor-

tant, une paroisse prospère, un foyer d'autant plus cher qu'il venait à peine d'en terminer la construction, des habitudes de vingt-cinq ans de ministère paroissial. Et pour quoi recevoir ? Comme traitement, cent misérables petites piastres par année ; comme logis, un étroit bureau d'affaires ; comme régime de vie, le règlement des petits écoliers : toutes choses répugnantes à la nature humaine. En particulier, ne semble-t-il pas irrationnel de reprendre après la cinquantaine ses habitudes de vie de ses quinze ans, de vouloir ainsi courber l'arbre qui s'est développé et a pris la taille des géants de la forêt ? M. Côté vint pourtant, et, dès ce moment, son corps dur à lui-même et dur à la besogne, son âme impétueuse et bouillonnante de riche sève, tout son être, en un mot, fut à jamais acquis au service de notre maison.

Il est à la fois supérieur, procureur et économiste. Mais pense-t-on que cette triple fonction épuise son activité ? A ce moment il règle des affaires à la banque ou à son bureau, mais tantôt il sera en classe penché sur le grimoire d'un texte grec—d'un texte grec, renvoyé aux calendes... grecques, depuis un quart de siècle—sur une leçon de latin, de français ou d'anglais. Sa méthode pédagogique a pour principe la clarté ; et pour que jaillisse la lumière dans les cerveaux, il applique les élèves à l'analyse et à la réduction du sujet étudié en ses éléments les plus simples. L'imprécis dans l'intelligence, le nuageux, le flou dans l'expression, ce que d'aucuns hélas ! prennent pour de la poésie, ont en lui un adversaire irréductible. Des écoliers il exige un travail ardu, continu. Il n'a que faire des apathiques et des négligents, qu'il flagelle. Pour susciter ou développer l'émulation, il institue des concours, tire des prix d'honneur de son porte-monnaie vide, des encouragements de son cœur d'apôtre.

La classe est-elle finie que des jeunes gens peu favorisés par la fortune et qui ne peuvent suivre les cours réguliers viennent à sa chambre recevoir les leçons particulières qui leur permettraient d'entrer dans les classes supérieures.

L'instant d'après, il est surveillant à la salle d'étude, aux pieds de Notre Seigneur, où il dépose les fatigues de la journée et puise des forces pour le lendemain, au confessional, où il donne les directions nécessaires et utiles. Pendant près de six ans, il étonne ses collègues et ses amis par cette vie intense. Entre temps deux épidémies éclatent : il se fait garde-malade, médecin et même fossoyeur, pour le pauvre *Père Charles*, que la mort a frappé et que l'autorité civile, par crainte des microbes, redoute de faire inhumer à la face du soleil et par des mains profanes.

Ainsi passe-t-il son double terme à la direction suprême du Séminaire, deux mots résumant son programme et sa vie : Tout sacrifier et tout faire pour le bien de la maison. Écho lointain et éloquent du "*tout à tous, pour qu'ils soient tous à Jésus-Christ*" du grand modèle des apôtres.

Il ne se pouvait faire qu'ayant ainsi donné son âme ardente, il pût la reprendre et ne restât pas identifié avec les intérêts du Séminaire, quand il le quitta, en août 1913. De fait, jamais son dévouement envers l'*Alma Mater* ne se manifesta plus fréquemment et plus pratiquement. Avouons-le : les maisons d'enseignement secondaire de notre province ne peuvent faire honneur à leurs affaires avec ce que paient les élèves. Il leur faut compter pour subsister sur les bourses charitables, surtout sur celles des humbles curés de campagne. Les désastres économiques causés par la Grande Guerre devaient rendre plus impérieux ce besoin de secours étranger. Comprenant avec l'âme d'un Procureur cette situation, le chanoine Côté, devenu curé de l'Isle-Verte, employa son influence à disposer favorablement les esprits envers l'œuvre qu'il aimait tant, et à diriger vers les coffres nécessaires du Séminaire les petites sommes de vil mais utile métal qu'il pouvait découvrir dans les bourses éclairées des testateurs.

C'était déjà beaucoup : ce n'était pas suffisant à son zèle. Les collègues et petits séminaires sont nécessaire-

ment inégaux à leur mission, si les élèves n'y viennent en proportion des besoins de la région pour lesquels ils ont été fondés. Pour ne parler que de ce qui nous touche immédiatement, notre diocèse est immense ; il manque de prêtres. Il faut donc que le Séminaire reçoive en plus grand nombre et conduise jusqu'à l'autel les lévites de demain. Toujours à l'affût du bien à faire, le chanoine Côté dès son arrivée dans sa paroisse, entreprend de multiplier autour de lui le nombre des petits séminaristes et, partant, des vocations futures. Il discerne et choisit dans les écoles les jeunes gens aptes aux études, les amène chez lui, leur fait raisonner leur syntaxe française, leur donne des leçons d'anglais, les initie aux mystères de *rosa*, de *templum* et de *vultur*. Le ministère paroissial prend tout son temps. La reconstruction de son église le surcharge de besogne : il n'a cure de ces bagatelles et trouve le moyen de faire entrer ses élèves en Syntaxe-latine. Il recommence à l'automne avec de nouveaux sujets.

L'épouvantable épidémie de l'an dernier n'interrompt même pas ses leçons préparatoires à la rentrée de cet automne. Dans sa paroisse, le médecin est frappé dès la première heure et réduit à l'impuissance. Le curé s'improvise médecin, garde-malade, bonne des tout petits délaissés, cuisinier des pauvres, et reste professeur des quelques jeunes gens dont il ébauche les Humanités. Alité à la suite de son surmenage apostolique, il se préoccupe encore de ses futurs collégiens, craint qu'ils ne soient pas suffisamment préparés et regrette de n'avoir pas fait davantage en leur faveur . . .

Pour le Séminaire donc il a tout quitté ; pour le Séminaire il a tout donné : ses biens, son temps, son intelligence, sa débordante activité naturelle, l'expérience précieuse d'une vie ardemment sacerdotale, ses pensées, son cœur. Peut-on exiger plus grande œuvre d'amour ? . . .

*Majorem charitatem nemo habet.*

Il restera dans notre souvenir et dans nos annales comme un bienfaiteur et un père. Son caractère franc, loyal

et généreux comme celui des chevaliers de la légende, sa piété tendre et éclairée, son zèle et son dévouement envers les âmes seront à la fois une inspiration et un exemple à ceux qui rêvent d'aller, de rapporter du fruit, et du fruit qui demeure. " Grâce à Dieu, a dit de Bornier,

*Les morts sur l'avenir ne ferment point le sceau :*

*Leur vie est un exemple et leur tombe un berceau. »*

Sur cette tombe à peine fermée d'où jaillit la vie, nous déposons notre reconnaissance et nos regrets, et nous prions le juste Juge de donner à l'éducateur apôtre, s'il ne l'a déjà fait, la plénitude de la récompense éternelle promise à ceux qui enseignent aux autres la justice.

FORT. CHARRON, ptre

**Un cinquantenaire.** Le 4 novembre 1919 le Séminaire de Rimouski a fêté le cinquantenaire de sa fondation. C'est en 1870, le 4 novembre que Monseigneur Jean Langevin érigea canoniquement en Séminaire diocésain le collège qu'il trouva dans sa ville épiscopale à son avènement au siège de Rimouski.

Les autorités du Séminaire n'ont pas voulu laisser passer inaperçu cet anniversaire. On prépare une réunion générale des anciens élèves de cet établissement pour le 20 juin 1920, au sortir de l'année scolaire.

Ce conventum des anciens de Rimouski sera sans doute une belle fête de famille et nous souhaitons aux organisateurs le succès que mérite leur louable initiative pour leur Alma Mater.

# COURRIER DU BULLETIN

*Ne pourrait-on pas grouper en quelques règles générales et pré-*  
**Première question :** *cises, tout ce qui a trait au discours indirect ?*

Si cette partie de la grammaire recevait autant de lumière qu'en reçurent tout dernièrement le *potentiel* et l'*irréel*<sup>1</sup>, cela obligerait infiniment quelques jeunes apprentis-professeurs qui ne demandent qu'à prendre goût à leur rude mais intéressant métier.

## INFORMATIONS

### RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

Les membres du Comité Permanent se sont réunis le six novembre. On se rappelle que, l'an dernier, une seule séance avait été tenue, en décembre ; le comité entend reprendre ses réunions régulières... et, à la séance d'hier, il a déjà examiné plusieurs questions.

On s'est d'abord occupé de l'impression des versions grecques pour les classes de Belles-Lettres et de Rhétorique : décidée à la séance de décembre 1918, cette impression avait été fort retardée : l'imprimeur a été pourvu de tous les instruments de travail requis et il sera en état de satisfaire à toutes les demandes.

Un professeur a été chargé de dresser une liste de soixante-quinze textes pour chacune des deux classes ; cette double liste sera adressée à MM. les Préfets pour qu'ils donnent leur avis ; l'impression commencera aussitôt qu'on aura reçu leurs réponses ainsi que les commandes. La traduction de chaque texte sera tirée à part, à un petit nombre d'exemplaires.

1.— *En classe*, par M. le chanoine A. Marcoux, livraison d'avril 1919 de *l'Enseignement secondaire au Canada*, p. 385.

La série des versions de Belles-Lettres comprendra des textes des meilleurs auteurs par ordre de difficultés autant que possible. Celles de Rhétorique seront placées selon l'ordre chronologique, et disposées de façon à faire revoir l'histoire littéraire grecque, sans doute, mais aussi de manière à illustrer les préceptes de l'art oratoire et à exposer les grandes idées qu'un élève de Rhétorique doit connaître.

Le Comité a décidé encore de faire réimprimer quelques numéros de l'Enseignement Secondaire, déjà épuisés ; chacun pourra donc à l'avenir acheter la collection complète de la revue.

Le Rapport des Jurys pour le Baccalauréat de 1913, également épuisé, sera réimprimé.

Bien plus, le Comité fait imprimer, en brochures séparées, de format moyen, quelques chefs-d'œuvre de l'art oratoire en France, en Angleterre et au Canada : les élèves ont déjà beaucoup de recueils de morceaux choisis où ils trouvent les modèles à l'état fragmentaire ; or il leur est bon de juger un modèle dans son ensemble ; et on sait qu'il n'est pas facile de mettre entre les mains de tous les élèves les recueils des œuvres complètes de Berryer, Lacordaire, Montalembert, de Mun, Pitt, Chatham, etc. ; à l'aide des brochures que l'on fera imprimer il sera aisé, pour le professeur, de disséquer un discours devant ses élèves, et pour les élèves, de faire le même travail d'une façon personnelle. Il est entendu que l'on choisira des discours d'une véritable valeur tant pour le fond que pour la forme.

Il y aura, cette année, un concours intercollégial ; on a cru opportun de reprendre ces luttes pacifiques, momentanément interrompues par l'épidémie de grippe. Ces concours excitent chez les élèves une vive émulation et, par là, ils sont appelés à faire beaucoup de bien.

Pour des raisons faciles à deviner, le Comité n'a pas jugé bon de convoquer le Congrès cette année.

A. M.

---

**L'Université de Montréal.** Au moment où nous corrigeons les dernières épreuves de cette livraison nous apprenons le malheur qui vient de frapper Montréal. L'édifice des facultés de médecine, de droit et des arts de l'ancienne université Laval de Montréal, aujourd'hui université de Montréal, a été presque complètement détruit par un violent incendie qui a éclaté samedi soir le 23 novembre à 9 heures et s'est terminé seulement le dimanche matin.

C'est une grande calamité pour la métropole, un deuil pour l'enseignement supérieur canadien français ; mais nous ne doutons pas que la nouvelle université sortira plus grande et plus belle de cette épreuve. Heureusement les archives de l'institution ont été sauvées. Grâce au concours de corps amis les élèves chassés de leur maison par le feu ont pu poursuivre sans interruption leurs cours.

## LES LIVRES

LA CONVERSION DES MOINES ANGLICANS DE CALDEY, par M. l'abbé Cyrille Gagnon, D.D., professeur de théologie dogmatique à l'Université Laval, Québec. Plaquette de 30 pages, Toronto, 1919.

La double et si intéressante conférence donnée l'an dernier par M. l'abbé Cyrille Gagnon à la salle des Promotions de l'Université Laval, et qui obtint, un succès bien mérité a été récemment mise en brochure. On a édité aussi la même brochure en anglais.

L'histoire résumée de la conversion en bloc de toute une communauté de moines anglicans, venant ensemble au catholicisme, histoire supplémentée par l'exposé très clair des facteurs intellectuels et moraux de cette conversion offre le plus vif intérêt, non seulement aux lecteurs catholiques qui s'en réconforteront, mais aussi dans les milieux protestants où la recherche de la vérité catholique devient de plus en plus active. Il y a là une page d'apologétique pratique, agréablement présentée et qui mérite d'être méditée à loisir. C'est de la bonne matière à propager, au bénéfice de la foi catholique. Les professeurs et les élèves trouveront dans cet ouvrage une lecture attrayante et fort utile.

DES ARMES POUR LA VIE, conseils aux jeunes par le docteur Étienne Levrat, 1 volume in-douze de 236 pages. Bloud & Cie, Paris, 1919.

Le docteur Levrat est un chrétien qui écrit en chrétien. Il se place résolument sur le terrain de la morale catholique. Son livre est destiné aux étudiants de 20 ans — pas aux plus jeunes — et à tous ceux qui ont reçu une bonne culture intellectuelle.

La vie que Dieu nous a donnée et qu'il faudra lui rendre un jour est sérieuse et le docteur nous engage à la considérer comme telle. Tout d'abord il faut savoir ce que c'est que la vie, quelle idée s'en sont faite certains matérialistes et ce qu'elle est envisagée au point de vue catholique. L'auteur donne d'excellents conseils d'hygiène physique, règle de la vie, alimentation, sport et hygiène intellectuelle. Le jeune homme soucieux de son avenir doit développer en lui sa personnalité morale : s'adonner au sport au point d'en faire l'unique préoccupation de sa vie, c'est manquer le but pour lequel l'homme a été créé. Orner son esprit, cultiver son intelligence, fortifier sa volonté au contact des grands penseurs, des grands écrivains par la lecture sérieuse, voilà ce qui permettra au jeune homme d'augmenter la somme de ses connaissances acquises par la culture classique.

Vient ensuite l'hygiène du cœur. Le docteur Levrat qui connaît bien ce pauvre cœur humain, sait de quelles forces il dispose, quelles sources de bonté ou de malice s'en échappent. La question de l'amitié, puis de l'amour y est traitée de main de maître. L'amitié n'est pas seulement une chose bonne en soi, c'est encore une chose nécessaire. Elle entre dans le plan divin, c'est une chose sainte, et comme telle, elle ne doit pas être profanée. Utile, nécessaire, elle peut devenir dangereuse lorsqu'elle est déviée de sa vraie mission ; c'est donc dire qu'elle doit être chrétienne et remplir un rôle moralisateur. Dans les derniers chapitres, l'auteur aborde la question de la vie sexuelle et le mariage. Quelques-unes de ces pages sont les meilleures que nous connaissions, les plus sensées, les plus élevées sur un sujet où tant de gens écrivent aujourd'hui.

Les cinq pages finales ont pour titre Hygiène de l'âme. Confiance en soi, maîtrise de soi, enthousiasme mesuré, dévouement à toutes les grandes causes qui doivent faire battre des cœurs de vingt ans . . . tout cela est conditionné, déterminé par le problème religieux.

L'étudiant qui représentera la classe intellectuelle, la vraie élite sociale a là un rôle admirable à remplir. Il faut qu'il soit apôtre de toutes manières, porteur de lumière et de vérité. Le docteur Levrat termine les pages de son livre par ces paroles : " Connaître sa religion est nécessaire pour un catholique ; la pratiquer est indispensable. La doctrine catholique est un bloc, on croit ou on ne croit pas, on pratique ou on ne pratique pas. Il ne faut pas que dans notre jeunesse il y ait de demi-mesure. »

Livre fécond en pensées qu'il suggère, utile en conseils qu'il donne, il ne peut que faire du bien à ceux qui veulent aller à Dieu par la prière et la religion, telle est la raison pour laquelle nous conseillons la lecture de ces pages à nos jeunes gens de vingt ans.

L.-P. B., ptre

LA RONDE DES BLUETS, par Raoul Leguy, chez Eugène Figuière, à Paris, 1919.

Fantaisie littéraire, pétillante d'humour, car, quoi qu'on en dise, l'esprit français n'a jamais perdu ses droits à la gaieté. Le livre de M. Raoul Leguy instruit tout en égayant. Une leçon de moralité se dégage de ce livre dans lequel on nous dit ce que fut à un moment donné l'Administration militaire française.

PEINTURE, par Georges Bouche, chez Eugène Figuière & Cie, éditeurs, Paris, 1 vol. in-12 Couronne.

*Peinture*, par Georges Bouche, est une étude sur la peinture moderne. L'auteur est un peintre dont le jugement a été dépouillé de complaisance par un stage de quarante-cinq mois sur le front.

Après avoir pris au sérieux l'idée que notre pays doit survivre aux convoitises étrangères, M. Bouche prend non moins au sérieux l'idée que la peinture doit résister aux convoitises de prétendants inqualifiés à la gloire artistique française.

Le renouvellement de la peinture étant considéré par certain comme le résultat d'un système ou de surenchère dans les moyens matériels d'expression, M. Georges Bouche croit au contraire qu'en art rien ne vaut que par la libre ascension du cœur.

Ce thème provoque la controverse des artistes et de tous ceux qui, après le fracas des ferrailles teutoniques, entendent se reverser dans les goûts méditerranéens.

DOMINICALES, par l'abbé Duplessy, directeur de *la Réponse*, 1 vol. in-12 de 504 pages. Paris, Téqui, 1919.

Sous ce titre, l'abbé Duplessy, publie une série de fascicules un pour chaque dimanche, où après le texte de l'Évangile, il en fait le commentaire. Puis vient une partie consacrée au dogme, une autre à la morale, une autre à la grâce, à la prière et aux sacrements ; un petit prône est consacré également à l'apologétique : le fascicule se termine par des avis aux enfants, aux jeunes gens, aux jeunes filles, le tout fondé sur l'Évangile. Chaque fascicule comprend 24 pages in-12.

Le tome II, du III<sup>e</sup> dimanche du Carême à la Saint Pierre, paraîtra en janvier 1920. Le tome III, de la Saint Pierre à l'Avent paraîtra en avril 1920.

LA FRANCE, LES ALLIÉS ET L'ALLEMAGNE DEVANT LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, par Mgr Chapon. 1 vol. in-12, Paris, Téqui 1919.

Ces pages publiées dans *le Correspondant* où elles ont été remarquées, sont à relire à l'heure du rendement des comptes. Elles prouvent lumineusement que l'agression dont la France a été victime n'est pas imputable au Kaiser seul, ni à une fraction pangermaniste, mais à toute l'Allemagne. C'est donc l'Allemagne toute entière qui doit payer et réparer. Ensuite seulement, elle pourra, sous contrôle, jouir de cette liberté des peuples que la France a vengée et défendue contre eux. Ces articles ont valu à Mgr l'Évêque de Nice, de la part de ses ennemis, l'honneur de leurs critiques et celui plus grand de leurs injures.

— 83 —

PARTIE DOCUMENTAIRE

EXAMEN DU BACCALAURÉAT

SESSION DE SEPTEMBRE 1919

SUJETS PROPOSÉS

PREMIER EXAMEN

COMPOSITION

Le lendemain de la dispersion des Acadiens, « un village reculé, informé de ce qui s'était passé ailleurs, tenta de repousser les Anglais ; mais écrasés par le nombre, les villageois durent se disperser. L'un d'eux, dans sa fuite, perdit successivement sa vieille mère, sa femme et ses enfants. Inconsolable de cette perte, il se rendit auprès du gouverneur de Québec, qui lui confia le commandement d'un vaisseau de guerre pour se venger de ceux qui avaient été pour lui la cause d'un si amer chagrin.» (HIST. DU CANADA des Frères.)

Supposez que cet Acadien parle devant les notables de Québec réunis chez le gouverneur ; il décrit les horreurs de la dispersion, résume la situation militaire, excite ses auditeurs à la vengeance, et demande du secours.

*Faites son discours.*

## VERSION LATINE

### *Sur l'art oratoire*

Licet varia oratoriæ artis præcepta pernoscere necesse sit, illud tamen studiosi eloquentiæ cogitent, neque in omni oratione cuncta posse reperiri, neque, quum proposita fuerit materia dicendi, scrutanda singula et velut ostiatim pulsanda. Informatam enim faceret id ipsum dicendi tarditatem, atque etiam impedimento foret, nisi et animi quædam ingenita natura, et studio exercitata velocitas, recta nos ad ea quæ conveniunt rei propositæ, ferrent. Nam ut cantus vocis plurimum juvat sociata nervorum concordia, si tamen tardior manus, nisi inspectis dimensisque singulis quibus quæque vox fidibus jungenda sit, dubitet, potius fuerit esse eo contentum quod simplex canendi natura tulerit : ita dicendi debet quidem apta esse, et citharæ modo intenta ratio doctrinæ. Sed hoc exercitatione multa consequendum.

QUINTILIEN, *Inst. oratoire*, V. 10.

NICOLET, 9-1919-100.

### *Traduction*

Quoiqu'il faille connaître à fond tous les préceptes de l'art oratoire, ceux qui se livrent à l'étude de l'éloquence doivent observer que chaque cause ne comprend pas tous les arguments et qu'il ne faut pas se faire une loi de passer en revue les uns après les autres tous les lieux que j'ai indiqué, en frappant pour ainsi dire à la porte. L'orateur se condamnerait à tâtonner, autour de lui sans avancer, à moins que, grâce à une grande promptitude d'esprit, due à la nature et à l'étude on n'aperçoive d'un coup d'œil chacun de ceux qui conviennent à la cause. Ainsi, la voix gagne beaucoup à être accompagnée d'un instrument ; cependant,

si la main est lente, si avant de tirer un son, elle est obligée d'interroger chaque corde l'une après l'autre, la voix seule et sans accompagnement sera préférable. Il en est de même des règles de l'art oratoire : elles doivent être à l'éloquence ce que la lyre est à la voix, c'est-à-dire l'accompagner et la soutenir. Mais cela ne peut s'acquérir qu'à force d'exercice.

(Traduction de NISARD.)

## THÈME LATIN

### Ésope

Ésope était Phrygien, d'un bourg nommé Amorium. Il naquit vers la cinquante-septième olympiade, quelque deux cents ans après la fondation de Rome. On ne saurait dire s'il eut sujet de remercier la nature, ou bien de se plaindre d'elle.

Le premier maître qu'il eut l'envoya aux champs labourer la terre, soit qu'il le jugeât incapable de toute autre chose, soit pour s'ôter de devant les yeux un objet si désagréable. Or il arriva que ce maître étant allé voir sa maison des champs, un paysan lui donna des figues : il les trouva belles et les fit serrer fort soigneusement, donna ordre à son sommelier, appelé Agathopus, de les lui apporter au sortir du bain. Le hasard voulut qu'Ésope eût affaire dans le logis. Aussitôt qu'il y fut entré, Agathopus se servit de l'occasion, et mangea les figues avec quelques-uns de ses camarades ; puis ils rejetèrent cette friponnerie sur Ésope, ne croyant pas qu'il se put jamais justifier, tant il était bègue et paraissait idiot.

LA FONTAINE, *Vie d'Ésope le Phrygien.*

*Traduction proposée*

*Æsopus Phrygius erat e vico cui nomen Amorio. Natus est septima circiter et quinquagesima olympiade ducentis fere annis post Roman conditam. Non possis dicere utrum ei fuerit cur naturæ gratias ageret an cum ea quereretur.*

*Primus dominus eum rus misit ut agros foderet, sive eum alii cuius operi minime aptum existimabat, sive hominem tam odiosum et conspectu amovere voluit. Forte evenit ut dominus cum villam inviseret rusticus ficus daret quas, cum pulcherrimæ viderentur, acuratissime reponi voluit jussitque dispensatorem cui nomen Agathopo sibi eas afferre e balneo exeunti. Casu factum est ut Æsopo necesse esset in domum intrare. Quo, statim ut ingressus est, Agathopus occasione usus ficus comedit cum quibusdam conservis, deinde fraudem in Æsopum transtulerunt, cum persuasum haberent eum numquam seipsum purgaturum esse, adeo balbus erat ac stolidus videbatur.*

VERSION GRECQUE

*La poste au temps de Cyrus*

Κατεμάθομεν δὲ Κύρου καὶ ἄλλο μηχανήμα πρὸς τὸ τῆς ἀρχῆς μέγεθος, ἐξ οὗ ταχέως ἤσθάνετο καὶ τὰ πάμπολυ ἀπέχοντα ὅπως ἔχοι. Σκεψάμενος γὰρ πόσῃν ἂν ὁδὸν ἵππος κατακνύτοι τῆς ἡμέρας ἐλαυνόμενος ὥστε διαρκεῖν, ἐποιήσατο ἱππῶνας τοσοῦτον διαλείποντας καὶ ἵππους ἐν αὐνοῖς κατέστησε καὶ τοὺς ἐπιμελομένους τούτων, καὶ ἄνδρα ἐφ' ἐκάστῳ τῶν τόπων ἔταξε τὸν ἐπιτήδειον παραδέχεσθαι τὰ φερόμενα γράμματα καὶ παραδιδόναι καὶ παραλαμβάνειν τοὺς ἀπειρηκότας ἵππους καὶ ἀνθρώπους καὶ ἄλλους πέμπειν νεαλεῖς ἔστι δ' ὅτε οὐδὲ τὰς νύκτας φασὶν ἴστασθαι ταύτην τὴν πορείαν, ἀλλὰ τῷ ἡμερινῷ ἀγγέλῳ τὸν νυκτερινὸν διαδέχεσθαι. Τοῦτων δὲ οὕτω γιγνομένων φασὶ τινες θᾶττον τῶν γεράνων τὴν πορείαν ταύτην ἀνύτειν· εἰ δὲ τοῦτο ψεύδονται, ἀλλ' ὅτι γε τῶν ἀνθρωπίνων πεζῇ πορείῳν αὕτη ταχίστη, τοῦτο εὐδῆλον·

ἀγαθὸν δὲ ὡς τάχιστα ἕκαστον αἰσθανόμενον ὡς τάχιστα ἐπι-  
μελεῖσθαι.

XÉNOPHON, *Cyropédie*, VIII, 6, 17.

JOLIETTE, 9-1919-100.

*Traduction*

C'est encore à Cyrus qu'on attribue cette invention si utile dans un grand empire, au moyen de laquelle il était promptement informé de tout ce qui se passait dans les contrées les plus éloignées. Après avoir examiné ce qu'un cheval pouvait faire de chemin dans un jour sans s'excéder, il ordonna que sur les routes on construisit des écuries qui fussent distantes l'une de l'autre de ce même intervalle, qu'on les garnît de chevaux et qu'on y entretînt des palefreniers. Dans chacune il devait y avoir un homme intelligent pour recevoir les lettres qu'un courrier apportait, les remettre à un autre courrier, avoir soin des chevaux qui arrivaient fatigués et en fournir de frais. La nuit ne retarde point la marche des courriers ; celui qui a couru le jour est remplacé par un autre, qui se trouve prêt à courir la nuit ; aussi a-t-on dit d'eux que les grues ne feraient pas autant de chemin dans le même espace de temps. Si cette façon de parler est exagérée, il est du moins certain qu'on ne peut voyager sur terre avec plus de vitesse. Or, il est d'une égale importance et de recevoir promptement certains avis, et d'en profiter sans délai.

(Traduction de la *Cyropédie* par M. DACIER.)

THÈME ANGLAIS

*Rome, patrie de la force morale*

Vous le savez, Constantin se hâta d'aller s'établir sur le trône de Constantinople pour veiller de plus près

aux attaques des barbares d'Orient. En se transportant à Constantinople, il y transporta la force matérielle, et il ne laissa à Rome que la force morale. Ce ne fut, en effet, que très temporairement que l'empire d'Orient prêta à l'empire d'Occident l'épée victorieuse de Bélisaire et de Narsès, et, quand les barbares arrivèrent, Rome, dépouillée de la force matérielle, n'ayant plus que la force morale, ne se défendit qu'avec celle-ci : elle fit les barbares chrétiens. Et, chose bien digne de remarque, ces rois barbares qui ne voulaient plus de l'autorité politique et militaire de l'empire d'Occident, acceptèrent son autorité religieuse, et l'on peut dire que l'Église romaine n'est autre chose que l'empire d'Occident continué dans les âmes !

THIERS, *Disc. sur la quest. romaine.*

BOURGET, 9-1919-100.

## THÈME FRANÇAIS

### *The coming of Metcalfe*

On March 29th, 1843, the little town of Kingston was once more astir with expectancy and interest over the arrival of a new governor general. Sir James Metcalfe had sailed from Liverpool to Boston, and thence had journeyed overland to Kingston, the country being in that inclement season « one mass of snow ». His journey terminated in a drive across the frozen lake and river, and a state entry, with no little pageantry, into his colonial capital. « He came, » said a Kingston correspondent of the time, « from the American side, in a close-bodied sleigh drawn by four greys. He was received on arriving at the foot of Arthur Street by an immense concourse of people. »

S. B. LEACOCK

SAINT-JEAN, 9-1919-100.

## THÈME LATIN

*(Pour les candidats de langue anglaise.)*

It is a celebrated thought of Socrates, that, if all the misfortunes of mankind were cast into a public stock, in order to be equally distributed among the whole species, those who now think themselves the most unhappy would prefer the share they are already possessed of, before that which would fall to them by such a division. Horace has carried this thought a great deal further, which implies, that the hardships or misfortunes we lie under are more easy to us than those of any other person would be, in case we could exchange conditions with him.

As I was musing upon these two remarks; and seated in my elbow chair, I insensibly fell asleep; when, on a sudden, methought there was a proclamation made by Jupiter, that every mortal should bring in his griefs and calamities, and throw them together in a heap.

JOSEPH ADDISON

SHERBROOKE, 9-1919-100.

---

## DEUXIÈME EXAMEN

---

### PHILOSOPHIE

#### LOGICA ET MORALIS

#### QUÆSTIONUM SERIES PRIMA.

Definitiones — Exempla si possibilia — Applicationes.

1. Definitio nominalis — Definitio realis — Propositio nota per se — Propositio nota per se et quoad nos —

Dubium positivum — Dubium negativum — Jus ad rem  
— Jus in re.

2. Enumerentur et explicentur leges dilemmatis (*cum  
exemplis*).

#### QUÆSTIONUM SERIES SECUNDA

Status questionis (definitio terminorum, prænotiones et distinctiones  
necessariæ, errorum vel systematum brevis expositio) demonstratio  
theseos.

3. Testimonium divinum producit certitudinem et  
quidem metaphysicam.

4. Utilitarismus qui utilitatem sive publicam sive  
privatam statuit esse normam bonitatis vel malitiæ  
actionum humanarum est rejiciendus.

5. Ecclesia catholica veram naturam societatis sibi vin-  
dicat ; est societas necessaria, perfecta.

TROIS-RIVIÈRES, 9-1919-100.

### PHILOSOPHIE

### METAPHYSICA

#### QUÆSTIONUM SERIES PRIMA

Definitiones — Exempla si possible — Applicationes.

1. Causa instrumentalis — Intellectus possibilis — Vo-  
luntas antecedens et consequens.

#### QUÆSTIONUM SERIES SECUNDA

Status questionis (definitio terminorum, prænotiones et distinctiones  
necessariæ, errorum vel systematum brevis expositio) demonstratio  
theseos.

2. Cognitio effectus nos ducit ad cognitionem tum  
existentiæ tum naturæ causæ.

3. Unio animæ et corporis est substantialis et personalis.

4. In Deo est providentia rerum mundanarum et omnia divinæ providentiæ subjacent, non in universali tantum sed in particulari.

VALLEYFIELD, 9-1919-100.

## MATHÉMATIQUES

### PREMIÈRE SECTION

1. Règles pour la multiplication et la division des nombres décimaux (*dém.*).

2. Une personne a déboursé \$2895 le 15 février pour solder une dette de \$3000 payable le 15 septembre de la même année. A quel taux lui a-t-on escompté sa dette ?

3. Résoudre l'équation :

$$\left(x - \frac{5}{2}\right) \left(x + \frac{3}{2}\right) - (x - 5)(x + 3) - 9\frac{3}{4}$$

4. Résoudre le système :

$$\begin{cases} x + y = 22 \\ \frac{x^2 - y^2}{4} - xy = 13 \end{cases}$$

### SECONDE SECTION

5. Deux courriers partent en même temps de deux villes distantes de 25 milles l'une de l'autre et vont dans la même direction. Quelle longueur de route chacun d'eux aura-t-il parcourue lorsque le plus éloigné du but atteindra l'autre ? Le plus éloigné du but fait 9 milles à l'heure ; l'autre ne fait que 8 milles et il s'est arrêté dans son chemin pendant  $2\frac{1}{2}$  heures.

6. Tout tétraèdre est le tiers d'un prisme triangulaire de même base et de même hauteur (*dém.*).

7. Un capital de \$10000 est placé à intérêts composés au taux de 4%. Combien recevra-t-on après 8 ans pour le capital et les intérêts.

8. Un observateur est dans la nacelle d'un ballon au-dessus d'une ville *A*. La lunette dont il se sert pour viser une autre ville *B* fait un angle de  $82^{\circ} 31' 44''$  avec la direction de la verticale. Trouver la hauteur de la nacelle au-dessus de *A*, sachant que la distance entre *A* et *B* est de 12 milles  $\frac{1}{2}$  et que ces deux villes sont situées dans un même plan horizontal.

SAINT-ALEXANDRE, 9-1919-100.

## PHYSIQUE

### PREMIÈRE SECTION

1. Machines (*déf.*).— Plan incliné (*relation entre la puissance et la résistance, démonstration*).
2. Poids absolu, poids relatif, poids spécifique (*déf.*).
3. Énoncer les deux propositions fondamentales de la photométrie.
4. Électro-aimants.

### SECONDE SECTION

5. Microscope composé.
6. Transformateurs industriels.
7. Télégraphe de Morse.

CHICOUTIMI, 9-1919-100.

## BROCHURE UTILE

**Un livre à répandre.** Nous rappelons à nos lecteurs que la *Catholic Truth Society of Toronto*, ayant édité en anglais et en français l'historique de la *Conversion des moines anglicans de Caldey*, nous nous sommes procurés ces deux intéressantes plaquettes que l'on pourra obtenir au secrétariat du bulletin.

Nous ne saurions trop encourager les maîtres à répandre ce travail chez leurs disciples. C'est une magnifique pièce d'apologétique.

Prix, dix sous l'unité. Conditions spéciales pour quantités de cinquante ou cent exemplaires.

## LA PENTE GLISSANTE

Il y a plus d'un demi-siècle, c'est un ancien supérieur de collège qui nous l'a raconté, existait dans sa maison un prêtre de talent (il y en avait sans doute bien d'autres mais passons), chargé d'occupations importantes, littérateur délicat et orateur disert. Lorsqu'il devait parler en public, salles ou églises n'étaient jamais assez spacieuses pour contenir l'auditoire enthousiaste. A toutes les qualités du jeune prêtre, joignez une foi de néophyte, c'était un converti, ajoutez en plus l'ardeur d'un *croisé*, . . . puisque coulait dans ses veines le sang des deux races anglaise et française.

Aimé, désiré, l'orateur suscitait autour de lui, comme c'est l'accoutumance, émulation et imitation. Tout jeune prédicateur aspirait à parler comme le monsieur à la mode, les néo-professeurs cherchaient à conférencier avec autant de brio que leur modèle, c'était une poursuite intéressante.

*Un génie n'imité pas !* a dit quelqu'un. Oublieux de cet apophtegme, tout le *servile pecus* de ces imitateurs s'étudiait à copier, mais comme le remarque Quintilien<sup>(1)</sup> parlant des disciples de Sénèque, *Senecam infamabant* . . . «ses partisans . . . se vantaient de parler comme Sénèque, mais ils n'aboutissaient qu'à le deshonorer».<sup>(2)</sup>

Et le bon supérieur terminait cette anecdote par cette pointe de malice : — Ne se souvenant pas qu'il est

(1) Quintilien, *Instit. orat.* X, 1.

(2) « O imitatores, servum pecus . . . » Horace, *Épîtres*, liv. 1, Ep. 19. s. 19.—« Le sot bétail des imitateurs, » *La Fontaine*.—« Placé à la première ligne dans le nombreux bétail des singes littéraires . . . », *Marivaux*.

toujours plus aisé de singer les défauts que de s'assimiler les qualités,— c'est tellement plus facile,— tous les nouveaux professeurs et tous les apprentis prédicateurs croyaient avoir atteint le *summum* de la perfection lorsqu'ils avaient donné... une légère teinte anglaise à leur prononciation !

C'est la seule chose en quoi ils réussirent à imiter leur modèle préféré. Le beau profit !<sup>(3)</sup>

Les élèves canadiens français vivant en un prolongé contact avec les Anglais, toujours, pour la plupart, disposés à se pâmer d'admiration pour tout ce qui sent l'exotisme ou bonnement l'étranger, ne seraient-ils pas eux aussi piqués par cette tare de l'imitation, soucieux de copier les défauts, négligents d'acquérir les qualités.

Le mal ne se répand-il pas partout ?

Dans son article sur l'*École canadienne-française*, le R. P. Dugré<sup>(4)</sup> affirme que : « Seuls les tenants irréductibles de la vieille culture classique n'ont pas sacrifié la tradition française ; ils n'ont pas voulu faire de notre peuple un peuple de commerçants d'abord, puis ensuite un peuple d'esprit français. »

N'imitons donc pas ou les Anglais ou les Américains, soyons surtout nous-mêmes, c'est-à-dire possédons la complète culture française.<sup>(5)</sup>

Outre cette manie que nous avons au plus haut degré de nous dénigrer et de méestimer parfaitement tout ce qui vient de chez nous, nous manifestons encore trop souvent une admiration niaise pour tout ce qui est anglais, nous tournons en ridicule nos usages, nos institutions les

(3) Ce n'est donc pas un nouveau snobisme, celui consistant à nous souestimer par comparaison avec nos amis les Anglais surévalués en proportion.

(4) Page 6.

(5) « Ne nous proposons pas pour idéal d'être des copies d'Anglais ou d'Américains si parfaites soient-elles ; ce serait nous suicider. Les premiers à nous en mépriser seraient précisément ces Anglais et ces Américains qui déjà s'étonnent et qui commencent à nous admirer de ce que nous survivons. » R. P. Dugré, *op. cit.*, p. 6.

plus françaises. Même les collèges classiques s'ils sont une digue contre l'envahissement de la vague anglo-saxonne ou américaine ne sont pas toutefois, croyons-nous, exempts de tout défaut ; il se creuse, semble-t-il, quelques fissures par où l'ennemi pénètre, rongant petit à petit la digue.

Nous supposons, et avec raison, admise la supériorité de la formation française sur l'anglo-saxonne.<sup>(6)</sup> Civilisation et mentalité françaises ne sont-elles pas plus anciennes plus homogènes que l'anglaise.<sup>(7)</sup> De cela nous sommes

---

(6) « Pour un petit Français, même au Canada, l'anglais n'est jamais l'essentiel. Le français doit être la langue unique *d'abord*, la langue principale *toujours*. » R. P. Dugré, *op. cit.*, p. 11.

La culture française devra donc l'emporter pour nous sur toute autre. Ajouterons-nous qu'une longue expérience dans l'enseignement secondaire nous a prouvé que l'écolier canadien français parfaitement bilingue est, comme le merle blanc... introuvable. Nous avons bien connu et nous connaissons encore des enfants auxquels on a imposé, dès leurs premiers mots, l'étude simultanée de l'anglais et du français. Ces élèves ne savent pertinemment ni une langue, ni l'autre. Concluons avec le R. P. Dugré, qu'enseigner ainsi deux langues à un enfant, *c'est le condamner à la médiocrité*.

Et envisageant la question sous un angle plus ouvert, cessons de dire à tout propos : « Apprenez l'anglais, c'est nécessaire à l'harmonie, à la paix, à la tolérance, ne vous montrez pas des gens inférieurs, sachez la langue de la majorité, vous ne pourriez pas vivre sans elle. » Affirmons donc crânement : « Le français est officiel chez nous. C'est une langue plus belle, plus universelle, plus ancienne que l'autre. Parlez-la partout et toujours et les Anglais comprendront qu'il faut la respecter et l'apprendre. »

Ne nous faisons pas d'illusions : « Le jour où tous les Canadiens français parleraient l'anglais, ce jour-là la langue française n'aurait plus de droits au Canada. » (Cf. *le Droit*, 14 janvier 1920.

(7) « Les membres canadiens français du parlement, par suite probablement de la formation classique qui est la base de leur éducation, sont de beaucoup supérieurs à leurs confrères de langue anglaise par la clarté de leur langage et par la grâce de leur style ; même lorsqu'ils parlent en anglais, ces qualités sont remarquables. » Le Recteur de l'Université Queen de Kingston, le professeur Brant.

« En général, la culture littéraire des jeunes Anglais qui veulent être admis aux professions libérales laisse beaucoup à désirer. Ils ont

convaincus ; nous savons même que « la pensée anglaise est naturellement positive et se sent portée à scruter les problèmes de l'âme moins dans la lumière des causes que dans le rayonnement des effets ». <sup>(8)</sup> Et n'est-ce pas l'inverse dans la pensée française ? <sup>(9)</sup>

A force de vivre avec des gens qui se proclament supérieurs à nous, et par un effet même, nous venons de le dire, de notre mentalité, nous avons une tendance à accepter comme du pain bénit tout ce qui se fait chez nos voisins. De là une infiltration des méthodes d'éducation anglaise jusque dans l'enseignement classique. <sup>(10)</sup>

Le mal, si cela peut consoler quelques-uns, n'est pas uniquement chez nous. On le retrouve en France où existe toute une école qui pratique la pâmoison admirative

---

des connaissances, on leur a appris des faits et des dates ; mais ce qui fera la faiblesse de leur vie tout entière, c'est qu'on ne leur a *pas appris à penser*. La formation latine est un excellent moyen de faire surgir les idées et de développer l'intelligence d'un jeune élève... Bien qu'il semble être passé dans nos habitudes de décrier l'éducation reçue par nos compatriotes de langue française, nous sommes forcés d'admettre que, sous ce rapport, l'éducation donnée dans les grandes maisons d'éducation française de la province est supérieure à celle que reçoivent nos jeunes compatriotes de langue anglaise. Le professeur Adami, anciennement de l'Université McGill, en 1912.— Cf. *Les étapes de l'enseignement* par le docteur Albert LeSage, *Revue Canadienne*, déc. 1919, p. 428.

(8) Mgr Ls-Ad. Pâquet, *Études et Appréciations*, p. 202.

(9) « Le génie latin, le génie français est fait de simplicité, de clarté, de logique ; il domine le monde par sa grâce et sait trouver en lui des trésors de forces dont ne voit jamais la limite. » (Cf. conférence sur *Le mécanisme de l'avocat*, par M. Aimé Dion. Cette instructive conférence a été publiée in-extenso dans *l'Action catholique* du 30 janvier 1920.

« C'est une belle et noble langue que le français. On ne sait pas le français, on le parle pas, on ne l'écrit pas, sans savoir quantité d'autres choses qui font ce qu'on appelait jadis *l'honnête homme*. Le français porte mal le mensonge. Pour parler français, il faut avoir dans l'âme un fond de noblesse et de sincérité... Le beau français, le grand français, n'est à la main que des honnêtes gens. » — *Ls Veillot*.

(10) « Imprégnés que nous sommes par une atmosphère étrangère, nous devons, bien plus que les Français, nous accrocher aux méthodes qui favorisent l'esprit français. » R. P. Dugré, *Op. cit.* p. 9.

pour l'éducation anglaise ou américaine.<sup>(11)</sup> Ces messieurs naguère s'étaient entichés des méthodes allemandes : tous attaqués de *bochomanie*.<sup>(12)</sup> A celle-ci a succédé l'anglo ou l'américanomanie. Et l'une de ces manifestations les plus criardes n'est-ce pas cet engouement pour la culture physique chère à nos voisins d'outre quarante-cinquième. Un de nos collaborateurs, *Stanislas*, a déjà versé dans cette revue quelques documents sur la question du sport.<sup>(13)</sup> On nous permettra cependant de revenir sur cette affaire.

N'est-il pas devenu de mode aujourd'hui de dédaigner les jeux et les amusements français des écoliers de jadis pour se livrer presque exclusivement au sport anglais ou mieux américain. Or n'est-il pas aussi évident que dans

---

(11) Cf. : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, par Edmond Demolins. *Mères et Fils*, par Ferdinand Gache, *Propos universitaires*, par Jacques Rocafort, *L'éducation anglaise en France*, par Pierre de Coubertin, *Collégiens et Familles*, par Ferdinand Gache, *L'éducation*, par le docteur A. Sovet, etc.

(12) Monsieur Lanson se flattait, avant la guerre, d'avoir introduit à la Sorbonne ces fameuses méthodes allemandes de travail, qui réduisaient l'histoire littéraire et l'enseignement du goût à des dénominations philosophiques. « Les temps des fameuses fiches où l'on inscrivait des livres qu'on n'avait jamais lus, les temps de ces travaux sur un verbe, un subjonctif ou une proposition, auxquels de malheureux enfants passaient des années d'abrutissement... ces temps sont révolus. »

« Profond, scientifique, fondamental ! A force d'accoler ces épithètes à leurs ouvrages, pesants ou menus, les Docteurs à lunettes avaient imposé aux bônets mondiaux l'adoration idolâtre de la Science Pangermaine. On en est revenu. Cette religion ne compte plus guère de dévots. » *L'Action Française* de Paris.

M. Jean Guiraud, dans la *Croix* de septembre 1919, a rappelé la décadence des études et le fléchissement de la formation intellectuelle. Il parle de ces candidats à la licence ou à l'agrégation, « incapables de lire un texte latin ou grec, délaissant l'étude de l'antiquité ou du moyen âge. » « Bientôt une république foncièrement béotienne remplacera la république athénienne promise par Jules Simon. »... « On détrit l'effort personnel chez les élèves que l'on ne veut plus instruire qu'en les amusant. »

(13) *L'Enseignement secondaire au Canada*, juin 1919, p. 446.

ces jeux athlétiques peu faits pour notre mentalité française on habitue petit à petit l'enfant à ne penser qu'en Américain ou en Anglais et que toutes les leçons bien françaises des maîtres ne parviendront jamais à le changer totalement. A raison de notre ambiance nous n'avons pas le fonds de résistance que possèdent les Français.

L'on ne nous fera pas l'injure de nous croire opposé à l'éducation physique, nous nous rappelons que les anciens aimaient à redire : *Mens sana in corpore sano.*<sup>(14)</sup> Mais nous voulons une éducation physique française qui subordonne le corps à l'âme, qui fasse de celle-ci la maîtresse indiscutée, qui lui reconnaisse la priorité, qui n'exalte pas, suivant le poète Marinetti, *la gifle et le coup de poing,*<sup>(15)</sup> qui puisse malgré les infirmités montrer qu'*une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle habite.*<sup>(16)</sup> Reconnaissons tou-

(14) « Si j'approuve tous les sports, remarque M. Rocafort dans ses *Propos universitaires*, p. 133, je dois reconnaître pourtant que certains, tels que le canotage, l'équitation, l'escrime, le tir, le cyclisme et l'automobilisme, exigent un travail cérébral, une fatigue de l'attention, peu propre à reposer les écoliers, dont le travail quotidien est plus cérébral que musculaire.

Au contraire, les exercices proprement dits, j'entends l'entraînement méthodique d'une *de nos allures naturelles*, comme la marche sous ses diverses formes, la course, la natation, le patinage et l'alpinisme, consistent presque exclusivement en activité musculaire ; si le travail cérébral y a une part c'est sous sa forme inconsciente et automatique. »

Le docteur Ferdinand Lagrange, dans sa *Physiologie des exercices du corps*, étudie le rôle du cerveau dans les exercices du corps. On ne s'était guère inquiété de ce point de vue jusqu'ici, désormais on ne s'imaginera plus que tout travail musculaire peut servir de contrepois au travail intellectuel ; il n'en est rien. Cf. *L'éducation anglaise en France* par Pierre de Coubertin, p. 128.

Lagrange a démontré encore la nocivité des concours de gymnastique. « La gymnastique éducative ne doit avoir qu'un objet : donner des forces et de la robustesse aux jeunes gens faibles et empêcher les forts de verser dans l'athlétisme. » (Cf. *L'éducation physique*, par M. Ls Durand, dans la *Revue Trimestrielle canadienne*, mai 1919, p. 41.

15) Cité par *le Temps*, 17 octobre 1919.

16) Bossuet, *Oraison funèbre de Louis de Bourbon*, (bataille de Rocroy).

jours que l'ensemble de nos devoirs envers nous-mêmes, n'est pas seulement de tenir le corps en santé ; mais aussi l'esprit en loyauté et en lumière, l'âme en propreté et en droiture.<sup>(17)</sup>

Constatation facile : Malgré les soins de tous les régents, dans les collèges, le sport d'origine anglaise nuit à la maîtrise de la langue maternelle. On pourra fort bien dans les joutes intercollégiales n'utiliser que les expressions françaises mais vienne un jour de rencontre avec des clubs à termes anglais et invariablement le français sera sacrifié. Voyez à ce sujet les rapports de joutes dans les journaux canadiens-français et dites-vous si cela est bien du français. Il est vrai que l'on est presque logé à la même enseigne en France ; il suffirait de parcourir certains journaux sportifs outre atlantique, mais cela ne guérit pas notre mal. Comme disait monsieur Louis Dimier : *C'est l'adultération de notre syntaxe par le mot à mot de l'étranger.*<sup>(18)</sup> Or, « quand on écrit moins bien en français c'est qu'on pense moins français ». <sup>(19)</sup> Nous aurons donc, nous aussi bientôt des *biocrates* qui finiront par décréter l'athlétisme obligatoire pour les écoles mais qui ne toucheront pas au cinéma corrompeur des mœurs, mangeur d'âmes, plus dangereux lui-même que la tuberculose des corps.<sup>(20)</sup>

Non, ne faisons pas de calculs trop décevants, n'élevons pas un autel dominateur à la gymnastique, ce serait le plus sûr moyen de détruire chez nous le respect des valeurs intellectuelles et morales.<sup>(21)</sup> Tiburce, dans la *Politique*

(17) Faguet.

(18) *L'Action française* de Paris, janv. 1920.

(19) Doumic.

(20) Cf. *l'Événement*, 26 janv. 1920, « Hygiène mentale ». Un magistrat québécois a signalé dernièrement deux causes actuelles de dégénérescence physique intellectuelle et morale : l'abus des danses modernes (de provenance américaine) et le cinéma démoralisateur, (également américain, pour nous).

(21) Ne serait-il pas opportun de distinguer ici le malmenage du surmenage scolaire. On pourrait dire que le premier est la mauvaise entente des conditions dans lesquelles se doit faire l'éducation physique des écoliers ; il prédispose au surmenage. Il y a surmenage physique et intellectuel. Cf. *Propos universitaires*, Rocafort, p. 61.

de Paris, parle de cette manifestation ridicule à notre âge, du *mysticisme sportif* dont notre génération paraît atteinte. Reconnaissons-le avec M. Bernoville, certains partisans acharnés du sport en sont arrivés à ce point de passion qui exclut toute intervention de la raison capable de mettre dans l'usage du sport, comme en toutes choses, la mesure qu'il faut. *La mystique du sport*, si les Français en sont atteints que dire alors de nos Canadiens. N'oublent-ils point que « la valeur de l'homme ne s'évalue pas en fonction de sa force musculaire mais qu'elle se mesure surtout à l'élévation de son intelligence à l'énergie de son caractère et à la bonté de son cœur. » Qui dit cela ? le général de Castelnau. Puis, il recommande encore aux Français de ne se laisser point séduire par ces méthodes d'éducation étrangère qui mettent la culture physique au premier plan. Conseils précieux que nous retiendrons pour nous arrêter sur *la pente glissante*. Ne nous illusionnons pas, l'américanisme pratique, prosaïque et sportif nous envahit. Ce n'est pas pourtant pas le *beau soldat* américain qui a gagné la dernière guerre, c'est l'éducation française qui a produit la première armée du monde. Bien des témoignages pourraient être apportés ici, et de gens qui n'étaient pas des pantouffards.

Qu'il nous suffise d'en citer quelques-uns :

C'est toujours le général de Castelnau affirmant à des jeunes gens qu'ils doivent « faire quelque chose en harmonie avec les conditions sociales et familiales dans lesquelles la Providence les a fait naître. »

« Il ne s'agit pas, ajoutait-il, de *suer votre chemise*, simplement pour développer la puissance de vos muscles par la pratique du sport... Pour former vos volontés aux efforts nécessaires, vos maîtres les habituent à la contrainte des plus nobles servitudes de vos pieuses traditions domestiques auxquelles vous ne sauriez être trop fidèles ; servitudes du travail constant en dépit de vos tendances naturelles au mol plaisir, servitudes de la discipline, en dépit de votre fol esprit d'indépendance. »

Et comment voulez-vous que ceux qui mettent l'éducation physique au premier rang sachent se plier aux servitudes du travail, de la maintenance des traditions et des disciplines intellectuelles et morales. Ces gens ignorent le juste prix de la force matérielle et la placent, comme le faisait l'Allemagne, au-dessus du droit. Mais aujourd'hui, sous la poussée de von Kluck, d'accord avec Foch et Castelnau, l'idole du monde industriel moderne est tombée dans la poussière et le droit une fois de plus triomphe.<sup>(22)</sup>

« Le devoir subsiste de mettre l'esprit au-dessus de la matière et de faire servir l'accroissement de nos moyens d'action, à agrandir et ennoblir l'âme même et la conscience de l'homme. »<sup>(23)</sup>

Fritjof Nansen disait il y a déjà assez longtemps que « Les jeunes gens d'aujourd'hui se font un honneur de vaincre dans les courses et les luttes et de battre tous les records. Les louanges exagérées qu'on leur accorde flattent leur vanité, mais qu'y gagnent-ils en réalité ? Ils donnent à leur corps un développement que l'on ne peut appeler harmonieux et ils deviennent beaucoup plus sujets que les autres aux maladies, surtout à la tuberculose ;<sup>(24)</sup> en outre ils perdent tout intérêt pour la vie pratique. *La jeunesse devrait davantage aller étudier dans la campagne, dans les forêts et dans la nature. La solitude forme le caractère.* La vie moderne est trop superficielle. On passe d'un sujet à l'autre. On veut tout apprendre, lire tous les livres et tous les journaux assister à toutes les représentations et à toutes les conférences. Le développement industriel a fait des progrès

---

(22) Causerie de la semaine, par M. l'abbé Antonio Huot, « Énergies nouvelles et forces anciennes », dans *la Semaine religieuse* de Québec, 8 janv. 1920, p. 278.

(23) Émile Boutroux à l'Institut de France, discours du 25 octobre 1919.

(24) « On constate que la mortalité est plus élevée parmi les jeunes gens sous les drapeaux que parmi les autres. » Demolins, op. cit., p. 120.

rapides plus que le développement de l'homme. Voilà pourquoi la littérature moderne est si pessimiste, il lui manque un centre de gravité. Dites aux jeunes gens qu'ils doivent se consacrer davantage aux exercices corporels, *mais pas au sport*. Comme les prophètes ils doivent rechercher la solitude ou le désert.

En France, le *Temps* du 17 octobre 1919,—sans méconnaître qu'il faille honorer la culture physique affirme que : « chaque époque se fit de l'homme accompli un idéal particulier. Au siècle de Périclès triomphait le *χαλος χάγαθος* ; au siècle d'Auguste, le *vir bonus dicendi peritus* ; le moyen-âge eut le chevalier ; le dix-septième siècle eut l'honnête homme ; le dix-huitième l'homme sensible, et le dix-neuvième le beau ténébreux. Le vingtième siècle va-t-il s'incarner tout entier dans le *moniteur de gymnastique*. »

La question n'est pas sans importance.

Et nous pourrions ainsi longtemps allonger la liste des citations.

Ainsi, M. Edmond Demolins ne cache pas lui-même que « la gymnastique réglémentaire est affreuse, qu'elle n'est qu'une pédagogie ajoutée à tant d'autres, une pédagogie sans intérêt et sans spontanéité », il affirme encore que « la copie des exercices anglais n'est pas toujours heureuse et qu'il s'y glisse une grande part d'engouement ; ces exercices se font généralement d'une manière un peu trop administrative et les collégiens cèdent au désir d'échapper aux études... »

A monsieur Henri Desgrange qui reprochait aux Français de négliger la culture physique, M. Louis Latzarus, dans *l'Avenir de Paris*<sup>(25)</sup> répond que : « Dans une occasion récente qui dura environ cinq ans, les muscles français n'ont pas été sensiblement inférieurs aux muscles britanniques ou américains<sup>(26)</sup>. »

(25) *La Presse* de Paris, 29 novembre 1919.

(26) On comprend pourquoi M. Jules Lemaître avec son scepticisme habituel a pu dire à M. Demolins qu'il faudrait *changer notre âme*

« Qu'on me montre, demande toujours M. Latzarus, le collégien qui s'est tué ou se tue de travail. Fixons-nous à eux (les collégiens) pour qu'ils ne périssent pas de surmenage. »

« Prenons garde de ne pas trop répéter aux jeunes garçons qu'ils vont tomber malades s'ils lisent trop de livres, et que les versions les épuisent, tandis que le football ou le tennis les fortifient. Le tennis n'est pas méprisable, mais la version augmentée de quelques thèmes est indispensable pour faire des hommes. De longues années durant on a célébré les vertus de l'éducation anglaise, où règne le sport. Il ne faut pas aller très loin pour rencontrer des Anglais qui célèbrent l'éducation française au dépens de la leur.<sup>(27)</sup> »

---

pour transformer un pauvre diable de latin ou de Celte en un bel ogre anglo-saxon. « Si chez nous, l'individu devenait aussi fort que chez nos voisins anglais, envierions-nous le rôle de proie que l'Angleterre joue dans le monde ? »

Au reste, la guerre de 1914 est venue infliger un solennel démenti à M. Demolins qui prétendait que l'Allemagne n'était nullement à craindre et qu'il faudrait bien plutôt une coalition de l'Europe latine, germanique et slave contre l'appétit trop vorace de l'Anglo-saxon. Hélas !

(27) Monsieur Lavisce disait dans une conférence, qu'un jeune Anglais lui confiait : « N'allez pas croire que je sois un savant ; au collège, en Angleterre, nous n'apprenons pas grand-chose, si ce n'est peut-être à nous conduire dans la vie. » Voir note 3 de cet article.

Écrivant à M. Jules Lemaitre, M. Demolins reconnaissait que les Français ont l'esprit plus clair et plus méthodique que les Anglo-saxons, ce qui est une force énorme pour conduire et orienter les intelligences.

Aux États-Unis, si les Américains sont grands amateurs de balle au champ, de ballon et d'autres jeux où le corps se développe plus que l'esprit, on commence cependant à se rendre compte que cultiver outre mesure les sports doit nuire au développement de la vie intellectuelle. Le docteur Parkin l'affirme dans l'*Atlantic Monthly* : on remarque, dit-il, que la plupart des jeunes étudiants américains qui sont allés à Oxford, en Angleterre, pour puiser là les connaissances qu'ils étaient supposés ne pouvoir acquérir chez eux, sont revenus en Amérique, « guère plus savants ». Le *Manchester Guardian* de Londres s'empresse aussitôt de rétorquer qu'il faut avant tout avoir les méninges bâties pour la

Hâtons-nous maintenant de dégager quelques conclusions : Fatale pour notre langue, dommageable pour les études de nos enfants, le sport outrancier (américain) est encore dangereux pour l'éducation. Notre antique mentalité française disparaît,<sup>(28)</sup> nous n'avons plus le culte de la formation générale, du développement normal de toutes les facultés ; la vieille culture de France, celle que l'on a appelée « la plus humaine de toutes les formations » diminue.<sup>(29)</sup> Nous nous passionnons pour l'éducation moderne qui n'engendre que la médiocrité, qui ne développe que la surface de l'homme.<sup>(30)</sup>

Il ne s'agit pas de n'être que pratique et terre à terre, et de n'étudier que les moyens de gagner de l'argent sans vouloir aller plus haut et plus loin. N'allons pas cultiver uniquement les appétits en négligeant le cœur, l'âme ; le résultat serait déplorable. Ayons, comme nos pères, le courage intellectuel qui consiste à être nous-mêmes et à « défendre la forme d'esprit qu'on a reçu de la tradition »<sup>(31)</sup>.

---

vie de l'esprit : le bon vouloir et d'abondantes ressources financières ne sont pas les seuls facteurs du succès intellectuel !

On ne saurait dire plus aimablement aux Américains qu'ils manquent d'une jeune élite intellectuelle.

(28) Voir *le Soleil*, « Québec ville française ? » fév. 1920.

« La langue que l'on parle même chez la jeunesse... est trop souvent un mélange d'anglicisme, d'américanisme et de barbarisme. On est pas mal atteint, dans certains milieux, et des mieux cotés, d'une sottise anglomanie »... « Nos maisons d'enseignement... font tout ce qui est possible pour conserver intact le dépôt sacré du génie et du cœur de la France... c'est à nous de mettre du nôtre. »

Un autre journaliste, M. Bilodeau dans *le Devoir*, 8 janv. 1920 reconnaît que si chez la plupart de nos écoliers il y a « effort vers la correction, vers le respect constant de la langue ancestrale, vous n'êtes pas long à découvrir que c'est le collègue qui a fait bonne œuvre en bonne terre. »

Que l'on soutienne davantage cet effort.

(29) R. P. Dugré, Op. cit., p. 13.

(30) John-N. Thomas, président du Middlebury College, Mass., en 1917.

(31) René Doumic, *La libération de l'esprit français*, dans *la Revue hebdomadaire*, 12 avril 1919, pp. 144 et 154.

C'est un vieux professeur qui le regrettait naguère devant nous : Nos vieux jeux français, *les barres, la paume, etc.*, qui développaient non seulement le jarret mais assouplissaient aussi l'esprit, le disciplinaient, disparaissent. Nous sommes à la remorque des Américains pour le sport et pour bien d'autres choses<sup>(32)</sup>. Tous nos journaux ont chacun leur page sportive où apparaissent les portraits des grosses légumes de ce royaume. Vous trouverez beaucoup d'écoliers qui récitent de mémoire les noms de tous les boxeurs et de tous les héros du gouret. D'autre part, ils seraient fort embarrassés non seulement pour vous raconter quelques-unes des prouesses de notre immortel 22e, mais même pour vous nommer les batailles que nos gars ont livrées et gagnées.

En revanche, ces gamins nous diront que M. Jack Dempsey a enlevé à M. Jessy Willard le titre de champion

---

(32) Ainsi le congrès de l'enseignement à Ottawa, février 1920, s'est-il occupé de la révision des livres de classes, au point de vue de l'exactitude et de la valeur pédagogique, en tenant compte du plus ou moins de *couleur locale*, de renseignements au point de vue canadien qu'on y peut trouver. Il s'agit surtout des livres de classes utilisés dans les écoles anglaises, et l'on ne sera pas peu surpris d'apprendre que la majorité a émis le vœu qu'on y *désaméricanise*, pour ainsi dire, les livres de classe canadiens. Grand nombre des textes qu'ils contiennent sont tout bonnement empruntés aux ouvrages utilisés *outré-frontière*, et, on ne l'apprendra pas sans étonnement, dans la province de Québec. » E. Bilodeau, *le Devoir*, 20 février 1920.

Constatons encore la disparition, dans les magasins de jouets des jeux de patience et autres de provenance française. Dans notre jeunesse, nous avons pourtant des marchands soucieux de procurer aux petits Canadiens français le *Jeu de l'Oie* et autres, importés directement de notre ancienne mère-patrie. Rappelons-nous que le *Journal de Québec*, et plus tard le *Bulletin du Parler français au Canada* étaient imprimés avec du caractère français venu de Paris.

Les petits garçons contemporains n'ont plus sous les yeux que des jeux américains, cocasses au possible, aux enluminures atroces, *made in Germany* trop souvent, " *Printed in Bavaria* " au moins avant la guerre.

Et depuis ?

Signalons avec bonheur, dans notre province l'initiative prometteuse de la création du jouet canadien français.

du monde pour la boxe ; ils ajouteront que Carpentier est à la veille de lui disputer ce titre dans un *matche* de quarante-cinq rondes, mais savent-ils bien aussi qu'il est un autre lutteur magnifique qui vient de gagner le plus grand *matche* que le monde ait jamais vu. Si vous leur posez cette question ils seront décontenancés car, voyez-vous, Dempsey a touché \$400,000. pour son *matche*, mais le maréchal Foch n'a qu'une solde ridicule. C'est bien fait : celui-ci a sauvé le monde, l'autre l'amuse.<sup>(33)</sup>

Et comme les amusements voisinent, voici que tout à côté de la colonne sportive s'étaleront les annonces pimentées du cinéma (américain toujours). Les petits garçons collectionneront les portraits du pitre à la mode (tout snob voudra même tailler sa moustache comme il le fait), ou de la fraîche divorcée, étoile de l'écran. Ils sortiront de l'école pour aller prodiguer leur juvénile admiration à la grotesque statue d'un Chaplin. Ils feront le tour des devantures des théâtres pour découvrir les *plus belles affiches !* et former ainsi leur goût d'une façon irrévocable, les impressions de cet âge, quoiqu'on dise, étant durables<sup>(34)</sup>.

---

(33) Un joueur de base-ball (balle au champ ou camp) vient d'être vendu, vous lisez bien, pour la somme de \$100,000.00.

Et nous qui pensions que Lincoln avait supprimé l'esclavage aux États-Unis !

(34) « Ce qui passionne la jeunesse française, s'exclame M. Jean Guiraud dans *la Croix* de Paris, ce sont les sports... Elle connaît les vainqueurs de *matches*, beaucoup plus que les artisans de notre unité nationale ; elle lit le *Sport*, le *Vélo*, l'*Auto*, beaucoup plus que Sophocle, Horace et Racine, et de plus en plus, l'argot de ces publications prend la place, dans ses conversations et jusque dans ses compositions d'examen de la pure langue française. »

« Par le cinéma, écrit de son côté M. L. Dupire, la vague de l'américanisme gagne non seulement les hommes de toutes les catégories, mais il atteint les femmes et les jeunes enfants. Ce sont des mœurs américaines que l'écran reflète ; les ameublements, les maisons, les modes, tout est accommodé à la sauce américaine. Il n'y a pas jusqu'à la gazette illustrée qui donne très peu de place aux événements qui se produisent dans l'univers entier, surtout au Canada, et beaucoup, au

Oui, ils sont bien marqués pour la vie, ces hommes futurs. A force d'admirer des vues de *cow-boys*, de *gentlemen cambrioleurs* et d'autres sujets que nous passons sous silence, ils se sont façonnés une âme, une culture! Le snobisme succède au bon goût, à l'urbanité française. La conversation spirituelle est détronée par la partie de billard ou de quilles, au club; la revue sérieuse par le magazine bouffon. Une sale camelotte remplace l'ameublement aux lignes sévères, suivant les règles de l'art français. Tout n'est plus que de la pacotille *modern style*.

Des pessimistes même prétendent qu'avec cette culture intense sportive et américaine, les qualités toutes françaises de notre race s'en vont à jamais. Disparus, la politesse, la distinction, le savoir-vivre chez nos futurs professionnels; voilà le bilan.

Par conséquence, anéantissement de tout ce qui tient à l'esprit de sacrifice, plus de trace de dévouement, cela gêne: l'on est moins homme parce que moins chrétien.

C'est le triomphe de l'argent... américain!

Concluons définitivement: *Soyons une bonne fois nous-mêmes, ne forçons donc point notre talent.*

Durant la guerre, dans les régiments français voisins des anglais, les hommes de corvée de patates avaient accoutumé à les peler en *rond*. Ils s'aperçurent que leurs camarades britanniques les pelaient en *long*. Ceux-ci d'autre part n'avaient pas leurs yeux dans leur poche. Résultat: Ils se mirent à peler en *rond* et les Français en *long*!<sup>(35)</sup>

De grâce, pelons nos patates en rond, à la française!

Demeurons nous-mêmes, issus des vieux Gaulois et des Francs.

ADOLPHE GARNEAU, ptre,  
*Petit Séminaire de Québec.*

---

contraire, à tout ce qui s'accomplit dans une ville américaine.» *Le Devoir* mars 1920.

(35) *La Libre-Parole*: « Ne forçons point notre talent » par Marie-Anne de Bovet.

P. S. Au moment où nous terminions ces lignes, un professeur de rhétorique nous adresse les deux textes ci-dessous. Nous ferons un tirage à part, pour MM. les Professeurs qui désirent les faire goûter à leurs disciples, de ces pages latines et grecques, contre l'abus du sport. La question on le voit, est assez ancienne.

AD. G., ptre

### VERSION LATINE

#### **N'abusons pas des exercices physiques**

*(Ne exercitationibus nimium indulgeamus.)*

Stulta est et minime conveniens litterato viro occupatio exercendi lacertos, et dilatandi cervicem, ac latera firmandi. Cum tibi feliciter sagina cesserit et tori creverint, nec vires unquam opimi bovis nec pondus æquabis. Adjice nunc quod majore corporis sarcina animus eliditur, et minus agilis est. Itaque, quantum potes, circumscribe corpus tuum, et animo locum laxa. Multa sequuntur incommoda huic deditos curæ : primum exercitationes, quarum labor spiritum exhaurit, et inhabilem intentioni ac studiis acrioribus reddit ; deinde copia ciborum subtilitas impeditur. Accedunt pessimæ notæ mancipia in magisterium recepta, homines inter oleum et vinum occupati, quibus ad votum dies actus est, si bene desudaverunt, si, in locum ejus quod effluxit, multum potionis altius jejuno ituræ regesserunt. Bibere et sudare, vita cardiaci est. Sunt exercitationes et faciles et breves, quæ corpus et sine mora lassent et tempori parcant, cujus præcipua ratio habenda est : cursus, et cum aliquo pondere manus motæ, et saltus, vel ille qui corpus in altum levat, vel ille qui in longum mittit, vel ille, ut ita dicam, saliaris, aut, ut contumeliosius dicam, fullonius. Quod libet ex his, elige. Quidquid facies, cito redi a corpore ad animum ; illum noctibus ac diebus exerce.

VERSION GRECQUE

Contre les athlètes

Κακῶν γὰρ ὄντων μυρίων καθ' Ἑλλάδα,  
οὐδὲν κάκιόν ἐστιν ἀθλητῶν γένους.  
Οἱ πρῶτα μὲν ζῆν οὔτε μανθάνουσιν εὖ,  
οὔτ' ἂν δύναιτο· πῶς γὰρ ὅστις ἔστ' ἀνὴρ  
γνάθου τε δοῦλος νηδύος θ' ἠσσημένος,  
κτῆσαιτ' ἂν ὄλβον εἰς ὑπερβολὴν πατρός ;  
Οὐ δ' αὖ πένεσθαι καὶ ξυνηρετμῆν τύχαις  
οἰοίτ'· ἔθη γὰρ οὐκ ἐθισθέντες καλὰ  
σκληρῶς μεταλλάσσουσιν εἰς τὰ μῆχανα.  
Ἐμμεψάμην δὲ καὶ τὸν Ἑλλήνων νόμον,  
οἱ τῶνδ' ἕκατι σύλλογον ποιούμενοι  
τιμῶσ' ἀχρείους ἡδονὰς δαιτὸς χάριν.  
Τίς γὰρ παλαίσας εὖ, τίς ὠκύπους ἀνὴρ  
ἢ δίσκον ἄρας ἢ γνάθου παίσας καλῶς,  
πόλει πατρώα στεφάνον ἤρκεσεν λαβῶν ;  
Πότερα μαχοῦνται πολεμίοισιν ἐν χερσὶν  
δίσκους ἔχοντες, ἢ δι' ἀσπίδων χερί  
θείνοντες ἐκβαλοῦσι πολεμίους πάτρας ;  
Οὐδεὶς σιδήρου ταῦτα μωραίνει πέλας  
στας. Ἄνδρας οὖν χρῆν τοὺς σοφοὺς τε κάγαθοὺς  
φύλλοις στέφεσθαι, χῶστις ἡγείται πόλει  
κάλλιστα, σῶφρων καὶ δίκαιος ὢν ἀνὴρ,  
ὅστις τε μύθοις ἔργ' ἀπαλλάσσει κακὰ  
μάχας τ' ἀφαιρῶν καὶ στάσεις· τοιαῦτα γὰρ  
πόλει τε πάση πᾶσι θ' Ἑλλήσιν καλὰ.

EURIPIDE.

# POUR AIDER A L'EXPLICATION DES AUTEURS FRANÇAIS---PASCAL

(1er ARTICLE)

---

Faire goûter Pascal à des élèves de seconde, ou même de rhétorique, n'est pas une mince entreprise. Un mot isolé du grand écrivain, une réflexion typique comme celle-ci : *Le nez de Cléopâtre : s'il eut été plus court, toute la face de la terre aurait changé*, peuvent à la rigueur faire sourire l'esprit ou frapper l'imagination des jeunes gens. Mais leur servir toute une tranche des *Pensées*, nourriture forte et substantielle que l'on sait, cela peut surprendre leurs faibles estomacs, trop exclusivement habitués peut-être au lait succulent des fables de La Fontaine. Et cependant, ceux qui leur ont prescrit le régime à suivre dans l'explication des auteurs français n'ont pas cru prudent de leur interdire Pascal. Ils ont mis au programme l'art. VII des *Pensées*. Tâchons de justifier la confiance qu'ils ont témoignée, inconsciemment peut-être, aux professeurs et aux élèves. Franchement, nous croyons que même ces derniers peuvent très utilement s'intéresser à une matière qui semblerait plutôt destinée aux aspirants à la licence ès lettres.

Pour des jeunes gens avides de s'instruire, il ne serait pas sage de circonscrire leur étude au passage inscrit au programme, sans faire attention à l'ensemble de l'ouvrage. Commençons donc par passer brièvement en revue certaines notions générales, qui nous donneront une juste idée du livre des *Pensées* et projetteront leur lumière sur les détails de l'article que nous avons à expliquer.

Qu'est-ce que le livre des *Pensées*? — Ce sont des notes sans suite, écrites au jour le jour, d'un style scrupuleusement travaillé, en grande partie destinées à entrer dans la composition d'une Apologie du Christianisme. Pascal était un chrétien convaincu, plein de l'amour des âmes, mais d'un esprit entaché de l'erreur janséniste. Ces quelques traits de l'homme devaient se réfléchir dans son œuvre. M. Brunetière prétendait qu'on peut soutenir cette interprétation des *Pensées*: "En même temps qu'une apologie de la religion chrétienne, c'étaient les fragments d'une apologie du jansénisme". Le P. Longhaye en est sûr, et il le prouve. Ce que nous savons moins et ne pouvons pas savoir d'une façon certaine, c'est l'ordre dans lequel ces notes auraient été distribuées dans le corps de l'ouvrage; c'est le triage que Pascal en aurait fait. Car on devine tout de suite que les "pensées sur le style" ne devaient pas appartenir à l'Apologie de la Religion. De même plusieurs critiques ont entrepris de "restituer" le plan du livre de l'Apologie, mais sans trancher la question. L'abbé Margival, d'ordinaire conciliant et optimiste, nous déclare dans son Introduction d'une lecture si attachante que "peut-être vaut-il mieux croire qu'au moment où la maladie arrêta Pascal (1658), il n'était pas encore arrivé à une claire vue de son plan total et définitif". L'ordre des matières que nous voyons dans notre édition scolaire par M. l'abbé Margival est dû aux amis de Pascal et éditeurs des *Pensées* (1670). Il suffit de ces quelques mots sur l'objet, le plan et le dessein du livre.

Quel esprit général anime le livre des *Pensées*? — C'est en réponse à cette question, posée d'autre sorte, bien entendu, que les critiques ont émis les opinions les plus diverses et parfois même contradictoires. On se demande, en lisant tant de pages vigoureuses, mais si opposées de sentiment, si l'on ne devrait pas définir la critique: l'art de différer sagement d'opinion avec son voisin. A première vue, le spectacle n'est pas édifiant pour nos écoliers. Mais il faut que le scandale arrive, et il vaut mieux

que celui-ci arrive pendant que les élèves travaillent encore sous les yeux de leurs maîtres. Le professeur a chance de corriger la mauvaise impression que ses élèves retiennent de telle ou telle lecture ; il leur apprend à lire, à se défier du convenu dans l'appréciation des auteurs, à développer en eux un esprit critique de bon aloi, en un mot, à se rendre compte de la vérité par eux-mêmes. Cette remarque faite, venons-en au détail de notre question. Les *Pensées* ont-elles été écrites dans un esprit *sceptique*, à savoir dans un état où l'âme doute de toutes les réalités et prétend trouver son bonheur dans ce doute universel ? « On n'en peut venir là, écrit Pascal ; et je mets en fait qu'il n'y a jamais eu de pyrrhonien (sceptique) effectif parfait ». Brunetière et Gazier soutiennent que c'est « un abus de langage que d'appliquer les noms de sceptique ou de pyrrhonien à l'homme qui a cru avec la sincérité, l'ardeur et la violence de Pascal ! » Ils sont dans le vrai, mais pas pour la raison qu'ils en donnent. Ils confondent, ce nous semble, l'ordre surnaturel avec l'ordre philosophique.— Les *Pensées* ont-elles été écrites dans un esprit *pessimiste*, c'est-à-dire avec la préoccupation de montrer que la « vie est mauvaise », qu'elle ne peut satisfaire complètement notre soif de bonheur, bien qu'il s'y rencontre, dans la pratique, de bons petits bouts ? Penseur chrétien, Pascal devait avoir cette conception de la vie, qui n'est pas tout-à-fait étrangère à l'esprit du christianisme. Le pessimisme, enfermé dans de justes limites, peut s'exercer aisément sur le fonds de corruption de notre nature, suite du péché originel. Mais le P. Longhayé trouve à bon droit que Pascal va trop loin, qu'il met trop d'âpreté et d'amertume dans la peinture de la misère humaine. « C'est à exagérer notre bassesse, dit-il, que s'emploiera le plus volontiers l'originalité saisissante de l'écrivain de génie ». Les *Pensées* ont-elles été écrites dans un esprit *janséniste*, en d'autres termes, pour défendre une doctrine erronée sur les conséquences du péché originel, le libre arbitre, l'action de la grâce, et condamnée

par l'Église? Brunetière et Gazier passent presque sous silence la question du jansénisme dans les *Pensées*. Péché d'omission! dirait Pascal. M. l'abbé Margival, un peu enclin à jeter le manteau de ses atténuations sur les écarts du penseur, nous déclare que « tout en reconnaissant des points de contact entre la doctrine de Pascal et celle de Jansénius, il ne faut pas oublier avec quelle netteté il s'est séparé du jansénisme sur tous les points essentiels. » Au contraire, le P. Longhaye gémit sincèrement sur « le jansénisme qui coule à pleins bords dans les *Pensées* », et il prouve que ce courant empoisonneur existe. Quelle chimère est-ce donc que l'homme!... Quel sujet de contradiction!

Comment l'article VII se rattache-t-il au livre des *Pensées*? — De la même manière que les réflexions d'une page de quelque journal intime se rattachent aux réflexions de la page précédente, c'est-à-dire que les sujets traités peuvent être identiques ou totalement différents. En réalité, les pensées sur l'éloquence et sur le style ne semblent avoir aucun rapport avec une apologie de la religion. C'est le cas de redire avec Brunetière que « les *Pensées* ne sont que des notes, et dans la prodigieuse confusion desquelles nous ne saurions discerner seulement celles qui se rapportaient ou ne se rapportaient pas au dessein de l'Apologie ».

Après avoir jeté un coup d'œil sur l'ensemble des matériaux superbes du livre des *Pensées*, examinons-en quelques-uns de plus près, ceux qui intéressent spécialement les jeunes touristes de la rhétorique. Nous partagerons l'explication de l'art. VII en trois parties : 1° quelques mots de l'histoire du texte ; 2° choix et intelligence des meilleures pensées à retenir ; 3° leçons littéraires qui en découlent pour nous.

## I

Le texte des *Pensées* a une histoire, et qui mérite d'être contée même à des étudiants de l'enseignement secondaire.

Ceux-ci peuvent s'imaginer à première vue, ne connaissant rien de rien en fait de bibliographie, que c'est Pascal lui-même qui a arrangé les *Pensées* dans l'ordre que nous connaissons (édition Margival ou édition Havet), qui a livré les feuillets de son manuscrit à l'imprimeur, corrigé les épreuves, et même écrit à un certain nombre de préfets des études pour leur offrir quelques exemplaires du nouveau volume en vue des distributions de prix. Rien ne serait moins conforme aux faits qu'une pareille supposition. Pascal, nous l'avons vu, n'a laissé après sa mort que des liasses de morceaux de papier, couverts d'une écriture presque illisible, de surcharges et de ratures. et contenant ses fameuses notes, écrites sans ordre et sans suite, mais toutes prégnantes d'une gloire immortelle. Plus tard, ces papiers vénérables furent reportés et collés sur les feuillets d'un cahier qui forment le Manuscrit autographe de la Bibliothèque nationale, à Paris. Les élèves ne verraient pas sans curiosité la photographie d'un de ces feuillets, que M. Petit de Julleville a reproduite dans son *Histoire de la langue et de la littérature française*, tome IV, p. 608. Il faudrait leur lire pareillement, dans la Ière série de ses *Etudes critiques*, la description minutieuse et presque éloquente que Brunetière nous a laissée du fameux autographe de Pascal. Voilà pour le manuscrit. Huit ans après la mort du grand écrivain (1670), ses amis de Port-Royal publièrent une première édition qui n'était qu'un "simple choix de pensées". Ces premiers éditeurs avaient cru bon de modifier le texte original en plusieurs endroits. Un siècle plus tard, il y eut l'édition de l'abbé Bossut. C'est celle que M. Ernest Havet et l'abbé Margival, profitant d'autres savants travaux sur les *Pensées*, ont reproduite et complétée, et que nous avons entre les mains. Mentionnons en passant l'édition Faugère (1844), l'édition Molinier (1877), l'édition Michaut (Bâle, 1896), qui ont eu l'ambition courageuse de nous donner exactement le texte autographe. Pour tous ces travailleurs, qui ont usé leurs yeux, leurs forces et leurs talents pour lire sans erreur les pattes de mouche du manuscrit de

Pascal, et qui ont rendu possible le texte clair, bien ordonné, bien imprimé, de l'ancienne maison Poussielgue, nos élèves ne sauraient se défendre d'un vif sentiment de reconnaissance. Nos « humanistes » ressemblent vraiment à ces oiseaux pleins d'insouciance dont parlent nos Saintes Lettres, qui ne sèment ni ne filent et à qui pourtant la Providence prépare une si agréable pâture !

## II

C'est le moment d'en nourrir leur esprit, et d'essayer de la digérer par l'exercice toujours plus ou moins pénible de la réflexion. En suivant le texte de l'art. VII, tâchons d'en tirer les pensées qui peuvent le mieux servir à la formation littéraire de nos jeunes gens, et qu'on est convenu d'appeler la rhétorique de Pascal.<sup>(1)</sup>

1) Des considérations si abstraites sur nos facultés intellectuelles, qui remplissent les nos 1, 2, 3, 4 de l'art. VII, l'étudiant en humanité n'a que faire, si ce n'est de la profonde remarque qui suit : *On les voit à peine* (les choses de finesse), *on les sent plutôt qu'on ne les voit ; on a des peines infinies à les faire sentir à ceux qui ne les sentent pas d'eux-mêmes : ce sont choses tellement délicates*, etc. Ces choses de finesse comprennent excellentement, entre autres, les beautés littéraires des chefs d'œuvre que nous étudions dans nos classes. Quel professeur de lettres ne s'est pas senti impuissant parfois à faire saisir à certains élèves les beautés d'une page d'Homère ou de Virgile ? Un jour, quelqu'un lisait avec art à deux amis un passage des *Opinions de M. Jérôme Coignard*. L'un des auditeurs écoutait d'un air sérieux, comme un homme qui scrute un problème, et, la lecture finie, il posa au lecteur une question toute matérielle et extérieure au sujet. L'autre montrait par l'animation de son visage qu'il savourait l'ironie très fine qui courait tout le long de cette

(1) Il est évident que pour s'intéresser au commentaire, il est indispensable d'avoir sous les yeux le texte de Pascal (édition Margival ou Havet).

page d'Anatole France. Tout en ayant peut-être autant d'esprit l'un que l'autre, le premier avait l'esprit géométrique, le second, l'esprit de finesse.

Si nous lisions ces trois pages à des élèves de philosophie nous essaierions de leur faire sentir que Pascal raille un peu trop les faiblesses de notre pauvre raison humaine.

2) *Ceux qui jugent d'un ouvrage par règle sont, à l'égard des autres, comme ceux qui ont une montre à l'égard des autres.* La pensée originale, qui débute ainsi, se comprend mieux, si on la rapproche de l'art. VI, n. 15. Il y en a qui parlent sensément de tout, et peuvent juger même des vers avec justesse, sans porter l'enseigne de poète, tel l'« honnête homme » au XVII<sup>e</sup> siècle. D'autres jugent d'un ouvrage d'esprit selon une règle qu'ils se sont acquise par une étude spéciale. Ce sont des hommes du métier : ils ont une montre. Ces derniers juges peuvent être excellents—tout dépend de la valeur de la montre—; mais les premiers répondent mieux à l'idéal humain de Pascal.

3) *Il y en a qui parlent bien et qui n'écrivent pas bien. C'est que le lieu, l'assistance les échauffent, et tirent de leur esprit plus qu'ils n'y trouvent sans cette chaleur.* Le sens de ces deux phrases ne souffre aucune difficulté. L'observation elle-même s'est vérifiée, nous semble-t-il, chez plusieurs orateurs politiques de notre pays, qui ont remué l'âme de leurs contemporains, tels que les Papineau, Bédard, Chapleau, Mercier, et autres.

4) *Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau ; la disposition des matières est nouvelle. Quand on joue à la paume, etc.* De son temps déjà, on accusait Pascal de piller ses devanciers. L'inculpé répond victorieusement à ce reproche. Par la seule disposition des mots dans la phrase, ou des pensées dans le discours, un écrivain de génie comme Pascal marque les vérités anciennes d'une nouvelle empreinte qui lui appartient en propre. Voici un exemple : « L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête ». Les érudits nous disent que l'idée se trouve déjà dans Guez de Balzac, Montaigne, Aristote. Mais c'est Pascal, par le

tour personnel qu'il lui a donné, qui l'a rendue fameuse et gravée dans toutes les mémoires. Il a imité les anciens à la façon de Molière, La Fontaine, de tous les grands classiques qui l'ont suivi : ils ont revêtu de formes nouvelles les idées d'autrui, ils ont créé en imitant. N'allons pas irrévérencieusement crier au plagiat !

Émile Faguet se sentit en veine de plaisanter, dans un de ses cours, sur le premier ouvrage qu'il avait donné au public : *Drame ancien, drame moderne*. Rejetant la tête en arrière, il ajoutait de sa voix fluette : « Eh ! mon Dieu, que voulez-vous ? Le premier livre d'un auteur n'est jamais de lui ». Il ne vint à l'esprit de personne que l'éminent professeur eût voulu dire que tout écrivain commence par être plagiaire.

5) Pascal distingue deux sortes de dispositions des matières. Il y a l'ordre de l'esprit qui consiste en divisions, subdivisions, divisions des subdivisions, enchaînement des preuves, symétrie du développement, esclavage de la logique pure. Les modèles du genre seraient Cicéron, Bourdaloue, Massillon. Il y a l'ordre du cœur. Cet ordre consiste principalement à la digression sur chaque point, qu'on reporte à la fin, pour la montrer toujours. Cet art plus libre, qui se prête mieux aux coups de foudre de l'éloquence, se retrouve dans la Ste-Écriture, dans saint Paul, et, parmi les profanes, chez Demosthène, Bossuet, et, disons-le, chez Pascal lui-même. Rien de plus instructif à ce sujet que de comparer, par exemple, le premier point du *Sermon sur la Mort* de Bossuet avec une partie quelconque d'un discours de Massillon. Les belles analyses morales de celui-ci sont distribuées dans une suite de compartiments, rattachés les uns aux autres par le lien d'une logique rectiligne. L'analyse en est aussi facile que profitable. Chez Bossuet, au contraire, c'est l'émotion de l'orateur qui produit et renouvelle sans cesse le développement d'une même idée sous forme de tableaux magnifiques mêlés de raisonnements invincibles. L'analyse en est difficile et trahit la force de cette éloquence. L'un instruit principalement : il a l'ordre de l'esprit ;

l'autre échauffe et persuade : il a l'ordre du cœur, que la raison ne désapprouve pas.

6) *Masquer la nature et la déguiser.* « Sa mauvaise humeur contre l'affection et l'enflure se trahit par ces mots jetés avec une négligence qui en augmente l'énergie ». (Abbé Margival). Ceux qui croient embellir la nature par des expressions recherchées, la déguisent. On reconnaît ici le Pascal ennemi de tout artifice, de tout ce qui sent l'auteur, de tout ce qui ne sert qu'à éblouir le lecteur et lui crie en quelque sorte : Voyez donc comme je suis plus habile que vous ! *Plus de roi, de pape et d'évêque ; mais auguste monarque, etc., point de Paris : capitale du royaume. Il y a des lieux où il faut appeler Paris Paris, et d'autres où il le faut appeler capitale du royaume.* Le maître écrivain de Port-Royal, le « créateur de la prose française », prend la peine de s'insurger contre l'abus de la périphrase. Il ne faut jamais, sans une intention de style qui s'impose, remplacer par une circonlocution le mot propre tout court.

7) Autre règle de style. *Quand dans un discours se trouvent des mots répétés, et qu'essayant de les corriger, on les trouve si propres qu'on gênerait le discours (si on les corrigeait), il les faut laisser, c'en est la marque (qu'il faut les laisser) ; etc.* M. l'abbé Margival semble accepter cette règle en rechignant quelque peu. Cela nous étonne. La propriété des mots ne passe-t-elle pas avant la variété ? Celle-ci n'est qu'affaire d'agrément, au lieu que l'autre regarde la vérité ou mieux la justesse de l'expression. Dans nos compositions d'élèves, les répétitions de mots sont la plupart du temps des négligences ; mais ceux qui possèdent à fond la langue, comme Pascal, sont juges de chaque cas particulier : « il n'y a point de règle générale » qui leur interdise toute répétition de mots. Le regretté M. Ragon avait coutume de faire une colère contre ces pygmées des lettres qui reprochent parfois à nos grands écrivains d'avoir répété tel mot, qu'ils ont jugé deux fois le meilleur. — (à suivre).

## NOTES ET SOUVENIRS

---

**Vérités bonnes à dire.** Les deux choses nécessaires à l'éducation de la jeunesse confiée aux professeurs de nos collèges, ce sont *l'autorité* et le *respect*. Mots graves et solennels pour celui qui comprend la mission qu'il a reçue de Dieu. L'autorité et le respect, les deux plus saintes choses qui soient dans l'humanité.

Cultiver, exercer, développer, fortifier toutes les facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses qui forment, dans l'enfant, la nature et la dignité humaine, donner à ces facultés leur intégrité, préparer l'homme, le former à servir sa patrie, dans les diverses fonctions qu'il remplira un jour, le préparer pour l'éternelle vie, en élevant la vie présente, voilà ce que doit être l'éducation. N'est-ce pas le devoir d'un *père*, d'une *mère*, que Dieu convoque à son œuvre, de conduire leurs enfants par la vertu et la vérité à la gloire éternelle ?

N'est-ce pas le devoir de ceux qu'une vocation sérieuse, et un dévouement inaltérable, associent à la sollicitude paternelle et maternelle ? Telle est la mission des *éducateurs de la jeunesse*. Toute éducation, quelle qu'elle soit n'est qu'à ce prix.

Voilà un enfant, il faut l'élever, le grandir au point de vue moral, intellectuel et religieux.

Cet enfant, c'est l'homme de demain. Il a droit à tous les respects, et en retour il les doit à toute autorité divine et humaine. Eduquer un enfant, c'est presque le tirer du néant, c'est créer un être, c'est développer en lui les facultés qui sommeillent, c'est donner la vie et le

mouvement à son existence ; c'est continuer l'œuvre divine dans ce qu'elle a de plus beau, de plus noble et de plus élevé.

L'éducation, donc, forme, élève et crée en quelque sorte ; pour y parvenir, il faut qu'elle cultive, qu'elle exerce, qu'elle agisse et fasse agir.

Elle demande pour cela la coopération d'une docilité respectueuse, L'éducation cultive par les soins physiques, par l'enseignement intellectuel, par la discipline morale et par les leçons religieuses qui tombent des lèvres du père et de la mère, du maître et du professeur.

L'éducation cultive, et c'est là le travail des professeurs ; mais ce n'est pas assez, elle demande le concours actif, docile personnel, généreux de l'élève. Le professeur tout en proposant à ses élèves certaines études proportionnées à leur âge, doit les exciter avec énergie, les diriger avec sagesse et circonspection afin qu'ils puissent concourir d'eux-mêmes à leur éducation.

Travailler, c'est la grande loi de l'éducation humaine. Nul n'est créé pour ne rien faire sur terre. Tous nous sommes essentiellement destinés à l'action. Le travail nourrit, fait la force et donne la vie. La paresse, c'est la mort.

Aussi bien, le but principal du maître doit-il être de faire entrer ses élèves dans la voie du travail : travail musculaire qui fournira à leurs membres la vigueur indispensable, travail de l'esprit qui éveille et mûrit le jugement, développe et affine le goût, fortifie la mémoire, contrôle, régit l'imagination : travail de la volonté, du cœur, de la conscience surtout, puisque ce travail façonne le caractère, fait naître les penchants honnêtes et provoque les habitudes vertueuses.

Voilà l'œuvre du maître et la besogne de l'élève.

L'éducation est une culture et un exercice : enseignement et étude. Le maître cultive, instruit, travaille et fait travailler.

Dans l'œuvre de l'éducation, ce que fait le maître par lui-même est bien peu de chose, mais ce qu'il fait faire à

ses élèves est tout ; et celui qui n'a pas compris cela ne comprend rien de l'œuvre à laquelle il se dévoue.

L'éducation, quel que soit le côté par où nous la regardons est action et action créatrice. Et le maître comme l'élève y ont tous deux leur part personnelle. Au maître d'enseigner avec autorité et dévouement : si ces deux choses lui manquent, n'ayons de cesse de le répéter, il n'est pas à sa place, dans l'œuvre entreprise.

Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier.

Boileau, *Art poétique*, ch. IV, v. 26.

A l'élève de fournir son apport de docilité et de respect. Toute autorité relève de Dieu et celle du professeur comporte des droits, impose des devoirs dont le premier est d'agir *en maître*.

Cette œuvre féconde de l'éducation à laquelle se vouent un si grand nombre de professeurs de collèges classiques doit être paternelle. Le maître n'est-il pas le mandataire du père, son représentant *autorisé*. Que l'on rencontre donc en lui la bonté qui attire, l'affection qui se donne, le respect qui élève, la tendresse qui s'applique, afin que le cœur de l'enfant, façonné par toutes ces choses exquisés, comprenne le Cœur divin. De toutes les éducations, celle qui forme le cœur est la plus durable, donc, œuvre de tendresse et de dévouement.

D'autre part, chez l'élève confié au professeur doivent se rencontrer la docilité parfaite, raisonnée, les efforts courageux, et par-dessus tout, un respect reconnaissant et inaltérable. Le maître est pour lui un bienfaiteur, il est encore le dépositaire d'une autorité qui prend sa source dans le dévouement, l'affection journalière.

Après Dieu qui est son créateur ; après son père et sa mère, éducateurs de sa première enfance ; après ses professeurs, fournisseurs de l'élément intellectuel destiné à faire de lui une personnalité marquante dans les diverses fonctions sociales qu'il aura à remplir au sortir du séminaire ou de l'université ; après tous ces facteurs il nous

faut en indiquer un autre et non des moindres, nous avons nommé le *condisciple*.

Le condisciple, n'est-ce pas pour l'élève, la société qui commence, n'est-ce pas la vie sociale avec ses devoirs, ses obligations ? N'est-ce pas l'émulation nécessaire, l'exemple puissant, les joies et les douleurs partagées avec altruisme — douleurs issues de l'adversité, douleurs prometteuses de travaux sérieux et de succès futurs —, on ne fait rien de bon sans souffrance. Les condisciples, c'est l'amitié pure, désintéressée, base de l'appui et du secours mutuel ; c'est enfin la fraternité savoureuse, justificatrice de la parole de nos saints Livres :

*Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum. Ps. 132*

Les condisciples, si leur éducation collégiale est ce qu'elle doit être, ce sont les membres de la famille transplantée dans un nouveau milieu où joies et douleurs seront communes. Et par là ces dernières seront devenues plus supportables.

Avouons-le franchement, avec les condisciple se rencontrent les froissements réciproques, mais n'est-ce pas l'apprentissage du support d'un prochain pas toujours aimable et donc assez répandu ; la camaraderie, n'est-ce par l'authentique égalité, abstraction faite des inégalités d'intelligence et de talents. N'est-ce pas encore une école du respect de la réputation, tant de celle des maîtres que de celle des condisciples. A tout prendre, nous affirmerons hautement qu'il ne peut, qu'il ne saurait y avoir de vraie éducation sans compagnons, sans condisciples.

Voilà nos pensées, tels sont les droits et les devoirs — droits et devoirs d'un ordre supérieur —, que revèlent ces deux mots pleins de sens moral : *cultiver, exercer*.

N'est-ce pas que l'œuvre de l'éducation accomplie par nos séminaires et collèges classiques est avant tout une œuvre de respect et d'autorité, une œuvre de haute portée sociale ?

**Affluence des étudiants dans les Écoles du XIIe siècle et véritable cause de cette affluence.**  
Depuis l'invention de l'imprimerie introduite à Paris dans l'Université en 1470, les livres sont devenus nos maîtres et des maîtres commodes qui coûtent peu à se procurer et qui sont toujours prêts à répondre. Il n'en était pas de même avant cette invention. Tous les livres étant manuscrits, étaient rares et chers. Une bible avec ses ornements, à la mode du temps, se transmettait comme un héritage de grande valeur. Marguerite de Sicile légua par son testament, un bréviaire au roi de Sicile son père. Plus tard, le cardinal Bessarion estimait plus un commentaire manuscrit de Théon qu'une province, et de nos jours même où nous vivons dans un océan de livres imprimés, les manuscrits sont encore hors de prix, parce qu'ils sont la pierre de touche de la fidélité et de l'exactitude des éditions imprimées. Il n'est donc pas étonnant que les manuscrits, seule espèce de livres que l'on eut au XIIe siècle, fussent d'un prix si fort au-dessus de la fortune des particuliers que dans les églises, un bréviaire commun enfermé dans une cage de fer, servit à tous les prêtres pour leur office. On l'exposait dans le lieu le plus élevé, pour que tous ensemble pussent lire à la fois. Dans les bibliothèques, les manuscrits étaient attachés par des chaînes de fer, afin que les étudiants pussent les lire, sans jamais les emporter.

Au surplus, il n'y avait de ces bibliothèques que dans les cloîtres de cathédrales et de monastères et les livres y étaient en petit nombre. Les écoles en manquaient et on ne pouvait apprendre qu'en écoutant les maîtres. On était obligé, pour s'instruire, de venir à ces écoles. Il en coûtait moins pour se rendre à Paris, des extrémités de l'Europe, que pour acquérir un exemplaire du livre *des Sentences* ou du *Décret*. Et encore quand on l'aurait eu, ce n'était pas tout, il fallait y joindre la glose et le glose de la glose. Il va sans dire que la plus nouvelle était toujours la plus en vogue, sinon la meilleure. Il fallait venir l'entendre de la bouche des professeurs. Car ces

maîtres ne dictaient pas, ils lisaient le texte et l'expliquaient verbalement. Les auditeurs, pour ne rien perdre, écrivaient par des abréviations rapides qui rendent aujourd'hui la lecture de ces manuscrits extrêmement difficile.

**Un antique manuel de politesse.** Ce volume remonte au milieu du quatorzième siècle. Il nous a semblé curieux et utile d'en extraire quelques-unes des plus saillantes recommandations.

*Vous ne rirez pas ni ne parlerez la bouche pleine de viande ou de breuvage.*

*Évitez de manger le potage ou autre chose avec bruit. Au repas ne vous curez pas les dents avec un couteau, une paille, une baguette ou... un baton !*

*Évitez de boire quand vous avez des aliments dans la bouche, c'est une action malséante, de plus, les médecins le défendent.*

*Prenez garde de salir la nappe de table avec votre couteau.*

*Ne soufflez ni sur votre breuvage ni sur vos aliments, pour les réchauffer, ou pour les refroidir.*

*Ne portez jamais votre couteau à la bouche.*

*Quand vous êtes assis en compagnie de personnes éduquées, ne vous appuyez pas sur le coude.*

*Si quelqu'un vous pose une question ne vous hâtez pas trop de répondre. Pesez vos paroles, comprenez bien la question posée et ne donnez pas de réponse à brûle pourpoint. En effet, si vous répondiez sans avoir parfaitement compris la question vous feriez preuve de pauvreté d'esprit. Laissez à votre interlocuteur le loisir de développer toute sa pensée, vous pourrez ensuite parler sans être interrompu. Exprimez-vous de manière à être entendu, ni trop haut, ni trop bas, avec mesure. Prononcez distinctement. En répondant, mettez de l'ordre dans vos idées, pour cela réfléchissez ; sans ordre, vous riquez de vous éloigner du sujet.*

**Notre langue.** L'intransigeante pureté de cette langue loyale veut que la pensée soit si bien incorporée à

son expression qu'il devienne impossible de modifier celle-ci sans porter atteinte à la précision de celle-là. L'idée s'incarne dans le mot, et la pensée dans la proposition, comme l'âme vivante dans le corps.

Celui qui n'a pas connu ce caractère de la langue française ne l'a pas comprise ; il peut la bien parler, mais c'est par un accident heureux.

On conçoit que cette exigence du français à l'égard de la clarté et de la précision : ce besoin de la propriété des termes ; de la continuité des figures ; et de la cohérence de raisonnements, entraînent pour celui qui veut la parler et l'écrire honnêtement la nécessité de connaître, d'apprendre les mots de la langue littéraire pour ainsi dire l'un après l'autre. C'est à quoi s'appliquent longuement, diligemment ceux de nos cousins de France qui prétendent à maîtriser leur belle et difficile langue. Nous serions probablement surpris de voir comment étudient leur langue maternelle des hommes qui ne font point profession de l'enseigner, mais simplement de l'écrire — des romanciers, des novellistes ; — combien de notions ils accumulent sur l'étymologie, l'évolution, l'acception des vocables même les plus familiers ; sur l'emploi de certaines prépositions et conjonctions ; sur la valeur des modes du verbe !... Ils ne se fient ni sur leur facilité, ni sur ce que le français leur est naturel. Nous conclurons peut-être que vivant dans un milieu où les causes d'appauvrissement et de corruption de notre parler ne sont que trop nombreuses et efficaces, il nous serait profitable de suivre ces exemples.

Qu'on n'y ménage pas son effort. Avec beaucoup de travail ; on ne parviendra encore qu'à l'honnêteté littéraire, au respect de l'auditeur ou du lecteur. Pour atteindre à l'art véritable, il faudra pousser l'éclat jusque vers la splendeur.

(*De la facilité*, par le Fr. V.-M. Breton, O.F.M.  
[*La Revue Dominicaine.*]

## CHRONIQUE COLLÉGIALE

**Petit Séminaire de Québec.** *La Sainte Cécile et la Sainte-Catherine.* Suivant la tradition, MM. les Philosophes (1ère année) ont fêté leur patronne et les musiciens, Sainte-Cécile. Il y a eu le 26 novembre soirée dramatique et musicale. On a interprété les *Boulinards* de Ordonneau, Valabrègue et Kéroul.

*Cercles et sociétés.* Tous continuent leur œuvre modestement mais efficacement. *La Conférence Saint-François de Sales*, de la Société Saint-Vincent de Paul a tenu comme par le passé à faire sa tournée chez les pauvres. Le matin du 31 décembre, par un froid hyperboréen les 20 membres sont allés porter mille choses bonnes et utiles à leurs protégés, grands et petits, et dans l'après-midi, ils parcouraient les salles de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, celles de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, et enfin celles de l'Orphelinat de la Providence. Partout le père Noël a cherché à faire des heureux.

**Petit Séminaire des Trois-Rivières.** *Fête de Mgr l'Evêque.*— Le 1er décembre, les élèves célébrèrent la fête patronale de S. G. Mgr François-Xavier Cloutier. Il y eut présentation d'adresse, fanfare, chant, et interprétation de *L'Avocat Patelin* par les Rhétoriciens.

*Vacances du jour de l'an.*— Comme les autres écoliers, ceux du Séminaire des Trois-Rivières ont eu de petites vacances à l'occasion des fêtes du jour de l'an. Partis le 30 décembre 1919, ils sont revenus le 7 janvier 1920.

*Examens semestriels.*— Au retour des vacances, il a fallu se remettre à l'œuvre sans tarder, puisque janvier est le mois consacré aux examens semestriels.

*Les Chevaliers du bon langage.*— Nos Chevaliers continuent de combattre les incorrections grammaticales, les anglicismes, les paroles indignes d'un élève bien élevé. La lutte a lieu surtout en récréation. Des jetons servent au paiement des amendes, et les causes en litiges sont assez nombreuses pour occuper les juges qui constituent la Cour suprême. La question du bon langage avait depuis longtemps préoccupé les écoliers du Séminaire des Trois-Rivières, en particulier au cercle d'étude de l'A. C. J. C.; mais la nouvelle organisation semble mieux faite pour stimuler le zèle de tout le monde.

**Petit Séminaire de Chicoutimi.**—*Les anciens.* Le 17 décembre 1919 ont été jetées les bases d'une association des anciens élèves de l'institution. Il s'agit de fêter le cinquantenaire du Séminaire, en 1923. Les anciens s'y prennent à l'avance; ils veulent préparer quelque chose de grandiose.

*M. le Directeur.* Mardi le 16 décembre, fête de M. le Directeur. Le soir, séance dramatique et musicale donnée par MM. les Philosophes. La veille, M. le Directeur, lors de présentation des vœux de bonne fête, avait, dans sa réponse, remporté un grand succès par les deux annonces suivantes, dignes péroraison d'un discours de directeur: onze jours de vacances au jour de l'an, grand congé demain.

**Petit Séminaire de Ste-Thérèse.**—*Conférenciers.*— Le 9 décembre, conférence par le révérend Père Durocher. Celui-ci fait connaître à son jeune auditoire l'œuvre de la *Congrégation des Prêtres de Sainte-Marie de Tinchebray*, propagatrice de l'*Association de Notre-Dame de la Bonne-Mort*. Les Prêtres de Sainte-Marie occupent un vaste district dans l'Alberta. Le 11, réunion du comité de

l'Association térésienne. On parle de réunions fraternelles des anciens en mai prochain.

— Le 21, M. Athanase David parle devant la communauté d'une mentalité canadienne. En terminant M. David promet un prix à l'élève qui réussira le mieux dans l'étude de l'histoire du Canada. A la Sainte-Cécile, M. l'abbé Perrier vient dans un vibrant travail, redire aux élèves leurs devoirs de l'heure présente en leur indiquant dans un tableau pittoresque et patriotique le rôle qu'ils auront à jouer dans un avenir prochain. Il veut une jeunesse forte, courageuse, capable de se tenir debout.— Enfin le 25, grande annonce des vacances du jour de l'an, treize beaux jours.

**Collège de l'Assomption.**— *Séance solennelle.* Le cercle S.-François-Xavier, affilié à l'A. C. J. C., a donné, une soirée où il s'est remué bien des idées fécondes : l'agriculture était le sujet mis à l'étude. Les membres du cercle S.-François-Xavier, fidèles à l'exemple donné par leurs aînés, au congrès de Chicoutimi, se sont efforcés d'envisager cette importante question sous ses aspects théoriques et pratiques, dans des discours, des récitations et dans un drame agricole, tout d'actualité.

Nous extrayons des archives du cercle, quelques précisions du rapport du secrétaire M. Emile Cormier.

“ Le 23 décembre 1919, notre cercle donnait sa soirée annuelle solennelle.

L'A. C. J. C. avait tenu, à Chicoutimi, un congrès général pour étudier la question, vitale chez nous, de la Colonisation et de l'Agriculture. Faire écho aux enseignements de ce congrès, en prolonger les effets, hâter la maturité de ses fruits dans notre milieu, c'est le but de cette soirée qui, nous l'espérons, sera un encouragement donné à ceux qui s'adonnent avec fierté et amour à la tâche agricole, en même temps qu'une leçon à ceux qui ne soupçonnent pas la grandeur et le mérite de leur travail et que trop d'attraits sollicitent vers les villes. Telle est l'allocation du président Jos.-Hector Bonin.

Le programme, délicat hommage aux descendants d'Hébert, comprenait une thèse générale : *L'agriculture, source de richesse nationale*, puis deux travaux historiques : *L'agriculture à nos origines*, *l'agriculture sous l'Intendant Talon*, enfin deux essais d'économie agricole : *L'agriculture et nos besoins actuels*, *l'agriculture et notre survivance nationale*.

Est-il besoin d'analyser ces travaux ? Leur titre assez suggestif et le soin que chaque orateur avait apporté à l'élaboration de son travail disent assez qu'ils intéressèrent l'auditoire : on leur fit bon accueil ; ils furent même débités de mémoire et non lus à la façon qu'on a eu tort d'appeler académique.

Les discours, c'étaient la partie didactique de la soirée. A l'enseignement théorique, on ajouta du concret. Deux tableaux de M. Adjutor Rivard et un drame : *La grande Amie*, vinrent illustrer les doctrines agricoles et économiques exposées.

*La Grande Amie*, c'est l'apothéose de la terre : J.-Bte Couillard vit heureux sur sa ferme ; il se berce pour ses enfants de rêves non réalisés pour lui-même : ses deux fils commenceront dès l'automne un stage à l'Institut agricole d'Oka pour en revenir apôtres éclairés du sol ; mais survient Lenoir alias Black, chercheur d'aventures ; il a perdu dans les usines américaines toute foi et tout honneur, il ne vit plus que pour les satisfactions des sens. Guillaume Couillard se corrompt vite à ce contact, déserte la maison paternelle et va perdre, avec sa santé, son honneur et sa vertu. Louis, diplômé d'Oka, reste fidèle à *La Grande Amie*, exerce bientôt autour de lui une influence salutaire, prépondérante. A trente ans, il est déjà maire et député.

Cette thèse dramatisée émeut jusqu'aux larmes ; on y trouve des peintures vives et agréables de la vie simple et bonne de nos campagnes.

*La Grande Amie* a été bien reçue du public, et a créé une forte impression. Faut-il en attribuer le mérite au jeu des interprètes, à la valeur de l'œuvre elle-même,

ou à l'un et à l'autre tout à la fois ? On a demandé une seconde représentation de la pièce ; c'est là un compliment non déguisé à l'adresse des jeunes artistes et des auteurs. Enfin, on veut voir le drame édité. Les auteurs devront trouver dans ce vœu un éloge pour leur œuvre, une première récompense pour leur travail.

L'anonymat couvre encore le nom des auteurs ; mais on sait pertinemment que ce sont deux professeurs de la maison. Ils ont voulu être trop discrets, ils n'échapperont pas à notre clairvoyance et surtout à notre reconnaissance.

Les théâtres de collège n'avaient pas encore, croyons-nous, de drame convenable écrit par une plume canadienne, mettant en scène choses et gens de chez nous. L'initiative est heureuse ; elle se répètera l'an prochain.»

Ajouterons-nous que les membres du cercle nous ont intéressés vivement, qu'ils ont semé autour d'eux des idées saines et qui germeront, nous en exprimons le souhait, jusque chez nos chers finissants.

Le drame *La Grande Amie*, dont il est question plus haut, comprend quatre actes, dont un prologue ; voici les titres particuliers : I. *La terre qui meurt* ; II *La terre qui pleure* ; III. *La terre qui pardonne* ; IV *La terre qui revit*.

**Collège de Valleyfield.** — *Nouveaux chanoines.* Le bulletin est heureux de présenter ses félicitations et ses respects à quatre des MM. du Collège de Valleyfield, honorés par Monseigneur l'Évêque de Valleyfield du titre de chanoines titulaires.

C'est d'abord un des membres du comité permanent des maisons d'enseignement secondaire affiliées à l'Université, M. le Supérieur Edmond Aubin, *théologal* du nouveau chapitre.

Les autres chanoines sont MM. Joseph-Arthur Brulette, James Gallagher et Joseph Laframboise, professeurs au Collège.

*Ad multos annos !*

## COURRIER DU BULLETIN

### LES " PRIX D'ACTION INTELLECTUELLE "

Afin de développer chez les jeunes Canadiens français le goût de la culture générale, et d'encourager le bon labeur, l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française* a fondé les « prix d'action intellectuelle ».

Ces prix sont de \$100.00 chacun. Ils seront attribués aux meilleures pièces produites au cours de l'année (du 1er octobre 1919 au 1er octobre 1920). Personne n'est exclu : il suffit d'être Canadien français et d'être âgé de 20 à 35 ans inclusivement. Il y a des couronnes pour toutes les variétés de talent.

Afin de faciliter la tâche des juges, les auteurs, les professeurs, et tous les amis des lettres canadiennes, sont priés de signaler à l'attention de l'A. C. J. C. toutes les pièces de mérite dues à la plume des jeunes ; on voudra bien adresser un exemplaire de tels articles, études, livres ou une copie de tels manuscrits, au *Secrétariat général de l'A. C. J. C.*, 90, rue Saint-Jacques, Montréal.

De généreux Mécènes se sont empressés d'assurer à l'Association de la Jeunesse leurs encouragements et leur appui financier. Dix prix de cent piastres sont fondés dès la première année ; en voici la liste :

1. Prix BÉRIQUE — l'honorable F.-L. Bélique, sénateur.

2. PRIX DANDURAND — l'honorable Raoul Dandurand, sénateur.
3. PRIX DE SERRES — M. Gaspard De Serres.
4. PRIX DUCHARME — M. G.-N. Ducharme.
5. PRIX GOSSELIN — M. Jules Gosselin.
6. PRIX LABELLE — M. René Labelle, P.S.S., supérieur de Saint-Sulpice.
7. PRIX LECLERC — M. René-T. Leclerc.
8. PRIX PERRIN — M. Léonidas Perrin, P.S.S., curé de Notre-Dame.
9. PRIX THIBAudeau — l'honorable Alfred Thibaudeau, sénateur
10. PRIX VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS — Maison Versailles, Vidricaire & Boulais.

Une classification des prix est indispensable pour les juges. Il a paru convenable d'adopter la suivante :

*Prix de littérature.*— (Prix Versailles, Vidricaire & Boulais). Compositions en prose assez élaborées, dans un genre ou sur un sujet de quelque importance.

*Prix de narration française.*— (Prix Ducharme). Compositions en prose, d'un genre moins sévère ou sur un sujet de moindre importance.

*Prix de poésie.*— (Prix Thibaudeau). Poèmes d'une certaine envergure, ou groupes de pièces distinctes traitant de sujets divers.

*Prix de critique littéraire et de critique d'art.*— (Prix Béique). Études, articles ou conférences écrites, se rapportant à l'histoire de la littérature et des beaux-arts, à la critique des œuvres, aux méthodes de travail, et généralement à la culture de l'esprit et à l'éducation du goût.

*Prix de littérature et de sciences religieuses.*— (Prix Iabelle). Théologie, écriture sainte, apologétique, liturgie, histoire ecclésiastique, et toutes autres études où domine l'idée de religion.

*Prix de philosophie et de droit.*— (Prix Perrin). Compositions littéraires se rapportant à la philosophie ou au droit.

*Prix d'histoire et de politique.*— (Prix Dandurand). Études d'histoire canadienne ou étrangère, monographies, biographies, essais sur quelque problème d'intérêt public.

*Prix de sciences sociales.*— (Prix Gosselin). Études sur la société, sur les rapports des individus et des classes, sur les théories et sur les problèmes qui se rapportent à la condition et aux relations des hommes vivant en société.

*Prix d'économie politique.*— (Prix Leclerc). Études sur la production, la circulation, la répartition, ou la consommation des richesses.

*Prix de travaux scientifiques et techniques.*— (Prix De Serres). Tous mémoires ou essais d'ordre scientifique, artistique ou professionnel, non contenus dans les divisions précédentes.

LE COMITÉ CENTRAL DE L'A. C. J. C.

Février 1920.

## LES LIVRES

---

PROLONGEONS LA VIE, par Jean Finot, Eugène Figuière & Cie, éditeurs,  
Paris, 1 volume in-12-Couronne.

La guerre a créé pour les survivants un devoir des plus doux qui consiste à vivre le plus longtemps possible. Et Jean Finot, l'auteur de la *Philosophie de la Longévité*, qui a été traduite en une dizaine de langues et couronnée par l'Institut et les Académies étrangères, nous en démontre la possibilité d'une façon à la fois scientifique et attrayante.

Il suffit, affirme-t-on, de se pénétrer des conseils et des enseignements que contient cet opuscule, pour vivre au-delà de cent ans, dans la plénitude des forces physiques et intellectuelles.

Cet évangile de santé et de longévité devrait se trouver entre toutes les mains, car il rendrait l'existence longue et heureuse.

CONSIGNES CATHOLIQUES, SOCIALES, PÉDAGOGIQUES, PATRIOTIQUES,  
par Mgr Tissier. 1 vol. de 386 pages.

Nous lisons dans l'Avant-Propos :

« Ce volume de *Consignes catholiques*, qui clôt notre enseignement pastoral des jours de guerre, est destiné à préparer et à promouvoir les œuvres nécessaires de la paix.

Pendant cinq ans, nous avons essayé par nos persévérantes leçons, de tenir le moral de notre peuple aussi

haut que le voulaient les dangers continuels de la cité et de la patrie. On trouvera ici, à côté de l'affirmation ardente de nos doctrines rédemptrices, l'écho de nos angoisses, de nos espérances et de nos joies suprêmes.

Mais ce que nous désirons qu'on y cherche, c'est sur-tout la route tracée des devoirs *sociaux* qui s'imposent à tous, prêtres et fidèles, individus et chefs, ouvriers et maîtres, après la grande lutte victorieusement achevée.

Comme toutefois une société, secouée par la tempête ainsi que l'a été la nôtre, ne se peut guère restaurer et rasseoir que par une génération nouvelle, et, à notre sens, principalement par la génération féminine qui, en face des lois mauvaises, crée les bonnes mœurs domestiques et nationales, nous avons consacré une notable partie de cet ouvrage à *l'éducation de la jeunesse* et à *l'éducation des femmes*.

Nos *Consignes* se terminent par une *patriotique* leçon de choses, dans laquelle s'exhalent suivant les heures tristes ou gaies notre prière, notre reconnaissance et notre admiration. Dieu, la France et nos soldats vainqueurs y reçoivent de justes louanges.

Près des autels propices et des tombes glorieuses où nous les agenouillons, puissent les survivants de la grande guerre, qui nous ont entendu ou bien nous liront, prendre les résolutions opportunes qui grandissent les hommes et peu à peu transfigurent les peuples !»

LE PLUS PARFAIT, par le vénérable P. Piny, O.P., du grand Couvent et Collège de Saint-Jacques (1640-1709). Nouvelle édition, par le R. P. Noël, du même Ordre. Petit volume de 340 pages, format in-32. Paris, Téqui.

Nous sommes heureux de pouvoir enfin donner satisfaction aux nombreuses demandes qui de toutes parts nous étaient faites pour la reprise de la publication des œuvres du P. Piny. Voici le troisième volume. Ceux qui ont lu et — nous pouvons le dire — goûté si profon-

dément *La Présence de Dieu et La Clef du pur amour* retrouveront dans *Le Plus parfait*, nous en avons l'assurance, avec toute l'onction et la suavité de notre auteur, un intérêt nouveau à sa doctrine de l'Abandon, appliquée, cette fois, à toutes les vertus chrétiennes dont elle est la plus haute expression.

Nous ne saurions mieux faire, pour recommander ce volume, que de citer ici le témoignage qu'en a rendu un de ses premiers approbateurs, le célèbre théologien Antoine Goudin. « L'auteur de ce livre, dit-il, a pris soin d'y traiter à fond cette excellente manière d'aller à Dieu par un abandon amoureux à sa divine volonté ; et il le fait avec tant de solidité, d'onction, de lumière, mais en même temps d'une manière si proportionnée aux plus simples que cet ouvrage ne peut être que très utile à toutes sortes de personnes. Les plus parfaits y découvriront tout ce qu'il y a de plus pur et de plus sublime dans la vie spirituelle, et les commençants y apprendront un chemin facile et ouvert à tout le monde où chacun peut entrer sans peine et sans péril. »

*L'héritage maudit* (nouvelle canadienne), par le frère Gilles, o. f. m., — 64 pages. Montréal, 1919.

L'héritage maudit, c'est le sang alcoolisé qu'un père ivrogne transmet à ses fils ; c'est un bien de famille qui peut rester à la famille pendant plusieurs générations. Frère Gilles démontre sa thèse par des faits imaginés, pleins de vraisemblance. Cyprien Lachance, fils d'ivrogne, fera le malheur de sa femme, l'infirmité de ses enfants, la honte de sa famille, et sa mort comme celle de son père sera marquée au coin d'un stigmaté inhumain.

Le frère Gilles raconte bien ; mais sobre de descriptions et de détails, il condense. Ce récit franchement canadien a les saveurs du terroir. Un maître de littérature donnerait à l'auteur des conseils pour conduire

sa plume et fleurir ses pages ; des pensées qui nous ont paru fort justes seraient alors plus artistement exprimées. Cette nouvelle, dont la valeur morale n'échappera à personne, est une lecture pour tous : enfants et jeunes filles.

Espérons que le frère Gilles aura longtemps encore les facultés de nous produire de tels récits.

F. G., ptre.

L'ÉDUCATION DES PASSIONS, par le R. P. Henri-Dominique Noble.  
1 vol. in-12.

Pouvons-nous utiliser, pour le bien, les énergies si vivaces de nos passions ? Oui, répond la morale catholique. Mais encore faut-il préciser de quelle manière. Prenant pour guide saint Thomas d'Aquin, l'auteur s'efforce d'éclairer les principes du grand moraliste en faisant revivre l'expérience humaine dans laquelle ils ont été puisés. Il montre que les lois qui régissent la moralité des passions, bien loin d'être imposées a priori ou par seule déduction logique, sont pour ainsi dire postulées par le jeu intrinsèque de notre vie affective.

Disons tout de suite qu'il ne s'agit point ici d'un traité abstrait et technique, mais d'un agréable et vivant exposé accessible à tous les esprits. Se servir de l'analyse intérieure dont est capable toute conscience avertie et établir que notre sensibilité dans ses multiples nuances individuelles peut entrer dans la moralité et en faire partie intégrante : tel est le but qui soutient l'allure générale de cet ouvrage.

La première partie est consacrée à la *Psychologie de la passion*, envisagée sous l'angle de sa moralisation éventuelle. Elle analyse la passion en ses éléments psychologiques et physiologiques, ses variétés, ses rapports avec le sentiment puis son évolution dans la conscience depuis son premier éveil jusqu'à son plein rayonnement.

La deuxième partie examine les *Problèmes de la moralité des passions*. La passion peut-elle devenir morale ?

La maîtrise de la volonté peut-elle s'exercer sur elle ? Le péché originel, le tempérament et surtout l'habitude, sont-ils capables d'entraver la moralisation de la passion ? Autant de questions successivement posées et clairement résolues.

La troisième partie étudie directement non plus la possibilité, mais les procédés pratiques de l'*Education chrétienne des passions*. Il appartient à la vertu de conquérir la passion et progressivement de se substituer à l'habitude passionnelle ; mais la vertu acquise naturelle ne suffit pas à elle seule : le secours divin est nécessaire pour obtenir cette difficile victoire. L'auteur établit théologiquement l'appoint des vertus surnaturelles dans l'économie de l'éducation des passions.

Remercions-le de n'avoir pas encombré son exposé de ces *expériences pathologiques* dont certains analystes de la conscience ont naguère abusé au point que le lecteur, dérouté par ces cas extraordinaires en lesquels on voudrait entendre presque toute la psychologie en arrive à ne plus se reconnaître lui-même dans la simplicité de sa conscience normale.

Ce livre s'adresse non seulement aux *éducateurs*, mais à toute personne soucieuse de mettre au point de la droiture morale le mystérieux domaine de ses passions. Sûreté doctrinale, clarté de l'exposition, attraits et des analyses psychologiques et des applications pratiques : telles sont quelques-unes des qualités qui recommandent cet ouvrage.

— Tous ces volumes en vente à la librairie Garneau, Québec.

## INFORMATIONS

**Réunion du Comité permanent** : Le Comité permanent s'est réuni jeudi, le 22 janvier 1920, à l'Université Laval. En l'absence de monsieur l'abbé Camille Roy, la réunion a été présidée par M. l'abbé Arthur Maheux.

Plusieurs questions étaient inscrites à l'ordre du jour. Le Comité a choisi les sujets pour le concours intercollégial, a fixé les dates de ce concours et nommé les correcteurs des travaux :

*Lundi, 2e semaine d'avril, Philosophie de 2e année.*  
*Mercredi " " " " Rhétorique.*  
*Vendredi " " " " Troisième.*  
*Samedi, " " " " Cinquième.*

*Lundi, 3e semaine d'avril, Philosophie de 1e année.*  
*Mercredi, " " " " Belles-Lettres.*  
*Vendredi, " " " " Méthode (quatrième).*  
*Samedi, " " " " Sixième.*

A cette même réunion ont été désignés encore les Rapporteurs des Jurys pour la correction des épreuves du Baccalauréat, en juin prochain.

Le bulletin de *l'Enseignement secondaire au Canada* a été l'objet d'une étude attentive. Le Comité a surtout pourvu au choix de rédacteurs pour les articles de fonds, concernant l'éducation et la pédagogie.

Le Comité s'est occupé aussi d'un manuel élémentaire pour l'enseignement des Beaux-Arts.

La prochaine réunion aura lieu au mois d'avril.

---

**Tableau d'analyse logique.** — Le tableau d'analyse logique paru en avril 1919 dans cette revue, a été retouché à plusieurs reprises, définitivement corrigé et nous venons de recevoir les copies. De nombreuses commandes nous étaient parvenues, nous en remercions les confrères et leur annonçons que l'expédition de ces tableaux est déjà commencée. MM. les professeurs voudront bien nous pardonner ce long retard ; il s'agissait de donner satisfaction aux remarques judicieuses qui nous avaient été adressées.

## ELIOT OU BRYCE? LEQUEL A RAISON.

Il y a près de deux ans, nous publiions dans l'Enseignement Secondaire un article à la fin duquel se trouvaient les mots fatidiques et compromettants : à suivre. Maintenant que les circonstances nous ont permis de reprendre des occupations pacifiques, ces mots nous reviennent à la mémoire et nous forcent à l'action. Le présent article est donc la suite de celui publié en juin 1918 ; il donne uniquement la traduction du tract de monsieur le vicomte Bryce « *The Worth of Ancient Literature to the Modern World* ». N'y cherchez pas autre chose ; des pages qui suivent la forme seule nous appartient. Aujourd'hui, nous nous contentons de présenter une traduction parfois littérale, parfois condensée, mais nous l'espérons, toujours fidèle du travail de cet érudit anglais ; nous tirerons plus tard les conclusions qui se dégagent de ces deux articles.

Le vicomte Bryce, pendant la guerre, s'est mis trop souvent en évidence par ses discours et ses démarches humanitaires, pour que nous ayons à présenter cet érudit, cet homme d'état, cet esprit éveillé à toutes les questions d'intérêt public. C'est donc avec plaisir que nous lui laissons la parole, nous réservant le rôle discret et impartial d'interprète.

### CE QUE VALENT LES LETTRES ANCIENNES AU MONDE MODERNE

Il ne faut pas s'étonner de voir déprécier de nos jours l'étude des langues grecque et latine ; car l'injuste prépondérance qu'elles avaient dans l'éducation il y a

cent ans, devait depuis longtemps amener une réaction. Un fait, toutefois, est remarquable : c'est que cette disposition à les déprécier et à exalter des matières d'un autre ordre, s'est répandue dans des milieux d'ordinaire entièrement désintéressés des questions d'éducation, et qui acceptaient avec déférence quelqu'instruction qu'on voulût leur donner.

L'explication n'en est pas difficile. L'immense développement de la production industrielle amené depuis quatre-vingts ans par l'application des découvertes scientifiques, et les fortunes énormes qui en sont résultées, ont assez profondément enraciné dans l'esprit du peuple, cette idée que il y a un lien véritable entre la connaissance des sciences pratiques et la prospérité matérielle.

En un mot, dans l'opinion commune, la diffusion des connaissances linguistiques, historiques, et littéraires semble moins propre à procurer un accroissement de richesses à la nation ou à l'individu qui les possède, qu'une science approfondie de la mécanique, de la chimie ou de l'électricité. Dès lors, la conclusion s'impose : tant pour l'individu que pour la société, les connaissances d'ordre littéraire ont beaucoup moins de valeur que les connaissances d'ordre scientifique.

Il est deux autres arguments qui font impression sur des gens moins simplistes et plus réfléchis, et dont on ne peut méconnaître la force. L'un consiste à dire que les langues modernes et anciennes ont été trop souvent mal enseignées, et que, pour beaucoup d'élèves, leur étude a maintenant bien peu d'attraits. L'autre constate que, de tous ceux qui ont consacré six ou huit ans de jeunesse surtout à l'étude du grec et du latin, relativement peu en retiennent assez pour en tirer plaisir ou profit le reste de leurs jours.

Admettons franchement ces faits. Reconnaissons qu'il fallait rejeter le joug d'une étude purement grammaticale des langues et des auteurs de l'Antiquité. Abandonnons enfin quelques faibles arguments dont se sont servis nos

prédécesseurs, celui-ci, entr'autres, qu'on ne peut écrire en bon anglais sans savoir le latin. Trop d'exemples témoignent du contraire. L'on ne gagne rien à tenter de défendre une position intenable ; mieux vaut se retirer sur de plus fortes lignes et se retrancher là. On admettra aussi avec moi qu'il est temps de traiter cette question non pas en défenseur d'une cause, mais avec un grand esprit d'impartialité. C'est comme un tout qu'il faut considérer l'éducation, plutôt que comme une foule de matières différentes ayant chacune des prétentions rivales. Quel est le but principal de l'éducation ? De quelles qualités, de quels talents est fait l'homme vraiment cultivé, possédant, avec un esprit souple et pénétrant, un grand fond de connaissances, qui, mises en jeu, lui feront trouver un véritable plaisir dans l'exercice de ses facultés ? Comment doit commencer l'entraînement intellectuel propre à les développer ?

C'est d'abord en lui enseignant comment observer, et en lui faisant goûter cette habitude de l'observation. Dès son jeune âge, l'attention de l'enfant doit être tournée vers la nature. Il devrait être un observateur vif et exact.

Avec cela, il devrait apprendre à se servir du langage, à connaître l'exacte différence qui existe dans la signification de mots apparemment semblables, afin de pouvoir exprimer avec précision ce qu'il veut dire. Tout ceci est compris dans l'habitude de l'observation, qui ne peut être exacte que par l'usage pour la description de termes parfaitement justes. Par cet exercice, on obtient deux choses qui sont le fondement de la vigueur intellectuelle : le désir de savoir et l'habitude de penser. Et de plus, en sachant comment se servir des mots, on commence à apprendre, et c'est une des parties les plus importantes du savoir, à être le maître et non pas l'esclave des termes.

Une fois qu'on a formé l'enfant à aimer le savoir et à jouir de l'exercice de son intelligence, la première étape et la plus critique de l'éducation est terminée avec succès.

Ce qui reste à faire, c'est de fournir des connaissances à l'esprit, tout en augmentant encore le désir d'en acquérir davantage. Et ici, s'élève la question : quel genre de savoir ? Le champ est infini, et chaque jour, il s'étend. Comment donc faire un choix ?

On peut distinguer deux grandes classes de connaissances ; les unes dans le domaine de la nature, les autres dans le domaine de l'homme. La première classe comprendrait les sciences physiques, la deuxième, les Humanités. Et chacune contient plus que ne pourra jamais apprendre l'homme le plus avide de savoir.

Comment donc diviser entr'elles le temps alloué à l'éducation ? Mettons de côté ces cas très rares de personnes exceptionnellement douées soit pour la découverte scientifique soit pour la création littéraire, et ne considérons l'éducation que comme une préparation pour la vie entière, préparation qui doit permettre à l'homme de retirer de la vie tout ce qu'elle lui peut donner d'utile et d'agréable.

Évidemment, plus on a de connaissances dans chacun de ces genres, le mieux c'est. Et il en faut beaucoup dans les deux pour faire un homme vraiment capable et distingué. Il n'en est pas aujourd'hui parmi nous, étudiants en langues ou en histoire, qui ne se verraient avec plaisir plus familiers avec les sciences naturelles.

Aussi, nous nions absolument toute intention de dénigrer soit la valeur éducationnelle, soit le plaisir intellectuel des études scientifiques. Il n'y a pas conflit entre les Lettres et la Science, mais entre une conception large et philosophique des buts de l'éducation, et cette vue matérielle, étroite et même vulgaire qui ne regarde qu'aux résultats pratiques immédiats, et qui confond les valeurs pécuniaires et les valeurs éducationnelles.

Il faut bien nous rappeler que pour un peuple, même de commerçants, le succès et la richesse qu'il apporte, sont, en fin de compte, comme tout le reste, le résultat de la Pensée et du Vouloir. Et c'est par ces deux qualités, la Pensée et le Vouloir, que les peuples comme les individus

sont grands. Aussi, ce que l'éducation peut faire de mieux pour une nation, c'est de développer et d'affermir en elle la faculté de penser avec force et avec justesse, c'est de faire goûter, non plus à quelques-uns, mais au grand nombre, les plaisirs que donnent la pensée et le savoir ; c'est d'empêcher ainsi le peuple de tomber dans de viles et grossières jouissances, en lui faisant aimer celles qui sont nobles et élevées.

Maintenant, nous pourrions nous demander : quelle place doivent tenir dans l'éducation les études historiques et littéraires, tant à cause des jouissances qu'elles procurent qu'à cause de leur rôle dans la vie pratique et dans l'entraînement des intelligences ?

Ces études embrassent et affectent toute la vie humaine. Elles aident sous un certain rapport dans tous les états de vie, parce que dans tous, nous avons affaire aux hommes, et tout ce qui sert à les comprendre et nous montre à les manier nous est profitable. Dans les diverses relations de la vie, il n'est pas nécessaire de connaître les tissus et les ions, mais la connaissance de la nature humaine est indispensable ; à cette connaissance, les lettres et l'histoire sont d'un grand secours. Périclès et Jules César n'auraient pas été plus propres à l'œuvre qu'ils devaient accomplir s'ils avaient été physiologistes ou chimistes. Personne ne peut à un stage important de sa vie s'exciter à l'action où se reconforter sous un coup de destin, en pensant que les angles à la base d'un triangle isocèle sont égaux. C'est à la poésie, à la philosophie, aux exemples que nous fournit l'histoire que nous devons recourir pour y trouver un stimulant et des réconforts. Que la vie serait fade et vide sans le souvenir des pensées et des actions de nos illustres devanciers ! Les plaisirs des découvertes scientifiques sont intenses, mais ils sont réservés au petit nombre ; les plaisirs que donnent les Lettres et l'Histoire sont accessibles à tous.

Ces assertions sont presque évidentes ; mais on les traite si souvent avec dédain, qu'il nous est permis de les

rappeler quand des esprits hâtifs nous demandent de changer notre enseignement en remplaçant les lettres, les arts et l'histoire, par les hydrocarbures et l'anatomie des céphalopades. Peut-être même, cette substitution est-elle trop loin déjà pour ne pas nuire au développement intellectuel et à la souplesse d'esprit de la prochaine génération.

Si donc nous concluons que les humanités sont une partie essentielle, et, pour la plupart, la partie la plus essentielle de l'éducation, quelle place parmi ces matières doit-on assigner à l'étude des classiques anciens, ou, comme j'aimerais mieux dire, à l'étude du monde ancien ?

L'on discute d'ordinaire cette question comme s'il ne s'agissait que des formes de langage. Ce à quoi nous pensons réellement quand nous parlons des classiques anciens dépasse de beaucoup la grammaire et l'étude des mots. Il s'agit de monde ancien dans son ensemble et non pas simplement des langues, mais des écrits, non pas simplement des textes et du style, mais de tout ce que les livres contiennent et suggèrent.

Cette mention des livres soulève une question préliminaire à laquelle il est bon de s'arrêter un peu. Est-il nécessaire d'apprendre le latin et le grec pour apprécier les auteurs anciens et profiter de leurs écrits ? Ne suffit-il pas de les lire dans des traductions ?

A cette question s'en rattache une autre, celle de l'importance d'une langue autre que la sienne pour se former à penser et à s'exprimer, surtout du grec et du latin qui se différencient par l'accent, la syntaxe et la structure de la phrase de toutes les langues modernes. C'est un point que je signale seulement.

Dans les traductions, les prosateurs sont certainement ceux qui y perdent le moins ; mais des auteurs comme Platon, Tacite, et même Cervantès parmi les modernes, ne peuvent pas être rendus avec toute leur force, leur vigueur et leur beauté. Le cas des poètes est plus difficile ; il y en a qui, comme Virgile, Sophocle, Théocrite, sont intra-

duisibles. En tout cas, l'on pourrait toujours appliquer aux traducteurs cette parole de Bentley à Pope : « C'est un très beau poème, mais vous ne devez pas l'appeler Homère ». Comme conclusion générale, l'on peut affirmer que tous ceux qui veulent goûter les Anciens, en retirer toute la substance et la beauté littéraire, doivent les lire dans leurs propres écrits.

Ce serait ici le moment d'étudier les prétentions des langues modernes. Leur utilité pratique, leur importance, puisqu'elles conduisent à de grandes littératures, sont indiscutables. La question est celle-ci : Est-ce que leur valeur est telle qu'elle nous puisse dispenser de l'étude du monde ancien ? J'ose croire que non, et j'essaierai de le prouver bientôt.

Auparavant, je voudrais considérer les classiques anciens comme matières d'enseignement dans les collèges et les universités. Je ne prétends pas que cette étude doive être imposée à tous, ou même à la masse de ceux qui restent à l'école jusqu'à dix-huit ans, ou à la plupart de ceux qui vont à l'université. Il est une chose cependant qu'il ne faut pas oublier, c'est que la force d'une nation dépend de ses esprits supérieurs, et plus de la moitié de ceux-ci trouveront une carrière dans les lettres et l'histoire ; que c'est par ses esprits les mieux organisés qu'une nation conquiert la suprématie et s'y maintient ; qu'enfin, on ne saurait se donner trop de peines pour permettre à cette élite de fournir son plein rendement. A ces esprits, qu'il faut cultiver avec le plus grand soin, les classiques anciens sont indispensables. Mais comment découvrir cette élite parmi les jeunes ? C'est aux maîtres d'y voir, et de conserver, pour elle, notre système d'écoles graduées. Je reviens maintenant aux bienfaits que nous procure la littérature ancienne, et j'en indiquerai quatre principaux.

1. La Grèce et Rome, voilà les sources de la vie intellectuelle de tous les peuples civilisés des temps modernes. C'est d'elles que nous viennent la poésie et la philosophie,

l'éloquence et l'histoire, la sculpture, l'architecture et même la peinture. La géométrie, les éléments des sciences expérimentales, la grammaire, la logique, l'économie politique, les lois, tout, sauf la religion et la poésie que la religion inspire, est une partie de leur héritage. C'est si vrai que l'on ne peut en explorer les principes, sans remonter à une origine grecque ou romaine. Toutes les formes poétiques qu'a prises la littérature, elles les ont connues, et en ont produit des exemples que l'on peut à peine surpasser, mais qu'il est bon d'admirer et d'imiter. A qui les écrivains du Moyen-Age devaient-ils leurs connaissances ? Aux anciens, surtout aux poètes, aux artistes aux philosophes. Pour nous modernes, la voie est indirecte, mais par nos prédécesseurs, nous puisons aussi à la même source.

2. Les classiques grecs et latins sont un bien commun, et, sauf la Bible et quelques rares écrits du Moyen-Age, le seul bien commun à tous les peuples civilisés. On s'attend à ce que un esprit cultivé en ait quelque connaissance, qu'il en ait lu les meilleures productions, qu'il se souvienne des principaux personnages, et qu'il s'en soit approprié les idées fondamentales. C'est le seul terrain où nous nous rencontrons tous. Jusqu'au dix-septième siècle, le latin était parlé partout. Depuis que la Renaissance nous a rendu les classiques grecs et y a attiré les travaux des savants, des érudits chez tous les peuples ont travaillé à qui mieux mieux à épurer les textes et à élucider les points obscurs. C'est ainsi que s'est maintenue, même après le grand schisme religieux du seizième siècle, une sorte de République des Lettres.

3. L'Histoire ancienne est la clef de toute histoire non pas seulement de l'histoire politique, mais aussi de l'histoire des pensées et des croyances des peuples. C'est dans les cités grecques que commencent les institutions politiques, que se dessinent les différentes formes de gouvernement, que se manifeste et se développe l'idée que l'on se fait d'un citoyen responsable. Ce qui rend

l'histoire de la Grèce si instructive, ce qui lui donne un charme particulier, c'est qu'elle nous offre une foule de personnages imposants dans toutes les carrières de l'activité humaine et toujours dans le contact le plus intime les uns avec les autres. Les poètes et les philosophes sont, pour ainsi dire, une sorte de chœur qui soutient l'action menée sur la scène par les soldats, les hommes d'état et les orateurs.

Les annales de la Cité impériale sont aussi une clef de l'histoire, mais dans un sens différent. Le récit des exploits de Rome est moins riche en idées, mais il eut plus d'influence sur les événements qui suivirent. De même que la Pensée et l'Imagination sont les notes distinctives de l'esprit grec, de même le Vouloir et la Force, la Force avec ce qu'elle comporte d'Ordre, de Lois et de Système, sont les notes distinctives de l'esprit romain. Les Institutions de Rome méritent l'étude et l'attention non pas seulement par elles-mêmes, mais aussi parce qu'elles sont le point de départ de l'histoire de toutes les nations européennes. C'est pourquoi la solution de nombreuses difficultés historiques demande une connaissance des lois et des coutumes romaines.

4. Enfin, les auteurs anciens nous font voir un monde en apparence bien différent du nôtre. Les conditions de vie, les formes extérieures de la société n'étaient pas les mêmes que maintenant. Les Athéniens étaient civilisés, sans doute, mais leur civilisation consistait non pas en des choses matérielles, mais dans l'art et l'amour du beau, dans la poésie et l'amour de la poésie, dans une intelligence féconde, versatile, affinée, et rendant ses pensées dans une langue merveilleusement riche et souple. La nature humaine était, dans ses points essentiels, ce qu'elle est de nos jours ; mais le monde était jeune et la nature humaine apparaissait dans sa forme la plus simple. Il est bon, au milieu de notre civilisation artificielle et compliquée, de revenir en arrière vers des jours plus simples et de revoir les choses dans leur naïveté

première, comme les gens d'Athènes les voyaient à la lumière brillante de l'aurore méditerranéenne.

L'étude du monde ancien peut encore nous aider à comprendre le progrès et la vie du genre humain dans son ensemble. C'est le but constant non seulement de l'historien, mais aussi de quiconque désire avoir une juste idée de ce progrès de reconstituer ce que fut l'homme aux différentes étapes de sa marche en avant. Pour cette raison, il est de toute importance de connaître les sociétés humaines dans les formes qu'elles ont prises. A ce point de vue, quel vaste champ d'études que le monde gréco-romain !

C'est, par exemple, la fin de la République romaine telle que nous l'ont décrite Salluste, Catulle, Plutarque et surtout Cicéron.

C'est l'Athènes de Périclès où l'on retrouve les grands noms de Thucycide, d'Hérodote, de Socrate et de Phidias.

C'est enfin, plusieurs siècles auparavant, l'époque fabuleuse de l'Illiade et de l'Odyssée, où l'on trouve la peinture parfaite de la vie humaine avec toutes ses scènes de paix et de guerre, de travail et de plaisir, présentées avec une fidélité et une vigueur incomparables.

Rien n'est plus propre à nous reposer l'esprit et à nous donner une vue plus ample de ce que l'homme a été et peut être que ces images d'un monde depuis longtemps disparu. Quel inépuisable plaisir à se rappeler chaque jour des vers immortels, à retrouver dans sa mémoire la sombre grandeur d'Eschyle, le rythme harmonieux de Théocrite.

N'est-ce pas à nous qui l'avons connu de vouloir le transmettre dans toute sa saveur aux générations futures ?

W.-E. CANNON, ptre,  
*Séminaire de Québec.*

# PLUTARQUE

## *Vie de Démosthène*

QUELQUES NOTES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES SUR LES  
DOUZE PREMIERS CHAPITRES

### CHAPITRE PREMIER

Au premier chapitre, dissertant comme Montaigne, l'auteur se demande s'il y a des rapports entre le bonheur d'un homme et la célébrité de sa patrie. Il n'en voit pas. Les arts utilitaires, comme l'industrie ou l'éloquence politiques, ont besoin d'un théâtre étendu. Mais la vertu, condition du bonheur, pousse en tout sol.

Plutarque parle ici d'après son expérience et comme moraliste.

#### 1° *Son expérience.*

Né à Chéronée, en Béotie, il y a connu le bonheur paisible d'une vieille famille, foyer entouré de traditions, maison de forte bourgeoisie, de mœurs simples et antiques, pleine de religion et de patriotisme. La Grèce se relevait des misères de l'occupation romaine. Il vit au sein d'une belle nature, au milieu des vergers et des prairies, dans cette absence de tout souci matériel qui est le fruit de l'aisance recouvrée.

#### 2° *Ses idées de moraliste.*

Les causeries et souvenirs de son grand père Lamprias et la conversation pratique de son père, brave homme de bourgeois, complétèrent les leçons de ses maîtres. Un

séjour à Athènes, ville universitaire, acheva de développer ses idées sur la vertu. Il s'y éprit de Platon dont il emprunta la philosophie spiritualiste et la morale.

De son grand père, il aura le goût de la causerie. De son contact avec la philosophie platonicienne, le goût des moralités et l'appréciation des vertus aimables. Même quand il écrit de l'histoire, c'est pour moraliser par des leçons vivantes tirées des faits : de là, sa remarque initiale sur la vertu et le bonheur.

Cf. Alfred Croiset, *Histoire de la littérature grecque*.

#### CHAPITRE DEUXIÈME

Au milieu du chapitre deuxième se trouve la phrase célèbre : « Né dans une petite ville, j'aime à m'y tenir, afin qu'elle ne devienne pas plus petite. » Elle prouve qu'il songeait à lui-même dès le premier chapitre où il dit qu'on peut être heureux sans être d'une patrie célèbre.

Après avoir admis que l'historien a besoin d'être d'une grande ville pour amasser ses matériaux, il explique comment il se fait que, tout en vivant à Chéronée, il ait pu connaître tant de faits. Pour ce qui est des faits relatifs aux héros grecs, sa petite ville lui suffisait : Chéronée est tout près de Thèbes, de Delphes, de Thespies, villes religieuses ; de Platée, de Coronée, des Thermopyles, villes célèbres par leurs annales militaires. En outre, la tradition était représentée par son grand père Lamprias, vivant répertoire d'anecdotes historiques, et par son bisafeul, Nicarque, contemporain d'Antoine, de Cléopâtre et de la bataille d'Actium.

Quant aux faits relatifs aux héros romains.

1° Ils étaient connus en Grèce, et Plutarque insinue qu'il les connaissait déjà avant d'aller en Italie.

2° Son voyage en ce pays achèva sa documentation. Il note qu'il bénéficia de cette connaissance préalable pour apprendre plus facilement le latin, au milieu de ses occupations de professeur et de diplomate. Mais il

laisse entendre qu'il ne poussa pas loin cette étude, et qu'il est trop âgé au moment où il écrit pour suppléer à cette insuffisance du latin.

Ses sources sont donc surtout celles qu'il a consultées à loisir dans sa petite ville, et dans les ouvrages de sa langue.

#### CHAPITRE TROISIÈME

L'auteur situe ici la présente biographie dans l'ensemble de ses œuvres historiques : elle fait partie du 5<sup>e</sup> couple de ses *Vies parallèles*, dont il y a 26 couples, qui mettent en parallèle un grand homme de la Grèce et un Romain illustre. Il y a là une préoccupation patriotique : si la Grèce a été vaincue par Rome, du moins, elle a des célébrités à opposer à celles de Rome (A. Croiset).

2° Ce procédé du parallèle, assez oratoire, fournit matière à de brillantes antithèses qui agrémentent la causerie.

3° Il a l'inconvénient d'exposer l'auteur à solliciter les faits et à forcer les traits des caractères pour offrir des ressemblances ou des oppositions qui ne se trouvent pas dans la réalité. Il peut donc devenir artificiel.

Plutarque obvie à cet inconvénient en ne s'en tenant guère au procédé que pour accoupler deux vies. Un fil indique au début qu'il y aura parallèle. Puis chaque biographie se déroule séparément, et à la fin une comparaison assez vague, superficielle, rappelle au lecteur le parallèle entrepris.

C'est ainsi que, au chapitre troisième, il nous apprend en quoi il ne fera pas de parallèle entre Cicéron et Démotène : il ne comparera pas, faute de compétence, leur valeur oratoire respective. Mais il les rapproche : a) par leurs ressemblances morales, et b) par certains événements similaires de leurs vies. C'est un tableau qui résume les deux biographies à grands traits.

CHAPITRE QUATRIÈME

On est ici renseigné sur les origines de Démosthène.

1° *Fond.*

Son père est un bourgeois coscu, armurier de profession, « un des premiers citoyens d'Athènes », note Plutarque, à qui il ne déplaît pas de signaler l'importance de la bourgeoisie dont il est né lui-même.

L'enfant, orphelin à sept ans, est volé par ses tuteurs et maltraité. Rien ne promet chez lui la célébrité : pauvre, sans éducation précoce, faible de santé, mal noté par ses camarades sans pitié, il est l'objet de leurs offensantes polissonneries.

2° *Détails du développement.*

On saisit ici sur le vif le genre anecdotique adopté par Plutarque dans la biographie. Il ramasse sur l'enfant malingre et pauvre tous les racontars malveillants, pour mieux faire saillir plus tard la force morale de son héros qui se créera de toutes pièces sa célébrité. Ainsi, il cite les propos méchants d'Eschine sur la mère de Démosthène. Il sait également les surnoms de Batalos et d'Argas donnés, le premier à Démosthène adolescent, le second à Démosthène vieilli, et le conteur s'amuse à supputer l'origine de ces gamineries. Il cite, avec un air de gravité bonhomme, les opinions diverses : *ως, ενιοι φασι, ενιοι... μεμνηται*, et après avoir vidé ce menu bagage d'érudition bavarde, il cite plaisamment le vénérable Platon pour dire que c'est assez de ces potins. Voilà de ces traits de conteur souriant qui eussent fait aimer Plutarque des Français, même sans les mérites que Jacques Amyot lui a ajoutés en le traduisant.

CHAPITRE CINQUIÈME

La psychologie de l'orateur commence à se dresser. Plutarque a noté l'ambition comme un trait de caractère commun à Démosthène et à Cicéron (Chap. III). Voici

une anecdote qui la montre en action. L'enfant s'est glissé dans la salle d'audience pour assister à un procès retentissant où plaidait Callistrate. Son œil curieux, observateur, s'est émerveillé de l'effet sensible de l'éloquence sur les masses. Sa vocation est décidée. Il sera orateur.

1° *Education.*

Trop pauvre pour suivre les cours dispendieux d'Isocrate, il se contente de la rhétorique d'Isée d'ailleurs plus conforme à ses goûts, parce qu'énergique et propre à l'action. Plutarque note avec complaisance, d'après des mémoires anciens, que Démosthène profita des incomparables leçons du philosophe Platon. Enfin, l'ambition de Démosthène lui fait se procurer en sous main même les cours d'Isocrate et d'Alcidamas. Il sait s'armer : sa volonté est déterminée, tenace et profite de tout.

2° *Détails sur le mode d'écrire l'histoire.*

On remarque que les documents cités par Plutarque sont tous de seconde main. Il cite des écrivains qui ont vu les documents, mémoires, mais ne se donne pas la peine d'y aller lui-même pour vérifier. C'est un conteur qui veut instruire pour moraliser : son but n'est pas de dresser une œuvre entièrement neuve par la matière rapportée, mais d'en faire une refonte au bénéfice de la moralité qu'il en déduit.

CHAPITRE SIXIÈME

Démosthène avait dix-sept ans quand il se mit à plaider. C'était sans doute l'âge de la majorité.

1° *Chronologie.*

Notons que Plutarque n'a pas de dates ou de chronologie. A peine a-t-il mentionné l'âge de sept ans où Démosthène fut orphelin, et plus loin mentionnera-t-il l'âge de trente-deux ans où Démosthène entrera dans la vie politique (Ch. XXI), et encore, c'est parce qu'ici, il s'agit d'un fait où la Grèce entière fut intéressée. Cette

entrée fait époque. Ailleurs, comme ici, le moraliste se borne aux faits alignés sans date. Dresser une chronologie, c'est affaire aux annalistes ou aux historiens.

2° *Démosthène avocat.*

Parler, pour Démosthène, ce fut agir. Sa première action fut une tentative de revanche contre ses ignobles tuteurs. Le résultat matériel fut piteux, mais le résultat moral, immense. Démosthène en sort aussi pauvre, mais plus déterminé que jamais à corriger les défauts qu'il se connaît, et à s'aguerrir pour la politique.

3° *Débuts de sa carrière d'orateur.*

Son entrée dans la vie publique fut un échec humiliant. Le style et le débit haletant de Démosthène le firent siffler.

Plutarque termine le récit des échecs de son héros par une anecdote qui est une leçon d'énergie. A Démosthène qui erre désolé loin de la ville, un vieillard adresse des remontrances salutaires.

#### CHAPITRE SEPTIÈME

Le biographe poursuit le récit des modestes débuts de Démosthène. Démonté par une seconde disgrâce devant le peuple, il épanche son chagrin dans le sein de Satyros qui lui révèle l'importance de la déclamation.

1° *Luttes de Démosthène contre l'insuccès.*

Notons l'entêtement sombre avec lequel Démosthène s'acharne à se perfectionner : le souterrain qui servit à Démosthène de cabinet de travail dut être longtemps un lieu de pèlerinage pour les étudiants d'Athènes. Plutarque laisse entendre qu'il y est allé pendant son séjour à Athènes : *διεσωζετο καὶ κατα η̄μας*. Et, comme il arrive souvent, l'auteur peint l'âme du jeune orateur par un détail pittoresque : on entrevoit dans le fameux souterrain, la tête à demi rasée d'un petit homme qui parle haut, et qui gesticule éperdument en face de la muraille impassible.

CHAPITRE HUITIÈME

DÉMOSTHÈNE ET L'IMPROVISATION

La thèse historique ici posée se réduit à celle-ci : Démosthène dut son éloquence au travail opiniâtre ; ce ne fut pas un improvisateur.

1° *Travail.*

Il utilise les renseignements cueillis à l'Agora et dans les cercles mondains, réduit tout à sa dialectique, et refait le travail des autres.

2° *Il n'improvise pas.*

La légèreté athénienne habituée d'applaudir à la facilité verbale de ses démagogues raille Démosthène et ses laborieuses élucubrations. « Cela sent l'huile », disent les malins. Notez comme Plutarque met les rieurs du côté du sérieux jeune homme, par une boutade qui dénonce la vie de polichinelle menée par Pythéas, beau diseur, mais logicien superficiel : « Ta lampe et la mienne n'éclairaient pas les mêmes scènes. »

a) Le fait : (?)

b) Raisons intrinsèques : S'il n'improvise pas, ce n'est pas seulement à défaut d'aptitude, c'est par respect pour son art et pour le peuple.

c) Conclusions : Il est visible que ce passage est un plaidoyer d'ordre moral à l'adresse de ceux qui se destinent à la vie publique. C'est Plutarque moraliste qui continue de raconter et de dire : Le vrai talent est fécondé par le travail.

CHAPITRE NEUVIÈME

Aux yeux du moraliste, la thèse a trop d'importance pour qu'il ne résolve pas les objections qu'elle soulève.

1° *Objections.*

Une gerbe de faits est apportée : Eschine a parlé des hardiesses de Démosthène ; il débouta violemment Python

de Bysance ; il vengea les alliés d'Athènes contre le panégyriste d'Alexandre qui avait vilipendé les Thébains et les Olynthiens.

2° *Réponses.*

Tout cela est vrai. Mais il reste que Démosthène imita de Périclès le sérieux labeur dans tous les détails de l'art oratoire, et qu'il ne laissa « rien à la fortune de ce qui pouvait lui être enlevé par calcul ».

3° *Concession.*

Toutefois, Plutarque admet que, après ses méditations la passion concentrée éclatait parfois et rompait les cadres tracés par sa plume. De là, des accents enthousiastes comme celui que cite Démétrius de Phalère, et de là, ses antithèses improvisées, que raille Antiphane. Cela, tout au plus, prouve que Démosthène n'était pas esclave de son parti-pris, et qu'il lui arriva de parler d'abondance avec d'autant plus de force qu'il avait l'habitude de concentrer sa pensée. C'est l'attitude du lutteur qui recueille ses forces avant l'assaut.

A la fin, Plutarque a l'air de concéder que les véritables improvisations de Démosthène comportèrent des manques de goût, p.c. des antithèses déplacées. C'est une façon de dire : les meilleurs orateurs n'improvisent pas impunément.

CHAPITRE DIXIÈME

Ce court chapitre, en n'ayant l'air de n'établir que la célébrité relative de Démosthène et de ses rivaux, Démade et Phocion, contient surtout une leçon morale discrètement mise à la fin.

1° *Place de Démosthène dans l'estime des Athéniens.*

a) Démade semble avoir été préféré par les contemporains, à cause de sa fougue, plus impressionnante que les solides harangues de Démosthène, dont le débit devait sembler refroidi par l'effort de mémoire.

b) Phocion de même, estimé pour sa brièveté, était le plus redouté par Démosthène : « C'est la hache de mes discours. »

Plutarque conclut : Est-ce pour son éloquence ou pour sa réputation intègre que Phocion était redoutable ?

Le moraliste pense bien avec Démosthène que le moindre geste d'un homme avantageusement connu vaut toutes les plus belles périodes.

Dans ce chapitre, comme ailleurs, on voit que deux ou trois mots historiques cueillis en note par Plutarque font tous les frais d'un chapitre. Il lui suffit de les habiller de brèves remarques, ou d'émettre deux ou trois hypothèses sur le sens de ces mots, sans rien trancher.

#### CHAPITRE ONZIÈME

### LA DÉCLAMATION ET LES REPARTIES DE DÉMOSTHÈNE

#### 1° *Ses efforts.*

Plutarque rappelle les défauts organiques qu'eut à vaincre Démosthène. Les cailloux dans la bouche, les courses au flanc des pentes raides que l'orateur poussif grimpe en récitant des vers, le miroir enfin, sont les procédés classiques transmis à tous les novices de l'art, avides de succès.

#### 2° *Son opinion sur l'action et le ton.*

On remarque combien est profondément humaine l'observation de Démosthène sur la confiance qu'inspirent le ton et le geste. Cette anecdote du milieu du chapitre vaut toute une apologie de la rhétorique honnête.

#### 3° *Ses répliques.*

On ne doit pas être surpris de ce que Démosthène eût quelque chose de plébéen dans sa déclamation. Trop tôt victime de l'injustice et de la violence, il y a quelque chose de sérieux, mêlé d'amertume, dans son âme aigrie : or, ce sont là des dispositions qui donnent une véhémence goûtée du peuple. Cette aigreur se traduit dans son éloquence.

Dans le débit : plus de force et d'art que de noblesse et de retenue.

Dans la répartie, quelque chose d'acariâtre : il ne s'interdit pas la plaisanterie grossière quand un adversaire le provoque. Ex. réplique à Démade. Il ne recule pas même devant le calembour pour couvrir de honte un certain Chalcos dont le nom et la réputation prêtent aux jeux de mots infamants.

Plutarque, après tous ces traits typiques, conclut qu'il en sait bien d'autres. Ceux-là suffisent à compléter la physionomie morale de Démosthène au moment où il entre dans la vie politique. Il a tout étudié, philosophie, rhétorique et jurisprudence. Il s'est affermi contre le malheur et a conquis de haute lutte la réputation d'un orateur sérieux et populaire. Mais le malheur a aigri son caractère. Il ne sera jamais bon d'être son adversaire.

#### CHAPITRE DOUZIÈME

##### ENTRÉE DE DÉMOSTHÈNE DANS LA VIE POLITIQUE

###### 1° *Date.*

Plutarque fait un peu de chronologie. La date est ici discutée avec soin, parce qu'il s'agit d'un événement qui a de l'importance pour la Grèce entière. C'est autour de la guerre de Phocide : guerre Sacrée.

*Preuves* : a) L'affirmation de Démosthène ;

b) le contenu des Philippiques dont les premières parlent de la guerre Sacrée, tandis que les dernières sont prononcées après cette guerre ;

c) son âge (32 ans), quand il plaida contre Midias, est connu. Or, en ce moment, Démosthène n'était ni connu ni célèbre, à preuve, les 3000 drachmes qu'il accepte pour arrangement, et qu'il n'eût pas acceptés s'il se fût senti de taille à vaincre Midias. Donc, il n'avait pas encore à trente-deux ans, prononcé ses Philippiques qui le rendirent célèbre.

###### 2° *Noble objet de sa première lutte politique.*

Après cette discussion de date, Plutarque expose en deux lignes : λαβων δὲ τῆς πολιτείας la superbe cause

embrassée par Démosthène et qu'il a immortalisée : la cause de la liberté de la Grèce contre l'hégémonie macédonienne.

Plutarque, dès le début, étale avec satisfaction la gloire solide conquise par cet éternel vaincu :

- a) la Grèce entière l'admire,
- b) le roi de Perse sollicita son amitié,
- c) Philippe l'estimait plus que ceux que son or avait gagnés à sa propre cause,
- d) ses adversaires, Eschine et Hypéride, rendaient hommage à sa force et à sa renommée.

Le panégyriste préfère évidemment cet honneur, conquis par la fidélité de Démosthène envers une cause désespérée, à tous les succès de ses adversaires qu'enrichit la trahison.

#### JUGEMENT D'ENSEMBLE

En somme, on peut déjà conclure de ces douze chapitres, que Plutarque moraliste représente ce qu'il y a eu de plus aimable et de plus équilibré dans le génie grec. Quoique payen, il a bénéficié de l'influence de Platon, dont on a dit que « son œuvre est une préface humaine de l'Évangile ». Les jugements et les leçons que donne le conteur de Chéronée sont imprégnés du bon sens et de la vérité qui durent toujours.

Son œuvre est de celles qui servent à prouver que la production de la beauté littéraire est en raison directe du développement normal de toutes les facultés de l'homme, et cette harmonie n'existe que s'il y a prédominance bien entendue de la raison droite sur les facultés inférieures (Longhaye).

C'est ce que l'influence de la philosophie platonicienne a produit chez Plutarque, l'un des plus sympathiques représentants de l'hellénisme.

GEORGES COURCHESNE, ptre,  
*Séminaire de Nicolet.*

## NOTES ET SOUVENIRS

---

**Le Catéchisme.**— Tous les devoirs du saint ministère sont des devoirs sacrés puisque tous se rapportent à la gloire de Dieu, et au salut des âmes. Chacun d'eux mérite toute notre attention et les efforts de notre zèle. Mais l'un des plus importants d'entre ces devoirs du prêtre employé au ministère paroissial et à la formation des jeunes gens dans les collèges, c'est l'enseignement du catéchisme. Nous savons tous avec quel soin dans la primitive église on catéchisait les catéchumènes avant de leur conférer le baptême. Ce qui se faisait jadis auparavant, se fait maintenant après ; mais le devoir de catéchiser n'en demeure pas moins impérieux, plus important encore dans des endroits et dans des temps où la religion ne trouve plus au foyer des familles les ressources que d'autres époques plus heureuses, que d'autres régions plus fidèles lui ménageaient. Certes la province de Québec ne ressemble pas à ces malheureuses contrées où tant de familles ont méconnu leurs devoirs. Ici, le père de famille exerce encore au foyer ce que saint Augustin appelle *quodammodo episcopale officium* ; ici, les premiers regards de l'enfant rencontrent le crucifix ; ses premières pensées sont dirigées vers Dieu, vers ce Maître dont les lèvres murmurent les syllabes adorables.

Les récits de l'Ancien et du Nouveau Testament sont les premières histoires racontées à l'enfant, armé de ces révélations qui lui montrent en acte la puissance de Dieu il peut orienter son intelligence vers le bien et le beau ; il peut affronter la vie qui commence à se manifester sous des formes variées.

Même dans notre catholique province, il importe que le prêtre ne s'en rapporte pas trop à la famille ; il faut qu'il fasse lui-même, et avec un soin sévère l'office de catéchiste. Il faut que tous les prêtres, soit dans le ministère, soit dans l'enseignement, se donnent à ce travail difficile sans doute, mais si rempli de douces consolations.

C'est un devoir, et comme tout devoir il impose des obligations et comporte des sacrifices.

Mais comment ferons-nous le catéchisme ?

D'abord, la première qualité que l'on doit exiger de celui qui se livre à ce travail, c'est la précision. Nous serons donc exacts et précis, dans notre enseignement ; la doctrine est la mère pour tous, et tous, quel que soit leur âge, quelle que soit leur condition, quelle que soit leur intelligence, ouverte ou médiocre ont un droit égal à l'exactitude de l'enseignement qui leur est donné. La précision est plus difficile quand on s'adresse à des enfants, que si on parle à de grandes personnes, parce que leur esprit est moins capable de saisir l'exacte vérité, mais de grâce, sous ce prétexte qu'ils n'entendent qu'à peu près, ne leur parlons pas à peu près. Il faut donc pour tous ceux à qui l'on s'adresse un langage populaire, sans doute, mais distingué dans les expressions, et châtié dans la phrase dont on se sert pour bien exprimer sa pensée.

Il faut donc être exact et l'être sur tous les points de doctrine. Nous ne devons présenter comme dogme que ce qui n'est déclaré tel par l'Église, nous ne devons donner pour certain que ce qu'une indéniable tradition théologique déclare comme tel ; pour le reste, soyons discrets, réservés, et gardons-nous d'affirmations ou de développements contestables et contestés dont l'effet serait miné pour le plus grand malheur de ceux qui nous écoutent.

Et aussi, pour mieux prémunir les enfants contre certaines fautes nous ne devons pas en exagérer la gravité, ne faussons pas leur conscience. La vérité seule leur suffit et se suffit à elle-même.

Soyons clairs, car une exactitude, une précision sans clarté ne servirait de rien, n'aboutirait à rien. Mais il est difficile d'être clair quand on s'adresse à de jeunes intelligences. Nous le concédons, aussi faut-il travailler et préparer son catéchisme.

On n'improvise pas un sermon, un catéchisme non plus ne s'improvise pas. Mais, pour nous-mêmes, quel précieux exercice que celui qui nous oblige à nous parler notre pensée avant de la parler à des enfants.

*Le peu que je sais*, disait le Bienheureux curé d'Ars, *je l'ai appris dans les catéchismes que j'ai faits*. Pussions-nous nous appliquer ces paroles tombées des lèvres du modèle des prêtres.

Même, pour être mieux compris ne craignons pas de répéter souvent les mêmes choses en variant les tons, les expressions, les formes de notre langage, s'il est possible. Dans l'Ancien Testament, dans le Nouveau Testament, que de fois les même vérités nous sont redites. De plus, comptons toujours avec la légèreté, avec les distractions de nos jeunes élèves... et aussi des grands.

Nous ne serons clairs, ou du moins, nous n'obtiendrons le résultat que vise la clarté, nous ne serons entendus que si nous intéressons nos élèves.

Et très vite nous saurons si nous intéressons.

Dans le monde la politesse dissimule l'ennui que causent un sot entretien, un discours médiocre ; par quelle malice et par quelles calomnies se venge-t-on ensuite du silence que l'on a du garder, de la contrainte subie en endurant patiemment le bavard.

Mais l'enfant, l'élève ignore tous les ménagements... de la civilisation ; « cet âge est sans pitié » disait le fabuliste ; il est aussi sans ruse et sans fard. L'élève que nous n'intéressons pas, baille, s'ennuie, tourne la tête, fait voir d'une façon quelque fois bruyante, cela dépend des tempéraments qu'il est à cent lieues... de vous qui n'avez point su l'intéresser.

Comment intéresser cet enfant assis à nos pieds, *le suspendre à nos lèvres* ? Tout simplement en parlant à son

âme toute entière ; à cette même jeune âme de douze, quinze ou même dix-huit ans, qui ne sait à peu près rien encore mais dont les diverses facultés ne demandent qu'à s'éveiller, à se développer et à s'enrichir du pain de l'intelligence et du pain de vie.

Parlons à la raison qui naît et qui même en ces débuts modestes, parfois hésitants travaille cependant à connaître et à juger. Parlons à l'imagination. Nos souvenirs personnels, les faits que nous observons chaque jour ne nous disent-ils pas combien cette faculté est vive et agissante chez les enfants ?

L'imagination, mais n'est-ce pas elle qui agrandit et transfigure toutes choses à leurs yeux ?

L'imagination existe donc chez l'enfant ; laissée à elle seule, elle est un péril pour lui comme pour l'adulte : dirigée vers le bien, le beau et le vrai, elle est une force, une puissance. Servons-nous des ressources que l'imagination nous offre. « La religion est une histoire, enseignez-là comme une histoire » disait Fénelon. C'est fort bien, mais nous devons colorer cette histoire des teintes sévères ou douces que nous fournit la Sainte Écriture. Évoquons devant l'enfant ou l'élève qui nous regarde, cette surnaturelle histoire qui se déroule majestueuse du Paradis Terrestre au Mont Sinaï, du mont Sinaï au Calvaire. histoire remplie des promesses, des menaces, des justices, des miséricordes du bon Dieu. Enchantons l'imagination des enfants en même temps que nous enrichissons leur mémoire, entrons ainsi dans l'esprit de l'Église. associons-nous de notre mieux à son œuvre.

Ne parlons pas seulement à la raison naissante et à l'imagination, parlons aussi au cœur. Émouvoir, attirer les âmes des enfants, les âmes des jeunes gens confiés à nos soins n'est pas si difficile que cela peut paraître.

Le doute ne les a même pas effleurées ; aucun intérêt sordide, aucune révolte sérieuse, aucune passion invétérée ne les dispute encore à Dieu ; ces âmes lui appartiennent.

ment par le baptême, elles peuvent le goûter sans effort.

A supposer même que quelques-unes eussent péché grièvement, de telles fautes à jamais regrattables, n'ont cependant pas creusé dans ces âmes mobiles les traces profondes que laisse le mal dans une volonté d'homme qui l'accepte en pleine connaissance de cause.

Attachons-nous donc, nous prêtres, à exciter, à raviver en nos enfants l'amour du Père céleste, l'amour de Jésus-Christ qui les a aimés jusqu'à la crèche, jusqu'à la croix, et qui leur prépare pour l'aube de leur adolescence, le festin de son Eucharistie. Excitons aussi en eux l'amour de leur mère du Ciel, soyons assurés que nous ne parlerons point en vain ; des battements de paupière et de cœur, des larmes peut-être répondront à notre parole si notre parole elle-même est réchauffée par la charité divine qui doit déborder d'un cœur sacerdotal.

Et maintenant après avoir dit ce que doit être le catéchiste, ne serait-il pas opportun de nous rappeler quels fruits nous pourrions attendre d'un catéchisme fait avec sérieux et persévérance ?

Ne nous faisons pas illusion, si nous attendons la gloire humaine, elle ne nous viendra pas.

Cette gloire, des prédicateurs l'ont rencontrée quelque fois ; les plus grands et les plus purs l'ont dédaignée mais quel est celui qui faisant le catéchisme a jamais connu ce que le monde déçu appelle pompeusement la gloire ?

Plus que la gloire nous obtiendrons un salaire durable, cent fois meilleur ; ce salaire, sera celui de faire des chrétiens. Sans doute, nos enfants rencontreront un jour ou l'autre l'objection grossière, subtile peut-être qui de nos jours pénètre partout et partout cherche à prévaloir puis à ébranler la foi, mais leur foi, nous aurons contribué à l'asseoir sur de solides fondements. Encouragés par nos paroles, entraînés par nos exemples, séduits par la splendeur morale de notre conduite, la pratique du christianisme le leur aura rendu plus cher.

Parmi ceux qui nous écoutent il s'en rencontre sans doute qui, vaincus par de naissantes convoitises, désapprennent le chemin qui devait les conduire à la vie pleinement chrétienne ; ils iront là où la passion les poussera. En présence de ces désertions inévitables, ne perdons pas courage. A une heure seulement solennelle de leur vie, à la lumière tardive d'une expérience qui leur aura montré le vide des efforts et des espérances terrestres, beaucoup de ces transfuges, beaucoup de ces traîtres à l'honneur et à la vertu, se souviendront du catéchisme. Ils retrouveront dans leur mémoire, ils rediront d'un cœur repentant l'humble prière à laquelle tout a été promis ; ils accompliront enfin cette courbe rentrante dont parle un auteur célèbre, J. de Maistre, courbe qui les ramènera au Dieu de leur enfance et à l'autel de leur première communion.

Et ainsi nous n'aurons pas travaillé inutilement ; les enfants, les élèves de nos collèges que nous aurons donnés à Dieu, ceux que nous lui aurons conservés, ceux que nous Lui auront rendus, après avoir été ici-bas notre consolation, seront notre couronne dans l'éternité.

**Quelques témoignages sur la valeur de notre cours classique.** — Le 8 avril, après la conférence de M. G. Vanier, sur *Nos énergies méconnues*, M. l'abbé Curotte remerciant le conférencier ajoutait : « On a pensé, avec raison, que l'éducation à tous les degrés, reçue depuis le foyer domestique jusqu'à l'Université, était précisément ce travail de discernement et d'orientation d'énergies, confié à des hommes de savoir et d'expérience. Il est encore à ses débuts dans l'école familiale et primaire ; il devient très intense et très étendu, durant la période de formation classique ; il se complète, par l'instruction professionnelle et technique de l'Université et des écoles spéciales.

M. le Conférencier nous a rappelé avec opportunité la retentissante enquête instituée en France, pour établir la

valeur absolue et relative de l'enseignement secondaire, comme facteur de culture d'énergies et de préparation de la classe dirigeante.

Les témoignages les plus désintéressés et les plus probants, ont été déposés en faveur du maintien du cours classique : l'absence de ce chaînon entre l'école primaire et l'école supérieure a été jugée une lacune essentielle, une cause d'affaiblissement dans l'organisme scolaire.

Ce résultat nous met bien à l'aise, pour vous inviter à ne pas trop prêter l'oreille à certaines déclamations et réclamations contre l'enseignement classique : il est susceptible d'amélioration, de progrès, d'additions et de soustractions ; le supprimer serait un acte de radicalisme insensé. Les jeunes gens qui, de nos jours, attirent notre attention, par la mise en activité de leurs énergies merveilleuses, prouveraient, à eux seuls, que l'enseignement secondaire leur a fourni, pour cela, une culture vraiment efficace.»

*Nos énergies méconnues* conférence de M. G. Vanier à la salle Saint-Sulpice, Montréal, le 8 avril 1920.

---

D'autre part, le Révérend Père Couet écrivait à propos de la conférence de Monsieur Antonio Perreault devant le Jeune Barreau de Montréal, avril 1920 (Conférence sur le livre de Georges Fonsegrives, *De Taine à Péguy, Evolution des idées dans la France contemporaine*) :

« C'est un fait nouveau qu'un avocat ait parlé devant le Barreau comme M. Perreault a eu le grand honneur de le faire. L'eût-on osé il y a dix ans ? Probablement non. C'est un symptôme réconfortant ; il y a donc quelque chose de changé dans les générations qui arriveront bientôt à l'âge mûr. Cet heureux événement doit réjouir les vénérables professeurs de nos collèges et de nos séminaires. Les a-t-on assez décriées ces maisons d'enseignement ? En a-t-on assez fait des comparaisons injurieuses pour ces

maîtres qui donnent leur dévouement avec une générosité qui ne se compte pas ? Ils ont semé depuis vingt ans et voilà que la moisson commence à blanchir, quelques épis sont déjà mûrs. Grâces leur soient rendues !

Les générations qu'ils ont formées depuis près d'un quart de siècle tranchent sur les précédentes. Leurs anciens élèves, encore jeunes cependant, s'affirment comme catholiques, sans forfanterie, mais avec une simplicité qui ne manque pas de grandeur. Dans les affaires, dans la politique, dans nos grandes écoles, au Palais de justice, dans les Parlements, nous sentons comme une ambiance nouvelle. Le vieil évangile politique, sans attache à la foi chrétienne, sans dépendance des commandements de Dieu, a perdu de son prestige, la cloison que l'on voulait maintenir entre la politique et le religion est pleine de fissures et ne tardera pas à crouler. Ce n'est pas à dire que nous tenions à la confusion de l'une et de l'autre, mais nous voulons que l'on sache bien que la conscience n'a pas le droit de mépriser les principes catholiques, pas plus dans la vie publique, dans les affaires et la politique, que dans la vie privée. De même que l'avocat, le médecin, le négociant, l'artisan, porte fièrement la dignité que lui confère sa position sociale, de même le catholique reçoit de sa religion une dignité sociale dont il n'a pas à rougir, mais dont il doit être fier toujours.

Voilà une formation qui a fait son chemin dans l'âme d'une partie de notre jeunesse, et qui l'a marquée d'une plus forte empreinte. Nous avons donc déjà un groupe de jeunes hommes qui agiront et parleront en croyants. Au besoin ils défendront la mère et la gardienne de leurs croyances : la sainte Église.

Encore une fois c'est un renouveau qui nous inspire une confiance plus grande dans l'avenir. Or, nous le devons à nos collèges. Depuis que l'enseignement religieux a été renouvelé, tout comme l'enseignement profane, on lui a fait une place plus grande dans les programmes et on l'a mis en plus grand honneur. Autre facteur puissant les éco-

liers ont commencé à communier plus jeunes, ils se sont approchés plus souvent de la sainte Table, beaucoup l'ont fait tous les jours. L'esprit et le cœur de ces jeunes gens ont reçu une nourriture plus riche et plus abondante. Alors dans nos institutions, s'est formée une atmosphère plus chrétienne, plus religieuse, plus surnaturelle, qu'ils ont respirée librement et largement. N'est-ce pas le grand art dans la formation de la jeunesse que de la tenir dans un air de pureté morale et doctrinale ?

Au cours des études, dans les dernières années surtout, on les a mis en garde contre les mauvais amis, on leur a signalé les foyers dangereux, c'est pourquoi ils ont quitté le collège, avertis, et sagement disposés à vivre leur foi et garder intactes leurs mœurs chrétiennes. Les cercles des jeunes gens, l'A. C. J. C., entre autres, ont puissamment aidé les directeurs de la jeunesse, et tous ensemble ils ont concouru à cette œuvre de préservation et de développement de sens chrétien et catholique.»

UN VIEUX PROFESSEUR.

## CHRONIQUE COLLÉGIALE

---

**La grippe.** — La maladie a encore cette année éprouvé les établissements d'enseignement secondaire. Plusieurs maisons ont du fermer leurs portes pour quelques semaines. Voilà encore un congé forcé que les élèves aussi bien que les maîtres ne désiraient pas. Rhétoriciens et finissants surtout, n'aiment pas à cette période de l'année un chômage aussi prolongé.

Le concours intercollégial annoncé pour le mois de mars a donc forcément été remis au mois d'avril. Espérons que nous n'y perdrons rien, car les concurrents s'annonçaient nombreux et pressés.

Notre chronique collégiale sera cette fois-ci plutôt maigre, adressez tous vos reproches à la grippe.

**Petit Séminaire de Québec.** — Le 17 février, suivant la tradition, MM. les rhétoriciens donnent une soirée dramatique et musicale à toute la communauté et aux amis. Les pièces à l'affiche sont le *Bourgeois Gentilhomme* de Molière (arrangé pour jeunes gens) et une saynète, *Monsieur l'Inspecteur*.

Mgr P.-E. Roy félicite les jeunes comédiens et Mgr le Supérieur veut bien dire comme il a été heureux d'entendre sonner vigoureux, fermes, nettement articulées, les mots de notre délectable parlure. Cet excellent exercice de diction affirme-t-il, accompagnait une action oratoire non sans mérite.<sup>(1)</sup>

---

(1) Nous croyons pouvoir promettre pour bientôt un article sur le théâtre au collège, par un de nos collaborateurs.

**Séminaire de Saint-Hyacinthe.** — Saluons le nouveau supérieur de la maison, M. le chanoine Pratte.

Né à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 28 mars 1864, M. Pratte fit ses études à Saint-Hyacinthe où il fut ordonné par feu Mgr Moreau le 16 septembre 1888 au Séminaire. Le nouveau supérieur a été successivement professeur, 1888-1893, directeur des élèves 1893-1906, professeur par la suite et de nouveau directeur depuis plus de douze ans, élu chanoine au printemps dernier par Mgr Bernard.

C'est donc encore un éducateur de profession et d'expérience que Saint-Hyacinthe a mis à sa tête ; grâce à la science, au dévouement et au zèle du nouveau titulaire, l'étoile de la maison ne pâlira pas, tout au contraire.

Au poste occupé par M. le chanoine Pratte a succédé M. l'abbé Elphège Gervais et M. l'abbé Lucien Bernard est nommé préfet des études.

Nos respectueux souhaits à M. le Supérieur et à ses dignes collaborateurs.

**Séminaire de Sainte-Thérèse.** — Durant la semaine sainte, MM. les Philosophes font la retraite de vocation. En sept entretiens, M. le prédicateur, l'abbé Donat Godin fait à son auditoire un exposé simple et précis des conditions, des difficultés et des avantages qu'exigent ou présentent les différentes carrières. Le tout entremêlé de conseils, d'encouragements, d'exemples vécus.

Après la retraite, nos hommes de demain se rendent à l'île Ducharme pour fêter les sucres à leur manière et manger la tire . . . au nom de la communauté.

Enfin le 14 avril, grande liesse au Séminaire. C'est le Père, c'est M. le Supérieur que l'on fête. M. Albert Joannette, finissant, lit une magnifique adresse puis les élèves de sixième se chargent de donner une séance d'un nouveau genre.

La scène représente une classe d'Éléments latins. Et l'on va bientôt assister à une séance . . . classique.

Comme ouverture, une leçon de solfège, puis l'étude du thème anglais, du thème latin, une récitation de mots

invariables et de verbes latins, ensuite la correction des anglicismes et même une leçon de choses.

La diction proprement dite a sa part. Un jeune vient dire Barbasson; la musique et le chant couronnent le tout et M. le Supérieur après des compliments mérités à MM. les sixièmes, annonce pour tous : le grand congé.

**Collège de Lévis.** — *L'association des anciens élèves du collège de Lévis* a une bonne presse. Le *Devoir* du 8 mars 1920, par la plume de son rédacteur M. Omer Héroux rappelle les bienfaits des *amicales* qui surgissent un peu partout, groupement d'anciens pour aider à leur Alma Mater.

L'association de Lévis comptait au dernier jour de décembre 1919, 760 membres inscrits. Les liens se sont resserrés entre la maison et les anciens ainsi qu'entre les anciens eux-mêmes.

Il est sorti de cette fructueuse union de magnifiques projets réalisés déjà en partie : union de prière entre les anciens élèves prêtres, fondation de prix d'histoire du Canada, offrande de médailles d'or pour les élèves soucieux de surveiller leur langage etc., etc.

Les finances sont florissantes ; l'association possède aujourd'hui un capital de plus de \$4,000. Associons-nous au vœu de M. le secrétaire-trésorier, l'abbé Elias Roy : « En 1928 le collège aura 75 ans d'existence... Serait-ce un rêve trop ambitieux que de fixer à \$25,000 l'objectif à atteindre lors de cet anniversaire. »

**Petit Séminaire des Trois-Rivières.** — *Séance solennelle de l'Académie Saint-Thomas d'Aquin.* Le 28 mars au soir avait lieu la grande séance annuelle de l'Académie. Il y eut réception des nouveaux académiciens, puis de la musique, du chant, de la déclamation. M. le Président de l'Académie, Gabriel Sarrasin, fit un discours sur l'apostolat laïque. Il rappela, entre autre choses, que pour être véritablement apôtre, pour faire une œuvre solide

et durable, il faut commencer par se sanctifier soi-même. « On ne donne pas ce que l'on n'a pas », dit-il. Mgr Napoléon Caron, curé d'Yamachiche et ancien académicien de chez nous, avait daigné assister à cette séance. Invité par M. le Supérieur à parler, il dit bien des choses édifiantes et intéressantes ; les académiciens écoutèrent religieusement le récit de plusieurs anecdotes du temps passé, et ils furent flattés des compliments à eux adressés par leur vénérable aîné.

*Conférence au cercle de l'A. C. J. C.* — M. L.-D. Durand, avocat des Trois-Rivières et ancien élève du Séminaire, donna, le 22 avril au soir, une fort intéressante conférence sur la *Bohème*, devant le cercle Saint-Thomas. Plusieurs anciens élèves et des membres d'autres cercles étaient présents. M. Durand fait l'histoire de la Bohème, de ses luttes, de ses triomphes, et dit à ses compatriotes que les Canadiens-français doivent eux aussi lutter, travailler, se créer une élite intellectuelle, s'ils veulent la survivance et la grandeur de notre race.

---

## COURRIER DU BULLETIN

---

Nous devons à l'obligeance de M. le chanoine A. Marcoux la réponse suivante à la question posée dans notre avant-dernier courrier. Nous reproduisons ici cette question : Ne pourrait-on pas grouper en quelques règles générales et précises ce qui a trait au discours indirect.

### EN CLASSE

#### CAUSERIE GRAMMATICALE SUR LE DISCOURS INDIRECT

LE MAÎTRE.— Dans notre dernière causerie, nous avons parlé du *Potentiel* et de l'*Irréel*, nous avons appris comment les reconnaître dans un texte et comment les distinguer l'un de l'autre. Il m'est agréable de vous dire que vous avez compris la leçon. Vos devoirs me l'ont prouvé. Je me propose ce matin d'aborder un autre point de la grammaire : Je veux parler du style indirect que vous ne me paraissez pas comprendre. Le sujet est parfois difficile, je l'avoue. Il y a même des cas très compliqués. Heureusement qu'ils regardent surtout l'enseignement supérieur, où les Maîtres ès langue latine peuvent dissertar à loisir. Laissons donc de côté, comme ne vous concernant pas, le *style indirect au sens large du mot*. Étudions-le dans *son sens propre*. J'ai bon espoir de vous en faire comprendre les règles principales et de vous mettre en état de les appliquer.

Si je demande à Ragon ce qu'est le *discours indirect*, il me répond : « Quand l'écrivain ou le narrateur rapporte

les pensées ou les paroles de quelqu'un, ou bien il le fait textuellement, et c'est le *Discours direct* ; ou bien, il emploie une ou plusieurs propositions dépendant d'un verbe qui veut la proposition infinitive, c'est alors le *Discours indirect*.» Cette définition paraît très claire. Cependant, quand je me rappelle les textes que Ragon donne lui-même comme appartenant au Style Indirect, sa définition ne me semble pas complète. A Dieu ne plaise ! que je parle mal d'une si haute autorité grammaticale ; mais, à mon humble point de vue, cette définition n'est pas suffisante pour nous faire comprendre ce qu'est le *Discours indirect*. Ragon aurait dû ajouter un mot à sa définition et dire : « Quand l'écrivain ou le narrateur rapporte les pensées de quelqu'un ou les *siennes propres*. » C'est ici que se trouve le point important. Je puis rapporter les paroles d'autrui sous la forme indirecte, mais je peux moi aussi me servir de la même forme pour exprimer mes opinions personnelles. Donnons-en des exemples. Dites-moi Antoine, quelle est la forme de cette phrase : Les Lacédémoniens furent courageux tant que les lois de Lycurgue furent en vigueur.

L'ÉLÈVE.— C'est à mon avis, une phrase de *Discours direct*.

LE MAÎTRE.— Vous avez raison, Remarquez bien la composition de cette phrase ; on y voit deux propositions : l'une *principale*, l'autre *subordonnée*. Qu'il me plaise d'apporter une modification à cette phrase ; que je les fasse dépendre toutes deux, d'une autre proposition principale qui à son tour les commandera ; qu'aurai-je fait ? J'aurai fait passer cette phrase, du style direct au style indirect. Ex. : *Cicéron raconte que les Lacédémoniens furent courageux, tant que les lois de Lycurgue furent en vigueur. Je devrais traduire la phrase du style direct : Lacedemonii fuerunt fortes, dum Lycurgi leges vigeabant. Il me faut maintenant dire en style indirect : Narrat Cicero, Lacedemonios fortes fuisse dum Lycurgi leges vigerent.* Mais si je mets cette affirmation dans la bouche

de Cicéron, j'aurais bien pu, moi aussi énoncer la même pensée. J'aurais pu faire la même constatation et en style direct et en style indirect. Je puis dire en *style direct* : *Lacedemonii. fuerunt fortes, dum Lycurgi leges vigeant* ; et en *style indirect*, sans qu'il soit nécessaire de la mettre dans la bouche de qui que ce soit : Il est certain — que les Lacédémoniens furent courageux tant que les lois de Lycurgue furent en vigueur.— Et pour faire ce changement, je n'ai eu qu'à faire précéder la proposition principale d'une autre proposition principale qui la commandât. On ne fait pas toujours parler les autres, c'est même assez rare qu'on rapporte leurs discours. Mais on parle très fréquemment soi-même. *dans la forme indirecte*. Nos meilleurs écrivains usent largement de cette forme de langage. C'est pour n'avoir pas fait cette constatation que la plupart des élèves ne comprennent rien de cette forme grammaticale. Car, à leurs yeux, il n'y a discours indirect que lorsqu'on fait parler une tierce personne, quand le narrateur lui-même exprime sous cette forme ses pensées plus souvent qu'il fait parler autrui. Avez-vous compris Joseph ?

L'ÉLÈVE.— Oui, Monsieur.— Il y a toutefois un point que je n'ai pas saisi. Vous avez traduit « pendant que les lois de Lycurgue étaient en vigueur » : *dum Lycurgi leges vigerent*, est-ce que la grammaire ne dit pas que *dum*, signifiant *pendant que*, demande l'indicatif ?

LE MAÎTRE.— Votre remarque est fort pertinente, et je suis heureux que vous l'ayez faite.— Elle me permet de vous faire connaître une vérité à laquelle vous n'avez probablement jamais réfléchi.— Il y a en grammaire, des règles *générales*, et des règles *particulières*. Le règle de *dum* que vous venez d'exprimer est une de ces dernières. Or, de même qu'en toute société bien constituée les intérêts particuliers doivent s'effacer en présence des intérêts généraux, de même, en Syntaxe les règles *particulières* se taisent quand parle une loi générale. Le discours indirect exige qu'on mette au *Subjonctif*, toute proposition

*subordonnée du style direct.* On ne tolère l'Indicatif que pour une incidente explicative, et encore faut-il qu'elle ne fasse pas parti du discours indirect. Les règles particulières, quelles qu'elles soient, ne sont applicables que dans le discours direct, dès que vous vous servez du discours indirect, *toutes les conjonctions réclament le Subjonctif.*

L'ÉLÈVE.— Il arrive souvent, Monseieur, qu'au lieu d'une subordonnée, le texte présente une incidente déterminative. Les incidentes suivent-elles les mêmes lois ?

LE MAÎTRE.— Sans doute, la distinction entre une *incidente* et une *subordonnée*, est purement conventionnelle ; en réalité, dès qu'une proposition *dépend* d'une autre, elle est *subordonnée*. Or, que la subordonnée, commence par un pronom *relatif* ou par une *conjonction*, il faut que la loi générale s'applique, c'est-à-dire qu'il faut la présence d'un Subjonctif. Voyons en un exemple. Si je dis : l'enfant qui aime ses parents sera aimé de Dieu, je fais usage du style direct, et je traduis : *Puer, qui parentes veretur a Deo amabitur.* Il y a ici deux propositions : une principale et une incidente déterminative. Mais je le répète, pour jeter cette pensée dans le style indirect, il n'est pas nécessaire qu'elle tombe de la bouche de Socrate ou de Bossuet. Je puis l'affirmer moi-même et dire : Soyez persuadé — que l'enfant qui aime ses parents sera aimé de Dieu. *Persuasum habeto, puerum qui parentes vereatur, a Deo amatum iri.* On objectera que le *Subjonctif* peut être ici réclamé pour un autre motif que celui de la subordination des propositions dans le style indirect. Je le sais ; un pronom relatif peut remplacer une conjonction qui de sa nature aurait voulu le subjonctif. C'est le cas pour l'exemple même que j'ai apporté. Mais il n'est pas moins vrai, que tous les pronoms relatifs ne peuvent être remplacés par des conjonctions de cette nature, et qu'il n'en faudra pas moins mettre à leur suite le mode que réclame le discours indirect : le subjonctif. Cicéron dans le *Traité de la Vieillesse* fait dire au vieux Caton ce qu'il

pense de l'immortalité de l'âme. Pour moi, dit-il, je n'ai jamais pu me persuader que l'âme vive tant qu'elle est dans le corps de l'homme, et qu'elle meurt, lorsqu'elle en est sortie. Cette phrase appartient-elle au style direct ou au style indirect, Antoine ?

L'ÉLÈVE.— Elle devrait, à mon avis, appartenir au style indirect, puisqu'en retranchant la première proposition, il en reste une autre qui pourrait encore être une principale, suivie d'une subordonnée.

LE MAÎTRE.— Bien ; vous retranchez : *jamais je n'ai pu me persuader*, le reste appartient au style direct, et exprime une doctrine que Caton n'admet point : l'âme vit tant qu'elle est dans le corps de l'homme et meurt lorsqu'elle en est sortie. La traduction en sera : *Vivunt animi dum in mortalibus sunt corporibus, et emoriuntur quum exeunt ex eis.* Or, Caton a exprimé cette pensée dans le style indirect quand il l'a fait précéder de la principale : *Jamais je n'ai pu me persuader.* Il lui fallait donc traduire en une proposition infinitive la proposition principale du style direct, et changer le mode indicatif en celui du subjonctif, rigoureusement réclamé pour la subordonnée : *Mihi quidem numquam persuaderi potuit — animos vivere — dum in corporibus essent mortalibus, quum exiissent ex eis, emori.* Et il ajoute : Mais je crois plutôt qu'une fois délivrée de tout mélange du corps et désormais libre et pure, elle retrouve alors l'intelligence parfaite. *Sed, (credo) quum omni admixtione liberatus purus et integer esse cœpisset, tum esse sapientem.* Avez-vous compris, Robert ?

L'ÉLÈVE.— Oui, monsieur.

LE MAÎTRE.— Ragon dit qu'on met au Subjonctif dans le discours indirect, toute proposition qui est *impérative, interrogative* et *subordonnée* dans le style direct. Nous venons de voir ce qui concerne cette dernière, qui est d'un usage plus fréquent et dont la traduction est une occasion de fautes chez les élèves. Voyons quelques exemples d'*impératives* et d'*interrogatives*. Arioriste répondit à

César qu'il était venu en Gaule plus tôt que le peuple romain. Que lui voulait-il? Pourquoi venait-il sur son territoire? Joseph, que pensez-vous de cette phrase?

L'ÉLÈVE.— J'y vois deux interrogatives dans le style indirect.

LE MAÎTRE.— Oui, et précédées d'une principale et d'une subordonnée. Si on retranche la proposition : Arioviste répondit à César, il ne restera que des propositions principales dans le style direct : Je suis venu en Gaule plus tôt que le peuple romain. Que me voulez-vous? Pourquoi venez-vous sur mon territoire? Dans le style indirect, si on remet en place la proposition retranchée, celle qui suit devra être mise à l'infinitif, et les deux autres au subjonctif : Aussi, César a-t-il écrit dans ses commentaires : *Ariovistus Cæsari respondit — se prius in Galliam venisse quam populum romanum. Quid sibi vellet? Cur in suas possessiones veniret?*

L'ÉLÈVE.— Comment pourra-t-on distinguer une interrogative directe en *style indirect*, d'une interrogation indirecte?

LE MAÎTRE.— La distinction en est facile. L'interrogative directe est toujours une proposition indépendante en style indirect. Rappelez-vous l'exemple de César : *Quid sibi vellet? Cur in suas possessiones veniret?* tandis que pour faire une interrogation indirecte, il faut nécessairement deux propositions intimement unies l'une à l'autre. Ex.: *Je voudrais savoir pourquoi vous venez sur mon territoire?* Si vous avez compris cette explication, passons maintenant aux propositions *impératives*. Celles-ci, l'élève peu attentif les remarque moins bien dans un texte. Voyez cette phrase de César : Arioviste répondit que si César voulait lui dire quelque chose, il devait venir le trouver. Mettez Armand, cette phrase en style direct.

L'ÉLÈVE.— *Si vous avez quelque chose à me dire, César, venez me trouver.* Il y a une conditionnelle suivie d'une impérative.

LE MAÎTRE.— Vous étiez ici sur vos gardes. Aussi avez-vous trouvé facilement l'impérative. Il faut donc traduire cette dernière par le subjonctif et vu que la proposition qui l'accompagne est une subordonnée, et que toute subordonnée réclame le subjonctif, il faudra la mettre également à ce mode : *Ariovistus respondit, si quid Cæsar velit, ad se veniret.*

Nous avons vu, mes chers amis, comment traduire en style indirect une *interrogative réelle* ; il me reste à vous dire comment traduire une *interrogation oratoire* dans le même style. Celle-ci n'est pas une véritable interrogation. C'est le plus souvent une simple affirmation ou négation qu'il faut rendre en latin par l'*infinitif*. Ainsi dans cette phrase : *Qu'y avait-il d'impraticable pour eux ?* Il n'y a pas d'interrogation réelle. C'est une interrogation oratoire qui équivaut à la négation : Il n'y avait rien d'impraticable pour eux ; il faut donc dire : *Quid ipsi invium esse ?* Dans un texte que vous avez expliqué dernièrement, Tacite fait parler Percennius qui poussait les légions à la révolte : « Quand donc oseraient-ils réclamer des soulagements, s'ils n'essayaient avec un prince nouveau et chancelant encore, les prières ou les armes ? » Il y a ici une interrogation oratoire de sens négatif, dont l'équivalence est : Vous n'oserez jamais réclamer des soulagements, si... Et Tacite écrit : *Quando ausuros exposcere remedia nisi novum et nutantem adhuc principem precibus vel armis adirent ?* Autre exemple : *Cela n'est-il pas évident ?* est une interrogation oratoire de sens affirmatif. La réponse prévue est : oui, *cela est évident.*

Je résume en quelques mots cette leçon. Mettez à l'infinitif dans le style indirect 1° Toute proposition qui serait *principale* dans le discours direct ; 2° toute interrogation oratoire de sens négatif ou affirmatif. Employez au contraire le subjonctif : Pour traduire 1° toutes les *subordonnées* du style direct, de même que les incidentes ; 2° les *interrogatives réelles* ; 3° les *impératives*. Je n'ose vous en dire davantage. Ce qu'il y aurait à

ajouter offre tant de complications qu'il est préférable de ne vous en pas parler. Retenez bien cette leçon, mettez en pratique les règles qu'elle contient, et vous saurez quelque chose de la belle langue latine.

A. MARCOUX, ptre, chanoine,  
Collège de Lévis.

## DEUX TRADUCTIONS

Quelques professeurs nous ayant demandé les deux versions (grecque et latine) de rhétorique, nous croyons leur être agréable en fournissant aujourd'hui la traduction de ces deux passages, (voir page 112, numéro de février 1920).

Voici d'abord une traduction latine du texte d'Euripide :

### CONTEE LES ATHLÈTES

*Mala quamvis enim innumera in Græcia sint, nihil athletarum genere pejus est. Qui primum vivere nec bene didicere, nec possunt. Quomodo enim, qui malorum servus est ac ventri deditus, plus divitiarum quam pater acquirat? Neque rursus pauperes esse et concordare cum fortuna possunt : nam moribus haud bonis assueti, difficulter ferunt, quum in calamitates incidunt. At Græcorum etiam morem improbo, qui, illorum causa conventus habentes inutiles voluptates propter epulas amant. Quis enim lucta excellens, quis celeri pede, aut discum tollens, aut maxillam bene verberans, corona accepta patriæ profuit? An cum hostibus pugnabunt discos in manibus tenentes, an per scuta manu pulsantes hostes patria ejicient? Nemo talia nugatur quum ad ferrum prope stat. Viros igitur sapientes probosque fronde coronare oportebat, et quicumque optime rem publicam administrat, prudentiæ ac justitiæ particeps; et qui dicendo res*

*perniciosas avertit, pugnas dissidiaque componens. Talia enim et universæ civitati et omnibus Græcis decora sunt.*

EURIPIDE. *Frag.* 281, 9.

La version latine empruntée à Sénèque le philosophe :

### **N'ABUSONS PAS DES EXERCICES PHYSIQUES**

*C'est une sottise occupation et fort indécente à un homme de lettres d'exercer ses bras, de se grossir le cou et de s'affermir les reins ; vous avez beau vous engraisser et fortifier vos membres, vous ne serez jamais si gros qu'un bœuf ; outre que l'embonpoint étouffe l'esprit et le rend pesant. C'est pourquoi resserrez tant que vous pourrez votre corps et donnez le large à votre esprit. Ceux qui s'adonnent à ces exercices violents s'engagent à beaucoup d'incommodités, car, en premier lieu, le grand travail, en épuisant les esprits, rend l'homme incapable d'une forte application et d'une étude sérieuse, et puis, le poids des viandes lui rend la conception plus tardive. Vous voyez encore des esclaves qui montrent les exercices, gens de mauvaise vie, qui ne font rien que de boire et s'oindre d'huile, et qui croient avoir bien employé la journée quand ils ont bien sué et puis avalé quantité de vin au lieu de la sueur qu'ils ont rendus. C'est une vie de malade que de boire et de suer continuellement. Il y a des exercices courts et aisés qui délient le corps, et n'emportent guère de temps, ce qu'il faut considérer avant toutes choses. Par exemple, la course, le mouvement des mains chargées de quelque poids, le saut en l'air ou par bas, ou celui qui se fait à la mode des Saliens, ou, pour parler plus librement, le saut du foulon ; choisissez celui qui vous plaira de ces exercices, l'usage vous le rendra facile. Mais quoi que vous fassiez, revenez bientôt du corps à l'esprit, et l'exercez le jour et la nuit.*

SÉNÈQUE, *Épîtres à Lucilius* XV.

# LES LIVRES

## UNE MÉTHODE LATINE

Le Révérend Père Rutché, professeur de français et de latin à l'École Apostolique de Saint-Alexandre-de-la-Gatineau vient de nous faire part d'une Méthode de version et de thème qu'il vient de composer. Ce travail bref et simple n'est, dans la pensée de l'auteur qu'une modeste esquisse. Nous nous permettrons de différer d'opinion avec le révérend père et nous nous empressons de recommander cette méthode aux professeurs et aux élèves. Le Comité permanent a lui-même examiné ce travail, et l'a trouvé en tout point digne de l'appréciation flatteuse de monsieur le Chanoine Le Bel. Nous nous faisons un plaisir et un devoir de reproduire ici cette recommandation.

*La méthode latine* du R. P. Rutché sera très profitable aux élèves des hautes classes ; elle pourrait, à l'occasion, rendre service aux professeurs.

L'ouvrage débute par le précis de la syntaxe de Ragon ; ce qui permet de revoir d'un coup d'œil synthétique tant de règles si menues et trop facilement oubliées.

L'auteur donne donc pour base au travail de la version la connaissance exacte et complète de la syntaxe. Il a bien raison !

N'entend-on pas dire souvent : « la version, le thème, jeu d'artiste ! Traduttore, traditore ! »

Oui, la version latine ou française est œuvre d'art, mais à la condition d'être tout d'abord œuvre de science !

Morphologie exacte, syntaxe complète, le bon traducteur doit nécessairement les connaître à fond.

Une autre connaissance indispensable, un autre instrument qu'il faut posséder, c'est l'analyse logique. Vous l'apprendrez à l'école du P. Rutché.

Il vous enseignera comment on lit un texte latin ; d'une première lecture suffisante à donner du passage une idée d'ensemble ; puis vous apprendrez à noter les mots difficiles pour en chercher le sens propre.

Vous passerez à l'interprétation. Les mots, les expressions ; le sens des diverses propositions ; les articulations de la période, rien ne vous échappera. Vous étudierez chaque phrase, en particulier ; puis les rapports des phrases entre elles ; vous saisirez le mouvement général du morceau.

Enfin vous essayerez la traduction. Le style français est analytique : le style latin, périodique. Il faudra briser les périodes, les désarticuler ; une phrase de Tacite donnera quatre phrases de Montesquieu. De multiples procédés peuvent servir à cet intéressant travail. La méthode vous les indiquera.

La version française, c'est-à-dire, la traduction du français en latin forme la contre partie de la version latine. L'exemple donné par le R. P. Rutché est rempli de leçons très utiles et si frappantes !

A son école un élève studieux ne saurait manquer de devenir un bon latiniste. Il apprendra de plus à penser, à réfléchir et à raisonner comme les maîtres d'autrefois. Par l'usage du thème, il devinera les procédés des écrivains modernes ; il surprendra les nombreux secrets de notre belle langue ; et grâce aux exercices répétés de la version et du thème, de l'analyse et de la synthèse, il arrivera à se faire un style personnel, ni trop périodique, ni trop désarticulé, à mi-chemin entre le style de Cicéron et celui de Voltaire, qui présentera dans une juste proportion les qualités latines et les qualités françaises.

La méthode du R. P. Rutché est digne de réussir. Je lui souhaite tout le bonheur possible. Elle est sûre, elle est vraie, elle est de « main d'ouvrier ».

Chanoine LE BEL,  
*Agrégé de l'Université.*

LES TEMPS NOUVEAUX, LE RELÈVEMENT NATIONAL, par Mgr Gibier,  
*évêque de Versailles.* 1 vol. in-12 de 400 pages.

Oserons-nous dire que ce livre est peut-être le plus remarquable qui soit sorti de la plume de l'évêque de Versailles. Y a-t-il un sujet plus immédiatement pratique que le relèvement national, et Mgr Gibier dont le sens est si averti, n'était-il pas admirablement qualifié pour le traiter. Qu'on juge de l'intérêt de ces pages par les titres éminemment suggestifs des chapitres.— Première partie. *Ceux qui ne peuvent pas nous relever.*— Les Aveugles.— Les Négateurs.— Les Sceptiques.— Les Sectaires.— Les Arrivistes.— Les Jouisseurs.— Les Corrupteurs.— Les Utopistes.— Les Insoucians.— Les Timides.— Les Découragés.— Les Inutiles.— Les Routiniers.— Les Intransigeants.— La Femme inférieure à sa mission.

Deuxième partie. *Ceux qui nous relèveront.*— Nos morts.— Les Saints.— Les Apôtres.— Les Convaincus.— Les Bienveillants.— Les Laborieux.— Les Adaptés.— Les Organiseurs.— Les Dirigeants.— Les Éducateurs.— Les Chefs de famille.— La Femme chrétienne et française.

MARIAGE.— CÉLIBAT.— VIE RELIGIEUSE, par M. le chanoine Millot.  
1 vol. in-12.

M. Millot a écrit ce volume pour les jeunes filles qui se demandent anxieusement l'emploi qu'elles feront de leur vie. Jusqu'ici, dans les livres sortis de sa plume sur cette question de la vocation, l'auteur ne s'était placé qu'au point de vue spécial de la vie religieuse. Ici

l'auteur envisage successivement les différentes vocations : Mariage, Célibat, Vie religieuse. C'est une suite d'entretiens, à la fois élevés et pratiques, suivis de traits intéressants, se rapportant au sujet. Les lectrices de ce livre seront nombreuses, parce qu'elles trouveront dans ses pages la lumière dont elles ont besoin pour s'éclairer dans la grave affaire de leur vocation.

LE RENOUVEAU CATHOLIQUE, LES JEUNES PENDANT LA GUERRE, par l'abbé Rouzic. 1 vol. in-12.

TABLE DES MATIÈRES : I. Comment ils se préparent ; II. Comment ils partent ; III. Comment ils écrivent ; IV. Comment ils pensent ; V. Comment ils aiment ; VI. Comment ils sont chrétiens ; VII. Comment ils sont apôtres ; VIII. Comment ils se battent ; IX. Comment ils commandent ; X. Comment ils se reposent ; XI. Comment ils souffrent ; XII. Comment ils meurent ; XIII. Comment ils sont pleurés ; XIV. Comment ils se survivent ; XV. Comment ils sont victorieux ; XVI. Comment ils regardent l'avenir. Épilogue.

LA VIE INTÉRIEURE, SES PRINCIPES — SES VOIES DIVERSES, D'APRÈS LES MEILLEURS AUTEURS ASCÉTIQUES, par R. P. Dehon. 1 vol. in-12.

Le R. P. Dehon nous donne cette étude très complète, et aussi utile qu'intéressante sur la vie intérieure. Pour faire ressortir l'opportunité de ce travail, il nous suffira de dire qu'il réunit les témoignages des saints, à ce sujet en les reliant par un fil conducteur. C'est un trésor où abondent les pierres précieuses que l'auteur s'est contenté de réunir et d'enchâsser. Il semble qu'en méditant ces pages, on se sentira porté vers cette vie intérieure, qui a les promesses de l'amitié divine et les joies les meilleures pour cette vie et pour l'autre.

Saint Paul, après avoir rappelé les souffrances des prophètes et celles du Sauveur, disait aux Hébreux (xii-1) : « C'est une nuée de témoins qui vous exhortent à la

patience pour conquérir le Ciel.» Nos lecteurs diront : Nous avons entendu une légion de témoins qui nous montrent la vie intérieure, comme le chemin royal pour aller à Dieu. On trouvera dans ce livre de nombreux sujets de méditations et de lectures spirituelles.

JE CROIS EN JÉSUS-CHRIST, par abbé Lemoine. 1 vol. in-8° écu de 400 pages.

Cet écrit, qui est la suite de « *Je crois en Dieu* » du même auteur, est, encore un beau livre. C'est une vie méditée et expliquée du Sauveur. L'auteur en parcourt un à un les grands événements. De l'Annonciation à la Résurrection et, puisant dans la richesse infinie de l'Évangile, il en commente l'ensemble et le détail autant avec son cœur qu'avec sa raison. Il n'y a rien ici d'artificiel, on n'y trouvera pas une page qui n'ait été vécue ; pas une ligne, pas un mot qui n'ait été senti. C'est là la très réelle originalité de cet ouvrage et par quoi il se distingue de tant d'autres.

C'est aussi, çà et là, un ouvrage de science, riche d'une information opulente, où l'apologétique prend une élévation et une profondeur vraiment exceptionnelles, un ouvrage où l'idée se condense en formules robustes et frappantes, où la conviction et le sentiment s'unissent pour de beaux et puissants effets. On y rencontre des remarques d'une singulière pénétration et qui sont comme des traits de lumière, en des pages d'une magnifique plénitude, sans surcharge cependant. Les gloses brèves et comme ramassées, rapides, des discours et des maximes du Christ, mettent en un relief saisissant la douceur et la sévérité de la doctrine évangélique.

*Tous ces livres de la librairie Téqui à Paris, sont en vente à la librairie Garneau, rue Buade, Québec.*

## LE CONCOURS INTERCOLLÉGIAL

---

Au congrès de l'Enseignement secondaire, en juin 1914, le Rapporteur de la quatrième commission, (c'est aujourd'hui le Recteur actuel de l'Université Laval) démontrait la nécessité des concours intercollégiaux. Il prêchait sans doute des convertis, car le projet à peine proposé fut aussitôt adopté par le Comité Permanent et devint une réalité.

Les espérances fondées sur ce moyen d'émulation ne furent pas trompées; malheureusement, la guerre, les épidémies entravèrent les efforts et des élèves et des professeurs et le concours perdit de son ampleur, ou fut même, comme l'an dernier, omis.

Cette année, en dépit d'une grippe qui fit retarder la joute, le concours intercollégial a eu lieu en avril, et les résultats sont fort encourageants.

Alignons d'abord le nombre des concurrents :

En Philosophie de 2e année. ....	275
Philosophie de 1ère année. ....	372
Rhétorique. ....	320
Belles-Lettres ou Seconde. ....	409
Troisième ou Versification. ....	434
Méthode ou Quatrième. ....	368
Syntaxe ou Cinquième. ....	503
Éléments latins ou Sixième. ....	636

Soit donc plus de 3,300 compétiteurs. Armée déjà forte, dont les cadres cependant n'étaient pas encore débordés puisque plusieurs établissements n'ont pu, pour

des raisons diverses, mais surtout, à cause de l'épidémie, faire concourir toutes leurs classes.

Un premier triage général des copies a été opéré dans les classes par les professeurs respectifs de chaque collège et voici le résultat obtenu :

En Philosophie de 2e année . . . . .	10
Philosophie de 1ère année . . . . .	12
Rhétorique . . . . .	11
Seconde ou Belles-Lettres . . . . .	14
Troisième ou Versification . . . . .	8
Quatrième ou Méthode . . . . .	11
Cinquième ou Syntaxe . . . . .	10
Sixième ou Éléments latins . . . . .	8

Dans ce dernier tableau le chiffre indique le nombre de collèves concourant.

Il y a eu ici encore quelques défections, certaines classes ont craint de concourir, ou en ont été empêchées par quelque embarras matériel, par exemple, manque de lexiques, etc.

La correction des copies fournies par les différentes maisons a été confiée, par décision du Comité Permanent, aux institutions suivantes :

Dissertations philosophiques : Saint-Hyacinthe et Sainte-Thérèse ;

Devoirs littéraires français : Sherbrooke et Bourget ;

Devoirs latins et grecs : L'Assomption et Saint-Laurent.

Enfin, les épreuves corrigées ont été classées ainsi :

PHILOSOPHIE 2e ANNÉE (dissertation)	{	1. Aurélien Demers, Saint-Hyacinthe.	} <i>ex-æquo</i>
		2. Antoine Saint-Pierre, Sainte-Thérèse.	
		3. John Francis, Saint-Laurent.	
		4. { Edouard Beaulieu, Lévis. L. Dandurand, Valleyfield. }	
		5. Fernand Guilbault, Joliette.	

- PHILOSOPHIE  
IÈRE ANNÉE  
(dissertation) {
1. Adélarde Desjardins, Saint-Laurent.
  2. Paul-Emile Poirier, Edmonton.
  3. Roméo Gamache, Sainte-Anne.
  4. Maurice Boulanger, Lévis.
  5. Paul Miquelon, Saint-Hyacinthe.
- RHÉTORIQUE  
(version latine) {
1. Marius Girard, Québec.
  2. Georges Martineau, Trois-Rivières.
  3. Rodrigue Beauchamp, St-Laurent.
  4. Marcel Rainville, Sainte-Thérèse.
  5. P.-A. Bérard, Joliette.
- BELLES-LET-  
TRES OU  
SECONDE  
(thème latin) {
1. Fernand Bussièrès, Québec.
  2. René Reeves, Valleyfield.
  3. Roméo Leblanc, Saint-Laurent.
  4. Eugène Marquis, Sainte-Anne.
  5. Antoine Perrault, Rimouski.
- TROISIÈME OU  
VERSIFI-  
CATION  
(thème grec) {
1. Amédée Laflamme, Québec.
  2. Charles-Henri Audet, Lévis.
  3. Gaëtan Kirkland, Saint-Jean.
  4. Prosper Bernard, Edmonton.
  5. Irénée Vézina, Chicoutimi.
- MÉTHODE OU  
QUATRIÈME  
(rédaction) {
1. Élisée Gaudet, Joliette.
  2. Antonio Drolet, Québec.
  3. Arthur Hudon, Sainte-Anne.
  4. Jacques Fournier, Valleyfield.
  5. Rosario Richer, Bourget.
- CINQUIÈME OU  
SYNTAXE  
(exercices  
lexicograph.) {
1. Jean d'Avila Telmosse, Bourget.
  2. Gérard Lavallée, Joliette.
  3. François-Xavier Gobeil, Chicoutimi.
  4. Lucien Desjardins, Sainte-Thérèse.
  5. Joseph Migneault, Québec.
- ÉLÉMENTS LA-  
TINS OU  
SIXIÈME  
(thème latin) {
1. Willie Proulx, Sainte-Thérèse.
  2. Euchèr Lefebvre, Bourget.
  3. Wilfrid Boisvert, Edmonton.
  4. Ovila Gérvy, Joliette.
  5. Vincent Monty, Saint-Hyacinthe.

A tous ces lauréats vont nos sincères félicitations. Aux concurrents moins heureux nous disons un cordial : Bon courage. Que l'an prochain ils reviennent mieux armés.

Tous ces efforts nous en sommes certains n'auront pas été stériles ; nous n'en voulons pas d'autre preuve que l'intérêt marqué par les professeurs de partout. En effet nous avons reçu certaines suggestions ou remarques que nous transcrivons ici presque littéralement. Nous soumettons, cela va de soi, toutes ces questions au Comité Permanent. Il verra s'il y a lieu de modifier ou de perfectionner le concours, d'après ces notes.

Et d'abord, nous demande un professeur de classe de grammaires, pourquoi le Comité Permanent n'accorderait-il pas des prix spéciaux pour son concours.

Il est sûr que pour les jeunes, l'appât d'une récompense ne serait pas d'une mince valeur, voire peut-être aussi pour d'autres que les petits !

Fournissez-nous des feuillets pour pseudonyme, réclame un Préfet des Études, vous rendriez service, et vous simplifieriez notre besogne... et la vôtre ?

On va même jusqu'à demander un papier écolier spécial pour ces épreuves, mais il serait sage pensons-nous de s'en tenir à la simple suggestion d'un feuillet numéroté pour pseudonyme.

Vous nous dites bien le jour de la composition, mais rappelez-nous encore combien de temps est alloué, car ce n'est plus la même chose s'il s'agit d'un travail littéraire ou d'un devoir grec ou latin.

Et les dictionnaires grecs et latins, en permettez-vous l'usage ? Laissez au moins le dictionnaire grec !

Nous avons reçu les questions, que devons-nous faire avec l'exercice lexicologique. Ici dans nos deux classes, faute de direction claire, un de nos professeurs a permis le lexique, l'autre l'a prohibé. Lequel des deux avait raison ?

Je sais bien qu'il y a un règlement définitif pour les concours, proclame un autre, mais voilà deux ans que

nous n'avons pas concouru et mon prédécesseur a du emporter le règlement avec lui car je n'ai plus rien pour me guider et renseigner nos maîtres !

Et puis donnez donc un peu de chance à nos classes volumineuses. Nous n'avons droit, avec cent cinquante élèves dans nos sixièmes qu'à une seule copie, nous voilà sur le même pied que la maison où il n'y a qu'une sixième de trente écoliers. Et l'on ajoute avec une pointe d'humeur Est-ce bien équitable ?

On suggère à ce sujet deux façons de procéder. Ou bien chaque groupe, disons de trente élèves, aura droit à l'envoi d'une copie, ou simplement le collège qui a du dedoubler une de ses classes pourra concourir avec un devoir pour chaque classe.

Et voilà quelques-unes des plus fortes doléances que nous avons reçues. On le voit, la question de la popularité du concours est bien résolue, il s'agit simplement de déterminer quelques détails, de perfectionner les rouages et nous le croyons fermement, tout le monde sera content... et prêt à recommencer l'an prochain.

Pour le Secrétaire C. P.,  
*Le Secrétaire de la rédaction,*  
Adolphe Garneau, prêtre.

## LE PRIX DU PRINCE DE GALLES

Au mois de mai a eu lieu, comme d'habitude le concours intercollégial spécial, dit du *Prince de Galles*. Les épreuves des concurrents ont été corrigées tour à tour au Petit Séminaire de Rimouski et au Collège de l'Assomption.

Les heureux premiers sont, en *Philosophie*, M. Guillaume Déchêne du Petit Séminaire de Québec, et en *Rhétorique*, M. Louis-J. Lefebvre, du Petit Séminaire de Joliette.

Ce prix a été fondé, à Québec, en 1860, par S. A. royale le Prince de Galles, plus tard Edouard VII, à l'occasion de sa visite à l'Université Laval.

# EXPLICATION D'AUTEUR FRANÇAIS

---

## LE PORTRAIT DE CROMWELL

« Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance ; mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées ; enfin un de ces esprits remuants et audacieux, qui semble être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste ! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir ! Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois. Car comme il eut aperçu que dans ce mélange infini de sectes, qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, était le charme qui possédait les esprits, il sut si bien les concilier par là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Ceux-ci occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours sans premier regard qu'ils allaient à la servitude ; et leur subtil conducteur, qui en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages

*divers, en faisant le docteur et le prophète aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avait tellement enchanté le monde, qu'il était regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvait encore les pousser plus loin.» Etc.*

Bossuet, *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.*

### I. LOCALISATION.

Le plan de l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre est très simple : une première partie où l'orateur nous montre *les grandeurs d'Henriette et les enseignements qu'elle nous donne dans cette situation* ; une deuxième partie consacrée au *récit des malheurs de la reine et au tableau de ses vertus dans les revers de la fortune*. Le portrait de Cromwell se trouve évidemment dans la deuxième partie. C'est la révolution qui a fait le malheur de la reine. Bossuet cherche la cause de ce mouvement politique qui a bouleversé l'Angleterre. Ce ne fut point Charles Ier : sa vie et sa mort ont témoigné de la noblesse de son caractère ; ce ne fut pas, non plus, l'humeur indomptable de la nation : les Anglais ont subi un joug absolu sous Henri VIII et Elisabeth ; leur défaut à plutôt été de se soumettre trop. Non ! la cause de la révolution a été l'hérésie, cette liberté d'examen et de discussion s'étendant même aux principes les plus élevés qui régissent les individus et les sociétés. Les esprits grisés par l'indépendance en matière de foi et de morale ont cité à la barre de leur tribunal les vérités les plus essentielles, celles qui soutiennent tout l'édifice de l'ordre et de la discipline. Du moment que chacun pouvait interpréter à sa guise la parole de Dieu, libre aussi à chacun d'avoir ses idées sur l'autorité et le régime social. L'Angleterre fut prise « de la fureur de dogmatiser », des sectes sans nombre se levèrent et se dressèrent les unes contre les autres ; et, au milieu de ce désarroi, un homme

*de génie parut, assez puissant dans ses conceptions pour deviner tout le profit que son ambition pouvait tirer de ce désordre, et assez audacieux de volonté pour mener à bonne fin ses projets d'usurpation : cet homme fut donc Cromwell.*

## II. L'ÉTUDE DU PLAN.

Le portrait débute par une *esquisse synthétique* à la manière de Tacite. Profondeur d'esprit, hypocrisie raffinée, activité infatigable, audace sans bornes, voilà en quelques traits essentiels le caractère de Cromwell. Nous allons voir l'usurpateur à l'œuvre et constater que les notes données sont d'une parfaite justesse. Cromwell *trompe le peuple*. D'un coup d'œil, et c'est là que se révèle sa force de pénétration, il a vu tout ce *qu'il y avait à faire* avec les éléments de cette société désorganisée. Ils n'ont plus de règle, ils ne veulent plus d'autorité ni ecclésiastique ni séculière, il n'y a plus de commun entre eux que la *négation* : eh bien ! c'est par là qu'il va les unir et en faire un ensemble redoutable. Il est toujours possible de gagner la foule lorsqu'on flatte ses instincts de *liberté et d'indépendance*. Qu'importe le but vers lequel la mène celui qui la soulève. Les mots charmeurs la fascinent, elle suit à l'aveugle, et elle ira, si l'on veut, jusqu'à la servitude. D'ailleurs Cromwell sait que nul n'est plus superstitieux que celui qui prétend faire table rase des croyances traditionnelles. Aussi se fait-il passer pour *prophète*. Vous voyez l'hypocrisie. La chose réussit très bien : l'usurpateur marche d'entreprise en entreprise avec cette activité et cette audace incroyable que nous lui savons. Dieu, du reste, permet tout cela pour punir l'Angleterre de sa désertion de la vraie foi. Cromwell n'est que *l'instrument de ses vengeances*. Il l'est en *détrônant le roi*. C'est une terrible leçon que Dieu donne aux souverains et qui leur fait entendre qu'il ne faut pas quitter la véritable Église. L'exemple présent rappelle à Bossuet, qui possède si

bien la Bible, *l'histoire de Nabuchodonosor*. Ce roi infidèle fut, entre les mains de la Providence, l'instrument de la punition du peuple élu. Mais, à leur tour, les Assyriens furent châtiés des sacrilèges commis dans le temple de Jérusalem. Ainsi encore, et nous sommes à la conclusion du morceau, l'usurpation de Cromwell *aura sa fin*. Car le Dieu qui *humilie* est aussi le Dieu qui *relève*. Il est vrai que Cromwell n'a pas vu l'anéantissement de ses entreprises ; mais au moment où nous sommes, 1669, la Restauration a eu lieu en Angleterre.

Manifestement *une idée directrice* a présidé à la composition de ce portrait, celle-là même qui a déterminé Bossuet à le faire entrer dans cette Oraison funèbre : *l'usurpation du trône d'Angleterre*. *Cromwell est un usurpateur* : c'est dans ce rôle que Bossuet a tenu à nous le faire connaître ; les traits qu'il lui prête sont ceux-là même qui se sont manifestés dans l'œuvre de la révolution. Il y avait Cromwell, chef d'armée ; il y avait Cromwell, protecteur et faisant tâche de politique dans la paix. Bossuet n'a pas à le peindre dans ces deux rôles : il doit en parler pour autant que les actions de Cromwell se rapportent à la vie de la reine d'Angleterre. Voilà pourquoi il nous le représente seulement à la besogne néfaste de la révolution et il nous en trace le caractère tel qu'il s'est révélé dans ces circonstances.

Cromwell est *un habile usurpateur* : ce n'est pas une entreprise quelconque que de réunir en un faisceau solide une multitude de sectes comme il y en avait en Angleterre, de les lancer dans un assaut commun contre la forteresse des vieilles traditions et des institutions régulières, de les gagner au point d'en faire un instrument docile pour le succès de ses propres ambitions, et de supplanter ensuite la royauté en imposant le joug sous un autre nom. Cromwell est *un usurpateur hypocrite* : pour arriver à ses fins il ne lui suffit pas de payer d'habileté et de ruse ; il pose en prophète ; il prétend avoir une mission divine ; c'est le moyen suprême pour gagner les foules crédules comme des enfants et fanatiques

dans leur mysticisme. Cromwell est un *usurpateur audacieux* : le peuple a été dupé, l'armée elle-même n'a pas résisté à la fascination ; Cromwell va les pousser plus loin : il chasse le roi et prend en mains les rênes du gouvernement. Voilà comment tombe l'autorité légitime, lorsqu'elle quitte la bonne voie. L'histoire donne d'autres exemples de ce genre d'usurpation : *Nabuchodonosor*. L'œuvre de Cromwell en Angleterre, c'est l'œuvre de ce roi infidèle sur le peuple élu. On sait avec quelle jalousie les Juifs tenaient à leurs princes légitimes, aux rois de leur sang. Eh bien ! Dieu les punit en les soumettant à des étrangers ; ainsi il punit l'Angleterre en la mettant aux pieds d'un protecteur qui n'avait aucun titre à la gouverner. Cette idée de l'usurpation fait donc l'unité du portrait ; phase par phase, l'œuvre du révolutionnaire s'accomplit ; degré par degré, il monte au sommet du pouvoir ; crime par crime, son ambition s'assouvit : le mouvement dans l'unité, c'est la perfection de l'art.

### III. L'ÉTUDE DU FOND.

Mais ce portrait est-il bien *conforme à la vérité*? Bossuet n'a-t-il pas chargé la peinture pour mieux faire ressortir l'odieux de l'usurpation? Il est évêque catholique, par conséquent ce chef qui rallie des sectes hérétiques doit lui être souverainement antipathique ; puis il est fidèle sujet et admirateur fervent de la monarchie du XVII<sup>e</sup> siècle ; ceux à qui il s'adresse le sont comme lui ; tout le porte donc à accabler ce révolutionnaire. N'a-t-il pas trahi la vérité historique en sacrifiant trop à ses propres sentiments et à ceux de ses auditeurs? L'impression qui nous est restée du récit des événements qui se sont passés en Angleterre de 1640 à 1660 ne nous permet guère de douter de la parfaite impartialité de l'orateur. C'est précisément en exploitant avec habileté le fanatisme des Niveleurs et des Indépendants que Cromwell a formé la fameuse armée des « Saints ». Ils prétendent qu'il n'y a ni hiérarchie ecclésiastique, ni hiérarchie

civile, que chacun est en communication directe avec Dieu et reçoit des inspirations personnelles. Cromwell se met à leur tête, s'arroge une mission divine, marche avec eux contre les autorités établies, allume l'incendie de la révolution. Après le premier succès, son ambition flattée déploie une activité de plus en plus grande. Ni l'intelligence, ni la volonté ne lui manquent, ainsi que le reconnaît Bossuet. Mais il les met au service des plus tristes causes ; et, au point de vue moral encore, l'orateur ne fait que traduire le jugement de l'histoire. Comment ne serait-il pas odieux, ce politique sans scrupules qui fait enlever le roi Charles Ier, le met en accusation et le livre au bourreau. Cette exécution est un crime éhonté ; la fière tenue du roi fait d'ailleurs un contraste saisissant avec l'iniquité de son sort, et l'impartiale histoire condamne nécessairement le persécuteur d'une victime dont la fin est si belle. Mais ce n'est pas tout. La fortune favorise le dictateur : il gagne des victoires (Dunbar 1650 ; Worcester 1651), sa passion monte au dernier degré, et le voilà qui ordonne des massacres dont la mémoire restera l'éternelle flétrissure de son nom. « La vertu en est indignée ». La paix une fois rétablie, le prétendu libérateur se fait despote ; il terrorise le peuple, proscriit ceux qui ne se rangent pas de son parti, et fait peser un joug odieux sur son pays. C'est ainsi qu'il trompe hypocritement ceux qu'il a d'abord fascinés. Tout dans l'histoire de cet homme ne respire que ruse, violence et convoitise du pouvoir. *Le portrait de Bossuet est donc en parfaite conformité avec les faits.*

*C'est encore l'histoire qui suggère à l'orateur les réflexions générales qu'il fait sur le sort des ambitieux, sur la conduite de la Providence dans le gouvernement des sociétés et sur l'issue des usurpations. « Que le sort de tels esprits est hasardeux ». En effet après avoir tiré le glaive, ils se voient condamnés à ne plus le replacer dans le fourreau ; leur puissance établie sur la violence ne se maintient que par elle : les jalousies qu'ils excitent, les inimitiés qu'ils éveillent, les injustices qu'ils savent com-*

mettre, déterminent des réactions formidables, dans lesquelles leur personne et leur œuvre sombrent souvent misérablement.— Dieu se sert de ces génies malfaisants pour punir les peuples : que d'exemples dans le passé ! Les captivités malheureuses du peuple d'Israël ; la chute des empires célèbres, Attila, surnommé le fléau de Dieu ; vengeances du Ciel sur les nations qui ont prévarié. Dieu attend parfois longtemps dans sa patience infinie, mais la sanction vient toujours pour les ingratitude des peuples envers leur Seigneur et leur Bienfaiteur ; elle vient sur cette terre, car les peuples comme peuples n'ont pas de ciel.— A leur tour, du reste, l'usurpation ou la conquête trouvent leur punition. Cromwell, il est vrai, meurt avant l'écroulement de la république. Mais son fils Richard est obligé d'abdiquer, et dès 1660 la royauté est rétablie : Charles II retourne en Angleterre et reprend solennellement possession du trône royal. Il y a donc dans l'histoire — l'assoupissement : l'égaré des peuples, et le réveil : le retour à la vérité ; le temps des uns, de ceux dont Dieu se sert comme d'instruments pour les sanctions de sa justice, et le temps des autres, de ceux qu'Il ramène à de meilleurs sentiments et à leur ancienne splendeur.

#### IV. L'ÉTUDE DE LA FORME.

Au point de vue de la forme, une chose frappe à la simple lecture de ce portrait : *c'est la concision*, une concision qui fait l'impression d'une force irrésistible, comme l'est une ambition sans frein, comme l'est aussi la colère de Dieu qui fait exécuter par les hommes les irrévocables décrets de sa justice. Examinons les éléments du style afin de bien nous rendre compte d'où provient notre impression.

*Et d'abord chaque terme porte.* Rien d'inutile, point de superfluités. Bossuet ne s'amuse pas à semer des épithètes plus ou moins fécondes de sens, pas même à balancer des antithèses pour le plaisir de l'esprit. Il sculpte

un type, un usurpateur ; son ciseau frappe à grands coups, moins préoccupé de la finesse des formes que de l'expression d'ensemble. Il ne veut que les traits marquants, caractéristiques. Voilà pourquoi il ne met que les termes essentiels : *d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif dans la paix et dans la guerre... si vigilant et si prêt... enfin un de ces esprits remuants et audacieux...* La voyez-vous, cette statue qui se dresse devant vous dans une massive charpente osseuse puissamment musclée et taillée pour la lutte, sinistre dans son attitude menaçante. Poursuivez la lecture du portrait : c'est toujours le même procédé de synthèse, de condensation. Bossuet a suivi avec une attention intense la carrière de cet homme extraordinaire ; tous les faits sont présents à son esprit ; aussi les souvenirs et les idées se précipitent pour ainsi dire comme les eaux d'un torrent ; c'est à peine si les mots suffisent à la besogne : Cromwell combat, dogmatise, mêle mille personnages divers, il fait le docteur en même temps que le soldat et le capitaine ; le voilà maître du peuple et de l'armée, il ira plus loin. « Je ne vous raconterai pas... » Et en quelques autres termes nourris, l'orateur stigmatise les victoires du régiment des « Côtes de fer », les attentats contre le roi, les massacres d'Irlande, les horreurs du despotisme. De la concision, toujours de la concision. Voyez encore la dernière phrase ! A elle seule, elle fournirait matière à un livre. Il y a là la plus belle leçon qui ressort de l'histoire du monde. Sans doute Bossuet était tenu à la concision ; car enfin il ne s'agissait pas d'un long développement sur les agissements de Cromwell ; il a été l'occasion des malheurs de la reine, et c'est pour cette raison que le portrait, mais un portrait nécessairement succinct, trouve place dans le discours. Oui la concision, il la fallait ; mais qui donc s'en serait tiré aussi bien que Bossuet ; et c'est là qu'est son mérite. Ne donner que des termes propres et pleins, mais y incarner

le type historique de l'usurpateur de sorte à ce que rien ne manque de ce qui est à dire, voilà le talent de l'artiste.

Et la phrase ! elle se déroule sur ses puissantes articulations, solidement construite et pleine de données ! J'en prends une au hasard. « Comme il eut aperçu que, dans ce mélange infini des sectes »— l'orateur indique le moment que Cromwell choisit pour la réalisation de ses desseins ;— « qui n'avaient plus de règles certaines »,— raison pour laquelle elles seront la proie des fallacieuses affirmations de l'usurpateur ;— « le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière »,— fureur de discussion qui passe à un tel degré qu'elle touche à l'anarchie ;— « était le charme qui possédait les esprits »,— la psychologie de Cromwell est allée jusqu'au fond de l'âme anglaise, son génie pénétrant a saisi la passion dominante de cette foule désemparée ;— « il sut si bien les concilier par là », voilà la principale qui respire la ruse, l'habileté féline et le « si bien » annonce déjà le résultat ;— « qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux »,— conséquence terrible pour le roi, premier succès du révolutionnaire. Voyez que de choses dans une seule phrase et comme les éléments sont rivés les uns aux autres ! Pour suivez la lecture, partout la même plénitude, partout la même force. « Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires dont la vertu était indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers ». Deux petites relatives, pas plus, pour traduire tous les sentiments d'indignation dont le cœur de la noble France avait bondi à la nouvelle des attentats commis contre la famille royale d'Angleterre, et la stupéfaction du monde entier au spectacle de tant de crimes et d'une si longue impunité. « Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours ; ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance ». C'est une vague qui déferle, irrésistible comme le tourbillon de la révolution qui emporte tout, homme et

institutions. Que le style rend bien cette violence ! Il est vrai que l'énergie et la force sont, dans toutes ses œuvres, les caractéristiques de la forme de Bossuet. Mais nulle part on ne les sent davantage que dans ce portrait. Les phrases y atteignent le maximum de rendement. Sans doute l'analyse y trouverait d'autres qualités : rythme qui balance heureusement des membres de période de différente mesure, finales harmonieuses faites pour le repos de la voix de l'orateur et pour le charme de l'oreille des auditeurs. Mais encore une fois la qualité dominante, et c'est celle-là qu'il nous importe, de connaître, c'est la *plénitude, l'intensité, la force*. Ces phrases débordent de sens et de pensées. Ce ne sont pas seulement les constructions amples et majestueuses des récits des batailles de Rocroy et de Fribourg, ou des argumentations morales des sermons, c'est quelque chose de plus serré, de plus nourri, une architecture plus solide et utilisant cependant moins de matériaux ; c'est encore la forme latine, non pas celle de Cicéron ou de Tite-Live, mais bien celle de Tacite, moins ses défauts.

#### V. CONCLUSION.

Oui, c'est le nom de *Tacite* que nous rappelle le procédé de Bossuet dans ce portrait. La concision la plus intense, un style qui éclate de plénitude, la peinture à relief saisissant, des caractères burinés en traits ineffaçables, tout cela est commun aux deux. Le portrait de Cromwell fait souvenir de ceux de Séjan et de Tibère. Sans doute, Tacite poursuit plus longuement son analyse à travers l'œuvre du personnage qu'il tient à faire connaître. Il est historien. Il raconte le drame de la vie, sonde les mobiles des acteurs, puis trace leur portrait moral. Mais lui aussi s'attache aux grandes lignes ; c'est la passion maîtresse qu'il cherche et qu'il découvre. C'est vers elle qu'il fait converger tous les détails. Cette passion il la marque d'un crayon si ferme qu'on voit les types là, devant soi, hideux dans leurs vices, terribles

dans leurs airs de cruauté. Les traits sont forts, les notes sont condensées, les termes sont pleins, la phrase est grosse de données. Une seule lecture suffit, le portrait est gravé dans la mémoire, on ne l'oublie plus. N'est-ce pas le cas aussi de celui que nous étudions ? La phrase du début impressionne tellement l'âme et l'oreille qu'on la retient nécessairement. Le reste continue sur le même ton, partout les mêmes accents qui frappent. Et d'où ces peintres, Tacite et Bossuet, tiennent-ils une telle puissance d'expression, le secret de pareilles synthèses morales ? C'est qu'ils étaient *observateurs*. Ils notent les actions avec une exactitude irréprochable, ils les scrutent avec une pénétration sûre, ils font de la psychologie, et quelle psychologie ! non pas seulement de cette psychologie de surface qui amuse la curiosité ; non, ils descendent dans l'âme du personnage y démêlent les intentions, les sentiments, les désirs, surprennent les mobiles cachés, et découvrent l'inclination dominante, celle qui inspire toutes les convoitises, qui déclanche tous les ressorts, et qui soutient toutes les activités. Résultat de leurs observations : *ces portraits où l'on sent la main d'un maître.*

R. P. J. RUTCHÉ,  
*Collège Saint-Alexandre.*

---

## NOTES ET SOUVENIRS

---

**La véritable élite.** — Depuis quelques années on ne parle que de la formation d'une élite dans notre province. On veut des compétences, et on veut une élite.

Nous comprenons que ce sont les écoles spéciales, l'université, les écoles de commerce et techniques qui nous donneront ces compétences, mais croit-on qu'il n'y ait que dans les classes cultivées qu'on puisse trouver une élite ?

On se tromperait ; car l'élite on peut la trouver dans toutes les classes et c'est ce qu'un écrivain français M. Paul Brulat, reconnaissait quand récemment il définissait ce qui constitue une élite.

« Il existe, écrivait-il, plusieurs sortes d'élites ou d'aristocraties : la valeur, le talent, la fortune, la naissance. En réalité, seule la valeur individuelle constitue la véritable élite, mais c'est justement celle-ci qu'il est difficile de découvrir, parce qu'elle ne se révèle pas par des signes extérieurs.

Et que fait-on de la valeur morale ? Elle compte aussi cependant, et plus que tout, plus que le talent même, car elle est plus rare, car elle représente un élément même de progrès plus précieux encore. Un être bon, humain, généreux, serait-il illettré, est incontestablement un être d'élite : il l'est non moins qu'un savant, un penseur, un artiste : il est autant qu'eux, sinon davantage, utile à la société, à la civilisation. Et voilà ce qu'on ne considère pas assez : la supériorité du cœur qui fait les beaux désintéressements, les dévouements magnanimes et quelquefois les grandes pensées.

Nous ne sommes pas encore au temps où l'on placera la bonté au-dessus même du génie, qui peut être néfaste, quand il n'engendre qu'orgueil et ambition, ne rêve que de dominer, de conquérir et d'écraser. L'intelligence n'a de valeur sociale qu'autant qu'elle s'allie à la valeur morale ; et celle-ci ne revendique pas des droits contre la multitude, sachant qu'elle a surtout des devoirs.»

Et c'est cet élite qu'on peut trouver dans toutes les classes de notre province, et c'est ce qui fait que notre peuple jouit, à l'heure qu'il est, d'un si bon renom.

On ne retrouve peut-être pas chez nous autant qu'ailleurs l'aristocratie de la fortune, mais on ne niera pas qu'on retrouve chez-nous en très grand nombre les êtres bons, humains, généreux. C'est l'essence même de la nature de notre race.

Ça devrait nous satisfaire. Et c'est parce que bon, généreux et loyal que notre peuple a fini par gagner tant de sympathie et tant d'illustres amitiées durant ces dernières années.—*Le Soleil*, 20 avril 1920.

**Aux professeurs.** — Montaigne, philosophe célèbre, écrivain et moraliste, donne dans ses *Essais* un conseil bien approprié, semble-t-il, à ceux qui se dévouent à l'enseignement dans les classes élémentaires de nos collèges.

Cette note, mise sur nos fiches, nous la livrons à la méditation de nos frères occupés à la formation des jeunes intelligences.— « Ce qu'on sait droitement, disait le fin moraliste, on en dispose sans regarder le modèle mis sous nos yeux, sans tourner les regards vers le livre que l'on tient dans ses mains. » Parole profondément vraie ; elle doit orienter tout l'enseignement donné à des enfants de treize à quinze ans. Au début d'une année scolaire un professeur a devant lui des élèves ; à ces élèves groupés autour de sa tribune, que doit-il leur donner comme aliment intellectuel ? comment s'y prendra-t-il pour cultiver, développer une mémoire encore en friche ? pour procurer à leur intelligence la somme des connaissances dont elle est susceptible d'acquérir à cet âge où tout

fuit si vite? En d'autres termes, quel est donc l'objet d'une classe élémentaire? N'est-ce pas de fixer dans la mémoire de ces élèves, les déclinaisons, s'ils sont au début de leurs études classiques, celle des pronoms particulièrement, en raison de leurs irrégularités, et les conjugaisons des verbes si compliqués pour ces petites têtes.

N'est-ce pas de leur donner quelques définitions et quelques règles très simples et très claires; de leur expliquer des extraits d'auteurs destinés à faciliter la connaissance de la langue qui les fournit, afin de préparer, s'il est possible, le goût littéraire et d'éveiller les premiers instincts du beau.

Tout d'abord, ceux qui dirigent l'enseignement dans nos collèges, ne nous disent-ils pas souvent: Que les leçons que vous donnez à vos élèves, soient peu nombreuses et de peu d'étendue. Il n'y a pas de conseil plus sage; exigeons seulement qu'elles soient bien comprises et bien récitées, bien comprises surtout. Toute leçon doit être expliquée d'avance en classe avec tout le soin possible. Les enfants apprennent machinalement; à force de répéter les mots et les groupes de mots, ils se les fixent dans la mémoire et finissent par les retenir bien ou mal. Il faut donc les accoutumer à saisir les idées de la leçon, à en suivre le cours et à les lier entre elles. Les leçons données à apprendre chaque jour, présentent un tout complet, et c'est une condition importante, on décompose ce tout dans ses parties, on les recompose de nouveau, afin que l'écolier puisse en donner un aperçu de lui-même, sans l'aide du livre, dans sa langue d'enfant.

La récitation des leçons doit durer peu de temps, elle n'est en classe que le contrôle du travail fait à la maison ou bien à l'étude. On en obtient le résultat, lorsque cinq ou six élèves ont montré qu'ils la savent bien.

Exigeons que cette récitation soit toujours exacte, intelligente, accoutumée; intelligente surtout, et par conséquent, intelligible pour ceux qui l'entendent. Efforçons-nous de faire prendre à nos élèves le tour et les inflexions de la conversation soutenue. On récite comme on

parle et on exprime les idées des autres comme les siennes propres.

L'effet d'une bonne récitation serait manqué, si l'on ne revenait pas de temps en temps, chaque semaine et chaque mois, sur la matière dont se compose cette récitation, sur les objets qu'elle comprend, afin de les réunir et de les fondre ensemble dans l'esprit des élèves. De la récitation habilement dirigée dans les classes inférieures, dépend la récitation dans les classes supérieures. Au maître donc de se garder de la négliger jamais, car elle sert à apprendre des mots, des locutions, des tours de phrase et à mettre dans l'intelligence de l'élève des idées qu'il conserve toujours. Avec cette récitation bien faite, bien suivie, l'élève se compose son dictionnaire qui sera peut-être plus souvent consulté par lui que le dictionnaire classique sur lequel, il s'accoude, il se penche, et même il s'endort pendant l'étude.

Aux exercices de récitation dont nous venons de parler, doivent s'ajouter les exercices de grammaire.

Tout d'abord, ces premiers éléments s'appliqueront à la grammaire française.

Comme les premiers éléments du discours, sont communs, jusqu'à un certain point à toutes les langues, il est naturel de commencer l'instruction des enfants par les règles de la grammaire française dont les principes serviront pour l'intelligence et l'étude soit du latin ou du grec. Ces principes leur paraîtront beaucoup moins difficiles et par le fait même, moins décourageants, puisqu'il s'agira de leur faire mettre en ordre des choses qu'ils savent déjà.

La meilleure préparation à l'étude du latin, est l'analyse de la langue maternelle faite en vue des autres études, dont elle est l'instrument et le point d'appui sur lequel repose l'étude du latin et du grec. Car c'est dans sa langue maternelle que l'enfant apprend à discerner à distinguer la fonction des diverses espèces de mots, à se familiariser avec le mécanisme assez compliqué même, des conjugaisons des modes, à bien établir les rapports des mots avec les propositions et à s'accoutumer par des

explications faciles à l'intelligence des règles générales de la grammaire qu'il retrouvera plus tard modifiées dans les langues anciennes.

Comment les règles de grammaire doivent-elles s'enseigner ? Par l'usage, par les exemples, plus sûrement que par les principes généraux imposés à la mémoire ; mais il n'importe pas moins de mettre entre les mains des enfants, pour fixer leurs idées, une grammaire aussi précise et aussi claire que possible ; autrement, il y aurait fort à craindre que la parole du maître n'entrât par une oreille, pour nous servir d'une expression populaire, et ne sortît par l'autre. Il serait même à désirer que cette grammaire offrit à la fin de chaque chapitre une série de questions portant sur les idées générales à retenir, les distinguant entre elles et les classant avec méthode dans l'esprit. On sépare on devise les morceaux à un enfant, lorsqu'on le dispose à manger seul ; eh bien, le questionnaire n'aurait pas d'autre but dans le sens figuré.

Mais quels que soient les exercices d'application ou les devoirs que l'élève fait seul et hors de la classe, la grande condition à remplir, c'est que les connaissances qu'il aura acquises, lui suffiront toujours pour s'acquitter librement de sa tâche avec un peu de réflexion et de travail. Ces exercices français seront ou une dictée ordinaire, ou même la reproduction par écrit d'un morceau appris par mémoire et pourquoi pas le résumé d'une lecture, d'un récit fait en classe, chaque chose venant à son heure, afin que l'élève la digère et qu'elle puisse se tourner pour lui en nourriture intellectuelle.

Quand les règles de la grammaire sont bien apprises et bien comprises il est temps de passer à celles de la grammaire latine. De bonne heure, il faut s'efforcer de mettre de côté la routine que prend l'enfant à tout confier à sa mémoire, il faut passer de la mémoire au jugement. Ainsi les déclinaisons et les conjugaisons se récitent d'abord régulièrement du nominatif singulier à l'ablatif pluriel et de l'indicatif à l'infinitif ; mais dans les récapitulations, et peu à peu dans l'usage de chaque jour, ne

serait-il pas bon de questionner l'élève et de lui demander à l'improviste et au hasard, les cas, les temps, les modes et les personnes ? Il y aurait là une sorte d'exercice ou de gymnastique dans laquelle l'enfant aurait à se garantir et à parer sur tous les points en même temps. Quand plus tard il devra traduire du latin en français ou réciproquement, un mot quelconque de son thème ou de sa version, il faudra bien alors qu'il voie à première vue la forme correspondante dont il a besoin, sans repasser pour cela dans sa tête la déclinaison ou la conjugaison tout entière. Les règles d'accord doivent s'enseigner par la pratique en faisant décliner réunis, de vive voix ou par écrit, des noms, des adjectifs des pronoms de différents genres ; en faisant conjuguer des verbes accompagnés de leurs sujets et de leurs compléments, en variant de mille manières les exercices élémentaires, et en soutenant toujours l'attention si fugitive de l'élève par l'attrait de la variété, sinon de la nouveauté.

Pour toutes les autres règles en général, on ne doit jamais passer de l'une à l'autre sans que l'enfant les comprenne bien, sans que l'on ait acquis l'assurance et la preuve qu'il est capable de les appliquer dans les devoirs qu'il aura à faire. En exposant une règle, tenons toujours à ce qu'il joigne à l'exemple du livre un ou plusieurs autres de sa façon. Le devoir à certains jours, devrait consister uniquement à lui donner un grand nombre d'exemples sur une ou plusieurs règles indiquées, pour qu'il se les assimile d'une manière parfaite.

Le meuble le plus utile dans une classe de grammaire, est le tableau noir. Les modifications dont les formes de la langue sont susceptibles d'après les règles ou d'après l'usage s'exécutent là sous les yeux de chacun et de tous ; les dictées et les corrigés et s'écrivent et se transcrivent ensuite exactement sur les cahiers, là les calculs se font ; là les tracés de géographie se figurent, les plans d'une bataille se dessinent, tout cela fixe dans l'intelligence de l'enfant des choses qu'il a apprises mais non toujours comprises. Le tableau noir et la craie sont entre le

maître et les élèves un moyen de communication toujours prêt et toujours sûr. Servons-nous-en au besoin ; car l'usage du tableau en classe ne peut être qu'à l'avantage de ceux qui nous écoutent, et rappelons-nous souvent, pour nous en convaincre davantage, cet axiome proverbial : *Verba volant, sed scripta manent*. Pour terminer ces quelques lignes, n'ayons qu'un seul but dans notre enseignement quelles que soient les classes que nous faisons, élémentaires ou supérieures, développons chez l'élève, la mémoire, l'intelligence et le raisonnement. C'est à ce triple résultat que doit tendre toute classe. Faire rendre compte de ce qui a été lu ou expliqué ; revenir par de fréquentes interrogations sur les précédentes leçons, dicter de courtes et faciles questions sur les parties les plus intéressantes et les mieux apprises des leçons et des matières enseignées, et exiger une réponse verbale ou écrite formulée en quelques mots, sont d'excellentes pratiques qu'on ne saurait trop recommander ; elles concourent à fixer les idées de l'élève et l'aident à trouver les expressions qui répondent le mieux à ce qu'il veut dire : Que cette parole si juste de Joubert, se trouve constamment placée sous les yeux des maîtres si bas ou si haut placés qu'ils soient dans la carrière du professorat : « Enseigner, c'est apprendre deux fois ».

UN VIEUX PROFESSEUR.

## CHRONIQUE COLLÉGIALE

---

**Petit Séminaire de Québec.** *Les fêtes de Monseigneur de Laval et de Monseigneur le Supérieur.* Le mercredi 28 avril, soirée dramatique et musicale donnée dans la grande salle des Promotions de l'Université Laval par les écoliers à l'occasion du 297<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du fondateur de la maison, monseigneur de Laval et en l'honneur de monseigneur François Pelletier, supérieur actuel de l'établissement.

Le programme de la fête comportait la représentation de *Don César, comte de Garofa*, et l'opéra-bouffe : *Le testament de M. de Crac*. L'entr'acte fut fourni par M. Arthur Leblanc, un jeune écolier doublé d'un virtuose de grande promesse qui exécuta la *Danse hongroise* pour violon, de Keler Béla.

Le vendredi soir, le 30, la soirée était répétée *pour le public*, devant une salle comble, au profit des pauvres des conférences Laval et Saint-François de Sales, de la Société Saint-Vincent de Paul. Ces deux conférences fonctionnent très bien, la première chez les étudiants de l'Université, l'autre chez les élèves externes du Petit Séminaire.

*Une soirée sociale.* Nos élèves pensionnaires ont eu leur « soirée sociale » jeudi le 6 mai, à la Grande Salle, sous les auspices du Cercle Laval de l'A. C. J. C. Dans un vibrant appel au devoir social, Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy a chaleureusement exhorté ses jeunes auditeurs à se préparer et à s'armer pour les luttes de l'apostolat catholique. Son éloquence entraînant a dû ébranler même les plus récalcitrants et ne manquera pas,

nous l'espérons, de susciter toute une moisson d'apôtres pour mener vaillamment la lutte contre les puissances du mal.

Le programme de la fête comprenait aussi de la fanfare, une petite opérette et une comédie en un acte. Nous avons passé là une belle soirée.

*Convention régionale de l'A. C. J. C.* Dimanche le 9 mai, le Séminaire avait l'honneur de recevoir en convention les cercles de l'Union régionale Québécoise de l'A. C. J. C. Ce sont les deux cercles du Séminaire, les Cercles Laval et St-François de Sales, qui ont fait les honneurs de la maison. Ce fut bien vraiment une belle journée, pleine de vie et d'entrain. Mais ce fut surtout une journée fructueuse dont nos jeunes amis de l'A. C. J. C. peuvent être fiers.

A huit heures, les délégués se réunissaient en grand nombre dans la petite chapelle de la Congrégation pour y entendre la messe et y recevoir la sainte Communion. C'est Sa Grandeur Mgr Roy qui donna le sermon. Les séances de la Convention eurent lieu à la salle des Cours littéraires, sous la présidence du notaire Hamel. Sa Grandeur Mgr Roy et le supérieur du Séminaire, Mgr Pelletier, furent assidus à toutes les séances ainsi que plusieurs aumôniers des cercles de la région. La journée se termina comme d'habitude à la Chapelle par la bénédiction du T. S. Sacrement.

*L'Académie Saint-Denys.* Le 1er juin séance annuelle de l'Académie Saint-Denys dans la salle des Promotions de l'Université Laval. Les parents des élèves y assistaient, nombreux ; Monseigneur Frs Pelletier présidait.

M. Gérard Lacroix, président, dans son discours traite de l'importance de l'œuvre de l'Académie. C'est dans nos collèges affirme-t-il, que se forment nos littérateurs, les facteurs de notre vie nationale.

Le secrétaire M. Stanislas Cantin donne son rapport annuel. Il profite de l'occasion pour féliciter un nouvel académicien, M. Guillaume Déchêne, d'avoir remporté en Physique, le *Prix du Prince de Galles*. — Suit la promo-

tion aux grades académiques, la proclamation des gagnants des prix Laval et enfin la lecture des devoirs.

**Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.** A l'occasion de la fête de M. le Supérieur, le 19 mai, les anciens élèves venus nombreux, se sont réunis pour discuter le nouveau programme d'une ancienne union amicale.

Il ne s'agissait pas de fondation, car le 23 juin 1890, M. l'abbé Chs-A. Collet, avait déjà jeté les bases et déterminé le but de cette union.

L'association avait produit d'excellents résultats, mais on souhaitait qu'elle pût faire davantage. Aussi a-t-on modifié quelque peu la constitution primitive afin d'augmenter les moyens d'actions.

L'on s'est demandé justement pourquoi l'*Union Amicale* ne permettrait-elle pas au Collège de prendre certaines initiatives, de faire des améliorations qu'il lui serait difficile de réaliser avec ses ressources ordinaires, tels que voyages d'études des professeurs, bibliothèque des élèves, prix et récompenses, matériel d'enseignement, laboratoires, musées, etc.

Non seulement l'Amicale aura son siège principal à Ste-Anne, mais encore elle aura des cercles dans tous les autres centres ou districts où pourront se réunir un certain nombre d'anciens élèves.

Après ces travaux, les élèves actuels réunis dans la salle des Séances, offrirent à M. le Supérieur leurs félicitations et leurs souhaits de fête. Après sa réponse à l'adresse, en présence des nombreux parents et amis ainsi que de tout le personnel du Collège, M. le Supérieur lut la nouvelle Constitution de l'*Union Amicale* et proclama les noms des membres du bureau de direction.

**Séminaire des Trois-Rivières.** Le 3 mai, fête de M. le Supérieur. Les élèves jouent *Thomas Morus*. S. G. Monseigneur Cloutier remet à M. le supérieur, le chanoine Louis Chartier, un diplôme de docteur en théologie décerné par l'Université Laval. Le nouveau

docteur, élève de la Propagande, enseigne la théologie chez nous depuis vingt ans. Merci à Monseigneur et à l'Université Laval.

**Petit Séminaire de Chicoutimi.** Fête de Mgr le Supérieur, le 19 mai. Les *Anciens* sont de la fête. On interprète le grand drame d'Henri de Bornier, la *Fille de Roland*.

**Collège de l'Assomption.** La fête de M. le Supérieur. La fête de M. le chanoine Victor Pauzé, supérieur du Collège de l'Assomption, a été célébrée avec éclat le 11 mai, par les élèves de cette institution.

Il y eut un grand banquet donné au Collège, auquel assistaient plus de cent cinquante prêtres et dignitaires ecclésiastiques. Au nombre des convives, on remarquait Mgr de la Durantaye, représentant Mgr Bruchési ; Mgr Marcel Dugas et Azarie Dugas, de St-Jacques-Lachigan ; Mgr Eustache Dugas, de Joliette ; Mgr Dubuc, de St-Jean-Baptiste-de-Montréal ; MM. les chanoines Houle, Deschamps, Lepage, Cléroux, etc.

*Un trait charmant.* C'est monseigneur Charlebois, le vicaire apostolique du Keewatin qui nous rapporte ce que nous venons de lire dans le *Patriote* de l'Ouest, du 26 mai.

Sa Grandeur rappelait devant quelques amis tous les dévouements suscités par son appel en faveur de l'Ile-à-la-Crosse récemment incendié.

Mais celui-ci surtout l'avait particulièrement touché : « Un jeune élève du Collège de l'Assomption, dont les parents demeurent à Hull, recevait, à l'occasion de son anniversaire de naissance, la jolie somme de vingt-sept piastres pour ses menus plaisirs. Sa pieuse mère, nous n'en doutons pas, avait dû lui recommander de faire la part du bon Dieu. Mais l'enfant, devinant toute la pensée de sa mère, ne fit qu'une part, il endossa le chèque et le remit à Monseigneur Charlebois pour les sinistrés de l'Ile-à-la-Crosse.

Vingt-sept piastres, à douze ans, c'est une fortune !  
Que ne renferme pas en puissance l'enveloppe qui contient  
un si beau cadeau de fête !

Se priver librement de tant de jouissances que l'on  
tient dans sa main et que l'imagination se plaît à dorer,  
c'est de l'héroïsme.

Enthousiasme d'enfant, dira-t-on ; oui, mais enthousiasme  
du genre de celui qui poussait les premiers chrétiens  
à déposer leurs biens aux pieds des Apôtres.»

En rapportant ce fait, Monseigneur était visiblement  
ému et toute l'assistance partageait son émotion.

**Collège Bourget.** Lundi le 24 mai, grande réunion  
des membres de l'*Association des anciens élèves*. Il s'agit  
de fêter le R. P. Supérieur.

Après le banquet de fête, un finissant, M. Raphaël  
Parent a rappelé que « les enfants vont à qui les aime » ;  
c'était dans l'adresse présentée au R. P. Supérieur, et  
l'on peut être sûr qu'il a parlé juste.

La fête s'est terminée par une courte récréation musi-  
cale où les élèves ont interprété : *Un mélomane*.

Puis la commission du *Comité des Vingt* a élu ses  
officiers pour l'an prochain.

**Petit Séminaire de Ste-Thérèse.** Le 4 mai fête de  
M. le Directeur ; la veille les académiciens donnent une  
petite soirée : chant, musique, lecture de travaux acadé-  
miques, entr'autres, *les Enracinés* de Jean Nolin. En  
résumé une bonne leçon de patriotisme.

Le 20 du même mois, grande fête des *anciens*. Deux  
cents térésiens, viennent témoigner par leur présence,  
leur attachement à leur *Alma Mater*.

Le 25, le Cercle Melançon de Montréal vient jouer  
*Disparu*, au profit du Cabinet de physique.

# COURRIER DU BULLETIN

## HARANGUE DE MONTCALM AVANT LA BATAILLE DE CARILLON

8 juillet 1758.

Soldats,

L'Anglais, que les troupes de Richelieu ont si glorieusement cerné, l'an dernier, à Closterseven, veut se venger sur nous. Tout entier à sa colère, il abandonne le roi de Prusse, son allié, et dirige ses efforts contre les colonies françaises. Cette année, il attaque le Canada par trois endroits à la fois : Louisbourg, Carillon, le fort Duquesne. Louisbourg, ce n'est un secret pour personne, vient céder à des troupes plus nombreuses et mieux armées. Maintenant, l'on en veut à Carillon. Abercromby s'en approche avec 15,000 hommes. A nous, de l'arrêter. *Notre salut en dépend et nous le pouvons.*

### I

L'armée de Boscawen est maîtresse de Louisbourg et la garnison française, prisonnière. L'amiral victorieux n'attend plus que les résultats de cette bataille pour prendre une décision.

Qu'Abercromby nous déloge et son immense armée traverse le lac Champlain, descend le Richelieu sans résistance appréciable, s'empare de Montréal, des Trois-Rivières et va se joindre à la flotte de Boscawen qui l'a devancée, pour assiéger Québec, mal défendu, et prendre ce château-fort de la puissance française en Amérique.

Nous ne pouvons, cette année, compter sur l'aide de la France. Les troupes de notre Roi s'efforcent de racheter, pendant cette campagne, le malheur de Rosbach et d'accabler Frédéric II à implorer la paix.

La défaite à Carillon, c'est donc la perte définitive du Canada ; c'est la domination anglaise introduite au pays ; c'est l'œuvre française et catholique d'un siècle et demi que l'on tue au moment où elle donne les plus belles espérances et l'habitant canadien forcé de choisir entre son patrimoine d'une part, sa religion, ses coutumes et sa langue de l'autre.

Une victoire décisive sur ce rocher arrête l'ennemi, déjoue ses plans, termine la campagne, vous ramène glorieux dans vos quartiers, nous permet d'attendre de Sa Majesté les secours espérés pour couronner, l'an prochain, nos triomphes sur l'ennemi.

## II

Soldats, l'Anglais s'avance sur nous, fort de son nombre et sûr de la victoire. Il veut nous prendre d'assaut, nous culbuter à la pointe de la baïonnette. Il dédaigne le secours de son artillerie et méprise les conseils de la plus élémentaire stratégie. Eh bien, qu'il vienne maintenant ! Les abatis qui jonchent le plateau rompront son élan, briseront son ordonnance. Ces retranchements, disposés en angles rentrants et sortants nous cacheront aux regards de l'assaillant que nous verrons de loin, arrêteront ses balles et laisseront passer les nôtres.

Du côté de la rivière, deux compagnies de volontaires garderont la berge. Aidés par le canon du fort, ils nous mettront, à l'arrière, à l'abri de toute surprise.

Contre son attente, l'envahisseur fera face à des hommes que le mépris de la mort rend invincibles, qui ne s'émeuvent de rien, qui profitent de tout, qui fatiguent et découragent l'adversaire.

Vous voulez vaincre ou mourir, robustes lutteurs qui avez connu les combats des plaines de l'Europe ! Béarn,

La-Reine et Guyenne qui formez l'aile droite, vous serez inébranlables ; comme un rempart qui réparerait lui-même ses brèches, vous vous tiendrez debout toujours, si les retranchements viennent à céder. Royal-Roussillon et Berry, que rien ne vous enfonce. Je lutterai dans vos rangs. La-Sarre et Languedoc, restez fidèles à votre vieille renommée. Vous, braves Canadiens, c'est pour le sol natal que vous combattez, je sais que vous l'aimez plus que la vie.

Soldats, qu'au milieu de la bataille, votre œil, de temps à autre, se porte sur le drapeau fleurdéliné ! Il vous a vus à Oswégo, à William-Henry. Il ne connaît en vous que des vainqueurs. Enrichissez ses plis du prestige de la victoire la plus inattendue comme la plus glorieuse et les générations futures viendront, à l'avenir, aux heures de danger national, s'agenouiller près de lui, pour y prier le Dieu des armées.

*Communiqué par M. l'abbé Louis-Philippe Lamarche,  
Petit Séminaire de Joliette.*

## LES LIVRES

---

AMOUR ET RÉPARATION. LE PREMIER VENDREDI DU MOIS. Exercices en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, par le R. P. Gabriel Bouffier, de la Cie de Jésus. Nouvelle édition. Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon. Un volume in-18.

*Amour et réparation !* C'est bien là le vrai but de cette touchante dévotion au Sacré Cœur de Jésus que le P. Bouffier nous fait encore mieux connaître, avec une piété, une onction empreintes de tendresse et de reconnaissance, en s'inspirant de ces paroles de Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie : « Toi, du moins, donne-moi ce plaisir de suppléer à leur ingratitude, autant que tu peux en être capable. » Dans cette douce et suave prière qui sert d'épigraphe à l'ouvrage, est renfermée la quintessence du volume qui ne s'écarte jamais de cette divine inspiration.

---

LE DROIT CANON ET DES LAÏQUES, d'après le nouveau Code, par J. Demeuran. 1 vol. in-16 raisin de 251 pages.

Les Laïques soucieux de connaître l'organisation de l'Église et l'ensemble des lois qui les intéressent, se souvenant qu'au *for externe* nul n'est présumé ignorer la loi liront avec profit cet ouvrage spécialement écrit pour eux et qui emprunte ses divisions au *Code Canonique*.

Dans le *livre I*, l'auteur précise quelques *Notions élémentaires* fort utiles et expose les *Règles générales* concernant les Lois, les Coutumes, les Rescrits, les Privilèges et les Dispenses.— Le *livre II*, traite des *Personnes* qui

composent la hiérarchie de l'Église : Clercs, Religieux, Laïques et présente, dans un résumé très complet, ce qui regarde le Pape et la Curie Romaine, l'Épiscopat et le Clergé diocésain, l'État Religieux et l'Entrée en religion, les Associations, et l'Action catholique.

Le livre III a pour objet *les Choses*, c'est-à-dire tout ce qui touche à la pratique, extérieure des Sacrements et des Sacramentaux, aux Lieux et aux Temps sacrés, au Culte divin, au Magistère de l'Église, aux Écoles et aux Livres, aux Biens ecclésiastiques. Dès lors, on comprend que cette partie soit un peu plus développée que les autres.— Le livre IV, *des Procès*, fait connaître les Tribunaux ecclésiastiques, leur compétence, leurs degrés divers, les personnes qui les constituent et celles qui prennent part au procès. En outre, l'auteur illustre cette question plus ignorée du public, en résumant les formalités d'un procès de Canonisation et d'un procès matrimonial.— Le livre V, qui traite *des Délits et des Peines*, forme ce qu'on peut appeler le *Code pénal* de l'Église. Il renferme les *Censures* qu'encourent les Laïques coupables de certains délits déterminés.

Cet aperçu montre l'intérêt de l'ouvrage pour tous ceux sur qui s'étend la juridiction de l'Église. Composé avec méthode et précision, ce livre leur permettra d'avoir une religion mieux éclairée et un catholicisme plus conscient.

L'auteur a voulu que la lecture en fut aisée à tous égards. Il a, dès le début, exposé par tableaux le plan de l'ouvrage, que termine une table alphabétique. Le format est facile à manier ; les caractères sont bien noirs et d'une grande netteté ; la reliure souple est très soignée.

---

PRIÈRES DE LA VIE INTÉRIEURE, in-32 de 190 pages.

Si je pouvais imiter le style charmant et la modestie de l'auteur de ces pages très belles et très suggestives, il

me semble que je dirais : Ce petit livre voudrait être comme l'enfant de chœur invisible qui répondrait un timide Amen au divin salut de Notre-Seigneur pénétrant avec sa grâce dans les âmes, ainsi que jadis au Cénacle, portes closes, et disant à chacune : La paix soit avec toi ! c'est Moi, ne crains pas ! — Car c'est à obtenir la paix, par une confiance d'enfant en sa bonté pour nous que tendent toutes les prières qui le composent. C'est à ce moyen immuable de notre cœur qui persiste toute la vie, si longue soit-elle, à ce point où la Vérité de Dieu le touche, qu'elles s'adressent.

Le musicien qui met dans un cantique la prière de son âme, est heureux d'un bonheur très vif et très pur quand il l'entend chanter par des voix pieuses et émues : l'auteur anonyme de ce petit volume trouve un bonheur semblable dans l'espérance que d'autres cœurs voudront bien se servir de ses prières pour louer Dieu et Lui dire leur amour.

CH. SAUVÉ, s.-s.

*Ancien directeur du Grand Séminaire de Dijon.*

---

DIEU ME SUFFIT ! par P. Arsène Krebs. 70e mille, in-18 de 250 pages.

Sous ce titre a paru il y a une dizaine d'années un opuscule de 250 pages aujourd'hui parvenu à son 70e mille. Un simple coup d'œil sur la table des matières.

PREMIÈRE PARTIE : DIEU UNIQUE REPOS DE MES ASPIRATIONS. 1° *Dieu suffit à ma tendresse.* Il est l'Amabilité infiniment ravissante, Il s'est revêtu de charmes humains qui ravissent mon cœur sensible. Il achève de vaincre mon cœur par l'amour de son Cœur Eucharistique. 2° *Dieu suffit à ma fierté.* — L'estime de Dieu me console du mépris des hommes. La volonté de Dieu ennoblit ma dépendance vis-à-vis de l'homme. 3° *Dieu suffit à mon ambition.* — Les biens de la terre ne sont pas la vraie richesse, Je puis mener une vie divine.

Cette vie divine est compatible avec le genre de vie le plus modeste. L'inaction forcée me laisse la puissance de donner des âmes à Dieu : n'eût-elle d'autre résultat que de glorifier Dieu par mon état de victime, cela suffirait !

DEUXIÈME PARTIE : DIEU UNIQUE SOUTIEN DE MES EFFORTS. 1° Ma faiblesse m'assure l'appui du Dieu fort. 2° Faiblesse toute puissante et action cachée de l'Eucharistie. 3° Dieu plus près de moi quand il semble m'abandonner. 4° L'âme s'élançant vers Dieu quand elle croit le fuir. 5° Un cri de saint Alphonse résumant toute la vie chrétienne : *Jésus mon amour, Marie mon espérance !*

Ce simple aperçu dit assez que l'opuscule traite des questions les plus vitales de la vie chrétienne. La forme alerte, onctueuse, originale s'ajoute à la solidité du fond pour justifier la confiance du public.

---

LA NOVICE PARFAITE, CONSEILS SPIRITUELS ET LÉGISLATION CANONIQUE POUR LE POSTULAT, LE NOVICIAT, LA PROFESSION, DANS LES INSTITUTS DE SŒURS A VŒUX SIMPLES, par chanoine E. Thévenot.  
1 vol. in-18 de 216 pages.

Toutes les Congrégations ont adopté dans leur bibliothèque l'ouvrage de M. le chanoine Thévenot : *Manuel de la Vie religieuse*. On trouvera bientôt dans les mains de toutes les novices de France son nouveau livre : *La Novice parfaite*. Le savant auteur a su mêler, dans cet ouvrage, toutes les lois qui régissent la vie religieuse et qu'une Novice doit connaître, aux conseils les plus élevés de la perfection religieuse. C'est pieux, c'est solide, c'est pratique. A signaler particulièrement, à la fin du volume, un questionnaire complet sur toutes les matières contenues dans l'ouvrage et qui faciliteront aux supérieures et aux maîtresses l'interrogatoire des Novices.

J. MILLOT,

Vicaire général de Versailles.

LA CRISE DE LA NATALITÉ DEVANT LA CONSCIENCE CATHOLIQUE,  
par Mgr de Gibergues. Brochure de 24 pages.

Passant en revue les solutions ordinairement apportées à la crise de la natalité, l'auteur en montre l'insuffisance et signale le seul remède pleinement efficace : la *Religion*. Celui qui refuse d'accomplir son devoir est placé en face du crime qu'il commet contre la France, contre Dieu, contre le prochain. Et jamais la gravité de ce crime n'a été mise en plus de clarté, ni présentée d'une façon p'us profonde et plus saisissante.

Remarquable brochure, qui devrait être répandue par milliers pour extirper les préjugés invétérés et criminels et ouvrir les yeux aux aveugles et aux égoïstes.

*Tous ces livres en vente : chez Téqui à Paris ; chez Garneau à Québec, et chez Granger à Montréal.*

---

ALBUM DU CLERGÉ DE SAINT-HYACINTHE, par M. l'abbé J.-A.-B. Allaire. Brochure de 80 pages, à la *Tribune* de Saint-Hyacinthe.

M. l'abbé J.-B.-A. Allaire vient de publier un nouvel ouvrage. Cette brochure contient par ordre alphabétique les biographies de tous les prêtres de St-Hyacinthe avec leur portrait. Outre la biographie de S. G. Mgr Bernard que l'auteur donne au commencement de l'Album, on pourra trouver en appendice les biographies des anciens évêques de St-Hyacinthe ainsi que leur portrait.

L'ensemble forme une galerie précieuse non seulement pour les prêtres et les diocésains de Saint-Hyacinthe, mais encore pour les prêtres des autres diocèses, pour tous ceux qui ont besoin d'avoir des renseignements précis et à jour sur notre clergé.

Cette brochure, imprimée sur un fort beau papier, se vend 25 sous chez l'auteur à Saint-Hyacinthe.

PARTIE DOCUMENTAIRE

---

COMITÉ PERMANENT

CONCOURS INTERCOLLÉGIAL

AVRIL 1920

---

SUJETS PROPOSÉS

---

PHILOSOPHIE

*Deuxième année*

DISSERTATION

Définition et principaux effets de l'habitude. Montrer le parti qu'on en peut tirer pour la bonne direction de la vie.

*Sorbonne 1884.*

4-1920-300

---

PHILOSOPHIE

*Première année*

DISSERTATION

Appuyés sur cette parole de Bacon : « *Claudus in viâ antecedit cursorem extra viam,* » montrez les avantages

d'une bonne méthode de travail en tout ce que l'on fait, et quelle est cette méthode en philosophie ?

4-1920-400

---

## RHÉTORIQUE

VERSION LATINE

### *Prévoyance et résignation*

Non est delicata res vivere ; in hoc itinere laboris oportet et cadas et lasseris. Scias te venisse ubi

Luctus et ultrices posuere cubilia Curæ,  
Pallentesque habitant Morbi tristisque Senectus.

In hoc contubernio vita degenda est. Effugere ista non potes : contemnere potes. Contemnere autem, si sæpe cogitaveris, et futura præsumperis. Nemo non fortius ad id, cui se diu composuerat, accessit ; et duris quoque, si præmeditata erant, obstitit, at contra imparatus etiam levissima expavit. Quidquid dixeris, multis accidit ; deinceps, quæ multa et varia sunt, in nos diriguntur. Nihil miremur eorum, ad quæ nati sumus ; quæ ideo nulli querenda, quia paria sunt omnibus. Imperetur æquitas animo, et sine querela mortalitatis tributa pendamus. Optimum est pati quod emendate non possis, et Deum, quo auctore cuncta proveniunt, sine murmuratione comitari.

SÉNÈQUE, Ep. 107.

4-1920-350

---

## TRADUCTION

*La vie n'est point un séjour de délices, c'est un voyage où nécessairement l'on fait de faux pas, où l'on tombe, où*

*l'on se fatigue. Sachez bien que vous êtes venu dans un lieu où le deuil et les soucis vengeurs ont établi leur demeure, où habitent les pâles maladies et la triste vieillesse.» Tels sont les compagnons avec lesquels nous avons à vivre. Vous ne pouvez leur échapper ; vous ne pouvez que les mépriser. Or, vous les mépriserez si vous réfléchissez beaucoup, si vous prévoyez de loin l'avenir. Il n'y a personne qui n'aborde avec plus de courage les maux auxquels il s'est longtemps préparé ; on résiste même à l'adversité qu'on a médité à l'avance. Au contraire, l'homme qui n'est préparé à rien tremble au moindre accident. Tout ce que vous pourriez dire est arrivé à beaucoup d'autres, car nous sommes en butte à une infinité de maux, ne soyons pas surpris des accidents pour lesquels nous sommes nés : personne ne doit s'en plaindre, parce qu'ils sont les mêmes pour tous. Imposons à notre âme une égalité constante, et payons sans répugnance les tributs de notre nature mortelle. Il n'y a rien de plus sage que de souffrir ce qu'on ne peut empêcher, et de suivre sans murmure ce Dieu par qui tout s'accomplit.*

---

*Seconde ou Belles-Lettres*

THÈME LATIN

*César*

César se garda bien de rechercher la faveur des grands, parmi lesquels quelqu'un peut-être eût osé se poser en rival. Il lui importait donc de se jeter dans le parti du peuple, qui seul pouvait servir ses intérêts. Passionné pour la gloire, dévoré d'ambition, les honneurs ne lui suffirent pas, il lui faut le premier rang. Sur ces entrefaites, il part pour l'Espagne en qualité de prêteur. Il y avait tout au plus six mois qu'il y était, quand ses amis

lui apprirent que Rome en était arrivée à ce point qu'elle allait devenir facilement la proie du premier venu. Il se démit alors de la préture. Puis plus que jamais, il travailla à étendre son crédit, et ne négligea rien pour exécuter ses plans. Il était persuadé qu'à force d'audace il réaliserait ses vœux sans peine, et plus vite qu'on ne s'y attendait. Son audace devint telle, qu'il ne craignit pas d'attaquer Pompée ouvertement, et ses partisans, tous, jusqu'au dernier.

4-1920-425

---

### TRADUCTION PROPOSÉE

#### Cæsar

*Non commisit Cæsar ut gratiam optimatum sequeretur, apud quos aliquis forsân sustinuisset in æmulationem illi consurgere. Itaque, et re suâ erat, ut ad plebem deficeret, quæ una illius commodis inservire poterat. Gloriæ immodicus, ambitione laborans, non satis habet in loco amplo esse, primas tenere intendit. Interea iter in Hispaniam facit pratoris vices gerens. At post sex menses ad summum, quum a suis certior factus fuisset, Romam in id venisse ut cuivis cederet in prædam, imperio se abdicavit. Inde magis quam unquam alias, omnem curam dedit, ut plurimum auctoritate valeret, et nihil reliqui fecit ut cogitata perficeret. Ab re non est breviter dicere illum incæpta per fas et nefas executum fuisse; satius habuit res Romanas in ruinam vertere, quam servitute non premere. Hoc pro certo habebat, se audendo voti compotem fore nullo negotio, celerius opinione. Eo audaciæ venit ut Pompeium, Pompeianosque omnes ad unum aperte aggredereetur.*

---

*Versification ou Troisième*

THÈME GREC

*Le parc de Cyrus*

On dit que Cyrus montra à Lysandre son parc de Sardes. Lysandre le regardait avec admiration ; il s'étonnait de voir combien les arbres étaient beaux, combien droites les rangées d'arbres, combien réguliers tous les angles, combien suaves et variés les parfums qui les accompagnaient dans leur marche ; et Lysandre, dit-on, de s'écrier : « Pour ma part certes, Cyrus, j'admire la beauté de toutes ces choses, mais je réserve surtout mes compliments à celui qui, pour toi, en a tracé le plan et réglé les détails. » — « Eh ! bien, Lysandre, reprit Cyrus, c'est moi-même qui ai pris toutes mesures et ordonné le tout. »

4-1920-450

*Méthode ou Quatrième*

RÉDACTION FRANÇAISE

*Mon arrivée au collège*

1. Préparatifs à la maison . . .
2. Regret de quitter paroisse, parents, amis . . .
3. Appréhension sur le nouveau genre de vie . . .
4. Impressions éprouvées le jour de l'entrée : illusions dissipées . . .
5. Joie d'être sous la direction de maîtres dévoués et de vivre au milieu de condisciples aimables.

*Le sujet peut se traiter sous forme de lettre à un camarade plus jeune qui viendra bientôt au collège.*

4-1920-400.

*Cinquième ou Syntaxe*

LEXICOGRAPHIE

*I. Détruire les pléonasmes vicieux :*

- 1) Dans les collèges on trouve beaucoup d'élèves laborieux qui travaillent avec ardeur.
- 2) Les premiers chrétiens préfèrent plutôt mourir que de renier leur Dieu.
- 3) Son père fut obligé, malgré lui, de le retirer du collège où il y perdait son temps et ne faisait rien.
- 4) Quoique vous soyez jeunes et peu âgés, vous pourrez cependant rendre de grands services à la patrie.

*II. Corriger les phrases suivantes :*

- 1) Moi, vous et notre cousin se sont en allés contents.
- 2) Ce torrent impétueux entraîne tout ce qu'il rencontre avec lui.
- 3) J'élève vers le ciel ma première pensée à mon réveil chaque jour.
- 4) Tu as de beaux fruits ; donne-moi-en.
- 5) Cet enfant aime le travail et à jouer.
- 6) Paul est utile et chéri de ses parents.
- 7) Je vais vous raconter que, ce matin-là, j'étais très en retard pour aller à l'école, qui est loin de chez nous et que j'avais grand peur qu'on me grondât, d'autant que M. Soumis, qui est mon professeur, avait dit qu'il nous interrogerait sur les participes ; et que, comme je n'en savais pas le premier mot, l'idée me vint que je pourrais faire l'école buissonnière.
- 8) Lucius, lorsqu'il eût remarqué que lui-même dictateur être parti contre les Samnites, les présages étant contraires, revint à Rome pour consulter de nouveau les auspices ; mais auparavant il enjoignit au commandant de la cavalerie qu'il gardât sa position et de ne pas engager le combat, lui-même étant absent. Lequel commandant ayant désobéi, Lucius ordonna lui être dépouillé et les fouets être préparés.

III. Corriger les anglicismes :

- 1) Cette grosse engin traînait un grand nombre de chars ; la track en gémissait.
- 2) Dans une joute intéressante, il faut un umpire, de bons pitchers et de bons catchers.
- 3) Le grocer du coin a des beans cannées et un bon stock de candy.
- 4) Le clipper est commode pour trimmer les cheveux.
- 5) Mets tes overalls : il faut réparer l'engin à gazoline qui ne marche pas ce matin : amène avec un gros wrench.
- 6) Va me changer ce trente sous pour de la petite monnaie.

4-1920-525

*Sixième ou Eléments*

THÈME LATIN

*Les animaux malades de la peste*

Les animaux étaient très malades de la peste. Le lion les convoqua tous par un édit solennel. Quand ils furent tous assemblés, il leur tint ce discours : « Vous voyez, mes amis, par quel malheur nous sommes accablés. Le cheval oublie sa pâture, le taureau succombe sous la charrue, le doux concert des oiseaux ne se fait plus entendre, la tourterelle oublie ses tendres chants ; en proie à la douleur, un autre souci la consume. Vous voyez le loup épuisé qui expire parmi les agneaux languissants. Une peste affreuse étend sur les troupeaux et sur les bêtes les sombres voiles de la mort. Sans doute ce déluge de maux est tombé sur nous en punition des fautes que nous avons commises. Que chacun de nous examine avec soin sa conscience, qu'il fasse une confession publique de sa vie passée, et qu'il se repente de ses fautes. »

4-1920-650

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

PRIX DU PRINCE DE GALLES

CONCOURS INTERCOLLÉGIAL

MAI 1920

PHILOSOPHIE

*La genèse de l'idée*

Invité à faire une causerie devant un Cercle d'études, un jeune bachelier explique brièvement à ses auditeurs les diverses phases du phénomène de l'intellection (processus intellectionis).

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE : 1. *A* achète un objet et le revend en gagnant 20%. Si *A* avait payé cet objet 10% meilleur marché et vendu pour \$48.00 de moins, il aurait gagné 30%. Trouvez son prix d'achat.

2. Si \$10.00 est l'escompte en dedans de \$110.00 payables dans 8 mois, quelle est la valeur nominale qui escomptée au même taux pour 4 mois, donnera le même escompte en dedans ?

ALGÈBRE : 1. Résoudre :

$$\left\{ \begin{array}{l} \sqrt{\frac{x}{y}} + \sqrt{\frac{y}{x}} = 4\frac{1}{4} \\ \frac{x}{\sqrt{y}} + \frac{y}{\sqrt{x}} = 16\frac{1}{4} \end{array} \right.$$

2. Un propriétaire offre une propriété en vente aux conditions suivantes : Soit \$28000.00 argent comptant ou bien \$3000.00 argent comptant puis 9 versements

annuels de \$3000.00 chacun suivis de 10 autres versements annuels de \$1500.00 chacun. Un acheteur, qui a de l'argent dans le commerce qu'il peut retirer à son gré, vous demande quelle est pour lui l'offre la plus avantageuse, sachant que l'argent qu'il a dans le commerce lui rapporte 7% par année. Il demande aussi quel gain actuel il fera en acceptant une offre plutôt que l'autre.

GÉOMÉTRIE : Un octogone régulier a 8 pieds de côté. Trouvez sa surface. (On ne devra pas donner une solution trigonométrique.)

5-1920-100

---

## RHÉTORIQUE

### ANALYSE LITTÉRAIRE

— Hélas ! hélas ! dit le poète,  
J'ai l'amour des eaux et des bois ;  
Ma meilleure pensée est faite  
De ce que murmure leur voix.  
La création est sans haine.  
Là, point d'obstacle et point de chaîne.  
Les prés, les monts, sont bienfaisants ;  
Les soleils m'expliquent les roses ;  
Dans la sérénité des choses  
Mon âme rayonne en tous sens.

Je vous aime, ô sainte nature !  
Je voudrais m'absorber en vous ;  
Mais dans ce siècle d'aventure,  
Chacun, hélas ! se doit à tous.  
Toute pensée est une force.  
Dieu fit la sève pour l'écorce,  
Pour l'oiseau les rameaux fleuris,  
Le ruisseau pour l'herbe des plaines,  
Pour les bouches, les coupes pleines,  
Et le penseur pour les esprits.

Dieu le veut, dans les temps contraires,  
Chacun travaille et chacun sert,  
Malheur à qui dit à ses frères :  
Je retourne dans le désert !  
Malheur à qui prend des sandales  
Quand les haines et les scandales  
Tournent le peuple agité ;  
Honte au penseur qui se mutile,  
Et s'en va, chanteur inutile,  
Par la porte de la cité !

Le poète en des jours impies  
Vient préparer des jours meilleurs  
Il est l'homme des utopies ;  
Les pieds ici, les yeux ailleurs,  
C'est lui qui sur toutes les têtes,  
En tout temps, pareil aux prophètes,  
Dans sa main où tout peut tenir,  
Doit, qu'on l'insulte ou qu'on le loue,  
Comme une torche qu'il secoue,  
Faire flamboyer l'avenir.

Il voit, quand les peuples végètent !  
Ses rêves toujours pleins d'amour,  
Sont faits des ombres que lui jettent  
Les choses qui seront un jour.  
On le raille. Qu'importe ? Il pense.  
Plus d'une âme inscrit en silence  
Ce que la foule n'entend pas.  
Il plaint ses contempteurs frivoles,  
Et maint faux sage à ses paroles  
Rit tout haut et songe tout bas.

VICTOR HUGO, *Les Rayons et les Ombres*. Fonction du poète.

### ANALYSER

- 1° *Le plan (parties, proportions, unité, enchaînement) ;*
- 2° *Les idées et leur valeur ;*
- 3° *La langue, le style et la versification.*

## THÈME LATIN

### *De la véritable éloquence*

Il ne faut pas faire à l'éloquence le tort de penser qu'elle n'est qu'un art frivole, dont un déclamateur se sert pour imposer à la faible imagination de la multitude, et pour trafiquer de la parole : c'est un art très sérieux, qui est destiné à instruire, à réprimer les passions, à corriger les mœurs, à soutenir les lois, à diriger les délibérations publiques, à rendre les hommes bons et heureux. Plus un déclamateur ferait d'efforts pour m'éblouir par les prestiges de son discours, plus je me révolterais contre sa vanité. Son empressement pour me faire admirer son esprit me paraîtrait le rendre indigne de toute admiration. Je cherche un homme sérieux qui me parle pour moi et non pour lui ; qui veuille mon salut et non sa vaine gloire. L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu.

FÉNÉLON

5-1920-100

---

## TRADUCTION PROPOSÉE

### *De vera eloquentia*

*Non tanta in eloquentiam injuria committenda, scilicet ut eam pro vana arte habemus, qua declamatores utantur ut imbecillam vulgi mentem perstringant orationisque mercaturam quasi faciant. Verum enim vero illa gravissima est ars, cujus munus esse dixerim homines edocere, cupiditates coercere, mores emendare, leges tueri, publica concilia regere, cunctos denique bonos ac felices præstare. Nempe quo vehementius declamator aliquis orationis præstigiis me perstringere studeat, eo tenacius ego contra stultiam*

*istius repugnem, quippe qui propter ipsam diligentiam qua sui ingenii acumen admirandum proponat, omni admiratione indignus mihi videatur. Equidem gravem quæro virum, qui mihi, non sibi, loquatur, qui me ipsum salvari, non se inani gloriola efferri cupiat. Is demum audientia dignus est, qui verbis ad explanandam sententiam, sententia autem veritatis et virtutis causa utitur.*

---

## UNIVERSITÉ LAVAL

### CONCOURS D'HISTOIRE DU CANADA

*Prix Ths-Chase Casgrain*

Le régime militaire et l'administration de Murray :  
*faits et appréciations.*

QUÉBEC, 5-1920-100.

---

## NOTES ET SOUVENIRS

---

**Le respect.** On dit que le respect s'en va, n'en croyez rien, c'est un vilain bruit que font courir les enfants qui ne veulent plus avoir de respect et les pères ou les maîtres qui ne savent plus en avoir ou en exiger. Et notez bien que celui qu'on obtient vaut toujours mieux que celui qu'on exige : il est plus franc, plus tendre et plus profond.

Ne soyez, pour l'écolier, ni un camarade ni un mentor éternel. Le Mentor de *Télémaque* est un sermonneur proluxe et ennuyeux : la bonne Minerve, aux yeux couleur de mer, dans l'antique *Odysée*, est bien autrement vivante et utile. Elle ne rabâche pas, elle agit : elle est la conseillère et la bonne fée du sage Ulysse ; elle l'encourage, lui donne des idées et à l'occasion elle le protège : les pères et les professeurs qui jouent le rôle de Mentor sont désastreux et... inutiles.

« La meilleure manière de perdre l'oreille et de casser la tête d'un fils, même respectueux, est de lui corner aux oreilles et de lui entonner dans la cervelle un tas de maximes, de préceptes, d'aphorismes, de commandements, qui, au double tort d'être solennels et antiques joignent encore celui d'être inefficaces. Il vous laisse dire distraitemment et il ne vous écoute pas. Quand ils sont tout petits, on peut empêcher les enfants de jouer avec les allumettes ; plus tard, n'allez pas leur parler en *pompiers* pendant leurs flambées... »

Traitez votre fils hardiment, *en homme*.

Apprenez à lire en lui et soyez tranquille : plus il aura et prendra chaque jour de confiance en vous, moins

il aura peur de votre autorité, de votre sévérité ; plus il sera touché de votre accueil, de votre accent, de votre affection ; plus en vous comparant à d'autres pères il verra en vous le tuteur, et le pilote souriant de sa jeunesse et plus dès lors il vous aimera, il se confiera en vous.»

Soyez toujours prêts à écouter vos élèves et allez vous-même au devant de leur confiance. Attendez et choisissez l'heure qui vous semblera la plus favorable ; ne les rebutez pas, ne les effarouchez pas, avant de les avoir entendus, par un *front barré*, un regard sévère ou inquiet, une *voix bourrue*. Ne craignez pas d'entrer, non pas en opposition sourde ou violente, mais quand vous êtes seuls, en discussion avec eux. Vous avez tous les droits et tous les titres, ils le savent bien, à leur parler de la vie, qu'ils ne connaissent pas encore ; ne les contraignez pas à ne la regarder et à ne la voir que par vos yeux et avec vos lunettes qui ne leur vont pas. Sans vous prévaloir de votre autorité qui sera d'autant plus forte qu'elle sera moins impérieuse, sans vous targuer de votre expérience qui aura d'autant plus de chances de leur servir que vous ne la donnerez pas pour infaillible, raisonnez avec eux en conseiller bienveillant et en ami. Ne montez pas en chaire et ne rendez pas d'oracles. La *bienveillance* n'est pas de la *complaisance* ; la *douceur* n'est pas de la *mollesse* ; il n'y a que les *sots* et les *maladroits* qui les confondent. La mesure est difficile à garder, je le reconnais : tous les caractères ne sont pas commodes ; toutes les âmes ne sont pas maniables ; il y a des indociles, des volontaires, des enfants gâtés, des entêtés qui se cabrent au plus léger avertissement et regimbent à la moindre observation. Mais, amitié et respect, aidés par le tact, l'intelligence et la réflexion, sont assez puissants pour empêcher les chocs, prévenir les froissements, éviter ou dissiper les malentendus. J'entends les pires, ceux qui dégénèrent en hostilité ; il y en a toujours de petits et d'inévitables, j'allais dire de nécessaires, qui ne comptent pas.

D'après H. Chantavoine.

La vraie science? Beaucoup d'écoliers s'occupent d'arithmétique, de géométrie et d'algèbre, sans comprendre ce qu'ils font. Or, en matière de mathématiques élémentaires, tout pour eux deviendrait clair *si on le voulait absolument*. Pour des êtres très jeunes, ce n'est pas la pensée du savant qui est difficile à saisir : c'est celle du pédant.

Ah ! quelle révolution ce serait, si l'école pouvait mettre dans tous les esprits, pour toujours, le besoin de la clarté !

Qu'on me permette un exemple. Chaque année, en prévision de quelques interrogations imminentes, des milliers de jeunes gens se mettent dans la tête la loi d'Ohm, concernant les courants électriques. S'ils savent dire que cette loi s'exprime par la formule :

$$I = \frac{E}{R}$$

qui signifie que l'on obtient l'intensité du courant en divisant le nombre qui mesure la force électromotrice par celui qui mesure la résistance du conducteur, l'examineur, qui est parfois pressé, leur dira sans doute : « C'est juste », et il passera à une autre question. Et beaucoup de ces écoliers naïfs s'imagineront qu'ils « connaissent » la loi d'Ohm. Or, neuf fois sur dix, ils ne se font une idée claire d'aucune de ces trois quantités désignées par les lettres I, E et R. Sans doute, leur professeur leur a donné quelques explications ; mais il aurait fallu consacrer plusieurs leçons à des expériences et à des mesures difficiles pour que tout devint intelligible. Cela n'est pas possible. La tâche du maître n'est pas d'étudier avec ses élèves, très soigneusement, une demi-douzaine de questions : il doit leur donner un *cours complet* et, par conséquent, se dépêcher. Aussi rencontre-t-on des jeunes gens, très forts en physique, qui ne sont à aucun degré des *physiciens*. Les écoliers d'aujourd'hui étudient les sciences comme ceux d'autrefois apprenaient leur catéchisme.

La culture générale que nous donnons à nos élèves est un *verniss* qui n'augmente pas leur puissance. Elle les met en mesure de répondre à des questions classiques, à des questions prévues ; mais elle ne les rend pas particulièrement perspicaces devant des problèmes nouveaux. A l'école, *savoir* c'est pouvoir montrer que l'on sait, — rien de plus.

Depuis bien des années on parle du *surmenage* dont souffrent de nombreux écoliers. Il existe un moyen simple pour alléger considérablement les programmes scolaires. (Mais la réforme ne sera facile, bien entendu, que si elle est faite de manière à ne léser aucun intérêt particulier.) Je dis que l'École améliorera d'une manière très sensible sa besogne si elle se pose avec sincérité, au sujet de la géographie, de l'histoire, de la littérature, des mathématiques et des sciences physiques et naturelles, une question analogue à celle que je vais poser à propos de la botanique, par exemple.

Vaut-il mieux encore connaître très bien le contenu d'un *cours complet* de botanique et n'avoir jamais étudié avec soin aucune plante particulière, ou bien avoir observé avec patience les manifestations de la vie chez une demi-douzaine de plantes typiques et ignorer complètement les divisions, les classifications et les noms de la botanique ?

Pour moi, le doute n'est pas possible : l'examen attentif d'un seul végétal suffit pour suggérer — car je ne supprime pas l'intervention du maître — tous les problèmes fondamentaux de la biologie. Et l'étude de six plantes particulières, choisies de manière à faire soupçonner la richesse de la nature, suffit pour donner des idées très générales sur le monde végétal. Par contre, les termes abstraits des spécialistes de la botanique ne peuvent pas donner à un enfant l'image nette et colorée d'une plante vivante.

On me fera remarquer que, de temps en temps, le professeur de botanique montre des plantes à ses élèves. C'est vrai. Mais n'est-ce pas toujours son manuel

*complet* que l'écolier zélé étudie avec soin en vue des interrogations prochaines !

Tant que le maître tiendra à ces petits livres encyclopédiques, l'éducation intellectuelle de l'enfant sera de qualité détestable.

Henri Roorda, *Le pédagogue n'aime pas les enfants.*  
p. 76.

**N'est pas éducateur qui veut.** Qu'on envisage la question du point de vue surnaturel et chrétien ou du point de vue naturel et humain, pour devenir éducateur, il faut y être appelé : il faut être l'objet d'une *vocation* et cette vocation se révèle par des attraits et par des aptitudes.

L'attrait vers les fonctions d'éducateur n'est possible que s'il y a comme une prédisposition de tempérament pour ces fonctions, comme une accommodation du maître aux enfants, comme une similitude qui rende la sympathie facile. C'est dire que l'une des dispositions fondamentales de celui qui veut se consacrer à l'éducation des jeunes, c'est la *jeunesse d'âme*. Cette jeunesse d'âme lui rendra les enfants sympathiques ; elle le rendra apte à les comprendre et surtout à les aimer.

M. l'abbé Kieffer, *l'Autorité dans la famille et à l'école.*  
p. 130

**Question d'âge?** De trente à dix, on se comprend encore ; de quarante à dix, de quarante-cinq à dix, on ne se comprend plus. L'éducation consiste en partie à revivre dans l'enfant sa propre enfance, en l'éclairant de son expérience, à se faire enfant pour voir ce que l'enfant peut recevoir de prescriptions et de conseils. On peut revivre son enfance à trente ans ; à quarante ans, c'est difficile ; à cinquante ans c'est impossible. J'ai bien vu cela comme professeur d'enseignement secondaire. A vingt-deux ans, j'étais assez bon professeur : à trente ans, excellent ; à quarante ans, mauvais ; à cinquante ans, j'eusse été lamentable.

Notez qu'il est essentiel pour l'enfant d'avoir des parents gais, qui comprennent la gaieté, qu'elle n'importe pas et qui la partagent et même l'excitent. Les hommes de bon caractère sont ceux qui ont eu des parents gais ; les neurasthéniques sont ceux qui ont eu des parents tristes — *cui non risere parentes* — Il n'y a presque plus de parents gais : c'est qu'ils ont de quarante à cinquante ans. C'est un désastre pour une génération d'avoir des parents *feuille morte*.

Émile Faguet, *De la Famille*, p. 91.

**Deux causes de la décadence des études.** Monsieur Henri Chaix, professeur au lycée Charlemagne, attribue cette décadence d'abord à la complexité des programmes et à la multiplicité des heures de classe ; ensuite à l'absence de coordination entre les divers enseignements comme entre les différentes années du même enseignement. On supprimera la première cause, surtout par la réduction des heures de classe : il est nécessaire il est nécessaire de les ramener à vingt. pour permettre à l'élève de se livrer à l'étude, à un travail personnel et pour trouver le temps que réclament les exercices de plein air. Cette réforme appartient au ministre de l'Instruction publique ; qu'il décide et parle en maître. La seconde réforme dépend des chefs d'établissements ; c'est à eux qu'incombe la tâche de mettre leurs collaborateurs à même de confronter leurs méthodes et d'unir leur expérience.»

*Revue Universitaire*, avril 1920, citée par *l'Enseignement Chrétien*, juin 1920 p. 370.

## RAPPORT DU JURY DU THÈME LATIN

TEXTE PROPOSÉ :

### PORTRAIT DE CROMWELL<sup>(1)</sup>

*Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance ; mais au reste, si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées ; enfin, un de ces esprits remuants et audacieux, qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste ! Mais aussi que ne font-ils pas quand il plaît à Dieu de s'en servir ! Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois. Car comme il eut aperçu que dans ce mélange infini de sectes, qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, était le charme qui possédait les esprits, il sut si bien les concilier par là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux.*

BOSSUET.

*Oraison funèbre de Henriette de France.*

(1) On se rappelle sans doute l'étude détaillée du *Portrait de Cromwell* parue dans le numéro de juin 1920, p. 198, par le R. F. J. Rutché.

Ce texte n'était pas facile — il était même difficile pour le grand nombre — aussi, les correcteurs ne se sont pas montrés sévères ; ils n'ont pas voulu trop scruter la propriété des termes. S'ils n'avaient pas été indulgents le résultat eût été plus faible. Les élèves de nationalités canadienne française ont été moins favorisés que leurs camarades de langue anglaise ; le texte que ces derniers ont eu à traduire était beaucoup plus court — 14 lignes — et renfermait moins de difficultés. Doit-on s'en plaindre ? Les textes anglais sont-ils en général plus faciles et plus courts que les textes français ? S'il fallait répondre affirmativement, il y aurait peut-être lieu d'attirer l'attention sur ce sujet. Pour cette fois du moins, nos amis de langue anglaise ont été mieux partagés et s'en sont réjouis.

Ce texte, par ailleurs, avait un grand avantage. Il était déjà de facture latine. C'est une des caractéristiques de Bossuet. Dans ses *Oraisons funèbres* ou ses *Sermons*, il parle latin même quand il s'exprime en français. Cette forme française classique si élevée, si belle, d'un si grand effet oratoire n'est rien autre chose que la forme périodique de Cicéron et des meilleurs prosateurs du siècle d'Auguste. Si notre langue coupe les phrases, si elle a adopté la forme courte et rapide, les Latins de leur côté recherchaient le tour ample et périodique. Si donc un texte est d'allure purement française, l'élève doit dans le thème latin, s'efforcer de grouper les propositions, d'unir même les phrases les unes aux autres ; il leur fera ainsi perdre leur génie propre et leur donnera celui du latin. Il fera naturellement le contraire dans la version.

Mais on ne réclamait point de lui ce travail. La langue de Bossuet étant on ne peut plus classique, il n'y avait qu'à suivre la phrase dans son développement pour donner à sa traduction, du moins dans l'ensemble du travail, une tournure latine. Le génie brille de tout son éclat dans ce passage de l'*Oraison funèbre de Henriette de France*. Il y avait donc ici une difficulté déjà vaincue. Mais, on l'a dit avec raison (G. Zidler) : «le thème est le

meilleur exercice d'explication d'auteur.» Il importait donc à l'élève de bien comprendre le sens des mots, et encore davantage, celui des phrases du texte à traduire. A cette fin, il lui fallait situer ce morceau.

Bossuet, dans cette oraison funèbre, fait le portrait moral de l'homme qui joua un si grand rôle dans l'histoire de l'église anglicane. Il montre d'abord, que la source de tout le mal se trouve en ceux qui résolurent de renverser l'Église établie pour mieux atteindre leur fin. Dès lors, le principe d'autorité aboli, « chacun s'est fait un tribunal, où il est rendu l'arbitre de sa croyance ». Cette liberté excessive et malsaine, devait avoir pour conséquence, non plus seulement la multiplication des sectes, mais « une entière indépendance dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme ». L'autorité royale fut cause de ce grand malheur « elle avait trop fait sentir au peuple que l'ancienne religion se pouvait changer ». Aussi fut-elle la première à en souffrir. En vain, les rois d'Angleterre crurent-ils pouvoir conjurer le mal en réclamant l'autorité des Évêques. Mais que pouvaient ces évêques qui avaient eux-mêmes anéanti leur propre autorité en se séparant de Rome? C'est ici qu'apparaît le révolutionnaire Cromwell dont Bossuet fait une si extraordinaire peinture. Il le montre doué par la nature de toutes les caractéristiques du génie, et qui use de son esprit pour tromper les peuples et les lancer avec force contre la royauté qu'il voulait renverser. Comment s'y prit-il? Il n'eut qu'à alimenter la flamme des discussions théologiques. En encourageant les sectes à dogmatiser, l'autorité royale sombra à la suite de l'autorité religieuse et Cromwell put faire triompher la révolution dont il devint le chef.

Ce texte pouvait être partagé en trois parties : 1° Qualités de l'esprit et du cœur de ce génie : esprit profond, mais hypocrite, infatigable, prévoyant et d'un jugement sûr, vigilant, actif et audacieux. 2° Réflexions sur le sort hasardeux de tels esprits. 3° De quels moyens il usa pour mettre en sa main toutes les sectes.

L'élève devait d'abord s'appliquer à comprendre le sens de plusieurs mots : *Hypocrite raffiné* signifie hypocrite subtil, fin, adroit. *La fortune* ou par analogie *la chance* — puissance qui distribue les biens et les maux d'une manière capricieuse ou aveugle. *Conseil* — dessein, plan, résolution délibérée. *Hasardeux* — qui s'expose à un risque. *Paraît* — se montre, se manifeste. *Prévaloir contre* — remporter l'avantage sur quelqu'un. *Charme* — attrait, appas qui plaît extrêmement. *Concilier* — les disposer favorablement. *Par là* — par ce moyen.

Ces mots bien déterminés et compris, il importait ensuite de saisir le sens des propositions et des phrases, plusieurs d'entre elles réclamaient de la réflexion et la connaissance des différentes formes grammaticales et de leurs équivalences logiques. Ex. : hypocrite raffiné autant qu'habile politique. *Cum prudentia tum simulatione præstantissimus*. « Qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance ». Cette riche expression devait être méditée attentivement si on voulait la bien rendre. La fortune dispose des événements d'une manière aveugle, le génie de Cromwell sut les prévoir, ces événements, et les faire concourir à ses desseins. *Nihil eorum fortunæ permittens quæ sive consilio sive prudentia ei detrahere posset*. La locution adverbiale, *au reste* devait être rendue par *denique* ou *ceterum* et la consécutive *adeo ut*. *Ceterum, adeo diligens atque ad omnia paratus, ut occasione ab eo datæ nunquam defuerit*. « Enfin, un de ces esprits remuants (c'est-à-dire qui se plaisent dans l'agitation) et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde » : *denique unus ex iniquitatis atque audacibus illis ingeniis quæ ad res humanas commutandas nata esse videntur*. Que le sort de tels esprits est hasardeux — fortune exposée au péril : *Quorum quam periculosa est fortuna !* Et qu'il en paraît dans l'histoire — combien on peut en trouver : (*Reperias qui, reperire est qui*) *Quotque extiterunt quibus sua audacia (et non audacia eorum, pernicipi fuerit !* Il n'y avait pas

de difficulté à traduire : Que ne font-ils pas quand il plaît à Dieu de s'en servir ! *Quid est quod non agant cum juvat Deum uti illis ! Illi quidem concessum est ut populos deciperet et principes vinceret.*

La phrase qui suit, plus longue et plus compliquée, était difficile. L'élève devait d'abord la comprendre. Bossuet avait plus haut constaté que toute autorité civile et morale ayant été abolie, le peuple prenait un plaisir extrême à discuter sur les choses de la religion. Cromwell en favorisant cette passion gagna tous les cœurs et put ainsi les pousser facilement à l'accomplissement de ses desseins. Le gallicisme : *sans être repris ni contraint*, en compliquait singulièrement la traduction. On devait surtout ici avoir recours aux équivalences dans les changements de formes : *Cum enim in illa infinita sectarum colluvione, certis disciplinis deficientibus, neque ulla sacra neque profana potestas dogmata conficere vetaret, ille autem animadvertisset ea voluptate capi animos, ita ea re eos conciliavit ut coagmentationem illam portentosam unam corpus efficeret formidandum.*

Les fautes qu'ont faites les concurrents au Baccalauréat sont de trois sortes : 1° Fautes contre la morphologie. 2° fautes qui violent la syntaxe. 3° Celles qui forment contresens. Ces dernières ont toujours pour cause ou la pensée qu'on ne comprend pas ou les termes qu'on emploie pour la rendre et qui la dénaturent. Et c'est ici que les correcteurs se sont montrés indulgents. Faut-il l'avouer ? Nos écoliers ne savent pas assez de grammaire. Les correcteurs se sont demandés quels moyens il faudrait prendre pour empêcher les meilleurs élèves même de traduire par les barbarismes *totæ, soli* et *nullæ* les génitifs *totius, solius* et *nullius* ? Quel est le professeur qui ne met toute son âme à signaler pendant l'année scolaire, ces horreurs, et qui ne constate trop souvent l'inutilité de ses efforts ? De même pour l'ablatif des adjectifs en *is* (*incredibilis, immanis*, etc.) où l'on met invariablement un *e* au lieu de *i* ? Que dire des barbarismes *potebat, poteret, perdabat*,

*fieretur*? Doit-on mettre au compte de la distraction ces sortes de fautes, ou celles qui proviennent de la confusion, des conjugaisons? S'il en est ainsi les distractions semblent passées à l'état d'habitude, tant elles sont fréquentes et générales! C'est l'indice d'une légèreté trop grande.

Il y a des règles de syntaxe qui ont été violées avec un ensemble remarquable. Les expressions comme *videntur natos* ou *nasci* furent communes. Les passages d'un temps à un autre, l'oubli de la concordance et de l'emploi du subjonctif après *cum*, quand la proposition qui en dépend ajoute à l'idée de temps celle de cause, indiquent beaucoup de confusion dans les esprits sur ces règles. Que dire alors des règles plus sérieuses comme les consécutives *si vigilans... que, il sut si bien les concilier que*? Un petit nombre seul a pu les traduire convenablement.

Toutefois, s'il y a incurie et insuffisance grammaticale chez trop de candidats, d'autres ont fait montre de connaissances sérieuses. Bonne intelligence du texte, heureux choix des termes latins, traduction parfois élégante, tout prouve chez eux qu'ils ont appris la syntaxe latine et mis à profit les leçons de leurs maîtres. Le succès en cette langue, comme en toute autre, est inséparable d'une connaissance très sérieuse de la grammaire.

Une autre cause de faiblesse dans le thème, c'est l'usage inintelligent du dictionnaire d'où l'on tire des expressions sans se soucier du sens réel qu'elles expriment ni de l'auteur qui les a employées. Quel professeur en cette matière n'a pas protesté contre cette déplorable incurie? Le dictionnaire contient des mots qui appartiennent non seulement à la période classique, mais encore à celle de formation, à celle de l'époque impériale et à celle du déclin de la langue. Or, l'élève ne doit faire usage que des expressions de la période de perfection. Et comme César et Cicéron n'ont pas été surpassés durant cette période, l'élève doit se faire une loi sévère de s'attacher à eux et de les prendre pour modèles. C'est

sur leurs façons de s'exprimer qu'ont été faites surtout les grammaires, on peut s'en contenter. On évitera même les expressions de Tacite, puisque la syntaxe qui le guide n'est pas celle de Cicéron. A plus forte raison celles de Virgile et d'Horace. Et cependant on trouve des élèves qui après avoir décoré leur travail des richesses de ces beaux génies, s'écrient triomphants : « J'ai trouvé cela dans le Dictionnaire ! » Comme si le langage de la poésie était le même que celui de la prose, et que les licences poétiques dussent commander à la syntaxe ! C'est par des procédés si peu clairvoyants, qu'on arrive à traduire l'épithète *raffiné* dont Bossuet qualifie l'hypocrisie de Cromwell, pour ne citer que cet exemple, par *excoctus* ou *decoctus*, ce qui est une énormité !

Nos candidats au titre de Bacheliers fouilleraient beaucoup moins le dictionnaire et feraient ce travail avec plus d'intelligence s'ils avaient plus de mots classiques en tête. Il est louable le zèle qui fait apprendre le plus d'anthologie grecque possible. Mais convenons que si la connaissance des mots et des racines grecques est des plus utiles dans un cours classique; celle des mots latins ne l'est pas moins. Et s'il fallait juger ces langues non pas d'après leur beauté ou leur valeur intrinsèque, mais d'après leur importance et leur utilité, il faudrait, semble-t-il, donner la première place au latin, puisque c'est de lui surtout qu'est sortie la langue française et qu'il a atteint la perfection après avoir emprunté au grec ce que celui-ci avait de meilleur. Si donc il faut étudier le grec de plus en plus, le latin doit encore occuper le premier rang, ce qui n'aura pas lieu si nos élèves n'apprennent pas plus de vocabulaire latin. Plusieurs de nos maisons d'enseignement s'y appliquent avec force, le succès de leurs candidats en fait foi, mais il est à souhaiter que cette pratique se généralise davantage.

S'il est vrai que l'explication des auteurs est le plus parfait moyen de connaître les secrets de notre langue et d'en apprécier la richesse, le thème latin bien fait, en cons-

titue le meilleur exercice. Car, dit Zidler, « Il force l'esprit à filtrer la pensée et à ne plus l'apercevoir que limpide et pure. » Que le thème latin prenne donc dans nos classes une place de plus en plus grande. Qu'on y fasse le plus souvent possible des exercices oraux : Les phrases détachées du *Recueil de Ragon* seront fort appréciées pour cette fin. Mettons toutefois nos élèves dans le thème proprement dit, en contact avec les auteurs classiques, et cela, dès les classes inférieures. Cette excellente gymnastique intellectuelle les habituera à lutter avec la pensée de ces auteurs, ils les pénétreront mieux et se trouveront ainsi moins désorientés, lorsqu'au baccalauréat il leur sera donné de traduire des phrases comme celles sur lesquelles nos rhétoriciens eurent à exercer leurs facultés lors de la dernière épreuve universitaire.

Quel jugement faut-il maintenant porter sur le résultat de cette épreuve ? Il semble que si l'on tient compte du nombre des points conservés, le résultat est bon. Le thème latin n'est pas négligé dans nos maisons d'enseignement ; il occupe même une place d'honneur qu'il lui faut conserver. Toutefois, si on examine la nature et la gravité des fautes qui ont été faites, il ne faudra pas se hâter de conclure qu'il n'y a pas de perfectionnement à apporter et qu'on ne peut exiger davantage de nos élèves. Les correcteurs eux-mêmes reconnaissent qu'on peut se montrer moins indulgent sans encourir le reproche d'avoir été sévère. Plusieurs de nos professeurs ont étudié en Europe. Le jour où eux-mêmes adopteront le genre de correction qui y règne et qu'on leur a fait subir, il faudra abaisser le minimum qu'on exige aujourd'hui pour le titre de Bachelier. On ne saurait fermer la porte des professions libérales à des jeunes gens qui font voir dans l'ensemble des épreuves universitaires qu'ils ont droit d'y aspirer. C'est en classe surtout qu'il faut être sévère. Cette sévérité fera mieux comprendre aux élèves leurs faiblesses ; se voyant si loin des modèles qu'on leur propose,

ils feront plus d'efforts pour s'en rapprocher de peur de faire faillite aux épreuves finales. De la sorte, ils ne seront point déçus s'ils rencontrent des correcteurs plus exigeants. Sinon, ils se féliciteront du travail de l'année qui les aura fait parvenir sans efforts nouveaux à la conquête de leur titre. Mais de la part des professeurs, apporter chaque jour à la correction des devoirs un soin minutieux et constant, réclame une haute idée de l'œuvre à laquelle ils collaborent et beaucoup de sacrifices.

Nous savons qu'ils en sont capables.

A MARCOUX, *ptre, chan.*

*Collège de Lévis.*

## RAPPORT DU JURY DES SCIENCES PHYSIQUES

Questions : 1° Composition de deux mouvements uniformes simultanés rectilignes (énoncé et dém.).— 2° Pendule simple et pendule composé (déf.).— Mouvement pendulaire.— 3° Baromètre de Fortin.— 4° Etat sphéroïdal des liquides ou caléfaction.— 5° Caractéristiques d'un courant : force électro-motrice, intensité, résistance.— 6° Electroaimants.

Au baccalauréat de juin dernier 370 élèves ont subi l'examen sur les sciences physiques. De ce nombre, 218 ont obtenu une note suffisante pour être classés dans la première catégorie.

La moyenne générale a été de 62.2 pour cent. Mais si l'on retranche les candidats qui se sont présentés sous la rubrique *études privées*, et qui n'ont qu'une moyenne de 42.3, la note pour les élèves de nos collèges atteint presque les deux tiers, — exactement 65,17 pour cent.

Les bonnes copies sont donc en grande majorité. Et au point de vue du baccalauréat, il semble que le résultat soit satisfaisant. Mais au point de vue de la culture, il ne faut pas s'en féliciter sans réserve.

Beaucoup trop de copies, et parmi les meilleures, sont encore constellées de ces erreurs de formes, signalées dans les rapports précédents : impropriété des termes, fautes de grammaire, voire d'orthographe, rédaction négligée, etc. Si l'on classait les concurrents d'après l'usage qu'ils font de leurs connaissances littéraires, beaucoup de candidats de la première catégorie passeraient dans la seconde et réciproquement.

Cette question de forme, malgré son importance, est laissée dans l'ombre par un fait, autrement grave, qui a été signalé, lui aussi, à maintes reprises. C'est que la physique, si propre à la culture de l'intelligence, est devenue pour le grand nombre des bacheliers, un pur exercice de mémoire.

Accoutumés aux mathématiques, les candidats se tirent assez bien d'affaire lorsqu'il s'agit d'abstractions, comme de définitions et même de démonstrations, mais ils restent courts en face d'un appareil à décrire. La raison en est que, pour décrire une machine, il faut l'avoir comprise, ce qui n'est pas absolument requis pour répéter une formule apprise par cœur.

Comment expliquer autrement les insanités suivantes.— Dans le baromètre de Fortin, il y a une vis... *Autrement le point de congélation serait quelquefois trop bas, ainsi on peut tenir le zéro en haut.* — Il est dangereux de se servir des électro-aimants dans les bateaux de bois, *car ils arrachent les clous.* — Le pendule est utile pour *régler la rotation de la terre.*

Nous avons pris ce qu'il y avait de pire dans chaque cas. Ils sont rares, heureusement même parmi les cancre de nos collègues, ceux qui peuvent pousser la bêtise à cette limite. Mais c'est un fait que toute la cueillette des non-sens est sortie de la description des appareils.

Certains élèves ne pensent pas, encore une fois, ils se contentent de répéter. Gare ! si l'aiguille du phonographe a sauté une ligne.

Est-ce entièrement de leur faute s'ils font travailler si peu leur intelligence ? Obligés d'emmagasiner un grand nombre de connaissances en très peu de temps, ils oublient de raisonner et se fient à leur mémoire. Celle-ci, cultivée depuis des années, ne leur fait pas défaut. On reste même étonné de la quantité de matières qu'elle a réussi à absorber.

Mais qu'on y prenne garde. Ces jeunes bacheliers, remplis d'orgueil parce qu'ils ont réussi à l'examen, ne

sont que des outres gonflées de vent. La vie se chargera bientôt de dissiper ces connaissances trop rapidement acquises. Que leur restera-t-il si leur intelligence fonctionné mal ?

Et le remède à la situation ? Ce n'est sûrement pas d'augmenter la matière à apprendre, comme le voudraient certains inventeurs de programmes, qui viennent de temps à autre nous offrir leurs plans. Le seul remède c'est d'apprendre aux élèves que la physique est une science pratique, et de les convaincre qu'elle leur sera d'une grande utilité plus tard.

Tout d'abord, que l'on cesse de dicter de ces résumés magiques, censés contenir tout ce qu'il faut pour réussir au baccalauréat. Ce procédé simpliste est propre à exercer la mémoire, mais pas assez à montrer comment on observe un fait, et comment d'un fait bien compris on tire soi-même des conclusions précises.

Quoique les expériences soient généralement faites avec soins dans les cours de nos collègues et qu'elles y réussissent bien, elles ne font plus impression sur les élèves qui reçoivent un cours dicté. Le plus souvent, le professeur les emploie pour démontrer ce qu'il vient d'affirmer, mais il perd son temps, car ses élèves, sûrs de posséder dans leurs cahiers *tout ce qu'il faut*, ne font plus aucun effort et les expériences ne les intéressent guère. D'ailleurs, le professeur lui-même, peut-être sans le vouloir, passe trop rapidement sur les expériences, pour se réserver le temps de dicter sa leçon.

Rien n'est plus facile, avec la souplesse et la sûreté de mémoire qu'on rencontre chez nos élèves, que de leur faire apprendre par cœur un petit résumé de la physique. Ils retiendront tout : principes généraux, formules, développements et ils pourront même escompter un de ces succès scandaleusement brillants qui donnent tant de relief aux yeux des naïfs.

Le professeur veut-il se rendre compte des résultats obtenus ? Qu'il fasse lire, tout haut, par un de ses élèves,

un passage de son cours, et qu'il en exige l'explication et le commentaire. Si l'élève montre par ses réponses qu'il a saisi exactement, s'il emploie les mots justes et s'il énonce les idées avec précision, il sait déjà beaucoup. Si, au contraire, il hésite ou se trompe, rien ne lui montre mieux qu'il a besoin de nouveaux efforts ; car tout élève sensé comprendra que si le collègue n'est pas destiné à faire des physiciens, on doit en sortir en état, au moins, de lire avec profit un traité de physique élémentaire.

A mesure que l'enseignement se fortifie, on peut donner aux exercices un caractère profitable ; poser aux élèves des problèmes numériques et en contrôler la solution de temps en temps. Par quelques exercices de ce genre, les jeunes gens apprennent à calculer, à peser, à mesurer et on leur inspire le goût de l'expérience, avec la confiance de ses enseignements.

Nous disions tantôt que pour se trop fier à leur mémoire, les élèves n'ont pas su décrire une machine. En fait, les trois quarts au moins des candidats, au dernier examen, n'ont pas même indiqué le but des appareils. C'est pourtant la première question qu'on doit se poser en présence d'un appareil : pour quoi faire ?

La principale cause de cette faiblesse, c'est que les professeurs ne se défient pas assez des appareils de luxe que l'usage a introduits dans leurs cabinets. Le plus souvent, la pensée de l'inventeur, dénaturée par ces appareils, s'éloigne trop des dispositions premières qu'ils avaient adoptées. Presque toujours, ces appareils offrent des dispositions accessoires compliquées, sur lesquelles l'attention de l'élève s'égaré et qui le distraient de l'objet essentiel de la démonstration. Et leur prix élevé éloigne de l'esprit des élèves toute pensée de s'occuper personnellement de physique ; cette science leur semble réservée aux personnes qui disposent d'un riche cabinet ou d'une grande fortune.

On ne saurait trop encourager les professeurs à simplifier leurs appareils ; à les construire eux-mêmes toutes les

fois qu'ils le peuvent ; à n'y employer que des matériaux commun ; à se rapprocher, dans leur construction, des appareils primitifs des inventeurs : à éviter ces machines à double et triple fin, dont la description devient presque toujours inintelligible pour les élèves.

Et s'il devient nécessaire de décrire un instrument compliqué, il est inutile d'entrer dans tous ses détails. Les parties essentielles de l'appareil, son usage, les traits principaux du mode d'emploi, énoncés en langage ordinaire, suffiront dans la plupart des cas, pourvu que les expériences fondamentales soient bien faites en présence des élèves.

Quoi de plus simple que les moyens à l'aide desquels Volta, Dalton, Gay-Lussac, Biot, Arago, etc., ont fondé la physique moderne. Voyez les vieux traités de physique.

Il y a une centaine d'années, lorsque ces physiciens illustres reconstituaient sur de nouvelles bases l'édifice de la science, ils y parvenaient avec des outils si communs, d'un prix si modique et d'une démonstration si facile, qu'on a droit de se demander si aujourd'hui, l'enseignement de la physique n'est pas trop soumis à l'empire des constructeurs d'instruments.

Certains professeurs de physique craignent d'aborder l'étude d'une classe de phénomènes quand la machine imaginée par les constructeurs de Paris manque à leur cabinet, comme si cette exposition perdait quelque chose à être faite à l'aide des procédés matériels très simples et praticables à peu de frais.

Pour citer un exemple, un certain nombre d'élèves ont été incapables de donner le sens de l'enroulement du fil dans la description de l'électro-aimant. Pour faire comprendre une chose aussi simple, il n'est guère besoin de longs discours. Il suffit de prendre, en présence des élèves quelques brins de fil de fer doux, de les disposer en faisceau, d'enrouler, dans le même sens, aux deux bouts de ce faisceau, du fil de cuivre, de plier ensuite le faisceau en fer à cheval. L'instrument est prêt à fonctionner. Il n'y a plus qu'à y faire passer le courant d'une pile.

C'est dans la nature, bien plus que dans les livres, qu'il faut chercher des inspirations pour un enseignement qui doit rester élémentaire, pratique et toujours approprié aux intelligences moyennes. Car la science que le collège enseigne, on l'oublie trop souvent parfois, est celle qui, par la généralité de ses notions, convient à tout le monde, et non la science plus élevée ou plus détaillée réservée aux Facultés.

La description et la discussion des procédés ou des appareils qui se rattachent aux applications quotidiennes de la physique doit trouver place dans cet enseignement. Ne dédaignons pas d'apprendre à nos élèves sur quels principes sont fondés les appareils d'éclairage et les différents moteurs, et comment on en doit gouverner l'emploi. Qu'ils apprennent à quels signes on reconnaît un appareil de chauffage économique et comment on en tire le meilleur parti. Qu'ils sachent ventiler leurs demeures. Qu'ils sachent constater si elles sont humides et qu'ils soient en état de les assainir. Que le professeur mette en un mot le plus grand soin à se rapprocher de la vie réelle ; qu'il se propose d'en améliorer les conditions et qu'il y puise toutes les inspirations qu'elle pourra lui fournir.

Il dépend du professeur de physique de faire que, pour ses élèves, la nature ait un langage, qu'elle chante continuellement la gloire de Dieu : *Benedicite omnia opera Domini Domino.*

Bien enseignée, la physique élargit et élève la pensée. Elle embrasse, en effet, les phénomènes les plus merveilleux elle maîtrise les forces les plus mystérieuses ; elle explique les manifestations les plus redoutables des forces de la nature.

Les élèves qui auront suivi un cours de physique ainsi conçu passeront peut-être des examens en apparence moins brillants, mais ils sortiront du collège plus hommes.

Et c'est là l'unique but des études classiques.

JOSEPH LAFERRIÈRE, *ptre*,  
*Séminaire de St-Hyacinthe.*

## CHRONIQUE COLLÉGIALE

**Petit Séminaire de Québec :** *Construction :* Sur la côte Sainte-Famille le Séminaire fait actuellement élever une grande annexe partant de la chapelle publique jusqu'à la rue Hébert. Cette bâtisse sera plus tard soudée au Pavillon des facultés. Elle aura en longueur, sur la côte Sainte-Famille plus de 300 pieds. L'édifice de cinq étages renfermera 16 classes pour le petit Séminaire, de vastes salles d'étude, un spacieux bassin de natation et de nombreux appareils à douche.

Le terrain sur lequel s'élève cette construction était autrefois une houblonnière («*L'houblonnerie*») à l'époque où le Séminaire brassait lui-même sa bière domestique. Une partie de ce terrain fut vendue le 9 janvier 1726 à la famille de Léry qui y éleva une confortable maison que le pic des démolisseurs vient d'anéantir. Ce bâtiment aux murs solides, épais, aux caves voutées, portait pignon sur rue ; il fut racheté de la famille de Léry par le Séminaire il y a près d'un siècle et transformé en boutique de menuisiers. On pouvait encore dernièrement admirer les vestiges des fines arabesques de jadis ornant la belle salle de réception.

On se surprend à regretter que les exigences modernes aient fait disparaître ce témoin des jours anciens. N'eût-il pas été agréable, si la chose avait été possible, de restaurer ce vieux manoir et de le transformer en un musée de *Canadiana*.— Habent sua fata !

Aujourd'hui les modernes pensionnaires de la salle des Petits trouvent leur cour de récréation un peu encombrée de blocs de pierres, de briques et de sable, mais ils s'amu-

sent tout de même. Ils utilisent à leur façon sable et briques en élevant des hauts-fourneaux rudimentaires. Puissent-ils employer ainsi tous les matériaux que leur fournissent les professeurs et s'échauffer pour leurs auteurs grecs et latins. Ajoutons que les divers procédés de construction procurent aux maîtres des exemples concrets pour illustrer leurs remarques, viser au perfectionnement des intelligences, à la formation du caractère, et prouver enfin la nécessité absolue de l'ordre et de la méthode.

*L'École Normale supérieure.* Cette école fondée surtout dans l'intérêt des séminaires et collèges de la province de Québec commencera ses cours dans les premiers jours de novembre. L'université Laval en ouvrant cette école à encore le désir d'être utile aux institutions d'enseignement secondaire anglaises et françaises des autres provinces canadiennes et des États-Unis.

Dès cette année l'École Normale commencera la préparation à plusieurs licences de la Faculté des Arts : licence en lettres classiques, licence en lettres-philosophie, licence en philosophie.

Le *diplôme de grammaire* qui se donnait précédemment reste au programme de l'École Normale à cause de son importance pour les professeurs des premières classes du cours classique.

**Séminaire de Sainte-Thérèse.** *Mutations de professeurs.* Monsieur l'abbé Henri Lecompte laisse la chaire de littérature pour occuper celle de philosophie de première année. Il abandonne aussi la rédaction des *Annales Térésiniennes*. Celles-ci seront désormais sous la direction de M. l'abbé Émile Dubois nommé professeur de rhétorique. Tout le monde sait que M. l'abbé vient de faire paraître un nouveau volume intitulé : *Chez nos frères les Acadiens*.

Monsieur l'abbé Joseph Valiquette, le maître consommé en littérature et en histoire reprend la classe des belles-lettres.

Monsieur l'abbé Joseph Théorêt est nommé professeur en troisième. Monsieur l'abbé Joseph Limoges devient professeur de sciences, MM. les abbés D. Godin et Cléophas Pigeon sont professeurs de latin et de grec en rhétorique et en seconde, M. l'abbé Bruneau Vézeau est professeur en quatrième.

*Départ pour l'Europe.* Monsieur le chanoine Arthur Jasmin ex-curé de Sainte-Thérèse part pour l'Europe accompagné par M. l'abbé P.-El Coursol, membre du *Comité permanent*, préfet des études et professeur de sciences en première année de philosophie. Nos meilleurs vœux accompagnent les deux voyageurs.

*Pour l'École Normale supérieure.* Monsieur l'abbé Samuel Valiquette se rend à Québec pour suivre à l'Université Laval les cours de littérature et de pédagogie.

**Collège de Lévis.** *Chapelle funéraire.* Mardi après-midi le 5 octobre, avait lieu l'inauguration de la chapelle funéraire et du nouveau cimetière. Cette chapelle a été construite dans le bocage situé près de la cour des élèves. S. G. Mgr Roy avait préalablement consacré l'autel de cette chapelle, laquelle a été bénite quelques jours plus tard par Mgr C. Lemieux, supérieur du collège. Ces deux cérémonies avaient été privées, tandis que l'inauguration de la chapelle funéraire avait attiré un nombre considérable d'anciens élèves et d'amis de la maison.

Vers deux heures de l'après-midi tout le personnel du collège, professeurs et élèves, se dirigeait vers le cimetière Mont-Marie pour aller chercher les restes mortels de deux anciens supérieurs MM. les abbés Sauvageau et Lecours, et de deux anciens professeurs, MM. les abbés Carrier et Faucher, afin de les inhumer dans le cimetière attendant à la chapelle funéraire.

Lorsque le convoi funèbre fut rendu au cimetière du collège, les quatre tombes furent déposées en face de la chapelle et les élèves chantèrent le *Libera*. Puis Mgr Hallé, préfet apostolique de l'Ontario-Nord et ancien di-

recteur de ce collège, prononça une allocution. Il avait pris pour texte ces paroles de l'épître aux Hébreux : *Mementote præpositorum vestrorum.*

Mercredi matin le 6 octobre un service solennel a été chanté dans la nouvelle chapelle funéraire pour le repos de l'âme des quatre prêtres-éducateurs qui venaient d'être inhumés dans le nouveau cimetière.

**Séminaire de Chicoutimi.** *Maître es arts.* M. l'abbé Joseph-W. Dufour professeur de philosophie a reçu de l'Université Laval le titre de maître es arts. Nos félicitations.

*Pas d'encombrement.* Près de 600 élèves sont entrés en septembre au Petit Séminaire. Plus de 425 pensionnaires et une centaine de demi-pensionnaires. Mais il n'y a pas d'encombrement. Il y a au Grand Séminaire 37 élèves et 28 finissants au Petit. Ce n'est certes pas trop que cette agglomération pour plus de soixante paroisses et pour une population de 100,000 âmes.

*Autrefois, aujourd'hui.* Des jeunes gens de son temps, Isocrate affirmait qu'ils avaient plus besoin de bride que d'éperon. Pourquoi faut-il entendre dire si souvent de nos écoliers canadiens qu'ils ont plus besoin d'éperon que de bride ? Il y a à la base de l'instruction, de la culture et du développement intellectuel, une condition essentielle : *le travail.* La culture est par dessus tout le prix d'un effort personnel. « On n'a pas de la culture comme on a du ventre, sans faire exprès, » disait un malin.

**Collège de Valleyfield :** *Une journée extraordinaire pour les « HUMANISTES ».* Nous extrayons des rapports du secrétaire de la classe les lignes qui suivent.

« Le 15 octobre les « *Humanistes* » célébraient la fête de Virgile, leur poète favori. Cette célébration fut tout intime. Seules les couleurs variées et symboliques, bleu, rose, et blanc qui ornaient leur boutonnière ont distingué les élèves de belles-lettres parmi leurs confrères. Ce fut

quand même un jour extraordinaire pour eux. Voyez plutôt : après la classe, consacrée à l'Histoire du Canada, les dignitaires de « notre Académie » érigeaient une tribune d'occasion dans un coin de la classe ; le bureau du professeur devenait la chaire présidentielle et quelques sièges réservés attendaient les invités qui voudraient bien nous honorer de leur présence.

A 9.15 h. après la prière de règle, la séance consacrée à glorifier Virgile s'ouvrit sous la présidence d'honneur de M. le Supérieure. Voici le programme : 1.— Rapport de M. le Secrétaire ; 2.— Allocution du président ; 3.— Biographie de Virgile ; 4.— Ode à Virgile (poésie de notre professeur) ; 5.— Pourquoi nous devons aimer l'Énéide ; 6.— L'épisode de Nisus et d'Euryale (ses beautés) ; 7.— Virgile et Homère (parallèle) ; 8.— Récitation (Extraits de l'Énéide, ), etc.

Cette première séance, préparée en même temps que se fait notre pénible initiation aux lettres, fut surprenante d'intérêt au dire de M. le Supérieur qui nous encouragea à compléter notre travail de classe par ces réunions académiques mensuelles où les essais littéraires soignés et les récitations plus solennelles nous sont un excellent moyen d'approfondir nos connaissances classiques en même temps qu'elle nous forment à l'art de dire.

Dans l'après-midi, notre professeur, M. l'abbé N. Aumais complétait cette journée d'étude par une captivante causerie sur les beautés de l'Énéide. *Et hæc olim meminisse juvabit.*

*Pour les études romaines.* M. l'abbé Alb. Dandurand, professeur au collège est parti pour Rome, afin d'y poursuivre des études théologiques. pendant une période de trois années.

**Collège Saint-Alexandre.** *La rentrée.* La rentrée a eu lieu le six septembre. Voilà deux jours à peine et déjà la maison est remplie. Cependant de nouveaux élèves se présentent encore sans cesse. Les philosophes

qui nous ont dit adieu sont remplacés par des recrues trois fois plus nombreuses. Ces chers anciens ont semé le bon grain ; il a levé et s'est merveilleusement multiplié. La Providence veille sur Saint-Alexandre.

Le vingt août se sont embarqués nos quatre premiers scolastiques canadiens : MM. Charles Chalifoux, Edouard Bériault, Jean-Marie Arbic et Pierre Patenaude. Ils feront leur noviciat à Paris cette année. C'est avec le plus grand intérêt que nous tous, Pères et élèves, suivons de loin les progrès de ces premières recrues de la Congrégation du Saint-Esprit au Canada. La moisson est grande et les ouvriers peu nombreux. Cette parole de Notre-Seigneur n'est que trop vraie pour cette chère Congrégation. Son champ d'action est immense, et ses apôtres, hélas ! en nombre insuffisant. Mgr Le Roy, le Supérieur générale, vient de dire qu'il pourrait placer, à la lettre, cent missionnaires en ce moment. Toutefois les espérances sont belles : le noviciat de France compte vingt nouveaux pour l'année qui s'ouvre. Nos Canadiens seront bien chez eux dans cette phalange de jeunes héros. Que Dieu les guide et leur suscite des frères d'idéal !

**Collège de Gravelbourg.** L'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan s'est mise à l'œuvre pour souscrire des fonds destinés au maintien du collège classique de Gravelbourg, confié récemment à la Congrégation des Oblats par Monseigneur Mathieu, archevêque de Régina. Dans cette province où les nôtres forment la majorité de la population catholique, existent déjà deux collèges classiques, l'un aux élèves de langue anglaise, et l'autre à ceux de langue allemande. Il faut que les nôtres aient aussi leur collège classique ; ils ont compris à la suite de leur archevêque que cette œuvre s'imposait. « Cette œuvre, écrivait récemment Mgr Mathieu aux membres de l'Association, est la plus importante de toutes celles auxquelles vous puissiez vous dévouer. Il

nous faut absolument fonder, soutenir de ces écoles ayant pour base l'instruction religieuse. Ces fondations qui ont un rapport si direct au salut des âmes sont d'une autre importance que les maisons hospitalières dont l'unique destination est le soulagement des corps. Eclairer les intelligences, épurer les cœurs, former les consciences, sanctifier les âmes, voilà la belle œuvre que fera ce collègue à laquelle vous voulez bien vous dévouer. »

Le *Patriote de l'Ouest* nous apprend que la campagne en faveur du collègue rencontre partout une sincère sympathie et de puissants encouragements.

## COURRIER DU BULLETIN

---

*Il est chez nous question de conférences pédagogiques. Pour-*

**Première question :** *rail-on nous indiquer une marche à suivre pour cet établissement ?*

Nous publions ici le règlement des conférences pédagogiques instituées dans le diocèse d'Albi, France — Notre vénéré correspondant y découvrira, croyons-nous, de précieuses indications. Nous pourrons encore, si on le désire, indiquer quelques autres règlements et fournir aussi certains programmes suivis dans les établissements français. De telles conférences assureraient sans contredit à notre bulletin une substantielle provende. Nous en hâtons de tous nos vœux l'institution. On consultera encore avec avantage *l'Enseignement Chrétien*, 1905, page 365 à 367.

### RÈGLEMENT DES CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES.

*Article premier.*— Il est institué, dans chacun de nos établissements d'enseignement, une conférence qui aura pour but l'étude de toutes les questions qui intéressent l'éducation.

*Article deuxième.*— La conférence se réunira réglementairement le premier mardi de chaque mois, de novembre à juin, à cinq heures du soir.

*Article troisième.*— Elle sera présidée par le supérieur de la maison, ou, à son défaut, par celui qui le remplace ordinairement. Elle élira les autres membres de son bureau... elle sera ainsi assimilée aux Conférences ecclé-

siaistiques réglées par les statuts diocésains et en exercera les droits, prérogatives et obligations, . . .

*Article quatrième.*— L'ordre du jour de chaque réunion sera réglé par le président, et comprendra :

1° La lecture du procès-verbal de la séance précédente ;

2° La discussion d'un ou deux rapports écrits sur des sujets de pédagogie ou de morale, intéressant la formation chrétienne des enfants ;

3° Les communications et observations de M. le supérieur touchant la marche générale de la maison ;

4° Les remarques qu'il plaira à chaque membre de soumettre à la Conférence sur le même objet. Toutefois, ces remarques n'entraîneront jamais nécessairement un vote collectif. Le supérieur seul pourra les provoquer, et, s'il juge à propos de prendre l'avis de ses confrères sur quelques détails de son administration, ce vote gardera le caractère d'une simple consultation, le supérieur étant seul juge en dernier ressort.

*Article cinquième.*— Le programme des questions à traiter sera dicté en temps utile. . . le président prendra soin de les répartir entre les membres de la conférence, qui devront, à tour de rôle, rapporter l'une de ces questions.

*Article sixième.*— Tous les maîtres occupés à l'enseignement ou à la discipline, sans distinction, feront partie de la Conférence.

*Article septième.*— Le secrétaire recueillera les rapports présentés, et rédigera les procès-verbaux des réunions. Le procès-verbal mentionnera les membres présents et ceux excusés pour une raison légitime ; le sujet et le résumé très concis des rapports ; les vues échangées dans la discussion, et les observations diverses qui auront remplies le reste de la séance. Chaque procès-verbal sera lu et vérifié à la séance suivante et signé par le président et le secrétaire.

*Article huitième.*— Les procès-verbaux et les rapports seront envoyés chaque mois au secrétariat de l'arche-

vêché, qui prendra soin d'établir un compte-rendu général de ces travaux.

*Pourriez-vous nous indiquer quelques nouvelles armes pour re-*

**Deuxième question :** *pousser les attaques sans cesse renaissantes de nos dénigreur et pour répondre à leur inepte ; A QUOI BON LE GREC ET LE LATIN ?*

Outre tout ce que le bulletin a déjà publié vous aurez dans *L'Enseignement Chrétien*, livraison du premier mai 1920 un vigoureux article par L. Laurand,<sup>(1)</sup> docteur es lettres : *Cicéron est intéressant*. Voyez encore dans l'*Alma Mater* de Chicoutimi numéro du 30 septembre 1920, la première partie d'une étude par le R. P. Théophile Hudon, S.J. Ce travail bien charpenté a pour titre : *Nos vieux auteurs*.

---

(1) L'auteur de cet article vient de publier chez Auguste Picard à Paris le fascicule III, *Grammaire historique grecque, et Littérature latine*, fascicule V.

On trouvera là beaucoup de science condensée en peu de pages, dans un ordre lumineux.

Voir de plus les articles : *Lectures de littérature latine et Lectures de littérature gr. eccl.* — Cf. *L'Enseignement Chrétien*, 1919, p. 335-344, 390-396 et 1920, p. 465-472.

## LES LIVRES

JACQUES MARITAIN. *Eléments de Philosophie. Fascicule I, Introduction générale à la Philosophie.* 1 vol. in-8 de XII-214 pages.

Ce sont les premières pages d'un Manuel de Philosophie en deux volumes, et comme le travail au complet sera considérable, l'auteur a choisi de le publier en huit fascicules ; nous avons reçu le premier. Le sous-titre nous indique ce qu'il contient : des notions historiques, la définition et les divisions de la Philosophie, l'exposé sommaire des principaux problèmes dont la solution sera le sujet des autres parties du traité. Cette façon originale de présenter les choses a le mérite d'éveiller la curiosité de celui qui veut s'instruire, car elle lui montre l'importance et l'étendue de la matière en donnant la tableau de ce que fut la Philosophie et son développement actuel.

L'auteur s'y propose de juger les grandes théories d'hier et d'aujourd'hui, à la lumière d'Aristote et de saint Thomas, en suivant la méthode de démonstration rigoureuse établie par le Stagyrte. L'avant-propos avertit les élèves comment ils devront choisir parmi les longs développements du livre, ce qu'il faut apprendre et ce qu'il faut lire.

*L'ab uno disce omnes* que Virgile prête à Enée est un sophisme, mais s'il est permis de juger des autres fascicules par celui que nous avons parcouru, nous n'hésitons pas à dire que l'ouvrage de M. Maritain serait chez nous bien à sa place sur la table du professeur ; il y trouvera rapidement, en préparant ses leçons, la matière de ces courtes digressions qu'il est opportun de faire en classe

lorsque les élèves sont fatigués de leur texte. Ces *Eléments de Philosophie*, destinés en leur milieu, à servir de Manuel pour la préparation du Baccalauréat, ne répondent pas avec précision à nos programmes d'examens ; nous conseillons donc à ceux de nos élèves qui ne recherchent que le succès aux examens de les mettre dans leur bibliothèque plutôt que dans leur pupitre. Ils y trouveront aux heures de loisirs une lecture agréable et facile, mais ils feront erreur s'ils veulent lui faire occuper la première place comme livre d'étude.

Nous attendons avec hâte, afin d'en prendre connaissance et d'en tirer profit, les autres parties de cet ouvrage dont la clarté d'expression et de disposition nous semble le grand mérite.

Le fascicule II est en préparation.

FLORIDO GAGNÉ, *ptre*

MGR ELIE MÉRIC. *L'autre vie*. (Quatorzième édition.) 2 vols in-12 de XVIII-338 et 400 pages, 1920.

« L'homme se sait et se croit immortel. Et il ose poser à Dieu, selon la parole de Jouffroy, cette haute et mélancolique question : Où vais-je, et quelle sera ma vie après la mort ? ». L'immortalité et la vie future sont des problèmes qui tourmentent l'esprit humain aux heures sérieuses de l'existence. S'il interroge les hommes ou les livres du jour, les réponses ne lui sont pas satisfaisantes ; ici on nie, et là on apporte des explications scientifiques insuffisantes pour l'esprit et nulles pour le cœur. La vraie réponse est quelque part, et c'est la religion chrétienne qui la possède et l'explique. Mgr Méric s'en fait l'interprète à la fois philosophique et théologique. Les pages qu'il a écrites sur l'autre vie en sont rendues à leur quatorzième édition. Elles ont été lues et il faut les lire encore ; elles enracinent ou font naître les convictions.

Dans la bibliothèque des classes de Philosophie, *L'Autre vie* de Mgr Méric serait fort utile aux abonnés. Nos

jeunes philosophes y trouveront une lecture intéressante, où les beautés littéraires font le décor de vérités philosophiques qu'ils seront capables de saisir. Ils sont pour la plupart, curieux de s'instruire sur un tel sujet : ces pages leur en diront ce qu'il faut croire ou savoir ; en faisant appel à leurs connaissances philosophiques dont ils devront faire des applications, ces jeunes comprendront mieux la grande nécessité d'une étude qu'ils regardent volontiers comme spéculative. Offrons leur donc ces avantages avec les volumes qui les fournissent.

FLORIDO GAGNÉ, *ptre.*

---

R. P. LONGHAYE. *Théorie des Belles-Lettres, l'âme et les choses dans la Parole.* Quatrième édition, 1920.

Nous ne ferons pas à nos maîtres l'injure de leur recommander la *Théorie des Belles-Lettres*. Mieux que nous encore ils savent combien la littérature peut « exprimer l'âme », contribuer même à la faire. Ils n'ignorent pas davantage que l'enseignement littéraire bien compris ne peut manquer d'être le plus naturellement du monde un apostolat véritable.

Et c'est parce qu'ils savent tout cela que les professeurs se feront un devoir de recommander à leurs élèves, à ceux au moins qui n'ont pas une invincible horreur du sérieux — et ce sont les plus nombreux, n'est-ce pas. — de recommander à leurs disciples un livre de toute probité où ils trouveront de précieuses directions.

« C'est solide, philosophique, plein de bon sens, et d'esprit chrétien, d'une lecture agréable. Quelques chapitres, en particulier ont une réelle envergure, et, tout l'ouvrage offre l'intérêt d'une œuvre sérieusement pensée par une belle et haute intelligence, et consciencieusement élaborée par un maître en la matière. » La Librairie Téqui doit être félicitée d'en avoir donné une nouvelle édition.

MGR TISSIER, évêque de Châlons. Le Bon Esprit au Collège. Nouvelle édition augmentée. 1 vol. in-12.

Parmi les évêques de France qui au cours de la terrible guerre ont su se montrer des Chefs et des Pasteurs dans toute l'acception du mot, Mgr Tissier s'est placé au tout premier rang, et nul maintenant n'ignore le nom et les œuvres de l'évêque de Châlons.

Mais l'évêque ne fait pas oublier le brillant, sagace et surtout original éducateur qu'il était jadis et qu'il demeure toujours. Mgr Tissier connaît de longue date l'âme et le caractère de l'enfant, quelle corde il faut faire vibrer en lui pour l'élever, l'élever toujours plus haut, vers un idéal toujours plus beau, plus noble, plus délicat. Qu'on lise plutôt, pour n'en citer qu'un, le chapitre intitulé : l'esprit de sacrifice ! Ou plutôt qu'on lise, maintenant, le chapitre ajouté à ce livre : l'esprit de patriotisme, le service de la patrie après la guerre : et nous plaindriions ceux qui avec nous n'admiraient pas pleinement ce beau livre qui est en même temps une belle et noble action.

---

MGR TISSIER, évêque de Châlons. Nos tributs de gloire. Retraite donnée à Lourdes du 20 au 24 août 1919, au pèlerinage national de l'action de grâces. 1 vol. in-12.

Un volume de Monseigneur Tissier c'est un régal pour les penseurs et pour les lettrés : c'est surtout un aliment substantiel pour les entretiens sérieux. Monseigneur Tissier a pris pour programme de son action apostolique dans sa Première lettre pastorale, de faire œuvre de docteur et de semeur d'idées justes dans les âmes. Tous savent s'il a tenu parole.

Le volume qu'il présente aujourd'hui au public chrétien : *Nos tributs de gloire* ajoute aux qualités des précédents ouvrages de l'évêque de Châlons, un accent de conviction ardente, extraordinaire et une flamme apostolique intense. Comment pourrait-il en être autrement ? Il s'agit d'une retraite prêchée à Lourdes au plus bel auditoire qu'on puisse rêver ; et les sujets traités étaient bien capables

d'enflammer et l'orateur et les auditeurs. En voici l'énumération :

I. Gloire au Père tout-puissant ! — II. Gloire au Fils crucifié ! — III. Gloire à l'Esprit saint ! — IV. Gloire à l'Eucharistie sociale ! — V. Gloire à la Vierge immaculée ! — VI. Gloire à la Mère rédemptrice ! — VII. Gloire à la Famille féconde ! — VIII. Gloire au Prêtre éternel ! — IX. Gloire à l'Église militante ! — X. Gloire à la France victorieuse ! — XI. Gloire aux Héros immolés !

Les auditeurs de Mgr Tissier voudront avoir en main le volume qui leur rappellera leurs impressions de retraitants... et beaucoup d'autres désireront lire aussi, pour le bien de leurs âmes, les splendides discours qui renferment encore quelque chose de la chaleur et de la vivacité ardente qui ont tant ému les pèlerins de Lourdes en 1919.

J. MILLOT, *vicaire général de Versailles.*

---

G. JOLY, *chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre.* Notre-Dame de Lourdes et la Grande Guerre. 1 vol. in-12.

L'idée maîtresse de ce livre est simple, simple autant que lumineuse. La sainte Vierge, reine de France si aimée, si priée pendant la guerre, a conduit son peuple de prédilection à la victoire.

Les troupes, envers et contre tout, ont revêtu ses couleurs, et les grandes victoires, bataille de la Marne arrêt de l'ennemi, victoire définitive, ont eu lieu le jour des diverses fêtes de la sainte Vierge. Mystérieuses ou étranges coïncidences, diront les autres. En lisant ce beau livre, tout embaumé de l'amour de la Vierge, beaucoup seront touchés, plus encore beaucoup seront délicieusement émus et reconnaissants, plusieurs se convertiront. Soyez sûrs que l'auteur ne demande pas plus !

---

MGR TISSIER. Les Soucis d'une femme du monde, chez P. Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VIe.

Quel sujet traitent ces feuillets envoyés de Rome à l'imprimeur, « sous les bénis auspices de nos Saintes »

Leur titre le suggère clairement. Mgr Tissier continu l'apostolat que, dès les années de son ministère à Chartres, il avait si utilement inauguré. Il veut enseigner aux femmes chrétiennes, surtout à celles qui appartiennent à ce que l'on nomme d'une manière un peu ambitieuse la *Société*, le moyen de mettre d'accord leurs besoins, leurs goûts et leurs principes, d'accomplir leurs devoirs de chrétiennes, sans manquer aux obligations légitimes que leur impose le monde.

Qu'on ne cherche pas ici un compromis, une cote mal taillée entre les frivolités du siècle et les austérités de la foi ; qu'on n'imagine pas une sorte de quiproquo fragile entre Dieu et Bélial. Mgr Tissier parle un langage capable de fixer même les attentions frivoles, mais il enseigne les méthodes de vie les plus sérieuses ; il met brillamment en œuvre les remarques faites au jour le jour par son esprit observateur, et comme aurait dit Mme de Sévigné, il « peint les gens » d'aujourd'hui avec une malice qui rend la vérité frappante, mais c'est pour mettre en évidence la nécessité de chercher dans la pratique de la vertu le moyen de satisfaire aux besoins d'aujourd'hui comme aux devoirs de toujours.

*Le temps, la santé, la toilette, la maison, les serviteurs, les enfants, les filles, les responsabilités, les divertissements, le monde, les études, la dévotion, les œuvres*, que de soucis pour une femme du monde et comme tous, même ceux qui à première vue sembleraient futiles, sont capables de l'inquiéter gravement ! Ces divers soucis, Mgr Tissier, en des pages abondantes et pleines qu'enrichissent les ressources de son style pressant, nerveux, coloré, en expose l'objet, en marque l'importance, et élargit la portée, et, par les méthodes de conduite qu'il propose, donne le moyen de les dissiper. En suivant dans ses relations et dans son intérieur une maîtresse de maison et une mère de famille, il lui indique, non seulement la façon de tenir partout où la Providence la conduit, une place utile, mais il lui enseigne le secret de progresser dans la piété de bon aloi et de pratiquer un apostolat judicieux.

PARTIE DOCUMENTAIRE

**EXAMENS DU BACCALAURÉAT**

SESSION DE JUIN

1919

SUJETS PROPOSÉS

-----

PREMIER EXAMEN

-----

COMPOSITION FRANÇAISE

*Montcalm à Berryer, ministre de la marine, pour lui  
demander de secourir le Canada envahi par  
les Anglais (1759).*

Le marquis de Montcalm raconte ce qu'avec quelques milliers d'officiers et de soldats il a déjà fait.

*(Jusqu'ici la guerre du Canada eut deux phases : la première presque offensive, 1756-58 ; la seconde toute défensive, 1758-59)*

Puis il expose ce qu'il attend (*vu la situation présente de la Nouvelle-France, et les projets qu'il se propose d'accomplir*).

Évoquant ensuite quelques-unes des grandes figures chère à tous les Français, le marquis termine par ce cri héroïque : « Si la métropole abandonne sa colonie, je demande au ciel de mourir avant d'avoir vu les Anglais dans Québec ! »

*Note. — MM. Bougainville et Doreil, deux officiers capables d'instruire le ministre, se font les porteurs de cette dernière lettre du marquis de Montcalm.*

BOURGET, 6—1920—650.

VERSION LATINE

*L'éloquence d'Isocrate.*

Isocrates, cujus domus cunctæ Græciæ quasi ludus quidam patuit, atque officina dicendi, fuit magnus orator et perfectus magister, quanquam forensi luce caruit intraque parietes aluit eam gloriam, quam nemo, meo quidem judicio, est postea consecutus. Is et multa scripsit præclare, et docuit alios ; et cum cetera melius quam superiores, tum primus intellexit, etiam in soluta oratione, dum versum effugeres, modum tamen et numerum quemdam oportere servari. Ante hunc enim, verborum quasi structura et quædam ad numerum conclusio nulla erat ; aut, si quando erat, non apparebat eam dedita opera esse quæsitam : quæ forsitan laus sit ; verumtamen natura magis tum casuque, non unquam, aut ratione aliqua aut ulla observatione fiebat. Ipsa enim natura circumscriptione quadam verborum comprehendit que sententiam ; et aures ipsæ quid plenum, quid inane sit, judicant, et spiritu quasi necessitate aliqua verborum comprehensio terminatur : in quo non modo defici, sed etiam laborare turpe est.

CICÉRON, *Brutus*, VIII.

MONTRÉAL, 6—1920—650.

---

TRADUCTION

*Isocrate, dont la maison fut en quelque sorte une école publique d'éloquence, et un gymnase ouvert à toute la Grèce fut grand orateur, maître accompli, et sans produire son talent au grand jour du barreau, acquit dans la retraite du*

*cabinet, une gloire où nul autre, selon moi, n'est parvenu depuis. Il composa lui-même beaucoup de brillants écrits, et il enseigna aux autres l'art d'écrire. Supérieur en tout le reste à ses prédécesseurs il comprit encore le premier qu'il est un nombre et une mesure qu'on doit observer même dans la prose, sans toutefois y faire entrer de vers. Avant lui on ne connaissait point l'art d'arranger les mots et de terminer harmonieusement les périodes. Quand on rencontrait cette harmonie, on ne paraissait pas l'avoir cherchée à dessein ; et c'est peut-être un mérite. Quoiqu'il en soit, c'était surtout la nature et le hasard, jamais la méthode et l'observation qui alors y conduisait, car la nature elle-même dessine la pensée, en délimite les contours. L'oreille juge d'elle-même si la phrase est pleine, ou si quelque vide en rompt la mesure ; et la fin des périodes est nécessairement indiquée par les intervalles de la respiration, qui ne peut ni manquer ni même être gênée sans produire l'effet le plus choquant.*

---

## THÈME LATIN

### *Portrait de Cromwell.*

Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance ; mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées ; enfin un de ces esprits remuants et audacieux, qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été

funeste ! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir ! Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples, et de prévaloir contre les rois. Car comme il eut aperçu que dans ce mélange infini de sectes, qui n'avait eut de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, était le charme qui possédait les esprits, il sut si bien les concilier par là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux.

BOSSUET, *Oraison funèbre de Henriette de*  
JOLIETTE, 6—1920—650 *France.*

---

#### TRADUCTION PROPOSÉE

*Fuit vir acri ingenio supra quam cuiquam credibile est, cum prudentia tum simulatione praestantissimus, idoneus qui nihil neque moliretur neque dissimularet, domi militiaeque industrius atque impiger, nihil eorum fortunæ permittens quæ sive consilio sive providentia ei detrahere posset; ceterum adeo diligens atque ad omnia paratus ut occasione ab ea datæ nunquam defuerit; denique unus ex inquietis atque audacibus illis ingeniis quæ ad res humanas commutandas nata esse videntur. Quorum quam periculosa est fortuna, quotquot extiterunt quibus sua audacia perniciæ fuerit ! Quid est autem quod non agant, cum Deum iuvat iis uti ! Illi quidem concessum est ut populos deciperet et principes vinceret. Cum enim in illa infinita sectarum collusione, certis disciplinis deficientibus, neque ulla sacra neque profana potestas dogmata conficere vetaret, ille autem animadvertisset ea voluptate capi animos, ita ea re eos conciliavit ut coagmentationem illam portentosam unum corpus efficeret formidandum.*

## VERSION GRECQUE

### *De la Providence*

Ἐπειδὴ δὲ τινὲς εἰσι πῆλινοι, καὶ δυσανάγωγοι, καὶ  
δυσπειθεῖς, καὶ αὐτόσαρκες, φέρε δὴ καὶ διὰ τῶν ἔργων αὐτῶν  
ἀποδειξώμεν τοῦ Θεοῦ τὴν πρόνοιαν, καθ' ὅσον ἡμῖν οἶόν τε.  
Ἄπασαν γὰρ αὐτὴν, μᾶλλον δὲ οὐδὲ τὸ πολλοστὸν αὐτῆς μέ-  
ρος παραστήσαι ῥᾶδιον· οὕτως ἐστὶν ἄπειρος καὶ ἄφατος, καὶ  
διὰ τῶν μικρῶν καὶ διὰ τῶν μεγάλων διαλάμπουσα, καὶ τῶν  
ὀρωμένων, καὶ τῶν οὐχ ὀρωμένων. Πλὴν ἀλλ' ἀπὸ τῶν ὀρω-  
μένων τέως ποιησώμεθα τὴν ἀπόδειξιν. Τὴν γὰρ θαυμασίαν  
ταύτην καὶ παναρμόνιον κτίσιν δι' οὐδένα ἕτερον ἐποίησεν ἢ  
διὰ σέ· καὶ καλὴν οὕτω, καὶ μεγάλην οὕτω, καὶ ποικίλην,  
καὶ πολυτελῆ, καὶ διαρκῆ, καὶ χρησίμην, καὶ πανταχόθεν  
κερδαλέαν, καὶ πρὸς σώματος διατροφήν καὶ σύστασιν, καὶ  
πρὸς ψυχῆς φιλοσοφίαν, καὶ πρὸς θεογνωσίαν ὁδὸν ἐπιτηδείαν  
κατεσκεύασε διὰ σέ. Οὐδὲ γὰρ ἄγγελοι ταύτης ἐδέοντο.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Morceaux choisis I.*  
MONT-LAURIER 6—1920-650.

---

## TRADUCTION

*Puisqu'il est des hommes de boue, des esprits inflexibles, opiniâtres, et qui semble n'être que chair, faisons nos efforts pour leur démontrer la Providence de Dieu par ses ouvrages, autant qu'il nous sera possible. Car ce n'est pas une entreprise bien facile de la dépeindre dans son ensemble, ni même dans la moindre de ses parties ; tant il est vrai qu'elle est immense et infinie, qu'elle éclate de toutes parts dans les petites choses et dans les grandes, dans celles que nous voyons et dans celles que nous ne voyons pas ! Mais tirons cependant nos preuves des objets visibles. Dieu n'a fait que pour*

*toi seul cet admirable et harmonieux ensemble de la création ; c'est pour toi seul qu'Il a produit tant de belles et de si grandes choses dont tu vois la variété, le prix et la suffisance, et qui t'apportent tant d'avantages considérables, soit pour la nourriture et la subsistance de ton corps, soit pour l'instruction de ton âme, soit pour préparer ton esprit à la connaissance de Dieu. C'est pour toi, car les anges n'en avaient pas besoin.*

---

### THÈME ANGLAIS

A prendre les choses dans les termes de ce devoir légitime qui assujettit la créature au Créateur, il ne nous appartient pas de contrôler, ni même d'examiner la loi que Jésus-Christ nous a apportée du ciel, et qu'il est venu publier au monde. Car puisque les souverains de la terre ont le pouvoir de faire des lois, sans être obligés à dire pourquoi ; puisque leur volonté et leur bon plaisir suffit pour autoriser les ordres qu'ils posent, sans que leurs sujets en puissent demander raison, il est juste que nous accordions au moins le même privilège, et que nous rendions le même hommage à celui qui non seulement est notre législateur et notre maître, mais notre Sauveur et notre Dieu. Ce qui nous regarde donc, c'est de nous soumettre à la loi, et non point de la soumettre à notre censure ; c'est d'observer sa loi avec une fidélité parfaite, et non point d'en faire la discussion par une curiosité présomptueuse.

BOURDALOUE.

TROIS-RIVIÈRES, 6-1920-650.

## THÈME FRANÇAIS

### *Nationality*

Nationality is one of those strangely elusive mystic forces which men may discuss at length, and yet fail to define in succinct sentences. Like electricity, its forces may be felt ; its appearance described ; its sources traced but when we attempt to pin it down with a definition, it escapes. And yet a clear knowledge of the subject is imperative, for the forces of nationality have always had an important part in establishing the fortunes of mankind and, besides, are inextricably bound up in the underlying causes of the war.

While we cannot define nationality satisfactorily, we can set forth the factors that usually, but by no means always, enter into it : ethnical identity, identity of language, the unity of religion, common economic interests, habitation subject to common geographical conditions, common history and traditions, a uniform theory of government.

WILLIAM HENRY MOORE, *The Clash !*

SAINTE-ANNE, 6-1920-100.

---

## THÈME LATIN

*Pour les candidats de langue anglaise*

*Principles in politics.*

I have no idea of a liberty unconnected with honesty and justice. Nor do I believe that any good constitutions of government or of freedom can find it necessary for their security to doom any part of the people to a per-

manent slavery. Such a constitution of freedom if such can be, is in effect no more than another name for the tyranny of the strongest faction ; and factions in republics have been, and are fully as capable as monarchs, of the most cruel oppression and injustice. It is but too true that there are many whose whole scheme of freedom is made up of pride, perverseness, and insolence. They feel themselves in a state of thralldom ; they imagine that their souls are cooped and cabined in, unless they have some man, or some body of men, dependant of their mercy.

BURKE

SAINTE-ANNE, 6-1920-100

---

DEUXIÈME EXAMEN

---

PHILOSOPHIE

LOGICA ET MORALIS

QUÆSTIONUM SERIES PRIMA

Definitiones — Exempla si possibilia — Applicationes.

1. Simplex apprehensio — Totum potentiale — Modi et figuræ syllogismi — Sophisma sensus divisi — Dogma.

QUÆSTIONUM SERIES SECUNDA

Status quæstionis (definitio terminorum, prænotiones et distinctiones necessariae, errorum vel systematum brevis expositio) demonstratio theseos.

2. Rationalismus non est admittendus.
3. Jus proprietatis est naturale,
4. Homo tenetur amare proximum sicut seipsum.

LÉVIS, 6-1920-525

## PHILOSOPHIE

### METAPHYSICA

#### QUÆSTIONUM SERIES SECUNDA

Status quæstionis (definitio terminorum, prænotiones et distinctiones necessariae, errorum vel systematum brevis expositio) demonstratio thesicos.

1. Ens contingens, ut realiter existat, aliquam postulat causam quæ mediate vel immediate debet esse ens necessarium.
2. Deus est ens simplicissimum.
3. Facultas eligendi inter bonum et malum non est de essentia libertatis.

SAINT-HYACINTHE, 6-1920-525.

---

## MATHÉMATIQUES

### *Première section*

1. On présente à un banquier, le 19 juin, un billet de \$900.00. Le banquier escompte le billet à 6% et donne au porteur \$884.55. Quelle est la date de l'échéance du billet ?
2. Change-t-on la valeur d'une fraction en multipliant ou en divisant ses deux termes par un même nombre ? (*dém.*)
3. On demande le poids de cuivre nécessaire pour couvrir l'intérieur d'une citerne de forme cylindrique dont la profondeur mesure 12 pieds et le diamètre 10 pieds. Le cuivre à employer pèse 5 livres au pied carré.

4. Résoudre l'équation suivante :

$$\frac{2x}{3} + \frac{\frac{3x-5}{4}}{4x-3} = \frac{\frac{5x-3}{6}}{2x-5}$$
$$\frac{2x}{3} + \frac{3x-5}{4(4x-3)} = \frac{5x-3}{6(2x-5)}$$

*Seconde section*

5. Si d'un point extérieur à un cercle, on mène deux sécantes, elles sont réciproquement proportionnelles à leurs parties extérieures. (*dém.*)

6. Quelle est la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon lorsque l'ombre portée par un objet vertical est égale à  $1\frac{1}{2}$  fois sa hauteur ?

7. Une compagnie s'est engagé à payer, pour amortir un emprunt, 10 annuités de \$2945.00. Au moment de faire le premier versement elle veut se libérer de toute sa dette. Quelle somme devra-t-elle verser, si l'on tient compte de l'intérêt à 4% ?

CHICOUTIMI, 6-1920-525.

---

PHYSIQUE

*Première section*

1. Composition de deux mouvements uniformes simultanés rectilignes (*énoncé et dém.*).

2. Pendule simple et pendule composé (*déf.*). — Mouvement pendulaire.

3. Baromètre de Fortin.

*Seconde section*

4. État sphéroïdal des liquides ou caléfaction.
5. Caractéristiques d'un courant: force électro-motrice, intensité, résistance.
6. Électro-aimants.

JOLIETTE, 6-1920-525.

---

*Nous donnons ici les noms des collèges appelés à fournir des correcteurs pour les épreuves du baccalauréat, juin 1920.*

1er EXAMEN

<i>Composition I.</i>	— Bourget, Lévis, St-Jean.
<i>Composition II.</i>	— Chicoutimi, Québec, Ste-Thérèse.
<i>Version latine.</i>	— Ironside, Joliette, Sherbrooke.
<i>Thème latin I.</i>	— Edmonton, Lévis, Montréal.
<i>Thème latin II.</i>	— Assomption, Nicolet, St-Hyacinthe.
<i>Version grecque.</i>	— Ste-Anne, St-Laurent, Valleyfield.
<i>Anglais.</i>	— Mont-Laurier, St-Dunstan, — Trois-Rivières.

2nd EXAMEN

<i>Logique et Morale.</i>	— Mont-Laurier, St-Laurent, Ste-Thérèse.
<i>Mathématiques I.</i>	— Montréal, Ste-Anne, St-Jean.
<i>Mathématiques II.</i>	— Bourget, Chicoutimi, Québec.
<i>Physique I.</i>	— Assomption, Nicolet, Trois-Rivières.
<i>Physique II.</i>	— St-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield.

## PÉDAGOGIE PRATIQUE

---

*Nous publierons autant que possible dans chacune de nos livraisons un sommaire des leçons de pédagogie de l'enseignement secondaire, données à l'Université Laval par monsieur l'abbé Georges Courchesne.*

---

La pédagogie, de παις ἕγω, est l'action de conduire, d'élever l'enfance. L'homme bien élevé y apporte des aptitudes naturelles ; la pédagogie ne prétend que les perfectionner. Aptitude naturelle, perfectionnée par l'exercice, elle est l'art pédagogique : il en est qui naissent artistes en ce genre. Connaissance raisonnée des principes fondamentaux de l'éducation et de la manière de les appliquer, elle devient une science pour le moins fort utile à l'art pédagogique : « Il n'y a pas d'art sans science. » (Gounod).

Au sens passif, l'éducation est un résultat : civilité, bonnes manières, caractère, culture intellectuelle, sens chrétien.

Au sens actif, c'est l'action par laquelle des hommes mûris, cultivés, aident l'enfant à se développer et le conduisent à sa destinée en cette vie et en l'autre.

La pédagogie peut donc se définir : la science des principes fondamentaux qui doivent diriger l'éducation active et l'art d'appliquer ces principes à toutes les phases du travail de l'éducation.

Elle se subordonne à la théologie et à la philosophie, et particulièrement à la psychologie.

AVEZ-VOUS RENOUVÉLÉ VOTRE ABONNEMENT ?

Nous suivrons l'ordre du *Ratio studiorum* : 1° les lois communes ; 2° les classes.

Voici la liste des sujets que nous nous proposons de traiter dans le cours des deux années qui viennent.

#### DIVISION GÉNÉRALE

I. RÈGLES COMMUNES. *Principes généraux* concernant 1° le sujet (le professeur) ; 2° l'objet (l'élève) ; 3° les moyens d'éducation ; 4° les méthodes d'enseignement. *Principes spéciaux* à l'enseignement classique. 1° Raison d'être du cours gréco-latin ; 2° enseignement religieux ; 3° langues anciennes ; 4° langue maternelle ; 5° géographie et histoire ; 6° mathématiques et sciences naturelles ; 7° anglais.

II. LES CLASSES. Principes concernant 1° les professeurs : préparation éloignée, préparation prochaine, corrections et plan quotidien ; 2° les élèves : lectures, bibliothèques, cercles ; 3° l'organisation des classes : de grammaire ; d'humanités ; de rhétorique. Conclusion et directives.

#### LE PROFESSEUR

Plan de la première leçon.

*Préliminaires.* L'idée que nous en ont donnée nos anciens professeurs. Ce qu'attend de lui notre peuple canadien-français

1° *Sa mission.* Théories naturalistes et doctrine catholique. Conséquences

2° *Qualités requises* : *Physiques* : extérieur et santé. *Professionnelles* : culture générale et culture pédagogique. *Morales* : l'autorité et ses fondements ; dévouement ; idéal évangélique.

1° Sur la mission du professeur, les théories se partagent le monde enseignant

Examen de la morale dite laïque, officiellement proposée par Jules Payot aux éducateurs d'aujourd'hui. Examen

et critique de la *Morale des idées-forces*, proposée par feu Alfred Fouillée (1838-1912), le plus sérieux peut-être des moralistes agnostiques de ces derniers temps. Ce qu'on peut dire de mieux de sa théorie des *idées-forces*, c'est qu'elle n'est profitable qu'à ceux qui sont déjà en possession d'une morale solidement fondée sur les principes métaphysiques, c'est-à-dire sur Dieu. Cf. l'usage qu'en fait le P. Eymieu, dans son *Gouvernement de soi-même*.

La théorie catholique de l'éducation soutient que la fin principale et dernière de l'éducation c'est la fin surnaturelle de l'homme : « Mettre Dieu, principe souverain, dans les intelligences, c'est toute l'instruction ; mettre Dieu, l'amour suprême, dans les cœurs et les consciences, c'est toute l'éducation. » (Mgr Baunard) ; que la fin secondaire de l'éducation, c'est la position sociale à acquérir, et que, dans l'ordre des rapports, cette dernière est subordonnée, comme moyen, à la fin principale.

Conséquences : 1° Nécessité de favoriser le concours et de respecter l'ordre hiérarchique des facultés de l'élève ; de développer sa vie surnaturelle et de le former à penser, vouloir, agir par lui-même en vue de sa fin. La pensée de Dieu créateur, rédempteur, juge et rémunérateur, la seule *idée force* qui assure l'équilibre moral, et donne à la conduite une règle que n'assurera jamais l'arbitraire du libre examen.

2° Nécessité de donner à l'élève une *vie intérieure* intense. On dissertera en vain sur l'*École et le caractère* (titre d'un livre de Fœrster), si l'on ne retient que le caractère de l'homme parfait, déformé par le péché originel, doit se reconstituer à grands frais, à l'image et à la ressemblance de l'Homme-Dieu. Faiblesse de toute discipline, sans cet idéal surnaturel tracé par le dogme catholique.

3° L'obligation de tendre à la perfection est de toute la vie. L'éducation ne donne son rendement que si elle donne à l'élève l'impulsion, l'élan qui lui permettra de

continuer à se perfectionner par lui-même : **initiation** à l'usage chrétien de la liberté. Esprit de sacrifice.

4° L'homme doit être élevé pour lui-même d'abord, ensuite en vue de la société. Avant de sauver la **race** et la société de leurs périls temporels, il faut assurer son salut personnel. Les meilleurs patriotes seront toujours ceux qui auront comme premier souci l'*état de grâce*.

5° Notre enseignement doit donc être pénétré de la pensée et de la pratique religieuse. Il ne saurait l'être, s'il n'est strictement confessionnel. Cf. l'encyclique *Affari vos*, de Léon XIII, aux évêques canadiens.

6° Exemple, prière pour nos élèves, avis. Cf. Passard, *La pratique du Ratio studiorum*.

**Qualités physiques** : 1° On a le physique qu'on peut. Mais la tenue dépend de nous. Notes brèves. La santé importe davantage. Hygiène à notre portée. **Problème de la fatigue**. Éviter « le péché de surmenage » (P. Rütten). Causes : passion d'activité de certains tempéraments, pénurie de collaborateurs, certaines besognes dépourvues d'intérêt. Remèdes préventifs : 1° ne pas résister à l'organisme ; il a ses soupapes de sûreté : l'inattention, le dégoût du travail commencé, etc. (Claparède) ; 2° savoir changer de travail et se reposer d'une tâche pénible par un travail plus facile et plus intéressant ; 3° dormir suffisamment : liquider la fatigue du jour dans la nuit suivante (Dr Toulouse) ; 4° n'apporter habituellement à son activité aucune part d'émotion. Le travail intellectuel use peu : c'est la vie passionnelle qui surmène : préoccupations, inquiétude, etc. (P. Janvier, *Les Passions*) Avant un grand effort, se recueillir. Le temps venu, l'on a des réserves à mobiliser. Après l'effort (prédication, travail de longue haleine), se reposer à tout prix. Loi de la tempérance chrétienne. Névroses acquises et névroses congénitales.

**Qualités professionnelles**. Connaissances religieuses et morales. Culture intellectuelle : les humanités et leur mission d'après Rollin (Discours préliminaire, *Traité des*

études) et d'après Mgr Dupanloup (*La haute éducation intellectuelle*). Pour présider à une telle culture, le professeur doit être lui-même un intellectuel : définition d'après A. Cartault (*L'intellectuel*). Culture pédagogique par l'expérience, la sienne et celle des autres.

Qualités morales d'après Mgr Paquet. (*L'Église et l'éducation*) : l'autorité, l'habileté, le dévouement. Fondement de l'autorité. Locke et Rousseau rejettent le principe de l'autorité. Le maître n'a que le droit de susciter des obstacles aux caprices de l'élève et de le convaincre par des raisonnements utilitaires. La tradition catholique, comme le sens commun, soutient que « l'éducation comme l'enseignement de tout art et de toute doctrine commence par voie d'autorité et ne peut pas commencer autrement » (de Bonald).

Son fondement, c'est l'ordre divin. Elle est une participation de l'autorité divine. Elle en a le caractère : amour paternel de Dieu pour sa créature raisonnable.

Ses conditions : la valeur personnelle du professeur, sa culture, ses mœurs, et, dans ce domaine, sa parfaite équité et sa patience. Règle : se posséder assez bien pour ne jamais baser une réprimande sur un manquement envers la personne du professeur, invoquer une raison d'ordre général, de bien commun. « Le génie est fait de patience » (Buffon), celui de l'éducation surtout.

L'habileté fait partie des qualités professionnelles.

Le dévouement. « Le meilleur professeur n'est pas toujours celui dont les élèves ont remporté les meilleurs notes, mais l'homme qui a été capable de voir l'âme humaine à travers les bizarreries et les imperfections du corps et de l'esprit qui la dissimulent, et qui a su inspirer à l'étudiant un sentiment de réel pouvoir à conquérir, n'importe quel problème, qu'il soit matériel ou humain, qu'il rencontrera en chemin » (M. Lecoq, *Revue Trimestrielle*, juin 1920). Voir les âmes, connaître ses élèves, leur hérédité, leurs besoins, leurs aptitudes surtout. Rarement l'élève, quelle que soit sa vanité, connaît bien

sa qualité maîtresse à exploiter. Quelle charité tout cela exige !

Pour ne pas s'égarer, ce dévouement doit être soutenu par une grande dignité de vie : soin des détails du travail quotidien, propreté, politesse ; l'idéal que l'on garde relève ces détails et leur donne de l'unité.

L'on manque de cohésion, quand on n'applique pas assez à sa vie l'idéal, la conception qu'on s'en fait en théorie. Ce mal s'aggrave si l'on brise l'unité d'action des maîtres en ne soutenant pas leur autorité.

Cet idéal serait déjà élevé, si l'on retenait que le professeur est « l'anneau intellectuel qui relie les générations naissantes aux générations qui s'en vont » (Cartault). Le nôtre, sans exclure celui-là, est encore plus compréhensif : il s'inspire du dogme de la communion des saints. La charité intellectuelle, la plus haute par la noblesse de son objet, devient la vertu de son état. Et Notre-Seigneur Jésus-Christ s'offre à nos méditations quotidiennes : « Sinite parvulos venire ad me », c'est le modèle ; « qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno coelorum » : c'est le terme offert à nos labeurs. Il ne faut pas moins que ces grandioses espoirs pour soutenir le professeur dans sa vocation.

## BIBLIOGRAPHIE

- PASSARD, S.J. (Le P. F.-X.) *La pratique du Ratio studiorum*. Poussielgue, 1898.
- ROSS, (Mgr F.-X.) *Manuel de pédagogie théorique et pratique*. Granger, 1919.
- WAFFELAERT, (Mgr G.-J.) évêque de Bruges. *Sommaire d'un cours de pédagogie*. Beyart (Bruges), 1988.
- ROLLIN, *Traité des études*, 3 vol. Lecoffre.
- DUPANLOUP, (Mgr) *L'éducation*, 3 vol. Paris, Douniol, 1876.
- La haute éducation intellectuelle*, 3 vol. Paris, Douniol, 1876.

- PAQUET, (Mgr L.-Ad.) *L'Eglise et l'éducation*. Québec, 1909.
- RUTTEN, (Le P.) *Petit manuel d'études sociales*. Cf. le chapitre *Au jeune clergé*. Gand, chez Het Volk.
- CLAPAREDE, *Psychologie de l'enfant*. Genève, Kiindig, 1909.
- GAULTIER, *La vraie éducation*, Hachette, 1910.
- EYMIEU, (Le P. A.) *Le gouvernement de soi-même*. Perrin.
- FØERSTER, *L'école et le caractère*, trad, par P. Bovet, Neuchâtel, Foyer solidariste, 1910.
- ZBINDEN, (Le Dr) *Conseils aux nerveux*. Genève, chez Kündig, 1908. Paris, chez Fischbacher
- JANVIER, (Le P.) *Les passions*. Carême de N.-D. Lethielleux.
- TOULOUSE, (Le Dr) *Comment former un esprit*. Hachette, 1910.
- CARNAULT, A. *L'intellectuel, étude psychologique et morale*. Paris, chez Alcan, 1920.

N. B.— Paul Gaultier, professeur de philosophie au collège Stanislas, est un catholique. On s'en doutera à peine en lisant son ouvrage *La vraie éducation*. Ce petit livre est plutôt neutre. Mais il a, avec des paradoxes brillants, plusieurs remarques qui font réfléchir et font secouer la routine.

Claparède est un psychiatre positiviste, de même que le docteur Zbinden et le docteur Toulouse. On trouvera dans leurs ouvrages le résultat des longues enquêtes que s'impose la psychologie expérimentale contemporaine. Les réserves sont faciles à faire.

Førster est un honnête représentant de ce qui survit encore du *piétisme* dans le protestantisme allemand. Plusieurs enquêtes intéressantes.

L'ouvrage du P. A. Eymieu, *Le gouvernement de soi-même*, illustre très bien la façon dont les moralistes catholiques peuvent utiliser la méthode inductive ou expérimentale de la psychologie d'aujourd'hui. Le tort de celle-ci est de ne pas toujours assez bien marquer

les confins de la physiologie et de la psychologie, celle-ci devenant pour les psychiatres, une province de celle-là. Le P. Eymieu corrige ce travers.

Les conférences du P. Janvier, notamment son beau volume des *Passions*, illustrent la manière dominicaine, c'est-à-dire thomiste. On ne trouvera pas que cette méthode déductive a vieilli entre ses mains.

La liste présente ne contient que les noms d'ouvrages consultés et cités dans les leçons données à l'Université. On trouvera une liste complète d'ouvrages pédagogiques dans le Catalogue préparé par monsieur l'abbé Lebon, de Sainte-Anne, et publié par l'*Enseignement secondaire au Canada*.

---

Georges COURCHESNE, ptre.

## AU COIN DU FEU

---

### EN CAUSANT DES ÉTUDES CLASSIQUES

La vie ne nous donne pas souvent les amis que nous désirons. Après m'en avoir refusé un grand nombre, elle m'a cependant accordé celui que je ne vous nommerai pas et dont je vous apprendrai seulement qu'il est mon inséparable camarade. Cicéron ne m'en eut pas souhaité de plus étroitement attaché. Par surcroît, il est de bon conseil et je l'écoute volontiers ; pour un rien, je l'appellerais Mentor ; sa franchise me plaît, et je sens qu'il est le véritable *dimidium animæ meæ* dont parle Horace. Enfin, bien que distincts aux yeux du monde, nous formons, l'Autre et Moi, une personnalité complète, car, si j'ai quelquefois le grain de folie, il a toujours toute la sagesse.

Nous abordâmes, il n'y a guère longtemps, la question des études. Dans l'âtre, un bon feu rougeoyait, et c'est une chose agréable d'agiter, un soir d'automne, des souvenirs lointains, comme on attise la flambée. Partis de données générales, de gloses et de principes que chacun connaît, nous en vîmes à ces souvenirs-là. Les miens vous importent peu. Qu'il me suffise de vous esquisser ceux de mon ami.

\*

\*

\*

« Je ne vous raconterai pas sans intérêt pour moi, et peut-être pour vous, commença-t-il, deux déconvenues

que me fit éprouver l'abbé Hippolyte Courtemanche, aujourd'hui disparu de la scène de l'enseignement.

Voici la première.

« J'avais une quinzaine d'années. C'était précisément à la fin de la classe de Prosodie — ou Quatrième — . Je faisais mal les vers latins, du moins assez communément. Les poètes français étaient toutes mes amours : ils ébranlaient mon âme de secousses délicieuses. J'essayais gauchement de les imiter. Aussi, j'avais un recueil de ma façon. Il contenait les pièces que j'avais écrites depuis trois ans, et qui étaient ridicules au delà du possible.

« Mais je me croyais en progrès réels, récemment. Prenant mes vessies pour des lanternes, j'allai voir l'abbé Courtemanche, notre futur professeur de Belles-Lettres. Malgré que, à notre connaissance, il n'écrivit pas, nous vénérions en lui le grand arbitre, au propre autant qu'au figuré. Il était long, interminablement, et sa taille mince lui prêtait l'air d'un ex-hussard de la garde ensoutané par distraction. Ses membres musclés, de ces muscles secs qui broiraient la pierre, ébauchaient de brefs mouvements rares. Il avait le nez d'un aigle, et, dessus, des lunettes d'or où je vois encore luire ses yeux bleus, très clairs, très volontaires. Une voix tranchante, bourrue, agressive sortait d'une bouche qui avait désappris de rire, et cette voix éveillait en nous, je ne sais par quelle fiction historique, celle que durent avoir les Cimbres d'autrefois. Je m'entêtais dans cette idée, pour opposer quelque chose à l'accent qu'on nous disait si guttural des Teutons, et probablement pour trouver une rime à *timbre* ; ce qui donnait lieu à certaines lignes approchant ceci :

MAGISTER

Sa voix résonne pleine et vibre comme un timbre  
De bronze et d'or. Je me figure entendre un Cimbre  
Conduisant à l'assaut sa horde de guerriers.  
Car c'est ainsi qu'il mène en classe écoliers,  
Paresseux, cancren ou ces messieurs forts en thème  
Qui ne sauront jamais construire une apothème, etc., etc.

« Le reste était à l'avenant, je me gardai bien de le lui montrer et il n'en sut très certainement jamais un mot. Je me contentai de lui présenter un sonnet irrégulier intitulé « Le Temps », griffonné en une exubérante inspiration, que je n'avais pas retouché et qui, par malheur, me semblait, aussitôt conçu, quelque chef-d'œuvre. Et je fis ce boniment :— Je vous prierai, monsieur l'abbé, de m'aider et conseiller.— Voyant le manuscrit entre mes doigts, le terrible homme me jeta :— Des vers ? Lisez !—Je lus, un peu tremblant. A l'hémistiche, il y avait un accroc. Là tombait un malencontreux e muet qu'il fallait, suivant le truc connu, élider. Mon inhabileté s'y était trahie. J'avais écrit :

Le temps dans sa bésace épuse à pleine main  
Les heures d'aujourd'hui, nos heures de demain.  
.....

« Passé ce Rubicon, tout allait bien, mais encore le fallait-il passer inaperçu. Je m'y noyai. L'abbé me tendit la perche, et quelle perche !— Inutile d'aller plus loin. Je vois ce que c'est.— Puis, comme j'osais continuer, afin de me rattrapper, il ajouta :— Maintenant, le conseil requis ! Ecrivez en prose. Souvenez-vous de Veillot qui nomme celle-ci *mâle outil*. Vous y pratiquerez l'hiatus. Ça vous évitera d'écorner le sens des verbes en guise d'élision.

« L'abbé me découragea net.

« Ce saint prêtre était aussi entier en ses jugements littéraires qu'en ses convictions religieuses. Voilà qui est très bien pour les dernières, et beaucoup moins pour les autres, excepté en mon cas où je méritais la raclée, et où je l'eusse bien plus méritée s'il eût déchiffré le « Magister » qui était en ma poche et dont il faisait le sujet. Il appartenait à une race de personnages coulés tout d'une pièce: ils ne tolèrent ni adoucissement ni réplique. D'ailleurs, l'adoucissement n'était pas, comme

on dit, dans ses cordes,— et la réplique, je n'aurais su la lui donner. Son caractère sacerdotal en imposait tellement, sa réputation d'helléniste critique était trop haute, et je sentais avec tant de confusion la fameuse élision me retomber en foudre vengeresse sur la tête. Je fus médusé. Je le suis demeuré jusqu'à ce jour, pour tout ce qui est des velléités d'un rimailleur.

« D'autre part, l'esprit analytique se développait soudainement chez moi, au point de dessécher, en apparence du moins, les racines mêmes de mon ingénuité littéraire.

\*

\* \*

« Mais à cette aventure don-quistottesque en succéda une autre qui était aussi blessante qu'imméritée, et dont il faut pourtant rire, si je veux soutenir auprès de vous le mérite d'une sagesse que vous m'octroyez assez gracieusement.

« Vous me permettez de la raconter avec ses commentaires.

« J'entrai en Belles-Lettres, dûment étiqueté. On m'avait classé sous la rubrique morale de *dissipé*, encore ajoutait-on que ce n'était là qu'un euphémisme. Brouillon, nerveux, mal appliqué, avec une tête à désespérer les maîtres et un cœur qui ne cherchait qu'à aimer, je ne valais pas mon sel. Cependant, je travaillais déjà à détruire mes préjugés ; car j'avais trop longtemps insolemment pensé qu'une œuvre est classique parce que le programme l'impose, au lieu de concevoir qu'elle n'est telle qu'en raison directe de sa perfection que ni l'examen impartial, ni l'envie, ni l'usure des siècles n'ont pu battre en brèche.

« Et vous ne croyez pas, mon cher Nicole, je le sais, que ce soient là d'oiseuses constatations. Laissez-moi préciser et dire (ne vous ai-je pas promis des commentaires ?) que nées de réflexions personnelles, elles furent si nettement

les sources du respect dont j'entourai désormais les Anciens et du plaisir sensible qui naquit de ma communion avec eux, que je n'ai jamais cessé de me demander pourquoi les maîtres, afin de rectifier nos jugements et d'éviter à leurs pupilles ces errements d'où je m'étais péniblement tiré, ne font pas, sur les sujets à étudier, de ces dissertations dont l'exemple nous est fourni par le cours d'introduction à l'étude du Droit,— à cette différence près que, au lieu d'être données en une seule fois, elles soient dosées suivant les étapes à accomplir graduellement, au début de chaque année et, si nécessaire, à l'ouverture des termes.

Là-dessus, votre sentiment confirme le mien. Qu'on opine du bonnet ou non, ailleurs, il n'empêche que ce fut pour moi le commencement d'une révélation.

« Mon esprit se transforma si bien que je délaissai, pas tout à fait, il le faut confesser, Pierre Loti et consorts, pour essayer de comprendre Lafontaine, Corneille, Pascal, tout le grand siècle enfin, et, plus loin de nous, les Grecs et les Latins. L'abbé Courtemanche enseignait à merveille. Je tentais de me dépouiller du vieil homme et de m'appliquer à profiter de ses leçons

« C'est en ces dispositions que me trouva, un matin, le professeur qui ne poussait pas la perspicacité jusqu'à le deviner. On nous avait commandé de faire l'analyse de la « Marie Stuart » de Mignet, dont quelques passages caractéristiques nous venaient d'être lus, en classe. Il ne s'agissait plus que d'attendre le résultat. L'abbé monta en chaire :— Voici l'*ordo locorum*. 1er, monsieur X...— Puis il ouvrit une outrageante parenthèse :— C'est parfait, un parfait *copiage*.— Et s'adressant au malheureux que j'étais :— Entendez-moi bien. Il y a dans votre devoir un jeu d'antithèses qui n'est point de vous. Vous n'avez pas tiré cela de votre cerveau!—Oui, monsieur.—C'est faux! Asseyez-vous.— Je m'assis, couvert de honte. Ainsi donc, c'était là le couronnement de mon application.— Qu'ils aillent au diable, tous les Hippolytes du monde, et celui-ci en parti-

culier ! — Et je me remis, l'année belle et longue, à faire endéver le digne professeur qui tonnait comme une couleuvrine chargée jusqu'à la gueule.

« Je craignais l'abbé, ne l'affectionnais guère, et, en dépit de tout, les beautés du grec agissaient en moi. Le balancement cadencé de la phrase attique me séduisait à l'instar d'une musique, d'une voltige et d'un équilibre tout à la fois. Le τὸ μὲν... τὸ δὲ développait en mon intelligence le-mécanisme de la mesure, de la compénétration logique des parties de la phrase, de leur correspondance quasi synergique. Auparavant, tout n'avait été qu'une matière à embraser mon imagination ou exalter ma sensibilité. Effectivement, dès lors, je désirai l'ordre. Je ne concevais pas encore la morale ; une préparation littéraire, si paradoxal qu'on le croie, posait cependant des jalons. Je réfléchis :— La phrase se maintient, telle un être vivant, dans le lié des membres et leur sujétion réciproque, dominée par la santé d'organes moteurs. Ces organes sont le sens, l'imagination, la sensibilité, il est vrai ; mais le sens doit primer. Il est la tête. L'expression se ramène à un schéma : sujet, verbe, attribut. Il n'y a pas, à proprement parler, d'ornements de style ; ce sont plutôt des éclaircissements par le développement des termes. La clarté préside au style dans l'harmonie des composantes et leur mouvement eurythmique. La clarté préside à l'idée qui prend corps dans le style. La pensée compare les idées, et bientôt se formule un jugement. Donc, la relation des tronçons de phrase entre eux est soumise à la relation des idées et à leur juxtaposition adéquate au jugement. Le vrai style est une grande probité.

« Souci d'observation, lucidité de pensée, honnêteté d'énonciation, scrupule de l'équité que vous apparaissiez au jeune élève sous un jour prestigieux ! Il n'y avait plus d'idées innées, mais des concepts acquis par un labour méthodique sur les perceptions externes. L'humble *labor limæ* n'était que l'image de l'autre. La syntaxe

se dressait, auguste, comme la philosophie du langage écrit. Et, s'il m'arriva parfois, aux moments de lassitude, de blaguer mon système en exposant que toute phrase est d'un mime, puisqu'elle est une représentation ; d'un danseur, puisqu'elle est une action ternaire où le 1, 2, 3 du chef d'orchestre se marque par le *sujet, verbe, attribut* ; d'un jongleur, en fin de compte, puisqu'elle ne signifie qu'un éblouissant passe-passe, — s'il m'arriva jamais de médire, ce fut pour me corriger aussitôt, âprement.

Eh ! que devenait l'abbé Hippolyte Courtemanche, interrompis-je ?

« Il ne cessait de professer, admirablement. A la réflexion, voilà ce qui l'emportait sur le reste, tellement que je n'ai point voulu me déposséder des notes prises à ses cours : elles évoquent tant d'heures enfuies ! et puis, elles sont le témoignage que, lorsqu'il l'entendait, ce maître improvisait à ravir quelques unes de ces *introductions* incidentes que nous désirons tant voir érigées à la dignité d'une méthode raisonnée et constante. Je les sais par cœur. Par exemple, celles qui dépeignent le θέατρον — l'endroit d'où l'on regarde —, les παρασκήνια — les coulisses —, le πάροδος — l'entrée —, le θυμέλη — l'autel du dieu — ; où ces autres illustrant les divisions des pièces : le πρόλογος — l'exposition —, l'ἑπισόδιον — l'acte —, le στάσιμον — l'entr'acte —, et même l'ἔξόδιον — l'exode — ! Eschyle, Sophocle, Euripide, grands tragiques éternels, précurseurs de Shakespeare, je vous jouais en imagination, sur le προσκήνιον à ciel ouvert ; je chaussais les cothurnes, revêtais le masque, et m'agrandissais l'âme pour qu'elle ne fût pas trop éloignée de la vôtre. Qu'importait que Hippolyte m'eût humilié : n'était-ce pas le précoce et nécessaire apprentissage de la vie ? Moitié pleurant, moitié riant, je me gorgeais d'antiquité comme d'un vin vieux que l'abbé nous décachetait à loisir, parmi les

poussières vénérables. Le cher Courtemanche m'avait enivré et je ne sentais plus les coups.

Mon ami remua les bûches dans l'âtre, et je vis à leur lueur qu'il pleurait doucement. Ces larmes-là sont d'un sage, plus que je ne l'eusse cru, car elles me montrent l'émotion de l'artiste et le cœur de l'homme qui sait être fidèle à ses belles amours.

Le feu pétillait. Par les fenêtres aux vitres claires, on apercevait les méandres argentés où s'incurve la rivière, entre les sapins noirs qui se découpaient sur le fond bleu de la nuit étoilée. Mon ami se leva, et, tandis qu'il regardait vers le nord d'où l'hiver, vautour affreux, foudra bientôt sur nous, il termina avec mélancolie :

« C'est ainsi qu'une morale littéraire amena doucement l'*escholier* à une éthique qui n'est, après tout, que l'équation de la loi et de l'acte, de la discipline et des mœurs, aussi rigoureusement que les plateaux d'une balance, semblablement lestés, se rencontrent à niveau égal, et qu'en algèbre  $A + B$  peuvent égaler  $\frac{C}{D}$ , ou

qu'on peut proclamer que *ens et bonum convertuntur*. A cela la logique ajoutait les indications du plus court chemin pour penser juste, comme la géométrie définit la ligne droite.

« Dans ces études classiques, si merveilleusement agencées, et contre lesquelles il est coutume de déblatérer creusement, tout s'enchaîne pour développer l'âme en beauté. Le malheur, c'est qu'on s'en rende généralement compte trop tard, lorsque les exigences matérielles de la vie nous passent le collier de force, sans coup férir.

André NICOLE

## NOTES ET SOUVENIRS

---

**A propos d'uniforme.** Un journal<sup>(1)</sup> publiait dernièrement quelques notes intéressantes, croyons-nous sur l'uniforme du collégien. Nous en transcrivons ici une partie :

Il y a dans cette question de l'uniforme du collégien un coté psychologique et social.

Le docteur Toulouse qui a beaucoup écrit sur l'éducation, disait un jour : « Le grand travers où l'amour des parents les fait tomber, c'est qu'ils élèvent leurs enfants trop en enfants, d'après le type puéril qu'ils s'en font et qui charme leur sentiment. N'est-il pas ridicule de travestir un adolescent en un grand marmot, avec la culotte courte, parfois les jambes nues et le grand col féminin où flottent souvent de longs cheveux bouclés ? Sous un pareil affublement, comment les malheureux ne garderaient-ils pas l'allure, les gestes, les intonations de voix, souvent du zézaiement et même des pensers puérils ?

« Le costume, poursuivait le docteur Toulouse, agit en effet sur celui qui le porte. Et c'est pourquoi la tradition clairvoyante a établi un habit spécial à chaque sexe, à chaque profession. Le costume développe et renforce les idées que sa forme suggère et parfois impose. Le costume me paraît un signe très caractéristique de l'éducation. »

Ces considérations sont fort justes et il nous est donné tous les jours de le constater. N'est-il pas vrai que le costume de collégien donne à ceux qui le portent un air

---

(1) *Le Soleil*, Québec, 29 octobre 1920.

réservé et plus discipliné ? L'uniforme qui les enveloppe les distingue et les signale à l'attention publique. Il nous semble qu'il les protège encore contre les frasques et les étourderies dont cet âge est coutumier.

A tous ces titres l'uniforme ne mérite-t-il pas déjà grande considération ?

Il y a, au surplus, ce que nous appellerions le côté social. Il est incontestable que le costume fait disparaître les *inégalités sociales et nivelle les conditions* : le fils de l'artisan, sous l'uniforme, apparaît comme le fils du bourgeois : au lieu de se fuir tous deux, l'habit les rapproche, il leur donne un air de famille.

Combien d'écoliers n'ont pas eu à souffrir de cet espèce d'ostracisme qui prend sa cause dans leur état social ? Pourtant l'école est la grande maison où tous sont frères ; c'est pourquoi on l'appelle l'*Alma Mater*.

**Tranquillité et indépendance.** Une des formes de l'égoïsme, les plus fâcheuses au point de vue de l'éducation, c'est l'amour de la tranquillité et l'indépendance. L'enfant est un petit être pénible et gênant, dont les allures contrastent singulièrement avec celles des grandes personnes : il est bruyant, alors que nous réclamerions le calme ; il est turbulent, alors que nos nerfs sont excédés ; il nous impose sa présence, alors que nous souhaiterions la solitude ; il nous retient près de lui par un malaise, par un caprice ou simplement parce qu'il ne doit pas être abandonné à lui-même, alors que nous aspirerions à disposer librement de nos moments. Et c'est une des raisons pour lesquelles trop de foyers sont dégarnis d'enfants ; et c'est une des raisons pour lesquelles certains hommes, égarés dans les fonctions d'éducateur, trouvent que le métier d'éducateur est le dernier des métiers.

La présence de l'enfant cesse d'être pénible lorsqu'on aime l'enfant : *ubi amatur non laboratur* (saint Augustin). Il faut que ceux qui ont charge d'enfants, à quelque titre que ce soit, prennent leur parti d'une vie de dévouement

et d'abnégation, qu'ils se décident à pratiquer « la vie pour les autres », qu'ils prennent pour eux la maxime illustrée par un peintre hollandais, en un sujet qui, dans sa simplicité, communique une émotion poignante : un homme debout considère avec une attention méditative une lampe qui brûle sur la table : ce n'est rien, mais on lit au bas de la toile ces notes : *Aliis inserviendo consumor . . . utile à autrui, je me consûme.*

M. l'abbé F. Kieffer, *l'Autorité dans la famille et à l'école*, p. 139.

**Trois éducations.** — L'internat est, en petit, l'image de la société : il impose à tous une même règle malgré la diversité des propensions et des caractères. Des liaisons, des influences réciproques, des rivalités, des frottements inévitables dans toute réunion d'hommes et l'influence d'un mobile dominant forment un milieu nouveau où l'adolescent va vivre loin des siens et recevoir une direction qui s'étendra sur sa vie entière.

L'organisation de la discipline, basée sur un bon mobile, est une œuvre ardue ; elle mérite une étude sérieuse.

Si l'on réussit à inspirer à l'élève un grand désir de plaire à Dieu, de se distinguer par la conduite et le progrès, de faire honneur à son nom, à son pays et à son collège, on aura trouvé les bases d'une bonne discipline.

A Sorèze et à Arceuil, ces sentiments dirigeaient toute la vie l'internat. Les élèves tenaient à leur réputation collective, la discipline dans les cours se faisait par eux plus que par leurs maîtres ; il n'y était pas plus permis d'être menteur que d'être mal élevé.

Chaque classe avait son sergent-major, il était responsable vis-à-vis du principal de la conduite de ses condisciples, et c'était dans les lettres qu'il lui adressait que le principal communiquait ses désirs, ses éloges et ses blâmes. La punition la plus employée était le remplacement du collet d'uniforme par le collet d'un cours inférieur ou par

la veste à l'envers. Chaque division avait son tableau d'honneur ; il y avait en outre un athénée et un institut d'honneur ; pour être admis à l'athénée il fallait avoir obtenu dans sa classe six fois la première place ou douze fois au moins la seconde place, et de plus se recommander par sa conduite ; on y était admis par le suffrage de ses pairs.

L'institut d'honneur comptait douze membres exclusivement recrutés dans l'athénée, ils avaient leur quartier à part et leur chambre séparée, ils prenaient leurs repas à la table des maîtres, et tel était le prestige qui entourait cet honneur, qu'il était le but le plus envié des élèves et de leur famille.

Il y avait un titre plus rare encore et plus envié, c'était le titre *d'étudiant d'honneur*, créé par le Père Lacordaire ; on ne le décernait chaque année qu'à un seul élève parmi ceux qui finissaient leurs études. L'étudiant d'honneur recevait un anneau et un diplôme ; il avait au collège un appartement où il avait droit de venir passer quinze jours chaque année.

On sent que de pareilles institutions devaient élever bien haut le désir de bien faire et créer dans ces maisons une forte et mâle émulation.

\*

\* \* \*

Les collèges anglais nous offrent une autre organisation. On sait que ces collèges sont établis dans de grands parcs, qui, à eux seuls, constituent un bourg ; chaque professeur y a son habitation séparée, il prend en pension un certain nombre d'élèves qui vivent au milieu de sa famille. Le collège forme un petit royaume, où le principal règne et ne gouverne pas. Les maîtres, qui l'aident en leur double qualité de professeur à l'école et de maîtres de pensions, n'ont jamais à intervenir en matière de discipline, celle-ci est observée par les élèves. Les plus anciens

prennent le titre de *monitors*, se chargent de maintenir partout le bon ordre et c'est à eux que le principal demande compte des infractions au règlement. L'usage a établi leur autorité et parce que c'est un élève, qui l'exerce, elle n'en est pas moins respectée ni moins clairvoyante ; elle s'étend mieux que celle du maître sur les mœurs et sur la conduite secrète de ses camarades ; si le monitor ne réprimait pas les écarts de ses condisciples, il serait critiqué pour eux et blâmé par tous.

Le premier des monitors, le doyen de l'école, reçoit le nom de capitaine ; il administre les finances des jeux, et c'est à lui que l'élève en appelle lorsqu'il se croit menacé d'une punition injuste. A cet appel, le capitaine doit convoquer tous les monitors et les inviter à délibérer sur la punition encourue ; si l'appel est rejeté par leur sentence, l'élève peut encore en référer au principal, ce qui arrive très rarement ; l'on ne se souvient pas qu'une sentence ait jamais été infirmée.

Les commissaires français de l'enquête parlementaire sur les institutions de la Grande-Bretagne, résumaient ainsi leurs impressions sur l'ensemble de cette organisation : « Elle a contribué largement à former et à entretenir dans les écoles un sentiment moral élevé, une saine opinion publique ; elle a été favorable à l'indépendante virilité des caractères, et elle a rendu possible la combinaison d'une ample liberté avec l'ordre et la discipline, qui forme un des traits les plus précieux des grandes écoles anglaises. »

\*

\* \*

Dans l'Allemagne du Nord, le principal mobile, la base de la discipline des collèges, c'est le sentiment du devoir ; on s'efforce de le développer par tous les moyens possibles, d'en faire le mobile exclusif de toutes les actions ; on veut surtout que ce sentiment soit désintéressé, c'est-

à-dire que l'élève fasse le bien pour le bien, sans espoir de récompense.

On reconnaît dans ces mobiles l'empreinte du génie particulier des peuples. Dans les internats français, c'est l'honneur qui forme l'aiguillon.

Nous n'en méconnaissions ni la puissance ni l'élévation ; du désir de la gloire et de la distinction naissent d'excellentes choses, mais l'écueil en est bien près ; la vanité et l'orgueil qui s'engendrent si facilement entraînent des conséquences qui rejaillissent sur toute la vie ; on a obtenu au collège des distinctions que l'on a méritées, on arrive dans le monde avec une haute opinion de soi-même et l'on aspire aux honneurs, souvent avant de les avoir mérités ; au moindre échec, on se croit victime de l'injustice et l'on se jette dans le parti des mécontents. Nous ne concluons pas que le stimulant de l'honneur doit être abandonné, mais nous pensons qu'il ne doit être employé qu'avec précaution.

En Angleterre on veut former des citoyens dignes de la liberté dont ils doivent jouir ; par un singulier mélange que nous rencontrons dans les institutions politiques et sociales de la Grande-Bretagne, on permet aux monitors de se choisir un servant (*fag*) parmi les jeunes élèves et de le souffleter quand il manque à son service. Ce système ne conviendrait pas à tous les peuples.

Le caractère distinctif de la discipline anglaise, c'est d'être très sévère sur les choses capitales et larges et très tolérante sur les détails de peu d'importance. Elle a l'avantage d'éviter la lutte plus ou moins déclarée qui existe entre les maîtres et les élèves, dans les internats où la surveillance immédiate et l'application du règlement se font par les maîtres eux-mêmes. A ce point de vue, les monitors anglais, comme les sergents-majors de Sorèze et d'Arceuil sont des modèles qu'on pourrait imiter partout où les mœurs égalitaires n'y opposent pas un obstacle trop puissant.

Le mobile disciplinaire en usage dans les collèges de l'Allemagne du Nord. nous paraît échapper à *priori* à

toute critique. S'il agit aussi puissamment qu'on nous l'a affirmé, nous devons admirer ce stoïcisme digne de l'antiquité : faire son devoir parce qu'on le doit et sans espérer d'autre récompense que la jouissance de l'accomplir, c'est là un grand mobile, s'il s'appuie sur l'amour et la crainte de Dieu.<sup>(1)</sup> Basé sur une ferme croyance, il doit former des hommes capables des plus grandes actions. Inspirer ce sentiment, n'est pas l'œuvre d'un jour. Dans l'Allemagne du Nord, la sévérité bien connue des parents la commence dès l'enfance et on la poursuit sans cesse et dans tous les lieux ; le sentiment du devoir est prêché dans les rues, dans les églises et les écoles, les chants populaires; les livres usuels n'ont point d'autre thème, toute l'atmosphère en paraît imprégnée.

On comprend que cette direction, imprimée à l'éducation générale d'un peuple, doit acquérir une influence décisive sur la discipline de toutes les écoles.

Qu'on adopte le stimulant le plus en rapport avec le génie particulier de la nation, ou qu'on emploie simultanément divers mobiles, la discipline n'en devra pas moins reposer sur un règlement. Il s'est produit des critiques exagérées contre certains règlements, on a prétendu qu'un règlement ne devait fixer que la distribution du temps, les jours de congé et les vacances. Quand même on voudrait adopter jusqu'à un certain point le régime de la liberté et du laisser-faire, il resterait toujours des points capitaux qu'on ne peut laisser au libre arbitre de l'élève : les bonnes mœurs, le respect dû à l'autorité, les actes formellement prescrits par la religion doivent être partout

---

(1) Nous avons interrogé des Allemands instruits, des instituteurs des soldats et des officiers, aucun n'a pu nous dire si dans les écoles on basait les sentiments sur les croyances, sur le désir de plaire à Dieu ou seulement sur le dévouement à la patrie, nous n'avons obtenu que des réponses trop vagues pour nous permettre de rien affirmer sur ce point. Nous croyons pourtant que les croyances font la base de ce mobile, car, en Allemagne, toutes les écoles sont confessionnelles.

obligatoires. Or, chacun à sa manière d'en amener l'accomplissement ; c'est dans le but spécial de l'institution qu'on doit chercher les bases des prescriptions réglementaires. Ainsi, l'internat des filles ne peut pas être régi comme celui des garçons, le petit séminaire ne doit pas être organisé comme un collège. Tout ce que nous pouvons recommander, c'est qu'en dehors des grands devoirs, les petites choses ne soient pas trop réglementées et qu'une grande latitude soit laissée dans ce qui n'est pas de rigoureuse nécessité ; s'il en était autrement, on ne formerait pas des hommes habitués à discerner le bien du mal, on s'exposerait à les laisser enfants ou à en faire des hypocrites. Il faut, au contraire, que les vertus naissent du cœur même de l'élève ; accrues par l'habitude, fortifiées par l'exemple, elles conserveront ainsi leur puissance pour les épreuves de l'avenir.

Si, par une habile combinaison des mobiles et des prescriptions réglementaires la vie qu'on fait aux élèves ressemble à la vie de famille, si l'internat offre un intérieur agréable, si l'élève s'y sent dirigé et aimé, si il y trouve des joies innocentes, des relations affectueuses avec des maîtres respectables et toujours respectés, si les directeurs réussissent à allier cette vie de famille avec l'accomplissement régulier de tous les devoirs, ils auront pleinement atteint le but. Car la vraie discipline est celle qui prévient par de sages précautions la naissance du mal, et qui cherche en même temps à initier les jeunes gens au bon et viril usage de la liberté.— Si, au contraire, le règlement s'étend sur les plus petits détails de la vie, s'il enchaîne et comprime toutes les volontés, il pourra faire des élèves obéissants au moins en apparence, mais il ne formera pas des hommes ni des caractères.— Ceux qui y auront été soumis seront, dès qu'on les abandonnera à eux-mêmes, plus exposés que tous les autres à quitter la bonne voie, à se laisser prendre à tous les pièges et à se jeter en aveugle dans les travers les plus périlleux.

Le docteur A. Sovet, *L'Éducation*, tome II, p. 241.

**Le manque du sens de l'objectivité.** L'enfant est menteur parce qu'il a beaucoup moins que les grandes personnes le sens de *l'objectivité*. Un homme arrive aisément à avoir le sens de l'objectivité, c'est-à-dire l'exigence d'une coïncidence parfaite entre la réalité objective d'une part et d'autre part la représentation qu'il s'en fait et l'affirmation qu'il énonce. La parole évangélique : « est, est—non, non », rend excellemment cet état d'âme : cela est ainsi ou cela n'est pas ainsi, et rien n'y fait, ni les suggestions des autres, ni l'intérêt personnel : je vois ainsi je ne peux pas ne pas voir ainsi. Ce sens de l'objectivité est un des éléments dominants du *sens critique*. Or l'enfant n'a pas le sens critique ; l'à peu près joue dans ses perceptions et par suite dans ses affirmations un rôle énorme<sup>(1)</sup> : il perçoit d'une façon confuse, et grâce à cette confusion le oui ou le non se trouvent singulièrement rapprochés, au point que facilement l'un se substitue à l'autre. Et c'est pour cela que l'enfant est très instable dans ses affirmations, quand il n'y est pas directement intéressé ; posez-lui une question qui de sa part provoque une affirmation ; pour peu qu'il perçoive sur votre figure que vous êtes d'un avis opposé, il dira le contraire tout aussi facilement, et puis, pour peu qu'il surprenne sur votre physionomie l'indice d'un doute, il reviendra à la première affirmation. Un homme qui

---

(1) Voici une expérience qui a été faite et qu'il est assez facile de répéter. Un professeur met par écrit une phrase qu'il veut faire circuler parmi ses élèves. Il la communique à un premier élève dans la forme même dans laquelle il l'a consignée avec ordre de la faire circuler d'élève à élève, et quand elle sera parvenue au dernier, il la fera noter par celui-ci. Il comparera cette rédaction avec la sienne et constatera qu'entre les idées exprimées de part et d'autre il n'y a presque plus aucun rapport. Cette déformation progressive vient évidemment de ce que chacun des enfants a insuffisamment le sens de l'objectivité. Elle peut venir également de ce que les enfants ne comprennent pas le sens précis des termes employés et substituent facilement un terme à un autre. Mais que ce soit l'une ou l'autre raison, il reste que dans ses perceptions comme dans ses expressions, l'enfant est exposé à se contenter de l'à peu près, source d'erreur et de mensonge.

n'observe pas exactement, un homme surtout qui arrive, suivant le besoin de la cause, à transformer les faits et les paroles, au point de leur faire signifier le contraire de qu'ils signifient, se trouve par là même disqualifié ; il peut être habile sophiste et donner le change — car toute l'habileté des sophistes d'autrefois consistait « à rendre le fort faible et le faible fort » — mais ce ne sera pas un homme simplement et dont la parole inspirera la confiance.

L'enfant n'est pas menteur, mais il est inconsciemment sophiste. N'ayant pas le sens de l'objectivité, ne sentant pas au fond de lui-même l'impérieuse exigence de l'esprit critique, il se laisse aller à dénaturer les faits, pour peu que des causes troublantes interviennent.

F. Kieffer, *L'autorité dans la famille et à l'École*, p. 266.

**L'Éducation chrétienne.** « Bien que les prêtres de ce collège ne soient nullement des religieux, les élèves entre eux leurs donnent toujours le nom de « Père ». Ils mettent dans ce titre beaucoup de familiarité et un sentiment plus délicat, une allusion à leur dévouement et une acceptation de leur affection.» . . .

« Merveille unique à remplir d'étonnement les penseurs, quelle que soit leur religion, qu'il puisse se trouver des hommes pour diriger les consciences, non pas de haut et de loin, mais penchés sur chacune d'elle, écoutant leurs intimes confidences. Mais prodige plus admirable encore, que cette fonction puisse s'exercer auprès de l'enfant à l'âge où justement se forme sa volonté, et qu'un prêtre puisse recevoir ce que n'obtiendra jamais ni le père, ni la mère. Quel levier pour l'éducation ! Et comment tous ceux qui rêvent de former l'humanité selon leur idéal n'en seraient-ils pas jaloux ?

Amédée Guiard, *Antone Ramon*, pp. 62 et 234.

**Une opinion de savant.** A propos de la culture latine, Monsieur de Lapparent affirme : « Il est assez

de mode aujourd'hui de faire fi des vieilles méthodes pédagogiques de notre pays de France. Plusieurs rêvent d'élever nos enfants à l'anglaise et de leur faire ce qu'ils appellent un tempérament anglo-saxon. Certes il est bon de ne pas dédaigner les exemples de l'étranger, et c'est sagesse d'aller chercher les principes de sages réformes mais c'est à condition de ne pas oublier que notre tempérament comme notre sol, a des qualités naturelles qu'il importe avant tout de ne pas lui faire perdre. Ce serait grand dommage, n'est-il pas vrai, si un jour toutes les vignes de France devaient être arrachées pour faire place à de vastes champs d'orge et de houblon, si le Pomard, le Chambertin et le Château Lafitte ne trouvaient plus de palais capables d'apprécier la délicatesse de leur bouquet. De la même façon, ce serait un grand deuil pour le monde, si la finesse de l'esprit, la gaieté élégante, la générosité expansive, ces qualités essentiellement françaises devaient être étouffées en nous, pour rapprocher notre tempérament de certains peuples à l'égoïsme implacable, si habile à braver sans scrupule tout ce qui a le malheur de se trouver sur le chemin de leurs intérêts !

Eh bien ! les qualités françaises, c'est la culture latine qui les a fait éclore, et c'est elle encore qui peut le mieux les développer. Souvenez-vous, que vos ancêtres sont ces Silvanectes sur qui la civilisation romaine avait si profondément marquée son empreinte et auxquels les Francs de Clovis ne se sont mêlés que quand saint Rémy et sainte Clotilde eurent courbé le fier Sicambre devant les autels où saint Rieul avait accoutumé vos pères à prier Dieu en latin. Félicitez-vous donc d'avoir des maîtres qui, sans perdre de vue les légitimes exigences de vos carrières futures s'appliquent à vous garder la direction intellectuelle la mieux appropriée à notre race».

**L'enseignement du latin.** « Il faut s'y prendre de fort bonne heure et revenir aux anciennes pratiques en

s'adressant d'abord à la *mémoire* ; on commencera le latin dès la huitième. Si nous réservons le latin à une *minorité triée*, je ne vois pas quels inconvénients on pourrait reprocher à ce système ; j'y verrais, au contraire, le seul moyen de justifier les classes élémentaires, en fondant leur maintien sur une spécialisation pédagogique et non sur des préjugés de famille ou sur des nécessités de recrutement. Les connaissances grammaticales acquises dès le début de la scolarité seraient naturellement fixées par la répétition jusque dans les plus hautes classes, et contrôlées par des exercices de thème ; pour ceux-ci, nos exigences augmenteraient de plus en plus, réclamant, outre la correction grammaticale, l'intelligence complète du texte français et un sentiment de plus en plus exact des équivalents par lesquels on peut rendre en latin les nuances de la pensée.» De plus, si l'on commence le latin de bonne heure, on pourra lire et apprendre beaucoup de textes, on aura le temps de faire connaissances avec beaucoup d'auteurs « que l'on est convenu d'appeler *minores* », et d'étudier la littérature et la civilisation latines. Faut-il spécialiser absolument l'enseignement du latin ? Il semble qu'il ne convient pas de le séparer de celui du français.

*Revue Universitaire*, juillet 1920, l'Enseignement du latin par M. E. Meyer. Cité par *l'Enseignement Chrétien*, octobre 1920, p. 496.

UN VIEUX PROFESSEUR.

# CONCOURS INTERCOLLÉGIAL

(AVRIL 1920)

## LES MEILLEURS ESSAIS

PHILOSOPHIE

*Deuxième année*

DISSERTATION

*Définition et principaux effets de l'habitude. Montrer le parti qu'on en peut tirer pour la bonne direction de la vie.*

---

### L'HABITUDE

Qui de nous n'a entendu répéter sur tous les tons : « Mes enfants, mes amis, il faut vous efforcer d'acquérir de bonnes habitudes pendant que vous êtes jeunes. Imitiez l'horticulteur qui redresse l'arbre pendant qu'il est encore tendre, développez votre intelligence, asservissez votre volonté, soyez des hommes de caractère ; votre avenir, votre bonheur en dépendent ».

Et comme pour rendre plus facile la pratique de ce conseil, de toutes parts on a vu surgir, et à grands frais, des collèges classiques, destinés à former des hommes de caractère avant de faire des savants ; maisons où l'on distribue abondamment les bienfaits de la science, mais aussi, et surtout les bienfaits de l'éducation.

Mais qu'est-ce que l'éducation, sinon le développement rationnel des facultés intellectuelles et morales par la répétition des actes ? Quel est le rôle de l'éducation sinon de développer, dans les âmes, de bonnes habitudes pour la direction de la vie ? Et voilà que des hommes sacrifient, pour l'éducation, leurs forces, leur santé, les honneurs, leur vie toute entière !

Qu'est-ce donc que l'habitude dont l'acquisition suscite tant de dévouements ? Doit-on lui reconnaître, dans la direction de la vie, une telle importance qu'il vaille la peine de tout lui sacrifier ? C'est ce que nous voulons considérer dans le présent travail.

Saint Thomas définit l'habitude : « *Qualitas difficile mobilis qua bene vel male disponitur subjectum vel in seipsum vel in ordine ad operationem.* » La définition embrasse les différentes espèces d'habitudes : entitatives et opératives, lesquelles sont bonnes ou mauvaises selon qu'elles dirigent vers la fin suprême ou en éloignent. Comme nous n'avons à nous occuper ici que du rôle des habitudes dans la direction de la vie, nous négligerons dès maintenant l'habitude entitative, comme n'ayant aucune influence sur la production de l'acte, et par suite sur la bonne orientation de la vie. Nous parlerons ici de l'habitude opérative, de cette qualité acquise par la répétition des mêmes actes. Celui qui la possède est porté, pour ainsi dire naturellement à agir ; l'opération devient plus facile, plus agréable et, par la loi du moindre effort, qui porte tout être à rechercher, de préférence, ce qui lui coûte le moins, l'homme revient sans cesse aux mêmes actes et y trouve une jouissance, une délectation que l'action ne comportait pas tout d'abord. N'a-t-on pas dit que « l'habitude est une seconde nature » ? « La force de l'habitude, dit Larousse, est irrésistible au point de nous faire agir malgré nous comme le font nos instincts naturels ». Parlez-en à l'ouvrier qui, depuis de longues années, exécute le même travail. Il vous dira que sa tâche est facile, agréable, qu'elle ne demande

aucune contention d'esprit, qu'il la remplit sans y penser même. L'acrobate vous dira que c'est par l'exercice, par la répétition des mêmes actes qu'il a acquis cette force si extraordinaire qui le signale à l'attention publique.

L'on comprendra, de là, l'importance de l'habitude dans la direction de la vie si l'on se rappelle que le travail intellectuel et moral, de même que les muscles dans le travail manuel, de même que les facultés sensitives dans la perception des objets extérieurs se perfectionnent par la répétition des actes. L'on dit que, chez la plupart des aveugles, qui s'en remettent, pour la perception des objets qui les entourent, aux sens de l'ouïe et du toucher, ces organes acquièrent une faculté de perception parfois extraordinaire. Comment refuser à l'intelligence ce que l'on accorde à des facultés inférieures ? L'intelligence n'est-elle pas incomparablement plus susceptible de perfectionnement que l'instinct des bêtes ? Et cependant les dompteurs prouvent expérimentalement, chaque jour que la répétition des mêmes actes produit des effets merveilleux même sur l'instinct matériel des animaux.

Perfectionnant donc en l'homme les deux grandes facultés de son âme : l'intelligence et la volonté, les habitudes rendent plus facile la direction droite ou morale de la vie. Dieu, dans sa bonté, a ordonné la vie de l'homme à une fin suprême qu'on appelle la béatitude, ou le bonheur parfait dans la vue et la possession de Dieu par la connaissance et par l'amour. Connaissance de la vérité immuable, et amour du bien suprême et indéfectible, voilà bien l'objet ultime, le seul convenable à ces deux grandes facultés de l'âme humaine, dans laquelle l'Éternel, ébauchant son image, a infusé un désir, une soif insatiable de l'infini.

De leur nature l'intelligence et la volonté tendent vers le vrai, le bon ; mais trop souvent les mauvaises passions, l'inclination au mal, suites funestes de la faute originelle, viennent entraver le cours de la nature. Il s'agit de subordonner les facultés inférieures aux facultés supérieu-

res, de remplacer le penchant vers le mal par une inclination à la vertu, de faire, des passions, une instrument utile à la poursuite de la fin ultime en les soumettant au contrôle de la raison. C'est l'œuvre des habitudes. A force de vaincre les inclinations basses et grossières de la nature déchue, à force de soumettre ses actions au jugement de la saine raison, l'homme rend peu à peu aux facultés supérieures le rang et l'importance qui leur sont dus, et les replace dans l'ordre voulu par le Créateur. Lorsque cet ordre est rétabli parfaitement, l'on goûte le plus grand bonheur qu'il soit possible d'espérer ici-bas.

C'est la route qu'ont suivie les saints, et voilà pourquoi ils n'ont jamais rien eu à envier aux potentats de la terre. A nous qui faisons la traversée du désert aride de la vie, ils enseignent, qu'à leur exemple, l'habitude acquise par la répétition des mêmes actes, est le seul vrai moyen d'être heureux.

Aurélien DEMERS,  
*Saint-Hyacinthe.*

---

## MÉTHODE OU QUATRIÈME

RÉDACTION FRANÇAISE

*Mon arrivée au collègue*

1. *Préparatifs à la maison . . .*
2. *Regret de quitter paroisse, parents, amis . . .*
3. *Appréhension sur le nouveau genre de vie . . .*
4. *Impressions éprouvées le jour de l'entrée ; illusions dissipées . . .*
5. *Joie d'être sous la direction de maître dévoués et de vivre au milieu de condisciples aimables.*

Le sujet peut se traiter sous forme de lettre à un camarade plus jeune qui viendra bientôt au collègue.

## MON ARRIVÉE AU COLLÈGE

Ad augusta per angusta.

V. HUGO, *Hernani*.

Comme je m'en souviens ! Je ne puis regarder la malle qui est près de mon lit d'écolier, sans revivre tous les préparatifs qu'on faisait, pour mon départ de chez nous. La famille entière travaillait à mes intentions. Ma mère et mes sœurs voulaient faire leur part de mon trousseau, et grand'mère avait tricoté tout l'hiver pour me donner des bas de laine. Oh ! ces préparatifs ! Que de regrets ils coûtent !

Rouvrir à tout instant la malle, pour y ajouter un objet oublié... Et devant chaque nouveau don, devant chaque preuve d'amitié qui vient des sœurs ou des parents, sentir au cœur un nouveau déchirement...

Se retrouver pour la dernière fois, à la messe, un beau dimanche de septembre, au milieu de cette grande famille paroissiale qu'il faudra quitter pour si longtemps !...

Donner aux amis d'enfance les dernières poignées de mains ; puis sauter en voiture, en refoulant ses sanglots ! Regrets que tout cela !

Regrets aussi, que de quitter cette bonne maman, qui vient vous embrasser encore dans la voiture, pour glisser dans nos poches, — en cachette, — ses économies de tout un mois...

Regrets qui vous prennent au cœur, en recevant les baisers tièdes d'une bonne vieille grand'mère, qui vous embrasse bien fort, et vous dit : « Prie pour nous autres ! Sois bon petit garçon ! »...

Regrets, douleurs, lorsque toute la famille en sanglots regarde partir la voiture qui vous emporte vers la ville, et derrière laquelle on a hissé une grosse valise...

Et le chemin douloureux qu'on fait, blotti contre son père, en s'éloignant au milieu des champs jaunis, auxquels il faut dire adieu !! Jamais les terres de chez nous

ne paraissent si belles, ni si bien cultivées ! Et quand on contemple cette campagne superbe dont on est l'enfant, quand on songe à sa mère, qui là-bas sanglotte sans doute, quelle envie n'a-t-on pas de dire à son père : « Retournons chez nous, voulez-vous ? »

Il faut que le but qu'on doit poursuivre soit bien grand, pour être l'objet de tant de sacrifices !

Et puis, on m'avait dit tant de choses, sur le genre de vie que j'allais commencer ! N'en connaissant que les côtés sombres, je ne pouvais qu'appréhender cette nouvelle existence. Moi, le fils des champs et de la liberté, habitué à faire un peu mes quatre volontés, j'allais me trouver, du jour au lendemain, entouré d'une discipline sévère. Et quand je songeais qu'il me faudrait vivre avec des prêtres, moi que la timidité empêchait même de regarder en face le bon vieux curé de chez nous, je ne pouvais me défendre d'un frisson d'épouvante !

Mais voilà ! Tous ces professeurs que, dans une nuit d'insomnie, je ne voyais qu'avec un bâton dans une main, et des verges dans l'autre, tous ces magisters, que je croyais insupportables ce n'étaient que des bons diables de professeurs souriants, qui ne demandaient qu'à être pour nous de vrais amis ! Le Supérieur, surtout, fut bon comme un père, dans son sermon du soir. Et mon premier coucher au Séminaire, que j'aurais cru si plein de larmes contenues, fut égayé par les mille tours de condisciples, désireux de marquer leur arrivée au dortoir...

Cette nuit-là, il faut l'avouer, je n'eus point sommeil... je m'empresse d'ajouter que je n'ai point pleuré. Non ; je faisais, tout éveillé, des rêves d'or. Pour la première fois, dans mon lit d'écolier, j'ai bâti des châteaux en Espagne. Sans doute, c'étaient les mêmes que ma mère faisait, jadis, au-dessus de mon « ber », quand elle chantait si doucement :

« Ah ! le beau château, ma tou tire lire lire,

« Ah ! le beau château, ma tou tire lire lo...

.....  
Le lendemain, je venais de m'endormir, quand la grande voix des cloches m'éveilla. Ce fut d'abord la cloche du Séminaire, qui sonnait le réveil ; puis vinrent celles de la cathédrale : tout le carillon sonnait gaîment un mariage matinal. Je me levai souriant, presque heureux de commencer cette nouvelle vie ; mais fier, surtout, de venir ici, préparer mon avenir : ma première journée de collègue allait commencer.

Depuis, j'ai eu bien des chagrins et bien des joies ; mais je ne crains pas de dire que celles-ci l'emportent de beaucoup sur ceux-là. L'ambiance collégiale me plaît. Le dévouement sûr et constant des professeurs qui s'oublie pour nous, leur désir ardent de nous faire du bien, l'intérêt, enfin, qu'ils nous portent toujours, nous attire à ces âmes toutes faites de dévouement.

Enfin, c'est ici que se forment les amitiés les plus solides. C'est chez nos confrères, surtout, que nous trouvons des amis dévoués. Oh ! Ces liens de collègue ! On les dénoue avec tant de facilité aux vacances, on se sépare si naturellement, si joyeusement, pour aller dans le foyer, qu'on les croit finis pour jamais ! Mais combien un portrait, un bout de lettre, un rien, les fait surgir de nouveau, plus forts et plus tenaces que jamais ! Et c'est ainsi, vivant au milieu du dévouement et de l'amitié, qu'on passe, au collègue, le temps que nos aînés appellent le plus beau de la vie.

Élisée GAUDET,

*Joliette.*

---

## CHRONIQUE COLLÉGIALE

---

**La sainte Cécile et la sainte Catherine.** Un peu partout dans les Séminaires et les Collèges de notre province, selon l'habitude, on a fêté ces deux grandes saintes ou par des séances ou par des soirées ; malheureusement les rapports nous font défaut et nous ne pouvons ici que renouveler notre souhait, que ne nous envoie-t-on au moins une copie du programme de la fête collégiale. Nous pourrions ainsi fournir un petit compte-rendu aux lecteurs. Des professeurs de différents établissements ont bien voulu nous assurer que la chronique collégiale était très utile, nous nous adressons encore une fois à MM. les Préfets des études et Préfets de discipline de nos maisons ; c'est à eux qu'il importe de nous fournir un peu de copie, ils sont les inspireurs désignés de la Chronique.

---

**Petit Séminaire de Québec.** Les élèves de Philosophie (1ère année) n'ont eu garde d'oublier leur patronne, sainte Catherine. Mercredi le 24 novembre ils convoquaient toute la communauté à la *Salle des Promotions*, Université Laval.

La soirée s'ouvrit par une *Entrée solennelle* jouée par la Société Sainte-Cécile, puis le président de la classe, M. Léo Côté, s'acquitta de l'ingrate tâche de présenter les acteurs au public et de... remercier les imprésarios et le régisseur du théâtre !

*Cousin contre Cousin*, comédie de Jacques d'Ars fut ensuite interprétée. Le sieur Collineau captiva rapide-

ment la jeunesse dans l'auditoire et ce fut un succès de fou-rire durant les trois actes.

L'un des intermèdes fut rempli par *L'air de ballet* de G.-E. Tanguay, joué par le pianiste M. Gérard Cloutier et la Société Sainte-Cécile se chargea de l'autre entr'acte en donnant *La Belle Alsacienne* de Kessells.

En resumé : séance agréable et éducative, car la pièce de Jacques d'Ars est d'excellente tenue morale. La comédie a une fois de plus prouvé que *castigat ridendo mores*.

**Fête de Mgr le Supérieur.** Le 3 décembre, fête patronale de Mgr le Supérieur ; cela veut dire pour les écoliers : grand congé !

La veille, Mgr a reçu successivement les hommages de ses confrères les prêtres de la maison, puis ceux des élèves du Grand Séminaire, et enfin des huit cents élèves du Petit Séminaire.

Démonstrations toujours imposantes, repos d'un instant dans la vie haletante du professorat, bonnes paroles échangées entre le dépositaire de l'autorité et ses subordonnées, voilà les souvenirs qui subsistent de cette journée.

Le midi du 3 décembre, grand banquet traditionnel qui réunit un clergé nombreux venu s'associer à notre joie et redire à Mgr le Supérieur des vœux de bonne fête.

La séance régulière en l'honneur de Monseigneur est remise à plus tard, ce sera une superbe occasion de rappeler à notre père les sentiments d'affection et de respect de tous.

Nous n'y manquerons pas.

**Collège Sainte-Anne.** Le même soir de novembre, les élèves du Collège fêtaient leur directeur, M. l'abbé Arthur Beaudoin.

Soirée ouverte par les *Sylphes* de Bachman, voilà qui est d'excellent augure. La fanfare nous a fait pénétrer dans un monde mystérieux, la pièce à l'affiche ne nous

éloignera pas du mystère. Il s'agit de *Farfadet* ou *le bossu de l'abbaye* par l'abbé Goupilleau.

Au premier acte c'est le sombre complot parpaillot.

La Société Ste-Cécile vient heureusement mettre du bleu dans ce ciel noir en occupant l'entr'acte avec *France ! France !* de Thomas.

En second, Champagnac le traître prépare son triomphe mais l'innocence et le repentir éclateront au troisième acte.

Les clarinettes mélodieuses de MM. Ph. Bégin et Ph. Bélanger, soutenues au piano par M. Albéric Dionne, ont soupiré entre les deux actes la *Réverie* de C. Fabre.

Et cette belle séance s'achève par le chant national. On venait de revoir une époque troublée de l'histoire de France, au XVIIe siècle, une leçon historique doublée d'une leçon morale.

M. le Directeur voudra bien accepter le mot de la fin : *Ad multos annos !*

**Séminaire de Ste-Thérèse.** Le 11 novembre, fête patronale de la maison. S. E. le cardinal Bégin obligé de décliner l'invitation à lui faite de rehausser l'éclat de la fête par sa présence, a écrit à M. le Supérieur une lettre toute pleine des meilleurs sentiments à l'égard de notre Séminaire.

Mgr Forbes préside le banquet et vient applaudir le soir nos jeunes acteurs.

Assistaient encore à la fête : Mgr de la Durantaye, v. g., Mgr Lepailleur, MM. les chanoines L. Cousineau, N. Morin, A. Papineau, supérieur du collège de Saint-Jean, des représentants des collèges voisins et près de trois cents prêtres ou laïques, anciens térésiens.

Le soir, à deux heures, séance dramatique et musicale.

On interpréta *Les Jacobites*, de Frs Coppée. L'auteur nous transporte en plein dix-huitième siècle et nous fait assister à la dernière phase de la lutte engagée entre les maisons rivales de Stuart et de Hanovre ; l'enjeu c'est la couronne royale d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande

Ce sont les triomphes du prétendant Charles-Edouard suivis bientôt de la désastreuse journée de Culloden :

Où l'Écosse perdit son magnifique espoir ! puis « l'exil aux jours sans fin » pour le prince écossais.

*La sainte Cécile.* Le 22 novembre nos écoliers fêtent sainte Cécile, la patronne des musiciens. Grand déploiement d'orchestre et de chœurs. Puis le clou de la fête, une conférence. Le conférencier c'est M. l'abbé L. Groulx. Il nous parle de nos ancêtres qu'il admire et fait admirer en d'éloquents envolées et de fines et justes observations.

Merci au distingué professeur pour nous avoir fait cette vivante et instructive évocation d'un passé héroïque.

Nous recevons aussi ce soir l'honorable juge Philémon Cousineau. Le nouveau titulaire a voulu ainsi honorer son Alma Mater d'une de ses premières visites et celle-ci en retour est fière des succès d'un des siens, elle lui offre ses affectueuses félicitations.

Elle aurait aimé encore voir près d'elle ce soir l'honorable juge H.-E. Dorval, élu pour la dix-huitième fois juge de comté du Dakota-nord, E.-U.

Aux deux élus elle redit combien elle est heureuse d'un honneur qui rejaillit sur elle-même.

*Collège de Lévis. Fête de M. le Directeur.* Les élèves de Philosophie se mettent à la tête de la communauté pour chômer dignement la fête de M. le Directeur. Le 24 novembre avait lieu une soirée dramatique et musicale, répétée le 25 pour les Anciens. Le programme comportait d'abord la marche de Middleton *Il Cavaliere* jouée par la Société Sainte-Cécile, puis le premier des trois actes de la désopilante comédie de Lebardin : *Le départ pour la Californie.*

Dans l'entr'acte suivant la Société Palestrina rendit *Soirée d'automne* de Laurent de Rillé et la Société Ste-

Cécile fit les frais du dernier intermède avec la fantaisie *Sur la plage de Martin*.

Jolie soirée qui fut la démonstration du bon cœur des élèves et de leur reconnaissance envers celui qui les guide dans les sentiers de la vertu et des sciences.

**Petit Séminaire de Rimouski.** *La sainte Cécile*  
Le 22 novembre fête mémorable pour les membres de la fanfare du Séminaire. A la messe de communauté l'image de sainte Cécile se détacha toute brillante au milieu des cierges et des fleurs. C'est M. l'abbé Grenier, professeur de musique qui officie.

A quatre heures, Deo gratias ! C'est le banquet traditionnel puis la salle de récréation des prêtres prise d'assaut, musique, chant, etc., pendant que moins heureux, les écoliers qui ne sont pas musiciens, peinent à l'étude sur leurs dictionnaires.

Vive sainte Cécile !

*Première convention.* Le 28 novembre, convention de l'Union régionale de Rimouski. MM. Guy Vannier de Montréal et Oscar Hamel de Québec, de l'A. C. J. C., sont nos hôtes.

**Séminaire de Chicoutimi.** M. l'abbé Lionel Lemieux, préfet des Etudes, et M. l'abbé Victor Tremblay, professeur d'Histoire, sont partis le 28 novembre pour l'Europe. Nos meilleurs vœux.

M. l'abbé Th. Tremblay, professeur de mathématiques depuis vingt-cinq ans est en congé pour l'année. Voilà qui s'appelle un congé bien mérité.

*Note de la rédaction :* Ne serait-il pas souhaitable que cette pratique de l'année jubilaire se popularise dans toutes les institutions d'enseignement secondaire. Cela éloignerait peut-être la toujours menaçante neurasthénie, cela serait un oasis dans une vie durement employée !

*La sainte Cécile.* Nos musiciens ont remis à jeudi le 25 novembre la fête de leur sainte Patronne, on célébrera ensemble sainte Cécile et sainte Catherine. Du deux dans un a irrévérencieusement annoncé un philosophe.

Le jeudi M. le Procureur fournit la mélasse — vive les procureurs quand ils s'y mettent.— Aussi bien : *Allons enfants de la patrie, le jour de la tire est arrivé!* Comme on fait bien de la chimie pratique ; ô saccharose et mélasse que vous subissez de merveilleuses transformations. En voilà au moins des expériences qui... sentent bon.

Et la blonde tire dorée s'entasse sur de mirifiques plateaux en attendant l'heure du sacrifice.

A la séance du soir, programme musical varié, fanfare, orchestre, violon, piano, chanson, grand chœur final de la Sainte-Cécile.

**Collège de Gravelbourg.** Le 3 décembre fête intime ; professeurs et élèves présentent leurs vœux au révérend père Marcotte, O.M.I., supérieur du collège. M. l'abbé Gravel, ancien procureur du collège se fait l'interprète de tous. Il aime à rappeler que se prépare ici l'avenir de la jeunesse catholique et canadienne-française de cette province. C'est ici que cette jeunesse fourbira ses armes pour la défense et pour l'attaque dans le continuel combat à soutenir pour l'Église et la Nationalité.

Votre œuvre, M. le Supérieur, est une œuvre de dévouement et de zèle ; elle est en accord avec les meilleures traditions des Oblats.

Le soir il y eut séance récréative donnée par les élèves.

---

## COURRIER DU BULLETIN

---

### Conférences pédagogiques :

*Nous revenons sur la question posée sur ce sujet dans le dernier courrier. La chose en vaut la peine et nous sommes assurés de ne pas déplaire aux lecteurs du bulletin.*

Voici le règlement et le programme des conférences pédagogiques instituées dans le diocèse de Bourges.

### DIOCÈSE DE BOURGES

#### RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER.— Des Conférences, ayant pour but l'étude de toutes les questions qui intéressent l'éducation, sont établies dans nos Petits Séminaires et autres Institutions ecclésiastiques de notre diocèse, sous la présidence des Supérieurs respectifs. L'*Ordo* diocésain en donnera le programme.

ART. S.— Elles se tiennent chaque mois, de novembre en mai, avril excepté.

ART. 3.— Dès la rentrée d'octobre, une réunion préparatoire a lieu, pour choisir le secrétaire et désigner les maîtres qui, chacun à tour de rôle, doivent traiter par écrit les questions indiquées au programme.

ART. 3.— Les réunions s'ouvrent et se terminent par les prières d'usage. Chacune comprend la lecture du

procès-verbal de la dernière séance, la discussion des rapports et le résumé des débats, avec leurs conclusions. Quant aux décisions pratiques à prendre. M. le Supérieur en reste seul juge et responsable.

ART. 5.— Les procès-verbaux rédigés par le Secrétaire mentionnent les membres présents, le sujet et le résumé des rapports, et enfin les vues échangées dans la discussion. Ils sont signés par le Président et le Secrétaire, et envoyés chaque mois, avec les rapports écrits, à l'archevêché.

### PROGRAMMES

*Première Conférence.*— JANVIER.— *Éducation* : L'éducation : son sujet et son but ; son importance ; ses effets (On a dit : « L'éducation fait l'homme », cette proposition est-elle rigoureusement vraie ?). Écueils à craindre dans l'œuvre de l'éducation.

*Deuxième Conférence.*— FÉVRIER.— *Morale religieuse* : La piété : son importance pour l'enfant et le jeune homme ; ce qu'elle doit être ; ses obstacles ; quels sont les moyens pratiques de la développer, de la régler, de la faire aimer ?

*Troisième Conférence.*— MARS.— *Éducation* : L'Éducation : exposer brièvement ses principes et ses agents. Quelle place la religion doit-elle occuper dans l'éducation ? Préciser la part active de la famille dans cette œuvre ? Quels sont ici les droits de l'État ? Peuvent-ils primer ceux de la famille ?

*Quatrième Conférence.*— MAI.— *Morale religieuse* : Des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie : obligations à faire et conseils à donner relativement à la réception de ces deux sacrements. Quels moyens prendre pour que la confession et la communion fréquentes soient profitables ? Nécessité de former sur ce point la conscience des élèves.

*Cinquième Conférence.*— NOVEMBRE.— *Éducation* : L'enfant : ce qu'il est généralement ; ce qu'il doit être ; comment arriver à le bien connaître ? Les procédés à employer pour sa formation ne doivent-ils pas varier

avec son caractère, son tempérament ? Dans quelle mesure l'enfant peut-il et doit-il coopérer à son éducation ?

*Sixième Conférence.*— NOVEMBRE.— *Morale religieuse* : Des actes de piété en commun et des actes de piété spontanés. Préciser les avantages et les écueils des uns et des autres ; ce qu'ils réclament pour être bien faits et fructueux.

AUTEURS A CONSULTER :

Les œuvres de PLATON, PLUTARQUE, SÉNÈQUE, MONTAIGNE, FÉNELON, Mme de MAINTENON, Mgr DUPANLOUP ;— MONFAT. Les vrais principes de l'éducation chrétienne ;— GUIBERT. L'éducateur apôtre ;— LÉCUYER. Le prêtre éducateur ;— LAMBERT. L'éducation de la jeunesse par le prêtre ;— DIDON. L'éducation présente ;— GINON. Des moyens de développer par l'éducation la dignité et la fermeté du caractère.

REVUES A CONSULTER : L'Enseignement Chrétien ; — Revue pédagogique ; — Le recrutement sacerdotal.

## LES LIVRES

---

AMÉDÉE GUIARD, *Antone Ramon* (roman à thèse, les amitiés particulières au collège). In-12 de 352 pages, chez T. Duvivier à Tourcoing.

Encore un roman écolier, de la famille de *Geoffrey Austin*, de *Harry Dee*, du *Journal d'un potache*, d'*En pénitence chez les jésuites* et surtout de *l'Âge enclos*.

L'auteur d'*Antone Ramon* est mort au champ d'honneur et le livre paraît aujourd'hui revu et retouché par son ami Jean des Cognets.

*Antone Ramon*, c'est l'histoire d'une amitié de collègue. *Antone* jeté seul, hors de sa famille qui le dorlottait, dans un grand internat, au milieu d'étrangers a besoin d'un ami. Il le cherche et le trouve. L'amitié lui est-elle bienfaisante ? Peut-être, bien qu'elle ait des périls. Et si elle profite à l'un des amis, n'est-ce pas au plus faible, au détriment du plus fort ? Que faut-il penser ? La réponse est donnée par le Préfet du collège au curé de Meximieux où demeurent les parents de Georges Morère.

Si la thèse émise par l'auteur et soutenue par l'abbé Levrou est discutable, les éducateurs et les chefs de famille sauront sans doute gré à l'auteur d'avoir posé le problème d'une façon saisissante et d'avoir rappelé leur attention sur une position qui les intéresse toujours au plus haut point.

Qu'il nous soit enfin permis de faire certaines réserves sur le *Tartufe Miagrin* et sur quelques pages dans la deuxième partie. Elles sont cause croyons-nous que l'on nous ne jugera pas trop sévères si nous consentons

à ne laisser ce livre qu'à des mains fermes, et à des têtes solides ; les trop jeunes ne trouveraient dans ce volume que matière à leur sensibilité.

---

J. RICHÉ. LES CAUSERIES DE LUCIEN ROLAND,

La librairie Téqui (82, rue Bonaparte, ) Paris vient de faire paraître la seconde série des *Causeries de Lucien Roland*, dont le premier volume a obtenu un si vif succès. Ce sont des sujets pleins d'actualité et d'un passionnant intérêt qui ont été traités cette fois à l'auberge de la Mère Girard : *L'Église et la liberté ; l'Église et les lois ; l'Église et l'instruction du peuple ; l'Église et la science ; l'Église et l'art ; l'Église et l'agriculture ; l'Église et le travail ; l'Église et le crédit ; l'Église et la propriété, etc.*

Nourrie de faits, de preuves d'arguments présentés de la manière la plus alerte et la plus spirituelle, cette nouvelle série constitue un véritable arsenal où puiseront les membres des cercles d'études, des réunions de jeunes gens et tous les catholiques heureux d'avoir sous la main des armes solides pour défendre leur religion.

*Les causeries de Lucien Roland* devraient être dans toutes les bibliothèques paroissiales et populaires.

---

P. PAULIN. UN MOINE SOLDAT : René Bériot, frère Eleuthère, de Montreuil-sur-Maine, des Frères Mineurs capucins, soldat aux 79<sup>e</sup> et 82<sup>e</sup> régiments d'infanterie, tué à l'ennemi le 16 septembre 1918, — In-12.

Frère Eleuthère a mérité ce bel éloge de l'un de ses officiers : « Dans tous les combats, sous les plus violentes rafales, Bériot n'a pas ce mouvement instinctif de l'homme surpris par le danger... C'est toujours avec entrain et bonne humeur qu'on le voit dans la souffrance, les

privations et les dangers.»— Héroïque, il le fut donc, et plus encore peut-être dans la pratique journalière et étonnamment soutenue des plus hautes vertus. Les anciens combattants seront saisis d'admiration, à la vue de ce jeune religieux si bon et si fort qui a trouvé dans les épreuves de quatre années de guerre, le moyen d'arriver à une éminente perfection.

Grâce à de précieux renseignements, l'auteur de ces pages a pu montrer en un mordant relief, la physionomie si sympathique du moine-soldat, et, avec beaucoup de bonheur, en a mis en lumière le trait le plus saillant, celui qui nous révèle le mieux le secret de ses rapides progrès dans la sainteté, une extraordinaire dévotion à Marie.— Tous retireront un grand profit de ce livre, surtout les jeunes dont le cœur sera pris, élevé et entraîné en présence de tant de générosité et de dévouement : même les âmes consacrées trouveront un précieux stimulant dans un tel exemple donné au milieu des pires difficultés.

Cette fleur d'Anjou transplantée du cloître aux armées exhale vraiment un parfum céleste et ceux qui liront la vie du frère Éleuthère seront bien tentés de répéter la parole de ses compagnons d'armes : « C'était un saint ».

---

MGR MÉRIC. L'autre vie. Quatorzième édition. 2 vols in-12.

Ouvrage qui a eu et qui mérite un grand succès. Traité complet sur le sujet : livre I, *la raison et la démonstration de notre immortalité* (contre les théories et les sophismes contemporains) ; — livre II, *le lendemain de la mort et les limites de la raison* (mort apparente ; préexistence des âmes ; transmission des âmes ; mondes habités ; spiritisme) ; — livre III, *l'enseignement de la foi* (le problème de la destinée ; l'âme après la mort ; des morts aux vivants ; apparitions, etc. : la résurrection, le millénarisme, les corps glorifiés ; l'âme glorifiée ; les élus se

reconnaîtront ; le nombre des élus ; le dernier châtimeut)  
Comme on le voit, toutes ces questions sont au premier  
plan de l'actualité ; elles passionnent de plus en plus les  
esprits. Et comme elles sont exploitées contre la foi  
par les sophistes et les spirites, il est nécessaire de les  
étudier et de les enseigner.

*Tous ces livres en vente aux librairies Garneau à Québec,  
Granger à Montréal.*

---

## A NOS LECTEURS

---

La Direction de l'*Enseignement secondaire au Canada* est heureuse de remercier tous ceux qui lui ont offert leurs vœux de bonne année et à son tour elle souhaite à tous ses amis une sainte et profitable année.

Que le Seigneur, maître des sciences, verse sur ses dévoués et consciencieux serviteurs ses grâces de choix. Qu'Il daigne les protéger, les éclairer, eux et leurs disciples.

Qu'Il vivifie l'enseignement des professeurs, qu'Il donne à leur jugement la rectitude, à leur intelligence l'acuité, à leur cœur la bonté, à leurs forces la plénitude.

Qu'Il accorde aux écoliers de nos établissements l'amour du travail, la haine du mal, l'ardeur dans la recherche, et la possession finale du Bien, du Beau et du Vrai.

Janvier 1921.

## UN GRAND MALHEUR

---

*Le 15 décembre 1920 le feu ravageait un des plus beaux collèges de notre province.*

*Fondé en 1827 (on s'apprêtait déjà à célébrer le centenaire) le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière avait grandi et prospéré d'une façon merveilleuse.*

*Malgré des difficultés incroyables, grâce à l'indomptable énergie, à la générosité de son Fondateur et de ses successeurs, la maison était devenue un établissement d'enseignement secondaire de tout premier ordre.*

*Mais déjà en 1916 (le 2 août) un incendie considérable avait ravagé les usines et le couvent attenant au collège et voici que l'année 1920 s'achève pour nos confrères de Sainte-Anne dans la lueur sinistre d'un brasier où disparaissent les plus anciennes bâtisses de l'institution.*

*Grâce à Dieu, deux immenses ailes construites à l'épreuve du feu sont intactes ; et avec cette merveilleuse endurance que les chrétiens puisent en la divine Providence, les autorités du collège se retrouvent debout avec un cœur et un esprit invincibles.*

\* \* \*

*Impavidum ferient ruinæ, affirmait le stoïcisme ancien.*

Pennas majores nido, ajouterons-nous avec le même Horace en voyant le geste magnifique, digne de notre race des prêtres-éducateurs de Sainte-Anne.

Deus providebit, se sont dit les maîtres et supérieurs du collège dévasté et aux premiers jours de cette année ils nous faisaient lire dans tous les journaux que le Directeur de Sainte-Anne convoquait les élèves du cours classique pour le 14 janvier.

En même temps de toute la province émue par ce désastre et remuée par cette foi, arrivaient des sympathies et des secours.

A l'appel des autorités du collège tous les anciens — S. E. le Lieutenant-Gouverneur en tête — venaient à Sainte-Anne assurer la pérennité de l'œuvre de M. Painchaud par une souscription improvisée d'un chiffre imposant, puis bientôt se formait un comité régulier chargé de recueillir partout les contributions nombreuses.

L'une des pertes les plus sensibles pour les autorités du collège c'est bien celle de leur magnifique bibliothèque. Avec cette ardeur qui est l'apanage des jeunes, les membres de l'A. C. J. C. se sont mis en tête de reconstituer la bibliothèque et, nous en sommes sûrs, ils réussiront.

Tous nos collègues ont ressenti au cœur le coup qui a frappé l'un d'eux ; tous ils ont voulu assurer à tour de rôle et chacun à leur manière leurs sympathiques sentiments, tous ils aideront dans la mesure de leurs moyens, celui que le malheur a visité.

Sainte-Anne reverra les beaux jours d'antan ; cette maison renferme trop de promesses d'avenir, elle est trop débordante d'un absolu dévouement pour ne pas sortir plus brillante de l'épreuve momentanée.

Pour nous, nous ne résistons pas au plaisir de laisser ici la parole à la Semaine religieuse de Québec.<sup>1</sup>

« Voilà donc le Collège de Sainte-Anne qui va rouvrir courageusement ses portes, un mois après le terrible incendie qui a dévasté l'une des plus belles et des plus méritantes institutions catholiques de notre pays. Il faut avoir vécu dans un collège pour comprendre tout ce qui se cache d'esprit surnaturel, de confiance en Dieu, de courage et de patriotisme sous ses modestes lignes de M. l'abbé Beaudoin (annonçant la réouverture du collège le 14 janvier). C'est avec cet esprit d'admirable dévouement que notre clergé a fait le peuple canadien français. Toujours pauvre, souvent éprouvé, ayant à lutter contre la concurrence d'institutions soutenues par les ressources inépuisables d'une race riche et puissante, notre clergé a toujours su trouver dans son esprit de foi et dans son indomptable patriotisme la force nécessaire pour faire face aux infériorités de la fortune et à toutes les épreuves. Il a su prouver, après ses vénérables ancêtres de l'Église de France, que la richesse industrielle n'est pas nécessaire à la vraie grandeur des peuples et que la foi suffit pour édifier une civilisation. Ces courageux prêtres du Collège de Sainte-Anne ne se demandent pas si leur institution ravagée pourra leur reconstituer leur maigre salaire ; ils ne voient que l'urgente nécessité pour leurs chers élèves de ne pas perdre une année d'instruction et ils sont prêts à tous les sacrifices pour atteindre ce noble but.

Les anciens élèves du collège de Sainte-Anne ont compris le geste désintéressé de ces hommes de cœur, et ils sont accourus nombreux avant-hier à l'Alma Mater, pour aviser aux moyens de faire renaître de ses cendres le collège Painchaud.

---

(1) No du 30 déc. 1920, p. 287.

*A Monseigneur le Supérieur et aux directeurs du Collège de Sainte-Anne, qui ont subi deux fois en six ans avec un courage si exemplaire l'épreuve du feu, nous offrons de nouveau l'expression de notre sympathie, de notre admiration et de notre dévouement ; et nous les prions d'agréer nos vœux de succès et nos meilleurs souhaits d'une prompte restauration de leur grande institution et d'une année fructueuse en œuvres et en bénédictions.»*

*On ne pouvait mieux dire et mieux encourager ; nous faisons nôtres ces sentiments et ces vœux, nous les mettons même sur les lèvres — ils sont déjà dans le cœur — de tous nos lecteurs, les prêtres-éducateurs, persuadés que nous remplissons ici un mandat.*

*Ne nous reprocherait-on pas autrement, et à bon droit, de n'avoir pas su accomplir notre devoir.*

*Le Secrétaire de la rédaction de*

*l'Enseignement secondaire au Canada,*

*ADOLPHE GARNEAU, ptre.*

*Janvier 1921.*

# PÉDAGOGIE PRATIQUE

---

## SOMMAIRE DE LA DEUXIÈME LEÇON

### NOS ÉLÈVES

Préliminaires : les données de la psychologie traditionnelle sur les facultés de l'âme. Cf. Longhaye, *Théorie des Belles-lettres*, chapitre 1er : Concours et hiérarchie des facultés, (Téqui) ; Mercier, *Psychologie*, Louvain.

1° Moyens d'investigation de la pédagogie dite scientifique. Enquêtes et expériences analytiques et synthétiques. Cf. Claparède, *Psychologie de l'enfant* (Delaplane) ; G. Compayré, *L'éducation intellectuelle et morale ; Enseignement Chrétien*, art. de A. Durand, janvier 1919 ; A. Binet, *Les idées modernes sur les enfants* ; de la Vaisière, s.j., *Psychologie pédagogique*.

2° Résultat des recherches de la psychologie expérimentale sur l'adolescent en général. a) La puberté et ses conséquences physiques, morales ; b) aptitudes nouvelles qui s'y manifestent : amour, rêverie, éveil du sens esthétique, dialectique, courage. Cas de crise tardive ; c) anarchie des tendances et condition de l'équilibre. Cf. Mendousse, professeur à Digne, *L'âme de l'adolescent*, chez Delaplane.

3° Examen détaillé des principales facultés d'après la psychologie expérimentale et d'après la doctrine

catholique. a) Biologie, croissance, santé et infirmités de la vue, de l'ouïe, de l'ensemble ; b) l'intelligence : mesure qualitative et quantitative ; conditions de culture : attention et intérêt, travail et fatigue, mémoire et son entraînement ; c) la volonté : théories naturalistes (déterminisme) et théorie catholique : la loi de la vie chrétienne. Cf. G. Compayré, *L'éducation intellectuelle et morale*, (Delaplane) ; Gustave Lebon, *Psychologie de l'éducation* (déterministe) ; Jules Payot, *Éducation de la volonté* ; A. Eymieu, s.j., *Le gouvernement de soi-même*, Paris, Perrin ; A. Durand, *Enseignement chrétien* (janvier 1919).

4° L'élève canadien-français. a) Qualités physiques, d'après la loi de l'hérédité et d'après les enquêtes récentes. Cf. Salone, *Colonisation de la Nouvelle-France*, chap. *Le beau sang des Canadiens*, et l'abbé Groulx, *Naissance d'une race* ; b) aptitudes intellectuelles : chez les ancêtres, d'après les témoignages des Jésuites du 18e siècle ; aujourd'hui, d'après les observateurs français et canadiens. Cf. Arnould, *L'âme canadienne*, dans *Nos amis les Canadiens*, Paris, Oudin ; *Défauts et déformations*, dans *Études et appréciations*, par Mgr Paquet, Québec, 1920 ; c) valeur morale : richesse traditionnelle. Cf. abbé Groulx, ouv. cité ; vertus et faiblesses des Canadiens d'aujourd'hui d'après nos moralistes les plus autorisés, Mgr Paquet, Mgr Roy, et d'après les observations de Siegfried et d'Arnould ; d) niveau religieux : la tradition et ce qui en survit, d'après les témoins du passé et du présent.

Conclusion : *Ceux qui viennent* (analyse d'un article de l'abbé Groulx sur l'A. C. J. C.).

### TROISIÈME LEÇON

#### LES MOYENS D'ÉDUCATION

Préliminaires.	{	Les tempéraments.	
		L'hérédité et l'éducation.	
Division.	{	Les théories extrêmes.	
		La théorie catholique.	
Les théories extrêmes.	{	1° Le piétisme allemand.— Historique, pratique et survivance.	
		2° Le piétisme français : le jansénisme et les Petites-Écoles.	
		3° La théorie libérale. Analyse de l' <i>Emile</i> , de J.-J. Rousseau.	
La théorie catholique.	{	1° Critique du système de Mgr Dupanloup, de l' <i>Éducation</i> .	
		Positifs.	Influence du dehors. { Tradition et règlement. Exemples. Action du professeur.
			Facteurs intéressés. { Obéissance. Sens de l'honneur. Sens religieux
		d'ordre physique	{
Limites de leur influence.			

La théorie  
catholique

2°

Moyens  
divers.

Pré-  
ven-  
tifs.

d'ordre  
intel-  
lectuel.

Les entre-  
tiens : Dom  
Bosc.  
La médita-  
tion brève :  
Brownlee.

d'ordre  
moral.

Critique de la  
théorie de  
l'enseigne-  
ment de la  
*morale sex-  
uelle* à l'école  
Examen de la  
théorie de  
l'éducation  
morale par  
l'*esthétique*.  
Pédagogie du  
*travail édu-  
cateur*.  
Critique de la  
théorie du  
travail at-  
trayant.

d'ordre  
religi-  
eux.

Éducation de  
passions par  
la formation  
du patrio-  
tisme catho-  
lique.

Ré-  
pres-  
sifs.

Pourquoi punir.  
Quand punir.  
Comment punir.

## SOMMAIRE DE LA TROISIÈME LEÇON

### LES MOYENS D'ÉDUCATION

**Préliminaires.** Classification des tempéraments : leurs caractéristiques. La part de l'hérédité : richesse et direction que peut donner l'éducation aux courants aveugles de l'hérédité. Le rôle de l'éducation classique est de susciter des hommes de valeur et de préparer à ces hommes d'élite le milieu disposé à les suivre, ce qui est la condition de toute civilisation en progrès. Cf. H. Joly, *Psychologie des grands hommes*, chez Hachette.

**Division.** 1° Les théories extrêmes ; 2° la théorie catholique.

1° Les théories extrêmes. a) La théorie piétiste des moyens d'éducation. Origine luthérienne de la théorie de Franck (1663-1727) *Tout est mauvais chez l'enfant*, d'où la part faite à la répression et de louables efforts pour promouvoir la piété. La pratique du fondateur, à Leipsick. Survivance du piétisme en Allemagne et en Suisse.

Le piétisme français ou le jansénisme : les Petites-Écoles de Port-Royal (1643-1670). Rigorisme doctrinal tempéré par la pitié sincère envers l'enfant. Examen des moyens d'éducation des jansénistes. Cf. *Histoire de l'instruction et de l'éducation*, par Guex, Paris, Alcan.

b) La théorie libérale ou philanthropique. Ses origines à la Renaissance. Son éclat au XVIII<sup>e</sup> siècle. Rousseau et ses disciples en Allemagne, puis en France.

Analyse des cinq livres de l'*Emile*, traité de l'éducation écrit par Rousseau. L'épigraphe en résumé l'esprit : " Tout est bon, sortant des mains de l'auteur des choses : tout dégénère entre les mains des hommes. » Le néo-humanisme en Allemagne : survivance de Rousseau. En France : la discipline libérale, ses aboutissants et ses contradictions d'aujourd'hui : Henri Marion, le Dr Gustave Lebon et Jules Payot. Cf. *Histoire de la pédagogie*, par G. Compayré, Paris, Delaplaine.

1° Théorie catholique. Entre les extrêmes, basée sur l'expérience et sur les données de la foi, elle comporte des moyens positifs qui développent ce qu'il y a de bon chez l'enfant et des moyens, les uns préventifs, les autres répressifs, dont le nom indique assez la raison d'être.

Examen du système de Mgr Dupanloup (*Traité de l'Éducation*). Réserves qu'appelle l'idée fondamentale du traité, à savoir que l'enfant, aussitôt qu'il a l'usage de la raison, est en pleine possession du droit de se déterminer par lui-même et de pouvoir disposer souverainement de ses actes. Ces réserves faites, justesse de ses recommandations sur l'initiation de l'élève à l'usage de sa liberté. Cf. P. Chauvin, *Préparation de la jeunesse à la liberté*. Librairie des Catéchismes, Paris ; Laberthonnière, *Initiation de la jeunesse à la liberté*, plus approfondi ; *Ami du clergé*, T. XX, année 1898, consultation sur le *Traité de l'Éducation* de Mgr Dupanloup.

a) Moyens positifs d'éducation. 1° Influence du dehors : les traditions et le règlement de l'établissement ; les exemples ; l'action du maître.

L'établissement. Inconvénients et avantages de l'internat. Le grand facteur : la tradition et la règle de la maison. La spécialisation des professeurs : inconvénients. Nécessité de la discipline : sa gradation.

Les exemples. C'est la morale en action. Exemple du maître. Exemple des élites : les hautes classes et les têtes de classe, les congrégations et les cercles de l'A. C. J. C.

L'action du professeur. La direction générale de la classe. L'influence sur les individus. Bossuet et le Dauphin. La charte : le *Discours du Sauveur sur la Montagne*. Pratique : l'art de commander à propos.

2° Les facteurs intérieurs : l'obéissance, le sens de l'honneur, le sens religieux.

L'obéissance, condition de l'éducation : d'après la nature de l'élève, de par sa vocation à la vie sociale, selon même les tendances les plus profondes de sa personnalité. Caractères et évolution de l'obéissance éducatrice.

Le sens de l'honneur. Réprouvé par Port-Royal. Les deux jugements de Bossuet sur l'honneur : celui de 1666 complète celui de 1660. Origine de ce sentiment. L'honneur d'après Faguet et M. Le Bidois. L'honneur chrétien d'après les maîtres de la vie spirituelle. Son rôle d'adjuvant ou de second dans l'éducation de la vie morale. Cf. Le Bidois, *L'honneur au miroir de nos lettres*, Paris, Garnier ; Bossuet, *L'honneur du monde* (1660) et *Sermon sur l'honneur* (1666).

Le sens religieux. Intelligence religieuse, sentiment religieux, sens religieux, d'après l'abbé H. Brémond, *L'enfant et la vie*, article *Le sens religieux*, Paris, Retaux. Les rapports du sens moral et du sens religieux. Moyens de le cultiver : familiariser l'élève avec les réalités spirituelles au moyen des faits : « l'Ancien Testament, l'Évangile, la Vie des saints, toute notre religion se ramène là, se retrouve là. » Cf. Auguste Nicolas, *Marie et le plan divin*. Vol. *Marie dans l'Eglise, chapitre du Rosaire*.

b) Moyens préventifs et répressifs. 1° D'ordre physique. Les jeux et le travail manuel. Exagérations modernes sur le rôle du sport élevé comme préventif à la hauteur d'un succédané de l'Évangile. Examen de l'axiôme que Locke a extrait de Juvénal, en faussant le sens : *Mens sana in corpore sano*. Conditions auxquelles les jeux et la gymnastique auront de la valeur en éducation. Cf. Fœrster, *l'École et le caractère* ; Mgr Dupanloup, *De la haute éducation intellectuelle*, Vol. I.

2° D'ordre intellectuel. Méthode préventive de Dom Bosco, fondateur des Salésiens : entretiens en classe sur des sujets de morale : le mensonge, le respect humain, etc. Le maître provoque des réponses et des réflexions. Expériences de Fœrster, ouv. cité. Application au mensonge dans ses diverses formes et à la vengeance. Système américain Brownlee ; variantes légères : méditation de quelques minutes sur un idéal de vie proposé.

3° D'ordre moral. a) Examen de l'opinion des partisans de l'éducation sexuelle par « la pleine lumière »

sur l'hygiène sexuelle ; critique ; la valeur de la pudeur est méconnue dans ce système. La chasteté ne relève pas de l'intelligence, mais de la volonté ; d'où la nécessité du recours aux moyens d'ordre moral : lutte contre le laisser aller. Cf. Paul Gaultier, *La vraie éducation* ; le Dr Toulouse, *Comment former un esprit* : tous deux partisans de « la pleine lumière » ; Fœrster, ouv. cité, leur oppose de victorieuses raisons.

b) Examen de l'opinion des partisans de la culture esthétique comme préventif contre les fautes de sensualité. Cf. Paul Gaultier, *La vraie éducation* ; Robert de la Sizerane, *Ruskin et la religion de la beauté*, Avec des réserves, on peut admettre que, subordonnée à la culture de la raison et de l'idéal religieux, la culture du sens de la beauté peut aider à l'orientation heureuse de la sensibilité et constituer, comme le sens de l'honneur, un « bon second », et, contre certains dangers futurs, par exemple, la vue dans les musées des œuvres d'art où le nu s'affiche, elle peut offrir un préventif opportun en développant l'habitude de l'analyse et de la critique de l'œuvre.

c) Le travail constant est le meilleur préventif d'ordre naturel contre les écarts de la sensibilité juvénile. Examen de la théorie des partisans du travail toujours agréable : Fénelon, Bernardin de S. Pierre, Rousseau, Frœbel, les éducateurs américains. Elle s'inspire de l'horreur libérale pour toute contrainte dans l'éducation, et ne prépare pas l'élève à la vie réelle, où toutes les tâches sont loin d'être agréables. Jugement sévère de Jules Payot lui-même.

Pédagogie du travail éducateur, d'après Fœrster.

4° D'ordre religieux. « Culte du caractère, de la personnalité, goût de la discipline morale, ce sont là des tendances très fortes parmi la jeunesse nouvelle », constatait, en 1913, Agathon, dans son enquête sur *Les jeunes gens d'aujourd'hui* (Paris, Plon). Et il rattachait ces soucis de moralité à *Une renaissance catholique*. Au chapitre qui porte ce titre, il discerne deux groupes de

jeunes catholiques français. Les uns, plus nombreux, « pour qui le christianisme est un idéal de vie intérieure, qui s'efforcent de le réaliser en eux, d'y trouver l'ordre du cœur, et qui se préoccupent de donner à leur foi toute sa force d'expansion en créant des centres d'action religieuse ». Les autres ont de l'action une conception tout extérieure. Pour eux le catholicisme est la forme religieuse de la société où ils sont nés. Ils le considèrent à la fois comme une nécessité sociale et une tradition nationale, et ils s'en font les défenseurs pour ces causes. C'est l'école de Charles Maurras. « Accepter une tradition sans exiger la vie qui l'a inspirée, ne peut être qu'un traditionalisme mort », a fait remarquer Dom Pastourel.

Notre jeunesse ne partant pas du positivisme comme Maurras, trouvera dans la réunion des deux concepts, celui de l'A. C. J. C. (vie intérieure, projets d'action religieuse) et celui des catholiques de l'Action française, (tradition nationale au service de la religion) les deux éléments d'une discipline morale complète. Le second élément, pourvu qu'on ne le confine pas à un programme politique, l'aidera à rendre sensible à toute son âme la doctrine catholique. Elle la verra non seulement dans ces formes abstraites, celles du dogme et de la morale didactique, mais dans son efficacité historique au sein de notre vie nationale.

Théorie du P. Janvier sur les moyens de faire servir les passions au bien. Le meilleur moyen de triompher des passions n'est pas de les tuer, selon le plan janséniste, mais de les faire vivre, d'en ordonner le cours, et, à cette fin, de leur donner des objets honnêtes. Que l'on parte des réalités concrètes, à la portée des sensibilités ordinaires. Que l'on fasse surgir devant son imagination la vision de sa propre individualité, de sa famille, de sa patrie, transfigurées par la vertu chrétienne. Que l'on mette de même « au sanctuaire de ses affections frémissantes », un Être à qui rien ne manque, beauté, bonté, douceur, Dieu tel qu'il s'est montré à nous. Qu'on le médite pour le connaître mieux. Cf. : Lacordaire. Conf. sur J.-C.

Et qu'on fasse revenir ses élèves de cette hauteur vers leur âme, vers leur famille, vers leur race, pour y apercevoir l'effet palpable du règne de J.-C., et pour constater quelles ruines s'accumulent dans tous ces domaines sacrés, quand on en chasse J.-C. et son Évangile. Grâce à la communion fréquente, à la pratique des petits sacrifices volontaires, aux efforts d'apostolat auprès des camarades, nos élèves grandissants sont capables de se munir du double préventif de l'amour de Dieu et de l'amour surnaturel de la patrie, contre les tentations vulgaires de la sensualité. Au reste, les autres préventifs, nous l'avons vu, ne valent que par celui-ci. Cf. Dupanloup, *De l'Éducation*, T. III ; Chauvin, *De la Préservation morale de l'enfant*, Beauchesne, Paris.

c) Moyens répressifs. 1° Pourquoi il faut quelque fois punir : l'éducation du sens de la justice l'exige ; toute loi doit avoir sa sanction ; l'autorité du professeur le demande.

2° Quand il faut punir : gradation des procédés selon les cas, depuis la faute de légèreté à la désobéissance obstinée. Des cas où il faut proscrire ce moyen.

3° Comment il convient de punir. Différence des pratiques selon qu'il s'agit d'enfants, d'adolescents ou de jeunes gens. Cf. *Abrégé de Pédagogie* (chapitre *Des punitions*), publication de l'Alliance des maisons chrétiennes, chez Poussielgue.—(J.-H. Vérin) 1900.

## PUNITIONS ET RECOMPENSES

---

### DES PUNITIONS

Nous avons l'occasion, l'an dernier, dans un des numéros de *l'Enseignement Secondaire* (février 1920), de traiter un sujet que nous croyions être de nature à aider nos confrères qui consacrent leur vie à l'éducation de la jeunesse dans nos séminaires et nos collèges. Nous disions, sous le titre de "Vérités bonnes à dire", que les deux choses les plus nécessaires à l'éducation de notre jeunesse, c'est l'autorité que nous devons exercer, et le respect que nous avons à inspirer à nos élèves. Pour faire suite à ce sujet de primordiale importance, nous voudrions dans cet article démontrer par quels moyens l'on peut commander ce respect et exercer cette autorité.

De quelle manière faut-il se comporter au sujet de la discipline dans l'éducation des enfants? Telle est la question à laquelle nous essayerons de répondre.

Le sujet est vaste. Il comporte, croyons-nous, deux parties : l'une théorique, l'autre pratique où nous étudierons la discipline qui doit régner dans les classes, quelles qu'elles soient. Cette discipline, comment l'exercer? quels moyens prendre?

Il était de mode autrefois, paraît-il, de traiter l'enfant avec rigueur. La sévérité était à l'ordre du jour, et plus d'un de nos condisciples pourrait retrouver facilement dans ses souvenirs d'écolier, telle ou telle figure de professeur revêche dont toute la personnalité aurait pu tenir dans un mot : punir.

La tendance actuelle est plutôt contraire. Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire. On est incliné à tout pardonner. Entre les deux extrêmes, quelle position doit tenir le prêtre ? Moins que tout autre, il ne peut se désintéresser de l'éducation des enfants qui lui sont confiés. Le prêtre, est, par définition, un éducateur. Éduquer, c'est grandir. Il doit élever non seulement des hommes, mais des hommes surnaturels, des chrétiens. Il lui faut donc parvenir jusqu'à la racine de l'âme, afin d'y déposer un germe de foi, d'espérance et d'amour du Christ.

La difficulté est grande, car les âmes ne se laissent que difficilement pénétrer. Il lui faut beaucoup de patience, d'énergie calme et de précision.

Quand on est prêtre, dit quelque part, le vénérable M. Olier, si l'on n'est pas né grand, il faut le devenir. Il est nécessaire de ne plus tenir compte de soi, de son tempérament, dans le commerce journalier et obligatoire que l'on a avec les élèves.

Il ne faut jamais perdre de vue que l'éducation est une collaboration continue de la liberté de l'enfant et de l'autorité du maître, afin d'orienter, de développer, de fortifier cette liberté, pour la rendre bienfaisante. Le prêtre-éducateur doit se persuader que, s'il cherche à se faire accepter, aimer, imiter par ses élèves, c'est pour qu'il les égale, tout au moins, et, il le faut, qu'il les dépasse. Le prêtre n'est qu'un intermédiaire entre Dieu et l'âme. Il a un devoir strict à remplir, celui de rechercher le moyen efficace de surnaturaliser cette âme et d'incliner sa liberté à accepter et à garder fidèlement le joug suave et léger de l'amour de Jésus-Christ.

Quand on étudie l'histoire de l'éducation, on est étonné de voir quelle large part y fut faite aux moyens violents. On semblait partout prendre à tâche de maltraiter les enfants ; et le proverbe populaire, « qui aime bien châtie bien », paraissait être l'expression courante, qu'il fallait se faire craindre des enfants pour en obtenir quelque chose.

Théorie pour le moins bizarre que celle qui mesure l'affection aux punitions et qui prétend que, pour montrer beaucoup de cœur, il faut donner beaucoup de coups. Il n'en est pas ainsi aujourd'hui. On n'admet plus que les maîtres soient pour les enfants qu'on leur confie de véritables marâtres toujours prêtes à lancer sur leur espièglerie des punitions.

On se rend compte de plus en plus qu'élever n'est pas dompter dans une contrainte de l'esprit et du corps. La discipline a perdu son caractère de sévérité dure, autoritaire ou absolue qui a sa raison d'être dans une maison de correction où il faut réformer ou punir, mais non avec des enfants qu'il faut former, discipliner, éduquer et grandir.

Le maître, l'éducateur, a le devoir de se faire aimer, estimer et respecter de ses élèves, mais il n'a plus le droit, s'il l'a jamais eu, de s'en faire craindre par la peur. Il y a une autre méthode qui fait davantage état de l'âme. Elle s'adresse d'abord à l'esprit et au cœur de l'enfant qu'elle regarde comme une personne qu'il importe avant tout d'éveiller et de développer. Si la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse, l'amour en est la perfection. Il ne suffit pas de mater le corps, c'est l'âme qu'il faut conquérir, et l'âme se conquiert par la persuasion.

Persuader, c'est prendre contact avec une âme non pas d'une façon brutale et violente, mais avec douceur, délicatesse et discrétion, avec le sentiment de la beauté de cette âme et de la valeur qu'elle possède ; c'est de traiter cette âme sans esprit de domination, sans égoïsme. Persuader, c'est créer dans l'âme de l'élève un désir, c'est de le faire aspirer à une vie plus pleine et de le conduire à l'action.

Toute éducation véritable doit avoir son couronnement et son but dans la formation du vouloir. L'enfant est fait pour agir, il faut donc l'y préparer. Éveiller, entraîner, stimuler, fortifier et diriger en vue de mettre l'enfant à même de se maîtriser et de se gouverner, c'est-à-dire de dominer ses passions et de puiser en lui ses raisons de croire et d'agir, lui conférer l'initiative, le courage et la

persévérance : telle est la tâche la plus importante qui nous incombe, si nous ne voulons pas faillir à notre devoir.

L'erreur est commune, aujourd'hui, de croire que la discipline détruit l'énergie. Cela peut être vrai, si l'on exerce une contrainte excessive, mais non une autorité raisonnable. Quoi qu'on dise, il n'y a pas de meilleur apprentissage du vouloir, qui est de mettre l'enfant en mesure de se gouverner. Les caprices, les insolences ne sont pas des indices de force et d'audace, mais elles sont le témoignage d'une nature muable. La désobéissance n'est pas une preuve de ténacité. Celui qui n'a jamais obéi n'a pas de conduite propre. L'obéissance initie l'enfant à la vie vraiment libre. Bien plus, elle forme la volonté par la soumission qu'elle exige ; elle l'entraîne à l'action.

Bon gré, mal gré, il faut donc bien avoir recours aux punitions délibérément infligées. Mais quelle sorte de punitions donnerons-nous ? Telle est la question qui se pose avec acuité. Sous leur apparence inoffensive, les privations sont barbares. Donc n'en parlons point. Restent les peines qui affectent la sensibilité ; de ce nombre sont les punitions morales. Ces sortes de punition n'agissent que sur les natures sensibles et délicates. La honte que ressent un enfant à rester à genoux s'émousse rapidement. Nous avons connu beaucoup d'élèves qui, sans être mauvais, s'endurcissaient assez vite contre elles ; ils ne paraissaient pas souffrir bien fort qu'on les humiliât ou qu'on leur témoignât de la froideur. Du reste, maintes fois renouvelées, ces punitions pourraient avoir de réels désavantages auprès de certains enfants, en leur faisant croire à un manque d'affection de la part du maître. Les punitions morales, c'est-à-dire celles qui touchent au sentiment, à l'honneur de l'enfant, sont les meilleures, puisqu'elles atteignent son être dans ce qu'il a de plus délicat, de plus réfléchi et de plus sensible. Il y a la manière dont on se servira pour punir.

Il faut savoir.

Et d'abord, il importe de ne jamais se départir du calme le plus absolu. La punition doit se présenter comme une

peine, une réparation et un remède, et non pas comme une vengeance. La moindre punition doit avoir le caractère grave de la justice, mais jamais celui de la passion. N'était-ce pas l'avis de saint Jean-Baptiste de la Salle : Le maître qui punit, disait-il, doit se disposer intérieurement à le faire dans un esprit de charité et dans une vue pure de Dieu. Ne reprenez jamais l'enfant, dit Fénelon, ni dans son premier mouvement ni dans le vôtre. Si nous punissons l'enfant dans notre premier mouvement, il s'apercevra que nous agissons par humeur et par promptitude, non par raison et par amitié, c'est le moyen de perdre son autorité. Si, d'autre part, nous le reprenons dans sa colère, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute, vaincre sa passion et sentir l'importance de nos remarques ; c'est même l'exposer à perdre le respect qu'il nous doit. Il faut montrer que nous nous possédons ; rien ne peut lui mieux faire voir notre patience.

La seconde qualité que doit avoir une punition infligée à un élève, c'est qu'elle doit se revêtir d'une couleur morale. Le châtement infligé sera expliqué, présenté comme une réparation, un excitant à mieux faire. Aussi bien, il faut que l'enfant s'aperçoive que c'est par bonté qu'on le corrige par intérêt pour lui, en vue de son avenir ; la punition n'exclut pas la tendresse, elle doit en procéder.

Les punitions ne seront pas imposées d'une manière arbitraire, mais conformément à un plan scrupuleusement suivi, également dispensées avec fermeté, sans faiblesse ni sensiblerie. Punir sans punir ne vaut rien. A ce jeu, nous l'avons dit plus haut, non seulement on perd son autorité et son respect, mais l'enfant y prend de plus en plus la détestable habitude de faire fléchir ou tourner la discipline d'une maison d'éducation, à laquelle il faut l'exercer à se soumettre loyalement et noblement.

Les punitions ne doivent être données qu'en vue de stimuler la volonté à mieux faire. L'enfant n'est pas une mécanique, ni un animal sans raison, mais c'est un être appelé à devenir libre et raisonnable. Il faut le mettre en mesure de se gouverner lui-même dans l'avenir.

Pour arriver à ce double résultat, tous les moyens sont bons. Obéissance, suggestion, appel à l'amour-propre et au sentiment, récompenses et punitions, conseils et exemples, aucun ne doit être omis.

#### DES RÉCOMPENSES

Pour incliner la volonté d'un élève, il importe de s'appuyer sur les sentiments. D'ailleurs, on ne peut rien sans eux. Le goût du bien, le sentiment du devoir, le désir d'être agréable à ses maîtres, l'amour-propre, le respect sont loin d'être toujours des motifs assez puissants pour décider la volonté à agir, il est permis alors d'ajouter à tous ces mobiles et motifs supérieurs ceux d'un ordre plus actif, plus entraînant, dont le rôle consiste à faciliter l'effort qu'on réclame de la volonté par la récompense qu'on met au bout, ou à la peine qu'on attache à sa désertion.

Prétendre exclure complètement de la conduite des enfants, jeunes ou vieux, les vues intéressées, est une chimère. C'est exiger d'eux ce qu'on ne demande pas à des adultes. Il y en a qui réprouvent les récompenses sous prétexte qu'elles sont destinées à joindre l'idée du devoir à celle d'un plaisir. « Si l'on récompense l'enfant quand il fait bien, dit Kant, il fait alors le bien pour être bien traité. » Sans doute, il en va souvent ainsi, et cela ne témoigne pas d'une haute vertu. Mais il ne faut pas oublier que l'on s'adresse à de jeunes esprits ; que la notion du devoir réduite à ses propres ressources ne saurait être pour eux un motif suffisant. Il ne faut pas, bien entendu, abuser, récompenser tous les actes, tous les services, payer la soumission, le travail, la bonne conduite : ce serait substituer le plaisir à tout autre motif ; ce serait diminuer l'obéissance et amollir son énergie. La récompense donnée ne sera jamais présentée comme un droit, encore moins comme une fin ; elle ne sera donnée qu'en vue de fortifier la volonté de l'élève, l'inciter à bien faire et à bien agir. On peut récompenser de bien des manières, qui ne sont pas toutes sensuelles. Les meilleures récompenses sont

celles qui contribuent, en amusant, au perfectionnement de l'esprit et du cœur. Elles sont préférables à toutes celles dont le seul but serait de flatter la sensualité de l'enfant. L'éloge est un excitant merveilleux et producteur de bien des héroïsmes quand il est mérité. Les enfants, dit Rollin, sont sensibles à la louange. C'est une faiblesse, sans doute, mais faisons de cette faiblesse une vertu.

On court risque de les décourager, si on ne les loue jamais, lorsqu'il font bien. L'émulation est un auxiliaire dans nos classes. C'est un sentiment énergique, courageux, qui rend l'âme féconde, qui la fait profiter des grands exemples. L'émulation, a dit Fénelon, est un aiguillon à la vertu. Les notes, les places, et les prix sont un stimulant qu'on aurait tort de dédaigner. La satisfaction d'être le premier en classe n'est pas si blâmable qu'on l'a voulu dire. Elle est moins composée de dédain à l'égard des camarades que de la joie d'avoir réussi. N'est-elle pas sou-vent la résultante de bien des résolutions courageuses ?

Cependant les récompenses elles-mêmes ne suffisent pas toujours à déterminer la volonté. On ne peut et on ne saurait toujours en user. L'expédient est dangereux. C'est pourquoi il faut punir les enfants quand ils font ce qu'on leur défend ou ne font pas ce qu'on leur commande. Ni la vertu ni le travail ne sont toujours agréables, encore moins l'obéissance, n'est-ce pas le contraire qui est vrai ? Il faut vaincre cette répugnance. Quand les autres moyens sont épuisés, il importe de recourir aux grands remèdes, aux punitions ; elles rendent la paresse, l'indiscipline non point aimables, mais rébarbatives, sans compter qu'elles triomphent des résistances les plus acharnées, elles en détachent même l'esprit. Le secret de l'éducation est donc pour un professeur d'intervenir à temps ; on reconnaît là l'œil du maître. C'est à la manière dont il diagnostique et traite le mal que se révèlent la sûreté de son coup d'œil et ses connaissances thérapeutiques. Élever, ce n'est pas seulement prévoir, c'est aussi guérir.

Faire l'éducation du vouloir et celle de l'intelligence dans l'enfant, c'est à quoi doivent tendre nos efforts, si nous

voulons lui donner l'initiative, l'énergie et la persévérance. Il faut lui assigner des buts moraux, c'est-à-dire lui faire contracter de saines habitudes, d'où découlera sa bonne conduite. Car le but ultime de l'éducation, sera de former des êtres complets, des hommes de religion et de cœur, d'intelligence et de force. Développer chez l'enfant la sensibilité, l'intelligence et la volonté, tel est l'idéal que tout éducateur sérieux et soucieux de sa mission ne doit jamais perdre de vue.

LOUIS-PHILIPPE BLAIS, ptre,  
*Petit Séminaire de Québec.*

---

## NOTES ET SOUVENIRS

---

**Toujours le sport.**— « Tout ce qu'on demande, c'est que chaque chose soit estimée d'après son importance et qu'elle (la pratique du sport) soit mise au rang que lui assigne la valeur qui lui est propre. L'homme n'est ni ange, ni bête, c'est entendu. « Qui veut faire l'ange fait la bête », admettons-le également sur la foi de Pascal, quoiqu'il y ait des distinctions ou des réserves qui s'imposent. Mais est-il moins dangereux de faire la bête et d'oublier que l'homme est autre chose qu'un composé de muscles et d'organes? Il me semble que notre jeunesse court au-devant de ce danger avec une souveraine insouciance quand, dans ses goûts et dans sa vie elle fait à son besoin d'activité physique la part beaucoup plus large qu'il ne convient. *On est facilement excessif, quand on fait quelque chose par entraînement naturel et par passion, au temps de la jeunesse surtout.* On y perd la juste notion des choses, l'importance de leurs rapports et l'ordre des valeurs. Je crains parfois qu'il en soit ainsi, quand je vois notre jeunesse si fougueuse dans la pratique des sports, si mollement appliquée à la culture de son esprit, si indifférente à l'histoire du passé et à ses engagements, si curieuse de l'issue des combats engagés sur la pelouse entre équipes rivales, ravie d'admiration, jusqu'à l'enthousiasme, pour un pugile adroit qui se dresse à ses yeux dans le rayonnement que mettent autour de son front les lauriers incomparables de champion du monde.(1)

---

(1) Tout ceci est fort vrai, qu'il s'agisse de la France, du Canada ou de notre province de Québec, mais la grande coupable, n'est-ce pas la *presse jaune* qui, par ses retentissantes et inlassables réclames, place sur le même piédestal, l'homme de génie et le sportman, quand ce n'est pas sur un plus haut qu'elle hisse le dernier. N. d. l. R.

Nul ne prétend condamner ni les jeux, ni les exercices physiques, ni l'athlétisme, ni même l'entraînement qui emporte la jeunesse de leur côté. Mais on voudrait que, chaque chose mise à sa place et gardant vis-à-vis des autres sa valeur respective, nos écoliers sussent joindre l'utile à l'agréable, la *culture de l'esprit à celle des muscles*, sans rien sacrifier de ce qui ne doit pas l'être et sans préférer ceci à cela. Je ne vois d'ailleurs aucune bonne raison qui puisse l'y autoriser. On a mis en avant les droits de l'hygiène physique. *Ceux de l'hygiène morale ne sont-ils pas égaux et même supérieurs ?* On invoque la nécessité des temps actuels. Le pays a besoin que des bras vigoureux s'arment pour sa défense, les peuples étant plus que jamais menacés par des haines hostiles, des conflits à main armée n'attendant que l'occasion de renaître. Le pays a-t-il moins besoin aujourd'hui et demain d'intelligences éclairées, de consciences droites, d'âmes vigoureusement trempées par la claire connaissance et la pratique de tous leurs devoirs ? Est-il moins nécessaire que les hommes soient élevés conformément à leur nature, c'est-à-dire humainement par cet ensemble de connaissances qui font l'homme plus élevé dans sa condition et plus digne de sa qualité ? Dans la guerre comme dans la paix, dans les conflits armés comme dans les luttes pacifiques où les intérêts entrent en rivalité, le ressort moral n'est-il pas l'arbitre suprême du succès et l'ouvrier de la victoire ? Que pourraient sans lui les qualités physiques et les forces dont elles disposent ? Dans quel sens iraient-elles, qui en soutiendrait l'effort, si elles n'avaient, pour leur servir de direction et de point d'appui, le concours indispensable du ressort moral ?

Certes non, l'éducation de l'âme et de tout ce qu'il y a chez elle d'aptitudes précieuses n'a pas fait son temps. Nul n'oserait le soutenir, encore que la tendance semble chaque jour plus manifeste de se comporter et d'agir comme si on soutenait une telle gageure. Si jamais les circonstances l'avaient permis, ce ne sont toujours pas celles dans lesquelles nous sommes actuellement. La

France est à refaire, les ruines matérielles et morales dont elle est couverte sont à relever. C'est une œuvre qui dépasse de beaucoup la souplesse des gymnastes, l'adresse des pugiles et la force des athlètes. Les qualités de la race, les vertus morales, héritées des aïeux et de la religion, qui fut l'aliment de leur vie morale, y serviront beaucoup mieux, et rien n'y servira efficacement sans elles. Or cette œuvre requiert surtout et d'abord le concours de la jeunesse, parce que c'est au profit des jeunes générations, destinées à en jouir plus longuement, qu'elle se fera. Elle se fera pour elles et donc aussi par elles. Leur devoir est de s'y préparer, en développant ses muscles, je le veux bien, mais surtout en mettant à la hauteur et à la mesure de sa tâche les forces de son esprit, les vertus de son cœur, toutes les puissances de son âme ».

CHANOINE PAUL LAHARGOU, *Président de « l'Alliance »*  
(*L'Enseignement Chrétien*, numéro d'octobre 1920, p. 452).

**La demi-instruction.**— « Dans nos écoles, dans nos lycées, dans nos universités, l'éparpillement exclusif de tout approfondissement, apparaît comme la culture par excellence. La terrible bibliographie s'est implantée en maîtresse ; elle règne, elle opprime les esprits. Le centième des lectures qu'il faudrait faire, représente un effort colossal, absolument disproportionné avec les résultats. Les leçons véritablement démentes que reçoivent nos enfants, impliquent le travail au galop, la médiocrité superficielle et la dispersion de l'esprit.

Les candidats aux concours se présentent devant les jurys, sursaturés de lectures non digérées et dépouvus pour la plupart de personnalité. Ils sont esclaves de leurs souvenirs et de leurs notes.

*L'esprit est asservi aux connaissances.* Nous semblons avoir oublié l'effort victorieux. Passifs, accablés, vaincus d'avance par les hordes, sans cesse plus nombreuses des bibliographies entassées, nous succombons. Il suinte de notre formidable production écrite la faiblesse et la débilité. Le travail admirable de droiture, du scrupule

et de modestie des maîtres français du dix-septième siècle a fait place à l'amoncellement documentaire allemand, si propre aux médiocres. La simplicité puissante, l'énergie créatrice de l'esprit, la foi ardente, l'orientation de toutes nos forces vers la vérité : voilà ce qu'il faut faire renaître. Voilà l'autre victoire.

L'apparence, la simulation de l'effort et le grossier subterfuge de la mémoire se sont substitués depuis trop longtemps à l'énergie vivante de l'attention. C'est à leur patience tenace, c'est à leur offensive décidée que nos fils, comme leurs pères, devront de remporter les plus belles victoires. Une haute culture ne se contente jamais des résumés inertes conçus dans la torpeur de l'énergie.»

MAURICE BOIGNY, *L'élevage humain*, t. II, p. 191.

#### UN VIEUX PROFESSEUR.

## COURRIER DU BULLETIN

---

*Que dites-vous de la mémoire de nos écoliers et de la place qui lui*

**Question unique :** *est laissée dans les classes d'aujourd'hui ?*

Un de nos collaborateurs répondra dans la prochaine livraison du bulletin à cette question vitale, mais pour bien situer le problème il nous a semblé utile d'exposer d'abord ce que c'est que la mémoire.

Nous empruntons, pour ce faire, à l'excellent volume de M. l'abbé Lucien Hennin : *Psychologie de l'enfant à l'usage des éducateurs*, p. 122, le développement qui suit.

### LA MÉMOIRE

#### I

La mémoire conserve les perceptions acquises, non pas telles quelles, mais de telle sorte que l'esprit puisse penser à nouveau ce qu'il avait pensé déjà et apercevoir une ressemblance entre l'état ancien et l'opération présente synthétisée dans l'acte unique du souvenir (Ebbinghaus).

La conservation des idées est toujours inconsciente, et comme l'a reconnu et avoué Ribot, reste mystérieuse, en dépit de toutes les tentatives d'explication. La reconnaissance mérite souvent le nom de réminiscence autant que celui de souvenir volontaire. Le rappel des idées ou leur évocation est éclairée par la pleine lumière de la conscience, dans la mesure où la volonté même commande cet acte strictement intellectuel.

Ces généralités ont pour but de marquer d'abord l'importance considérable des conditions physiologiques de la mémoire, mais aussi la part originale de l'esprit dans le souvenir proprement dit. On ne distingue pas assez les deux formes essentielles de la mémoire, Encore que l'inconscient arrive par accumulation des résidus laissés par chaque action, à la conscience claire, cette répétition n'est pas même nécessaire pour la mémoire la plus élevée. En sorte qu'il y aurait en chacun de nous deux mémoires distinguées par une différence de nature, bien qu'aucune ne puisse être dite rigoureusement, fonction du cerveau ou acte intellectuel pur. L'une serait surtout une *action*, l'autre une *représentation*. La première est bien une perception actuelle, mais secondairement, car elle est d'abord et avant tout l'habitude, vécue, vivante, qui a créé dans l'organisme des dispositions enracinées par la répétition, des mécanismes capables d'actions et de réactions, parce qu'ils sont comme un emmagasinement d'efforts coordonnés toujours prêts à être utilisés dans le présent. La seconde est plutôt une intuition de l'esprit, ou une image située dans le passé, douée d'une durée proportionnelle à l'attention consciente, datée par la reconnaissance intellectuelle. Bref, c'est une perception nouvelle, qui, par imagination, tente de recouvrir une perception ancienne et, dans cette impossibilité, constitue un phénomène tout nouveau de conscience. L'une peut être dite mécanique, active, utile dans le présent, l'unique mémoire que l'animal possède, celle de nos souvenirs appris, véritable habitude motrice du corps qui enregistre des mouvements et les coordonne, qui crée l'adaptation avec un milieu ; qui est surtout précieuse pour la vie pratique, ne requiert qu'un minimum de conscience spontanée, qu'un minimum d'images ou de perceptions. L'autre, la représentative, qui tente expressément de faire revivre une perception passée, donne à la précédente le nom de mémoire. Mais c'est cette seconde qui le mérite vraiment et absolument, car elle n'est pas une habitude, mais un acte intellectuel tout à fait original qui remonte

une série, un ordre, vient s'identifier avec un état passé, et tout en images-souvenirs, nous fait rêver notre vie écoulée. Au reste, remarque importante, ces deux sortes de mémoire sont unies dans le réel, pour former un phénomène mixte. La première étape se continue dans la seconde. En sorte que les habitudes motrices dont l'action résultante actuelle s'éclaire de quelques degrés de conscience en s'épanouissant en images, sont doublées par les souvenirs qui reproduisent des perceptions passées et constituent proprement la mémoire intellectuelle.

La conscience de ces habitudes actives, organisées et des mouvements naissants qu'elles opèrent même au repos, est une des bases de la reconnaissance. Car ces mouvements accaparent les anciennes images, celles du passé, qui s'harmonisent avec eux en les complétant. Mais de plus, par l'attention qui concentre l'esprit sur lui-même, celui-ci se détache du présent, pour se replier avec tâtonnements sur le passé où il rencontre des images d'abord virtuelles qui s'actualisent peu à peu jusqu'à imiter les perceptions mêmes, sans toutefois y réussir entièrement, se distinguant par là même de ces perceptions présentes.

En résumé, ce qui différencie ces deux espèces de mémoires, ce n'est pas tant la réalité des perceptions, puisque, pour toutes deux, existe à quelque degré la réminiscence des images. Mais c'est que, dans la première, les perceptions sont produites par les mécanismes internes et ne sont pas reconnues, tandis que la seconde se caractérise par le fait de la reconnaissance accompagnée de conscience claire et distincte, et traite les images remémorées comme des images passées.

Nous ne proposons ces développements qu'à titre de précisions particulièrement utiles pour la description des caractères distinctifs de la mémoire infantile. De cette mémoire nous voudrions tenter de faire l'analyse, en nous plaçant au point de vue précédent. Il nous paraît que cette exposition dont on s'est peu avisé pour la psychologie infantile, rend parfaitement compte de cette faculté.

chez l'enfant et fournit une méthode sûre pour la solution de tous les problèmes posés à ce propos.

On a discuté beaucoup la question de savoir si l'enfant a plus de mémoire que l'adulte. L'affirmative et la négative peuvent se soutenir. Elles sont toutes deux partiellement vraies. Si « l'esprit de l'enfant est comme une éponge qui a toujours soif », c'est que, physiologiquement, son cerveau est en continuel travail de développement. La substance cérébrale est alors très plastique et reste telle jusqu'à la période de saturation qui est l'âge d'homme. C'est donc la première mémoire, cas particulier de l'habitude, sorte de mécanisme monté par coordination de forces nerveuses, qui sera à l'apogée dans l'enfance. Les expériences de mémorisation et de reconnaissance confirment cette conclusion. Les plus jeunes retiennent mieux une série de mots que les plus âgés, corrections faites aux points de vue de la ténacité, plus persistante chez les premiers et l'attention qui donne aux seconds un avantage.

Mais envisage-t-on la mémoire-image, celle qui joue un grand rôle dans la reconnaissance et l'évocation, la proportion est renversée ; il redevient vrai de dire que l'adulte a bien plus de mémoire que l'enfant. C'est que l'adulte possède des adjuvants que l'enfant n'a pas : l'attention, la compréhension, en un mot, la conscience intellectuelle. Aussi, tout le secret d'augmenter la mémoire enfantine — secret dont les mnémotechniciens font argent comme à la foire les vendeurs de petites bouteilles — sera-t-il de susciter l'attention du sujet et de développer son esprit. C'est donc discuter une fausse question, discuter sur des mots que de chercher laquelle des deux facultés il convient de développer préférablement chez l'enfant : de la mémoire ou de l'intelligence. Car la mémoire en son sens complet, est corrélative de l'intelligence, et, d'un autre côté, la mémoire conçue comme conséquence directe d'un fait biologique est celle que l'enfant, et l'enfant seul, exerce le plus efficacement pour le présent et pour l'avenir. En conséquence, il doit profiter de sa plasticité

nerveuse pour acquérir des matériaux et des habitudes. Et plus il exercera concurremment son intelligence, plus il développera sa mémoire représentative, consciente, en même temps qu'il profitera des données acquises ou des termes des rapports à concevoir. Il reste que la mémoire infantine est surtout de la première sorte, et même lorsqu'elle est de la seconde, s'ignore encore pour une grande part.

Les débuts de la vie, ses premières années sont précieuses pour l'acquisition des « mouvements automatiques secondaires », coordination des réflexes primitifs (Hartley). Ces années sont d'autre part, suivies d'une amnésie presque totale, par rapport à l'âge adulte. Liebnitz en a fait la remarque <sup>(1)</sup>. Le cas de Laura Bridgmann en est une preuve. Cette personne avait eu l'usage de ses sens pendant les premiers mois de sa vie. Puis, au cours d'une fièvre scarlatine, elle perdit l'ouïe, la vue et la parole. Or jamais elle ne s'est souvenue du caractère spécifique de ses premières sensations. Elle resta toujours aussi déshéritée qu'une aveugle sourde et muette de naissance.

Pourquoi cette absence de souvenir conscient à titre de véritable souvenir ? Pourquoi jusqu'à un âge avancé, soit 12 ou 13 ans, cette prédominance de la mémoire automatique ?

(à suivre)

---

(<sup>1</sup>) Cf. *Nouveaux essais sur l'entendement*, 41, ch. II.

# LES LIVRES

---

**DIRECTOIRE PRATIQUE POUR LE CLERGÉ**, d'après le nouveau code canonique, par M. le chanoine Laurent, *directeur du Grand Séminaire de Verdun*. In-12.

*Division de l'ouvrage.*— En trois chapitres : la discipline sacramentaire ; la discipline pastorale ; la discipline ecclésiastique. L'auteur, écrit Monseigneur l'évêque de Verdun dans une lettre-préface, a donné « une sorte de catéchisme pratique qui permettra aux prêtres de connaître rapidement les règles et les devoirs de leur charge... » Grâce à la méthode adoptée, par questions et réponses, et à une double table, analytique et alphabétique, ceux qui voudront utiliser cet ouvrage y trouveront sans peine la réponse aux difficultés pratiques qui résultent de la nouvelle législation canonique.

---

**LE RENOUVEAU CATHOLIQUE** : les Jeunes avant la Guerre, par l'abbé Rouzic. I vol. in-12 de 352 pages.

Un apôtre des Jeunes nous donne, dans ces pages, une histoire des Jeunes. C'est le tableau réconfortant du mouvement religieux qui, avant la guerre, se manifestait dans tous les rangs de la jeunesse française, sur les divers points du pays.

L'auteur commence par rappeler les principaux obstacles qui s'opposaient à un renouveau : c'est l'affaire des deux chapitres intitulés : *Le triomphe du scientisme* et *La défaite du scientisme*. Dans le chapitre III, intitulé :

*Un faux départ*, il raconte l'odyssée du Néo-Christianisme. Le chapitre IV : *Constatation d'un renouveau*, expose le nombre, l'étendue et la valeur des différentes enquêtes, sur le mouvement religieux de 1905 à 1914. Au chapitre V, se trouvent exposés, *Les éléments du Renouveau* ; au chapitre VI, très important, *Les caractères du Renouveau*. Bien entendu, *Les causes du renouveau* ne pouvaient manquer d'être recherchées, et c'est sur ce point que l'auteur s'est le plus étendu. Il distingue, parmi ces causes les *institutions*, les *livres* et les *hommes*. Le chapitre VIII intitulé : *les Résultats*, complète et achève l'œuvre. Et maintenant, mon avis sur ce volume : Les Jeunes et les amis des Jeunes trouveront charme et profit à la lecture de ce livre.

---

APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE : la Révélation, l'Église, par l'abbé Léon Duffot, chanoine d'Arras. 1 vol. in-12 de 400 pages.

Un cours d'apologétique est devenu plus difficile à faire qu'un exposé de la doctrine catholique. On y touche aux questions les plus délicates des sciences religieuses ; on y rencontre les systèmes les plus séduisants et les plus subtiles de la pensée moderne ; on s'y heurte aux prétentions les plus hardies de la critique, de la biologie, de l'histoire des religions.

Seul un homme familiarisé avec tous ces problèmes par une large culture générale et par une pratique assidue de l'enseignement peut se flatter de les aborder avec quelque compétence.

Professeur de philosophie pendant neuf ans, d'apologétique pendant huit ans, chargé ensuite d'un cours supérieur d'enseignement religieux devant un auditoire distingué, pour lequel il avait rédigé d'excellentes notes d'apologétique, M. le chanoine Duffot était bien préparé pour nous donner, sur ces matières délicates, un Manuel sérieux, clair, bien distribué et bien équilibré.

Des deux parties qui divisent l'ouvrage : la *Révélation, l'Église catholique*, la plus neuve et la plus fouillée est assurément celle-ci. Il suffira, pour en faire saisir l'importance et l'intérêt de souligner les titres suivants :

La Constitution de l'Église ; l'Église société nécessaire ; le magistère de l'Église ; Pouvoirs législatif, coercitif et judiciaire de l'Église ; l'Église et l'État ; thèse et hypothèse, pouvoir indirect, concordats ; l'Église et la civilisation.

Partout on se sent en présence d'une pensée ferme, d'une doctrine sûre et puisée aux meilleures sources.

D'heureux artifices typographiques font pénétrer abondamment la lumière à travers ces pages si denses. Ils faciliteront à la fois l'étude à ceux qui commencent et les recherches à ceux qui savent.

Cn. G.

---

LA SAINTE EUCHARISTIE, par l'abbé Jean Ramel. 1 vol. in-12.

Pendant un long ministère de quarante années de missions, soit en Norvège, soit en France, M. l'abbé Ramel avait eu maintes fois l'occasion d'exposer au peuple chrétien, sous toutes ses faces, au double point de vue dogmatique et moral, le beau et grand sujet de la Sainte Eucharistie.

Arrivé au terme de sa carrière, il voulut continuer par la plume un apostolat que ses forces affaiblies refusaient désormais à sa parole.

« Mon but, a-t-il écrit dans sa préface, n'est pas de faire une œuvre littéraire, mais plutôt de mettre à la portée de tous, autant que possible, les sublimes vérités qui ont trait à la Sainte Eucharistie. » Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'ouvrage pour se convaincre que l'auteur a pleinement réalisé sa pensée.

Les dix-huit chapitres de son livre renferment toute la doctrine catholique sur la *Présence réelle*, la *Messe* et la *Communion*, exposée avec exactitude et piété, en

un style clair et à la portée de tous, appuyée sur la Sainte-Écriture, les Pères de l'Église, les décisions les plus récentes des Congrégations Romaines, le sentiment des meilleurs théologiens et illustrée du récit intéressant de nombreux miracles eucharistiques.

Le sujet si pratique de la *Communion* comprend à lui seul onze chapitres où il est traité à fond, notamment, des conditions requises chez tous, et particulièrement chez les petits enfants, pour s'en approcher souvent, voire tous les jours.

Bref *La Sainte Eucharistie* peut servir de *memento sûr* et lumineux au prédicateur et au confesseur, en même temps qu'elle offre au simple fidèle une source abondante d'instruction et d'édification. L. C.

## INFORMATIONS

**LE COMITÉ PERMANENT.**— Le Comité permanent des Petits Séminaires et Collèges affiliés à l'Université Laval s'est réuni à Québec, jeudi le 20 janvier dernier.

Ont assisté à cette réunion M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire de Québec, président ; M. l'abbé Joseph Laferrière, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, vice-président ; M. le chanoine Aubin, représentant Valleyfield ; monsieur l'abbé Élisée Hébert, représentant l'Assomption ; le révérend Père A. de Grandpré, représentant Joliette ; monsieur l'abbé S. Valiquette, représentant Sainte-Thérèse.

Monsieur l'abbé Wilfrid Lebon représentant Sainte-Anne-de-la-Pocatière et secrétaire du Comité avait été empêché d'assister à cette réunion.

Au début de la séance le révérend Père A. de Grandpré fut prié de remplacer le secrétaire absent.

L'ordre du jour comportait les rapports du Secrétaire et du Trésorier et l'organisation du concours intercollégial de cette année.

Après la lecture et l'adoption des rapports, le Comité fixa à la première et à la deuxième semaine d'avril la date du concours ; puis il procéda au choix des sujets et à la composition des bureaux de correction.

Le Président a assuré les membres du comité que toute la série de versions grecques de rhétorique préparée par le comité sera imprimée au commencement de cet hiver, et que la distribution en pourra être faite vers le milieu d'avril aux maisons qui en feront la demande.

Le Comité a aussi pourvu au cours de la dernière séance au renouvellement de deux de ses membres. En vertu de sa constitution, le Comité se renouvelle par partie tous les trois ans, les deux membres les plus anciens se retirant pour laisser la place à deux représentants de deux autres maisons. Les maisons affiliées entrent dans le Comité d'après l'ordre d'ancienneté de chacune d'elles. Saint-Hyacinthe et Sainte-Anne se retirent cette année et seront remplacés par le collège Bourget de Rigaud, et le collège de Lévis.

La prochaine séance du Comité a été fixée au 10 mars prochain.

---

### VERSIONS LATINES

L'impression de la première série de vingt-cinq sujets de versions latines pour la classe de Cinquième est maintenant terminée. On pourra se procurer ces textes en s'adressant au secrétariat. Prière de fixer le nombre de textes requis en se rappelant que les versions sont préparées par lots de 25, 50, 75 et 100 copies de chaque sujets.

**PARTIE DOCUMENTAIRE**

**EXAMENS DU BACCALAURÉAT**

SESSION DE SEPTEMBRE

1920

**SUJETS PROPOSÉS**

**PREMIER EXAMEN**

**COMPOSITION FRANÇAISE**

*L'évêque de Saint-Malo à Jacques Cartier.*

En 1535, avant le second voyage de Jacques Cartier, l'évêque de Saint-Malo harangua l'équipage du grand marin. Il loua leur œuvre.

C'est un moyen d'expansion de la monarchie française et de la race, au moment où les autres peuples s'ouvrent un nouveau monde.

C'est l'ouverture d'un champ d'apostolat catholique, aussi remarquable que les croisades. Les Français trouveraient dans la création d'un empire colonial catholique, un dérivatif aux querelles religieuses venues d'Allemagne.

C'est une belle œuvre, même si la Mère Patrie n'y gagnait rien. Un pays neuf où la civilisation est toute à faire est riche d'avenir.

Le ciel ne peut manquer de bénir une aussi généreuse entreprise.

*Faire le discours.*

NICOLET. 9-1920-150.

VERSION LATINE

*Héroïsme d'un père.*

Caius Cæsar Pastoris, splendidi equitis romani, filium cum in custodia habuisset, munditiis ejus et cultoribus capillis offensus, rogante patre ut salutem sibi filii concederet, quasi de supplicio admonitus, duci protinus jussit. Ne tamen omnia inhumane faceret adversus patrem, ad cenam illum invitavit eo die. Venit Pastor, vultu nihil exprobrante. Propinavit illi Cæsar heminam, et posuit illi custodem : perduravit miser, non aliter quam si filii sanguinem biberet. Unguentum et coronas misit, et observare jussit an sumeret : sumpsit. Eo die, quo filium extulerat, immo quo non extulerat, jacebat conviva centesimus, et potiones vix honestas natalibus liberorum podagricus senex hauriebat : cum interim non lacrimam emisit, non dolorem aliquo signo erumpere passus est. Cenavit, tanquam pro filio exorasset. Quæris quare ? habebat alterum. Dignus fuit cui permetteret a convivio ad ossa filii legenda discedere ? Ne hoc quidem permisit benignus interim et comis tyrannus : propinationibus senem crebris, ut cura leniretur, admonens lacessebat : contraille se lætum et oblitum quid eo esset actum die. Perierat alter filius, si carnifici conviva non placuisset.

SÉNÈQUE. *De Ira*, II, 33

Saint-Hyacinthe, 8-1920-150.

TRADUCTION

Caius César, choqué de la recherche qu'affectait dans sa mise et sa coiffure le fils de Pastor, illustre chevalier romain, l'avait fait mettre en prison, le père le suppliant de lui accorder la grâce de son fils, César, comme si cette prière

était un avertissement pour le supplice, ordonna aussitôt sa mort. Cependant pour que tout ne fut pas inhumain dans ses rapports avec le père, il l'invita à souper le jour même. Pastor s'y rendit sans que son visage trahit le moindre ressentiment. Après avoir chargé quelqu'un de le surveiller, César lui porta une santé dans une vaste coupe ; l'infortuné la vida entièrement quoique ce fut comme s'il buvait le sang de son fils. Il lui fait passer des parfums et des couronnes avec ordre d'examiner s'il les accepte ; il les accepta. Le jour même qu'il avait enterré son fils, ou plutôt qu'il n'avait pu l'enterrer, il était couché, lui centième, au banquet de César ; et le vieillard podagre faisait des libations qu'on se permettait à peine le jour de la naissance d'un enfant. Pendant tout ce temps, il ne versa pas une larme, il ne permit à aucun signe de trahir sa douleur. Il soupa comme s'il avait obtenu la grâce de son fils. Tu demandes pourquoi ? Il en avait un autre. Mérita-t-il que son bourreau lui permit, au sortir du banquet, de recueillir le cadavre de son fils ? Le tyran avec son air bienveillant et affable, ne lui accorda même pas cette faveur ; provoquant au contraire le vieillard par de fréquentes santés, il l'invitait à banir ses chagrins ; et lui en réponse se montrait joyeux et indifférent à ce qui s'était passé ce jour-là. Le second périssait, si le bourreau n'eût été content du convive.

(Traduction Nisard)

---

### THEME LATIN

Les Égyptiens avaient l'esprit inventif ; mais ils le tournaient aux choses utiles. Leurs Mercures ont rempli l'Égypte d'inventions merveilleuses, et ne lui avaient presque rien laissé ignorer de ce qui pouvait rendre la vie commode et tranquille. Je ne puis laisser aux Égyptiens la gloire qu'ils ont donnée à leur Osiris, d'avoir inventé le labourage : car on le trouve de tout temps dans les pays voisins de la terre d'où le genre humain s'est répandu ;

et on ne peut douter qu'il ne fût connu dès l'origine du monde. Aussi les Égyptiens donnent-ils eux-mêmes une si grande antiquité à Osiris, qu'on voit bien qu'ils ont confondu son temps avec celui des commencements de l'univers et qu'ils ont voulu lui attribuer les choses dont l'origine passait de bien loin tous les temps connus dans leur histoire. Mais si les Égyptiens n'ont pas inventé l'agriculture, ni les autres arts que nous voyons avant le déluge, il les ont tellement perfectionnés, et ont pris un si grand soin de les rétablir parmi les peuples où la barbarie les avait fait oublier, que leur gloire n'est guère moins grande que s'ils en avaient été les inventeurs.

BOSSUET, *Discours sur l'histoire univ.*, III. p.

SHERBROOKE, 9-1920-150.

## VERSION GRECQUE

### *La mort de Cicéron.*

Ἐν τούτῳ δ' οἱ σφαγεῖς ἐπήλθον, ἑκατοντάρχης Ἐρεννίος καὶ Ποπίλιος χιλιάρχος, ἔχοντες ὑπηρέτας. Ἐπεὶ δὲ τὰς θύρας κεκλεισμένας εὐρόντες, ἐξέκοψαν, οὐ φαινομένου τοῦ Κικέρωνος, λέγεται νεανίσκον τινά, τεθραμμένον μὲν ὑπὸ τοῦ Κικέρωνος ἐν γράμμασιν ἐλευθερίοις καὶ μαθήμασιν, Φιλόλογον τοῦνομα, φράσαι τῷ χιλιάρκῳ τὸ φορεῖον κομιζόμενον διὰ τῶν καταφύτων καὶ συσκίων περιπάτων ἐπὶ τὴν θάλατταν. Ὁ μὲν οὖν χιλιάρχος, ὀλίγους ἀναλαβὼν μεθ' αὐτοῦ, περιέβητι πρὸς τὴν ἔξοδον. Τοῦ δ' Ἐρεννίου δρόμῳ φερομένου διὰ τῶν περιπάτων ὁ Κικέρων ἦσθητο, καὶ τοὺς οἰκέτας ἐκέλευσεν ἐνταῦθα καταθέσθαι τὸ φορεῖον. Αὐτὸς δ', ὥσπερ εἰώθει, τῇ ἀριστερᾷ χειρὶ τῶν γενεῶν ἀπτόμενος, ἀπενεὶς ἐνώρα τοῖς σφαγεῦσιν, συντετηκῶς ὑπὸ φροντιστῶν τὸ πρόσωπον ὥστε τοὺς κλειστούς ἐγκαλύψασθαι, τοῦ Ἐρεννίου σφάζοντος αὐτον. Τὴν δὲ κεφαλὴν ἀπέκοψεν αὐτοῦ καὶ τὰς χεῖρας, Ἀντωνίου κελε-

σαντος, αἷς τοὺς Φιλιππικοὺς ἔγραψεν. Τῶν δ' ἀκρωτηρίων αἷς Ῥώμην κομισθέντων, ἔτυχε μὲν ἀρχαιρεσίας τελῶν ὁ Ἀντόνιος ἀκούσας δὲ καὶ ἰδὼν ἀνεβόησεν ὡς νῦν προγραφαὶ τέλος ἔχουσιν. Τὴν δὲ κεφαλὴν καὶ τὰς χεῖρας ἐκέλευσεν ὑπὲρ τῶν ἐμβέλων ἐπὶ τοῦ βήματος θεῖναι, θέαμα Ῥωμαίοις φρικτόν, οὐ τὸ Κικέρωνος ὄραν πρόσωπον οἰομένους, ἀλλὰ τῆς Ἀντωνίου ψυχῆς εἰκόνα.

PLUTARQUE, *Vie de Cicéron*, XLVIII, XLIX.

CHICOUTIMI, 9-1920-150

### TRADUCTION

Sur ces entrefaites arrivent les assassins, le centurion Hérennius et le tribun militaire Popilius ; des soldats les accompagnent. Ils trouvent les portes fermées et les enfoncent ; cependant on ne découvre nulle part Cicéron ; alors à ce que l'on rapporte, un jeune homme nommé Philologus, que Cicéron avait instruit dans les lettres et les sciences dit au tribun qu'on portait la litière vers la mer, par des allées couvertes. Le tribun prend quelques hommes avec lui, fait un détour et se porte à l'issue des allées. Cicéron qui avait entendu la course précipitée d'Hérennius à travers les allées ordonne à ses domestiques de déposer la litière. Il porte la main gauche à son menton, geste qui lui était habituel, et regarde fixement les meurtriers. Son visage altéré par les inquiétudes inspirait tant de pitié que les soldats se couvrirent les yeux tandis que Hérennius l'égorgeait. Ce dernier d'après l'ordre d'Antoine lui coupa la tête ; il lui coupa aussi les mains avec lesquelles il avait écrit les Philippiques. La tête et les mains de Cicéron furent apportées à Rome ; Antoine, qui tenait les comices, dit, en apprenant cette nouvelle que les proscriptions étaient finies. Il ordonna d'attacher les mains et la tête de l'orateur à la tribune, au-dessus des rostrès ; spectacle horrible pour les Romains qui croyaient voir, non pas le visage de Cicéron, mais une image de l'âme d'Antoine.

## THÈME ANGLAIS

Les égoïstes ne vivent que pour eux, et tous les hommes ensemble sont, à leur égard, comme s'ils n'étaient pas. Sont-ils à table, ils s'emparent des premières places ; ils oublient que le repas est pour eux et pour toute la compagnie ; ils se rendent maître des plats et ne s'arrêtent à aucun des mets qu'ils n'aient achevé d'essayer de tous ; ils voudraient pouvoir les savourer tous à la fois ; il ne se servent à table que de leurs mains ; ils manient les viandes, les remanient, démembrent, déchirent et en usent de manière qu'il faut que les conviés, s'ils veulent manger, mangent leurs restes ; ils ne leur épargnent aucune de ces malpropretés dégoûtantes, capable d'ôter l'appétit aux plus affamés : le jus et les sauces leur dégouttent du menton et de la barbe.

SHERBROOKE, 9-1920-150.

---

## THÈME FRANÇAIS

There was more of heart, less of effort, less of mechanical habit in Angellius' prayers that night, than there had been for a long while before. He got up, struck a light, and communicated it to his small earthen lamp. Its pale rays feebly searched the room, and discovered at the other end of it Juba, who silently opened the door, and sat down near it, while his brother employed upon his devotions. The countenance of the latter fell, for he was not to go to sleep with the resignation and peace which had just before been poured into his breast. Yet why should he complain ? we receive consolation in this world for the very purpose of preparing us against trouble to come. Juba was a tall, swarthy, wild-looking youth.

NEWMAN, *Callista*, ch. IV

CHICOUTIMI, 9-1920-150.

THÈME LATIN

(FOR ENGLISH-SPEAKING CANDIDATES)

*The Catholic Church and the laboring classes.*

Let us now briefly consider the beneficent action and influence of the Church on condition of the laboring and artisan classes. At the time of the Advent of our Blessed Lord, the civilization of the pagan world had reached its height, but it was a cold, heartless civilization; it was like a marble statue by Phidias, exquisitely beautiful, and seeming to breathe and palpitate with life, but yet hard, cold, unfeeling and pitiless. There was then no pity for the poor, and no consideration for the toiling masses. Labor had fallen into contempt, was a badge of degradation, and considered as only fit for slaves. Workmen were deprived of the rights of manhood, were robbed of their liberties and civil rights, and were reduced to the position of slaves.

Our divine Savior became a working man, was a carpenter. He thus made labor sacred, He exalted it in human estimation, and gave it a dignity in the eyes of men, and a power of merit in the eyes of God.

J. WALSH, D.D.

STE-THERÈSE 9-1920 150.

DEUXIÈME EXAMEN

PHILOSOPHIE

LOGICA ET MORALIS

Definitiones — Exempla si possibilia — Applicationes.

1. Extensio et comprehensio ideæ.
2. Præmissæ — Consequentia — Consequens.
3. Officium — Officium objectivum, naturale, positivum.

Status questionis (definitio terminorum, prænotiones et distinctiones necessariae, errorum vel systematum brevis expositio) demonstratio thesicos.

4. Realismus temperatus veram tuetur doctrinam circa naturam universalium.
5. Populus nequit esse auctoritatis civilis subjectum.

SAINTE-ANNE, 8-1920-150.

PHILOSOPHIE

METAPHYSICA

Status questionis (definitio terminorum, prænotiones et distinctiones necessariae, errorum vel systematum brevis expositio) demonstratio thesicos.

1. Essentia accidentis non consistit in eo quod actualiter existit in suo subjecto connaturali.
2. Non anima sed compositum animæ et corporis est subjectum immediatum omnium facultatum vitæ vegetativæ et sensitivæ.
3. Deus essentialiter est unicus.

SAINT-LAURENT, 8-1920-150.

## MATHÉMATIQUES

### Première section

1. Changement que le déplacement de la virgule produit dans les nombres décimaux (*dém.*).

2. L'escompte en dehors d'une certaine somme, pour 2 mois, est de \$99.99. L'escompte en dedans de la même somme, pour le même temps, est de \$99.00. Quel est le taux et la somme à escompter ?

3. Exposant zéro, et exposant négatif (*dém.*).

4. Résoudre le système d'équations suivant :

$$x^2 + y^2 = 170$$

$$xy = 13.$$

### Seconde section

5. Trouver le prix d'une douzaine d'œufs sachant que si l'on obtenait 4 œufs de plus pour 90 sous, le cent coûterait 25 sous de moins.

6. Par un point donné hors d'une droite, on ne peut mener qu'une seule parallèle à cette droite (*dém.*).

7. Trouver la surface d'un cercle dans lequel le périmètre du carré inscrit surpasse 1.38 celui du triangle équilatéral inscrit.

8. L'angle d'élévation du sommet d'une tour verticale dont le pied est inaccessible, est de  $24^{\circ} 36'$ ; si on s'avance de 32 mètres vers la tour, l'angle d'élévation est alors égal à  $40^{\circ} 12'$ . Quelle est la hauteur de la tour? La base d'opération est horizontale, et l'œil de l'observateur est élevé de 1 mètre 50 centimètres.

## PHYSIQUE

### Première section

1. Ce que l'on gagne en force on le perd en vitesse. (*démonstration math. ou expérimentale, au choix de l'élève.*)
2. Une méthode des doubles pesées.
3. Presse hydraulique.
4. Intensité, hauteur et timbre du son. (*déf. et cause de chacune de ces qualités.*)

### Seconde section

5. Faire la construction graphique des images dans les miroirs plans.
6. Thermomètre à mercure. (*construction, détermination des deux points fixes, graduation.*)
7. Machines électrostatiques. (*en décrire une et expliquer son fonctionnement.*)

RIMOUSKI, 8-1920-150.

## LE CONCOURS INTERCOLLÉGIAL

C'est durant la première semaine d'avril qu'a eu lieu cette année encore, le concours intercollégial.

Les résultats de cette joute sont fort encourageants.

Près de 2,000 concurrents se sont inscrits et c'est un chiffre éloquent si l'on songe que cette année le concours n'avait lieu que dans les deux classes de philosophie et les 3 classes de lettres.

En première ligne se présente la Philosophie de 2ème année, avec 360 concurrents, puis la Philosophie de 1ère année avec 343 concurrents et trois classes suivantes : Rhétorique, Seconde ou Belles-Lettres et Versification ou Troisième avec : la première 375 concurrents ; la deuxième, 383 et la dernière 443.

Les professeurs des divers collèges ont opéré un premier triage et nous avons alors reçu :

De la Philosophie 2ème année. . . . .	15 copies.
“ “ Philosophie 1ère année. . . . .	9 “
“ “ Rhétorique. . . . .	14 “
“ “ Seconde ou Belles-Lettres . . . . .	14 “
“ “ Versification ou Troisième . . . . .	11 “

Ce tableau indique également le nombre des établissements qui ont concouru dans chaque matières.

Le Comité permanent avait pourvu à la correction des copies en demandant les messieurs dont les noms suivent :

MM. les abbés J. C. Gosselin du *collège de Lévis* et C. Fafard du *séminaire de Joliette* pour les dissertations philosophiques.

MM. les abbés A. Maheux du *séminaire de Québec* et D. Fortier du *collège de Valleyfield* pour la composition littéraire.

M. l'abbé D. Baril du *séminaire des Trois-Rivières* et le  
R. P. J. Rutché du *collège de St-Alexandre-de-la-Gatineau*  
pour les devoirs grecs et latins.

Voici maintenant le résultat de la correction :

PHILOSOPHIE 2e ANNÉE (dissertation)	}	1. Marcel Beaudry, <i>L'Assomption.</i>
		2. Paul Miquelon, <i>St-Hyacinthe.</i>
		3. Cléophas Guimont, <i>Joliette.</i>
		4. Emile Tremblay, <i>Chicoutimi.</i>
		5. Jacques Gervais, <i>Québec.</i>
PHILOSOPHIE 1ère ANNÉE (dissertation)	}	1. Joseph Tarte, <i>St-Alexandre.</i>
		2. { Alfred Morin, <i>Rimouski.</i> P.-E. Robillard, <i>Ste-Thérèse.</i>
		3. C. Forest, <i>St-Hyacinthe.</i>
		4. Lucien Talbot, <i>Québec</i>
		5. Robert Trudel, <i>Trois-Rivières.</i>
RHÉTORIQUE (thème latin)	}	1. Guillaume Bourbeau, <i>Ste-Thérèse.</i>
		2. { Philippe Nadon, <i>St-Alexandre.</i> Alphonse Sylvestre, <i>Joliette.</i>
		3. François Caron, <i>L'Assomption.</i>
		4. Robert Picard, <i>Edmonton.</i>
		5. Gérard Labrie, <i>Lévis.</i>
BELLES-LET- TRES OU SECONDE (analyse littéraire)	}	1. Prosper Bernard, <i>Edmonton</i>
		2. { André Blais, <i>Rimouski.</i> Albert Collette, <i>Ste-Thérèse.</i>
		3. St-Geo. Weil-Brenner, <i>St-Laurent.</i>
		4. Georges Deslandes, <i>St-Hyacinthe.</i>
		5. { Henri Jolicœur, <i>Québec.</i> Claude Lafontaine, <i>Trois-Rivières.</i>
TROISIÈME OU VERSIFI- CATION (version grecque)	}	1. Clément Lamarche, <i>Valleyfield.</i>
		2. Louis-Philippe Alain, <i>Chicoutimi.</i>
		3. Aldéric Roy, <i>Rimouski.</i>
		4. Georges Larose, <i>Québec.</i>
		5. Gustave Ratté <i>Lévis.</i>

Pour le Secrétaire du Comité Permanent.

J. BOLDUC, ptre.

## LA MÉMOIRE EN DANGER...

---

Ce titre va surprendre.

Franchement je n'en trouve pas d'autre pour exprimer toute ma crainte et mes appréhensions lorsque je pense à tout le mal que font à la mémoire certains pédagogues. Et, à mon humble avis, cette précieuse faculté est véritablement en danger...

On sait quelle opposition existe entre la nouvelle et l'ancienne pédagogie. Celle-ci, dit-on, a fait trop large la part de la mémoire, et ça, au détriment du jugement. Il a fallu réagir ; puis, naturellement, l'un des rares mérites de la pédagogie nouvelle sera d'avoir placé l'intelligence sur le piedestal d'où elle n'aurait jamais dû descendre.

Malheureusement, la réaction, — comme toute réaction, — est allée trop loin. Le résultat ? La mémoire est tombée dans le plus profond discrédit.

Sans doute, la vieille pédagogie a peut-être exagéré ; mais, pour la corriger, il n'était pas besoin de charger son dossier d'une façon par trop intéressée.

Tout pour le jugement, rien pour la mémoire : tel semble être le mot d'ordre de la pédagogie moderne.

Il y a là, pour le moins, une équivoque, ou mieux, un sophisme dangereux. Aussi, pour l'avenir des enfants qui nous sont confiés, il est de la plus haute importance de montrer combien leur est funeste cette méthode d'enseignement, — méthode à cloisons étanches, — basée sur la séparation entre la mémoire et le jugement ou l'intelligence tout court.

Ce que tout éducateur doit savoir, c'est que l'esprit humain n'est pas une espèce de damier dont chaque case

contient une faculté spéciale. A ce compte, mémoire, jugement et raisonnement vivraient côte à côte sans jamais se rencontrer. Non, la mémoire, le jugement, le raisonnement appartiennent à une seule et même faculté qui est l'intelligence. La mémoire est l'intelligence qui retient et se souvient, le jugement est l'intelligence qui compare entre elle des idées, le raisonnement est l'intelligence qui compare entre eux des jugements. Mémoire, jugement et raisonnement sont donc les rameaux d'un même arbre, les branches d'un même tronc, les feuilles d'une même tige.

Cette vérité est fondamentale en pédagogie. Pour l'avoir méconnue, quelques pédagogues sont tombés dans le séparatisme le plus dissolvant. Sous prétexte d'exercer le jugement ils dédaignent la mémoire, comme si cette dernière n'était pas au moins "la moitié du talent". Ils la présentent même comme l'adversaire de l'intelligence au point que n'en pas avoir est considéré comme secondaire, voire comme une excellente chose. Se moquer des « heureuses mémoires », c'est passé dans leurs us et coutumes, et ils ne se gênent nullement en parlant de celui-ci ou de celui-là d'affirmer qu'il a beaucoup de mémoire mais peu ou point de talent.

Pareil procédé doit être énergiquement dénoncé. En vogue chez nos écoliers, il multiplie parmi eux les victimes. Voyons plutôt ce qui se passe.

Aujourd'hui beaucoup trop d'élèves de nos collèges classiques, — c'est principalement pour eux que cet article a été écrit, — ont une horreur quasi instinctive pour le *par cœur*. Ils ont la prétention aussi sottée qu'étonnante de pouvoir réciter les pages de leur manuel dans ce qu'ils appellent leur *propre langage*. Aussi bien recolent-ils ce qu'ils sèment. Et le cas de grands jeunes gens arrivés à la fin de leurs études, qui se plaignent de n'avoir plus de mémoire, n'est pas rare. Il serait surprenant qu'il en fût autrement. Tout le long de leurs cours, ils se sont ingénies à inventer tous les moyens techniques possible destinés, selon eux, à faciliter la tâche de la mémoire,

mais qui, en réalité, l'ont supplantée bel et bien. Je le demande à mes lecteurs y eut-il jamais un temps, dans nos maisons d'enseignement secondaire, plus fertile que le nôtre en cahiers de résumés de toute espèce, en fiches de toute nature et de toutes dimensions, en *aides-mémoires* de tout genre. Qui parmi nos écoliers actuels n'a pas son système à lui dont le but avoué est de le faire apprendre beaucoup sans trop de fatigue ?

Nos professeurs de jadis voient tout cela avec peine. Ils déplorent, et à bon droit, qu'on exige si peu d'efforts de mémoire de la part des écoliers de notre temps. Eux, lorsqu'ils enseignaient, demandaient le *mot à mot* dans les leçons récitées. Et quelques jeunes éphèbes ultra-modernes nous rient au nez lorsqu'ils nous entendent parler des méthodes de nos vieux maitres, méthodes viellottes, pensent-ils, méthodes que les changements quasi perpétuels des programmes ont mises au rancart, mais, méthodes que l'on commence à regretter et auxquelles on songe à revenir de plus en plus.

Les anciens, quoi qu'on en dise, étaient certes plus logiques que nous. Leur façon de faire, confirmée par les siècles, est basée sur la nature même de l'enfant. Son développement physique et intellectuel est de tout point adapté à la marche qu'ils ont suivie dans la formation de son esprit. Ils savaient bien eux que le jugement, sur lequel semble exclusivement tournée l'attention des pédagogues contemporains, vient après la mémoire et en dépend. Soutenir le contraire, c'est mettre la charrue devant les bœufs. Qu'est-ce, en effet, que juger, sinon comparer, apercevoir les vrais rapports des choses. Tout cela est-il possible si l'on n'a point par devers soi une large provision d'idées, un riche bagage de souvenirs ? Ils savaient encore nos devanciers que pour bien juger, en toute chose, dans l'ordre spéculatif comme dans l'ordre pratique, dans la science comme dans la réalité des faits, il faut avoir beaucoup *su* et *beaucoup retenu*. Ils savaient enfin que le présent ne se comprend bien qu'en fonction du passé, et que le bon sens, le coup d'œil, la rectitude dans

l'appréciation, autant de choses absolument nécessaires pour mener une vie d'homme raisonnable, ne s'acquièrent que par le recours fréquent au *déjà vu* et au *déjà su*. C'est dire, en d'autres termes, que ceux qui nous ont précédés dans l'enseignement appréciaient les immenses services que rend la mémoire, et pour cause, lui gardaient dans l'œuvre de l'éducation la place, la priorité que reven- dique pour elle une saine pédagogie moins férue de nouveau mais plus soucieuse de la formation complète et raisonnée de l'enfant.

Cette négligence de la mémoire que tout le personnel enseignant constate et déplore n'est-elle pas aussi un peu la cause de ce qu'on est convenu d'appeler *la peur de l'effort intellectuel* ? Il ne semble pas exagéré de le croire. Après tout, retenir une leçon de manière à pouvoir la réciter *par cœur* demande certainement plus de courage que de parcourir son manuel des yeux, avec plus ou moins d'attention, sous le bénéfice qu'on soigne plutôt son jugement et qu'interrogé en classe on répondra *verbo proprio*. Cette méthode est généralement celle des paresseux. Et si l'on n'a pas la volonté suffisante pour exercer comme elle le doit être l'intelligence qui retient et se souvient (la mémoire), comment pourra-t-on décentement mettre en branle l'intelligence qui compare (le jugement) ? Car, il ne faut pas l'oublier, dans l'hypothèse, le jugement manquera de quelques éléments nécessaires pour produire son acte, et, précisément à cause de ce déficit, un effort plus grand sera exigé pour suppléer au défaut de la mémoire. C'est, sans conteste, trop demander à celui qui n'a pas eu assez d'énergie pour commencer par le commencement. Et parce que la mémoire, comme toutes les facultés, du reste, se développe, progresse par l'exercice, à force de n'être pas aiguillonnée, elle devient de plus en plus languissante et presque inerte. Pour la faire sortir de cette léthargie, il est besoin d'une fermeté de volonté plus qu'ordinaire. Peine perdue, ce serait trop espérer de l'écolier fainéant illusionné au point de penser que cette si précieuse et si utile faculté compte peu ou prou.

De la peur de l'effort intellecruel à la peur de l'effort moral la distance est facile à franchir. Il n'y a rien d'étonnant. Il y a longtemps que saint Thomas a enseigné que la raison spéculative et la raison pratique étaient une seule et même faculté. Il en est ainsi de l'écolier. Paresseux dans l'ordre spéculatif, paresseux dans l'ordre pratique, au fond il n'y a pas de différence. Et de fait, si le courage manque pour soumettre son intelligence à la contemplation de la vérité, il manquera aussi pour en faire l'application. La vertu n'est ordinairement pas bien vue des négligents ; c'est le moins qu'on puisse dire.

On se plaint de l'indigence de notre vocabulaire. Nos élèves n'ont pas de mots pour s'exprimer, dit-on, leur langue est pauvre. L'abandon de la mémoire et surtout le préjugé courant contre le mot à mot sont en partie responsables de cette situation humiliante où se trouve notre gent écolière. Pour suivre les méthodes malheureusement trop en honneur, nos enfants ne gagnent rien au point de vue de l'expression. En classe ils répondent comme ils peuvent... il faut bien les laisser faire, c'est le jugement qui compte... Et Dieu sait quel genre de réponses ils donnent. Des bouts de phrases, que le maître doit compléter tant bien que mal, des courses après les mots qui naturellement ne viennent pas, d'où les interminables ânonnements qui conduisent parfois au bégaiement. Voilà, en raccourci, la piteuse manière de répondre aux interrogations dont sont coutumiers la plupart des élèves persuadés souvent qu'avoir une *bonne mémoire* et être *intelligent* sont deux choses incompatibles.

Ces jeunes ignorants, s'ils cultivaient davantage leur mémoire ils apprendraient que des grands génies comme Aristote, Leibniz, Goethe, Napoléon, etc., avaient des mémoires exceptionnelles, et qu'inversement, les idiots et les imbéciles ont une mémoire déficiente. Et sans aller chercher des exemples si haut et si loin, qu'ils regardent autour d'eux, et, s'ils veulent être sincères, ils avoueront que leurs compagnons d'étude réputés intelligents sont ceux qui ont une excellente mémoire.

Sans doute on rencontre parfois une certaine facilité de retenir, purement mécanique, je dirai, toute verbale, et qui ne cadre pas avec l'intelligence véritable, Mais cela n'infirmé en rien le fait admis, à savoir que mémoire et intelligence ne s'excluent pas. Et, d'ailleurs, la vraie mémoire dont nous parlons retient les idées avec les mots: ceux-ci, du reste, elle ne peut et ne doit point s'en passer.

Est-il absolument nécessaire de retenir les mots de l'auteur étudié? Je répondrai que oui. Je ne me le cache pas, il y a des élèves qui peuvent donner une très bonne leçon sans recourir aux mots et aux phrases du manuel. C'est le petit nombre. La grande majorité aura toujours besoin du mot tout fait, du mot tout trouvé, pour pouvoir s'exprimer convenablement. A cette condition seulement aura chance de disparaître cette indigence du vocabulaire mentionnée plus haut. Une fois en possession de beaucoup de mots le pauvre écolier pourra certainement parler plus facilement et surtout plus correctement. Sans compter que cette exigence d'apprendre le texte par cœur sera pour la mémoire une forte discipline dont les bienfaits d'ordre intellectuel et moral ne tarderont pas à se faire sentir.

Mes confrères dans l'enseignement voudront bien prendre en bonne part ces quelques observations qui sont le fruit d'une expérience de vingt années.

D'ores et déjà ils admettent que je viens d'attirer leur attention sur un état de choses plus qu'inquiétant. Mais la réaction ne se fera pas sans eux, sans nous.

De grâce qu'on revienne au *par cœur*. Encore une fois, il ne s'agit pas d'introduire dans nos classes un psittacisme outré, certes condamnable, il ne s'agit pas non plus de faire de nos enfants des perroquets ahurissants ou des machines à répétition ennuyeuses et énervantes, non, mais il faut coûte que coûte ramener leur intelligence, ou mieux, leur mémoire, à cette forte gymnastique si chère à nos vieux maîtres et qu'un progrès à rebours a contribué à faire jeter dans l'oubli..

Que notre méthode leurs fasse souvenir que la classe se fait à deux, et que la part de l'élève est plus active qu'ils ne se l'imaginent. C'est pourquoi moins de dissertations, moins de digressions, intéressantes et instructives, je le veux bien, mais dont le moindre inconvénient est de leur faire perdre le chemin à suivre et partant de favoriser leur nonchalance. Remettons en honneur les règles de grammaires apprises *par cœur*, les morceaux littéraires *par cœur*, les préceptes de littérature *par cœur*, les vers latins *par cœur*, etc., etc. Que les maîtres soient exigeants pour la récitation, qu'ils soient impitoyables pour le moindre mot oublié, pour la mauvaise prononciation. Les enfants les trouveront ennuyeux et peut-être *razoirs*. Cela importe peu. Qu'ils tiennent ferme, et, à la fin de l'année scolaire, les plus mécontents de ce régime à ses débuts seront les premiers à remercier le professeur pour son intransigeance.

Soyons tranquilles, le jugement de nos pupilles n'en souffrira pas. D'ailleurs, un maître tant soit peu avisé s'apercevra vite si l'élève qui récite sa leçon sans manquer un mot la comprend bien ou non. Et donc il lui sera toujours facile d'exercer un utile contrôle de ce côté.

On sait que la pernicieuse erreur du modernisme se manifeste dans différents domaines. Ainsi, avec le modernisme dogmatique, sociologique, etc., on a le modernisme pédagogique. Et ce relâchement où est tombée la mémoire en est un aspect très sensible. Cette assertion paraîtra peut-être forcée pour quelques-uns. Tout de même je maintiens qu'elle est vraie. Est-ce qu'un des signes caractéristiques du modernisme n'est pas le renversement du passé? Or quel est le but poursuivi par les partisans de la pédagogie dite nouvelle, sinon de remiser les méthodes suivies autrefois?

Quant à la manière de cultiver à bon escient la mémoire, les excellents traités de pédagogie qui, grâce à Dieu, ne manquent pas, l'enseignent amplement. Au demeurant, les cadres nécessairement assignés à ce travail ne me permettent pas d'en parler.

Dans ces pages, je n'ai eu qu'un but : rappeler au personnel enseignant de nos collèges classiques que la mémoire de nos nombreux enfants *est vraiment en danger.*

UN PROFESSEUR

## ANALYSE LITTÉRAIRE

### RÉALITÉ DE L'EXISTENCE DE DIEU

Il est un Dieu. Les herbes de la vallée et les cèdres du Liban le bénissent, l'insecte bruit ses louanges, et l'éléphant le salue au lever du soleil ; les oiseaux le chantent dans le feuillage, le vent le murmure dans les forêts, la foudre tonne sa puissance, et l'Océan déclare son immensité ; l'homme seul a dit : il n'y a point de Dieu.

Il n'a donc jamais, celui-là, dans ses infortunes, levé les yeux vers le ciel ? Ses regards n'ont donc jamais erré dans ces régions étoilées, où les mondes furent semés comme des sables ? Pour moi, j'ai vu, et c'en est assez, j'ai vu le soleil suspendu aux portes du couchant dans des draperies de pourpre et d'or. La lune, à l'horizon opposé, montait comme une lampe d'argent dans l'orient d'azur. Les deux astres mêlaient au zénith leurs teintes de céruse et de carmin. La mer multipliait la scène orientale en girandoles de diamants, et roulait la pompe de l'Occident en vagues de roses. Les flots calmés, mollement enchaînés l'un à l'autre, expiraient tour à tour à mes pieds sur la rive, et les premiers silences de la nuit et les derniers murmures du jour luttèrent sur les coteaux, au bord des fleuves, dans les bois et dans les vallées.

O toi, que je ne connais point ! toi, dont j'ignore et le nom et la demeure, invisible architecte de cet univers, qui m'as donné un instinct pour te sentir, et refusé une raison pour te comprendre, ne serais-tu qu'un être imaginaire, que le songe doré de l'infortune ? Mon âme se dissoudra-t-elle avec le reste de ma poussière ? Le tom-

beau est-il un abîme sans issue, ou le portique d'un autre monde ? N'est-ce que par une cruelle pitié que la nature a placé dans le cœur de l'homme l'espérance d'une meilleure vie à côté des misères humaines ? Pardonne à ma faiblesse, Père des miséricordes ! non, je ne doute point de ton existence ; et soit que tu m'aies destiné une carrière immortelle, soit que je doive seulement passer et mourir, j'adore tes décrets en silence, et ton insecte confesse ta Divinité.

(*Essai sur les Révolutions*)

CHATEAUBRIAND

---

### QUESTIONS

- 1° Introduisez le sujet.
  - 2° Indiquez l'idée générale du passage.
  - 3° Faites-en une brève analyse.
  - 4° Parlez du plan et de la composition.
  - 5° Style ; qualités principales :
    - a) clarté,
    - b) propriété des termes,
    - c) harmonie,
    - d) images,
    - e) mouvement et variété.
  - 6° Valeur morale de l'extrait.
  - 7° Jugement d'ensemble sur la valeur littéraire du morceau.
- 

Chateaubriand a maintes fois critiqué le fond et la forme de son œuvre de jeunesse : l'Essai sur les Révolutions, publié à Londres, en 1797. Il faut bien avouer que l'inspiration générale de ce travail laisse grandement à désirer au point de vue religieux ; mais force nous est de lui reconnaître toute une floraison de beautés dans les détails. Les parallèles tout pétillants de fine observation comme

celui des Athéniens et des Français, les récits poignants comme la mort de Robespierre, les descriptions au coloris aussi intense que celui d'une Nuit au milieu des sauvages d'Amérique se multiplient, dans ce volume, sous le regard charmé du lecteur.

Le passage de l'Essai que nous avons à expliquer fait partie d'une étude de l'auteur sur l'influence religieuse des philosophes païens de l'antiquité et celle des philosophes modernes qui ont préparé la révolution française. Pour donner à sa conception du sujet un plein épanouissement, l'écrivain va résumer l'histoire du polythéisme qu'il débute par une brève démonstration de l'existence de Dieu. C'est cette page d'entrée en matière qui est l'objet de notre étude et elle se divise en trois parties.

Dans un premier paragraphe, Chateaubriand prouve que Dieu existe en se basant sur le témoignage de la nature qui déclare cette vérité ainsi que les principaux attributs divins, la puissance, l'immensité. Dans un second, il reproche à l'incrédule de ne point observer les beautés de la création. Quant à l'écrivain lui-même, la seule vision d'un splendide coucher de soleil combiné avec un lever de lune sur la mer, a suffi pour le convaincre qu'un invisible architecte a présidé à la naissance des mondes. Enfin, dans un troisième alinéa, la preuve se continue par un argument « ab absurdo ». Comment l'être qui a donné à l'homme la faculté d'en percevoir l'existence ne serait-il qu'un mythe ? Chez l'auteur, la foi de cette existence est si complète qu'il voudrait la confesser même dans l'hypothèse de la mortalité de l'âme.

A la suite de ce tableau, nous voyons comment la raison humaine, guidée par ses lumières, a pu découvrir dans la nature le nom de son créateur ; mais, abandonnée à ses propres forces, elle a raptissé le concept de la divinité jusqu'à l'attribuer à des hommes illustres et aux symboles de ses passions.

Cette brillante description étale les richesses d'une manière progressive. Les preuves qu'elle nous sert, en effet, pour appuyer la thèse de l'existence de Dieu se suc-

céden plus fortes les unes que les autres. Témoignage de la nature, d'abord ; puis second témoignage, d'un caractère plus intime, et peut-être plus prenant à cause de la richesse des couleurs, celui que la vue des chefs-d'œuvre divins arrache à l'observateur consciencieux ; enfin, preuve de raison, suivie d'un acte de foi qui s'épanouit comme le fruit d'une conviction fortifiée par l'examen des motifs qui la font naître

Voilà pour le dessin général. On voit que même dans les détails, l'écrivain a tracé des lignes nettes avant d'écrire. Dans la description d'un spectacle de la nature, par exemple, il dirige ses regards avec ordre. Il les porte vers le couchant d'abord, puis au levant et au zénith pour les abaisser sur la mer et les ramener vers les flots qui viennent expirer auprès de la rive où il se trouve.

Il devenait facile à Chateaubriand de composer une page aux divisions si claires, aussi a-t-il varié ses développements, relié ses idées entre elles par des liens solides. Tantôt il énumère, tantôt, il a recours, pour amplifier aux images soit isolées, soit réunies en allégories ; tantôt, il groupe, en de frappantes hypotyposes, les traits qui font voir.

L'on se demande, à première vue, quelle sont les transitions qui unissent les différents alinéas. L'on ne découvre point de phrases intermédiaires jouant le rôle de traits d'union, et pour cause. Les transitions, ici, appartiennent à la meilleure espèce, parce qu'elles n'existent point, ou plutôt, parce qu'elles consistent dans la succession naturelle des idées. Le phénomène se produit très simplement. L'auteur vient d'énumérer dans le premier paragraphe, quelques-unes des créatures qui témoignent, à leur façon, de l'existence de Dieu, et mentionner l'unique négateur de cette même vérité. Il peut donc, ensuite, commencer le second alinéa en s'étonnant de l'observation bornée de l'athée, ce qui amène la splendide description qui constitue le fond de cette partie. La même méthode présidera à l'union des deux derniers paragraphes. C'est

une heureuse économie de mots et une preuve que l'auteur possède la vision nette de son sujet.

Nous pouvons dire que le style de cette page si bien composée brille par sa clarté, vu que, à l'instar d'un flambeau dont la lumière éclaire tous les coins et recoins d'un endroit, la phrase, ici, en se déployant, illumine tous les replis de la pensée. Mais il existe une clarté plus générale, plus transcendante, et qui signale les écrits où l'idéemère s'impose à l'attention de toutes les facultés de l'âme parce qu'elle s'incorpore toutes les qualités les plus dignes d'orner l'expression et de faire ressortir le sujet dans la splendeur de sa vérité. La page que nous étudions jouit de ce privilège : la propriété des termes qui la distingue, l'harmonie qui y prodigue ses accents, les images qui la décorent, le prouvent éloquemment.

Dans cette description si pleine de fraîcheur, les termes concrets, qui jouent le principal rôle, apparaissent avec toute la plénitude de leur signification. Le témoignage que les êtres inanimés viennent apporter en faveur de l'existence de Dieu s'exprime par les mots les mieux en rapport avec l'action la plus caractéristique de ces témoins. « Le vent le (Dieu) « *murmure* » dans les forêts... l'océan « *déclare* » son immensité. » L'écrivain ne recule pas même devant les audaces d'expression pour que les témoins personnifiés tiennent un langage à la fois pottoresque et personnel : « La foudre « *tonne* » sa puissance. » Cette propriété intense des termes sait respecter les nuances les plus délicates. C'est ainsi que dans le tableau d'un coucher de soleil coïncidant avec un lever de lune, l'on peut admirer la scrupuleuse exactitude des tons : « Les astres mêlaient au zénith leurs *teintes de céruse et de carmin*. Et puis, l'observateur fera bien remarquer le cachet spécial que présentent les rayons de la lune et ceux du soleil reflétés par les ondes : « La mer multipliait la *scène orientale*... roulait la *pompe de l'Occident*. »

La justesse des termes va de pair avec l'à-propos des sons. Là où les preuves s'avancent deux à deux comme dans les premières lignes du travail, la phrase se balance

avec délicatesse : « Les herbes de la vallée et les cèdres du Liban le bénissent. » Ailleurs, les balancements se répètent et les rythmes, de plus en plus moelleux, vont en s'affaiblissant comme un soupir pour s'harmoniser avec les derniers échos d'une lutte d'où le silence sortira vainqueur : « Les flots calmés, mollement enchaînés l'un à l'autre, expiraient tout à tour à mes pieds sur la rive, et les premiers silences de la nuit et les derniers murmures du jour luttèrent sur les coteaux, au bord des fleuves, dans les bois et dans les vallées. » Déjà l'écrivain avait mis dans un relief plus saisissant le moment le plus sublime du spectacle décrit en l'exprimant avec des mots aux syllabes éclatantes, aux rythmes solennels, en bâtissant une phrase qui s'achève dans le velouté de la cadence : « La mer multipliait la scène orientale en girandoles de diamants, et roulaient la pompe de l'Occident en vagues de roses. »

Les agréments de l'harmonie dont cette page contient de si précieux exemples trouvent leur place dans tous les genres littéraires ; ce que l'on souhaite d'abord, dans une description, c'est l'emploi des images. L'homme qui peint avec la parole ne découvre pas toujours dans la langue qu'il manie, les termes qui peuvent rendre directement tout ce qu'il voit, ce qu'il ressent. Il lui faut s'aider de la comparaison, emprunter des couleurs aux symboles. C'est ce que Chateaubriand a fait avec sa maîtrise d'artiste en démontrant la réalité de l'existence de Dieu. Dans ce morceau, les images sont nombreuses, nouvelles, et presque toutes dignes de mention. Il y en a dont la suite logique produit de superbes allégories : « J'ai vu le soleil *suspendu* aux portes du couchant dans des *draperies de pourpre et d'or*. » Plusieurs brillent par la grâce : « Les cèdres du Liban le *bénissent*, l'insecte *bruit ses louanges* ; » d'autres en imposent par leur force : « La foudre *tonne* sa puissance ; » quelques-unes projettent de vives lumières sur un spectacle de la nature et découvrent toutes les nuances à l'œil du lecteur : « Les deux astres mélaient au *zénith* leurs *teintes de céruse et de carmin*. . . » Nous en

rencontrons qui unissent la délicatesse à la psychologie : « Ne serais-tu qu'un être imaginaire, que le *songe doré* de l'infortune ? » Cette métaphore, en effet, présente un double avantage. Elle formule poliment une interrogation oratoire qui aurait pu devenir un outrage à la divinité. Un écrivain de second ordre aurait dit : « Ne serais-tu qu'un mythe ? » et elle nous montre la pensée de Dieu hantant si obstinément le cœur et l'intelligence de sa créature et ouvrant à l'espoir de si attrayantes visions qu'il faudrait la comparer à un « *songe doré* » si elle reposait sur le néant. Enfin, d'autres images font voir l'imagination puissante de Chateaubriand. Grâce à cette faculté, le Maître donne un corps bien tangible à des idées abstraites, sait parler à nos sens un langage émouvant pour exprimer des choses qui ne se voient point. C'est ainsi qu'au lieu de répéter la phrase qui se présente d'elle-même sous la plume : « Est-ce que la mort termine tout ? » il dira : « Le tombeau est-il un *abîme sans issue* ou le *portique* d'un autre monde ? »

A ces observations sur les qualités fondamentales du style dont nous trouvons de si nombreux exemples dans ce passage, il peut être bon d'en ajouter quelques-unes sur le mouvement et la variété que nous y signalons.

La marche du style, accélérée au début de ce morceau, devient plutôt solennelle dans l'ensemble du second paragraphe. C'est dans l'apostrophe de la fin qu'elle revêt les allures du mouvement oratoire. Les premières pensées de ce paragraphes s'avancent par groupements symétriques et multipliés. Les suivants s'isolent davantage avec des apparences agressives, pressantes : « Mon âme se dissoudra-t-elle avec le reste de ma poussière ? » Là où l'écrivain paraît se cramponner, pour ainsi dire, avec le plus d'émotion à l'idée de l'existence de Dieu, sa parole s'attarde comme un profond soupir : « N'est-ce pas par une cruelle pitié que la nature a placé dans le cœur de l'homme l'expérience d'une meilleure vie à côté des misères humaines ? »

Les allures différentes du mouvement jointes à la musique des sons fournissent à ces passages ses principaux éléments de variété. La multiplicité des tournures ainsi que l'étendue si variable des phrases contribuent encore à y faire régner cette qualité. Il y a en effet, des phrases qui passent comme un éclair : « Il est un Dieu. » Il en est de moyennement courtes alors que d'autres ont des airs de période : « Pardonne à ma faiblesse, Père de miséricorde ! non, je ne doute point de ton existence ; et soit que tu m'aies destiné une carrière immortelle, soit que je doive seulement passer et mourir, j'adore tes décrets en silence et ton insecte confesse ta Divinité. »

Pour ce qui est des tournures, un simple coup d'œil sur le texte convaincra que les formes énumératives, exclamatives, interrogatives et l'apostrophe écartent la monotonie.

La forme de cet extrait ne mérite que des éloges. Il est à regretter que certaines idées appellent le blâme. Les deux premiers alinéas de ce morceau de choix trouveraient place dans une apologétique et serviraient à prouver que les beautés du monde extérieur amènent les âmes, surtout celles des poètes, à croire en l'existence de Dieu. Pourquoi, dans le dernier paragraphe, le futur auteur du Génie du Christianisme doute-t-il de l'immortalité de l'âme ? Il n'avait pas absorbé en vain la prose de Voltaire et il est probable aussi que la lecture des philosophes anglais lui avait fait beaucoup de mal. Avouons que ce doute regrettable n'affaiblit en rien la force du raisonnement en faveur de l'existence de Dieu, même auprès du lecteur qui ne croit pas en l'immortalité de l'âme.

En lisant et relisant cette page nous pensons au jugement porté par Giraud sur toute l'œuvre dont elle est extraite : « L'essai sur les Révolutions est un livre plein de défauts, sans doute, mais aussi plein, non seulement de talent, mais de génie. » Cette description de l'existence de Dieu fait surtout ressortir le génie de l'auteur. Regrettons d'y apercevoir les signes d'un état d'âme empoisonné par le scepticisme et quelques teintes de pose, peut-être ; mais qui pourrait, dans le cadre borné d'une

petite page, grâce à la verve du coloris, à l'éloquence des sons, à la vigueur du mouvement, faire toucher mieux du doigt la réalité de l'existence de Dieu ? Il est permis de comparer ce passage aux enfants les mieux doués et les plus choyés des familles nombreuses. Chateaubriand ne lui a pas ménagé ses attentions. Il lui a donné le meilleur de ses facultés ; il en a fait dans son *Essai* comme une oasis intellectuelle qui repose le lecteur des éloges de l'Émile et des chapitres composés à la vapeur.

LOUIS-PHILIPPE LAMARCHE, *ptre*

*Petit Séminaire de Joliette.*

# CONCOURS INTERCOLLÉGIAL

## LES MEILLEURS ESSAIS

### PHILOSOPHIE

Première année

#### DISSERTATION

Appuyés sur cette parole de Bacon : « *Claudus in viâ antecedit curso-rem extra viam.* » montrez les avantages d'une bonne méthode de travail en tout ce que l'on fait, et quelle est cette méthode en philosophie ?

4-1920-400

## DE LA MÉTHODE

« *Claudus in viâ antecedit curso-rem extra viam.* » BACON.

La méthode est le génie de ceux qui n'en ont pas. A ceux-là qui pourraient considérer cette définition comme une boutade, sans portée objective, nous poserons avec toute la simplicité et la sobriété qui doivent distinguer un philosophe les avantages que l'artisan intellectuel peut et doit retirer d'une bonne méthode de travail.

Le mot " méthode " est, par lui-même, très expressif : *Merá odos, via ad* ; c'est la voie que doit suivre fidèlement celui qui recherche la vérité ; c'est le chemin droit et sûr dont il ne peut s'écarter sans subir de retards et, souvent, sans courir de périls.

Considérée dans sa réalité objective, la méthode est un mode d'avancement raisonné dans la poursuite de la vérité. Comme toute discipline, la méthode est nécessitée par une imperfection : le raisonnement. Notre

esprit, partant de vérités connues intuitivement, passe à d'autres vérités d'une appréhension plus difficile, en fournissant les étapes du jugement et du raisonnement pour ce voyage de notre esprit, il est besoin d'un itinéraire, il est besoin d'un guide, et c'est la méthode.

L'office du guide est d'écarter les obstacles devant les pas du voyageur, de lui ménager des relais, de l'approvisionner : il doit lui faire la route facile. aux passages périlleux, il veille à la sûreté du voyageur et, celui-ci s'est-il mis dans une impasse il l'en retire : le chemin fait en compagnie d'un guide est plus sûr ; il est aussi plus court, grâce à la connaissance parfaite que possède le guide du chemin tracé ; mais le grand service rendu par le guide au touriste, c'est l'indication des sites pittoresques, des endroits qui seront pour l'étranger ample matière à réflexion et à l'étude : le guide est indispensable au voyageur anxieux de s'instruire.

Facilité, sûreté, brièveté, fécondité : voilà les fruits de la méthode.

La méthode conduit à la vérité plus facilement. les facultés disciplinées donnant tout leur rendement et acquiescent même une robustesse que, indépendantes et laissées à leur fantaisie elles auraient ignorée. La sûreté est peut-être plus précieuse que la facilité ; de combien d'erreurs l'esprit humain est redevable du caprice orgueilleux et à la fougue inordonnée, témoignent les écrits de si nombreux philosophes et scientifiques : la méthode, découvrant les écueils et diminuant les causes d'erreurs, enseigne à l'esprit la défiance de l'imagination, de l'émotion subjective, du fétichisme de l'inédit que certains philosophes contemporains ont érigés en critères de vérité. Et l'économie de temps et de forces réalisée par une méthode suivie avec constance ! Ne peut-on pas en appeler ici au consentement universel interrogé dans la personne de tous ceux qui dans quelque domaine que ce soit, ont accompli des œuvres fortes ? Bacon n'a-t-il pas exprimé le sentiment de tous quand il a dit : *Claudus in via antecedit cursorem extra viam.* Fait qui peut sembler paradoxal, mais com-

bien éloquent, ce sont ceux-là précisément auxquels le talent semble permettre le dédain de la méthode, qui en usent le plus : ils sentent ne pouvoir faire abstraction de ce banal axiome : la ligne droite est la plus court chemin d'un point à un autre.

Quant à la fécondité d'un travail méthodique, elle ap-  
pert des trois avantages précédents, du progrès accompli par les sciences, progrès dû à une méthode raisonnée et rigoureusement appliquée et enfin, de la nature même de notre esprit l'acquisition de la science par l'esprit humain, étant essentiellement un passage de vérités connues à des vérités inconnues, reliées entre elles par des liens parfois subtiles pour notre esprit débile, qui ne voit la nécessité d'une progression lente et continue évitant à la fois les sauts brusques, qui font perdre la liaison avec les vérités déjà connues et les stations prolongées sur des points de détails ayant peu de rapports au but principal, toutes choses qui frappent de stérilité le travail ultérieur.

La méthode que nous venons d'étudier dans ses avantages est la méthode générale, qui vaut pour toutes les sciences. Mais la méthode considérée dans ses rapports avec telle ou telle science, devient particulière et prend un caractère défini, convenant plus spécialement à la science considérée.

Chaque science a sa méthode propre, et la philosophie, qui apprend à dissenter sur la méthode, ne saurait, sans excès de désintéressement, se passer elle-même de méthode.

Quelle sera donc cette méthode de la philosophie ? Elle sera analytico-synthétique ; elle devra convenir et à la nature de l'homme et à la nature de la science ; elle devra remonter du particulier au général, du contingent au nécessaire, du phénomène à sa loi, de l'effet à la cause, et cela pour s'adapter à la partie sensible de l'homme, qui acquiert ses connaissances des choses externes connues par les sens ; pour s'adapter aussi à la science qui reçoit ses premiers principes de l'expérience externe ; d'autre part il lui faut descendre au contingent, pour convenir à

l'intelligence humaine qui déduit et généralise, et à la science dont le propre est la déduction.

Comme restriction à la définition, donnée au début de ce travail, de la méthode, j'ajouterai cette considération :  
“ Nihil præcepta et artes nisi natura adjuvante.”

ADÉLARD DESJARDINS  
Saint-Laurent.

## CINQUIÈME ou SYNTAXE

### LEXICOGRAPHIE

#### I. *Détruire les pléonasmes vicieux :*

- 1) Dans les collèges on trouve beaucoup d'élèves laborieux qui travaillent avec ardeur.
- 2) Les premiers chrétiens préférèrent plutôt mourir que de renier leur Dieu.
- 3) Son père fut obligé, malgré lui, de le retirer du collège où il y perdait son temps et ne faisait rien.
- 4) Quoique vous soyez jeunes et peu âgés, vous pourrez cependant rendre de grands services à la patrie.

#### II. *Corriger les phrases suivantes :*

- 1) Moi, vous et notre cousin se sont en allés contents.
- 2) Ce torrent impétueux entraîne tout ce qu'il rencontre avec lui.
- 3) J'élève vers le ciel ma première pensée à mon réveil chaque jour.
- 4) Tu as de beaux fruits ; donne-moi-en.
- 5) Cet enfant aime le travail et à jouer.
- 6) Paul est utile et chéri de ses parents.
- 7) Je vais vous raconter que, ce matin-là, j'étais très en retard pour aller à l'école, qui est loin de chez nous, et que j'avais grand peur qu'on me grondât, d'autant que M. Soumis, qui est mon professeur, avait dit qu'il nous interrogerait sur les participes ; et que, comme je n'en savais pas le premier mot, l'idée me vint que je pourrais faire l'école buissonnière.
- 8) Lucius, lorsqu'il eût remarqué que lui-même dictateur être parti contre les Samnites, les présages étant contraires, revint à Rome pour consulter de nouveau les auspices ; mais auparavant il enjoignit au commandant de la cavalerie qu'il gardât sa position et de ne pas engager le combat, lui-même étant absent. Lequel commandant ayant désobéi, Lucius ordonna lui être dépouillé et les fouets être préparés.

III. *Corriger les anglicismes :*

- 1) Cette grosse engin traînait un grand nombre de chars ; la track en gémissait.
- 2) Dans une joute intéressante, il faut un umpire, de bons pitchers et de bons catchers
- 3) Le grocer du coin a des beans cannées et un bon stock de candy.
- 4) Le clipper est commode pour trimmer les cheveux.
- 5) Mets tes overalls : il faut réparer l'engin à gazoline qui ne marche pas ce matin : amène avec un gros wrench.
- 6) Va me changer ce trente sous pour de la petite monnaie.

4-1920-525

LEXICOGRAPHIE

I

Dans les collèges on trouve beaucoup d'élèves laborieux. Les premiers chrétiens préférèrent mourir que de renier leur Dieu.

Son père fut obligé de le retirer du collège où il perdait son temps.

Quoique vous soyez jeunes, vous pourrez rendre de grands services à la patrie.

II

Vous, notre cousin et moi nous nous en sommes allés contents.

Cet impétueux torrent entraîne avec lui tout ce qu'il rencontre.

Chaque jour, à mon réveil, j'élève ma première pensée vers le ciel.

Tu as de beaux fruits ; donne-m'en.

Cet enfant aime à travailler et à jouer. Cet enfant aime le travail et le jeu .

Paul est chéri de ses parents parce qu'il est utile.

Je dois vous avouer que, ce matin-là, j'étais très en retard pour me rendre à l'école, qui est loin de chez-nous. Ensuite, comme M. Soumis, mon professeur, avait dit qu'il nous interrogerait sur les participes, n'en sachant pas le premier mot j'avais grand peur d'être grondé. alors il me vint dans l'idée de faire l'école buissonnière.

Le dictateur Lucius revint à Rome pour consulter de nouveau les auspices, après s'être aperçu qu'il était lui-même parti contre les Samnites sous de mauvais présages. Mais auparavant il enjoignit au commandant de la cavalerie de garder sa position et de ne pas engager le combat pendant son absence. Mais ce commandant ayant désobéi, Lucius ordonna de le dévêtir et de préparer les fouets.

### III

Cette puissante locomotive traînait un grand nombre de wagons. La voie ferrée en gémissait.

Dans une joute intéressante, il faut un arbitre, de bons lanceurs et de bons receveurs.

L'épicier du coin a des fèves en conserves et une bonne provision de bonbons, sucreries.

La tondeuse est commode pour tailler les cheveux.

Mets tes salopettes, il faut réparer le moteur à essence qui ne fonctionne pas ce matin, apporte aussi une grosse clef anglaise.

Va me chercher la monnaie de ces vingt-cinq sous.

JEAN D'AVILA TELMOSSÉ  
Bourget.

---

## CHRONIQUE COLLÉGIALE

### NOTICE NÉCROLOGIQUE

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION. — *M. le chanoine Victor Pauzé.* M. le chanoine V. Pauzé supérieur du collège est mort presque subitement le 21 mars vers huit heures et un quart.

M. le chanoine était né à Mascouche comté de l'Assomption le 21 décembre 1859. Il fit ses études classiques au collège de l'Assomption et fut ordonné prêtre à Montréal par Mgr Fabre le 19 mai 1883.

Pendant 6 ans surveillant au collège de l'Assomption, l'abbé Victor-Emmanuel Pauzé fut nommé directeur des élèves en 1889, et il y a environ dix ans il était élu supérieur du collège.

Administrateur compétent, avec l'aide de ses collègues il a fait de son établissement une des plus modernes institutions de la province. C'est sur sa recommandation qu'a été agrandi ce collège et il disparaît au moment où il touchait à la réalisation d'un de ses rêves les plus chers : doter les professeurs d'un aile qui leur assurerait un plein confort. L'inauguration de cette bâtisse doit avoir lieu cette année.

Le deuil du collège de l'Assomption met son ombre à tous les foyers du village, de ce village qui gravite autour de la grande maison.

Et la maison a perdu son âme. Le mot n'est pas trop fort pour exprimer le départ définitif de celui qui pendant

dix ans dirigea tout le personnel de l'institution, qui, pendant trente-huit ans guida les élèves.

Deux générations ont passé par ses mains ; il forma les fils après avoir formé les pères.

Du chœur de l'église paroissiale ou tant de fois le défunt dirigea le plain chant, au jour des funérailles, le clergé débordait dans la nef, en sorte qu'alternaient les soutanes avec les vêtements civils.

Le peuple prie avec ferveur pour celui qui pendant près d'un demi-siècle l'édifia de sa vertu.

Trente-huit cours sont représentés par de nombreux délégués. Pouvait-on trouver un hommage plus touchant ?

La mort du supérieur a rassemblé plus d'élèves que maints évènements joyeux.

N'est-ce pas la preuve éloquente de l'estime portée au défunt ?

Et pourtant comme on l'a dit, la vie du chanoine Pauzé fut volontairement effacée. Ce fut même sa qualité dominante. Ajoutez une modestie touchante et vous aurez la note juste de l'existence de cet éducateur.

« Convaincu de ses carences, de ses limites, par un sentiment d'humilité, que d'aucuns trouveraient exagérée, il se considéra toute sa vie l'humble et indigne instrument de Dieu. Cette humilité lui inspira, sans faiblesse, pendant quarante années un dévouement qui parfois, surtout à la fin, confina à l'héroïsme.

Il est mort d'une maladie qui le minait depuis longtemps et dont sa science médicale lui permettait plus qu'à un autre de mesurer la gravité. Et cependant jamais il ne s'est plaint ; jamais même il n'a réclamé le secours d'un médecin. Il avait fait son sacrifice simplement, il ne voulait point se reposer ; et ses collaborateurs lui font des reproches d'être parti ainsi. »

Il a mené une vie d'une belle simplicité, d'une parfaite unité morale. Il n'a vécu que pour les autres. Il s'était aboli à ses propres yeux. Jamais une absence et jamais un congé.

Ce sacrifice noblement consenti lui a donné l'emprise sur les élèves. Ses enfants l'ont compris, ils ont saisi cet héroïsme secret et malgré l'étourderie naturelle à leur âge ils ne lui ont jamais manqué. Bien mieux, durant ces quarante ans pas même une de ces petites séditions qui marquent la vie de presque tous les collèges.

Et ce prestige énorme, le chanoine Pauzé l'a exercé sans avoir ces avantages physiques dont on se plait à revêtir l'autorité. De taille menue, mais avec une tête fortement modelée cet éducateur a appartenu à la famille des silencieux, de ceux qui gouvernent le monde. Il était même taciturne, ne parlant à personne, ne se mêlant jamais aux groupes. Malgré tout il fut aimé et grandement, on le voit aujourd'hui; il fut surtout vénéré.

Nul n'a eu à se plaindre de lui et ce pendant quarante ans. C'est qu'il avait pris au sens le plus noble et le plus entier son rôle de père, c'est qu'il s'était pénétré de cette vérité que le père doit étendre un amour égal à tous ses enfants. Il avait un sens aigu de la justice. Pour lui, il n'est pas d'élèves bien doués ou mal doués, bien ou mal apparentés, dociles ou désobéissants. Il n'y a que des élèves.

Et tous les enfants savent qu'il a un cœur tellement large qu'il peut aimer toute la génération actuelle du collège et toutes les générations passées. Mais ce n'est que pour les *anciens* que ses regards froids se mouillent souvent de larmes. Qu'il est heureux quand il sait qu'un ancien *réussit*. Réussir pour lui, c'est *vivre droit*.

Le chanoine Pauzé fut l'âme du collège de l'Assomption. Les jeunes professeurs remplis de feu et de projets le gourmandaient parfois de sa pondération, de son respect *excessif*, affirmaient-ils de la tradition, de son aversion pour les innovations.

Non, le supérieur n'était pas opposé aux améliorations matérielles, loin de là, mais il n'aimait pas les finances hasardeuses. Non encore il ne combattait pas les réformes de l'enseignement, mais il voulait que la réforme du personnel précédat la réforme de l'enseignement.

C'était un constructeur prudent qui voulait commencer la base. Et comme toujours aux prudents et aux sages les événements lui ont donné raison. A l'heure venue il a réalisé de hardies améliorations matérielles sans obérer outre mesure les revenus de l'institution. Du coup il a placé son collègue au rang des mieux aménagés dans la province.

Dans le domaine de l'enseignement, les réformes pour être moins apparentes ont été poursuivies avec sagacité, discernement, méthode. Elles ont toujours été subordonnées à cette condition essentielle : trouver pour les exécuter des professeurs *de métier*, des maîtres qui comme lui demeurent leur vie entière au collège. A quoi servait-il de saboter les programmes pour la fantaisie d'un maître de passage, qui l'année suivante irait porter dans un autre domaine ses brillantes qualités.

Concluons donc simplement en précisant notre pensée, ce prêtre, cet éducateur a été un saint. Aussi bien son panegyriste pouvait-il dire que nous pouvons avoir la douce certitude qu'il a déjà cueilli la palme.

Comme bien d'autres avant lui, le chanoine Pautzé aura été un grand bienfaiteur de sa race, même si dans le collège où il s'est dévoué il apparaît petit auprès des grands politiques qui en sont sortis.

« Lequel pourtant de ces hommes ou de lui qui a formé des centaines et des centaines de prêtres, des centaines et des centaines de chrétiens et d'honnêtes gens a le plus mérité de sa race ? »

Sa mémoire vivra à jamais dans le cœur reconnaissant d'un millier d'élèves qu'il a rendus meilleurs.

AD. G.

Nous nous sommes inspirés pour cette notice des rapports de journaux et nous avons surtout fait de larges emprunts, sans les marquer autrement, à l'article de M. Louis Dupire paru dans le *Devoir* du 29 mars 1921.

# COURRIER DU BULLETIN

## UNE EXPÉRIENCE INTÉRESSANTE

L'on nous transmet les questions d'un examen préliminaire du baccalauréat que l'on a fait subir aux élèves de rhétorique dans un de nos établissements.

Les examens ont eu lieu le lundi et le mardi de la Semaine Sainte aux mêmes heures que celles du véritable baccalauréat.

Les choses ont été faites très sérieusement nous dit-on, et de la part des élèves et de la part des correcteurs.

Nous croyons intéresser les professeurs en donnant ici cette série de questions ainsi que la meilleure copie en composition française.

### COMPOSITION

Quelque temps avant le commencement des hostilités entre l'Angleterre et les États-Unis, en 1812, plusieurs jeunes députés canadiens-français auxquels la modération et l'esprit de justice de Sir George Prevost n'avaient pu encore faire oublier le despotisme de Craig, se réunirent pour délibérer s'il ne valait pas mieux rester neutres que de prendre fait et cause pour l'Angleterre dans la guerre qui allait commencer. Dans cette réunion à laquelle assistaient L.-J. Papineau, Borgia et plusieurs des futurs champions des 92 Résolutions, M. Bédard soutint que, en dépit de leurs griefs contre l'Angleterre, les Canadiens-français devaient rester loyaux et défendre leur pays contre l'invasion étrangère.

*Faire le discours de M. Bédard.*

VERSION LATINE

*Le véritable orateur*

Erit eloquens is, qui in oro, causisque civilibus ita dicet, ut probet, ut delectet, ut flectat. Probare, necessitatis est ; delectare suavitatis ; flectere, victoriæ : nam id unum ex omnibus ad obtinendas causas potest plurimum. Sed quot officia oratoris, tot sunt genera dicendi. Subtile in probando, modicum in delectando, vehemens in flectendo ; in quo uno vis omnis oratoris est. Magni igitur iudicii, summæ etiam facultatis esse debet moderator ille, et quasi temperator hujus tripartitæ varietatis : nam et iudicabit, quid cuique opus sit ; et poterit, quocumque modo postulabit cause dicere. Sed est eloquentiæ, sicut reliquarum rerum, fundamentum, sapientia. Ut enim in vita, sic in oratione, nihil est difficilius, quam quid deceat, videre. *Πρέπον* appellant hoc Græci : nos dicamus sane decorum ; de quo et præclare multa præcipiuntur, et res est cognitione dignissima. Hujus ignoratione non modo in vita, sed sæpissime et in pœmatis et in oratione peccatur.

CICÉRON, *L'Orateur*, XXI.

*Traduction*

*L'homme éloquent sera celui qui, devant les juges, le peuple et le sénat, saura prouver, plaire, émouvoir. Il faut prouver ; il est doux de plaire ; mais sans l'émotion, point de succès ; le talent d'émouvoir est la première condition pour triompher. De ces trois devoirs de l'orateur, viennent les trois genres de style, le simple est destiné à prouver, le tempéré, à plaire ; le véhément, à émouvoir : ici surtout brille l'éloquence. Il faut donc, à un goût exercé, joindre le plus heureux génie pour faire un usage convenable de ces trois instruments de la persuasion, pour discerner ce que demande chaque genre, pour les varier selon la différence des sujets. Aussi le fondement de l'éloquence comme de tout, c'est le bon sens, et dans le*

*style comme dans le monde, rien de plus difficile à saisir que la convenance. Les Grecs l'appelle to préponn, le latin decorum et les nombreux préceptes qu'on en a donnés sont aussi vrais qu'utiles à connaître. Pour les avoir ignorés, on s'est trompé souvent en vers et en prose, comme dans la conduite de la vie.*

THÈME LATIN

*Que faut-il penser du duel ?*

Le duel est le triomphe de la mode, et l'endroit où elle a exercé a tyrannie avec le plus d'éclat. Cet usage n'a pas laissé au poltron la liberté de vivre : il l'a mené se faire tuer par un plus brave que lui, et l'a confondu avec un homme de cœur. Il a attaché de l'honneur et de la gloire à une action folle et extravagante. Il a été approuvé par la présence des rois ; il y a eu quelquefois une espèce de religion à le pratiquer ; il a décidé de l'innocence des hommes, des accusations fausses ou véritables sur des crimes capitaux. Il était enfin si profondément enraciné dans l'opinion des peuples, et s'était si fort saisi de leur cœur et de leur esprit, qu'un des plus beaux endroits de la vie d'un très grand roi a été de les guérir de cette folie.

LA BRUYÈRE

TRADUCTION PROPOSÉE

Quid de singulari certamine sit sentiendum

*Singulari profecto certamine mos præsertim valuit : qua in parte regnum maximo splendore exercuit suum. Nempe iste usus ignavissimo quique vivendi licentiam (ou facultatem) non liquit, sed eum ut a fortiori quodam occideretur impulit, eumque constantis animi viro commiscuit. Idem stulto prorsus ac desipienti facinori gloriam addidit et honorem. Quin a præsentibus regibus est probatus, et interdum quasi nescio quo cultu usurpatus est; de hominum, innocentia, de*

*falsis aut veris criminibus in capitis discrimine statuit. Denique in populorum opinione adeo penitus insitus erat, illorumque pectora ac mentes ita invaserat (ou occupaverat) ut ista eorum dementia soluta, rex quidam inclutissimus vitæ suæ locum quemdam imprimis illustraverit.*

VERSION GRECQUE

*Démosthène se justifie : il a accompli tous les devoirs de l'orateur et, pour sa part, il a vaincu Philippe.*

Ἄλλὰ μὴν, ὦν γ' ἂν ὁ ῥήτωρ ὑπεύθυνος εἴη, πᾶσαν ἐξέ-  
τασιν λάμβανετε· οὐ παραιτοῦμαι. Τίνα οὖν ἐστὶ ταῦνα ;  
ἰδεῖν τὰ πράγματα ἀρχόμενα, καὶ προαισθῆσθαι, καὶ προει-  
πεῖν τοῖς ἄλλοις· ταῦτα πέπρακται μοι. Καὶ ἔτι τὰς ἐκαστα-  
χοῦ βραδυτήτας, ἕκτους, ἀγνοίας, φιλονεικίας, ἃ πολιτικὰ  
ταῖς πόλεσι πρόσσεστιν ἀπάσαις καὶ ἀναγκαῖα ἀμαρτήματα,  
ταῦθ' ὡς εἰς ἐλάχιστον συστεῖλαι, καὶ τοῦναντίον εἰς ὁμόνοιαν  
καὶ φιλίαν, καὶ τοῦ τὰ δέοντα ποιεῖν ὑμῶν προτρέψαι· καὶ  
ταυτὰ μοι πάντα πεποιηται, καὶ οὐδεὶς μήποθ' εὖρη τὸ κατ'  
ἐμέ οὐδὲν ἔλλειφθέν. Εἰ τοίνυν τις ἔροιτο ὄντιν οὖν, τίσι τὰ  
πλείστα Φίλιππος, ὦν κατεπραξε, διωκήσατο, πάντες ἂν εἰ-  
ποιεν· τῷ στρατοπέδῳ, καὶ τῷ διδόναι, καὶ τῷ διαφθεῖρειν  
τοὺς ἐπὶ τῶν πραγμάτων. Οὐχοῦν τῶν μὲν δυνάμεων οὔτε  
κύριος οὐθ' ἡγεμὼν ἦν ἐγώ, ὥστε οὐδ' ὁ λόγος τῶν κατὰ ταῦ-  
τα πραχθέντων πρὸς ἐμέ. Καὶ μὴν, τῷ γε μὴ διαφθάρῃνα  
χρόμασι, κερκράτηκα Φιλίππου.

Traduction

*L'orateur a ses devoirs et sa responsabilité : à cet égard, interroge ma vie en toute liberté, j'y consens. Ces devoirs en quoi consistent-ils ? A voir poindre les événements, à les présenter, à les prédire aux autres : c'est ce que j'ai fait. Ils consistent, en outre, à restreindre autant que possible les lenteurs, les hésitations, les imprudences, les vivacités, vices naturels, vices nécessaires de tous les États libres, et à porter*

au contraire les citoyens à la concorde, à l'union, au zèle du bien public : tout cela encore, je l'ai fait, et je defie qui que ce soit de signaler la moindre omission dans ce qu'a dépendu de moi. Que l'on demande à qui l'on voudra comment Philippe a obtenu la plupart de ses succès, chacun répondra : par son armée, par ses largesses, par la corruption des hommes d'État. Or, je n'étais, moi, ni le maître ni le chef des troupes ; en sorte que la responsabilité des faits accomplis par la force ne saurait m'atteindre. En résistant à la corruption, j'ai pour ma part vaincu Philippe.

Traduction Croiset

---

THÈME ANGLAIS

*Le site de Québec.*

Le site que choisit Champlain convenait admirablement à son dessein de créer et d'organiser une France nouvelle dans l'Amérique. Placée à trente lieues de l'embouchure du Saint-Laurent, Québec possède un havre magnifique, qui peut contenir les flottes les plus nombreuses, et où les plus gros vaisseaux peuvent arriver facilement de la mer. A ses pieds coule le grand fleuve, qui fournit une large voie pour pénétrer jusqu'au centre de l'Amérique Septentrionale. Sur ce point le Saint-Laurent se rétrécit considérablement, n'ayant au plus qu'un mille de largeur ; de sorte que les canons de la ville et de la citadelle peuvent foudroyer les vaisseaux qui tenteraient de franchir le passage. Québec est donc la clef de la vallée du grand fleuve, dont le cours est de près de huit cent lieues ; il est la sentinelle avancée de l'immense empire français que rêva Louis Quatorze.

FERLAND

LA MEILLEURE COPIE

DISCOURS FRANÇAIS

Prononcé par Pierre Bédard, en 1812, pour engager les Canadiens-français à combattre l'invasion américaine.

MESSIEURS,

Les Canadiens-français sont à la veille de vivre une des heures les plus critiques de leur histoire. La lutte qui se prépare entre l'Angleterre et les États-Unis, si nous de manquons de prudence, nous réserve peut-être de plus déplorables désastres qu'au vaincu lui-même. Dieu nous jette entre deux rivaux qui se regardent, l'arme au poing, prêts à fondre l'un sur l'autre. Le croisement de ces deux épées peut nous être funeste. Nous devons éviter à la fois les coups des deux adversaires, ou bien, et ce serait le plus sage, répondre à la voix de la prudence et de la raison, nous rallier du côté où nous entraînent malgré nous les circonstances.

Je le reconnais et le concède volontiers à ceux qui ne partageront pas mes vues, nous pourrions alléguer maints prétextes pour refuser de nous rallier à la politique anglaise dans l'imminent conflit que l'on devine à l'horizon. Non pas certes qu'il nous soit permis de confier nos intérêts aux Américains, de lever le bras contre l'autorité établie dans ce pays. Cela, vous n'y avez jamais pensé, nous ne devons pas y penser. Car, quelle que soit la gravité des griefs que nous ayons à formuler contre nos vainqueurs, nous ne pouvons pas nous soustraire à un pouvoir légitime qu'il a plu à Dieu de nous imposer ? Mais nous pourrions refuser à l'Angleterre l'appui qu'elle n'a pas su mériter, et attendre loin des champs de bataille, à l'abri de la canonnade, l'issue de la lutte, pour régler notre conduite sur les événements. Nous aurions tout un passé derrière nous pour justifier cette abstention. Mais cette neutralité absolue, possible et même nécessaire en d'autre temps

devient aujourd'hui impossible et antipatriotique. Je considère qu'à cette époque de notre vie nationale, il serait dangereux et coupable de ne pas accorder notre concours au gouvernement britannique. Notre neutralité serait préjudiciable à nos intérêts. On ne saurait la justifier, quand le gouvernement impérial semble mieux disposé à reconnaître nos droits. Et j'ajouterai que notre honneur national nous fait un devoir de repousser les envahisseurs de notre sol.

Il est vrai que nos premières années ont été bien tragiques. Livrés par le gouvernement impérial, en butte à la haine et aux vexations des fonctionnaires iniques qui ont déshonoré leur maître, nous avons dû livrer de terribles combats pour sauver du naufrage quelques-unes de nos libertés. Mais nos luttes n'ont pas été stériles : déjà nous avons obtenu la restitution des lois civiles françaises; l'acte de 1774 nous a garanti le respect des Capitulations de Québec et de Montréal; celui de 1791 nous accorde le gouvernement constitutionnel. Que deviendront nos libertés, si nous passons sous un autre maître? Êtes-vous bien sûrs que les États-Unis se montreront plus généreux que ne l'a été l'Angleterre? Rappelez-vous que le Congrès s'est plaint à l'Angleterre, en 1775, de ce qu'elle se montrait trop tolérante pour les Canadiens-Français catholiques. Oui, le Congrès a osé reprocher amèrement au gouvernement impérial de ne pas renverser nos autels, de ne pas abolir nos lois, de ne pas ruiner nos institutions. Croyez-moi, en laissant l'Américain envahir le Canada, vous compromettez sérieusement l'œuvre du passé. C'est risquer d'engloutir en quelques jours le fruit de cinquante années de luttes et de sacrifices. Quand, grâce à notre coupable inaction, le dernier Anglais aura quitté nos rives, il nous faudra recommencer ce que nous avons fait depuis 1760, vivre d'angoisses et de tribulations, arracher un à un à l'omnipotence d'un nouveau pouvoir nos droits contestés. Ce serait folie que de croire les Américains tout disposés à nous livrer leur conquête après leur victoire. Nous

serons leur proie, nous serons leur chose. Abandonnés au caprice d'un vainqueur exigeant, nous pleurerons, avec nos campagnes détruites et nos villages brûlés, nos libertés perdues.

Et si par un décret contraire de la Divine Providence, l'Angleterre arrive à elle seule à repousser l'envahisseur, je vous le demande, Messieurs, quel sort sera le nôtre ? Ne craignez-vous pas que le gouvernement impérial nous ravisse, dans un moment de dépit, tous les droits qu'il nous a reconnus jusqu'ici. Et quand bien même nous ne serions pas troublés dans la possession de nos libertés actuelles, croyez-vous que nous puissions espérer en acquérir de nouvelles ? Non ! Messieurs, nous compromettrions imprudemment notre avenir en voulant nous venger des malheurs du passé. Quelque soit le vainqueur du duel qui va se livrer, nous aurions à nous repentir de n'avoir pas suivi la voie où nous pousse la raison.

À considérer froidement la situation, nous ne pouvons méconnaître que les années ont amélioré notre sort. Nous faisons chaque jour de nouvelles conquêtes, et, avec nos droits, nous gagnons l'estime de ceux-là même qui se défiaient de nous naguère. Nous avons à Londres même, au sein du Parlement, des amis qui ne demandent qu'à défendre notre cause. Et ici au Canada, le nouveau représentant de Sa Majesté semble vouloir faire oublier par son tact et son esprit de justice le despotisme de Craig et de ses créatures. Nous n'avons pas le droit de l'ignorer, le gouvernement laisse entendre qu'on peut lui arracher de notre loyauté. Ces concessions, elles seront le prix de notre loyauté. En nous voyant combattre sous ses drapeaux, l'Angleterre comprendra enfin ce qu'elle n'a pas compris depuis cinquante ans, que nos attaques ne sont pas dirigées contre le principe d'allégeance même, mais contre la tyrannie et l'arbitraire sous lesquels elle semble vouloir abâtardir notre race. L'estime nous vaudra ce qu'une injuste défiance nous a refusé jusqu'ici. Elle nous concédera les libertés que nous réclamons.

Mais, Messieurs, il n'y a pas que les intérêts de notre race, de notre vie nationale qui soient en jeu, il s'agit de défendre le sol de la patrie. Je conçois que nous pourrions nous isoler du combat, si l'Angleterre portait elle-même la guerre aux États-Unis. Car la fidélité que nous devons à la Couronne britannique ne peut ni ne doit comporter pour nous l'obligation d'embrasser ses querelles et de la défendre contre ses ennemis sur les champs de bataille. Mais telle n'est pas la situation. Les Américains se préparent à l'invasion et vont se jeter comme des oiseaux de proie sur nos frontières. C'est notre pays, Messieurs, c'est notre Canada qui est menacé. L'Angleterre peut régner en maîtresse du golfe Saint-Laurent au Pacifique, nous n'en sommes pas moins chez-nous et nous défendrons notre chez-nous. Quels que soient ceux qui l'habitent, notre sol reste notre sol. Cette terre que nous foulons aux pieds, nos pères l'ont arrosée de leurs sueurs et de leur sang. Après avoir bu leur sang, elle recèle aujourd'hui leurs ossements. Ces villes ces villages avec leurs églises, ces campagnes avec leurs moissons, tout cela est à nous. Qu'importe que l'Anglais nous coudoie sur la poussière de la route ! Lui, il est l'étranger ; nous, nous sommes dans le pays de nos pères. Il est le maître d'un jour, de plusieurs peut-être ; nous sommes les propriétaires de toujours. Ces villes, ces villages, nos pères les ont habités. Ces chaumières, ils les ont construites ; ils y ont caché leur défaite, ils y sont morts ; nous y sommes nés. Ces églises, elles sont les monuments impérissables élevés par la foi du peuple canadien-français pour témoigner de sa fidélité à la religion de ses ancêtres, elles sont notre force en même temps que notre consolation. Ce sont là nos biens, ce sont là nos richesses. Voilà ce que l'envahisseur menace. Et nous le laisserions détruire tout cela sans crier gare ? Non, Messieurs, Nous défendrons notre honneur national : si on nous menace, nous courrons aux armes.

Si les Américains ont une querelle à vider avec un rival qu'ils restent chez eux ! Nous n'avons que faire de leurs

armées chez nous. S'ils osent franchir nos frontières, il nous faudra combattre, non pas précisément pour servir la cause de l'Angleterre, mais pour défendre notre sol. Voulez-vous assister les bras croisés au sac de vos villes et de vos villages ? Déjà je vois l'ennemi profiter de notre imprudente inaction. Vos chaumières sont rasées, vos moissons détruites, les troupeaux errent épouvantés à travers des campagnes dénudés, et, le soir des clochers en flammes illuminent d'une teinte de sang des camps joyeux où des soldats avinés chantent sur nos ruines les victoires de la journée. Dites, Messieurs, est-ce là ce que vous voulez ? Si vous ne défendez vos terres, les bataillons anglais n'en feront rien. Car, vaincus, ils n'auront pas la force de le faire ; vainqueurs, ils poursuivront la victoire sans se préoccuper de protéger des biens dont les propriétaires eux-mêmes se seront désintéressés.

Décrochez les vieux mousquets suspendus à la cloison, courez vous former en bataillons serrés sous les plis du drapeau britannique. Pourchassez l'envahisseur, délivrez le territoire. En sauvant votre patrie, vous conquerrerez l'estime et la reconnaissance de ceux qui ont méconnu jusqu'ici votre loyauté. Cette estime sera pour vous le gage des libertés futures. Vous montrerez à ceux qui vous gouvernent que vous êtes dignes des droits que l'on vous refuse encore, et vous marcherez de conquête en conquête jusqu'au gouvernement responsable. A ce moment, vous aurez conquis toutes vos libertés et vous les devrez à votre loyauté, à votre générosité !

# INFORMATIONS

## CONCOURS INTERCOLLÉGIAL

A sa dernière réunion du 10 mars, le Comité permanent a reconnu l'impossibilité d'établir une correspondance exacte entre les classes de grammaire de nos Petits Séminaires et Collèges. Cette impossibilité tient à l'organisation trop différente de ces classes dans les maisons qui n'ont qu'un cours classique, et dans celles où le cours classique est précédé d'un cours commercial. Les maisons exclusivement classiques n'ont pas toujours elles-même une semblable distribution de l'enseignement des grammaires latine et grecque dans les classes inférieures.

Il a donc paru au Comité qu'il n'était pas possible de faire concourir ensemble les élèves de nos différentes maisons qui appartiennent à ces classes. Les comparaisons qui en résultent ne peuvent être équitables. C'est pourquoi, à l'avenir, le concours intercollégial ne sera établi que dans les classes de lettres et de philosophie, à partir de la Troisième ou Versification inclusivement. Cette décision prend effet immédiatement, et s'applique donc au concours d'Avril 1921.

L'élimination des classes de grammaire entraînera une légère modification de la date des concours. Au lieu d'être distribués sur les deux premières semaines d'avril, tous les concours auront lieu dans la première semaine. Ils sont fixés dans l'ordre suivant.

Lundi, 4 avril : Philosophie, 2<sup>ème</sup> année.

Mercredi, 6 avril : Philosophie, 1<sup>ère</sup> année.

Vendredi, 8 avril : Rhétorique

Samedi, 9 avril : Seconde ou Belles-Lettres, et Versification ou Troisième.

On voudra bien se rappeler que chaque maison ne peut concourir qu'avec une seule copie pour chaque classe. On choisit la meilleure, et on l'envoie au Secrétaire du Concours. Messieurs les Préfets des Études sont instamment priés de faire parvenir ces copies, dès lundi, le 11 avril, au Séminaire de Québec, à M. l'abbé Joseph Bolduc, administrateur de la revue *l'Enseignement Secondaire*, et Secrétaire du Concours intercollégial. Les copies seront aussitôt envoyées aux correcteurs désignés par le Comité permanent. Ceux-ci feront rapport à la fin d'avril, et les résultats seront annoncés dans la livraison de *l'Enseignement secondaire*.

LE COMITÉ PERMANENT

Séance du 10 mars 1921.— Sous la présidence de M. l'abbé Camille Roy. Assistaient : M. l'abbé E. Hébert, les RR. PP. A de Grandpré et Fortier, MM. les abbés Jos. Roy et S. Valiquette.

Deux nouveaux membres font maintenant partie du Comité permanent, en remplacement de M. l'abbé Wilfrid Lebon (*Ste-Anne*) et de M. l'abbé Joseph Laferrière (*St-Hyacinthe*). Les nouveaux membres sont le Rév. Père F.-X. Forest, (*Rigaud*) et M. l'abbé Joseph Roy (*Lévis*). On se rappelle que les Collèges ou Petits Séminaires sont représentés à tour de rôle et par ordre d'ancienneté de fondation dans le Comité permanent.

Le Comité permanent, ainsi renouvelé, a fait l'élection de ses officiers. M. l'abbé Camille Roy (*Québec*) a été réélu président, M. l'abbé Elisée Hébert (*L'Assomption*) a été élu Vice-président, et le R. Père A. de Grandpré (*Joliette*) Secrétaire-Trésorier.

Après les élections l'on prépare le concours intercollégial tel qu'indiqué ci-haut puis l'on s'occupe d'établir un système de collaboration permanente à la revue de l'*Enseignement Secondaire*.

L'on veut trois articles de fond par livraison soit :

1ère série : questions pédagogiques.

2e série : questions morales ou religieuses.

3e série : questions générales d'éducation.

Chacun des membres du comité s'engage à trouver dix collaborateurs et l'on procède aux choix des sujets.

Le comité reçoit ensuite M. l'abbé Monbourquette curé d'Arichat et M. le docteur Aucoin.

Ces deux représentants de nos frères acadiens ont obtenu déjà une bourse gratuite pour un jeune écolier au Petit Séminaire de Québec et au Collège de Lévis, ils demandent aux représentants des autres maisons de vouloir bien seconder leurs efforts pour obtenir la même faveur dans les autres collèges. Il s'agit d'affirmer-t-ils, de l'avenir des Acadiens, si nous leur aidons à former une élite, ils seront plus en mesure de résister victorieusement à l'anglicisation.

Inutile d'affirmer que les meilleurs encouragements sont promis à ces deux messieurs et que leur mission dans nos collèges s'ouvre sous de très favorables auspices.

Le Comité permanent fixe ensuite la date de sa prochaine réunion au 12 mai.

**PARTIE DOCUMENTAIRE**

---

**COMITÉ PERMANENT**

**CONCOURS INTERCOLOGIAL**

**AVRIL 1921**

---

**SUJETS PROPOSÉS**

---

**PHILOSOPHIE**

*Deuxième année*

**DISSERTATION**

*La vraie notion de la loi morale*

Après avoir débuté par l'affirmation de l'existence de la loi divine, régissant le monde entier, bien établir la vraie notion de la loi morale, qui a pour but d'aider l'homme à atteindre sa fin, et montrer que toute loi humaine n'est une vraie loi qu'à la condition d'être juste, suivant cette parole de saint Augustin : « Non videtur esse lex quæ justa non fuerit ».

4-1921-35

4 heures

PHILOSOPHIE

Première année

DISSERTATION

Le raisonnement renferme un élément de perfection, puisqu'il conduit à la possession de la vérité ; mais il n'y conduit que par une voie indirecte, il renferme aussi un élément d'imperfection.

*Développer ces affirmations.*

4 heures

4-1921-375.

RHÉTORIQUE

THÈME LATIN

*Les deux frères*

*Nous allions ensemble à l'école, nous revenions ensemble au logis ; le matin, je portais le panier, parce que nos provisions le rendaient plus lourd ; c'était lui qui le portait le soir.*

*Toujours nous faisons cause commune. Je ne le laissais point insulter ; et lui, quand j'avais quelque affaire, il m'apportait résolument le secours de ses petits poings, et je devenais tout à la fois accomodant et redoutable, tant je tremblais qu'il n'attrapât de coups à la bagarre.*

*Je n'ai pas subi une punition qui ne l'ait indigné comme une injustice. Si j'étais au pain sec, il savait bien me garder la moitié de ses noix et la moitié de sa moitié de pomme.*

*Une fois il vint à moi en pleurant ; et pourtant, il apportait un morceau de sucre, une grappe de raisin et quelques morceaux de rôti. Je m'informai de ce qui le faisait pleurer : « Ah ! me dit-il, la soupe était si bonne, mon frère ! »*

Louis Veillot.

4-1921-400. 2 heures.

SECONDE ou BELLES-LETTRES

ANALYSE LITTÉRAIRE

*La Paix des champs*

Si vous ne les (*les laboureurs*) chargez point d'impôts, ils vivront sans peine avec leur femme et leurs enfants ; car la terre n'est jamais ingrate, elle nourrit toujours de ses fruits ceux qui la cultivent soigneusement ; elle ne refuse ses biens qu'à ceux qui craignent de lui donner leurs peines. Plus les laboureurs ont d'enfants, plus ils sont riches, si le prince ne les appauvrit pas ; car leurs enfants dès leur plus tendre jeunesse commencent à les secourir. Les plus jeunes conduisent les moutons dans les pâturages ; les autres, qui sont plus grands, mènent déjà les grands troupeaux ; les plus âgés labourent avec leur père. Cependant la mère de toute la famille prépare un repas simple à son époux et à ses enfants, qui doivent revenir fatigués du travail de la journée ; elle a soin de traire ses vaches et ses brebis, et on voit couler les ruisseaux de lait ; elle fait un grand feu autour duquel toute la famille innocente et paisible prend plaisir à chanter tout le soir en attendant le doux sommeil ; elle prépare des fromages, des châtaignes, et des fruits conservés dans la même fraîcheur que si on venait de les cueillir. Le berger revient avec sa flûte, et chante à la famille assemblée les nouvelles chansons qu'il a apprises dans les hameaux voisins. Le laboureur rentre avec sa charrue ; et ses bœufs fatigués marchant, le cou penché, d'un pas lent et tardif malgré l'aiguillon qui les presse. Tous les maux du travail finissent avec la journée. Les pavots que le sommeil par l'ordre des dieux, répand sur la terre, apaisent tous les noirs soucis par leur charmes et tiennent toute la nature dans un doux enchantement, chacun s'endort sans prévoir les peines du lendemain. (*Télémaque, X.*)

1. On sait que Télémaque est un roman pédagogique qui a pour but d'instruire de ses devoirs un futur roi. Quel devoir veut enseigner Fénelon dans ce morceau? Et par quel procédé?
  2. Indiquez alors brièvement, par l'analyse, quels sortes de plaisirs différents offre la vie des champs.
  3. Il y a dans Fénelon un coin de tendresse idyllique; comment se montre ici cette tendance?
  4. Chez Fénelon le goût de la réalité et le goût de la chimère sont souvent étroitement mêlés, trouvez ici ce caractère?
  5. Caractériser par l'étude du vocabulaire et le choix des expressions le style de ce morceau. Pourriez-vous y signaler quelques traces d'imitation de l'antiquité classique?
- 4 heures.
- 4-1921-400

## VERSIFICATION ou TROISIEME

### VERSION GRECQUE

*Leçon que nous donne l'abeille du travail chrétien.*

Ἀπὸ μυρμηκος μὲν τὸ φιλόπονον, ἀπὸ δὲ τῆς μελίτης καὶ τὸ φιλόκαλον καὶ τὸ φιλόκονον μάνθανε καὶ τὸ φιλάλληλον. Καὶ γὰρ ἐκείνη οὐχ ἑαυτῇ μᾶλλον ἢ ἡμῖν ποιεῖ καὶ ταλαιπωρεῖται καθ' ἑκάστην ἡμέραν ὁ μάλιστα ἴδιον χριστιανῶν, τὸ μὴ τὰ ἑαυτοῦ ζητεῖν, ἀλλὰ τὰ τῶν ἐτέρων. Ὡσπερ οὖν ἐκείνη πάντας περιπέταται τοὺς λειμῶνας, ἵνα ἐτοίμη ἑτέρῳ παρασκευάσῃ τράπεζαν· οὕτω καὶ σὺ ποιήσον, ἄνθρωπε, κἂν χρηματὰ συλλέγῃς, εἰς ἐτέροισιν δαπάνησον· κἂν λόγους διδασκαλίας ἔχῃς, μὴ καθορούσης, ἀλλὰ προθῆς εἰς μέσσιμοις τοῖς δεομένοις κἂν ἕτερον ἔχῃς κλεονέκτημα, γενοῦ χρήσιμος τοῖς δεομένοις τῶν σῶν ἀπολαύειν πόρων. Οὐχ ὄρας ὅτι διὰ τοῦ τὸ μάλιστα τῶν ἄλλων ἐστὶν ἐντιμωτέρα ζῶων ἡ μέλιτις, οὐχ ἐπειδὴ ποιεῖ, ἀλλ' ἐπειδὴ ἐτέροις ποιεῖ; ἐπεὶ καὶ ὁ ἀράχνης ποιεῖ καὶ ταλαιπωρεῖται καὶ λεπτὰ διατείνει κατὰ τοὺς τοίχους ὑφάσματα πᾶσαν γυναικὸς σοφίαν ὑπερβάλλοντα, ἀλλ' ἐστὶν ἄτιμον τὸ ζῶον, ἐπειδὴ τὸ ἔργον ἡμῖν οὐδαμῶς χρήσιμον.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME.

UNIVERSITÉ LAVAL

CONCOURS D'HISTOIRE DU CANADA

PRIX THS-CHASE CASGRAIN

*Les Compagnies et leur œuvre.*

Québec, le 5 mai 1921.

---

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

PRIX DU PRINCE DE GALLES

CONCOURS INTERCOLLÉGIAL

MAI 1921

PHILOSOPHIE

DISSERTATION

*L'École neutre.*

Après avoir exposé ce qu'est l'école neutre et rappelé le but que poursuivent ceux qui veulent partout l'établir, faire voir les raisons de tout ordre qui doivent la faire rejeter.

*(Usage du dictionnaire français interdit aux concurrents.)*

MATHÉMATIQUES

1. Deux billets promissoires sont escomptés 6 mois avant leur échéance légale au taux de 8% par année, l'un par l'escompte en dedans, l'autre par l'escompte en dehors. Cherchez la valeur nominale de chaque billet sachant que la somme des deux valeurs nominales égale 128 et la somme des valeurs actuelles 123.

2. Discussion des équations du premier degré à une inconnue de la forme  $ax + b = 0$ , et à deux inconnues de la forme

$$\begin{cases} ax + by = c \\ a'x + b'y = c' \end{cases}$$

3. Comme indemnité de guerre, un pays doit recevoir pendant 25 ans des montants annuels, de la manière suivante : \$1,000,000,000 (*un milliard*) dans un an, \$950,000,000 dans 2 ans, \$902,500,000 dans 3 ans et ainsi de suite, l'annuité n'étant chaque année que les  $95/100$  de ce qu'elle était l'année précédente. On demande la valeur actuelle de ces annuités (un an avant le premier versement), les intérêts étant calculés au taux de  $5\frac{1}{4}\%$ . (*La réponse ne devra pas être obtenue en cherchant séparément la valeur actuelle de chaque annuité, mais en cherchant d'abord l'expression de la somme des valeurs actuelles de toutes ces annuités.*)

4. La hauteur d'un cône mesure 50 pieds et le rayon de sa base 12 pieds. A quelle distance du sommet faudrait-il mener un plan parallèle à la base pour détacher un autre cône dont le volume ne sera que  $\frac{1}{3}$  de celui du cône primitif.

*Les concurrents ne devront pas oublier qu'il y a 2 points pour la rédaction.*

## RHÉTORIQUE

### COMPOSITION FRANÇAISE

Guizot a écrit : L'histoire abat les prétentions impatientes et soutient les longues espérances.» (*Histoire de la Civilisation en France*, préface de la 6e édition, 1855.)

Établissez d'abord brièvement, et d'une façon générale, la mesure de vérité que vous croyez apercevoir dans cette sentence. (*Ce début doit être court.*)

Puis dans une langue sobre, élégante et précise, et au moyen de faits empruntés à l'histoire du Canada, montrez comment chez nous l'histoire a justifié ou infirmé le mot de Guizot.

Vous conclurez en dégageant de ce mot l'espoir ferme qui doit aujourd'hui animer le peuple canadien-français. (Dictionnaire français interdit.)

VERSION LATINE

« Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà. »

Hi homines si didicerint non eadem omnibus esse honesta atque turpia, sed omnia majorum institutis iudicari, non admirabuntur nos in Grajorum virtutibus exponendis mores eorum secutos. Neque enim Cimoni fuit turpe, Atheniensium summo viro sororem germanam habere in matrimonio, quippe cum cives ejus eodem uterentur instituto. At id quidem nostris moribus nefas habetur. . . Magnis in laudibus tota fere fuit Græcia victorem Olympiæ citari ; in scenam vero prodire ac populo esse spectaculo nemini in eisdem gentibus fuit turpitudini. Quæ omnia apud nos partim infamia, partim humilia atque ab honestate remota ponuntur. Contra ea pleraque nostris moribus sunt decora, quæ apud illos turpia putantur. Quem enim Romanorum pudet uxorem ducere in convivium ? aut cujus non materfamilias primum locum tenet ædium atque in celebritate versatur ? Quod multo fit aliter in Græcia. Nam neque in convivium adhibetur nisi propinquorum, neque sedet nisi in interiore parte ædium, quæ *gynæconitis* appellatur ; quo nemo accedit, nisi propinqua cognatione conjunctus.

CORNELIUS NEPOS, *Préface*, 3 - 7.

*Usage des dictionnaires latin-français, français-latin et français interdit aux concurrents.*

# PÉDAGOGIE PRATIQUE

## Quatrième leçon

### DES MOYENS D'ÉDUCATION INTELLECTUELLE OU DES MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Plan. I Systèmes en présence sur le choix des matières qui doivent servir à l'éducation intellectuelle.

II Méthodes à suivre dans l'enseignement de ces matières.

- |                            |             |   |   |   |  |
|----------------------------|-------------|---|---|---|--|
| I Choix des matières       | }           | 1° Système positif ou utilitaire ;                      |   |   |  |
|                            |             | 2° Système formel ou de culture générale désintéressée. |   |   |  |
|                            | }           | 1° Définition et division de la méthode ;               |   |   |  |
|                            |             | 2° Deux méthodes universelles.                          |   |   |  |
| II Méthodes d'enseignement | }           | Historique.   |   |   |  |
|                            |             | 3° Ap-<br>plication de ces méthodes                     | } | a) Principes de la méthodologie                         | Intuition, activité des élèves, concentration. |
|                            |             | b) Modes d'enseignement                                 |   | individuel<br>simultané<br>mutuel                       |  |
|                            |             | c) Formes   | } | expositive ou dogmatique<br>interrogative ou socratique |  |
|                            | d) Procédés | d'exposition<br>d'application<br>de contrôle            |   |   |  |

*Sommaire de la leçon.* Préliminaires. Avance des maîtres de l'enseignement primaire en pédagogie. Causes qui, dans l'enseignement secondaire, ont paru faire négliger les questions de méthodes. Comment on a y supplée. Pourquoi on n'a pas tort d'y donner quelque attention.

I *Choix des matières.* Deux systèmes sont en présence. 1° Les uns estiment qu'il faut choisir de préférence, comme moyen d'éducation intellectuelle, les faits scientifiques et les faits historiques, qui sont comme l'élément matériel de l'enseignement. Cf. Mgr Waffelaert, *Sommaire d'un cours de pédagogie*, Bruges, 1898, pp. 63 et 64. D'où le nom de système positif ou *utilitaire*. Herbert Spencer l'a préconisé en Angleterre, mais ce sont plutôt les Américains et certains pédagogues allemands qui l'ont mis en usage. H. Spencer, *Éducation intellectuelle, morale et physique*, Londres 1861, traduit en français en 1878. Cf. l'analyse qu'en donna Gabriel Compayré, *Histoire de la pédagogie*, Delaplane, pp. 454 et s., ou mieux encore : *Manuel d'Histoire de la Pédagogie*, par un professeur d'École Normale, librairie catholique, Emmanuel Vitte, Paris, 5 rue de la Garancière, 1919, chapitre l'*École positiviste et évolutionniste*, p. 266. On y trouve, un résumé de tous les reproches que font les partisans de Herbert Spencer, de Bain et de l'Allemand Herbart au *Ratio studiorum* et à tout le système classique traditionnel.

2° Ce dernier système, préconisé par les humanistes chrétiens de la Renaissance et en vigueur depuis chez les jésuites et leurs disciples, donne la prédominance à l'élément formel de l'enseignement : étude des langues anciennes et des mathématiques. Cf. l'abbé Augustin Sicard, *Les études classiques avant la Révolution*, Paris, Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, 1887, excellente histoire de la pédagogie de l'enseignement secondaire et la question des humanistes par le P. Verest, S.J., Bruxelles, 1896, ouvrage épuisé en ce moment.

II *Méthodologie.* 1° Définition de la *méthode*, d'après Mgr Ross, *Manuel de Pédagogie*, Granger, 1919. Brève revue des observations psychologiques sur lesquelles se

basent les principes de la méthodologie. Dans l'enfance l'élève est passif et réagit peu ; dans l'adolescence, la réceptivité et la spontanéité sont censées s'équilibrer. Cf. Mgr Waffelært, *ouv. c. p. 31.*

2° Ébauche de l'*historique des deux méthodes universelles* qui se fondent sur ces observations : l'*induction*, à laquelle se rattache l'*analyse*, et la *déduction* qui ne va guère sans les travaux de *synthèse*. La prédominance de la déduction ou de la tendance dogmatique au moyen-âge ; de l'*induction* ou de la méthode expérimentale, depuis Bacon. De fait on ne peut pas dire que l'éducation chrétienne se soit jamais enfermée dans une méthode exclusive : qu'on se rappelle les doctrines de l'autre Bacon, celui du 13e siècle, Cf. *Manuel d'H. de la pédagogie*, déjà cité, Vitte, 1919, p. 98. Tendances des pédagogues protestants à monopoliser la méthode expérimentale de l'*induction*, comme plus conforme au libre examen. Cf. Champayré, *ouv. cité*, p. 99, le chapitre : *Les origines protestantes de l'enseignement*, avec ce sous-titre significatif : *Inspiration baconienne*. On fera bien de reviser les jugements de Champayré au moyen de l'ouvrage de Mgr Paquet *L'Église et l'éducation*, Québec 1909, chapitres : *apogée intellectuel du moyen-âge* et *Renaissance et Réforme* ou encore par les deux chapitres : *La pédagogie protestante* (p. 126) et *La Renaissance catholique* (p. 131) du *Manuel d'H. de la Pédagogie*, publié chez Vitte en 1919, par un professeur catholique. Voir aussi l'article consacré à Herbart, p. 287.

Dans quelle mesure les humanistes comportent l'*induction*. Pourquoi on n'y veut pas pousser la *leçon de choses* jusqu'à faire des faits scientifiques le grand moyen de culture générale. Dosage discret des deux méthodes : l'esprit du *Ratio studiorum*.

3° *Application de la méthode*. a) Principes de la méthodologie. Les traités de pédagogie énoncent une dizaine de principes fondamentaux. On les trouvera dans Mgr Waffelært. *Sommaire d'un cours de pédagogie*, Bruges, dans F. Collard, *Méthodologie de l'enseignement moyen*.

Bruxelles, Castaigne, 1911, première partie, ou encore dans C. Caeymæx, *Cours de Méthodologie* à l'usage des élèves du grand séminaire de Malines, Malines, Dessain, 1916. Ce dernier résumé Collard, qui a toujours raison, mais un peu lourdement, semble-t-il. Trois recommandations de ce décalogue contiennent les autres. Ce sont celles qui ont trait à l'*illustration de l'enseignement* du professeur, à la *coopération des élèves* et à l'*unité de direction* de l'enseignement.

Premier principe : *Il faut procéder du concret à l'abstrait*, surtout auprès des élèves plus jeunes. Depuis Kant on donne au procédé d'illustration ainsi énoncé le nom de *procédé intuitif*, et le mot *intuition*, sorti de sa signification philosophique traditionnelle, encombre tous les manuels de pédagogie, Cf. Sicard, ouv. cité, p. 313 : *leçons de choses* ou *méthode intuitive*. Moyens d'illustrer ou d'imaginer la matière que l'on enseigne : collections d'objets, de photographies, de dessins, de gravures, de cartes ; projections lumineuses : avantages et inconvénients ; observation directe des choses extérieures ; emploi des comparaisons, exemples, paraboles, histoires, qui saisissent les facultés inférieures et les mettent au service de la raison dans sa conquête de la vérité abstraite. Tout cela est vieux comme le monde. Ce qui est nouveau, c'est l'importance que l'on donne à ce précepte, comme s'il devait tout régir ou comme si le travail de l'éducation pouvait se faire en se jouant et sans effort obstiné de la part des élèves : « il n'y a pas de méthode facile pour apprendre des choses difficiles etc. » (de Maistre).

Deuxième principe. *L'enseignement doit provoquer constamment l'activité mentale des élèves et constituer pour eux une véritable gymnastique intellectuelle*. Cette recommandation, outre qu'elle corrige ce qu'il y aurait d'excessif dans la vogue donnée à la méthode *intuitive* (qui obtient l'attention passive, facile, de l'élève, mais très peu d'attention active ou réfléchie), met en garde contre l'usage du cours dicté ou de la classe monologuée. Avantages à l'université, inconvénients au collège. « Ce que le maître

fait par lui-même est peu de chose ; ce qu'il fait faire est tout ». Mgr Dupanloup, *De l'Education*, I, p. 7.

Troisième principe de la didactique : l'unité. *L'enseignement doit être soumis au principe de la concentration*, au moins dans une certaine mesure, afin que la préparation au baccalauréat ne ressemble pas au travail de Pénélope, selon le mot de Bézard (*La classe de français* et *La Méthode littéraire*). Difficultés de la concentration : les programmes, les méthodes et le personnel. Moyens de vaincre la difficulté. Exemple de concentration de tout un programme de classe autour de l'idée de patrie : plan d'un certain professeur Schiller, cité par Collard, *Méthodologie de l'enseignement moyen*, p. 15. Essais de ce genre dans la revue *L'Enseignement secondaire au Canada*, années 1915 et 1916, et vol. du *Congrès de l'enseignement secondaire de 1914*.

b) *Modes d'enseignement*. Ce terme désigne la manière dont le professeur se met en rapport avec les élèves dans la transmission des connaissances. S'il s'adresse successivement à chaque élève : mode individuel. S'il s'adresse à toute une classe, ou à un seul élève mais de manière à intéresser les autres élèves : mode simultané. Saint Jean Baptiste de la Salle et l'enseignement simultané ou mixte. Si le maître se fait suppléer par des élèves plus avancés ou moniteurs : mode mutuel. Historique de la vogue des écoles mutuelles en Angleterre (Monitorial) et en France. Inconvénients qui ont fait rejeter ce mode. V. Compayré, o. c. p. 437.

c) *Formes d'enseignement*. Ce vocable désigne l'aspect sous lequel le maître présente la matière à enseigner, l'aspect que donne l'enseignement à la marche du discours. On distingue la forme expositive ou dogmatique ou encore acroamatique, celle où le professeur parle seul et donne un cours. Avec quels élèves il convient d'en user et à la condition de contrôler leur marche par de fréquentes interrogations. La forme interrogative ou socratique (elle prend aussi les noms de dialoguée, érotématique et heuristique) amène par des questions l'élève à découvrir l'inconnu du connu qui est le point de départ de l'observa-

tion. La forme expositive est censée s'adresser à la mémoire, la forme socratique, au jugement. De l'art d'interroger. Cf. Collard, ouv. cité. Bainvel, S.J., *Causeries pédagogiques*, contenues dans *l'Enseignement chrétien* de 1894, et dans son volume du même titre publié depuis. Exemple de la conduite méthodique de l'interrogation dans l'enseignement d'une question d'histoire du Canada : Développement de la Colonisation du St-Laurent dans le dernier demi-siècle du régime français. On cherchera d'abord ce que savent les élèves : les concessions du 17<sup>e</sup> siècle. On leur fera rechercher les causes du retard dans le développement du moyen Saint-Laurent et de la vallée du Richelieu (V. Salome) ; les causes qui facilitent le peuplement de cette vallée après la paix de 1700. Ce sera le temps de donner l'exposé des concessions de 1731 à 1739 : vallées du Richelieu et de la Chaudière, doublure des concessions des côtes du fleuve. Et l'on pourra terminer par cette question : A quelles limites s'arrête la zone de la colonisation de la Nouvelle-France sous le régime français ? Des sous-questions sur la disposition des terres, allongées le long du fleuve, carrées dans les *townships* ; sur les noms géographiques des cantons, français en général dans l'espace occupé par les seigneuries, tous anglais dans les terres concédées après la conquête et jusqu'en 1867, permettront à l'élève de tracer assez bien sur la courbe des limites de la colonisation du Saint-Laurent sous le régime français. C'est le point d'arrivée.

d) *Procédés d'enseignement*. « Ce sont des moyens extérieurs et particuliers au service des formes et des modes pour rendre les leçons plus claires, plus variées, plus à la portée de l'élève. » (Mgr Ross.)

Le professeur doit exposer sa matière, la faire appliquer. et en contrôler l'application.

*Procédés d'exposition*. Usage raisonné de l'illustration, de l'analyse, du tableau noir. Cf. Bainvel, *Causerie pédagogiques*, chapitre *Le livre et le tableau noir*. Pour bien exposer la matière, il faut encore faire appel au jugement par de l'analyse et des synthèses fréquentes, à la conscience

en amenant l'élève à des retours sur lui-même, à sa mémoire enfin en facilitant l'effort par la répétition, l'association des idées et les tableaux synoptiques.

*Procédés d'application.* L'exposé terminé appelle des applications. Elle se font tantôt en classe, tantôt à l'étude : exercices de reproduction, d'imitation, de transformation, d'analyse, de rédaction, de composition proprement dite.

En classe, ces diverses applications s'opèrent dans les leçons et dans les devoirs oraux. Moyens de rendre intéressante pour tous la corvée de la récitation. Cf. Bainvel, op. c., sous le titre *De la Coopération des élèves*, l'auteur donne de précieux conseils. On ne saurait trouver de commentateur plus autorisé du *Ratio studiorum*.  
*Rôle de la concertation.* Exercice fait en commun, devoir oral ou écrit en classe : exemple tiré des causeries du R. P. Bainvel : préparation d'une petite composition sur *Les allures du cheval*.

*Exercice à l'étude.* La troisième application se fait dans son travail personnel à l'étude : leçons et exercices. A propos de leçons, culture de la mémoire : distinction entre les manuels, dont on fera apprendre la substance, et les textes des classiques que l'on devrait faire davantage apprendre par cœur. Remarques du P. Bainvel à ce sujet.

*Procédés de contrôle.* C'est la délicate question de la correction des devoirs. Les copies doivent être vues de près. C'est le moyen de constater et de provoquer l'effort. Mais il y a la manière. On conseille de noter sur une feuille à part et de signaler en classe les fautes que l'élève lui-même ou son émule devra corriger. Dans son livre sur *l'Éducation dans l'Université*, Henri Marion admet le principe que le professeur doit tout contrôler, mais il fait remarquer que l'important est de corriger *le devoir*, non *les copies*. Que l'on revise les copies en vue de l'explication du devoir. La vraie correction est la correction orale, où le professeur fait travailler l'élève au bénéfice de tous. Il conclut par ces conseils : « Qu'on évite donc

de matérialiser la besogne du professeur, de le noyer dans l'encre et le papier, d'atrophier ses facultés intellectuelles, qui ont besoin de libre réflexion, sous le poids d'obligations mal raisonnées, auxquelles on tient, soit par des scrupules honorables, mais exagérés, soit, il faut le dire, par ce qu'elles frappent l'œil et sont un critérium à la portée de tous les esprits. « Il serait bon de glisser ce sujet de méditation sur le prie-Dieu des préfets des études. »

Conclusion. On n'aura pas de peine à saisir que toute cette technique de la pédagogie se trouve éminemment suppléée dans tout bon traité de formation littéraire, par exemple, dans l'ouvrage essentiel au professeur de lettres *Théorie des Belles-Lettres*, par le P. Longhaye. Que l'on applique cette théorie à tout enseignement, même celui des grammaires, et l'on n'aura guère d'emprunts à faire aux manuels de pédagogie, sinon dans les vocables des systèmes et des procédés qui ont ici leur définition, et dans des exemples qui aident à renouveler sans cesse la substance et la forme de son enseignement.

GEORGES COURCHESNE, ptre.

---

## RAPPORT DU JURY DE MÉTAPHYSIQUE

En juin 1915, 283 candidats de nos collègues classiques subissaient le second examen universitaire avec le résultat suivant pour la philosophie : 89 conservaient la note 30 sur les 36 points alloués ; 143 la note 20 ; 48 la note 10, et 3 moins de 10. Le manque de réflexion et de méthode, disait M. l'abbé Piette, dans son rapport, la part trop large faite à la mémoire, expliquent le peu de succès d'un trop grand nombre de candidats, ou plutôt en sont la cause.

En 1917, le nombre de candidats à l'examen de Philosophie accuse une augmentation, le résultat un fléchissement assez considérable. Sur 329 candidats, 61 seulement conservent la note 30, 156 la note 20, 101 la note 10 et 9 moins de 10. Des défauts notés par le rapporteur de 1915 disait M. l'abbé Laferrière dans son rapport de décembre 1917, aucun ne manque à l'appel. Irréflexion, ignorance de la théorie, préparation trop exclusive au baccalauréat, usage du français dans la rédaction.

En 1920, 373 candidats ont subi l'examen en Philosophie avec le résultat suivant : 142 ont conservé la note 30 ; 166 la note 20 ; 59 la note 10 et 6 moins de 10.

Ce résultat est supérieur à celui des années précédentes et ne laisse pas d'être très-encourageant pour les professeurs et les élèves ; seulement il y a encore bien des lacunes à combler. Plusieurs candidats possèdent assez de logique naturelle, mais semblent craindre de pénétrer dans le domaine de la logique artificielle « reflexione et studio comparata ».

Les candidats avaient à répondre aux trois questions suivantes :

I. Ens contingens, ut realiter existat, aliquam postulat causam quæ mediate vel immediate debet esse ens necessarium.

II. Deus est ens simplicissimum.

III. Facultas eligendi inter bonum et malum non est de essentiali libertatis.

On avait fait grâce aux candidats, de la première série de questions qui porte sur les définitions. C'était sans doute une faveur, mais qu'il ne serait pas bon de renouveler trop souvent, je crois, car les élèves, en hommes pratiques, finiraient bientôt par attacher peu d'importance aux définitions ; pourtant elles jouent un rôle capitale en philosophie.

Les concurrents toutefois ne perdaient pas tout à fait l'occasion de démontrer leur science sur ce point... Ils étaient invités à définir les termes des trois thèses qu'ils avaient à démontrer, à établir clairement les distinctions nécessaires, afin de bien exposer le véritable sens de la thèse à prouver. Un trop grand nombre malheureusement ont considéré cette partie, à peu près comme une quantité négligeable, ou tout au plus ont-ils essayé d'inventer des définitions, faisant preuve par là d'une ignorance plus grande encore, d'un manque de logique vraiment surprenant.

Dans la première thèse, il était pourtant nécessaire de bien définir chaque mot, d'indiquer ensuite clairement les deux parties que comporte cette thèse.

De même pour la seconde thèse il fallait définir « Deus », « ens », « Simplicitas », et établir dans quel sens elle doit être prouvée pour répondre exactement à la question. Cette simple distinction aurait évité à bon nombre de candidats une argumentation longue, inutile, tendant à prouver qu'en Dieu il n'y a pas de composition physique, métaphysique et logique, tandis qu'on demandait de prouver d'une manière générale qu'en Dieu il n'y a aucune composition.

Cette ignorance ou ce mépris des définitions et des distinctions nécessaires a surtout été fatal dans la troisième thèse. Après avoir défini les termes le candidat devait établir quelle indifférence est requise à l'essence de la liberté. La distinction entre l'indifférence de contradiction et de contrariété en eut empêché plusieurs de prouver que la faculté de choisir entre le bien et le mal est de l'essence de la liberté, c'est-à-dire précisément le contraire de ce qu'il fallait prouver.

Personne n'ignore combien le « Status quæstionis » est nécessaire à la démonstration de la thèse. Pourtant au moins la moitié des candidats négligent à peu près totalement cette partie. Comment remédier à cette grave lacune ?

Sans doute les élèves, après deux années d'études philologiques, devraient pouvoir eux-mêmes et à l'aide de leur manuel faire seuls ce travail. Seulement l'étude par trop superficielle que plusieurs font de la philosophie, le grand nombre de thèses de notre auteur qui manquent d'état de la question rendent ce travail difficile à l'élève ; aussi laissé à sa propre initiative il négligera ce travail essentiel pourtant, dans l'étude de la philosophie. La tâche revient donc au professeur d'aider l'élève dans ce travail, de préparer avec soin ces « Status quæstionis », qui communiqués, et expliqués aux élèves contribueront grandement à la formation philosophique et assureront leur succès dans les épreuves du baccalauréat.

A ce propos on me permettra de rappeler qu'un éminent professeur de théologie dogmatique à Rome faisait si grand cas de ces « Status quæstionis » qu'il ne craignait pas de définir tous les mots de la thèse fut-ce pour la dixième fois que le même mot se rencontrait dans son cours. C'est ainsi disait-il qu'on finit par s'assimiler un peu de théologie.

Plusieurs candidats cependant, plus convaincus que les autres de la nécessité de « l'état de la question », l'ont établi d'une manière claire et précise. C'était déjà plus de la moitié du travail.

Que dire de la façon dont les thèses ont été prouvées. Dans la première thèse, bon nombre d'élèves, après avoir bien défini les termes et noté les deux parties qu'elle renferme, ont ensuite donné clairement les preuves exposées par l'auteur, sans toutefois s'astreindre au servile mot à mot, ce qui dénotait chez eux un travail réfléchi et méthodique. Trouver le moyen terme, en faire la comparaison avec les deux extrêmes déjà connus dans l'énoncé de la thèse, tirer nettement la conclusion qui s'impose, expliquer ou prouver, s'il y a lieu, la majeure ou la mineure de l'argument, voilà la manière de démontrer une thèse.

Tous malheureusement n'ont pas suivi cette méthode. Leurs copies laisseraient croire qu'ils n'ont aucune notion du syllogisme. Aussi sans prendre la peine de distinguer les deux parties de la thèse, ce qui semble essentiel, ils se sont contentés d'aligner des mots les uns à la suite des autres, couvrant ainsi une page de papier et plus sans s'apercevoir qu'ils ne disaient rien et ne prouvaient rien. Il faut bien se rappeler que ce n'est pas la multiplicité des paroles qui constitue une preuve, mais bien le lien logique entre l'antécédent et le conséquent.

Cette faiblesse de raisonnement, ce manque de logique apparaît encore dans la seconde thèse. Il y avait trois courts arguments à donner. Le seul énoncé du chef de preuve, « ex primo ente, ex prima causa, ex actu puro », fournissait le moyen terme et l'argument se présentait de lui-même à l'intelligence de celui qui est tant soit peu familiarisé avec la forme syllogistique. La tâche fut trop lourde pour un assez grand nombre ; ceux-là évidemment n'avaient pas dû passer un temps considérable à étudier la structure du syllogisme, les figures et les modes.

La preuve de la dernière thèse surtout a fait ressortir l'ignorance profonde de certains concurrents. Avec une extrême abondance de mots, voire de phrases, ils sont parvenus à démontrer, nous le rappelions tout à l'heure, que la faculté de choisir entre le bien et le mal est de l'essence de la liberté. La seconde preuve a permis à

plusieurs de nous apprendre que l'objet de la volonté est le vrai et celui de l'intelligence le bon.

Il ne faut pas exagérer la faiblesse des candidats, puisque 308 sur 373 ont conservé plus de la moitié des points en philosophie. Seulement il y a des lacunes, des points faibles et il faut y remédier. Par quels moyens ? On nous permettra d'en indiquer quelques-uns qui nous semblent opportuns.

1) Il importe d'apprendre à l'élève à faire une copie propre, bien écrite, bien disposée, claire. Il lui faudrait mettre des points, des virgules où il en faut, même ne pas craindre de faire des alinéas, quand la clarté l'exige. Ce sera là un avantage pour les correcteurs qui pourront lire la copie plus facilement et même pour le candidat qui pourra s'apercevoir ainsi des erreurs et des lacunes de son texte.

2) Conseiller aux élèves, j'allais dire les obliger, à écrire en latin ; les meilleures copies, écrites en français, ou en anglais, ne valent pas au point de vue de la précision, de la propriété des termes, les meilleures copies écrites en latin. Pour en arriver là il suffit d'obliger les élèves à répondre en latin lorsqu'ils ont à réciter oralement ou par écrit en classe, et des récitations plus soignées devraient avoir lieu tous les huit jours au moins sur la matière de la semaine. Les élèves s'habitueront ainsi à l'usage du latin et le préféreront au français dans leurs compositions de philosophie. Libre au professeur de donner ses explications en français, s'il le croit nécessaire, afin d'être plus à la portée de ses disciples.

3) Obliger les élèves à apprendre toute la philosophie au cours des deux années et ne pas se contenter de la matière du programme à peu près exclusivement.

4) Faire de la logique et de l'ontologie une étude très sérieuse et ne pas passer à la cosmologie et à la psychologie, avant que les élèves aient bien compris, bien approfondi ces questions capitales des trois opérations de l'esprit, l'être, sa nature, ses propriétés, ses divisions, les causes,

etc. Le reste de la philosophie en effet n'est pratiquement que l'application de ces principes généraux.

5) Pour stimuler l'ardeur des élèves, et en même temps les familiariser avec le raisonnement, le syllogisme, il serait à désirer que la pratique de l'argumentation hebdomadaire en forme scolastique soit introduite dans toutes nos classes de philosophie. C'est évidemment un travail considérable pour les professeurs, mais largement récompensé par le bénéfice que les élèves en retirent.

Telles sont les quelques réflexions que nous a inspiré la correction des épreuves. Elles n'ont rien de nouveau et de bien saillant, et ne visent qu'un but : stimuler le professeur de philosophie à se demander souvent ce qu'il peut faire pour le progrès toujours plus vif de la scolastique et pour former des esprits droits et capables de discerner toujours la vérité.

C. FAFARD, ptre,  
*Séminaire de Joliette.*

## POUR AIDER À L'EXPLICATION DES AUTEURS FRANÇAIS

PASCAL

### *Deuxième article*

8. *Ceux qui font les antithèses en forçant les mots sont comme ceux qui font de fausses fenêtres pour la symétrie.* Le grand esprit qu'est Pascal condescend à se moquer d'un misérable défaut de style. Il éprouve tant d'aversion pour tout ce qui sent la recherche dans l'art de dire ! Ce n'est pas qu'il proscrive ce mode d'expression qui « rapproche deux idées entre lesquelles existe une forte opposition ». L'Antithèse figure parmi les tours favoris des plus grands écrivains. Lui-même, Pascal, nous en fournit un magnifique exemple, quand il nous montre l'abîme de contradiction qui se trouve entre la grandeur et le néant de l'homme : « S'il se vante, je l'abaisse ; s'il s'abaisse, je le vante ; et le contredis toujours, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre incompréhensible ». Ici, le contraste gît tellement dans les choses qu'on n'est pas surpris de le voir même dans les mots. On se met à rêver, au contraire, en lisant cette phrase de Victor Hugo : « De toutes les échelles qui vont de l'ombre à la lumière, la plus méritoire et la plus difficile à gravir, certes, c'est celle-ci : être *aristocrate et royaliste* et devenir *démocrate* ». Voyez-vous bien l'échelle qui monte d'*aristocrate-ombre* à *démocrate-lumière* ? Modèle d'antithèse tirée par les cheveux ! C'est vraiment une « fausse fenêtre » dans la maison, puisqu'elle n'éclaire pas. N'oublions pas que ces

figures, en général, ne sont pas des ornements qui peuvent s'isoler ou s'ajouter après coup à la pensée, mais qu'ils sont la pensée elle-même prenant tout à tour les formes les plus variées. Le bon goût en règle le choix.

9. Les élèves trouveront sans doute les nos 24 et 25 quelque peu abstraits et énigmatiques. C'est pour scruter de tels passages que leur sens critique requiert le secours d'un maître habitué à l'analyse.

Dans le no 24, la pensée de Pascal pourrait peut-être s'expliquer comme suit : « Il y a une convenance étroite entre un certain modèle de beauté et notre goût ». (Margival). Ceux qui ont le goût plus ou moins défectueux jugent de la beauté des choses d'après un modèle plus ou moins mauvais. Une maison, une toilette, une pièce de théâtre, faites sur ce modèle, seront belles à leurs yeux sans l'être en réalité, parce qu'elles ne seront pas conformes au type général de beauté, commun à tous les objets, qui existe en dehors et indépendamment de nous. Seuls, les hommes de bon goût possèdent cet idéal de beauté qui leur sert de règle pour saisir à première vue le ridicule d'une toilette ou la médiocrité d'un sonnet. Ainsi ceux qui ont du goût, les *honnêtes gens*, au sens du XVII<sup>e</sup> siècle, — pour Pascal, ceux qui recherchent le naturel en tout, — prononcent judicieusement sur la beauté des objets les plus divers par nature : la postérité ratifie leur jugements. En résumé, il y a un bon goût et un mauvais. Et cette aptitude à discerner les beautés et les défauts de la nature ou de l'art n'atteint pas, non plus, la même perfection chez tous les artistes. Corneille et Victor Hugo, à la suite de créations sublimes, ont parfois donné dans le mauvais goût poétique ; Boileau et Racine se distinguent par un goût presque impeccable.

*Comme on dit beauté poétique, on devrait aussi dire beauté géométrique, et beauté médicinale.* Etc. Dans ce no 25, Pascal en veut uniquement, avec tous les hommes de goût, comme Boileau plus tard, comme Molière, aux poètes médiocres de son temps, qui défiguraient la poésie, qui la faisaient consister dans les mots, dans le clinquant,

dans les jeux d'esprit. Nous devons nous en tenir, sur cette boutade, à la sage remarque de Havet : « Pascal n'en veut après tout qu'aux sonnets à la mode, tout comme Molière, plus tard, dans le Misanthrope. Pascal semble avoir fait lui-même, au temps sans doute de sa vie mondaine, des vers galants dans le goût du jour, et il n'a pas eu tort de croire que la vraie poésie n'était pas là ». Lui qui avait dû lire les premiers chefs-d'œuvre de Corneille, il connaissait au moins un poète qui savait en quoi consiste « l'agrément des vers ».

10. Autant les pensées précédentes nous paraissent singulières et abstruses, autant les numéros qui suivent, pleins de justesse profonde, nous ramènent à la pure théorie classique. *Quand un discours naturel peint une passion, ou un effet, on trouve dans soi-même la vérité de ce qu'on entend, laquelle on ne savait pas qu'elle y fut, en sorte qu'on est porté à aimer celui qui nous la fait sentir ; car il ne nous a pas fait montre de son bien, mais du nôtre ; et ainsi ce bienfait nous le rend aimable : outre que cette communauté d'intelligence que nous avons avec lui incline nécessairement le cœur à l'aimer.* Ce passage fournirait l'occasion de faire avec les élèves l'étude suivante : a) Commençons par nous rendre compte, avec eux, du sens attaché aux expressions : *naturel, effet, entend, nous le fait sentir, montre.* b) Tel est le résumé de cette pensée : effets que produit dans l'âme du lecteur ou de l'auditeur un discours naturel, c'est-à-dire vrai dans l'expression comme dans l'observation, lequel nous peint une passion ou un fait moral. c) En voici maintenant le sens profond : le plus sûr moyen de persuader les gens et de les entraîner à notre suite, ce n'est pas de leur fournir des preuves invincibles de nos propositions, mais de nous en faire aimer. d) Cette réflexion de Pascal nous découvre la source du plaisir que nous éprouvons en lisant un ouvrage bien fait : « Nous sommes portés à aimer celui qui peint nos propres sentiments, et et ainsi le plaisir du beau se trouve, selon Pascal, avoir sa racine dans la concupiscence et l'amour-propre ». (Margival). e) Pascal joint ici l'exemple au précepte. L'ex-

pression de cette pensée est loin d'avoir l'allure de la phrase française régulière : le sujet change presque à chaque proposition ; la proposition principale est suivie de plus d'une demi-douzaine d'incidentes, comme d'un train de marchandises ; et que penser de la tournure : *laquelle on ne savait pas qu'elle y fut ?* Que dire des boulons conjonctifs, empruntés au latin, qui tiennent ces propositions liées l'une à l'autre ? Et cependant, qui oserait avancer que cette phrase manque d'unité, de clarté, ou qu'elle ne s'adapte pas, comme un habit de belle coupe, à la pensée de l'écrivain, en un mot, qu'elle n'est pas excellemment du discours naturel ? f) Dans la plupart de ses réflexions sur le style, Pascal obéit à une préoccupation dominante, qui est de combattre l'artificiel et de pousser au vrai en tout, même dans ce qui est œuvre d'imagination.

11. *Il faut de l'agréable et du réel ; mais il faut que cet agréable soit lui-même pris du vrai.* L'Agréable comprend tout ce qui se rattache à l'imagination, à la fiction, aux ornements du style, tout ce qui tend à plaire dans le discours. Cette partie même de l'art doit reposer sur la vérité de l'observation. Et comme la vérité est l'objet propre de l'intelligence et la matière du raisonnement, la raison doit s'exercer sur l'agréable même. C'est la doctrine de Boileau :

Aimez donc la raison. Que toujours vos écrits  
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

12. *Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi ; car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme* En élargissant un peu le sens de cette pensée, nous voudrions, comme toujours, ne nous écarter pas du sens que Pascal y attachait lui-même.

Le style *naturel* s'oppose au style étudié, apprêté, qui sent l'école. *Auteur* semble pris dans le sens de l'écrivain qui écrit selon certaines règles, cultive la forme pour elle-même et pose en quelque sorte devant la postérité. L'auteur porte l'enseigne d'écrivain ; tandis que le simple honnête homme est celui qui peut écrire fort bien, sans qu'il se pique d'être habile dans l'art d'écrire. Chez

le premier, la profession masque la nature; chez le second, la nature se montre à nous telle quelle est, et elle nous ravit. A tort ou à raison, nous avons l'impression que l'auteur, au sens de Pascal, pense à lui, en nous parlant, ce qui déplaît à notre orgueil. L'honnête homme, qui n'écrit que pour remplir un devoir à l'égard de la vérité ou de la vertu, s'il est supérieurement doué par la nature nous cause un plaisir sans mélange. Tel fut Démosthène, qui ne se servit admirablement de la parole que pour le salut d'Athènes, tel Pascal qui, pour défendre ses amis de Port-Royal, se fit maître écrivain, même en parlant de théologie; tel Bossuet, qui semble n'avoir jamais écrit une ligne en songeant à la gloire d'auteur. Cicéron aime sincèrement sa patrie, mais ne s'oublie pas.

13. *La dernière chose qu'on trouve en faisant un ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre la première.* A propos de cette pensée, nous lisons dans les *Œuvres complètes* de Pascal, édition des *Grands Écrivains de la France*, XIIe vol. par M. Léon Brunschvicg, la note suivante: « Il est peu probable que cette réflexion ait été écrite par Pascal; c'est un souvenir de conversation, qui aurait été recueilli par Port-Royal. » Si la pensée n'est pas de Pascal elle se rattache à lui, du moins, par un air de famille. Elle ne manque pas non plus de justesse. Qui n'a senti le besoin en finissant quelque travail littéraire, d'en reprendre le début?

14. *La vraie éloquence se moque de l'éloquence, etc.* Pascal laisse donc entendre qu'il y a une fausse éloquence ou une éloquence qui n'en est pas une (quelque chose comme l'éloquence de Cicéron, j'imagine). « Les règles de l'école ne suffisent pas plus à créer l'éloquence qu'elles ne suffisent à créer la morale et la philosophie ». (Brunschvicg). « L'éloquence naturelle se moque de l'éloquence apprise, de l'éloquence d'école ». (Margival). Combien nous préférons le sentiment de Cicéron dans le *Pro Archia*, VII, 15: « Certains hommes peuvent être et ont été éloquents par leurs seuls talents naturels, et sans l'étude. L'étude seule vaut moins que la nature pour faire un véritable

orateur ; mais quand à des dons naturels de premier ordre s'ajoute la formation de l'esprit par l'enseignement, il en résulte de la perfection de l'éloquence » :

15. *Toutes les fausses beautés que nous blâmons en Cicéron ont des admirateurs, et en grand nombre.* Après ce qui a été dit, on n'aura pas de peine à expliquer ce que Pascal entend par les " fausses beautés " de Cicéron. « Ce nous désigne ici Montaigne et plus encore Méré avec qui Pascal s'accordait pour blâmer en Cicéron tout ce qui dépasse la simple et pure nature, tout ce qui n'est que pour la pompe et l'éclat. Ils avaient conscience que la délicatesse de leur goût était en contradiction avec la culture de la « rhétorique » dont les régents de collège, les prédicateurs en chaire et les avocats au Parlement faisaient alors un si étrange abus ». (Brunschvicg).

Abeilles diligentes, nous avons butiné ensemble, chers élèves, dans le champ confus de l'art. VII des *Pensées*, le suc un peu âcre des principales idées littéraires de Pascal. Essayons maintenant de le transformer en nourrissantes et agréables leçons de l'art d'écrire.

### III

La troisième partie de ce travail n'a point pour objet d'apprécier le style de Pascal : on n'a qu'à lire les études des maîtres de la critique ou les jugements contenus dans les bons manuels. Vingt pages que nous pourrions écrire sur le mérite littéraire d'un article quelconque des *Pensées* n'en vaudraient pas une, pour ne parler que de lui, de Désiré Nisard.

Loin de nous également la prétention d'apprendre à nos élèves à écrire du style de Pascal. Mais il se dégage des pensées sur le style certaines façons de procéder, certains principes, qui peuvent servir d'enseignement à quiconque n'ambitionne d'écrire que selon ses propres ressources. « Pascal est le plus excellent des modèles, pourvu qu'on se propose en l'étudiant de rester soi-même, et non pas d'être Pascal ; son éloquence n'est qu'à lui, mais tout le monde peut prendre sa part de sa rhétorique ».

Une cause de torture intellectuelle et d'insuccès chez la plupart de nos élèves qui s'exercent à la composition littéraire, c'est de vouloir écrire avant que de penser. Ils n'ont encore que des idées obscures, vagues ou informes, sur un sujet à traiter, et ils courent après des mots, des phrases, des images, des fleurs de style, qui ne viennent pas. Leur tendance trop commune est aussi de ne considérer le style que par l'extérieur et d'en soigner le vêtement ou la parure à l'exclusion de la pensée qui en est l'âme et le support. Bref, ils ne travaillent que sur des mots, de là des expressions creuses ou insignifiantes. Au rebours de cette méthode, Pascal n'écrit qu'après avoir trouvé quelque chose à dire : ce qu'ont toujours fait les bons écrivains. Sortant tout à coup d'une longue méditation où il a sué peut-être sang et eau, il trace sur des bouts de papiers des phrases comme celles-ci : *Tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment. Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau ; la disposition des matières est nouvelle. Les bêtes ne s'admirent point. Un cheval n'admire point son compagnon.* Encore tout ému par la vision de ces vérités, l'imagination mise en branle, Pascal trouve sans efforts les expressions brûlantes ou colorées qui mettent ses idées en pleine lumière. C'est la comparaison de la montre, du jeu de paume, du cheval qui pratique sans le savoir les plus fières maximes des stoïciens. Les figures et les images naissent d'elles-mêmes sous les rayons de l'idée. Et l'écrivain se sert des objets les plus familiers pour l'éclairer davantage, la préciser et la faire jaillir comme un trait dans l'esprit du lecteur.

Avec le souci de réfléchir intensivement et d'avoir des idées claires avant de prendre la plume, Pascal nous prêche par son exemple l'amour passionné du vrai. Dans la recherche de la vérité en tout, ce grand homme a mis toutes ses puissances, usé prématurément sa vie, exercé son style. Il souffrait d'une soif ardente pour la vérité, et il a tâché de la satisfaire par des efforts personnels. « On se persuade mieux pour l'ordinaire, nous dit-il, par les raisons qu'on a soi-même trouvées, que par celles qui

sont venues dans l'esprit des autres ». Ses pensées, même quand elles viennent d'ailleurs, ont subi dans l'esprit de Pascal comme dans un laboratoire, un long travail de réflexion et, pour ainsi dire, de manipulation. Ce qu'elles nous traduisent, c'est la vérité douloureusement cherchée et saisie, mais la vérité faite à l'image de l'âme merveilleusement douée de Pascal. La curiosité patiente d'un esprit qui se rend compte des choses par soi-même et les exprime avec ses propres ressources, n'est-elle pas digne de notre imitation ? N'est-ce pas désirable que les jeunes gens s'y exercent de bonne heure ? Ne faut-il pas les accoutumer graduellement à penser par eux-mêmes ? les mettre en garde contre les opinions toutes faites, les notions vagues, les à peu près, les demi-vérités, l'habitude d'effleurer toutes choses et d'écrire plutôt de mémoire que de réflexion ? en un mot, leur inspirer en tout l'amour précoce de la vérité ? Acquérir ces qualités et combattre ces dispositions paresseuses, c'est pour eux se former à la probité intellectuelle que l'on attend d'une forte éducation.

Pascal nous prescrit le culte du vrai non seulement dans la pensée, mais aussi dans l'expression. Cela ne signifie point que le style doive être le produit de la seule raison. L'imagination, la passion, le sentiment sont admis à y répandre leurs agréments propres. Mais encore faut-il que l'agréable soit lui-même pris du vrai. De plus l'écrivain qui ne vise pas à faire admirer son art parle de tout, même de théologie, dans un langage accessible à tout le monde. Qu'il se défie de toute expression qui sente l'auteur ou que seuls puissent entendre un petit nombre d'initiés. Pas de jargon poétique, par de jargon scientifique. Le mot juste, le mot mis en sa place, telle est en raccourci, chez Pascal, toute la théorie du style. A ce prix seulement, le langage est vrai, en ce sens qu'il traduit adéquatement la pensée, « Il veut qu'on exprime rigoureusement la vérité telle qu'elle est, de manière qu'il n'y ait rien de trop ni rien de manque ». (Havet). Sous une autre forme, Pascal redit ailleurs la même règle : « Il faut se

renfermer le plus qu'il est possible dans le simple naturel ; ne pas faire grand ce qui est petit, ni petit ce qui est grand » Être naturel, voilà encore le dernier mot du style vrai, comme de l'écrivain qui nous ravit. En examinant leur conscience d'apprentis littéraires à la lumière de ces principes, nos élèves constateront s'ils pèchent d'une façon ou d'une autre contre la vérité du style. Ils se défieront davantage des ornements faux, des termes imprécis, des impropriétés, de l'affectation, de l'enflure, qui sont autant de manières de trahir la pensée. *La règle est l'honnêteté.*

Ajoutons qu'on ne saurait méditer à fond quelques pages des *Pensées* sans priser davantage la clarté, le sérieux, l'éclat, la fermeté du style, l'emploi du mot propre, l'accent de conviction passionné, le raisonnement poussé à la plus haute éloquence, le goût des idées générales et des problèmes philosophiques. Ne souhaiterons-nous pas que ces qualités intellectuelles se déteignent quelque peu sur les facultés neuves de nos jeunes gens ? Osera-t-on soutenir encore que Pascal est « un mauvais modèle d'éloquence », que nous aurions tort, par conséquent, de proposer à la jeunesse ? Non, nous préférons souscrire, en terminant ces réflexions, à la conclusion de Ernest Havet : « Voilà ce que nous pouvons tous apprendre dans Pascal, non pas sans doute pour le faire comme il l'a fait, mais chacun dans notre mesure et suivant nos forces ».

F.-Z.

## CHRONIQUE COLLÉGIALE

**Joliette** : — *Mort du P. Saucier.* La besogne d'éducateur est absorbante entre toutes, elle use rapidement un homme. Se donner tout entier à sa tâche, ne vivre que pour les jeunes, leur consacrer tous les instants de sa journée, c'est une belle et glorieuse mission, mais qui demande beaucoup de générosité et de sacrifice. L'expérience de nos nombreuses maisons d'enseignement secondaire prouvent net qu'il sont rares, ceux qui atteignent à la vieillesse, ceux que Dieu veut bien laisser pour conserver les traditions, être le soutien des jeunes qui ont reçu de leurs mains un héritage de labeur et de dévouement et qui sentent le besoin de s'appuyer sur les anciens.

C'est en pleine maturité, à l'heure où l'on pouvait, semble-t-il, compter encore longtemps sur son activité, que le P. Saucier, assistant-supérieur et préfet de discipline, est allé recevoir la récompense des fidèles serviteurs. Rien ne faisait présager un coup aussi dur pour le Séminaire. Le 13 mars, veille de sa mort, il avait aimablement tenu compagnie à un visiteur de passage à Joliette, et s'était retiré chez lui à une heure assez avancée. Le matin, après avoir marché dans son bureau pendant une demi-heure, à 4.30, il entra chez l'infirmier se plaignant d'éprouver un malaise. Aussitôt il chancelait et tombait frappé d'une syncope. Un prêtre appelé à la hâte lui donnait les derniers sacrements et le médecin ne pouvait que constater la mort foudroyante.

Le Père Joseph-Édouard Saucier était né à Maskinongé le 21 janvier 1878. Après un commencement de cours commercial à Berthier, il se détermina à faire des études

classiques et, en septembre 1892, il prenait rang parmi les élèves d'Éléments latins au Collège Joliette. Gai compagnon, d'une répartie fort spirituelle, bien taillé, d'une mise soignée, il était populaire dans le cercle de ses relations et plusieurs furent surpris de le voir entrer en religion au mois d'août 1899. Il fit généreusement son sacrifice et se donna à Dieu.

Un an plus tard, il revenait au Séminaire qu'il ne devait plus quitter. Professeur de français et d'histoire en Éléments en et Syntaxe latine, il fut nommé à la discipline en janvier 1903 et l'année suivante, sans avoir encore le titre de préfet il en exerçait pratiquement les fonctions, et devint titulaire de la charge à la mort du Père Beaudry (mai 1904).

Il avait fait preuve de réelles aptitudes à la lourde tâche que l'obéissance lui imposait. Pendant les années qui suivirent, son prestige ne cessa de croître. D'un tempérament plutôt calme, élevant rarement la voix, mais faisant exécuter l'ordre donné, il jouissait d'une autorité incontestable. Il savait attendre le meilleur moment de réprimander, et nul ne pouvait lui reprocher de punir de parti pris. Il était habile à profiter de l'occasion, pour donner en particulier des conseils fort utiles, et former le jugement des élèves. Doué d'une grande impartialité, s'il lui arrivait de faire une erreur il se montrait empressé à la réparer. Aussi peut-on dire que des milliers d'élèves qu'il a formés, aucun ne lui est resté antipathique. Tous le rencontraient avec plaisir et lui gardaient le meilleur souvenir.

Nous n'en saurions donner une meilleure preuve qu'en citant quelques lettres d'élèves qui l'ont connu comme préfet de discipline. L'un d'eux écrivait à la nouvelle de sa mort : " Pendant les longues années que j'ai passées sous sa tutelle, certes je n'ai pas toujours mérité que ses louanges, mais il savait si bien comprendre les âmes que l'orgueilleux et le têtù que j'étais accepta toujours les réprimandes qu'il me servit parfois. Sous son apparente bonhomie se cachait un psychologue profond et pratique.

Dès qu'il avait aperçu son homme, il savait la manière de le prendre. Je ne crois pas avoir connu un homme ayant plus que lui le sens de la justice. Il avait un faible pour les turbulents, les « enfants terribles », mais c'était chez lui une tactique pour les redresser. Par une sorte de pudeur de la reconnaissance, je ne veux pas parler de son excellent cœur. Je lui dois de m'avoir rendu moins durs beaucoup de moments pénibles de ma vie de collège. Il était toujours mon tribunal de dernière instance. . . »

Pour ne pas prolonger cet article je me bornerai à une dernière citation. Sous sa forme familière, il me semble que la scène que raconte un de nos anciens peint bien le regretté disparu : « Nul ne savait mieux que lui (le P. Saucier) faire appel au sens de l'honneur chez les élèves et éveiller chez eux le sentiment de la dignité. Dans ma courte et modeste carrière, j'ai déjà éprouvé nombre d'humiliations. Je les ai toutes oubliées à l'exception d'une. J'étais finissant. J'avais « déserté » pour aller en ville, et, en revenant, je m'étais fait « pincer ».

« Pourquoi avez-vous déserté ? me demanda le P. Saucier. — ??? — « Quand vous m'avez demandé une permission ne vous l'ai-je pas accordée ? — Oui, c'est vrai ! — Alors ? — Eh ! bien, mon Père, je craignais que vous ne me la refusiez cette fois, et . . . je l'ai prise. — Allez, vous êtes ineffable ! » Ce « *Vous êtes ineffable !* » m'a fait mal longtemps. Il vous avait parfois de ces mots cinglants, avec un air de n'y pas toucher. On le craignait pour ces mots-là, non pour ses punitions, car il punissait rarement. Il avait le don de nous faire accepter la règle comme un devoir devant lequel un homme doit savoir se plier. Combien il va manquer aux générations d'élèves qui l'ont aimé et combien davantage aux générations futures qu'il aurait formées. . . »

Ces témoignages et bien d'autres que nous pourrions donner prouvent l'influence exercée par le P. Saucier. Sa note dominante semble avoir été un grand sens pratique. Homme de tact, il avait le secret de se créer des sympathies, et ses auxiliaires l'estimaient beaucoup. S'il lui

fallait faire une remarque, elle était dictée par l'utilité et nul ne recevait mieux que lui les observations qu'on pouvait lui faire.

Il fut homme de société. La compagnie lui plaisait toujours, et c'est dans le commerce des hommes plus que dans celui des livres qu'il cherchait se renseigner. D'une intelligence vive, il se tenait au courant des questions d'actualité et pouvait avec habileté soutenir une conversation fort variée. Son affabilité était proverbiale et on était certain de toujours trouver bon accueil auprès de lui. Le plus ancien dans la maison, ayant eu affaire à plusieurs générations d'élèves, tous le connaissaient, il ne passait guère de visiteurs au Séminaire qui n'eussent le désir de rencontrer le P. Saucier.

Il aimait d'ailleurs recevoir et s'amuser. Il ne rêvait autre chose que la vie de Joliette, et si une pensée assombrissait parfois son âme, c'était celle de quitter le Séminaire et d'être appelé à un autre poste. Il excellait à raconter une histoire, à taquiner aimablement et ceux qui l'ont connu se rappelleront longtemps ses francs éclats de rire et son humeur joviale.

Retenu à la discipline pendant dix mois, rien ne lui était plus agréable que de profiter des vacances pour visiter les anciens élèves ou les amis de la maison. Quel curé dans le diocèse de Joliette ou même en bien des endroits des États-Unis et de Montréal ne l'a vu entrer chez lui un jour au l'autre. Et la franche partie de plaisir commençait. Ces visites le reposaient de la monotonie de la tâche ordinaire et il revenait à la besogne plus actif et plus dévoué que jamais. On comprendra que pour tous les visiteurs au Séminaire il fut une figure connue, et son accueil cordial plaisait à tous. Jamais un sentiment d'humour ou une physionomie qui put laisser soupçonner qu'une visite le dérangeait ; la joie était sincère et la réception chaleureuse.

En 1915, il avait été nommé préfet des études, mais en 1919 il revint à la discipline et reprit avec plaisir un labeur qu'il préférait. Depuis quelques années, il était assistant-

supérieur et apporta un appui précieux à ceux qui dirigèrent cette maison. Les Supérieurs se plaisent à rendre hommage à la soumission profonde et à l'excellent esprit qu'ils rencontrèrent toujours chez le défunt. Il fut vraiment un homme de conseil, exposant son idée, la défendant de son mieux, mais acceptant avec une simplicité d'enfant la direction qu'on lui donnait.

Sa disparition est donc une lourde épreuve pour le Séminaire et, ces quelques notes rédigées imparfaitement, à la hâte, rendent bien peu justice à la carrière du défunt. Nous savons combien il était estimé, et à Joliette même on a constaté quelles sympathies on avait pour lui dans notre cité, où tous avaient pu apprécier ses qualités. L'incessant défilé auprès de sa dépouille mortelle, les paroles de regret profond, les prières nombreuses, tout nous prouve la part que l'on a prise à la douleur causée par un deuil aussi inattendu.

Puissent nos collègues continuer à trouver toujours grand nombre d'éducateurs dévoués à la jeunesse et qui méritent l'hommage rendu par un jeune prêtre au regretté P. Saucier : « Il avait tout de l'éducateur : le sang-froid, la patience, l'amour des jeunes, la psychologie, l'esprit sur-naturel. Aussi lui devons-nous beaucoup : les uns, leur vocation sainte ; tous un peu de leur formation. Prier pour lui nous est un devoir d'affectueuse reconnaissance. »

A. DE GRANDPRÉ, *c.s.v.*,  
*Petit Séminaire de Joliette.*

---

**Séminaire de Québec :** — *Célébration des fêtes de Mgr Laval et de Mgr le Supérieur.* Mercredi le 11 mai, dans la grande salle académique de l'Université Laval, les élèves du Petit Séminaire de Québec donnaient une soirée dramatique et musicale à l'occasion du 298<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Mgr de Laval, fondateur de la

Maison et aussi en l'honneur de Mgr François Pelletier supérieur actuel.

Le programme annonçait une comédie en trois actes : *L'Étude Tocasson* et l'opérette *À Clichy*. L'une et l'autre pièces ont été bien interprétées. La Société Ste-Cécile a rempli les intermèdes, ainsi que M. Arthur Leblanc, le violoniste qui a rendu délicieusement Ballade et Polonaise de Vieuxtemps.

Le lendemain, le jeudi, la séance était répétée devant le public québécois. Les jeunes acteurs ont eu un auditoire considérable, nul doute que la recette aura été abondante et que les pauvres familles secourues par la conférence St-Frs de Sales seront bien soulagées l'hiver prochain.

**Collège de Montréal :** — On a fêté Dollard d'une façon intéressante et toute nouvelle pour le collège. Un spectacle en plein air avec le ciel et les grands arbres pour décor.

Les petits, après avoir construit un fort de pieux avec des troncs d'arbres de leur cour, ont entrepris de reproduire tout au long le fait-d'armes du Long-Sault.

Les adieux de l'abbé Souat, le serment des jeunes preux, le départ pour l'Outaouais et l'arrivée au fort, où les Indiens alliés viennent rejoindre les Français, le combat héroïque, tout a été représenté avec un réalisme saisissant sous la direction de M. l'abbé Julien Perrin, P.S.S. qui s'est inspiré aussi fidèlement que possible des récits historiques.

Une apothéose des dix sept braves dont on fit l'appel avant le grand défilé final termina la représentation.

Il est bien sûr que figurants ou non, ces élèves ne rappelleront jamais leur temps de collège sans revoir cette vivante leçon d'histoire qu'ils doivent au talent de leur professeur et au dévouement de leur préfet M. l'abbé Désire Waddel, P.S.S.

Ces souvenirs feront la base des conversations joyeuses et reposantes des conventums. Devenus hommes, ces

enfants voudront retremper leur courage au souvenir de ce régal patriotique du 24 mai 1921.

**Le centenaire de Ste-Thérèse.** — Le 24 mai grande réunion des anciens élèves au Séminaire, on se prépare à célébrer le centenaire de l'établissement.

N'est-ce pas en 1825 que Messire C.-J. Ducharme ouvrit son presbytère à quelque huit enfants qui feraient sous sa direction éclairée un cours d'étude complet. Ce prêtre zélé posait ainsi d'un bras ferme les premières assises du Séminaire de Ste-Thérèse. Dieu allait benir son œuvre et lui donner le développement dont l'Église et la Patrie ont été, au cours du siècle que va se clore en 1925, les témoins émerveillés.

**Fête au Collège de Ste-Anne :** — Le 29 mai grand gala au collège. Bénédiction solennelle de la pierre angulaire du Collège que l'on est à reconstruire.

Cette pierre angulaire est celle-la même qui a servi pour la construction Mailloux de 1841 et qu'on a retournée sous les ruines de l'incendie.

Nous donnons ici la traduction de l'inscription latine sur la pierre :

*Le 29 mai de l'an du Seigneur 1921 ;*

*Sous le pontificat de Sa Sainteté Benoît XV ;*

*Son Excellence Mgr Pietro Di Maria étant délégué apostolique ;*

*Son Eminence le Cardinal L.-N. Bégin, archevêque de Québec ;*

*Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy, coadjuteur ;*

*Sous le règne de Georges V, roi d'Angleterre ;*

*Sir Charles Fitzpatrick étant lieutenant-gouverneur de la Province de Québec ;*

*Monseigneur Auguste Boulay, P.D., supérieur du Collège de Sainte-Anne ;*

*On a placé ici la pierre angulaire de ce collège fondé en 1827, agrandi en 1841, 1855, 1901, et reconstruit avec dili-*

gence en l'an du Seigneur 1921, par la générosité du diocèse et des anciens élèves.

**Collège de Valleyfield** : — Le 27 avril dernier, on a joué un drame historique, composition de deux professeurs de la Maison : MM. les abbés Napoléon Aumais et Lionel Deguire.

Ce drame est intitulé « La Friponne ». On désigne sous ce nom une société secrète qui aurait existé au pays dans les dernières années de la domination française.

Un véritable succès a couronné l'œuvre patriotique des deux jeunes professeurs. Les auditeurs nombreux et choisis ont maintes fois applaudi avec une vive émotion les héros de la lutte suprême représentés sur la scène.

Il est évident que de tous les sujets ceux qui sont tirés de notre histoire plaisent davantage à notre peuple.

**Collège Bourget (Rigaud)** : — Fournir aux élèves d'un collège classique l'occasion d'entendre ceux qui sont en notre pays les « Maitres de l'heure », les dirigeants de la race, les plus éloquents porte-parole de nos aspirations et de notre idéal, et par là même, ravigoter les énergies, fouetter les ambitions légitimes et découvrir aux intelligences avides des horizons nouveaux, n'est-ce pas là le rêve caressé par tous les éducateurs ? Tel était bien celui qu'avaient longtemps nourri dans le secret les autorités du collège.

L'idée souleva chez les élèves le plus grand enthousiasme. Toutes les sociétés collégiales se cotisèrent — car dans la réalisation de ce dessein, comme ailleurs, l'argent est le nerf de la guerre — chaque classe versa généreusement son obole, et pour compléter les fonds nécessaires à la mise à exécution du projet, on ajouta le produit d'une séance interprétée par les aînés à l'occasion de la Sainte-Catherine. L'Œuvre des Conférences était fondée.

Un ancien de la maison, le R. P. Ls Lalande, s. j., acceptait le lundi soir, 31 janvier 1921, d'inaugurer la série par une étude sur *La Vérité et ses Diffamateurs*. Sa parole

tout à tour pathétique ou amusante tint sous le charme l'attention du moindre de ses auditeurs. L'entreprise naissante ne pouvait espérer plus brillants débuts.

Le 7 mars, M. le curé Ph. Perrier traitait un sujet quelque peu abstrus, du moins en apparence : *La Modernité de saint Thomas*. Son intelligente compréhension des jeunes et son zèle d'apôtre mirent à la portée de tous les leçons qui se dégagent de la doctrine « toujours ancienne et toujours nouvelle » du maître d'Aquin.

Pour faire diversion et nuancer le programme c'est, le mois suivant, Larrieu et sa troupe. Succès artistique et pécuniaire : ce qui aidait grandement au développement ultérieur de l'Œuvre et encourageait les plus audacieux espoirs.

M. l'abbé Thellier de Poncheville veut bien, le 20 avril, illustrer notre modeste tribune. Son éloquence transporte « Sur le front de France » l'auditoire attendri ou émerveillé. M. le chanoine L.-U. Mousseau — un fils qui honore son Alma Mater — avait souhaité la bienvenue au Conférencier en des termes où la délicatesse des sentiments n'avait d'égal que la perfection de la forme ; M. le chanoine A. Harbour, président d'honneur, exprima l'admiration unanime pour le héros de la Grande Guerre, pour l'orateur qui, à l'exemple des célestes messagères de Jeanne d'Arc, « avait la voix douce et le parler français ».

Le gracieux et populaire folkloriste canadien, Charles Marchand — de « Bourget », lui aussi — tint à honneur d'offrir à ses jeunes camarades la primeur d'une nouvelle série de chansons : émouvante résurrection des airs du « bon vieux temps ». Soirée agréable pour tous, et pour la gent écolière éminemment éducatrice.

Enfin, l'un des initiateurs de l'Action française, le docteur Gauvreau, est venu tout dernièrement nous retracer l'historique de ce « Réveil national » qui, malgré l'humilité des commencements, a pris depuis un si rapide essor.

L'influence déterminante de ces modèles de la parole et de l'action ne saurait être mise en doute ; et l'Œuvre des Conférences peut se flatter d'avoir contribué ainsi pour

une modeste part à faire naître au cœur du collégien « la nostalgie des sommets ».

C'est une œuvre qui vivra !

**Petit Séminaire de Mont-Laurier** : — Les élèves du Séminaire ont fêté les héros du Long-Sault, mardi le 24 mai, par une démonstration publique dans la cour de récréation. A deux heures de l'après-midi, les orateurs ont pris place sur l'estrade magnifiquement décorée pendant que l'orchestre jouait des airs canadiens.

L'assemblée fut ouverte par M. Armand Fiset. Il prêcha la fierté nationale puis présente les six autres orateurs qui pendant une heure et demie exaltent Dollard et ses compagnons et tirent des leçons pratiques de leur glorieux fait d'armes.

Journée intéressante qui produira à n'en pas douter des fruits durables dans le cœur des jeunes assistants.

#### **PRIX THS-CHASE CASGRAIN**

*Cinquante piastres attribuées aux deux meilleures copies, dans un concours sur l'histoire du Canada, entre les élèves des collèges affiliés à l'Université Laval.*

Premier prix (1921) : Robert Picard, Collège d'Edmonton ;

Deuxième prix : François Caron, Collège de l'Assomption.

#### **PRIX DU PRINCE DE GALLES**

En Physique (1921) : François Leduc, Collège Bourget ;

En Rhétorique : François Caron, Collège de l'Assomption.

Les seconds de ce concours sont :

En physique : Delphis Rollin, Collège Bourget ;

En rhétorique : { Maurice Roy, Séminaire de Québec ;  
Edouard Lamarche, Collège Bourget.

## COURRIER DU BULLETIN

---

### LA MÉMOIRE (*suite*)

C'est une sage disposition de la nature. Avant de se regarder vivre, ou mieux, de remonter avec désintéressement le cours de sa vie, l'enfant doit s'adapter aux choses et aux hommes. Il va au plus pressé, il se construit comme par instinct des mécanismes utiles. Au reste, tant qu'il n'a pas très nette la conscience du moi, définie de ce point de vue, quoique abusivement : « fédération mystérieuse de souvenirs » (Luys), l'enfant n'a que des souvenirs ou totalement impersonnels, ou, dans la suite, peu liés entre eux, mal groupés autour d'un noyau central, donc peu éclairés par la réflexion ou la possession du moi, par la conscience. De là, chez le petit enfant et même chez un enfant de dix ans l'impuissance ou la grosse difficulté de localiser les souvenirs dans le temps. Ils n'ont pas de point de repère assez fixe et éclairé, pour pouvoir apprécier la durée. Aussi la mémoire représentative qui, précisément, jette un pont sur la durée écoulée, ne peut pas aisément « terminer » son action.

C'est pourquoi enfin la mémoire de l'enfant est agitée continuellement par l'influence excitatrice de l'extérieur, tandis que celle de l'homme et surtout du vieillard se suffit à elle-même, rebelle plutôt aux acquisitions nouvelles, disposée à se replier sur soi-même et à se contempler dans une méditation qui est « la poésie des cheveux blancs ».

Les caractères secondaires de la mémoire enfantine dérivent des caractères essentiels que nous venons de noter. Cette mémoire est vive. Les réactions de l'enfant sont en effet rapides. La substance cérébrale en particulier

est très flexible. Ces conditions sont très favorables à l'acquisition prompte de la mémoire-habitude. L'étude de ce qui est surtout affaire de coordination musculaire et nerveuse : dessin, musique, vocabulaires, jeux sportifs etc., réussit mieux à l'enfant qu'à l'homme fait. En revanche, cette mémoire est fugitive pour la conscience, l'équilibre très instable de l'organisme de l'enfant est à celui-ci une cause d'oubli facile des impressions peu anciennes, sans cesse chassées par de nouvelles.

Mais il reste qu'au point de vue habitude nerveuse, enregistrement organique, c'est la mémoire de l'enfant qui conserve le plus longtemps les acquisitions de l'individu. C'est une loi bien reconnue (Ribot) que la mémoire lorsqu'elle se défait, suit une marche régressive, qu'elle « descend progressivement de l'instable au stable », qu'elle perd d'abord les souvenirs récents, puis les connaissances de nature strictement intellectuelle, ensuite les états affectifs, et, finalement, les acquisitions de première nécessité et utilité pour la vie physiologique et la satisfaction des essentiels besoins sociaux. On pourrait extraire de cette loi d'intéressantes conclusions d'ordre éducatif <sup>(1)</sup>.

D'autre part, la mémoire-image consciemment représentative du passé, étant peu développée, prive la première de son secours. Le rappel est, pour cette raison, moins volontaire, moins obstiné, plus soumis aux circonstances extérieures, aux conditions indépendantes des intentions, plus subordonnée aux exigences tyranniques du milieu imposé.

D'un autre point de vue, la mémoire de l'enfant est infaillible, dans la mesure même où elle est automatique. Ce caractère lui donne les qualités de l'instinct, la précision, la facilité. L'enfant qui dévide rondement « un morceau choisi », la table de multiplication, ou les sous-préfectures, est d'autant plus sûr de lui, qu'il laisse agir en lui les mécanismes. Pour la même raison, sa mémoire

---

(1) Cf. *Pédagogie du catéchisme*, par MM. L. HENNIN et C. QUINET, Tolra, 1912, p. 57.

est infidèle au point de vue de la conscience. C'est toujours la seconde mémoire qui lui manque le plus, celle de la reconnaissance proprement intellectuelle. Et cette infidélité n'a pas que des conséquences relatives à l'acquisition de la science. Elle est surtout à considérer d'un point de vue social. Ce défaut de la mémoire enfantine, souvent viciée par l'imagination, et foncièrement incomplète pour les raisons que nous avons suffisamment développées, nécessite une sérieuse critique du témoignage de l'enfant. Même de la part des adultes, il est de règle, dans les tribunaux, qu'aucun témoignage n'est accueilli comme absolument véridique. La proportion des faits affirmés faussement par serment, est dit-on, vingt-cinq pour cent. Les enfants sont encore plus sujets à caution, pour bien des motifs que nous analyserons plus loin, beaucoup aussi à cause de l'espèce particulière de leur mémoire. Celle-ci est aisément « pervertie » par l'impuissance de distinguer entre l'image virtuelle et l'image réelle, entre les perceptions anciennes et les nouvelles, par inaptitude à localiser les souvenirs-images sur la route du passé, leur sensibilité les dispose mal à faire ce classement, ce départ, cette localisation. L'émotivité infantile s'ajoute donc à l'entraînement de l'imagination créatrice pour nuire à la reconnaissance exacte. Elle sert au contraire à conférer aux dépositions fausses, aux comptes-rendus erronés des enfants, toute l'apparence de récits véridiques. Et les premiers illusionnés sont les enfants eux-mêmes.

Des expériences ont été faites, qui ont révélé comment ils rapportaient un fait divers un peu sensationnel ; et l'on s'est aperçu que ce sont précisément les « détails qu'on n'invente pas », que les enfants imaginent le plus naturellement du monde.

## II

S'il nous est donc précieux de savoir à quoi nous en tenir avec la fidélité de la mémoire infantile, il n'est pas moins utile aux enfants de leur enseigner, non seulement

à bien voir, mais aussi à bien revoir. Cette reviviscence s'opère d'ailleurs selon les différents types de mémoire. Il est reconnu que l'enfant jouit de la prédominance, sur le type verbal, du type sensoriel. Il ne pense que ce qu'il imagine, tandis qu'un très développé peut se dispenser de voir ce qu'il pense, travaillant sur des abstractions, sur des schémas. L'enfant est envahi par l'intuition, par les images. Reconnues ou non, celles-ci remplissent presque tout le champ de sa conscience.

Dans ce type même, on a établi bien des distinctions, et finalement, on a voulu reconnaître la prédominance de la forme visuelle pour la mémoire des objets matériels et de la forme motrice pour la mémoire du langage.

La déduction semble confirmer cette expérience. L'être jeune ne travaille que pour l'utilité, pour croître et mûrir. Or, la mémoire qu'il préfère d'instinct, pour le succès de sa fonction, est celle des mécanismes bien montés. Parmi tous les sens, celui de la vue, nous l'avons dit, est le plus perfectionné, le plus adapté à la perception ; à ce point que percevoir est devenu synonyme de voir.

D'un autre côté, la mémoire motrice articulation est plus directement utilisée pour les besoins du langage que celle des images visuelles et surtout auditives. C'est plus tard, que les autres formes de mémoire, sous la poussée des préoccupations désintéressées ou artistiques, se développent davantage. Mais, en réalité, est-il légitime d'être aussi affirmatif ? Bien des observations ont été faites méthodiquement sur l'homme et l'enfant, dans le but de constater les types de reproduction des images. Or, peut-on dire que le type visuel l'emporte sur les types auditif et moteur ou qu'au contraire, le type équilibré ou normal, composé des trois autres, ne se rencontre pas le plus fréquemment ? Sans doute, la nature peut prédisposer l'esprit à l'intuition plus facile et plus rapidement réviscente de l'une quelconque des espèces d'images. L'hérédité, évidemment, exerce son influence, pour ce fait comme pour les autres. Mais ne serait-il pas permis de penser que les habitudes générales de la vie, les

occupations quotidiennes, les préoccupations d'étude, de jeu pour les enfants, de la profession, du métier pour les adultes suffisent à créer le développement d'un type à l'exclusion d'un autre, ou le plus souvent, l'excès de développement d'un type sur l'autre. Ajoutez à ce correctif qu'il est devient difficile, si non impossible, d'obtenir des enfants une analyse aussi subtile de ce qui ne les intéresse guère. Néanmoins, après les observations minutieuses, on a reconnu que les types sont bien « plus complexes qu'à l'âge adulte où la prédominance d'un centre sur un autre gagnerait graduellement du terrain »<sup>(1)</sup>.

Si toutefois tels enfants se rencontrent qui soient pourvus d'une mémoire d'un type très accentué, il conviendra de les diriger vers les études ou les professions que ce type favorise. L'enfant devra donc être aidé et éduqué conformément aux exigences de son type individuel de mémoire. On a toujours plus à gagner, lorsque, dans l'acquisition des données nécessaires à la vie pratique, à l'intelligence proprement dite, on favorise les dispositions naturelles. La prédominance d'une catégorie spéciale d'images fournit à l'esprit une avance proportionnelle dans une direction donnée. Aussi est-il utile de connaître la « couleur » d'imagination des élèves dont on s'occupe. Pour ce faire le maître observera les progrès d'un enfant dans les diverses branches d'enseignement, prendra sur le vif les manières de sentir et d'apprécier, inconsciemment révélées par l'élève, au cour d'une visite de musée, à propos d'une nouveauté mécanique, artistique, etc. : s'il est possible, le maître le décidera à faire un examen personnel, ine introspection, toujours difficile et délicate évidemment. Après les travaux d' Egger (1881), de Galton (1883), de Stricker (1885), de Ballet (1886), de saint Paul (1904), et de Binet, d'intéressantes observations sur le langage intérieur des enfants furent effectuées par M. A. Lemaître<sup>(2)</sup>, sur des garçons de 12 à 16 ans. Il ressort

(1) *Arch. de Psychologie*, août 1904.

(2) Extrait des *Archives de Psychologie*. t. IV, août 1904.

de ces études, que si les vérités de moyennes sont peu sûres les investigations individuelles peuvent au moins servir à l'individu qui en est l'objet.

L'enfant caractérisé par un type quelconque d'images, possède naturellement des préférences qui constituent des aptitudes déterminées pour telles spécialités d'études ou de professions. Ainsi le visuel est particulièrement apte à la pratique des arts, à l'étude des sciences, à l'apprentissage des métiers ; l'auditif, à l'art musical, à la poésie, à l'acquisition des langues étrangères. L'aptitude à faire revivre les images motrices est précieuse aussi pour les langues, pour l'élocution facile, pour les ouvrages d'adresse, de précision. Le plus souvent le même sujet, surtout l'enfant, jouit d'un égal développement de ces types d'images ; son tempérament imaginaire est équilibré. L'enseignement par intuition simultanée lui sera dès lors très fructueux

Si l'enfant ne possède pas cet équilibre, l'éducateur, sans s'astreindre à ne cultiver qu'un ordre d'images, cherchera « le point fort » de l'élève, la catégorie d'images qui l'emporte chez celui-ci. Il comprendra mieux la courbe de progrès ou le stationnement de l'esprit de l'enfant et dispensera l'enseignement en fonction de cette catégorie, et en fonction de cette constitution cérébrale particulière. Il conseillera fort judicieusement le jeune homme, dans le choix d'une carrière. Ainsi, et pour l'étude, et pour la profession, et pour la formation morale, cette méthode introduira l'élément « d'intérêt » indispensable, qui accroîtra la force de l'intelligence et de la bonne volonté supposées présentes.

Il faut noter que l'excessive culture d'un genre d'images est psychologiquement et moralement dangereuse. Dans les cas extrêmes, elle peut occasionner l'hallucination, et en cas de perte subite de la mémoire imaginative, elle laisse le sujet désarmé, dans l'impossibilité de suppléer à cette déficience par d'autres images et frappé par la même d'amnésie totale.

Ces premières conséquences des principes extraits de l'expérience et de leurs déductions psychologiques confirmées par l'observation, nous conduisent à rappeler et à justifier pareillement les règles communément reçues pour l'éducation de la mémoire infantile.

Puisque cette mémoire est proportionnellement, plus que chez l'adulte, dépendante de conditions physiologiques, il convient de régler avec hygiène les exercices imposés par les programmes classiques. Au rebours de la croyance commune, il faut peut-être dire que le matin est préférable pour l'étude du mot-à-mot, Il est vrai, qu'après l'étude du soir, l'inconscient accomplit son œuvre pendant la nuit. Nous pensons que cela n'est pas impossible, mais qu'on peut interpréter autrement, par l'avantage du repos par exemple, le succès de la méthode habituelle. Or, cette interprétation ne ferait que confirmer notre observation. La fatigue de tout genre est très défavorable à la mémorisation. Des expériences ont été faites, qui établissent que la fatigue générale est préjudiciable au travail mental. Des livres entiers ont été écrits sur ce sujet (Binet et Henri Claparède). On a utilisé tous les instruments que nous avons déjà indiqués, pour expérimenter cette influence de la fatigue sur le jeu des facultés intellectuelles. Or, s'il est un exercice pénible, c'est bien celui de la mémoire verbale. L'enfant nous l'avons dit, est du type sensoriel. L'étude d'un texte lui est très accessible. Mais, en raison de la répétition dont la fréquence supplée au défaut de l'attention et de l'idée, cette étude est laborieuse. C'est en particulier pour ce motif qu'on a préconisé l'enseignement par l'image et l'enseignement oral exclusifs jusqu'à l'âge de 8 ans.

Puisque au reste, la mémoire de l'enfant est surtout sensorielle, il convient, dans le but d'amoinrir la fatigue et d'acquérir un plus grand résultat, de guider la mémoire de l'enfant pour l'utilisation de cette aptitude. Plus l'esprit sera impressionné par un grand nombre de sensations convergentes, plus aisément il gardera le souvenir — habitude de l'objet qui en était le centre.

Soit à faire retenir la démonstration du cours des saisons. L'enseignement oral exclusif donne bien peu d'images à un esprit surtout intuitif, imaginaire. Prenez un « globe » monté sur pivot, fermez les persiennes, croisez les rideaux, allumez une forte lampe, et imitez le mouvement de la terre sur l'écliptique, combiné avec le mouvement diurne, faites constater les parties éclairées et les parties ombrées, etc. L'élève est ainsi rempli de sensations visuelles, ajoutées aux sensations auditives. En même temps, suscitez en lui, par suggestion, des sensations thermiques en insistant sur les diverses températures des différentes régions marquées et coloriées sur le globe. Faites-lui exécuter la même expérience avec le même globe. Reproduisez-la finalement sur le tableau noir. Alors l'ouïe, la vue, le toucher, les mouvements du corps, les principaux sens et les autres mêmes, par imagination, seront intéressés à cette démonstration. Ces groupes de sensations se combinent, s'organiseront autour d'une idée ; celle de l'inclinaison de l'axe terrestre et de la révolution de la terre autour du soleil. Finalement une explication aussi présentée et répétée se gravera d'autant plus profondément dans la mémoire des enfants — la part de l'intelligence réservée évidemment, — que le concert des sensations aura été plus complexe et plus intime.

C'est selon le même principe que s'est constituée une méthode d'enseignement de lecture qu'on dit nouvelle, bien que saint Jérôme (Lettre à Læta sur l'éducation de sa fille Paula), veuille « qu'on donne à l'enfant des lettres en bois ou en ivoire qu'elle puisse manier, qu'on l'exerce à écrire sur des tablettes, où les caractères sont gravés en creux ».

Mais, « tout se tient ». En suscitant des sensations combinées, pour accroître l'habitude et assurer davantage la réviviscence, on a éveillé l'attention du sujet, on a fixé les idées ; ce qui est surtout précieux pour la connaissance, En d'autres termes, en favorisant ses intuitions sensibles, on a aiguisé son intuition intellectuelle. On a dénaturé la mémoire des choses, devenue insensiblement mémoire

des idées. C'est le meilleur résultat d'une méthode qui ne le visait pas directement. Car cette dernière mémoire est bien supérieure à la première. C'est son usage qui constitue tout le secret de beaucoup étudier sans surmenage, qui fournit le maximum de rendement positif avec un minimum d'efforts de mémoire.

L'enfant n'est pas inapte à l'exercice de la mémoire d'idées, encore qu'il n'accomplisse pas cet exercice de lui-même et naturellement. Il est possible de lui faire opérer des rapprochements entre ce qu'il cherche à savoir et ce qu'il sait déjà, de lui suggérer l'emploi des points de repère, des « jalons », pourvu qu'on ne brouille pas ses notions par des associations subtiles, véritables causes d'erreurs. Si on lui enseigne les procédés artificiels de réviviscence et l'éclosion du souvenir, il faut le faire avec prudence. Le vrai succès serait de le décider, après expérience personnelle, à préférer le procédé de l'attention intense, au procédé mécanique et fastidieux de la répétition.

Puisque les idées ou les images « intéressantes » aident puissamment la mémoire, le maître agira selon cette loi psychologique en expliquant toujours d'avance la prochaine récitation d'un texte. Ainsi le jugement deviendra encore un auxillaire de la mémoire, qui lui restituera en suite son bienfait. Aucun des procédés mnémotechniques si vantés de nos jours ne sera aussi efficace que l'intelligence des liens logiques qui relient les mots entre eux.

(à suivre)

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

	Pages
Analyse littéraire, <i>La bataille de Rocroy</i> , l'abbé L.-P. LAMARCHE .....	56
A nos lecteurs, <i>souhais du nouvel an</i> , l'abbé Adolphe GARNEAU .....	337
Bibliographie, <i>La Naissance d'une race</i> , abbé ALBERT DANDURAND .....	30
Brochure utile .....	96
Chronique collégiale.—	
<i>Collège St-Alexandre</i> .....	266
<i>Collège de Ste Anne-de-la-Pocatière</i> .....	218, 325, 462
<i>Collège de l'Assomption</i> .....	132, 219, 410
<i>Collège Bourget</i> .....	220, 463
<i>Collège de Gravelbourg</i> .....	267, 424
<i>Collège de Lévis</i> .....	177, 264, 327
<i>Collège de Montréal</i> .....	461
<i>Collège de Valleyfield</i> .....	134, 265, 463
<i>Dans nos collèges</i> .....	74, 130, 175, 216, 262, 324
<i>La grippe</i> .....	175
<i>Petit Séminaire de Chicoutimi</i> .....	131, 219, 265, 328
<i>Petit Séminaire de Joliette</i> .....	456
<i>Petit Séminaire de Mont-Laurier</i> .....	465
<i>Petit Sém. de Québec</i> .....	74, 130, 175, 216, 262, 324, 460
<i>Petit Séminaire de Rimouski</i> .....	75, 328
<i>Petit Séminaire de St-Hyacinthe</i> .....	176
<i>Petit Sém. de S.-Thérèse</i> .....	131, 176, 220, 263, 326, 462
<i>Petit Séminaire des Trois-Rivières</i> .....	74, 130, 176, 218
Coin du feu (Au), ANDRÉ NICOLE .....	297
Concours intercollégial (1920) <i>les meilleurs essais</i> .....	317, 404
Concours intercollégial (1920) <i>rapport</i> , l'abbé ADOLPHE GARNEAU .....	193

Concours intercollégial (1921) <i>rapport</i> , l'abbé Jos. BOLDUC. ....	385
Concours intercollégial (1920) <i>sujets proposés</i> . ....	229
Concours intercollégial (1921) <i>sujets proposés</i> . ....	426
Correcteurs des épreuves du baccalauréat (juin 1920)	228
Courrier du bulletin, 81, 135, 179, 221, 269, 330, 363, 414, 466	
<i>Conférences pédagogiques</i> . ....	330
<i>Conférences pédagogiques</i> (réglements) ....	269
<i>Demi-instruction</i> (la). ....	362
<i>En classe</i> , chan. A. MARCOUX. ....	179
<i>Harangue de Montcalm</i> , abbé L.-P. LAMARCHE. ....	221
<i>Mémoire</i> (la). ....	364, 466
<i>Prix de l'action intellectuelle</i> (les) ....	135
<i>Toujours le sport</i> . ....	360
Diplôme, le, de grammaire, A. M. ....	38
Éducation d'hier, STANISLAS ....	38
Eliot ou Bryce, <i>Lequel a raison ?</i> abbé W. CANNON. ....	66
En marge d'un livre, abbé A. ROBERT, ...	66
Examens du baccalauréat, (juin 1919), sujets proposés. ....	39
Examens du baccalauréat (sept 1919), sujets proposés. ....	87
Examens du baccalauréat, (juin 1920, sujets proposés. ....	278
Examens du baccalauréat, (sept. 1920), sujets proposés. ....	375
Examens du baccalauréat, (juin 1920), rapport du jury du <i>thème latin</i> , chan. A. MARCOUX, ...	247
Examens du baccalauréat, (juin 1920), rapport du jury de <i>philosophie</i> , abbé C. FAFARD. ....	440
Examens du baccalauréat (juin 1920), rapport du jury des <i>sciences physiques</i> , abbé Jos. LAFERRIÈRE. ....	256
Explication d'auteur français, <i>le portrait de Cromwell</i> , R. P. J. RUTCHÉ, ....	198
Explication d'auteur français, chan. ÉMILE CHAR- tier. ....	17
Explication d'auteur ( <i>Pascal</i> ), F.-Z., ....	102, 446

Informations . . . . .	38, 81, 143, 383, 424
Livres, (les), F. G., AD. G., LS-P. BLAIS, Chan. LE- BEL. . . . .	83, 138, 188, 224, 333, 369
Comptes-rendus. . . . .	
<i>Album du Clergé de St-Hyacinthe</i> , l'abbé Al- laire) . . . . .	228
<i>Amour et réparation</i> (R. P. G. Bouffier) . . . . .	224
<i>Antone Ramon</i> (A. Guiard) . . . . .	333
<i>Apologétique chrétienne</i> (L. Dufлот) . . . . .	371
<i>Autre (l') Vie</i> (Mgr E. Méric) . . . . .	274
<i>Causeries (les) de L. Rolland</i> (J. Riché). . . . .	334
<i>Consignes catholiques, sociales</i> (Mgr Tissier)	
F. G. . . . .	138
<i>Des armes pour la vie</i> (docteur Lévrat) L.-P.	
BLAIS. . . . .	83
<i>Dieu me suffit</i> (A. Krebs) . . . . .	226
<i>Directoire pratique pour le clergé</i> (Ch. Laurent) .	369
<i>Dominicales</i> (l'abbé Duplessis) . . . . .	86
<i>Eléments de Philosophie</i> (J. Maritain), F. G. . .	272
<i>Je crois en Jésus-Christ</i> (Abbé Lemoine). . . . .	192
<i>La conversion des moines de Caldey</i> (C. Gagnon)	
L.-P. B. . . . .	83
<i>Education des passions</i> (R. P. Noble, O.P.). . . .	141
<i>La France, les alliés et l'Allemagne devant la</i> <i>doctrine catholique</i> (Mgr Chapon) . . . . .	86
<i>La Novice parfaite</i> (Ch. E. Thevenot) . . . . .	226
<i>La ronde des Bluets</i> (R. Leguy). . . . .	85
<i>La Vie intérieure</i> (R. P. Dehon). . . . .	191
<i>Le droit canon des laïques</i> (J. Demeuran) . . . .	224
<i>L'héritage maudit</i> (Frère Gilles ) F. G. . . . .	140
<i>Le plus parfait</i> (P. Piny, O.P.) F. G. . . . .	139
<i>Le renouveau catholique</i> (Rouzic). . . . .	191
<i>Les soucis d'une femme du monde</i> (Mgr Tissier)	276
<i>Les temps nouveaux</i> (Mgr Gibier). . . . .	190
<i>Mariage, célibat, vie religieuse</i> (Millot). . . . .	195
<i>Nos tributs de gloire</i> (Mgr Tissier) . . . . .	270
<i>Peinture</i> (G. Bouche) . . . . .	85
<i>Prière de la vie intérieure</i> . . . . .	225

<i>Prolongeons la vie</i> (J. Finot) F. G. . . . .	138
<i>Sainte Eucharistie</i> (la) (abbé J. Ramel). . . . .	371
<i>Théorie des Belles-Lettres</i> (Rév. P. Longhayé) . . . . .	274
<i>Un moine soldat</i> (P. Paulin). . . . .	334
<i>Une méthode latine</i> (R. P. Rutché) Ch. LEBEL. . . . .	190
Malheur (un grand), l'abbé ADOLPHE GARNEAU. . . . .	338
Mémoire en danger (la) UN PROFESSEUR. . . . .	387
Nécrologie. . . . .	76, 410, 454
<i>M. le chanoine C.-P. Côté</i> , l'abbé FORT. CHAR- RON. . . . .	76
<i>M. le chanoine V.-E. Pauzé</i> , l'abbé ADOLPHE GARNEAU . . . . .	410
<i>R. P. Saucier</i> , Rév. P. A. DE GRANDPRÉ . . . . .	454
Notes et Souvenirs, UN VIEUX PROFESSEUR. . . . .	123, 166, 209, 241, 305, 360
Pédagogie pratique, l'abbé GEORGES COURCHESNE . . . . .	342, 289, 433
Pente glissante (la), l'abbé ADOLPHE GARNEAU . . . . .	97
Plutarque, vie de <i>Demosthène</i> , l'abbé GEORGES COURCHESNE. . . . .	155
Prix du Prince de Galles, (1920), résultats . . . . .	197
Prix du Prince de Galles (1920) sujets proposés. . . . .	229
Prix du Prince de Galles (1921), sujets proposés. . . . .	430
Prix du Prince de Galles (1921), résultats. . . . .	465
Prix Ths-Chase Casgrain (1920), sujet proposé. . . . .	229
Prix Ths-Chase Casgrain (1921), sujets proposés. . . . .	430
Prix Ths-Chase Casgrain (1921), résultats . . . . .	465
Punitions et récompenses, abbé Ls-P. BLAIS . . . . .	352
Rapport du jury du <i>thème latin</i> , examens du baccala- lauréat, juin 1920, chan. A. MARCOUX . . . . .	247
Rapport du jury de <i>philosophie</i> , examens du baccala- lauréat, juin 1920, R. P. FAFARD. . . . .	440
Rapport du jury des <i>sciences physiques</i> , examens du baccalauréat, juin 1920, abbé JOS. LAFERRIÈRE . . . . .	256
Surveillant en récréation (le), abbé JOS. GÉLINAS. . . . .	5
Table des matières (alphabétique) . . . . .	475
Table des matières (par noms d'auteurs). . . . .	479
Textes de versions grecques et latines . . . . .	38
Textes de versions latines . . . . .	374

# TABLE DES MATIÈRES

(PAR NOMS D'AUTEURS)

A. M. Diplôme de grammaire.....	38
BLAIS (l'abbé Ls-P.). Punitons et récompenses... ..	362
<i>Des armes pour la vie</i> (Dr Etienne Levrat)... ..	83
BOLDUC (l'abbé Joseph) Le concours intercollégial (1921).....	385
CANNON l'abbé W.-E.). Eliot on Bryce? <i>Lequel a raison</i> .....	145
CHARTIER (chanoine Émile). Explication d'auteurs français .....	17
CHARRON (l'abbé Fortunat). Nécrologie, <i>le chanoine G.-P. Côté</i> .....	76
COURCHESNE (l'abbé Georges). Pédagogie pratique .....	289, 342, 433
<i>Plutarque, vie de Demosthène</i> .....	155
DANDURAND (l'abbé Albert). Bibliographie. <i>La Naissance d'une race</i> .....	30
DE GRANDPRÉ (R. P. A.). Nécrologie, <i>R. P. E. Saucier</i> .....	456
F. G. <i>L'autre vie</i> (Mgr Elie Méric).....	273
<i>Éléments de philosophie</i> (Jacques Maritain)....	272
<i>L'héritage maudit</i> (Frère Gilles).....	140
F.-Z. Pour aider à l'explication des auteurs français, <i>Pascal</i> .....	102, 447
FAFARD (l'abbé C.). <i>Rapport du jury de philosophie, examens du baccalauréat</i> (juin 1920).....	441
GARNEAU (l'abbé Adolphe). A nos lecteurs. ....	337
Le concours intercollégial (1920) .....	193
La pente glissante .....	97
Nécrologie, <i>M. le chanoine V.-E. Pauzé.</i> .....	410

Chronique collégiale. (Voir la <i>table alphabétique.</i> )	
Courrier du bulletin (Voir la <i>table alphabétique.</i> )	
Les livres, <i>Compte-rendus.</i> (Voir la <i>table alphabétique.</i> )	
GÉLINAS (l'abbé Joseph). Le surveillant en récréation . . . . .	5
LAFERRIÈRE (l'abbé Joseph) <i>Rapport du jury des sciences physiques, examens du baccalauréat (juin 1920)</i> . . . . .	256
LAMARCHE (l'abbé Ls-P.) <i>Analyse littéraire, bataille de Rocroy.</i> . . . . .	256
<i>Analyse littéraire, réalité de l'existence de Dieu.</i>	395
<i>Harangue de Montcalm</i> . . . . .	221
LEBEL (chanoine). <i>Une méthode latine (R. P. Rutché)</i> . . . . .	188
MARCOUX (chanoine A.) <i>En classe</i> . . . . .	179
<i>Rapport du jury du thème latin, examens du baccalauréat (juin 1920)</i> .. . . .	247
NICOLE (André). <i>Au coin du feu</i> . . . . .	297
ROBERT (l'abbé Arthur). <i>En marge d'un livre</i>	66
RUTCHÉ (R. P. J.). <i>Explication d'auteurs français, le portrait de Cromwell.</i> . . . . .	198
STANISLAS <i>Éducation d'hier.</i> . . . . .	49
UN PROFESSEUR <i>La mémoire en danger.</i> . . . . .	387
UN VIEUX PROFESSEUR <i>Notes et souvenirs.</i> . . . . .	123, 166, 209, 241, 305, 360